

2^e édition

Gilles Pronovost

Loisir et société

Traité de sociologie
empirique



Presses de l'Université du Québec

Loisir et société

Traité de sociologie empirique

Dans la
collection



Sous la direction de
Gilles Pronovost
et Max D'Amours

L'évolution du loisir au Québec

Essai socio-historique

Michel Bellefleur

1997, 428 pages

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
2875, boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec) G1V 2M3
Téléphone : (418) 657-4399 • Télécopieur : (418) 657-2096
Courriel : secrétariat@puq.quebec.ca
Catalogue sur Internet : <http://www.uquebec.ca/puq>

Distribution :

CANADA et autres pays

DISTRIBUTION DE LIVRES UNIVERS S.E.N.C.
845, rue Marie-Victorin, Saint-Nicolas (Québec)
G7A 3S8
Téléphone : (418) 831-7474/ 1-800-859-7474
Télécopieur : (418) 831-4021

FRANCE

LIBRAIRIE DU QUÉBEC À PARIS
30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, France
Téléphone : 33 1 43 54 49 02
Télécopieur : 33 1 43 54 39 15

BELGIQUE

S.A.DIFFUSION-PROMOTION-
INFORMATION
Département la Nouvelle Diffusion
24, rue de Bosnie, 1060 Bruxelles, Belgique
Téléphone : 02 538 8846
Télécopieur : 02 538 8842

SUISSE

GM DIFFUSION SA
Rue d'Etraz 2, CH-1027 Lonay, Suisse
Téléphone : 021 803 26 26
Télécopieur : 021 803 26 29



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le «photocopillage» – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du «photocopillage».

Loisir et société

Traité de sociologie empirique

Gilles Pronovost

1998



Presses de l'Université du Québec
2875, boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec) G1V 2M3

© 1997 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Québec, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca

Tiré de : *Loisir et société*, Gilles Pronovost, ISBN 2-7605-0960-5 • DA960N

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

Données de catalogage avant publication (Canada)

Pronovost, Gilles

Loisir et société : traité de sociologie empirique

2^e éd.

(Collection Temps libre et culture)

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-7605-0960-5

1. Loisir – Aspect social – Québec (Province). 2. Loisirs – Aspect social – Québec (Province). 3. Industries culturelles – Québec (Province). 4. Budgets temps – Aspect social – Québec (Province). 5. Loisir – Aspect social. 6. Culture populaire – Québec (Province). 7. Loisirs – Enquêtes – Québec (Province). I. Titre. II. Collection.

GV 14.45P76 1997

306.4'8'09714

C97-940515-7

Les Presses de l'Université du Québec remercient le Conseil des arts du Canada et le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition du Patrimoine canadien pour l'aide accordée à leur programme de publication.

Mise en pages : INFO 1000 MOTS INC.

Couverture : PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ1997 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

© 1997 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 2^e trimestre 1997

Bibliothèque nationale du Québec / Bibliothèque nationale du Canada

Imprimé au Canada

© 1997 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Québec, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca

Tiré de : *Loisir et société*, Gilles Pronovost, ISBN 2-7605-0960-5 • DA960N

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

PRÉFACE À LA DEUXIÈME ÉDITION

Cette deuxième édition de notre ouvrage a fait l'objet de corrections majeures, d'une mise à jour complète des tableaux et de la bibliographie. Nous avons également ajouté trois nouveaux chapitres.

Les chapitres 2, 3, 6 et 12 de la première édition ont fait l'objet d'une importante réécriture (chapitres 5, 6, 9 et 15 de la présente édition).

La majorité des tableaux et graphiques des chapitres 5 à 15 ont été corrigés et mis à jour. Dans certains cas de nouveaux tableaux ont été substitués aux anciens. Nous en avons supprimé quelques-uns, ajouté quelques autres. Comme certains calculs effectués sur des enquêtes antérieures ne pouvaient être repris, certains tableaux sont demeurés inchangés. Il en est de même dans les cas où les tendances lourdes demeuraient, par exemple pour ce qui est des constantes de différenciation selon l'âge, le sexe, le revenu, la scolarité, etc. Aux chapitres 5 et 6 nous avons également repris certains calculs pour les ajuster aux données des dernières enquêtes disponibles.

Un certain nombre de coquilles et d'erreurs ont également été corrigées. Cette deuxième édition prime donc sur la précédente pour ce qui est de la mise à jour des données.

Toutes les références bibliographiques ont été mises à jour, chapitre par chapitre.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	XIX	
Liste des graphiques	XXV	
Introduction générale	1	
 PREMIÈRE PARTIE		
Culture et significations	35	
 Chapitre 1. Le mythe du loisir		37
Introduction	37	
1.1. Éléments de mythologie populaire du loisir	38	
1.1.1. La désacralisation du travail et le thème du temps	38	
1.1.2. L'évasion et la sortie hors du temps	40	
1.1.3. La quête de l'identité	40	
1.1.4. Le mythe de la nature	41	
1.1.5. La régénération et la santé	42	
1.1.6. La civilisation et les temps nouveaux	43	
1.2. La littérature en loisir comme véhicule du mythe	43	
Conclusion	44	
Bibliographie	45	

Chapitre 2. Les significations sociales du loisir	47
Introduction	48
2.1. Le concept de signification sociale	49
2.1.1. George H. Mead et l'école interactionniste américaine	49
2.1.2. La sociologie de la connaissance	50
2.1.2.1. Les entendements communs	51
2.1.2.2. Les catégories sociales de connaissance	51
2.1.3. La notion de signification sociale	53
2.2. Le système des valeurs du loisir	55
2.2.1. Le concept de valeurs sociales	56
2.2.2. Le loisir dans l'univers des valeurs	57
2.2.3. Les valeurs sociales du loisir	59
2.2.3.1. Les valeurs de légitimité	60
2.2.3.2. Les motivations sociales	63
2.3. Les fondements normatifs	65
2.3.1. Les normes d'action	66
2.3.2. Les normes d'implication	67
2.3.3. Les normes d'interaction	68
2.3.4. Les normes contextuelles	70
2.4. Le système d'attentes reliées aux rôles sociaux	71
Conclusion	75
Bibliographie	76

DEUXIÈME PARTIE

L'action	79
-----------------	----

Chapitre 3. Le jeu	81
Introduction	81
3.1. Le jeu en tant que modèle d'organisation symbolique du fait social	82
3.2. Jeu et loisir	83
3.2.1. La fonction d'exercice du jeu	84
3.2.2. Le jeu et l'aménagement symbolique de la réalité sociale	84
3.2.2.1. Quelques éléments de définition ludique du loisir	85
3.3. Les règles du jeu et les règles de la vie sociale	88
Conclusion	90
Bibliographie	91

Chapitre 4. La ritualisation de l'action	93
Introduction	93
4.1. Le commencement, le milieu et la fin	94
4.1.1. Les rites de commencement	94
4.1.2. Les rites de renforcement	95
4.1.3. Les rites de clôture	95
4.2. Les rites d'interaction	96
4.2.1. Le loisir comme pourvoyeur d'interactions sociales	96
4.2.2. Fonctions des rites d'interaction	97
4.2.2.1. L'affirmation du groupe	97
4.2.2.2. La parole sur le monde	98
4.3. Les rituels du déplacement	98
4.4. L'agression et le cas du sport	100
4.5. La fête	103
4.5.1. Le symbolisme de la fête	103
4.5.2. Le rituel de la fête	104
4.5.3. L'éclatement de la fête contemporaine	105
Conclusion	106
Bibliographie	107
 Chapitre 5. Les activités en transformation	 109
Introduction	110
5.1. Les préférences	112
5.2. Les activités physiques et sportives	115
5.2.1. Changements dans les taux de pratique sportive 1978-1993	116
5.3. Le plein air	120
5.4. Les activités culturelles et socioculturelles	122
5.4.1. Les pratiques amateur	122
5.4.2. Les loisirs scientifiques	125
5.5. Les activités socio-éducatives	126
5.6. La fréquentation des établissements culturels	128
5.7. L'assistance à des spectacles	129
5.7.1. Le cinéma	129
5.7.2. Autres spectacles	130
5.7.3. Le rôle multiplicateur des médias dans la participation culturelle	132
5.8. Les modes de vie	132
5.8.1. La diversification des pratiques culturelles	132
5.8.2. Les univers d'activités	133
5.8.2.1. Les champs	133
5.8.2.2. Les cumuls	134
5.8.2.3. Les dimensions	134

5.8.3. Les axes de la stratification sociale	136
5.8.3.1. La stratification socio-économique	136
5.8.3.2. L'âge	137
5.8.3.3. La division sexuelle	139
5.8.4. Les intérêts culturels.....	141
5.8.4.1. Information et participation culturelle	142
5.8.4.2. Densité ou faiblesse de la participation culturelle	143
5.8.5. Les subcultures	145
Conclusion	146
Bibliographie	147

TROISIÈME PARTIE

Les acteurs	149
--------------------------	------------

Chapitre 6. Âges, générations et cycles de vie	151
---	------------

Introduction	151
6.1. Effets de génération, effets d'âge	152
6.2. Les générations	153
6.2.1. Pratiques culturelles et spectacles	153
6.2.2. Habitudes de lecture	155
6.2.3. Pratiques reliées aux médias	158
6.3. Les pratiques culturelles chez les jeunes	159
6.3.1. Les univers d'activités	161
6.3.1.1. L'univers des médias	162
6.3.1.2. L'univers de la pratique sportive	163
6.3.1.3. Un univers typique de la lecture	163
6.3.1.4. L'univers relativement circonscrit des activités culturelles	163
6.4. Les personnes âgées	166
6.4.1. Un modèle normatif de vieillissement	166
6.4.2. L'évolution des comportements culturels des personnes âgées	167
6.4.3. Le passage de la vie active à la retraite	170
6.5. La division sexuelle de la culture	172
Conclusion	179
Bibliographie	179

Chapitre 7. Les travailleurs en loisir	183
Introduction	184
7.1. Le secteur privé	186
7.2. Le secteur public et parapublic	187
7.2.1. La situation au Québec	188
7.2.2. La situation en France	190
7.2.3. La professionnalisation du loisir	192
7.3. Un nouvel environnement économique et technologique	194
7.4. Une certaine redéfinition des compétences et des fonctions	196
7.4.1. Les compétences	196
7.4.2. Les fonctions nouvelles	198
Conclusion	200
Bibliographie	202
 Chapitre 8. Sociographie des associations volontaires et des bénévoles	 203
Introduction	203
8.1. Une définition	204
8.2. Typologie des associations	204
8.2.1. Selon les orientations de l'association	204
8.2.2. Selon les modalités d'évolution	205
8.2.3. Selon les champs d'intervention	206
8.3. Le taux de participation dans les associations	206
8.4. Les associations de loisir	210
8.4.1. Caractéristiques socio-démographiques des bénévoles	212
8.5. Fonctions des associations volontaires dans le champ du loisir	214
8.5.1. Agents d'intégration sociale	215
8.5.2. Agents d'innovation sociale	215
8.5.3. Agents de mobilité sociale	215
8.5.4. Agents de distribution du pouvoir	217
8.5.4.1. Le pouvoir social	217
8.5.4.2. Le pouvoir politique	218
Conclusion	218
Bibliographie	219

QUATRIÈME PARTIE

Systèmes et structures	221
 Chapitre 9. Les budgets-temps au Québec	223
Introduction	223
9.1. Méthodologie des études de budget-temps	224
9.2. Principales critiques	229
9.3. Les grandes tendances dans l'emploi du temps	232
9.3.1. Activités et groupes d'activités	232
9.3.1.1. L'emploi du temps quotidien pour l'ensemble de la population	233
9.3.1.2. L'emploi du temps quotidien selon les catégories de répondants	235
9.3.2. Les soins personnels	239
9.3.3. Le temps de travail	240
9.3.4. Les travaux domestiques	241
9.3.5. Les déplacements	243
9.3.6. La lente croissance du temps libre	244
9.3.7. Lieux et partenaires ; le temps familial	247
9.4. La transformation des rapports entre les temps	249
9.5. Les temps de loisir	251
9.5.1. A l'échelle de la vie quotidienne	251
9.5.2. A l'échelle de la semaine	252
9.5.3. A l'échelle de l'année	252
Conclusion	253
Bibliographie	253
 Chapitre 10. Économie et consommation	255
Introduction : le système économique	255
10.1. L'organisation de l'économie du loisir : marché, production de biens et de services	257
10.1.1. Les groupes privés	258
10.1.2. Les entreprises commerciales	258
10.1.3. Les dépenses publiques	260
10.2. Le loisir dans l'univers de la consommation	261
10.2.1. L'équipement des ménages	261
10.2.2. Hiérarchie des dépenses de loisir dans le budget des ménages	263
10.2.3. Compressibilité du budget-loisir et privations ressenties	266
10.2.4. Extension des «besoins» et des aspirations ..	267
10.3. Stratification sociale et normes de consommation	268
Conclusion	269
Bibliographie	270

Chapitre 11. Les structures publiques et parapubliques	273
Introduction : une définition sommaire	273
11.1. Les cadres sociologiques d'analyse des politiques du loisir	275
11.2. L'État	279
11.2.1. Un modèle «libéral» de l'intervention de l'État en matière de loisir	279
11.2.2. Politiques, et analyse des politiques	281
11.2.2.1. Évolution des politiques	281
11.2.2.2. Un cadre d'analyse des politiques	282
11.3. Les structures associatives régionales	289
11.4. Les structures publiques régionales	291
11.5. Les structures publiques locales	292
11.5.1. Évolution des fonctions locales en matière de loisir et de culture	293
11.5.2. Fonctions attribuées à l'intervention municipale en matière de loisir et culture	296
Conclusion	302
Bibliographie	303

CINQUIÈME PARTIE

Les institutions en mutation	307
-------------------------------------	-----

Chapitre 12. Famille, temps libre	309
Introduction : famille, familles	309
12.1. La famille et le temps	313
12.1.1. Diversité des temps familiaux	313
12.1.2. Diversité des rapports au temps	314
12.2. Famille et temps libre :	
une problématique de recherche	316
12.2.1. Dépendance relative du «loisir familial» par rapport aux valeurs familiales	316
12.2.2. Progression inverse des temps domestiques et du temps libre	317
12.2.3. Influence de la famille sur l'organisation du temps de travail, du temps scolaire et du temps libre	317
12.2.4. Ambiguïté du caractère «familial» ou «culturel» d'une activité	318
12.2.5. Sociabilité familiale et temps libre	319

12.2.6. Famille et socialisation au loisir et à la culture	320
12.2.7. Loisir et trajectoires familiales	322
Conclusion	323
Bibliographie	323

Chapitre 13. Les représentations du temps de travail ... 325

13.1. Les cadres d'analyse sociologique des rapports travail-loisir	325
13.2. Travail et loisir : une problématique des temps sociaux	331
13.2.1. Les valeurs du temps de travail	332
13.2.2. Les normes du temps de travail	333
13.3. Temps de travail et temps sociaux	334
13.3.1. Valorisation et dévalorisation du temps consacré au travail	334
13.3.2. Les rapports entre les temps sociaux	340
13.3.2.1. L'équilibre travail-loisir-famille ...	340
13.3.2.2. L'horizon temporel : l'exemple de l'aspiration à la retraite	342
13.4. Les normes du temps de travail	344
13.4.1. La durée « normale » de travail	344
13.4.2. La notion « d'amplitude minimale »	344
13.4.3. La notion de concentration du temps de travail	345
13.4.4. Les horaires de travail	346
13.4.5. L'aspiration à la souplesse des horaires	348
Conclusion	349
Bibliographie	350

Chapitre 14. Temps libre et éducation 353

Introduction : une « société éducative » ?	353
14.1. Côté école	354
14.1.1. Enfants, parents	354
14.1.2. Les activités parascolaires au secondaire	355
14.1.3. École et personnes âgées	356
14.2. Côté temps libre	358
14.2.1. « Les enfants du primaire »	358
14.2.2. L'école parallèle chez les jeunes	359
14.2.3. De l'éthique du travail à l'éthique de la formation ?	362
14.2.4. Autoformation à l'âge adulte	363

14.2.5. Les valeurs éducatives chez les personnes âgées	363
Conclusion : émergence de la société éducative	363
Bibliographie	365
 Chapitre 15. Industries culturelles, médias et loisir	367
Introduction	367
15.1. L'écoute de la télévision	368
15.1.1. Le temps d'écoute	368
15.1.2. Le contenu de la télévision	370
15.1.3. Les modalités d'écoute	370
15.2. La radio	371
15.2.1. Le temps d'écoute	371
15.2.2. Le contenu : l'écoute de la musique	372
15.3. Les médias écrits	376
15.3.1. Habitudes de lecture et fréquentation des bibliothèques	376
15.4. Les usages sociaux des médias	379
15.4.1. Les rapports au temps	380
15.4.1.1. Temps diffus-temps programmé	381
15.4.1.2. Les stratégies	383
15.4.2. Les rapports à l'espace	385
15.4.3. La sociabilité	386
15.4.3.1. La prédominance de la sociabilité informelle chez les jeunes	387
15.4.3.2. Face à face/côte à côte	387
15.4.3.3. Les réseaux d'information : de bouche à oreille	389
Conclusion	391
Bibliographie	392
 Conclusion générale	395

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1.	La chose la plus importante dans votre vie, Québec, 1984 et 1988-1989	58
Tableau 2.2.	Hiérarchie des motivations reliées à la pratique du loisir	64
Tableau 2.3.	Motivations à l'écoute de la musique, Québec, 1985	65
Tableau 2.4.	Exemples de normes sociales d'action associées à la pratique du loisir	67
Tableau 2.5.	Exemples de normes sociales d'implication associées à la pratique du loisir	68
Tableau 2.6.	Importance relative accordée à la pratique de l'activité plutôt qu'aux partenaires, selon la scolarité	70
Tableau 2.7.	Attentes de distanciation de la pratique du loisir par rapport à l'exercice du rôle principal	74
Tableau 5.1.	Les activités préférées, Québec, 1979, 1983, 1989 et 1994, population âgée de 15 ans et plus	113

Tableau 5.2.	Activités préférées	114
Tableau 5.3.	Taux annuel de pratique par activité, population âgée de 15 ans et plus, Québec, 1976, 1978, 1981, 1982, 1987 et 1993	117
Tableau 5.4.	Rang relatif de pratique des activités sportives, population âgée de 15 ans et plus, Québec, 1978, 1981, 1987 et 1993	119
Tableau 5.5-A	Taux de participation à certains types d'activités, Québec, 1989 et 1994	124
Tableau 5.5-B	Taux de participation à certains types d'activités amateur, France, 1994	125
Tableau 5.6.	Les activités socio-éducatives	126
Tableau 5.7.	Taux de participation à des cours et des leçons au cours de la vie, États-unis, 1982 et 1992	127
Tableau 5.8.	Fréquentation de certains établissements culturels, Québec, 1979, 1983, 1989 et 1994, population âgée de 15 ans et plus	129
Tableau 5.9.	Assistance aux spectacles, Québec, 1983, 1989 et 1994	131
Tableau 5.10.	Fréquentation du théâtre selon la fréquentation des musées, Québec, 1989	134
Tableau 5.11.	Taux de pratique d'exercices physiques selon la participation à diverses activités culturelles	135
Tableau 5.12.	Taux de participation sportive selon le taux de participation culturelle	136
Tableau 5.13.	Taux de non-participation sportive, selon l'âge, Québec, 1982	139
Tableau 5.14.	Index de participation sportive selon le sexe	140
Tableau 5.15.	Obstacles à la participation aux spectacles	144
Tableau 6.1.	Évolution des pratiques culturelles chez les 15-17 ans, 1983, 1989 et 1994	164
Tableau 6.2.	Évolution des pratiques culturelles chez les 55 ans et plus, 1979 à 1994	168

Tableau 6.3.	Taux de participation à des activités physiques, selon l'âge, Québec, 1989 et 1994	169
Tableau 6.4.	Taux de participation à titre de bénévole, selon l'âge, Québec, 1989 et 1994	169
Tableau 6.5.	Évolution des pratiques culturelles chez les femmes, 1979 à 1994	173
Tableau 6.6.	Évolution des pratiques culturelles chez les hommes, 1979 à 1994	174
Tableau 6.7.	Écarts de participation entre les femmes et les hommes, Québec, 1979, 1983, 1989 et 1994	175
Tableau 6.8.	Genres de livres lus le plus souvent, selon le sexe, Québec, 1989 et 1994	176
Tableau 6.9.	Genres de magazines lus le plus souvent, selon le sexe, Québec, 1989 et 1994	177
Tableau 7.1.	Emplois par secteurs d'activité, Québec, 1976 à 1990	186
Tableau 7.2.	Situation des diplômés en récréologie, regroupement d'industries BSQ	190
Tableau 7.3.	Répartition des diplômés en récréologie selon les grands groupes de professions	190
Tableau 8.1.	Appartenance à une association dans certains pays européens, 1990	207
Tableau 8.2.	Taux de participation à des associations, selon le genre, Québec, 1989 et 1994	208
Tableau 8.3.	Taux de participation à titre de bénévole, selon l'âge, Québec, 1994	209
Tableau 8.4.	Taux de participation à titre de bénévole, selon le sexe, Québec, 1994	209
Tableau 8.5.	Taux de participation à titre de bénévole, selon les années d'études, Québec, 1994	210
Tableau 8.6.	Taux de participation à titre de bénévole, selon la région, Québec, 1989 et 1994	211
Tableau 8.7.	Objectifs généraux exprimés par les associations, Ville de Drummondville	216

Tableau 9.1.	Emploi du temps quotidien pour l'ensemble de la population, Québec, 1986 et 1992	234
Tableau 9.2.	Emploi du temps quotidien pour l'ensemble de la population, Canada, 1986 et 1992	234
Tableau 9.3.	Emploi du temps selon la situation des répondants, Québec, 1992	236
Tableau 9.4.	Emploi du temps selon le sexe, Québec, 1992	237
Tableau 9.5.	Emploi du temps selon l'âge, Québec, 1992	238
Tableau 9.6.	Emploi du temps selon les jours de la semaine ou week-end, Québec, 1992	239
Tableau 9.7.	Temps consacré au travail, aux travaux ménagers, et aux soins aux enfants parmi la population active ayant au moins un enfant et selon le sexe, Québec, 1986 et 1992	243
Tableau 9.8.	Emploi du temps selon les rapports sociaux, Québec, 1986 et 1992	247
Tableau 9.9.	Emploi du temps selon le lieu, Québec, 1986 et 1992	248
Tableau 10.1.	Dépenses des administrations publiques au titre de la culture	261
Tableau 10.2.	Équipement des ménages, Québec, 1989, 1990, 1992, 1993 et 1994	262
Tableau 10.3.	Composition et importance relative du poste «loisir» dans le budget des ménages, Québec, 1982, 1986 et 1990	265
Tableau 10.4.	Hiérarchie des dépenses affectées au loisir, Québec, 1982, 1986 et 1990	266
Tableau 11.1.	Dépenses des municipalités au titre du loisir et de la culture	292
Tableau 11.2.	Niveau d'information par rapport aux organismes municipaux de loisir	297
Tableau 11.3.	Niveau d'information par rapport aux organismes municipaux de loisir, Ville de Longueuil, 1990	297

Tableau 11.4.	Niveau de connaissance des activités offertes par les structures publiques municipales, Trois-Rivières, 1972 et 1988 et Longueuil, 1990	298
Tableau 11.5.	Légitimité de l'intervention municipale en matière de loisir et culture	298
Tableau 11.6.	Scénarios d'intervention des services locaux de loisir	299
Tableau 11.7.	Fonctions attribuées aux services locaux de loisir	300
Tableau 11.8.	Catégories de population dont les villes ne tiennent pas assez compte, selon l'opinion des répondants	301
Tableau 11.9.	Catégories d'âge dont la Ville ne tient pas assez compte, selon l'opinion des répondants, Longueuil, 1990	301
Tableau 13.1.	Pourcentage de travailleurs selon le nombre d'heures de travail par semaine, Québec, 1981, 1988, 1990 et 1996	336
Tableau 13.2.	«Si vous en aviez le choix, laquelle des trois propositions suivantes vous intéresserait le plus ?»	337
Tableau 13.3.	« Si vous aviez plus de temps libre, à quoi le consacriez-vous en premier lieu ? » Québec, 1984	341
Tableau 13.4.	« Idéalement, vers quel âge souhaiteriez-vous prendre votre retraite », Québec, 1984 et 1988-1989	343
Tableau 13.5.	« Si on réduisait la semaine de travail à 35 heures, que choisiriez-vous parmi les 3 situations suivantes ?», Québec, 1984	345
Tableau 13.6.	Moments de travail et durée du travail, population des travailleurs, Québec, 1984, 1988-1989 et 1993-1994	347
Tableau 13.7.	Horaires de travail, Québec, 1984 et 1988	347
Tableau 13.8.	« Si vous en aviez à choisir entre les quatre situations suivantes, laquelle choisiriez-vous ? », Québec, 1984 et 1988	348

Tableau 13.9.	« Considérez-vous que votre temps de travail vous permet de consacrer assez ou pas assez de temps... ? »	349
Tableau 14.1.	Pourcentage d'élèves français qui choisissent la voie scolaire ou la voie extrascolaire comme étant la plus favorable à la réalisation d'objectifs éducatifs	360
Tableau 15.1.	Détail du temps quotidien consacré aux médias, Québec, 1986 et 1992	369
Tableau 15.2.	Genres de musique écoutés, Québec, 1989 et 1994	373
Tableau 15.3.	Sources d'écoute de la musique, Québec, 1989 et 1994	374
Tableau 15.4.	Langue d'écoute des chansons, Québec, 1989 et 1994	374
Tableau 15.5.	Comparaison entre les habitudes de lecture, 1983, 1989 et 1994	378
Tableau 15.6.	Exemples de sources d'information reliées à la participation aux activités communautaires locales	389

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 5.1. Pratique culturelle selon la scolarité	137
Graphique 5.2. Pratique culturelle selon le revenu	138
Graphique 5.3. Taux de pratique sportive selon la scolarité	138
Graphique 5.4. Pratique culturelle selon l'âge	140
Graphique 5.5. Pratique culturelle selon le sexe	141
Graphique 5.6. Relation entre le manque d'intérêt et le manque de temps, et le niveau de participation culturelle	145
Graphique 6.1. Évolution des courbes de participation dans la fréquentation des musées selon l'âge	154
Graphique 6.2. Évolution des courbes de participation dans la fréquentation des établissements culturels selon l'âge	154
Graphique 6.3. Évolution de la lecture de journaux selon l'âge, 1983-1994	156

Graphique 6.4.	Évolution de la lecture de magazines selon l'âge, 1983-1994	157
Graphique 6.5.	Évolution de la lecture de livres selon l'âge, 1983-1994	157
Graphique 11.1.	Un «modèle organique décentralisé» : l'exemple de Drummondville, 1989	295
Graphique 13.1.	Heures hebdomadaires moyennes, Québec, 1972-1982	335
Graphique 13.2.	Heures hebdomadaires moyennes, Québec, 1983-1996, chez les employés	336
Graphique 15.1.	Habitudes de lecture, Québec, 1983, 1989 et 1994	379
Graphique 15.2.	Sources d'information selon l'importance relative	390
Graphique 15.3.	Relation entre les sources d'information et le niveau de participation culturelle	391

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'observation des phénomènes sociaux n'est pas, comme on pourrait le croire à première vue, un pur procédé narratif. La sociologie doit faire plus que décrire les faits, elle doit, en réalité, les constituer. D'abord, pas plus en sociologie qu'en aucune autre science, il n'existe de faits bruts que l'on pourrait, pour ainsi dire, photographier. Toute observation scientifique porte sur des phénomènes méthodiquement choisis et isolés des autres, c'est-à-dire abstraits.

(MAUSS, 1971, p. 32)

L'objectif de cet ouvrage est la présentation d'informations empiriques sur le loisir moderne, sous forme d'une synthèse elle-même doublée d'une analyse sociologique fondamentale et critique. Il s'agit en quelque sorte d'un traité de sociologie empirique adapté au loisir moderne. Nous insistons : il s'agit bien d'un essai de synthèse empirique sur la question du loisir moderne, et un tel essai de synthèse se double d'une problématique sociologique d'analyse et d'interprétation.

Notre ambition est même plus large : cet ouvrage porte en fait sur l'étude empirique de la société québécoise telle qu'on peut l'observer à travers le prisme du loisir moderne. Nous espérons illustrer, par les différents chapitres que nous avons rédigés, que notre connaissance de la société québécoise se trouve diversifiée et enrichie quand on l'observe sous l'angle du loisir moderne. Non pas que des phénomènes «nouveaux» apparaissent soudainement, mais parce qu'une certaine lecture de la société est rendue possible si l'on est attentif aux multiples facettes révélées par le loisir : évolution des valeurs et des comportements, usages sociaux du temps, rapports entre les générations, nouveaux rapports au travail, dynamiques familiales et temps libre, vie culturelle locale, etc.

Mais comment donc poser la question de départ d'une véritable sociologie empirique du loisir ? Quel fil conducteur guidera notre cheminement ? Comment procéder pour établir les paramètres de l'analyse sociologique du loisir ? Dans cette introduction générale, nous répondrons à ces questions en procédant en trois temps : nous rappellerons d'abord les grandes traditions dominantes en sociologie du loisir, de manière à établir des jalons historiques de cette véritable sociologie du loisir qui s'est dessinée au cours du XX^e siècle tout particulièrement ; puis nous tenterons de dégager les principales thématiques structurelles, les paramètres dominants d'explication sociologique qu'on retrouve dans les sciences du loisir ; et enfin, sur la base de cette première sélection des grands thèmes d'étude à retenir pour la suite de notre propos, de manière à départager clairement la perspective que nous avons retenue pour établir les choix auxquels nous avons dû procéder, nous indiquerons de façon détaillée la perspective sociologique générale qui détermine le plan de l'ensemble de l'ouvrage.

LES TRADITIONS DOMINANTES EN SOCIOLOGIE DU LOISIR

Dans les paragraphes qui suivent nous résumons très succinctement les grandes traditions dominantes, les principales approches observables en sociologie du loisir, dans une sorte de revue de littérature qui s'attardera

essentiellement aux sources majeures qui ont façonné les problématiques sociologiques du loisir. Pour ce faire, nous nous inspirerons en large partie de notre ouvrage antérieur *Temps, culture et société*, dont les premiers chapitres dressent un portrait de la genèse et du développement des sciences du loisir en Occident¹.

Nous proposons de distinguer cinq grandes traditions sociologiques dans l'histoire de la sociologie du loisir : 1) la pensée américaine dominante ; 2) l'approche anthropologique également d'origine américaine ; 3) la pensée sociale britannique ; 4) la tradition inspirée de l'éducation populaire et du développement culturel ; et 5) la sociologie des temps sociaux.

La pensée américaine dominante

Dans *Temps ; culture et société* (1983) nous avons eu l'occasion de décrire longuement ce que nous avons appelé « la structure de la pensée américaine sur le loisir aux États-unis, à ses origines (1900-1930) » (p. 77 et suivantes). Nous soutenons en effet que l'essentiel de la pensée américaine actuelle sur le loisir aux États-Unis a pris sa forme et sa structure dans la période approximative des années 1900-1930.

Parmi les thèmes bien connus, mentionnons les suivants :

- Le point de départ d'une telle pensée s'appuie sur une définition de la «nature humaine» faisant appel à certains invariants fondamentaux très souvent inspirés du monde de l'enfance.
- Le «jeu» y est omniprésent, comme l'un de ces traits fondamentaux de la nature humaine, et est souvent présenté comme une sorte de tendance vitale permettant à l'homme d'exprimer ses habiletés tant motrices qu'intellectuelles ; d'où d'ailleurs une attention constante pour «l'éducation du corps et de l'esprit », et des débuts d'institutionnalisation de l'enseignement universitaire en loisir dans des facultés ou départements d'éducation physique.
- Une notion de « civilisation» est également présente : le loisir fait partie intégrante de l'idéal démocratique américain, puisqu'il permet d'atteindre des idéaux d'égalité et d'épanouissement

1. Tout particulièrement le premier chapitre, portant sur l'Angleterre, le chapitre 2 portant sur les États-Unis et le chapitre 3 portant sur la France. Nous nous référons également à un article récent que nous avons rédigé sur le sujet (Gilles PRONOVOST et Max D'AMOURS, 1990).

personnel, que seule la société américaine d'alors, perçue comme au faîte de la civilisation occidentale, pouvait assurer selon les auteurs ; sur la base de ces distinctions, le *free time* (que l'on peut traduire indistinctement, à l'origine, par «temps libre» ou «loisir») apparaissait comme le résultat direct des développements technologiques d'alors, sorte de mouvement général de croissance du temps favorable à l'exercice non seulement des libertés démocratiques, mais aussi des libertés individuelles dont le loisir était représenté comme porteur.

Or, tous ces mouvements historiques ont également mené à la mise en place d'institutions publiques et parapubliques, tels les parcs, les terrains de jeux pour enfants, les centres sportifs et culturels, des associations locales, des structures publiques municipales, etc. Le concept qui a été créé pour définir ce mouvement d'institutionnalisation du loisir est celui de *recreation* : la *recreation* désigne une activité temporellement délimitée, ayant des caractéristiques propres au jeu, et qui s'est progressivement généralisée à travers diverses institutions (PRONOVOST, 1983, p. 91). La notion de *free time* définissait ainsi le cadre évolutionniste et historique du loisir, celle de *recreation*, le mouvement de création d'institutions publiques et parapubliques.

Cette pensée sociale américaine sur le loisir, à ses origines, est le résultat d'une prospérité économique sans précédent ; elle s'appuie sur les grands mouvements humanistes et réformistes du début du siècle et accompagne l'histoire américaine des institutions récréatives publiques tout en les légitimant par un discours structuré. Il s'agit du foyer de pensée dont l'Amérique du loisir s'est longtemps nourrie et se nourrit encore. De plus, la plupart des ouvrages américains sur le loisir produits après les années 1945 s'en sont tenus, dans leurs fondements, aux thèmes majeurs de cette pensée sociale : l'idéologie américaine sur le loisir du début du siècle s'est transformée ultérieurement en modèle de représentation professionnelle.

Il en résulte qu'il est fréquent de lire des ouvrages américains de sociologie du loisir qui débutent par une introduction sur l'histoire du loisir, représentée sous le vocable du «mouvement pour la récréation» (*recreation movement*) — qui n'est nullement un mouvement social, tout au plus une histoire stéréotypée des parcs et terrains de jeux américains — et qui poursuivent par l'examen des distinctions entre «jeu» (*play*), «récréation» (*recreation*) et «temps libre» (*free time, leisure*) ; des chapitres sont également consacrés au «plein air» (*outdoor recreation*) et à la gestion des services publics locaux de loisir (*public recreation*) (KELLY, 1982 ; KANDO, 1980). Une telle tradition est également à l'origine de l'étude du loisir par

la notion «d'activités de loisir» ; par le biais des notions de *free time*, et de «jeu », l'accent est également mis sur la liberté de choix et l'importance des gratifications personnelles².

L'approche anthropologique américaine

La deuxième grande tradition sociologique d'analyse du loisir moderne est la tradition anthropologique américaine. Nous faisons tout particulièrement référence aux travaux célèbres de Robert S. Lynd et Helen Merrell Lynd (1959 et 1965) menés dans les années vingt.

Dans leur première étude de Middletown, les auteurs précisent dès le début qu'une des catégories de l'anthropologie culturelle est précisément le loisir ! Ainsi, il est expressément mentionné que «l'utilisation du loisir dans diverses formes de jeu, d'art, etc.» constitue l'un des principaux champs de l'activité humaine (1956, p. 3, 4) que l'anthropologue se doit d'analyser. On y traite ainsi des rapports entre le travail et le loisir, des modes de vie traditionnels, des «nouveaux loisirs» suscités par les innovations technologiques (voiture, radio, cinéma), des associations et clubs divers, etc. On s'appuie également sur des catégories classiques de l'analyse sociologique, par le rappel des différences observables selon les catégories d'âge, de sexe, par les fréquentes observations sur les différences de pratiques et de contenus selon les classes sociales³.

L'ensemble de ces sources majeures d'inspiration de la sociologie américaine du loisir se retrouve chez David Riesman (1950) ; la distance qui nous sépare aujourd'hui de cet auteur nous permet de mieux saisir les questions de fond qu'il avait à l'esprit, au moment où commençaient précisément à apparaître quelques travaux de sociologie du loisir. Chez lui on retrouve, indissociablement liés, une certaine perspective évolutionniste, des jugements moralisateurs sur la culture de masse, un vocabulaire emprunté aux idéologies professionnelles du loisir, tout autant qu'une approche sociologique formelle. C'est David Riesman qui, le premier, créa dans les années cinquante un groupe de recherche sur le loisir aux États-unis et entreprit une étude critique de Veblen ; il fut secondé par Rolf Meyersohn, qui fut pour sa part à l'origine d'un important courant d'études sur les «loisirs de masse» (LARRABEE et MEYERSOHN, 1958).

2. Ainsi, John Kelly (1982) écrit : «Le loisir est une activité choisie dans une relative liberté et recherchée pour la qualité de la satisfaction qu'elle procure » (notre traduction) (p. 7).
3. Voir Gilles PRONOVOST (1983, p. 100-102) où nous avons tenté de départager les grandes catégories d'analyse du loisir chez Lynd, tableau 3.

L'approche anthropologique américaine est à la source d'un important courant de réflexion qui s'est attardé à penser le loisir dans ses rapports à la culture. Elle a également inspiré la problématique de la culture de masse, à partir de laquelle les chercheurs se sont particulièrement intéressés aux phénomènes de la «standardisation », des «loisirs passifs », de la piètre «qualité» des loisirs de masse, sans oublier la question des médias dont ils ont longuement traité⁴.

La pensée sociale britannique

L'histoire des sciences du loisir en Angleterre, tout en s'inspirant tardivement de la pensée américaine, possède une certaine spécificité. En résumé très sommairement, nous avons illustré comment la question du loisir était d'abord issue des grandes études sociales britanniques menées dans l'entre-deux-guerres, et qu'elle se situait dans un cadre plus général portant sur une problématique d'amélioration des conditions économiques et sociales des classes populaires britanniques⁵.

Après 1945, ce qui caractérise la sociologie du loisir en Angleterre est conséquemment une attention plus marquée pour les politiques sociales, les questions urbaines, la gestion des services publics locaux en vue d'un meilleur environnement, dans une perspective de lutte à la pauvreté et de justice sociale. Les approches socio-historiques sont généralement plus larges que les seules approches américaines – il existe une importante tradition d'histoire britannique du loisir et de la culture populaire (CUNNINGHAM, 1980 ; MARCOLMSON, 1973 ; WALVIN, 1978) – et l'on y étudie fréquemment le loisir dans ses rapports à diverses institutions, tout particulièrement le travail et la famille. Kenneth Roberts, par exemple, un des représentants les plus illustres de la sociologie du loisir en Angleterre, consacre des chapitres aux politiques sociales relatives au loisir, en inscrivant ce dernier dans le contexte des transformations industrielles des sociétés occidentales, et traite par ailleurs des questions du travail et de la famille dans des chapitres distincts (1978, 1981).

4. Parmi les représentants de cette approche, on peut signaler T. KANDO (1980) ; il faut également mentionner l'ouvrage pionnier de E. LARRABEE et R. MEYERSON (1958) ; Meyerson lui-même a présenté un aperçu des travaux américains menés entre 1945 et 1965, dans son article publié en 1969 et cité en bibliographie.

5. Richard HOGGART (1970) est un grand représentant de cette tradition.

Péjorativement qualifiée de « conventionnelle » ou d' « orthodoxe », cette sociologie fait depuis peu l'objet d'un débat très critique ; on lui reproche principalement son manque de perspective historique.

[...] l'un des grands défauts du formalisme social, la tradition dominante de recherche en sociologie du loisir, tient à son incapacité à situer le loisir dans un contexte historique plus large et dans la structure de pouvoir des sociétés capitalistes⁶. (ROJEK, 1985, p. 3)

En contrepartie, on a proposé d'être davantage attentif aux dimensions historiques plus larges dans lesquelles s'enracinent tant le loisir lui-même que les sciences du loisir, aux phénomènes de profonde stratification sociale dont le loisir est porteur ; on a même proposé que la seule alternative valable devait emprunter à une approche néo-marxiste des questions culturelles, inspirée de l'école de Birmingham (CLARKE et CRITCHER, 1985)⁷.

Quoi qu'il en soit, par comparaison avec la tradition américaine, la tradition sociologique britannique nous apparaît plus diversifiée dans ses thèmes, plus ouverte aux questions de politiques sociales, plus large dans ses perspectives historiques et plus critique.

La tradition inspirée de l'éducation populaire et du développement culturel

Dans *Temps, culture et société* (chapitre 3), nous avons également décrit comment une tradition française spécifique avait marqué la sociologie du loisir. Encore une fois en généralisant à l'extrême, nous en concluons que la problématique de l'éducation populaire et celle des enjeux pour le temps hors travail marquent la pensée française.

Si l'on excepte les penseurs utopistes du XX^e siècle (dont l'illustre Paul LAFARGUE, 1977), c'est à Georges Friedmann que l'on doit une première analyse sociologique du loisir, essentiellement articulée autour d'une critique du « travail en miettes » et de ses effets négatifs tant sur le travail que sur le loisir. Sa perspective est celle du loisir comme compensation au travail aliéné ; le loisir ne fait pas l'objet d'une analyse directe, mais dérivée pour ainsi dire de ses thèses sur le travail (1957).

5. Nous traduisons.

6. Pour un résumé de ce débat, et pour une «réponse» de Kenneth Roberts, voir son article « Leisure and Sociological Theory in Britain », *Loisir et Société/ Society and Leisure*, 13, 1, 1990, p. 105-127.

Le représentant le plus important – et le plus réputé – de la sociologie du loisir est Joffre Dumazedier. Toujours très schématiquement, on peut dire que Dumazedier s'est efforcé de développer une sociologie autonome du loisir, détachée de la sociologie du travail, par exemple, et a tenté de déceler pour eux-mêmes les traits sociologiques essentiels du loisir. Une telle perspective le mène à l'identification des quatre «caractères» propres au loisir (libératoire, désintéressé, hédonistique et personnel), présentés comme constitutifs du loisir (1974, p. 95), ainsi qu'à celle de ses fonctions sociales spécifiques (délassement, divertissement et développement). L'approche de Dumazedier est à inscrire dans une perspective plus large de « développement culturel », dans laquelle sont prises en considération les questions des valeurs, de l'éducation permanente et de l'éducation populaire. Plus récemment, Dumazedier a mis l'accent sur le rôle du loisir en tant que sphère autonome de production de nouvelles valeurs sociales, ainsi que sur l'importance des dimensions éducatives que véhicule le loisir moderne⁸.

La sociologie des temps sociaux

Une des approches les plus classiques qu'ait empruntées la sociologie du loisir pour traiter de son objet d'étude fut la notion de « temps libre », approche que l'on retrouve aussi dans les études de budget-temps dont il sera question dans un chapitre ultérieur. En règle générale, il s'agit de distinguer plusieurs catégories de temps social (travail, école, obligations religieuses, etc.) et de retenir celui de ces temps que l'on dit «libre» principalement en raison du fait qu'il se définit comme une marge de temps discrétionnaire, disponible, par opposition aux autres catégories de temps composées surtout d'obligations diverses. Le contenu du temps libre se compose essentiellement d'activités dotées d'attributs distinctifs : liberté, satisfaction personnelle, créativité, jeu, etc.

C'est un autre trait constant des ouvrages de recherche sur le loisir que de souligner l'émergence progressive d'un ou de plusieurs temps spécifiques du loisir ; l'hypothèse centrale veut que le temps de loisir ait été l'objet d'une différenciation, d'une spécification progressive depuis la révolution industrielle ; le temps libre serait ainsi une des catégories de temps résultant du réaménagement progressif de l'ensemble des temps

8. La pensée de Dumazedier est naturellement plus étayée et complexe ; nous renvoyons à ses principaux ouvrages cités en bibliographie ainsi qu'à l'analyse que nous en avons faite dans Gilles PRONOVOST (1983), *Temps, culture et société*, p. 148-159.

hors travail en fonction de la centralité croissante du temps industriel. Ce temps a fait l'objet de luttes sociales et politiques constantes, d'abord autour des enjeux pour la réduction du temps de travail, puis de la recherche explicite de nouvelles valeurs et de nouveaux rapports sociaux, comme l'ont rappelé Nicole Samuel (1984) et Joffre Dumazedier (1988). Historiquement, le temps libre a été conçu comme un temps «gagné» sur le travail, d'abord souvent indistinctement associé au temps scolaire, au repos, à la récupération physique, au «divertissement», mais acquérant progressivement des finalités et des contenus qui lui sont propres et d'où est issu, en partie, le loisir moderne. Un tel processus historique ne s'est cependant pas fait d'un seul coup, bien entendu ; il a été traversé de crises économiques, dont celle de 1929 ; il a composé avec la naissance et la croissance des industries culturelles – cinéma, radio, music-hall, télévision, etc. ; il a été infléchi par ce qu'on a appelé la culture de masse⁹. Comme nous l'avons rappelé, les ouvrages sociologiques américains font d'ailleurs régulièrement la distinction entre le temps consacré au loisir et issu d'un processus historique associé à un phénomène de civilisation moderne – *free time* ou *leisure time* – et le contenu des activités de loisir caractérisé par des attributs de jeu – *recreation*.

Plus encore, un tel temps, maintenant nettement constitué, a généré ses propres contenus et ses propres valeurs ; c'est Joffre Dumazedier qui a eu le mérite de le souligner avec vigueur :

Le temps libéré du travail productif d'abord conçu comme simple complément réparateur des forces productives tend à devenir de plus en plus un temps décisif privilégié où s'élaborent des valeurs collectives nouvelles. Celles-ci accroissent l'exigence d'expression de l'individualité et tendent à réduire les contraintes du travail, puis de toutes les autres obligations institutionnelles.

(DUMAZEDIER, 1982, p. 343)

La sociologie du loisir a souvent présenté le temps du loisir comme le seul véritable temps qui soit consacré au développement personnel, à l'expression culturelle et à la poursuite d'activités d'autoformation.

En résumant sommairement, une telle notion de temps implique ainsi plus ou moins explicitement les aspects suivants :

- un processus historique de formation du loisir moderne, la plupart du temps débutant avec la révolution industrielle, en vertu duquel la spécificité du loisir est attribuée précisément à ce trait historique ;

9. Nous avons nous-même décrit un tel processus dans le cas de l'Angleterre, des États-unis, de la France et du Québec, dans Gilles PRONOVOST (1983).

- un processus de différenciation structurelle des temps sociaux, d'où surgirait progressivement un temps propre, identifiable au seul loisir ;
- un processus d'identification de traits psychologiques particuliers attribués aux activités poursuivies pendant un tel temps libre.

LES GRANDES THÉMATIQUES STRUCTURELLES

Le résumé de la section précédente est évidemment trop succinct pour rendre justice aux auteurs que nous avons cités, et c'est d'autant plus vrai pour ceux que nous avons ignorés. Il nous permet cependant d'entrevoir la grande richesse et la diversité des approches sociologiques du loisir. Sur la base de ce survol rapide, voici comment nous apparaissent ce que nous appellerons «les grandes thématiques structurelles» de la sociologie du loisir. Nous entendons par là comment se dessine une sorte de table des matières des catégories sociologiques majeures auxquelles il a été fait appel pour interpréter le loisir moderne.

Une perspective socio-historique

L'une des critiques sévères qui ont été adressées aux chercheurs du loisir fut de souligner l'absence en maints ouvrages de contexte historique et sociologique. Au dire des critiques, le loisir est trop souvent présenté comme un phénomène isolé ou encore « unique », et donc sans passé historique véritable. L'insistance sur le caractère « contemporain » du loisir, la recherche des traits uniques et distinctifs du loisir ont contribué à cette absence relative de perspective historique. De nombreux ouvrages tiennent pour acquise la formation du loisir moderne. En ce cas les critiques se sont fait fort de rappeler les quelques travaux historiques sur le loisir, d'insister sur les transformations profondes qu'ont connues les sociétés occidentales et de situer la formation du loisir moderne dans le contexte de tels changements. On doit néanmoins reconnaître que la plupart des travaux font appel à une perspective socio-historique plus ou moins large ayant pour fonction de définir la genèse et la formation du loisir moderne. On peut dire que la sociologie du loisir s'est constituée en tentant d'abord de dégager les grands paramètres socio-historiques qui ont donné naissance au loisir. À cet égard on peut relever quatre grands scénarios d'explication qui ont été soulevés.

- 1) Nous avons eu l'occasion de signaler le cas du « mouvement pour la récréation » américain (*recreation movement*), sorte de

reconstitution stéréotypée de la création des institutions publiques américaines, contexte historique sommaire dans lequel est située l'émergence du temps libre. À l'inverse, un certain nombre de manuels, surtout américains, ont longuement disserté sur la pérennité du loisir tout au cours de l'histoire ; Adam et Eve jouissaient déjà de « temps libre », les Grecs, les Romains également, etc., de sorte que l'on a présenté le loisir comme une sorte de phénomène universel dont seuls quelques détails pratiques auraient changé au cours de l'histoire... Cette fois la spécificité du loisir disparaît au profit de son « essence ». Bien peu de véritables historiens ont même pris la peine de critiquer une telle perspective a-historique, tant elle prend de raccourcis avec l'histoire, tant elle néglige la contribution de travaux majeurs et surtout tant elle est superficielle.

- 2) On connaît également l'importance accordée aux changements technologiques dans la définition de la « civilisation » du loisir. L'une des caractéristiques du loisir serait d'avoir été en quelque sorte produit par les changements techniques et technologiques, d'avoir surgi de l'industrialisation. Un tel discours mettant l'accent sur les seuls facteurs techniques du changement social a maintenant été davantage nuancé et fait appel à de nombreuses autres variables socio-historiques. On a critiqué le caractère réducteur de cette approche, son caractère évolutionniste, et rappelé la définition plutôt pauvre du changement social qu'elle sous-tend. Au crédit de la sociologie du loisir il faut néanmoins reconnaître la prise en considération d'un minimum de perspectives historiques ; bien peu de travaux ne tiennent pas compte des facteurs historiques majeurs que sont l'industrialisation, les changements technologiques, les grandes luttes syndicales pour la réduction du temps de travail, les transformations dans les systèmes de valeurs, etc., même si leurs propos sur le sujet sont trop brefs et prennent des raccourcis avec l'histoire. Comme les historiens eux-mêmes se montrent encore peu pressés de procéder à l'histoire du loisir, le problème a d'autant plus d'acuité.
- 3) Le troisième scénario que l'on peut distinguer s'inspire de la sociologie des temps sociaux. Il s'agit cette fois d'expliquer la formation du loisir moderne par un processus de différenciation structurelle des temps sociaux, tributaire du processus plus large de différenciation des sociétés modernes qu'a décrit Talcott Parsons. Comme l'écrit Luhmann, « la différenciation des systèmes sociaux par rapport à leur environnement produit du temps » (1982, p. 292) ; sa thèse est d'ailleurs celle-ci :

Les sociétés complexes élaborent des horizons temporels plus larges, plus abstraits et davantage différenciés que les sociétés plus simples. [...] C'est pourquoi elles peuvent mieux synchroniser une diversité de systèmes historiques à l'intérieur d'une même société (1982, p. 297).

- 4) Le quatrième scénario que l'on peut dégager porte sur une perspective socio-historique faisant état de ce que Dumazedier appelle «la dynamique productrice du loisir » en vertu de laquelle il distingue (1974, p. 55) : d'une part le progrès scientifique et technique, lequel mène à l'accroissement du temps libre ; et d'autre part des changements socioculturels, lesquels mènent à la régression des contrôles institutionnels et à l'émergence de «ce nouveau besoin social de l'individu à disposer de lui-même» (1974, p. 56). Christian Lalive D'Épinay *et al.* (1983, p. 51-53) proposent pour leur part de différencier « quatre niveaux de la réalité sociale dans la production des phénomènes du loisir et du temps libre » : l'appareil de production conduisant à un « dédoublement de l'activité de consommation » ; les rapports sociaux et plus particulièrement des conflits de classe et de nouveaux mouvements sociaux (par exemple le féminisme, nouveaux retraités, etc.) ; les systèmes symboliques renvoyant notamment à la diminution de l'éthos du travail, à l'émergence de valeurs hédonistes, à l'éthos de l'épanouissement personnel, etc. ; l'organisation de l'espace, tout spécialement le phénomène de l'urbanisation.

Comme on peut le constater, ce dernier scénario intègre en quelque sorte la perspective historique qui prend son point de départ dans l'industrialisation des sociétés occidentales, reprend le facteur technologique comme facteur explicatif central tout en le situant dans une perspective de causalité plus large, et fait implicitement appel à la sociologie des temps sociaux.

En résumé, « mouvements pour les parcs », explication techniciste du changement social, différenciation des temps sociaux et perspective de changements structurels nous apparaissent comme constituant les quatre principaux schémas de référence auxquels ont fait appel les sociologues du loisir pour expliquer la formation du loisir moderne.

Définitions et fonctions¹⁰

Il est notoire que les études du loisir se sont constamment interrogées sur la « définition » même du loisir. Dans leur vaste majorité, les chercheurs ont proposé leur propre définition du loisir ou ont repris les théories dominantes en sciences du loisir. En généralisant quelque peu, on peut départager un certain nombre d'approches bien connues.

D'abord une approche qu'on pourrait qualifier de « résiduelle » et qui met l'accent sur la disponibilité du temps : le loisir est identifié à un temps disponible, hors du travail et des obligations familiales notamment ; une telle approche a mené à des études du loisir par le concept du temps et du temps libre dont nous avons parlé antérieurement.

Ensuite une approche par les études d'activités : le loisir est plus ou moins identifié aux activités pratiquées dans le temps libre ; un certain nombre de « sous-champs » ont parfois été définis — le sport, les pratiques culturelles — en rapport avec le loisir, ou par-fois en marge de celui-ci ; dans la perspective américaine, il est alors question de *recreation* ; une telle approche est placée devant la difficulté d'établir une distinction claire entre les activités « de loisir » et celles de « non-loisir ». La classification la plus célèbre est celle de Dumazedier, lequel propose de distinguer des « intérêts culturels » : intérêts esthétiques, intellectuels, manuels, physiques et sociaux (1966) ; en fait, cette classification est plus large et s'appuie sur une tentative d'opérationnalisation des valeurs du loisir moderne dans le cadre d'une théorie du développement culturel.

Enfin, on a rapidement compris que les significations et les motivations étaient souvent plus importantes que le seul inventaire des activités pratiquées pendant le temps libre, d'où un développement récent et important des approches mettant plutôt l'accent sur les définitions par les attributs psychologiques, présentés comme traits distinctifs du loisir : caractère agréable, spontané, ludique, libre, etc. Ce faisant, la psychologie du loisir tout particulièrement peut être interprétée comme l'aboutissement d'une formalisation croissante des notions de sens commun déjà présentes dans la pensée américaine sur le loisir, décrite antérieurement ; les travaux en langue anglaise ont fortement insisté sur

10. Cette section sur les définitions et les fonctions est une version légèrement remaniée de ce qui a été publié dans Gilles PRONOVOST et Max D'AMOURS (1990), p. 16 et 17.

ces dimensions et sont allés très loin dans leur insistance sur les traits de liberté (*freedom*) que dénoterait le loisir, au point que dans une perspective psychologique ultime, le loisir ne s'identifierait à rien d'autre qu'à un «état d'âme», un «état d'esprit». On peut aussi donner l'exemple des quatre « caractères » des activités de loisir selon Dumazedier : caractères libérateur, désintéressé, hédonistique et personnel ; celui-ci n'hésite d'ailleurs pas à écrire que « le système de caractères que nous allons exposer est spécifique, il est constitutif du loisir ; en son absence, celui-ci n'existerait pas » (1974, p. 95).

Bien qu'incomplète, cette énumération laisse entrevoir la diversité et finalement l'intérêt de cette constante préoccupation pour une définition du loisir. Les études du loisir ont su constamment se questionner sur leur objet et son contenu. Mais la conclusion usuelle des critiques a été de souligner le caractère quelque peu simpliste des définitions, leur approche décidément peu sociologique ainsi qu'en certains cas l'absence de vérifications empiriques crédibles. De plus, il n'est pas assuré que ce questionnement sur l'objet ait été finalement très fécond en développements conceptuels puisque, en règle générale, ils s'éloignent grandement des théories sociologiques usuelles.

Loisir et culture

Une autre tradition importante aborde le loisir par le truchement de la notion de culture : en ce cas, la revue des ouvrages à laquelle nous avons procédé ci-dessus permet de distinguer deux orientations principales : la première s'inspire implicitement ou explicitement de la notion américaine de culture de masse, soit pour aboutir à une critique sévère du loisir moderne, soit pour proposer une sorte de concept élitiste du loisir (DE GRAZIA, 1962) ; la seconde, des notions de culture au sens anthropologique ou sociologique du terme, ou encore des notions de développement culturel, de changements de valeurs pour faire du loisir un des champs majeurs d'étude des changements culturels dans les sociétés contemporaines.

Outre les études anthropologiques américaines déjà citées, l'approche la plus célèbre et certainement la plus importante est celle de Joffre Dumazedier, qui a explicitement reconnu sa filiation avec les travaux de Riesman et Meyerson (DUMAZEDIER et BOUILLIN-DARTEVELLE, 1991, p. 130 et 131). Rappelons que Dumazedier s'appuie à la fois sur une démarche anthropologique et une perspective d'intervention et de planification en matière de culture. Pour ce qui est de la perspective anthropo-

logique, Dumazedier a proposé de départager divers niveaux de la réalité culturelle (la culture prise dans son ensemble, les valeurs et les «intérêts culturels »), de manière à permettre une analyse empirique du changement culturel dans la société française ; plus récemment il a été amené à proposer un cadre d'analyse et de réflexion portant de manière globale sur « la révolution culturelle du temps libre » (1988).

On a de plus en plus distingué des subcultures, des communautés culturelles, des groupes sociaux spécifiques, pour aborder la question des différences culturelles dans les modèles de comportements reliés au loisir : culture «populaire» ou «bourgeoise», groupes ethniques, culture des jeunes, culture ouvrière, etc. Il s'agit d'un champ en plein développement (KANDO, 1980 ; LALIVE D'ÉPINAY, 1983).

Loisir et rapports entre les institutions

Une autre caractéristique structurelle des approches sociologiques du loisir est l'importance donnée non seulement à l'étude du loisir en lui-même, dans ses significations, valeurs et fonctions, mais également dans ses *rapports* avec d'autres institutions sociales. Les principales institutions auxquelles les sociologues du loisir ont été particulièrement attentifs sont les suivantes :

- 1) Le travail : on connaît les origines tout au moins françaises de la sociologie du loisir, profondément enracinée dans les questions reliées au travail ; il s'agit de départager les fonctions propres au loisir de celles du travail, d'analyser leurs interrelations, leur autonomie, etc.¹¹ ; l'étude des rapports entre le travail et le loisir a constitué un champ d'investigation privilégié en sociologie du loisir, notamment en ce qui concerne les aspects suivants :
 - l'émergence du temps libre à travers les transformations du travail lui-même, phénomène qui a donné naissance à un important courant de la sociologie des temps sociaux ;
 - la place sinon moins centrale, du moins beaucoup plus relative qu'occupe le travail aujourd'hui ; comme on l'a écrit, «le travail a le bras moins long », c'est-à-dire n'est plus omniprésent dans la vie de la population (Loos ET ROUSTANG,

11. L'un des textes les plus classiques sur le sujet est certainement celui de Joffre DUMAZEDIER (1972), cité en bibliographie ; mentionnons également E.O. SMIGEL (1963) et S. PARKER (1983).

1986) ; cette approche s'est souvent appuyée sur l'étude des changements de valeurs sociales générales et des valeurs du travail en particulier ;

- les rapports d'opposition, de complémentarité ou de «neutralité» qu'entretiennent le loisir et le travail (PARKER, Stanley, 1976, chap. 5) ;
- l'influence du loisir sur le travail lui-même.

Nous reviendrons plus en détail sur ce thème dans le chapitre qui est consacré aux rapports entre le loisir et le travail.

- 2) La famille : les travaux sur les rapports entre la famille et le loisir ont connu un développement important dans les années soixante-dix, tout particulièrement en Angleterre grâce aux travaux de Rhona et Robert Rapoport (1975 et 1976) ; il s'agit essentiellement de s'interroger sur les fonctions différentes que remplit le loisir à l'égard de la famille au cours des diverses phases des cycles de vie. Nous reviendrons également en détail sur ce thème.
- 3) La religion : l'étude des rapports du système religieux et du loisir s'enracine dans la tradition américaine ; ce sont souvent les communautés religieuses qui ont été à l'origine des premières institutions récréatives locales (terrains de jeux par exemple) et qui ont cherché à définir des affinités entre les valeurs religieuses et la pratique de loisirs « sains »¹² ; en Angleterre les premiers clubs ouvriers ont souvent été le fait de membres du clergé anglican ; et l'on connaît l'importance accordée à l'encadrement cléricale du loisir au Québec avant les années soixante ; c'est pourquoi on trouve parfois, presque uniquement dans les ouvrages d'origine britannique ou américaine, une brève étude de l'éthique puritaine du travail et du loisir, des considérations sur les fêtes religieuses, etc.
- 4) Le sport : en vertu des origines mêmes des premières institutions américaines d'enseignement universitaire, ainsi que de l'importance de l'éthique protestante dans les fonctions données au loisir, le sport a fait l'objet de considérations fréquentes, au point qu'il s'agit maintenant d'une branche spécialisée de la

12. Une certaine tradition théologique américaine s'est même développée sur le sujet : voir Joseph PIEPER (1964), *Leisure, The Basis of Culture*, New York, Pantheon Books, 131 p.

sociologie qui entretient de moins en moins de relations avec la sociologie du loisir ; ce n'est que dans la tradition essentiellement anglophone que l'on retrouve des textes du genre *Sport as leisure* (le sport en tant que loisir), dans lesquels on insiste sur l'utilisation du loisir à des fins de pratiques sportives pour la santé, les activités de mise en forme, etc.

- 5) L'éducation : la prise en compte des questions éducatives a connu des développements importants avec les ouvrages de Dumazedier sur «la société éducative » (1976) ; il est maintenant de plus en plus fréquent de souligner comment le loisir remplit des fonctions d'éducation et d'information complémentaires, sinon cruciales, par rapport au système scolaire ; la plupart des ouvrages récents contiennent ainsi des chapitres portant sur «l'éducation au loisir» et sur le loisir en tant que lieu d'apprentissage et d'éducation. Encore ici nous ne développons pas davantage puisque nous reviendrons sur le sujet.
- 6) L'économie : même si cela s'est fait plus tardivement, on lit de plus en plus d'ouvrages qui consacrent des pages à l'étude sociologique des dimensions économiques du loisir ; on est tout particulièrement attentif à l'importance des dépenses de consommation consacrées au loisir, aux loisirs de nature commerciale, à l'économie des spectacles, à l'évolution de la consommation. Ce thème fera l'objet d'un chapitre complet.

Il va de soi que d'autres institutions sociales sont considérées. Nous n'avons repris que celles qui ressortent le plus clairement dans les ouvrages classiques de la sociologie du loisir.

Politiques sociales, services publics, programmation

L'intérêt plus marqué pour les politiques sociales provient nettement de la tradition britannique, tandis que les travaux américains prédominent quant à l'attention portée à la programmation et aux services publics.

Pour ce qui est des politiques sociales, les travaux caractéristiques traitent de manière large des politiques les plus appropriées pour la mise en place d'équipements, de services et de programme récréatifs et culturels : Sur quels principes appuyer l'intervention des pouvoirs publics locaux et centraux ? Quels objectifs poursuivre dans un contexte de rareté des ressources ? Une certaine planification du loisir est-elle possible ?

Peut-on échapper à un libéralisme de laisser-faire ? Comment éviter le contrôle politique sur le loisir et la culture¹³ ?

Les travaux d'origine américaine, pour leur part, font davantage porter leurs considérations sur l'envergure actuelle des services publics en matière de loisir, de parcs urbains et de plein air. On se rappellera que les premiers services publics américains datent du siècle dernier et que dès le début de ce siècle on publiait des ouvrages sur les fondements des politiques locales en matière de loisir, s'appuyant d'ailleurs sur des enquêtes urbaines de qualité. En conséquence, les quelques passages consacrés à ces questions dans les ouvrages de nature sociologique (alors que prolifèrent des ouvrages de nature administrative sur la gestion des services publics) traitent essentiellement de la taille actuelle des services publics américains, de la place qu'occupent les arts et la culture dans la vie locale, ainsi que des tendances les plus marquantes, dont l'attention aux populations défavorisées, l'importance du soutien des bénévoles et la nécessité d'actions globales et intégrées. Des chapitres sont invariablement consacrés au plein air (*outdoor recreation*), aux parcs régionaux et fédéraux et à l'environnement naturel (par exemple l'ouvrage de John KELLY, 1982, chapitres 19 et 20).

Les grands déterminants socio-démographiques

Il n'est pas d'analyse sociologique qui ne soit attentive aux grands déterminants socio-démographiques. En règle générale, on doit reconnaître qu'à quelques exceptions près les ouvrages de sociologie du loisir sont peu explicites sur le sujet ; ils insistent tellement sur les dimensions de « liberté de choix » et de « besoins de la personne » que les rappels sont parfois diffus tout au long du texte. Bien évidemment, ils tiennent compte cependant des profondes différences de comportements et de significations selon l'âge et le sexe.

De même, la perspective des « cycles de vie » a été fréquemment utilisée, particulièrement dans les travaux d'origine britannique, et plus tardivement aux États-Unis : à l'exemple des travaux cités sur la famille, il s'agit d'étudier les transformations de contenu, d'importance et de significations du loisir, selon que l'on est jeune, à l'âge adulte, près de la retraite, etc. Cette perspective connaît actuellement un renouveau certain,

13. Sur ce sujet, outre les ouvrages de Stanley PARKER et Kenneth ROBERTS, déjà cités, signalons l'ouvrage suivant qui a été tout particulièrement marquant : Michael DOWER *et al.* (1981), *Leisure Provision and People's Needs*, London, HMSO, Dept. of Environment, 152 p.

témoin les nombreux travaux qui traitent des phénomènes liés aux générations (dont les travaux de Claudine Attias-Donfut, cités au chapitre 3).

Les travaux d'origine européenne sont très explicites dans leur analyse du loisir du point de vue des classes sociales. A cet égard, on peut presque dégager un continuum : à un extrême, les travaux (essentiellement d'origine anglophone) mettent l'accent sur les différences de comportements et de modes de vie selon les emplois, les occupations ou les milieux de travail ; à l'autre extrême, les approches néo-marxistes insistent sur la différenciation profonde selon les classes sociales. Selon ces perspectives, on y verra des « différences », une « hiérarchie », des « césures », des « structures de classe ».

Si la sociologie du loisir est d'abord et avant tout une sociologie urbaine du loisir, on a pu lire toutefois des analyses inspirées de la sociologie de l'espace social, et portant sur les différences observables entre villes et campagnes. Dumazedier (1974), par ailleurs, plaide pour une intégration de l'espace de loisir dans l'espace urbain (centres culturels, parcs, terrains de sport). On a aussi discuté des rapports entre le milieu rural et le milieu urbain à travers l'étude du phénomène des vacances et des voyages. De manière globale enfin, on peut également rappeler les travaux déjà cités traitant des différences dans les modes de vie, selon les milieux culturels et les subcultures.

Scénarios d'avenir

Les années soixante et soixante-dix ont connu une importante vogue de travaux dits de futurologie et de prospective. Il y eut ce modèle que nous avons qualifié de « techniciste », mettant l'accent sur le rôle crucial des changements techniques dans l'évolution des sociétés ; c'est d'un tel modèle que se sont souvent inspirées les études du loisir. Un autre modèle plus global a été utilisé, qui fait appel à une sorte de définition de la société : société postindustrielle, importance donnée à l'information scientifique et technique, etc. (très souvent inspiré des études de Daniel Bell).

Or, on n'a pas assez souvent fait remarquer que c'est d'une réflexion sur les transformations techniques en cours dans les sociétés contemporaines pendant les années soixante et soixante-dix qu'est née la notion de « civilisation du loisir » (avec en arrière-plan diffus, faut-il le rappeler, la notion américaine de « démocratie » issue des penseurs du début du siècle). On a trop fréquemment oublié que cette notion fut élaborée dans la période de l'après-guerre, surtout dans les années soixante, au moment où se publiaient une série d'ouvrages majeurs sur « la société industrielle »

ou postindustrielle ; l'époque était aux travaux de futurologie et de prospective, et ce n'est pas un hasard si la notion de civilisation du loisir a connu son essor à cette période. Le loisir a été alors présenté dans des termes que l'on pourrait qualifier d'utopistes, les chercheurs du loisir ayant souvent joué au prophète de bonheur ou de malheur : nouvel âge du loisir, société d'abondance, réduction draconienne du temps de travail, etc. En comparant l'état actuel des sociétés occidentales à ce que nous en prédisaient les travaux des prospectivistes des années soixante, y compris ceux qui ont prédit la société des loisirs, force est de constater la désuétude de leurs propos.

La sociologie du loisir est porteuse d'une définition de l'avenir sous la forme de divers scénarios : celui de la réduction constante du temps de travail, celui d'une nouvelle civilisation, celui d'une révolution culturelle, etc.

Kenneth Roberts (1981) fait la distinction entre un scénario «optimiste» (élévation du niveau de vie, le travail devient plus gratifiant, extension du loisir), et un scénario «pessimiste» (limites à la croissance, contraintes écologiques, etc.) ; il opte quant à lui pour un scénario modéré : il prédit une croissance indéniable du loisir, ce dernier est appelé à occuper une place plus grande qu'avant, mais il rappelle le danger de généralisation abusive ; nous nous dirigeons, ajoute-t-il, non pas vers une société *du* loisir, mais vers une société *avec* le loisir comme composante indéniable.

Plus récemment, c'est aux changements de valeurs que l'on a fait appel pour expliquer les transformations en cours. Ainsi, Christian Lalive D'Épinay écrit que «à partir d'un certain stade du processus, la consolidation du temps libre à l'intérieur de tous les grands cycles [...], la consommation et la culture de masse, produisent une vision nouvelle de l'homme et du monde» (1991, p. 169) ; il est question d'un nouvel ethos en vertu duquel le travail n'est plus la seule composante de la définition de l'identité, le loisir conquiert son autonomie par rapport au travail, le «je» devient une norme suprême. On peut rappeler également l'ouvrage récent de Dumazedier (1988) sur «la révolution culturelle du temps libre».

DIMENSIONS D'ANALYSE DES SOCIÉTÉS MODERNES

Nous espérons avoir démontré, trop rapidement il est vrai, comment la tradition d'analyse sociologique du loisir, malgré les critiques sévères dont elle a été l'objet, est porteuse d'une riche histoire d'analyse et d'inter-

prétation. Le chercheur ne part pas de zéro, il dispose d'une documentation considérable dont il peut s'inspirer, des recherches empiriques innombrables ont été menées.

Cette section porte maintenant sur le choix des dimensions d'analyse que nous avons retenues dans cet ouvrage. Nous nous sommes inspiré à la fois de ce que nous avons appelé les grandes thématiques structurelles observables dans la sociologie du loisir, de la critique que nous en faisons, ainsi que de notre propre lecture sociologique des phénomènes sociaux. Pour ce faire, nous avons écarté la recherche préalable d'une «définition» du loisir, pour la raison que dans la tradition sociologique du loisir, les «définitions» qui ont été proposées s'écartent généralement d'une analyse sociologique formelle, sont réductrices, psychologisantes, et même moralisantes.

Nous avons plutôt abordé le phénomène du loisir en nous posant la question suivante : «Dans la mesure où le loisir est un phénomène fortement intégré à nos sociétés modernes, quelles sont les dimensions les plus stratégiques auxquelles on fait habituellement appel pour étudier précisément les phénomènes sociaux dans la tradition sociologique ? ». L'une des réponses les plus «classiques» consiste à établir des niveaux sociologiques d'analyse relativement spécifiques — ceux que l'on distingue généralement en sciences sociales quand on veut procéder à une étude assez globale — pour ensuite les aborder dans leurs rapports les uns aux autres, et dans leur intégration à la société.

À cet effet, nous proposons de distinguer au minimum les niveaux analytiques suivants, lesquels représentent autant de dimensions d'analyse de toute société moderne, et que nous reprendrons pour l'étude sociologique du loisir : le système culturel, l'action sociale, la personnalité sociale, les acteurs sociaux et le système social.

Le système culturel

Le système culturel peut se définir sommairement comme l'ensemble symbolique structuré des manières de penser, de sentir et d'agir, apprises **et** partagées par une pluralité de personnes, servant à constituer ces personnes en collectivités particulières et distinctes, et donnant légitimité générale aux institutions, groupes et activités.

À l'intérieur du système culturel, on peut distinguer notamment :

- les mythes ; les symboles ; les croyances ;
- l'univers des valeurs sociales : manières collectives de penser et d'agir en fonction de ce qui est jugé le plus important dans une société ;
- les normes sociales : principes d'action, reliés à des situations concrètes ; règles pratiques d'action, assorties de sanctions positives et négatives ;
- les modèles d'action :
modèles généraux de conduites et de comportements, en fonction de la situation de l'acteur, de son statut, du contexte, du lieu, etc. Les modèles d'action correspondent en quelque sorte à des systèmes d'attentes quant aux manières de se conduire dans une situation donnée.

Le système culturel dominant propre à une société donnée peut également faire place à des sous-systèmes particuliers, relatifs à des groupes, des milieux, des univers d'activités, ou encore caractérisés par des variations quant à la centralité d'une ou de plusieurs valeurs, ou normes. On peut parler en ce cas de « sub-cultures » : culture ouvrière, cultures régionales, culture propre aux jeunes, etc.

L'action sociale

L'action sociale peut se définir comme l'ensemble des comportements, conduites et activités structurés et orientés selon les valeurs, les normes et les modèles d'action.

On peut y distinguer :

- des fondements quant à son orientation :
les fondements renvoient au système culturel (valeurs, normes, etc.) pour la légitimation et la structuration de l'action ; ils correspondent également à une sélection de modalités symboliques d'organisation du déroulement de l'action ;
- des modalités de structuration ;
- des règles formelles ou informelles ;
- des rituels, séquences d'action plus ou moins complexes ;
- des stéréotypes.

La personnalité sociale

Le concept de personnalité sociale renvoie à l'intégration, dans un même sujet individuel, des éléments du système culturel. La personnalité sociale forme elle aussi un système de comportements organisés selon deux composantes majeures :

- les rôles sociaux, c'est-à-dire l'intégration des normes et des modèles de comportements propres à une fonction ou à une position donnée ; les rôles sociaux peuvent encore être définis comme un ensemble d'attentes et de réponses, observable dans une suite d'interactions sociales, et structuré autour du statut respectif des participants ; un seul individu peut jouer plusieurs rôles (homme, époux, père, mécanicien, jardinier amateur, etc.) plus ou moins intégrés et entrant parfois en conflit, selon les situations et les contextes ;
- les statuts sociaux, c'est-à-dire la position qu'occupe un individu dans la structure sociale, position définie par rapport à des critères sociaux d'évaluation ; on peut distinguer des statuts prescrits (par exemple liés à l'âge et au sexe) et des statuts acquis (par exemple la position dans l'échelle des occupations).

La personnalité sociale suppose un processus général de socialisation : «processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socioculturels de son milieu, les intègre à la structure de la personnalité sous l'influence d'expériences et d'agents sociaux significatifs, et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre» (ROCHER, Guy, 1969, tome 1, p. 119). Dans l'analyse de la personnalité sociale il faut tenir compte des agents et des milieux de socialisation (famille, groupes d'amis, école, médias, etc.), ainsi que des mécanismes de socialisation : formes de transmission des valeurs, mécanismes d'apprentissage, contrôles sociaux, sanctions, etc.

Les acteurs sociaux

Par «acteurs sociaux», on entend essentiellement un agent unique ou collectif dont l'action est déterminée par le système culturel ou le système social, notamment quant à sa légitimité, ses orientations et les conditions pratiques d'exercice des activités.

Il existe une pluralité d'acteurs, plus ou moins différenciés. On peut notamment distinguer :

- les groupes sociaux, formels et informels, primaires et secondaires ;
- les collectivités et les communautés (locales, de quartier, etc.) ;
- les classes sociales ;
- les associations ;
- les professions ;
- les groupes de pression et de revendication ;
- les mouvements sociaux.

Le système social

Le système social renvoie à l'ensemble des conditions d'organisation nécessaires à l'action sociale et aux acteurs sociaux. Le système social joue un rôle fondamental dans le fonctionnement et la stabilité d'une société :

- il assure les conditions minimales d'organisation et de fonctionnement, en servant à régler les problèmes de stabilité, d'adaptation, de communication, de contrôle, etc. ;
- il permet l'intégration des membres en s'assurant que tous partagent un minimum de mêmes valeurs ; c'est la fonction de stabilité normative, assurée en dernière instance par le sous-système juridique ;
- il permet la coordination des parties ou unités, par une intégration interne des sous-systèmes (par exemple par l'intégration du système juridique et du système politique) ;
- il assure l'adaptation à l'environnement, notamment par le sous-système économique, l'organisation du temps, la structuration de l'espace, etc.

Dans le système social on peut distinguer :

- des éléments de structuration (appelés aussi structures sociales) : «canaux par lesquels passe la culture pour se transcrire et se réaliser dans la vie concrète d'une société et de ses membres» (ROCHER, 1969, tome 2, p. 313) ;
- des éléments de fonctionnement, servant à régler les problèmes de stabilité, d'intégration, d'adaptation et de communication du système social.

Une société est un type de système social qui contient en lui-même les préalables essentiels pour son maintien comme système autosubsistant, sur une longue période historique, et qui assure la socialisation et l'intégration de ses membres.

Les rapports entre le système culturel et le système social s'expriment par le concept clé d'institutionnalisation : traduction des normes et des valeurs dans des formes concrètes d'organisation (par exemple le système scolaire, le droit).

Entre le système social et le système de la personnalité, les rapports fondamentaux sont exprimés par le concept de rôle social : modalités d'appartenance et d'intégration des sujets individuels.

On peut distinguer les principaux éléments suivants du système social, lesquels forment autant de « sous-systèmes » :

- les temps sociaux :
modalités de différenciation, d'organisation, de structuration et de représentation du temps propres à un groupe ou à une société ;
- l'espace social :
modalités de différenciation, d'organisation, de structuration et de représentation de l'espace : ville, campagne, etc. ;
- le système économique :
modalités d'organisation de la production et de la consommation. Dans la plupart des théories sociologiques, les sociétés modernes sont caractérisées entre autres par la prédominance des structures économiques, par leur centralité par rapport aux valeurs, aux idéologies, à l'action sociale, aux mouvements sociaux ;
- le système juridique :
système explicite de normes impératives destiné à régir les rapports entre les individus et les groupes, dont le principal définisseur est l'État (par la législation), le principal interprète est le système judiciaire, et le principal organisme chargé de son application est le système policier ;
- le système politique :
système orienté vers l'atteinte des buts et des objectifs (sociaux, culturels, économiques, etc.) que se donne une collectivité. On peut distinguer entre autres l'organisation politique générale, l'État et ses instances subsidiaires, le phénomène de la répartition et du contrôle du pouvoir ;

— les idéologies :

ensemble structuré de discours et de significations, lié à la position des acteurs sociaux, ayant notamment pour fonctions de justifier ou de proposer des modèles d'action, de masquer les contradictions et les conflits, et de donner une représentation cohérente de la société ;

— les institutions et les organisations :

structures possédant une certaine permanence et une certaine stabilité ; elles manifestent un agencement ordonné, complexe, relativement stable ; elles sont la traduction pratique, concrète résultant du processus d'institutionnalisation (par exemple le système scolaire, la famille), ou encore du processus de structuration particulier à l'un ou l'autre des éléments du système social (par exemple les entreprises de production, dans le système économique). Dans la théorie sociologique, cependant, des distinctions plus complexes s'imposent entre «institutions» (structures sociales possédant une certaine permanence, légitimée par les valeurs et les normes) et «organisations» (souvent entendues en un sens plus restreint que celui d'institutions).

PLAN DE L'OUVRAGE

Cette présentation de quelques concepts généraux de la sociologie en amènera plusieurs à nous taxer de « fonctionnaliste » ou, tout au moins, on nous reprochera de ne choisir qu'une perspective sociologique particulière. Certains se demanderont pourquoi d'autres concepts ont été écartés. Il y a une part de vérité dans ces remarques, dans la mesure où, contrairement à la plupart des ouvrages de sociologie du loisir, nous prenons le parti, dès le départ, d'indiquer tout au moins le fil sociologique conducteur qui est le nôtre. De plus, nous prenons également le parti d'asseoir notre plan de travail sur des concepts qui au moins ont le mérite d'être reconnus comme étant véritablement sociologiques, ils ne renvoient pas à un amalgame de notions de sens commun. Par ailleurs, il ne s'agit ici que d'un fil conducteur général. On verra rapidement que chacun des chapitres que nous avons retenus supposent à leur tour une perspective sociologique spécialisée : sociologie de la culture, sociologie de l'action, sociologie politique, sociologie économique, etc.

Sur la base de ces quelques distinctions théoriques¹⁴, que nous n'avons bien entendu fait qu'esquisser à larges traits, l'ouvrage est divisé en cinq parties précisément calquées sur de telles distinctions ; à des fins purement liées à la présentation des chapitres, nous avons subdivisé en deux la quatrième partie portant sur l'étude du système social : l'une portant davantage sur les structures, l'autre sur les rapports du loisir aux institutions sociales. Certaines parties sont plus détaillées que d'autres, essentiellement en fonction des données empiriques disponibles ou de L'état actuel de notre réflexion ; il y a en tout quinze chapitres. Dans certains cas nous nous sommes explicitement fondé sur la revue des ouvrages à laquelle nous venons de procéder, en la développant davantage en introduction à l'analyse d'un thème particulier (dans le cas du système politique, du travail, etc.).

La seule énumération des chapitres indiquera déjà les champs que nous avons délaissés, tant la tâche était immense. C'est ainsi que nous avons dû nous résigner à ne pas traiter de la question des rôles sociaux et de la personnalité sociale, même si dans le chapitre 6 sur les générations nous y faisons allusion à quelques reprises, et même si nous traitons fréquemment de la question des stéréotypes masculins et féminins, c'est-à-dire des rôles sociaux. Nous avons également laissé de côté l'étude de l'espace social pour la raison qu'elle nous aurait entraîné dans une sorte de sociologie urbaine du loisir que nous n'étions pas en mesure de mener à terme. Nous avons aussi écarté provisoirement l'étude des idéologies, des rapports du système juridique aux formes populaires de loisir. Dans l'étude des institutions sociales, nous avons dû nous restreindre à celles qui nous semblaient les plus pertinentes. Quelques chapitres, enfin, ne traitent que de certains aspects de la dimension sociologique plus large dont ils relèvent (par exemple, dans le cas des significations sociales, relevant ultimement des changements culturels).

La première partie situe le loisir dans le contexte plus large du système culturel des sociétés contemporaines. Une des dimensions fondamentales de toute société étant la culture, il apparaît qu'il n'est pas possible de traiter du loisir moderne sans considérer ses rapports à la culture ; il s'agit d'une tradition importante de la sociologie du loisir, comme nous venons de l'illustrer. Deux chapitres y sont consacrés. Le premier chapitre traite d'abord de la configuration globale donnée au loisir, et qui vise à exprimer une représentation générale de la nature de

14. Il va sans dire que chacune de ces dimensions pourrait faire l'objet d'un traité de sociologie ! Nous reconnaissons notre dette à l'ouvrage de Guy ROCHER (1969), 3 tomes.

l'homme, de son identité et de son avenir, c'est-à-dire : du mythe. Sur le plan du système culturel, le mythe du loisir propose aux individus et aux institutions une représentation d'ensemble de la nature de l'humanité, fournit des points de repère (par exemple l'imagerie de la nature) et comporte même une dimension salvatrice. Le chapitre 2 se concentre essentiellement sur les rapports qu'entretient le loisir avec les grandes valeurs sociales, et sur la traduction de ces valeurs dans les comportements quotidiens par les notions de significations, normes et systèmes d'attente. Au terme de ce chapitre, le lecteur devrait pouvoir situer la place qu'occupe le loisir dans l'ensemble des valeurs sociales, identifier les grandes motivations sous-jacentes qui en découlent et reconnaître les différences observables selon les divers milieux. S'appuyant sur la présentation de données empiriques, ce chapitre vise à faire prendre une distance analytique et critique par rapport aux notions de sens commun régulièrement véhiculées à propos du loisir, puisqu'il s'agit précisément de prendre ces notions de sens commun comme objet d'analyse sociologique. La fonction de distance critique que poursuit cette première partie est donc stratégique pour le reste de l'ouvrage.

La deuxième partie porte sur l'action sociale. Les valeurs et les significations du loisir moderne ont mené à la constitution d'un champ de pratiques sociales et culturelles de plus en plus complexe ; le loisir moderne ne renvoie pas uniquement à des valeurs, mais aussi à des comportements quotidiens que la tradition sociologique du loisir recouvre par la notion d'activités de loisir et que de façon plus fondamentale on peut aborder sous l'angle des grandes modalités de structuration de l'action. Trois chapitres sont consacrés à cette partie. Le premier d'entre eux (le chapitre 3) traite des modalités de structuration symbolique de l'action sociale, c'est-à-dire : le jeu. Dans la tradition sociologique, les notions d'acteur, de mise en scène, tout particulièrement, sont abondamment utilisées. Le jeu renvoie aux modalités fondamentales par lesquelles l'action sociale est structurée. Le chapitre suivant (chapitre 4) aborde la structuration de l'action sociale sous l'angle de la ritualisation ; ce processus, aux frontières du symbolisme et du déroulement concret des actions quotidiennes, renvoie à la régularisation des séquences de comportements, dans des suites ordonnées reconnues et acceptées de tous ; nous traiterons de certains rituels de base, puis nous aborderons les rites d'interaction, de déplacement et d'agression, avant de terminer sur le thème de la fête, dont la particularité est de constituer un phénomène global reprenant jeu, symbolisme et rituels. Le dernier chapitre de cette section (chapitre 5) porte essentiellement sur une synthèse empirique des grandes tendances dans les pratiques de loisir de la population québécoise, et renvoie pour ce faire aux principaux sondages qui ont été menés sur cette question.

Cette étude des «activités de loisir» est située dans le contexte plus large des fondements de l'action sociale et des grands déterminants sociaux qui la sous-tendent.

La troisième partie porte sur les acteurs en présence, les agents collectifs dont la légitimité et les orientations influencent fortement le développement du loisir moderne. On peut schématiquement distinguer deux grandes catégories d'acteurs sociaux : ceux qui sont engagés dans la mise en place ou le développement des structures, ceux qui s'identifient plutôt par leurs pratiques plus ou moins spécifiques de loisir ; dans un premier cas, il s'agit d'étudier les acteurs du loisir en rapport avec les structures sociales faisant l'objet de la quatrième partie et, dans le second cas, avec l'action sociale et les comportements quotidiens faisant l'objet de la deuxième partie. C'est pourquoi le chapitre 6 traite des véritables acteurs quotidiens du loisir, ceux qui, par leurs valeurs, leur culture et leurs modes de vie, façonnent la réalité vécue du loisir moderne ; à cet effet nous avons commodément fait la distinction entre les différents cycles et âges de la vie, pour aborder principalement la question des jeunes et de leurs rapports au loisir, celle des femmes, des personnes «d'âge moyen» et des personnes âgées ; nous avons choisi, non pas d'aborder séparément chacune de ces catégories d'acteurs, mais de les étudier plutôt dans une perspective qui met l'accent sur les rapports entre les générations, les sexes et les cycles de vie. Alors que le chapitre 7 porte sur les travailleurs en loisir et le marché de l'emploi, le chapitre 8 aborde le sujet des associations volontaires et des bénévoles ; dans ces deux cas il s'agit de décrire les grandes caractéristiques sociodémographiques de cette catégorie d'acteurs et d'analyser leurs tâches, fonctions et rôles respectifs dans la structuration et le développement du loisir.

La quatrième partie traite des structures sociales dont est tributaire le loisir moderne, ou dont il est constitutif. Les valeurs et les pratiques quotidiennes associées au loisir sont à ce point développées dans les sociétés modernes qu'elles ont mené en quelque sorte à la création de structures publiques et parapubliques visant essentiellement à la mise en œuvre de services, programmes et activités. De plus, une proportion significative du temps quotidien et annuel est maintenant consacrée au loisir, de même qu'une part importante du budget est consacrée à la consommation : le loisir fait partie intégrante des structures du temps et de l'économie. Trois chapitres composent cette partie : le chapitre 9 présente les grandes tendances empiriques dans l'emploi du temps des Québécois, et y situe la place relative et l'importance du temps consacré au loisir ; le chapitre 10 porte sur l'équipement et le budget des ménages, et situe le loisir dans l'univers de la consommation ; et enfin le chapitre 11 s'attarde à la présentation des structures publiques et parapubliques consacrées au

loisir, dresse l'historique de leur formation et décrit leurs fonctions proprement politiques, les différents niveaux d'intervention, dans le contexte de ce qui devrait idéalement relever d'une véritable sociologie politique du loisir et de la culture.

La cinquième et dernière partie porte sur les rapports qu'entretient le loisir avec certaines institutions sociales ; on a vu qu'il s'agit là d'un trait caractéristique de la tradition sociologique du loisir. Il n'était pas possible de les aborder toutes, de sorte que nous avons choisi de nous attarder soit à celles que la tradition sociologique d'analyse a particulièrement retenues en raison notamment des rapports étroits qui les lient au loisir, soit à celles qui nous semblent avoir peu été prises en considération et à propos desquelles le loisir apporte un éclairage intéressant. Le chapitre 12 porte sur la famille moderne et ses rapports au loisir, essentiellement sur le plan de l'interaction entre la diversité des formes familiales et des formes de loisir. Le chapitre 13 traite des rapports étroits du travail et du loisir ; après une revue de la documentation sur le sujet, il s'agira surtout de décrire quelques tendances empiriques que nous avons relevées dans nos propres recherches, dans une perspective de sociologie du temps. Le chapitre 14 traite des dimensions éducatives du loisir, puisque le temps libre peut constituer un temps privilégié d'éducation, de formation et d'autoformation. Le chapitre 15, enfin, porte sur la question des usages des médias dans le temps libre ; la consommation des médias occupe souvent près de la moitié du temps libre, de sorte qu'il est nécessaire d'en traiter dans le cadre d'un tel ouvrage, non pas du point de vue des « industries culturelles », mais de celui des usages sociaux des médias.

Une *bibliographie sélective* que nous avons particulièrement soignée accompagne chacun des chapitres. Elle représente notre choix des références les plus importantes qui ont marqué la sociologie du loisir, celles que nous jugeons les plus significatives ; il va de soi que la mise à jour fait également état des publications les plus récentes. Nous n'avons pas hésité à l'occasion à répéter certains titres, pertinents pour plus d'un chapitre. Dans certains cas, une référence qui ne se retrouve pas dans le chapitre où elle est mentionnée peut facilement être repérée dans un des chapitres précédents. Des références ponctuelles ont également été ajoutées en notes de bas de page.

BIBLIOGRAPHIE

- BARNETT, Lynn A. (dir.) (1994), *Research About Leisure : Past, Present and Future*, 2^e éd., Champaign, Ill., Sagamore Publishing, 272 p.
- BELLEFLEUR, Michel (1986), *L'Église et le loisir au Québec avant la révolution tranquille*, Québec, PUQ, 221 p., biblio.
- BERGER, Peter S. (1973), *Comprendre la sociologie*, Paris, Éditions Resna, 264 p.
- BOSSERMAN, Phillip et KUTCHER, Louis, « Leisure and the Coming of Postindustrial Society », dans ARCHER, Margaret S. (dir.) (1974), *Current Research in Sociology (suppl. to Current Sociology/ La sociologie contemporaine)*, Paris/La Haye, Mouton, p. 109-146.
- BURTON, T. L. et JACKSON, E.L. (dirs.) (1989), *Understanding Leisure and Recreation : Mapping the Past, Charting the Future*, State College, PA, Venture Publ., 653 p.
- CHARLESWORTH, James Clyde (dir.) (1964), *Leisure in America. Blessing of Curse*, Philadelphia, The American Academy of Political and Social Science.
- CHEEK, Neil H. et BURCH, William R. (1976), *The Social Organization of Leisure in Human Society*, New York, Harper & Row, 283 p.
- CHEEK, Neil H. et al. (1976), *Leisure and Recreation Places*, New York, John Wiley, 182 p.
- CLARKE, John et CRITCHER, Ch. (1985), *The Devil Makes Work : Leisure in Capitalist Britain*, Chicago, Univ. of Illinois Press, 245 p.
- «Critique et perspectives de la recherche en loisir/Leisure Research : Critical Evaluation and Perspectives» (1990), *Loisir et Société/Society and Leisure*, 13, 1.
- CUNNINGHAM, Hugh (1980), *Leisure in the Industrial Revolution c. 1780 — c. 1880*, London, Croom Helm, 222 p.
- DE COSTER, Michel et PICHAULT, François (1985), *Le loisir en quatre dimensions*, Bruxelles, Editions Labor, 221 p.
- DE GRAZIA, Sebastian (1962), *Of Time, Work and Leisure*, New York, The Twentieth Culture Fund, 559 p.
- DOWER, Michael, RAPOPORT, Rhona, STRELITZ, Ziona et KEW, Stephen (1981), *Leisure Provision and People's Needs*, London, HMSO, Dept. of Environment, 152 p.
- DUMAZEDIER, Joffre (1962) *Vers une civilisation du loisir ?* Paris, PUF, 318 p.
- DUMAZEDIER, Joffre (1974) *Sociologie empirique du loisir*, Paris, Seuil, 269 p.
- DUMAZEDIER, Joffre (1982) «Temps sociaux, temps libre», *Loisir et société/Society and Leisure*, 5, 2, p. 339-361.
- DUMAZEDIER, Joffre (1988), *La révolution culturelle du temps libre*, Paris, Méridiens Klincksieck, 312 p., annexe, index.
- DUMAZEDIER, Joffre (en collaboration avec Roselyne BOUILLIN-DARTEVELLE) (1991), « Commentaires », *Sociétés*, p. 127-144.
- DUMAZEDIER, Joffre et GUINCHAT, Claire (1965), *Les sciences sociales et l'organisation du loisir. Guide documentaire II 1959-1964*, Toulouse, Ed. Cujas, 91 p.

- DUMAZEDIER, Joffre et GUINCHAT, Claire (1969), «La sociologie du loisir. Tendances actuelles de la recherche et bibliographie internationale (1945- 1965) », dans *Current Sociology/La sociologie contemporaine*, Paris, Mouton, 127 p.
- DUMAZEDIER, Joffre et RIPERT, A. (1966), *Loisir et culture*, Paris, Seuil, 398 p.
- DUMAZEDIER, Joffre et SAMUEL, Nicole (1976), *Société éducative et pouvoir culturel*, Paris, Seuil, 298 p.
- DUNNING, Eric et ROJEK, Chris (dir.) (1992), *Sport and Leisure in the Civilizing Process : Critique and Counter-critique*, Basingstoke, Macmillan, 289 p.
- ELIAS, Norbert et DUNNING, Eric (1994), *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard.
- FRIEDMANN, Georges (1957), *Le travail en miettes*, Paris, Gallimard, 374 p.
- GAGNON, Pierre et BLACKBURN, Hélène (1995), *Le loisir... Un défi de société... Une réponse aux défis collectifs*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 362 p.
- GOODALE, Thomas L. et WITT, Peter A. (dir.) (1986), *Recreation and Leisure : Issues in an Era of Change*, rev., State College, PA, USA, Venture Publ., 423 p.
- GROVER, K. (dir.) (1992), *Hard at Play : Leisure in America, 1840-1940*, Amherst, Mass., Univ. of Massachusetts Press, 262 p.
- HOGGART, Richard (1970), *La culture du pauvre*, Paris, Éd. de Minuit.
- HORNA, Jarmila (1994), *The Study of Leisure. An Introduction*, Toronto, Oxford Univ. Press, 290 p.
- KANDO, Thomas M. (1980), *Leisure and Popular Culture in Transition*, St. Louis, C.V. Mosby, 343 p.
- KAPLAN, Max (1960), *Leisure in America. A Social Inquiry*, New York, John Wiley, 350 p.
- KAPLAN, Max et BOSSERMAN, Philip (dir.) (1971), *Technology, Human Values and Leisure*, Nashville, Abingdon Press, 256 p.
- KELLY, John R. (1982), *Leisure*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall, 426 p.
- KELLY, John R. (1983), *Leisure Identities and Interactions*, London, Allen and Unwin, 205 p.
- KELLY, John (1987), *Freedom to Be. A New Sociology of Leisure*, New York, Mac-Millan, 248 p.
- KELLY, John et GODBEY, Geoffrey (1992), *The Sociology of Leisure*, State College, Penn., Venture Publ., 528 p.
- LAFARGUE, Paul (éd. 1977), *Le droit à la paresse*, Paris, Maspéro, 153 p.
- LALIVE D'ÉPINAY, Christian et al. (1983), *Temps libre, culture de masse et culture de classes d'aujourd'hui*, Lausanne, Editions Pierre-Marcel Faure, 255 p.
- LALIVE D'ÉPINAY, Christian (1991), «Loisir : dynamique et différenciation sociale », *Sociétés*, 32, p. 163-171.
- LANFANT, Marie-Françoise (1972), *Les théories du loisir*, Paris, PUF, 254 p.
- LARRABEE, Eric et MEYERSON, Rolf (dir.) (1958), *Mass Leisure*, Glencoe, Ill., The Free Press, 429 p.

- LEVASSEUR, Roger (1982), *Loisir et culture au Québec*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 187 p.
- «Loisir et culture populaire au Québec, 19^e et 20^e siècles» (1983), *Loisir et Société*, 6, 1.
- Loos, Jocelyne et ROUSTANG, Guy (1986), «Le travail a le bras moins long : de la dépendance à l'interdépendance des champs», *Loisir et société/Society and Leisure*, 9, 2, p. 291-313.
- LUHMANN, Niklas (1982), *The Differentiation of Society*, New York, Columbia Univ. Press, 482 p., biblio., index.
- LUNDBERG, Georges A., KOMAROVSKY, M. et MCINERNEY, M.A. (1969), *Leisure : A Suburban Study*, New York, Agathon Press.
- LYND, Robert S. et LYND, Helen Merrell (1959), *Middletown. A Study in American Culture*, New York, Harcourt and Brace, 550 p.
- LYND, Robert S. et LYND, Helen Merrell (1965), *Middletown in Transition. A Study Cultural Conflicts*, New York, Harcourt, Brace and World, 604 p.
- MARCOLMSON, Robert W. (1973), *Popular Recreations in English Society 1700-1850*, Cambridge, Cambridge Univ. Press.
- MAUSS, Marcel (1971), *Essais de sociologie*, Paris, Minuit, 252 p.
- MEAD, Margaret (sept. 1957), «The Pattern of Leisure in Contemporary American Culture», *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 313, p. 11-15.
- MEYERSON, Rolf (1969), «The Sociology of Leisure in the United States : Introduction and Bibliography, 1945-1965 », *Journal of Leisure Research*, 1, 1, p. 53-74.
- MOMMASS, H. et al. (dir.) (1995), *Leisure Research in Europe : Methods and Traditions*, Wallingford, Oxon (UK), Cab International, 304 p.
- PARKER, Stanley (1976), *The Sociology of Leisure*, London, Allen and Unwin, 157 p.
- PARSONS, Talcott (1974), *Le système des sociétés modernes*, Paris, Dunod, 170 p.
- PRONOVOST, Gilles et D'AMOURS, Max (1990), «Les études du loisir : Pour une nouvelle lecture de la société », *Loisir et Société/ Society and Leisure*, 13, 1, p. 15-38.
- PRONOVOST, Gilles (1983), *Temps, culture et société*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 333 p.
- PRONOVOST, Gilles, ATTIAS-DONFUT, Claudine et SAMUEL, Nicole (dir.) (1993), *Temps libre et modernité. Mélanges en l'honneur de Joffre Dumazedier*, Québec/ Paris, Presses de l'Université du Québec/L'Harmattan, 404 p.
- RAPOPORT, R., RAPOPORT, R. N. (1975), *Leisure and The Family Life Cycle*, London, Routledge and Kegan Paul, 386 p.
- RAPOPORT, Rhona et ROBERT, N. (1976), *Dual-Career Families Re-examined : New Integration of Work and Family*, London, Martin Robertson, 382 p.
- RIESMAN, David (1950), *The Lonely Crowd*, New Haven, Yale Univ. Press, 386 p. (trad. fr. : *La foule solitaire*, Paris, Arthaud, 1964, 387 p.).

- ROBERTS, Kenneth (1978), *Contemporary Society and the Growth of Leisure*, London, Longman, 191 p.
- ROBERTS, Kenneth (1981), *Leisure*, 2^e éd., London, Longman, 140 p.
- ROBERTS, Kenneth et OLSZEWSKA, Anna (dir.) (1989), *Leisure and Life-style. A Comparative Analysis of Free Time*, London, Sage, 200 p.
- ROCHER, Guy (1969), *Introduction à la sociologie générale*, Montréal, HMH, 3 tomes ; 554 p.
- ROJEK, Chris (1985), *Capitalism and Leisure Theory*, London, Tavistock, 208 p.
- ROJEK, Chris (1995), *Decentring Leisure. Rethinking Leisure Theory*, London, Sage, 215 p.
- SAMUEL, Nicole (1984), *Le temps libre, un temps social*, Paris, Méridien, 207 p.
- SMIGEL, Erwin Orson (dir.) (1963), *Work and Leisure : A Contemporary Social Problem*, New Haven, College and University Press, 208 p.
- STOKOWSKI, Patricia A. (1994), *Leisure in Society. A Network Structural Perspective*, London, Villiers House, 141 p.
- SUE, Roger (1980), *Le loisir*, Paris, PUF (Que sais-je ?, 1871), 127 p.
- SUE, Roger (1982), *Vers une société du temps libre ?*, Paris, PUF, 175 p.
- «Temps libre/Dumazedier» (1991), *Sociétés*, 32.
- TOURAINÉ, Alain (1969), «Loisirs, participation sociale et innovation culturelle », dans TOURAINÉ, Alain, *La société post-industrielle*, Paris, Denoël, p. 261-306.
- VEAL, A.J. (1992), *Research Methods for Leisure and Tourism*, London, Longman.
- VEBLEN, Thorstein (1970), *Théorie de la classe du loisir*, Paris, Gallimard, 278 p.
- WALVIN, James (1978), *Leisure and Society 1830-1950*, London, Longman, 181 p.
- WILSON, John (1980), «Sociology of Leisure », *Annual Review of Sociology*, 6, p. 21-40.

Première partie

CULTURE ET SIGNIFICATIONS

© 1997 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Québec, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca

Tiré de : *Loisir et société*, Gilles Pronovost, ISBN 2-7605-0960-5 • DA960N

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

Chapitre 1

LE MYTHE DU LOISIR¹

Seul un horizon circonscrit par les mythes donne son unité à une civilisation.
(Nietzsche)²

INTRODUCTION

Comme nous l'avons indiqué dès l'introduction, les mythes, les symboles et les croyances font partie du système culturel. Le départ d'une sociologie du loisir suppose que, si l'on s'en tient précisément à l'étude partielle de la nature et de la place qu'occupe le loisir au sein de l'ensemble culturel, on sera attentif à un niveau d'analyse qui se caractérise par sa globalité.

Tel est bien le mythe, que nous définirons de la manière suivante : «symbolisme d'ensemble qui confère une totalité significative à quelques dimensions critiques de l'existence humaine ». Le mythe se caractérise d'abord par sa généralité ; il ne s'agit pas de symboles épars ou isolés, d'une quelconque attribution de sens à un phénomène isolé. Il s'agit d'une

1. Ce chapitre reprend et adapte un chapitre de notre thèse de doctorat, traitant de ce thème (PRONOVOST, Gilles, mai 1997).
2. *La naissance de la tragédie*, Paris, Gonthier, 1964, p. 149.

totalité de signification, d'une figuration symbolique d'ensemble. De plus, c'est la marque du mythe que de porter sur des dimensions critiques de l'existence humaine. « Sa fonction », écrit Eliade, « est de révéler des modèles et de fournir ainsi une signification au monde et à l'existence humaine. Aussi son rôle dans la constitution de l'homme est-il immense » (1963, p. 177). En d'autres termes, le mythe fournit une figuration générale de la société, de ses origines, de son développement, de ses finalités, ou encore tente d'organiser des définitions de la nature de l'homme et de son identité.

On a discuté de la pertinence d'un tel concept pour l'étude des sociétés contemporaines. Le mythe ne serait-il pas propre aux cultures d'autrefois ? Ne disposons-nous pas maintenant d'instruments conceptuels plus appropriés pour comprendre les modes de vie ? Nous nous proposons uniquement d'utiliser ce concept de mythe, tel que nous venons de le définir très sommairement, et d'en vérifier la pertinence ainsi que l'intérêt pour une meilleure compréhension du loisir moderne. On pourra aussi se référer aux ouvrages de Mircea Eliade, dont nous nous inspirons, dans lesquels l'auteur traite explicitement de la survivance des mythes et de leur camouflage actuel. De surcroît, la montée des croyances populaires ésotériques de toutes sortes devrait nous inciter à chercher à comprendre la nature mythique de certains comportements.

1.1. ÉLÉMENTS DE MYTHOLOGIE POPULAIRE DU LOISIR

On ne peut qu'être frappé de la présence de thèmes mythiques dans les représentations du loisir et dans le discours des chercheurs eux-mêmes : n'est-il pas question de « civilisation », de bonheur, de nature humaine ? N'y a-t-il pas une sorte d'idéalisation de l'homme et de sa destinée dans les divers discours tenus à propos du loisir ? N'y a-t-il pas une représentation de l'avenir ? L'objet des paragraphes qui suivent est précisément de décrire quelques-uns des thèmes proprement mythiques que l'on peut retracer à propos du loisir. On peut considérer qu'il s'agit d'une première esquisse d'une mythologie populaire du loisir.

1.1.1. La désacralisation du travail et le thème du temps

La vraie « chute dans le Temps » commence avec la désacralisation du travail ; c'est seulement dans les sociétés modernes que l'homme se sent prisonnier de son métier, car il ne peut plus échapper au Temps. Et parce qu'il ne peut tuer son temps dans les heures de travail, c'est-à-dire alors qu'il jouit de sa véritable identité sociale, il s'efforce de

sortir du Temps dans ses heures libres ; d'où le nombre vertigineux de distractions inventées par les civilisations modernes.

(Eliade, 1967, p. 35).

Le travail est véritablement «désacralisé», il n'est plus lié aux modèles ancestraux ni aux dieux, il ne consiste plus en l'accomplissement de la volonté divine, ni en la reprise incessante du premier geste mythique. Les travaux empiriques, au premier chef ceux de John Golthorpe, ont abondamment confirmé la désaffection des ouvriers pour le travail : celui-ci n'est plus défini comme «l'essence de l'homme », mais est rapporté à ses fonctions instrumentales. Il a pour objet d'apporter certains avantages économiques et sociaux qui permettront à l'ouvrier de faire par la suite ce qui est important à ses yeux. D'une fonction sacrée, le travail est passé à une fonction utilitaire.

La conséquence la plus importante, dit Eliade, est tout d'abord une perte d'identité : l'homme ne se reconnaît plus dans son travail, c'est ailleurs qu'il se cherchera. Mais il y a aussi une « chute dans le temps », en ce sens que le geste humain du travail est détaché de l'univers sacré d'où il tirait autrefois son sens premier. Il y a une césure profonde entre les garants méta-sociaux et la quotidienneté des hommes. Les activités coutumières ne sont plus liées aux activités rituelles telles que transmises par la tradition. Dans cet espace, dans cette fissure entre le monde sacré et le monde profane, s'introduit l'histoire.

Le divorce, le hiatus profond entre une signification mythique, originelle, du travail humain et sa réduction à une fonction instrumentale introduit une certaine perception de la durée. L'homme, détaché de ses dieux, seul avec lui-même, à moins de chercher refuge dans les sectes et les croyances millénaristes, se perçoit comme inscrit dans le temps qui passe, qui coule inexorablement. Le temps renvoie à l'une des premières dimensions mythologiques de l'homme contemporain. «C'est surtout en analysant l'attitude du moderne à l'égard du temps qu'on peut découvrir le camouflage de son comportement mythologique » (Eliade, 1967, p. 31). Car si c'est par la désacralisation du travail que s'insère le temps, c'est toute l'activité humaine qui, peu à peu, en est affectée, se voit doublée d'une sorte de coefficient temporel inéluctable.

Dans le cas du loisir, la conscience du temps est manifeste, à commencer par l'une des notions les plus communes qui servent à le désigner : *temps libre*. À tant insister sur la notion de liberté du temps, on a oublié le rapport fondamental au temps lui-même. La chute dans le temps libre est peut-être l'envers de la désacralisation du travail. La conscience du temps libre, comme *temps*, renvoie à la durée.

1.1.2. L'évasion et la sortie hors du temps

Un des thèmes mythiques les plus persistants du loisir est celui de l'évasion, la fuite dans l'instant et la sortie hors du temps. Le loisir semble constituer l'expérience privilégiée de l'évasion. Contraintes journalières, vie quotidienne, maisonnée, tracas de toutes sortes, tout cela est à oublier l'espace d'un instant. Dans le système des significations sociales du loisir, dont nous traiterons au chapitre suivant, cette dimension est fondamentale et récurrente. Cinéma, balades, lectures, voyages, danse sociale, plein air, etc., les occasions ne manquent pas pour fuir le temps, sinon fuir la vie elle-même. Sous de multiples formes, le loisir est la recherche de l'envers du quotidien. Car comment qualifier autrement cette quête de «distractions», ce désir de tuer le temps ? Eliade ne proposait-il pas de définir ainsi la lecture, le cinéma et l'écoute de la radio ?

Comme on le verra encore dans le chapitre sur les significations sociales, le thème de l'évasion est fortement présent dans le discours populaire sur le loisir. On peut interpréter ce fait par une dimension mythologique du temps. Au temps *libre* correspond une fuite symbolique, au passage du temps s'oppose l'oubli du temps dans des activités diverses, au quotidien, une a-quotidienneté, à la durée, une suspension symbolique du temps qui passe.

1.1.3. La quête de l'identité

Un autre trait du mythe du loisir se dessine en ce que non seulement il traduit une volonté d'échapper symboliquement au temps et à l'histoire, mais en plus il renvoie à une véritable quête d'identité. Il est bien évident que le jour où l'homme n'est plus défini par son travail, ou par ce que les dieux ont fait de lui, il doit chercher ailleurs une définition de lui-même. Le loisir lui en fournit une occasion privilégiée. On peut en citer deux manifestations : la quête des origines et la définition de l'homme « naturel ».

C'est le rituel de la fête qui peut servir d'exemple à cette recherche des origines. Notons tout d'abord que l'une des fonctions importantes de la fête est l'ordonnance du temps (Eliade, 1969). Elle introduit un certain rythme dans le déroulement du temps quotidien, elle ordonne le cycle de la durée. En un certain sens, la fête est la mesure du temps. Les exemples ne manquent pas, à commencer par «le temps des fêtes», dont la nostalgie envers l'enfance perdue est évidente, car ce sont évidemment les adultes qui cherchent à retrouver leur passé. Un tel retour périodique à l'enfance perdue, dans son émerveillement originel, sa simplicité symbolique, s'observe également dans d'autres dimensions symboliques de la

fête : suspension des rivalités, vœux de bonheur et de paix, sociabilité intense, familles réunies.

Une autre manifestation de cette quête d'identité s'observe dans une certaine définition de la nature humaine, dont le loisir est porteur. Rappelons entre autres que le loisir est régulièrement perçu, dans les milieux populaires tout au moins, comme «la vraie vie », une «deuxième vie ». Il est le lieu d'une totalité de définition, d'une globalité symbolique servant de référence privilégiée pour la définition de l'homme : «l'homme naturel», «vrai», tel qu'en lui-même, autonome de manière absolue, qui a échappé aux contraintes du temps et de l'espace. L'enfance sert souvent d'ailleurs de référence pour reconnaître les critères de naturalité humaine.

Ainsi, cette définition de l'identité humaine, telle que véhiculée par le mythe du loisir, est organisée selon un axe majeur : à l'un des pôles, c'est le retour symbolique à l'origine, par cette recherche du monde perdu de l'enfance ou encore par la quête de la nature humaine originelle. À l'autre pôle, c'est un univers symbolique organisé selon des finalités de libération du temps, orienté vers des marques extérieures de naturalité et de vérité. La nature humaine est paradoxalement recherchée, ou «retrouvée» avant le temps de l'homme - son enfance - ou à la sortie de celui-ci, hors du temps.

1.1.4. Le mythe de la nature

La nature constitue l'une des grandes figures mythiques de notre temps ; le loisir y est étroitement associé. On peut en distinguer trois aspects principaux.

En premier lieu, en conformité avec ce qui précède, la nature offre l'occasion d'un retour symbolique aux sources de la naturalité. La nature représente ce qui est pur, bon, simple, «naturel ». Elle constitue une référence privilégiée pour la définition de l'homme, car elle est dotée d'attributs que chacun peut plus ou moins s'approprier par un contact étroit ou régulier.

En deuxième lieu, la nature représente fréquemment le pôle positif d'un continuum qui va de la vie à la mort, s'exprimant sous diverses formes : maladie-santé, stress quotidien-vigueur, et même sous la forme d'une opposition ville-campagne.

En troisième lieu, la nature fournit à l'espèce humaine des normes et des modèles de conduite. Ici, on peut évoquer autant les contes et les fables que les diverses occasions où les animaux, les insectes et les plantes sont les figurants principaux pour exprimer la moralité d'une conduite.

Plus généralement, la nature constitue une référence importante pour la détermination des véritables besoins humains. Elle est l'exemple du bonheur, de la quiétude, de la beauté et de la paix, elle constitue l'horizon des conduites humaines idéales, frontière symbolique d'un monde nouveau.

1.1.5. La régénération et la santé

Le mythe du loisir porte encore sur l'affirmation de propriétés thérapeutiques diverses. Ce thème n'est pas sans rapports avec le précédent. L'évasion, le contact avec la nature, une définition vitaliste ou originelle de la nature humaine trouvent leur confirmation dans diverses propriétés thérapeutiques attribuées au loisir. On peut les considérer au moins sur trois plans.

Il y a d'abord le thème inévitable et omniprésent de la santé physique. La principale source de régénération est identifiée au sport et à l'activité physique. On conviendra que les exemples ne manquent pas ! La nature est également associée à certaines propriétés curatives avouées : le « grand air », l'air « pur », les senteurs nouvelles, l'odeur du vent, le bruit des arbres, sont régulièrement représentés comme apportant des effets bénéfiques sur les individus.

Activités physiques et nature se voient par ailleurs dotées de dimensions curatives associées à une santé que l'on pourrait qualifier de « santé psychologique ». On parlera « d'hygiène mentale », de bonne forme morale et intellectuelle. En bout de piste, on n'hésitera pas à reconnaître des effets majeurs sur l'état d'esprit, sinon sur les états d'âme !

En plus de la régénération, de la revitalisation physique, mentale et spirituelle associées à l'activité physique et au contact avec la nature, on peut identifier une autre portée curative liée symboliquement au loisir : celui-ci contribuerait à ce que l'on pourrait appeler la « santé sociale ». En effet, il est aisé de retracer de nombreux discours de sens commun, surtout de la part des adultes à propos des jeunes, accordant au loisir des capacités de « formation du caractère », de discipline, sinon d'ordre et de paix. Il est courant d'associer encore le loisir à des fonctions de prévention de la délinquance et de la criminalité, le loisir étant représenté comme un facteur d'intégration sociale.

À toutes ces vertus, on peut encore en ajouter quelques autres. Ainsi, le loisir a été perçu comme contribuant à contrer l'oisiveté, le tabagisme, sinon l'alcoolisme. Il n'y a pas longtemps on pouvait encore lire dans des ouvrages classiques de la littérature scientifique portant sur le loisir

l'affirmation des effets bénéfiques de ce dernier sur la démocratie, le moral, les solidarités communautaires et même pour contrer le «matérialisme³».

1.1.6. La civilisation et les temps nouveaux

Comme il en est de tout mythe, celui du loisir se rattache à un nouveau monde, à venir ou en voie de réalisation. Il a une portée eschatologique. Le loisir implique, recèle l'affirmation d'une nouvelle forme de société, dont le contenu est identifiable aux grands thèmes déjà présentés : identité retrouvée, santé, naturalité, etc. Dans l'Introduction générale, nous avons eu l'occasion de souligner comment la sociologie du loisir, tout particulièrement, est porteuse de scénarios d'avenir, que l'on peut interpréter ici comme une sorte de rationalisation sociologique de l'eschatologie implicite, sous-jacente au mythe du loisir.

Contrairement aux représentations religieuses ou sacrées de l'avenir, cette eschatologie véhiculée par le loisir se sécularise. Une telle caractéristique n'est pas propre au loisir. Elle emprunte à divers mythes séculiers qui fondent une nouvelle civilisation à venir sur les technologies modernes, sur la libération du travail, etc. La notion de « libération » est omniprésente dans les représentations du loisir.

1.2. LA LITTÉRATURE EN LOISIR COMME VÉHICULE DU MYTHE

On n'aura pas été sans remarquer que la littérature en loisir, rapidement présentée dans l'Introduction générale, reprend en tout ou en partie la plupart des thèmes mythiques qui viennent d'être évoqués. Non pas que toutes les traditions que nous avons distinguées reprennent de tels propos, non pas que ce que nous avons appelé les grandes thématiques structurelles ne renvoient qu'à des dimensions mythiques, non pas enfin que les auteurs que nous avons cités puissent être ramenés à des mythologues qui s'ignorent...

Mais l'observateur extérieur ne peut qu'être frappé par la coïncidence entre des thèmes proprement mythiques et d'abondants propos analogues tenus dans la littérature scientifique sur le loisir. C'est ainsi que l'on y retrouve fréquemment, entre autres :

3. BUTLER, George D. (1967), *Introduction to Community Recreation*, New York, McGraw-Hill, 612 p.

- l’omniprésence du thème du temps, souvent présenté comme modalité essentielle d’une « définition » du loisir ;
- des relents notoires d’une définition de la nature humaine et de son identité essentielle, de ses besoins les plus profonds ;
- une certaine assurance quant aux vertus thérapeutiques du loisir ;
- l’importance de la nature à titre de référence pour définir l’homme, le loisir, les activités ;
- une dimension eschatologique représentée par la récurrence du thème de la « civilisation du loisir ».

En plus de cette présentation des grandes traditions d’étude du loisir, dans les termes que nous avons utilisés, ou selon d’autres catégories, on pourrait ainsi procéder à une analyse proprement mythologique d’un très grand nombre de textes scientifiques sur le loisir. Nul doute que les résultats ne diffèreraient pas de manière significative des quelques éléments de mythologie populaire que nous venons de dégager.

La littérature scientifique portant sur le loisir est à sa manière un porte-parole du mythe du loisir. Elle n’est pas réductible à ce seul aspect, bien entendu. En d’autres termes, la littérature en loisir constitue l’un des champs du loisir, une dimension du loisir, dont on peut entreprendre l’étude sociologique, notamment en la scrutant sous l’angle de ses aspects symboliques et mythiques. Un ensemble de textes se donnant pour tâche l’analyse et l’interprétation du loisir peuvent ainsi être réduits en partie à diverses thématiques mythologiques. La critique la plus radicale que l’on puisse adresser aux études du loisir consiste à identifier leurs dimensions proprement mythologiques.

CONCLUSION

En abordant ainsi très succinctement l’étude du loisir par l’examen de ses dimensions proprement mythiques, il ne s’agit pas d’en faire une caricature facile, de lui donner un aspect archaïque ou dépassé, de couper court ainsi à tout examen sociologique ultérieur.

Comme nous tenterons de le démontrer de manière plus approfondie dans le chapitre suivant, nous partons de l’observation élémentaire que tout chercheur désireux d’étudier quelque phénomène social que ce soit fait face à ce qui en est dit, dans le langage commun autant que dans la communauté scientifique. Les mots pour parler du loisir ne manquent pas. Il s’agit ainsi de prendre ces mots, ces termes plus ou moins complexes, ces notions de sens commun ou ces concepts, pour ce qu’ils sont :

des choses. L'analyse des phénomènes sociaux passe par le décryptage des représentations que l'on s'en fait.

Or, la légitimité générale donnée aux comportements, aux individus et aux institutions relève du système culturel, par les symboles, les croyances, les représentations, les manières de penser considérées comme normales et allant de soi. Il n'est pas étonnant que nous ayons retrouvé sur notre chemin certaines dimensions proprement mythiques du loisir, constitutives de tout système culturel.

Dans la lignée des définitions sommaires que nous avons proposées du mythe, dès l'introduction, les fonctions proprement mythiques du loisir consistent dès lors à offrir aux individus et aux institutions des totalités significatives à propos de la nature de l'humanité, de son passé et de son avenir. Le mythe du loisir propose également des références symboliques, des points de repère, pour y parvenir : les prototypes de la nature, de l'enfance, du jeu, etc. Il comporte une dimension salvatrice. Il inclut une dimension eschatologique.

BIBLIOGRAPHIE

- ELIADE, Mircea (1952), *Images et symboles*, 4, Paris, Gallimard (Les Essais, 60), 238 p.
- ELIADE, Mircea (1963), *Aspects du mythe*, Paris, Gallimard, 247 p. ELIADE, Mircea (1969), *Le mythe de l'éternel retour*, Paris, Gallimard, 187 p.
- ELIADE, Mircea (1967), *Mythes, rêves et mystères*, Paris, Gallimard (Les Essais, 84), 310 p.
- GOLDTHORPE, John H. et al. (1972), *L'ouvrier de l'abondance*, Paris, Seuil, 253 p.
- PRONOVOST, Gilles (mai 1977), *Jalons pour une socio-logique du loisir*, Thèse présentée à l'École des gradués de l'Université Laval pour l'obtention du grade de docteur en sociologie, Québec, Université Laval, 332 p.

Chapitre 2

LES SIGNIFICATIONS SOCIALES DU LOISIR*

Chaque société a une façon particulière de percevoir et de définir sa réalité : le monde qui l'entoure, son univers, sa hiérarchie de symboles. Tout ceci est déjà contenu dans le langage, qui constitue la base et le symbole de la société. Sur cette base et par le truchement de ces symboles, s'édifie tout un système de stéréotypes, que l'individu trouve tout constitué et par l'intermédiaire duquel l'infinie variété des expériences particulières de la réalité petit à petit s'ordonne. Ces stéréotypes, et l'ordre dans lequel ils viennent se ranger, forment le patrimoine commun à tous les membres de la société et, de ce fait, non seulement ils acquièrent un caractère d'objectivité, mais ils finissent, à force d'être considérés comme acquis, par constituer le monde tout court, le seul monde que des gens normaux puissent concevoir.

(BERGER et KELLNER, 1964)

* Ce texte est une version remaniée de notre article paru sous le même titre dans *Loisir et société/ Society and Leisure*, 8, 2, automne 1985, p. 573-603.

INTRODUCTION

Le loisir fait partie du langage quotidien, à ce point d'ailleurs qu'il est relativement facile d'en parler et de s'entendre à son sujet. Tantôt associée à des activités, tantôt circonscrite à l'aide de qualificatifs, tantôt inscrite dans des rapports d'association ou d'opposition à d'autres phénomènes, la notion de loisir fait partie d'un univers commun de significations plus ou moins défini, et que chacun parvient à exprimer à l'aide d'un vocabulaire plus ou moins étendu.

Dans l'ensemble, les sujets individuels se reconnaissent généralement bien, se comprennent et s'entendent quand ils traitent du loisir dans leurs discours quotidiens. Exception faite des chercheurs et des intellectuels, il n'est pas courant que, dans la réalité quotidienne, on s'interroge longuement sur les dimensions et les contenus du loisir : celui-ci apparaît comme une donnée de fait.

On peut dès lors supposer qu'il existe sans doute une sorte de représentation symbolique plus ou moins précise du loisir, laquelle est régulièrement exprimée et actualisée par des mécanismes discursifs variés qui vont du langage ordinaire aux gestes, contextes et appareils (et dont on retrouve des traces d'ailleurs jusque dans le langage scientifique).

Si ce qui précède est juste, l'analyse sociologique consiste dès lors à retracer et à décrire les structures fondamentales du discours de sens commun sur le loisir, c'est-à-dire à tenter de dégager un ensemble symbolique structuré, organisé, d'où le loisir tire sa signification commune. Nous partons de l'hypothèse qu'il existe un univers plus fondamental, au-delà du discours de sens commun et des conversations quotidiennes, qui permet aux acteurs sociaux d'établir un ensemble de rapports entre un fait social – le loisir – et sa délimitation, sa désignation dans le déroulement des activités quotidiennes. À travers les divers modes quotidiens d'expression et de manifestation, il est possible de retracer la structure de la connaissance sociale du loisir, l'articulation de sa représentation culturelle.

Pour le commun des mortels, le loisir « signifie » ainsi quelque chose : un lieu, un temps, des activités, des partenaires, des motivations, etc. Malgré une telle diversité de possibilités, on assiste rarement à des discussions sur ce qui « est loisir » et sur ce qui ne le serait pas. Comment donc les acteurs sociaux parviennent-ils ainsi à s'entendre sans apparente confusion ? Comment divers sujets individuels peuvent-ils, à travers l'infinité des situations et des signes, réussir à comprendre de façon relativement identique leurs « communications » ? Comment peuvent-ils « décoder », sans trop d'erreurs, les messages qu'ils se transmettent ? En d'autres

termes, comment s'opère le processus de renvois, par l'intermédiaire des signes, à une compréhension commune du loisir ?

Pour interpréter en termes sociologiques une telle situation de fait, il nous faut d'abord préciser certains concepts fondamentaux que la tradition sociologique a développés pour comprendre précisément comment il se fait que divers individus, divers groupes, une société tout entière interprètent de façon relativement uniforme le contenu de leurs « messages » en général et ce qu'ils entendent par « loisir » en particulier.

Dans cette perspective, nous ferons appel au concept de signification sociale. Par la suite, nous aborderons l'étude des significations sociales propres au loisir moderne.

2.1. LE CONCEPT DE SIGNIFICATION SOCIALE

On connaît la multiplicité des systèmes de signes possibles utilisables par chacun : langage commun, vocabulaire particulier, codes divers, gestes, etc. Chacun doit faire l'objet d'une certaine appropriation préalable à son usage, afin que les sujets individuels puissent se référer aux mêmes choses, s'entendre, se comprendre. La signification renvoie à ce processus général par lequel est donnée une interprétation plus ou moins uniforme à tout phénomène social, et bien entendu au loisir en particulier. À cet égard, dans la seule sociologie de la signification, nous retiendrons deux grandes traditions de recherche : l'école interactionniste américaine et la sociologie de la connaissance ; un bref survol de ces deux traditions sociologiques nous permettra de dégager les grands paramètres d'étude de la signification du loisir et des fonctions fondamentales qu'elle remplit dans la vie quotidienne.

2.1.1. George H. Mead et l'école interactionniste américaine

La première tradition de recherche sur la signification sociale est l'école interactionniste américaine, qui se fonde sur les travaux de George H. Mead. Celui-ci met l'accent sur le processus d'apprentissage et de socialisation, de construction de la réalité sociale, en tentant de répondre à des questions de cet ordre : Comment en venons-nous à partager ainsi, progressivement, cet univers commun de significations ? Comment un tel processus se développe-t-il ?

Pour Mead, la signification est à inscrire dans une relation ternaire, passant du « geste » initial à la réaction qu'il suscite chez un second individu, puis à l'achèvement de l'acte lui-même. La signification résulte de

l'intériorisation mutuelle d'une réaction commune à un même stimulus, et cela en vertu du fait que le stimulus provoque chez le sujet qui l'émet la même réaction que chez celui à qui il est destiné. Il écrit :

Ce qui rend ce symbole, ce geste vocal, significatif, c'est évidemment sa relation avec cet ensemble de réactions que l'individu peut provoquer en lui-même tout comme chez autrui. Un symbole tend bien à produire chez nous le même groupe de réactions que chez autrui, mais il y a quelque chose de plus qui est impliqué dans la signification du symbole : cette réaction produite en nous à un mot comme «chaise» ou «chien» est une réaction qui est pour nous à la fois un stimulus et une réaction. C'est en cela, bien entendu, que consiste le sens d'une chose, sa signification.
(MEAD, 1963, p. 61 et 62)

Bref, ce que nous appelons «signification» renvoie au processus social par lequel les sujets individuels parviennent à interpréter le contenu de leurs échanges, d'ordre verbal ou gestuel par exemple. Par la médiation de formes, de structures d'interprétation et de modalités d'apprentissage, ce à quoi renvoie un symbole est donné à comprendre. En d'autres termes, les significations communes partagées mutuellement par les interacteurs résultent du processus d'intériorisation progressive de structures et de la réaction concomitante qu'il suscite.

Herbert Blumer (1969) a repris les analyses de Mead dans le contexte de l'école de «l'interactionnisme symbolique ». Il a développé les implications des positions de Mead pour la théorie sociologique. Il importe ici de souligner plus particulièrement un certain nombre de conclusions de Blumer. Ainsi il écrit que l'une des prémisses de l'interactionnisme symbolique est que «les êtres humains se comportent à l'égard des objets en fonction des significations qu'ont les objets à leurs yeux» (1969, p. 8) ; il ajoute que de telles significations se forment au creuset des interactions, et qu'elles sont reprises et modifiées dans le contexte d'un processus d'interprétation. On peut ainsi dire que les significations sociales sont constitutives de la réalité sociale ; Blumer écrit que les «objets» sont d'abord constitués des significations qu'un groupe ou une collectivité partage à leur égard, significations qui leur donnent présence et réalité (*idem*). Plus encore, la «réalité» n'est pas l'objet lui-même, mais la représentation que l'on en a ; ce que l'on entend par «loisir» ne renvoie pas à une réalité extérieure objective mais d'abord à une représentation sociale.

2.1.2. La sociologie de la connaissance

La deuxième tradition de recherche sur la signification sociale provient du courant de la sociologie de la connaissance. Cette tradition prend en quelque sorte acte de la présence des significations sociales, et tente de

rendre compte de deux aspects principaux : les modalités grâce auxquelles la vie courante est ainsi faite d'entendements communs, de notions usuelles peu fréquemment remises en cause ; et les fonctions sociales que jouent les significations, essentiellement par l'étude des catégories sociales de connaissance et de leurs fonctions. Nous aborderons succinctement ces deux aspects.

2.1.2.1. Les entendements communs

Dans le premier cas, il s'agit de dégager les opérations courantes par lesquelles les sujets individuels en viennent à partager des interprétations communes. On peut donner à titre d'illustration ce que Aaron Cicourel a proposé comme les « règles d'interprétation ». Cicourel fait état de la « réciprocité des perspectives » que doivent partager les sujets en interaction : ils doivent assumer que ce qu'ils communiquent est intelligible et sensé, et se donner des signes mutuels d'une telle réciprocité. Ils doivent encore partager la règle du « non-doute », en vertu de laquelle on ne cherche pas à expliciter à tout propos le sens des expressions utilisées dans la conversation. Il y a « la clause du *et caetera* », par laquelle les interlocuteurs assument comme comprises beaucoup de choses qui ne sont pas dites, mais qui font partie intégrante de la situation. On peut encore relever une structuration de l'attention autour des objets considérés comme pertinents à la situation, ou encore un sens « rétrospectif-prospectif » des événements par lequel les acteurs donnent à la situation une représentation de continuité (CICOUREL, dans DOUGLAS, 1970, p. 145-153 ; CICOUREL, 1973).

De telles règles apparaissent tout à fait fondamentales pour la compréhension du processus par lequel les interacteurs parviennent à assumer mutuellement les présupposés de leurs interactions et donc à reconnaître la normalité de la situation dans laquelle ils sont inscrits.

2.1.2.2. Les catégories sociales de connaissance

Une autre tradition de recherche importante dans la sociologie de la connaissance porte sur l'étude des catégories sociales de pensée et leurs fonctions. En résumant très sommairement, nous soulignerons les aspects suivants :

1. Une catégorie sociale a d'abord une importante fonction cognitive, en ce sens qu'elle est une définition de «ce qui se passe », une description de la situation, une référence à ce qui doit être identifié ; elle permet aux acteurs de comprendre la nature et la portée sociale d'un événement, et de lui rattacher déjà, souvent à l'avance, un certain contenu et certains attributs ; la catégorie

sociale véhicule des définitions anticipées, des attentes ; elle est une description rapide de la situation, orientant par là les rôles à jouer, les séquences d'actions probables et normales ; comme nous le verrons plus loin, la notion commune de «loisir» joue précisément cette fonction en permettant par exemple de rattacher des justifications à des activités circonscrites dans le temps et l'espace.

2. Une catégorie sociale assure une première intégration symbolique d'éléments concrets, en déterminant relativement ce qui «va ensemble» et ce qui doit être élagué ; elle permet de distinguer ce qui, sous un certain rapport, se ressemble ou se différencie ; parfois même elle permet de classer des choses ; le cas du loisir est à cet égard significatif, puisque le terme courant subsume sous une intelligibilité commune des activités, des lieux, des objets et des situations *a priori* fort hétéroclites ; l'intelligibilité provient en ce cas d'une attribution de qualificatifs identiques (créativité, détente, etc.) ou encore d'un regroupement dans un univers local, délimité par quelques termes ou quelques rapports d'association/opposition (par rapport au travail, à la famille, au jeu, etc.).
3. Une catégorie sociale permet une interprétation de la situation se présentant souvent comme «explication» (« c'est pas grave, c'est pour s'amuser ») ; elle renvoie à une légitimation d'une conduite ou d'un événement, ou encore à une justification (nul ne s'inquiète de la bataille rangée au football ou des coups donnés à la boxe, mais il n'en serait pas de même sur la voie publique).
4. Enfin, une catégorie sociale est une définition de la normalité, et cela non seulement parce que les déviations aux séquences attendues d'actions sont souvent l'objet de tentatives de contrôle social (qu'on pense à celui «qui n'est pas de la partie» lors d'une petite fête, ou encore qui est trop «fêlard» au mauvais moment), mais, plus fondamentalement encore, parce que les acteurs sociaux reconnaissent que leurs catégories sont des descriptions valides du réel ; une catégorie sociale implique que « quelque chose va de soi », et que le contenu auquel elle renvoie est implicitement reconnu ; le *et cætera* latent n'a pas à être précisé davantage ; c'est pourquoi, par exemple, il est toujours difficile de faire discuter plus avant des informateurs sur ce qu'ils entendent par «loisir» : au-delà de certains termes courants, il n'y a plus rien à dire, l'essentiel a été rapporté, et celui qui s'avise de vouloir demander d'autres précisions se voit à son tour questionné sur la nature de ses intentions...

2.1.3. La notion de signification sociale

On peut tirer de ces divers courants qui ont été rappelés à grands traits un certain nombre de dimensions majeures que recouvre le concept de signification sociale en sociologie. Pour résumer, nous dirons que :

1. Le concept de signification sociale renvoie d'abord à l'observation de faits sociaux récurrents, sinon relativement constants : lorsque les sujets individuels discutent sur le loisir, ils savent relativement bien à quoi ils se réfèrent, ce qu'ils entendent ; ils sont capables de parler quotidiennement de loisir, sans trop de difficultés.

Or, cela implique la présence d'une sorte de communauté d'interprétation, de compréhension. Les sujets individuels partagent une acception commune des termes ; ils tiennent un même langage.

2. La signification sociale renvoie dès lors à un contenu symbolique que chacun des membres d'un groupe, ou d'une société, partage et comprend. On peut parler d'un univers culturel de référence commun aux acteurs en présence, d'un champ sémantique indissociable de l'objet lui-même (la représentation de la réalité sociale fait partie intégrante de cette même réalité). Ce champ représente l'acquis culturel sur lequel s'appuient les sujets pour faire fonctionner, en quelque sorte, le processus de la signification ; il intègre dans des catégories homogènes les expériences, les pratiques, les signes et les symboles qui constituent précisément la structure de référence symbolique commune aux fondements de l'action sociale.
3. La signification sociale renvoie en même temps à des processus sociaux classiques parmi lesquels on peut retenir principalement :
 - un processus d'apprentissage et d'intériorisation des valeurs et des symboles et, plus généralement, le processus de socialisation ; l'une des caractéristiques des sociétés modernes est la diversité des agents de socialisation : famille, médias, école, groupes de pairs, etc. ;
 - un processus d'actualisation des valeurs, symboles et significations, selon les contextes, les situations et les acteurs en présence ; ordinairement, seule une partie du contenu symbolique particulier à un objet est actualisée, ce qui suppose une «performance» des sujets pour faire appel aux symboles les plus pertinents en fonction de leur représentation de la situation d'ensemble (par exemple, le discours de sens commun

sur les attributs de « liberté » associés au loisir n'a pas la même ampleur selon qu'il s'agit de vacances à la mer ou d'une promenade quotidienne) ;

- un tel processus d'actualisation est lui-même inscrit dans un processus plus large de communication ;
- il y a également un processus fondamental d'interprétation des messages et des symboles, tant par le sujet récepteur que par le sujet émetteur, sur lequel ont notamment insisté Garfinkel et Cicourel ;
- le tout est intégré dans un système plus global d'interactions, à la fois sur le plan microsociologique (entre deux ou plusieurs acteurs) et sur le plan macrosociologique (les formes culturelles dominantes).

L'étude de la signification sociale du loisir soulève dès lors un certain nombre de questions cruciales et complexes. D'abord, quel est ce contenu symbolique du loisir, cet univers de référence culturelle que partagent les individus d'une même société, et comment l'étudier ? Comment un tel univers permet-il aux acteurs sociaux d'intégrer plus ou moins harmonieusement les pratiques quotidiennes et leurs significations ? Comment les signes et les symboles du loisir sont-ils transmis, appris et intériorisés et quels sont les agents de socialisation dominants ? Comment le contenu symbolique plus ou moins propre au loisir fait-il l'objet d'une utilisation quotidienne, d'une appropriation courante ? Quelle est la relation de l'univers de référence du loisir aux systèmes culturels dominants ?

La liste des questions pourrait encore s'allonger. Un certain nombre d'entre elles relèvent en fait de l'étude des structures de l'action sociale (socialisation, jeu et « mise en scène »), d'autres, d'études plus globales de sociologie de la culture. Nous nous en tiendrons pour notre part **à la seule question de l'étude du contenu symbolique de sens commun du loisir**. Dans la mesure où la signification sociale du loisir renvoie à un univers commun de référence auquel il a été fait allusion, à une acception et à une compréhension communes, il faut chercher à préciser le contenu fondamental d'un tel univers, tout autant que sa structure d'ensemble. Pour ce faire, nous tenterons d'abord de situer la place qu'occupe le loisir dans l'univers des valeurs sociales.

2.2. LE SYSTÈME DES VALEURS DU LOISIR

Lors d'entrevues exploratoires réalisées à l'occasion de divers projets, nous avons observé qu'il se dégage une nette adhésion à un certain nombre d'expressions stéréotypées qui tendent à légitimer le loisir, à le reconnaître expressément comme un phénomène «important ». Le loisir est reconnu par des impératifs qui justifient le comportement des acteurs et permettent de le reconnaître comme tel.

Ainsi les expressions « C'est une nécessité », «Il en faut », « C'est important pour tout le monde», «Il faut que tu prennes le temps de faire des loisirs » se retrouvent abondamment dans le discours quotidien ; nous les avons retrouvées régulièrement dans les entrevues que nous avons réalisées. Elles traduisent une légitimation, voire une surlégitimation du loisir, par rapport à d'autres champs de pratique sociale, soit parce que les acteurs cherchent à légitimer leurs comportements face à ce qu'ils considèrent comme dévalorisé, soit parce qu'ils accordent effectivement une réelle importance au phénomène en question.

Les indices de légitimité sociale suscitent une adhésion presque totale. La tradition de recherche dans les études du loisir a bien souvent consisté à surenchérir sur le discours de sens commun, et à conclure que puisque M. Jourdain dit que le loisir est important, il l'est ; haro sur les sociologues qui ne reconnaissent pas ce fait ! Telle n'est pas notre interprétation.

Les indices qui ont été relevés et, de façon plus générale, la plupart des études qualitatives sur cette question révèlent l'existence d'une légitimité sociale expresse et explicite accordée au loisir, par presque toutes les catégories de population (les réserves exprimées par nos informateurs le sont à l'endroit des normes de comportement, mais non au plan global des fondements). On doit donc se demander pourquoi une telle valorisation globale est observable, et sur quoi s'appuient ultimement les acteurs sociaux pour reconnaître la normalité d'affirmations si globales. Quels sont les concepts sociologiques qui permettent de comprendre les processus en jeu dans le cas où des acteurs sociaux qualifient un champ de pratique comme fort légitime, sinon des plus souhaitables et désirables ?

L'une des interprétations courantes et presque constantes en sociologie et en anthropologie est la suivante : toute société nécessite, pour se maintenir et pour durer, l'existence d'un «système culturel» général d'où

1. «Le loisir, c'est fondamental» ; «Tout le monde a droit à des loisirs» ; «Le loisir, c'est un besoin légitime » ; etc.

les individus, les groupes et les institutions tirent leur légitimité ; les fondements de l'action sociale doivent reposer sur un ensemble symbolique de base, quel qu'il soit. Et à l'intérieur de ce «système culturel», le «noyau » central est constitué de valeurs.

D'où les questions suivantes : Comment définir ce que l'on entend par «valeurs» en sociologie ? Dans quelle mesure est-il pertinent de parler de «valeurs» dans le cas qui nous occupe ? Quel est le contenu fondamental des «valeurs du loisir» (que nous désignerons par «système des valeurs du loisir») ? Et quelle est la place du loisir dans l'ensemble des valeurs sociales ?

2.2.1. Le concept de valeurs sociales

Il existe assurément de nombreux ouvrages sur l'étude des valeurs sociales. Pour notre part, nous partirons d'une définition «classique» :

La valeur est une manière d'être ou d'agir qu'une personne ou une collectivité reconnaissent comme idéale et qui rend désirables ou estimables les êtres ou les conduites auxquels elle est attribuée.

(ROCHER, 1969, t. 1, p. 102)

Rezsohazy, pour sa part, écrit :

Nous entendons par valeur tout ce que les acteurs sociaux désirent ou repoussent, estiment ou désapprouvent, recommandent ou déconseillent, proposent comme idéal ou interdisent. (1977, 1, p. 6)

Les valeurs sociales ne sont pas des buts ni des objectifs d'action immédiats. Elles ne sont pas de l'ordre des événements. La majorité des auteurs reconnaissent que les valeurs relèvent du domaine de l'idéal, qu'elles désignent donc ce qui est considéré comme le plus fondamental dans une société.

Les valeurs remplissent des fonctions essentielles dans une société : on les retrouve au fondement de l'interprétation et des jugements ultimes que les acteurs portent sur la réalité sociale. Elles indiquent les manières idéales de penser et de se comporter. Elles centrent l'attention sur ce qui, dans une société, est considéré comme désirable et essentiel. Elles fondent les comportements et les modèles de comportements ; elles fondent l'orientation normative de l'action sociale ; elles sont un principe de conduite. Elles sont un élément essentiel d'intégration sociale, par le consensus et l'ordre social qu'elles tendent à instaurer, par le «sentiment» d'appartenance à une communauté d'intérêts et de pensée.

Quant à leur structure, les valeurs sociales sont relatives ; elles sont propres à une société, à un temps historique donné et à des collectivités particulières. Elles ont un caractère hiérarchique, en ce sens que certaines apparaissent plus importantes, dominantes, par exemple. Elles peuvent être dites centrales (partagées par toutes les catégories importantes de population) ou variantes (contre-valeurs ; valeurs alternatives), structurantes (celles qui commandent davantage la hiérarchie des valeurs) ou périphériques et enfin globales, c'est-à-dire présentes dans la plupart des domaines de la vie sociale, ou sectorielles (voir REZSOHAZY, 1977).

2.2.2. Le loisir dans l'univers des valeurs

Le loisir constitue-t-il une valeur centrale ou périphérique ? globale ou sectorielle ? Quelle position occupe-t-il dans l'univers des valeurs ? Par-delà ces expressions stéréotypées, aisément identifiables, affirmant la «nécessité» et «l'importance» du loisir, comment se situe le loisir au moment de porter des jugements sur les autres phénomènes socialement reconnus comme fondamentaux ?

Il n'est pas exagéré de dire que les ouvrages sur le loisir font souvent montre à cet égard d'un optimisme débordant... Non seulement conclut-on régulièrement, tout comme les informateurs de nos entrevues, que le loisir « est important », « n'est pas reconnu à sa juste valeur », mais encore ira-t-on jusqu'à soutenir que le loisir constitue le creuset où s'élaborent de nouvelles valeurs des sociétés modernes en mutation (voir les hypothèses de Dumazedier). Il est naturellement impossible de procéder à un inventaire exhaustif des valeurs sociales fondamentales relatives à une société particulière, puis de préciser la position qu'y occuperait le loisir. La tradition de recherche sur le sujet a plutôt constamment tenté de circonscrire la question en ne retenant qu'un nombre limité de valeurs, qui, sans faire l'unanimité, permettent tout au moins de cerner le sujet. Ainsi une enquête européenne traitait de la morale et de la religion, de la politique, de la famille, du travail, de certaines valeurs reliées à la personne (bonheur, affectivité), du loisir, etc. (STÆTZEL, 1983). Une autre étude (REZSOHAZY, 1977) portait à peu près sur les mêmes thèmes, en plus de l'éducation, de l'argent, de la justice sociale, etc. L'étude belge récente procédait de même (VOYÉ, 1992).

Or, quel que soit l'éventail des valeurs sélectionnées, le loisir apparaît nettement comme un domaine secondaire de la vie humaine : l'importance relative qui lui est accordée le situe régulièrement bien en-deçà de celle reconnue, par exemple, à la famille, au travail et à l'éducation. Pour illustrer cela, on peut se reporter au tableau 2.1. : d'une enquête à l'autre les résultats demeurent les mêmes, au Québec d'ailleurs comme dans

d'autres pays occidentaux (tels la France et la Belgique²). Nous concluons de ces résultats que la majorité de la population ne fait pas du loisir une valeur centrale, mais affirme malgré tout la nécessité de sa présence.

TABLEAU 2.1.
La chose la plus importante dans votre vie, Québec, 1984 et 1988-1989
(en pourcentage)

	La plus importante		La seconde plus importante	
	1984	1988-1989	1984	1988-1989
Famille	63,8	73,5	25,1	12,1
Travail	27,2	16,2	49,2	35,8
Amis	5,5	6,4	15,4	23,9
Loisir	3,5	3,4	10,5	21,2
Engagements politiques et sociaux		1,4		3,2

Sources : 1984 : sondage omnibus (N = 2020), sous la responsabilité du Centre de sondage de l'Université de Montréal ;

1988-1989 : nos propres enquêtes urbaines (N = 920).

Dans le domaine de l'agir, cependant, le loisir apparaît constamment comme une activité agréable, fortement valorisée, sinon la préférée. Ainsi, dans l'enquête belge déjà citée, à la question «Quelle est actuellement votre activité préférée ? », près de la moitié des répondants mentionnent une activité de loisir, ce qui dépasse largement le travail ou les activités familiales notamment (1977, t. 2, p. 4, et 1982, p. 5). Les études de budget-temps nous fournissent par ailleurs une indication très nette de la tendance, observée depuis une décennie, à réallouer le temps au bénéfice marqué du loisir (SAMUEL, Nicole, 1983).

On peut dès lors en conclure que le loisir ne constitue pas une valeur que l'on pourrait appeler dominante, globale. Il doit plutôt être considéré comme une valeur sectorielle, relative à certains champs de l'activité sociale. Mais il existe cependant certaines catégories de population pour

2. Pour la Belgique, voir les résultats concordants diffusés dans REZSOHAZY, 1982, p. 6 ; pour l'Europe, voir J. STETZEL (1983). L'enquête belge récente confirme les mêmes résultats (VOYÉ *et al.*, 1992), de même que l'enquête française (RIFFAULT, 1994). Un sondage récent de la firme Léger et Léger donnait pour le loisir des résultats du même ordre que ceux rapportés au tableau 2.1. (*Le Québec en question*, Montréal, Québecor, 1990, p. 108).

qui le loisir apparaît, sinon central, du moins plus fortement valorisé (environ le quart de la population selon nos données). On peut observer que les jeunes et les moins scolarisés sont ceux qui valorisent davantage le loisir et accordent le moins d'importance à la famille, parmi toutes les catégories de population (même si, dans l'ensemble, la famille demeure plus valorisée que le loisir). En fait, ceux qui se disent les plus insatisfaits de leur vie familiale, ou encore ceux qui occupent des professions peu spécialisées, ont tendance à valoriser davantage le loisir quand celui-ci est comparé à la famille. Le travail prend de plus en plus d'importance avec l'âge ou selon la scolarité. À l'inverse, le loisir apparaît plus important chez ceux qui occupent un travail qu'ils jugent dévalorisant. En fait, seule une minorité d'individus fait du loisir une valeur structurante, et l'on peut désigner cette population relativement bien :

Tout comme pour la religion, nous pouvons donc distinguer deux groupes : pour un premier, les loisirs sont l'activité la plus agréable, la plus attrayante ; de ce groupe se détache un second, pour lequel les loisirs sont plus importants encore : ils sont un des axes de leur vie. Les multiples analyses statistiques et recoupements désignent formellement les deux groupes. Entre eux la différence n'est pas d'ordre sociologique, ils sont composés grosso modo des mêmes catégories, mais quantitatif. Ils se recrutent en très bonne part de jeunes et de personnes exerçant des professions qui ne comportent pas de responsabilités ou n'apportent pas beaucoup de satisfactions.

(REZSOHAZY, 1977, t. 3, p. 81)

2.2.3. Les valeurs sociales du loisir

Le loisir constitue ainsi une référence culturelle importante dans la représentation de certaines manières d'agir considérées comme les plus désirables. On sait également que chez les couches plus instruites ou les catégories professionnelles plus élevées, les valeurs du travail et de la famille se superposent de façon de plus en plus forte, et que l'inverse est observable chez les jeunes ou les employés les moins qualifiés. On peut maintenant se demander à quoi renvoie le contenu de ces valeurs qui seraient plus ou moins propres au loisir. Déjà les analyses qui précèdent laissent entendre que l'accent mis sur l'une ou l'autre valeur différera selon les classes sociales et les groupes d'âge.

À cet égard on peut regrouper en deux grandes catégories les valeurs sociales rattachées au loisir moderne :

- les valeurs ayant pour fonction de donner à celui-ci une légitimité générale dans l'ensemble des institutions sociales, et que nous appellerons des *valeurs de légitimité* : valeurs sociales générales

attribuées au loisir et tendant à le légitimer comme champ de pratique sociale ; et

- les valeurs rattachées à la pratique de telle ou telle activité de loisir, relevant du domaine psychosociologique et que nous appellerons des *motivations sociales*.

La suite de ce chapitre procède à une description empirique de ces deux catégories de valeurs.

2.2.3.1. Les valeurs de légitimité

En premier lieu, il apparaît que le loisir renvoie à certaines valeurs qui ont pour fonction de légitimer de façon globale un certain nombre d'activités et de comportements, faute de quoi ceux-ci risqueraient d'apparaître banals, déviant, sinon anormaux. Nous pensons que ces valeurs sont de nature hédonistique et qu'elles reflètent l'insertion presque obligée d'une composante de « plaisir » à l'intérieur de certaines catégories de comportements quotidiens pour que ceux-ci soient représentés comme « loisir ». D'autres champs de l'activité sociale peuvent évidemment se voir gratifier de ce qualificatif du plaisir, mais ils en constituent rarement un attribut essentiel et dominant ; la dimension hédoniste apparaît comme une composante spécifique de la pratique du loisir.

On peut relever plusieurs types de connotations évoquées par une telle signification du loisir. On observe par exemple une légitimation générale par les notions de « divertissement », de « détente », par le caractère agréable et plaisant qu'idéalement on devrait observer dans la pratique du loisir. En d'autres termes, le loisir constitue l'un des principaux champs de l'activité humaine et se voit actuellement investi des valeurs reliées à l'hédonisme contemporain. C'est à travers et par le loisir que la recherche du plaisir pour lui-même, dans des activités circonscrites, trouve sa plus forte légitimité.

Une autre connotation a trait aux valeurs d'évasion : « se changer les idées », « oublier ses soucis », « changer le mal de place », comme on dit. On a souvent noté qu'une telle connotation est la plus forte chez les chômeurs, les ouvriers les moins qualifiés et les personnes âgées. Il s'agit en quelque sorte de la construction d'un univers symbolique, relativement distant de la réalité quotidienne routinière, univers qui possède ses règles propres et qui introduit, l'espace d'un instant, une rupture ou une césure dans le déroulement des activités. Le prototype d'un tel univers est la fête.

Dans de tels cas, la légitimité des comportements suppose une série de mécanismes de contrôle sociaux qui définissent les situations où les

débordements et une licence plus grande sont permis, tout autant que les limites socialement acceptées au-delà desquelles les sujets individuels pénètrent dans l'univers de la déviance ou de l'anormalité.

Par ailleurs, le loisir dénote encore des valeurs reliées à la définition et à l'expression de l'identité sociale. On observe aisément une plus ou moins grande insistance à ce sujet, selon notamment le degré de scolarisation ou le statut professionnel des individus. Dans l'ensemble, on peut dire que le loisir se voit attribuer un caractère de «désirabilité» dans la mesure où il représente une occasion de définir et d'exprimer une image symbolique cohérente et gratifiante de soi-même, à laquelle répondent ordinairement les acteurs par des mécanismes de renforcement ou d'acceptation. Dans les termes du langage quotidien, on retrouve l'idée d'«être soi-même», d'être «plus naturel» ou «plus vrai», «plus spontané».

C'est à une véritable quête d'identité que s'attachent les sujets individuels par la poursuite d'activités expressives, culturelles, sociales et sportives. Des activités de certains types sont mieux acceptées socialement ou d'autant plus dévalorisées, selon les groupes et les milieux : les modalités de l'expression du «soi» n'empruntent pas les mêmes coutumes et ne portent pas sur les mêmes limites suivant les classes sociales. Certains groupes se voient, en pratique, presque dénier leur droit à l'expression de leur identité sociale (chômeurs, personnes âgées, par exemple), ou encore prescrire des activités dominantes.

Les objets et les contenus de l'identité sociale «authentique» varient évidemment selon les classes sociales. Dans un ouvrage récent, Christian Lalive D'Épinay a décrit comment la culture populaire des milieux ouvriers se caractérise notamment par «la multifonctionnalité des pratiques, leur gratuité, cette mobilisation globale du corps et de l'esprit, cette relation à autrui », alors que dans les milieux professionnels, par exemple, la culture «bourgeoise» est une culture de distinction, de spécialisation et de l'auto-contrôle (LALIVE D'EPINAY, Christian, 1983, chap. 7).

Dans la mesure où d'autres sphères de la vie sociale ne permettent pas aux acteurs de retrouver ni d'extérioriser leur identité sociale, on constate un net report de cette quête d'identité sur le loisir. L'exemple classique se retrouve chez ceux qui occupent un emploi qu'ils jugent peu satisfaisant. Voilà pourquoi dans les milieux plus favorisés, les frontières entre le travail et le loisir ont tendance à s'estomper relativement, en ce qui concerne certaines finalités fondamentales données au loisir dans les sociétés modernes, puisque la définition de l'identité sociale peut y emprunter tout autant le chemin du travail que celui du loisir.

Une autre manifestation de cette quête d'identité s'observe dans une certaine définition de la nature humaine dont le loisir est porteur. On peut en évoquer de nombreuses illustrations. Rappelons par exemple que le loisir est perçu comme «la vraie vie», la «belle vie», une «deuxième vie»; il est le lieu d'une totalité de définitions, le vrai privilège de la signification de l'humaine nature; car, par sa globalité, il appelle une sorte de second univers vital, symbolique, servant de référence privilégiée pour la définition de l'homme. Le contenu d'une telle définition est associable à ce qu'on pourrait appeler «l'homme naturel».

Cet homme est d'abord celui qui a retrouvé sa liberté de mouvement et d'initiative. C'est l'autonomie retrouvée, l'abandon des contraintes quotidiennes; dans son expression ultime, c'est le refus de toute norme sociale et des contrôles. On est en présence d'une sorte de primat vitaliste, de postulat d'une énergie initiale à exsuder.

De plus, l'homme naturel possède une autre qualité recherchée: la «créativité». Celle-ci est liée aux attributs symboliques précédents, telles l'autonomie et la vitalité. Elle semble tenir à cette reconnaissance de l'empreinte personnelle d'un sujet, donnée à un objet, un geste, un langage, un appareil, un environnement. Bricolage, danse, peinture sont quelques-unes des activités régulièrement associées à cette créativité; comme on peut le constater, la créativité est aussi une marque d'identité du sujet, telle qu'elle se manifeste par ses oeuvres et qu'elle se révèle à autrui.

Une troisième catégorie de valeurs reliées au loisir renvoie à la fonction d'intégration sociale. En ce cas, le loisir est défini par son rôle éventuel dans la construction ou le maintien de l'ordre social, ce qui constitue l'une des fonctions essentielles des valeurs sociales. À cet égard, on peut rappeler certaines conclusions classiques qui ressortent des travaux sur la fête.

La fête est inscrite dans une sorte de continuum théorique de construction/destruction de l'ordre social. On a souvent souligné cette inversion symbolique, le renversement des rôles sociaux, le débordement des règles et la licence extrême. Il suffit d'assister à une fête populaire pour observer tout cela. Il semble que l'inversion porte principalement sur les points suivants: abandon des rôles institutionnels et des usages de civilité, licence sexuelle, beuveries. Les chansons y font fréquemment allusion. Les chants, la musique et la danse qui caractérisent le plus souvent ces fêtes populaires ont plusieurs fonctions, dont le renforcement du contexte d'inversion et l'entraînement aux débordements rituels.

En ce sens, la fête est une négation globale des contrôles sociaux et des normes courantes. Aucune société ne peut survivre à la transgression collective de l'ordre social, à moins que, par des rituels périodiques

relativement bien délimités, telle la fête, les acteurs sociaux se dépouillent de leur quotidienneté. L'inversion rituelle assure ainsi la régulation et le rythme de l'abandon temporaire des normes courantes : sa fonction d'exutoire est évidente.

La fonction d'intégration que joue le loisir est interprétée différemment selon les styles de vie, les groupes d'âge, etc. Ainsi, il semble bien que si l'on est généralement plus permissif à l'égard des jeunes, on attribue au loisir des fonctions d'amusement, de distraction, visant à les garder «occupés», sinon à s'assurer «qu'ils ne fassent pas de mauvais coups ». Avec l'arrivée du mariage et des obligations familiales, l'intégration prend la forme de «loisirs familiaux» et de rencontres de parenté. Chez les personnes âgées, on s'attend généralement à ce que le loisir constitue une source de distraction leur permettant d'échapper à l'ennui.

2.2.3.2. Les motivations sociales

Par motivations sociales nous entendons les valeurs auxquelles on fait référence pour légitimer cette fois, non pas le loisir en tant que tel, mais les activités quotidiennes de loisir.

Nos divers travaux empiriques nous ont permis de regrouper les différentes motivations sociales en neuf catégories principales, dont certaines englobent bien entendu l'appel aux valeurs de légitimité évoquées dans les paragraphes précédents :

1. Les motivations de la première catégorie touchent à l'importance de l'environnement, du contexte, de l'ambiance, considérés comme propices à la pratique d'une activité de loisir. En ce cas les motivations portent moins sur l'activité elle-même que sur les conditions externes de la pratique.
2. Les motivations faisant appel aux attributs de plaisir et de divertissement dans la pratique des activités de loisir sont souvent dominantes.
3. Le loisir peut aussi servir de moyen pour s'évader hors des activités quotidiennes usuelles souvent perçues comme routinières et monotones, ce que nous appelons «l'évasion et la sortie hors du temps ».
4. Les activités de loisir peuvent aussi parfois remplir des fonctions de repos, de détente.
5. Le loisir peut également servir de moyen de sociabilité ; en particulier chez les jeunes, l'importance des groupes de pairs est tout aussi grande que l'activité elle-même. Dans le cas de la

sociabilité associée à la pratique du loisir nous avons été amené à distinguer deux sous-catégories : la sociabilité reliée à la famille et à la parenté et celle reliée aux groupes d'amis ou aux pairs.

6. À l'inverse, le loisir peut servir de rempart contre la solitude, sinon comme lieu de refuge, c'est-à-dire s'imposer tout autant en société que dans les cas de recherche active de solitude.
7. Le loisir peut également constituer un moyen important d'expression des émotions ou des sentiments.
8. On peut encore supposer que certains s'attacheront aux finalités éducatives et culturelles dans leurs activités.
9. Enfin, les notions de santé, tant « physique » que « mentale », et celle de « bonne forme » constituent également des motivations souventes fois invoquées.

En se reportant au tableau 2.2. on peut constater que les motivations de plaisir et de divertissement, de repos et de détente dominent nettement ; celles reliées à la sociabilité sont également centrales. Lors d'une enquête portant sur les habitudes d'écoute de la musique, nous avons utilisé les mêmes catégories d'analyse, et les résultats sont tout à fait comparables (tableau 2.3.). Deux études antérieures menées en 1979 et 1980 nous avaient amené à des conclusions semblables (PRONOVOST, Gilles, 1985, tableaux 4 et 5, p. 588 et 589).

TABLEAU 2.2.
Hiérarchie des motivations reliées à la pratique du loisir

Plaisir et divertissement
Repos et détente
Contexte
Famille
Sociabilité (amis ou groupes de pairs)
Forme-santé
Éducation et culture
Liberté
Évasion
Expression
Défi

Sources : Enquêtes urbaines originales menées à Trois-Rivières (N = 367) et à Drummond-ville (N = 560).

Méthodologie : Nombre total de mentions rapporté au nombre de répondants.

TABLEAU 2.3.
Motivations à l'écoute de la musique, Québec, 1985
(en pourcentage)

Plaisir – divertissement	82,4
Repos – détente	77,7
Environnement – contexte	76,6
Évasion – passe-temps	74,1
Solitude	54,4
Sociabilité	48,7
Expression	40,4
Méromane	31,9
Santé (« pour pratiquer des exercices corporels »)	20,1

Chacune des raisons mentionnées faisait l'objet d'une réponse distincte.

Réponses « souvent » ou « très souvent ».

Source : PRONOVOST, Gilles (1988) (N = 518).

Nous croyons donc fondé de conclure que dans le système sectoriel des valeurs du loisir, l'hédonisme occupe la position dominante et sans doute structurante. On peut observer des différences de gradation significatives qui vont dans le sens des conclusions les plus classiques : ainsi, les jeunes accordent le plus d'importance à la recherche du plaisir, et cette importance décroît régulièrement avec l'âge ; les plus scolarisés valorisent plus que la moyenne les finalités éducatives et culturelles, de même que la recherche de la bonne forme physique, tout comme l'évasion est davantage recherchée chez les moins scolarisés ou les plus âgés.

2.3. LES FONDEMENTS NORMATIFS

Comme nous l'avons souligné, les valeurs relèvent du domaine de l'idéal et du désirable, tout en fondant les jugements ultimes qui sont portés sur les situations concrètes et les comportements. Dans la théorie sociologique classique, il existe une sorte de niveau intermédiaire d'analyse, à la fois rattaché aux valeurs et à proximité de l'action, car dans la réalité quotidienne les acteurs doivent constamment adapter leur système de valeurs aux données de la situation.

Telles sont ce que nous désignerons comme les normes sociales : des règles pratiques d'action, assorties de sanctions positives et négatives, et reliées à des situations concrètes. Les normes sont aux fondements de l'orientation de l'action sociale ; elles sont la traduction, à l'échelle des

conduites et des comportements, des valeurs collectives. Elles sont actualisées dans des rôles sociaux. Tout en étant ultimement dépendantes des valeurs sociales, les normes sont également analysables en elles-mêmes, pour leurs caractéristiques propres.

La norme est une règle qui sert de guide. C'est par la référence à un ensemble de règles et de normes qu'une conduite humaine est significative et cohérente aux yeux du sujet lui-même aussi bien qu'à ceux des autres qui appartiennent au même ensemble social que lui. Notre démarche nous a permis d'observer que la signification accordée au loisir et aux diverses activités qui en sont la manifestation est particulièrement teintée de normativité. Il est remarquable d'observer dans le discours sur le loisir l'importance de la référence aux normes. Il existe un univers de règles associées aux activités de loisir qui sanctionnent plusieurs aspects ou facettes de l'activité.

Il est relativement facile d'observer les normes à l'œuvre dans le cas du loisir ; ce champ est constamment l'objet de distinctions implicites ou explicites pour ce qui est de la « qualité » de l'une ou l'autre activité : on observe régulièrement des jugements portés sur le caractère «routinier» ou «passif» de telle pratique ; des activités dites culturelles se voient fortement valorisées, d'autres disqualifiées.

Dans le cas du loisir, les normes sociales peuvent être généralement regroupées dans l'une ou l'autre des quatre catégories suivantes : les normes d'action, les normes d'implication, les normes d'interaction et les normes contextuelles.

2.3.1. Les normes d'action

La «première» norme du loisir, pourrait-on dire, est une norme d'action. De façon générale le loisir n'est pas associé à un état d'âme, mais bien à un acte, à une occupation, à une conduite. « Il faut sortir de la maison », « Il faut s'occuper », « Ne rien faire, ce n'est pas du loisir », sont autant d'expressions qui témoignent de l'importance des règles d'action qui modulent la signification du loisir (tableau 2.4.).

Il s'ensuit que les pratiques les plus valorisées sont celles qui se voient accorder un taux minimum « d'activisme », et que l'inverse dénote généralement un certain degré de « passivité » : en ce sens, écouter la télévision, «flâner» sur les places publiques, «passer le temps» relèvent souvent de l'univers de l'inaction sociale ; la pratique des sports, les activités culturelles expressives, la visite d'un musée relèvent quant à elles d'un univers plus noble... Nous avons pu observer que ceux qui insistent sur l'activité pratiquée durant leurs loisirs (plutôt que de se satisfaire de ce

que le loisir permette éventuellement de faire à peu près n'importe quoi) se retrouvent en majorité chez les groupes d'âge moyens les plus scolarisés. Les mêmes conclusions se dégagent de l'analyse de ceux qui insistent davantage sur le fait «qu'il ne suffit pas d'avoir du temps pour avoir des loisirs », par opposition à ceux qui conçoivent que «le loisir, c'est surtout avoir du temps pour en bénéficier à sa guise».

TABLEAU 2.4.

**Exemples de normes sociales d'action associées à la pratique du loisir
(en pourcentage)**

	D'accord
« Le loisir, c'est s'occuper agréablement.»	97,4
« Lorsque l'on a du loisir, il faut faire quelque chose.»	73,2
«Si tu perds ton temps à ne rien faire, tu n'as pas du loisir.»	62,2
«Quand on n'a rien à faire, on ne peut pas dire que c'est du loisir.»	57,0

Source : PRONOVOST, Gilles (1985), p. 591.

Bref, dans le champ normatif du loisir, ce n'est pas nécessairement «faire quelque chose» qui compte, mais montrer aux autres acteurs que l'on est bien inscrit dans une activité « active», ou encore s'assurer que la mise en scène de l'activité se fasse dans le cadre d'une «action».

2.3.2. Les normes d'implication

Il ne suffit pas d'apparaître à soi-même et aux yeux d'autrui comme véritablement engagé dans une action pour que les normes sociales soient respectées. D'autres normes viennent en effet préciser les bonnes manières de faire ; elles portent sur les modalités de l'action. Parmi celles-ci, nous distinguerons d'abord les normes d'implication, énonçant ce qu'on pourrait appeler les règles minimales et maximales de participation à l'action.

C'est ainsi que, conformément à l'une des valeurs centrales du loisir, «l'hédonisme », l'activité doit mener à une distanciation minimale d'avec les activités coutumières. Nous insisterons plus loin sur cet aspect important, quand il sera question des rôles sociaux (et cela ne relève pas du hasard, puisque dans la théorie sociologique les normes sont actualisées dans des rôles sociaux). Si plaisir il y a, c'est entre autres choses par le divertissement, l'évasion, la détente, la rupture momentanée d'avec les obligations diverses. Ce qui signifie une sorte de «désengagement» d'avec

les activités quotidiennes, voire un retrait plus ou moins long ; dans le cas de la fête, la distanciation symbolique est la plus grande.

La norme d'implication vient préciser que la pratique du loisir ne doit cependant pas se faire au hasard ; elle sanctionne les degrés d'intensité et de désengagement que peut introduire l'activité. Il faut être du jeu, être de la partie, «participer» ; le loisir, ce n'est pas faire ce que l'on veut, agir n'importe comment, bien au contraire. Les situations les mieux acceptées socialement se retrouvent quand on reconnaît une « participation active », voire une certaine spécialisation de la pratique.

Mais l'engagement qui est exigé des acteurs du loisir ne doit pas dépasser un certain seuil, variable selon les activités et les groupes. Si l'activité devient trop répétitive, si elle conduit à une spécialisation jugée trop poussée, on interprète généralement ces situations selon d'autres schèmes de conduite (travail, performance, etc.), on se déplace progressivement hors du champ de référence du loisir. Ces références normatives semblent ainsi se distribuer selon un continuum qui va de l'engagement minimal jusqu'à un seuil défini par la répétitivité, la spécialisation ou la performance (voir tableau 2.5.).

TABLEAU 2.5.
Exemples de normes sociales d'implication associées
à la pratique du loisir
(en pourcentage)

	D'accord
« Pour avoir des loisirs, il faut savoir organiser son temps. »	83,3
« En loisir, on doit quand même respecter certaines limites. »	90,6
«Nos loisirs ne doivent pas prendre tout notre temps.»	86,5
« Le vrai loisir c'est se permettre des excès.»	7,3

Source : PRONOVOST, Gilles (1985), p. 592.

2.3.3. Les normes d'interaction

Nous avons peu insisté jusqu'ici sur les relations sociales, les groupes dits de base, les rapports interpersonnels, ce que l'on nomme parfois la sociabilité. Compte tenu du cadre de référence choisi, on peut dire que le loisir se reconnaît à l'univers des relations sociales qu'il engendre, à la nature des interactions qui doivent s'y dérouler, ainsi qu'à la désignation des partenaires privilégiés. La fonction la plus manifeste de ce qui sera désigné

par les normes d'interaction est de contribuer à l'intégration des groupes et de la société tout entière.

En premier lieu, on observe une nette valorisation des interactions sociales, recherchées pour elles-mêmes, et dont le loisir apparaît comme un pourvoyeur privilégié. Le loisir n'est pas le seul pourvoyeur d'interactions, cependant, puisque la famille, tout particulièrement, est un lieu majeur de sociabilité. À ce titre, famille et loisir jouent un rôle complémentaire et différent selon les cycles de vie. L'observation la plus nette est que les références à l'amitié, aux activités de groupes, sont les plus fortes chez les jeunes, que le milieu familial prédomine à l'âge moyen, et que vers l'âge de la retraite la famille et les amis occupent une place moins importante, signe d'abandon et d'isolement.

Une telle norme se distingue encore par la nature de l'interaction qu'elle engendre. Ainsi les rapports aux autres suscités par le loisir sont caractérisés par l'absence symbolique de hiérarchie ascendante ou descendante. Les rapports sont d'égalité, de similitude. Les partenaires de telle ou telle activité se sentent égaux du seul fait qu'ils pratiquent la même activité. Les relations que l'on entretient avec eux sont ouvertes, franches, simples et plaisantes. Cela s'explique un peu par le fait que le loisir, en tant que forme d'interaction, permet le choix des partenaires contrairement à d'autres types d'activités. Ainsi le loisir, «c'est quand on pratique son sport favori avec des amis », «c'est quand on se retrouve des femmes ensemble », «c'est quand on est avec des gens de notre âge », etc. Ces partenaires et la nature de la relation que l'on a avec eux constituent des éléments d'un milieu, d'un terrain, d'une scène que l'on associe à des activités de loisir. Ainsi, comme nous l'avons vu, la famille peut, selon la nature de l'interaction et les partenaires, constituer un lieu de loisir ou au contraire de non-loisir. La signification de l'activité de loisir est ainsi fonction des rapports sociaux qu'elle suscite.

Les normes vont parfois jusqu'à désigner des partenaires précis, avec qui il apparaît plus convenable de se tenir : pour les jeunes, ce sont les groupes du même âge ; pour d'autres, la famille devient un partenaire obligé, et ainsi de suite.

Il y a encore un arbitrage à établir entre le choix d'un partenaire ou celui d'une activité particulière. Les normes d'interaction s'appliquent différemment selon les milieux ; par exemple, les milieux populaires attachent une plus grande importance au choix du partenaire qu'au choix de l'activité, alors qu'au contraire les milieux qui valorisent davantage les normes d'action et d'engagement, particulièrement les plus scolarisés, accordent en conséquence moins de poids au choix d'un partenaire précis (tableau 2.6.).

TABLEAU 2.6.
Importance relative accordée à la pratique de l'activité
plutôt qu'aux partenaires, selon la scolarité
(en pourcentage)

Scolarité	Choix de l'activité	Choix du partenaire
2-7 ans	35,0	65,0
8-11 ans	54,0	46,0
12 ans et plus	63,6	36,4

X² significatif.

La question posée était la suivante : « En considérant l'ensemble de vos pratiques de loisir, à quel point, parmi les suivants, accordez-vous généralement le plus d'importance ? »

Source : PRONOVOST, Gilles (1985), p. 594 (N = 239).

2.3.4. Les normes contextuelles

En parlant du loisir, les gens démontrent une tendance très nette à évoquer certains éléments circonstanciels. Parmi ces éléments, nous retrouvons le lieu, le moment, les compagnons, l'ambiance, l'occasion. De fait, ces éléments s'énoncent moins formellement comme étant des règles que comme des conditions de loisir. C'est pourquoi nous les qualifions de normes contextuelles. Nous avons déjà observé qu'une même activité pouvait appartenir à des champs de signification différents selon qu'elle implique ou non un degré suffisant d'action ou des modalités particulières. Le contexte, c'est-à-dire le cadre extérieur à l'activité elle-même, ponctue la signification de cette dernière par le truchement d'éléments dont la présence ou l'absence confirme ou infirme l'idée de loisir. Ainsi certaines activités routinières, comme faire la cuisine, acquièrent une signification particulière associée au loisir lorsqu'elles sont pratiquées en période de vacances ou en voyage. De la même façon, le fait de sortir seul ou avec des amis ou parents confère à la sortie une caractéristique qui s'applique au loisir conditionnel. Ces observations portent à croire que les normes d'interprétation du contexte s'ajoutent aux autres règles d'action et de modalités dans l'articulation de la signification du loisir. Toutefois, cette fonction des éléments contextuels n'est pas la seule qui leur soit attribuée. En plus de leur fonction normative, les divers éléments contextuels ont une signification propre qui peut faire l'objet d'une étude particulière.

Par définition, les normes sociales suscitent généralement des degrés d'adhésion relativement élevés (témoin les scores présentés dans les

tableaux), à l'exception des sujets controversés, ce qui n'est nullement le cas à propos du loisir. L'appel à certaines normes ou encore leur « application » à des situations particulières varient cependant selon les milieux. Dans l'ensemble, les groupes plus scolarisés définissent différemment la manière dont les acteurs doivent s'engager dans la pratique du loisir, en particulier en délimitant des champs d'activités privilégiés ; ces milieux spécialisent davantage les pratiques, insistent plus sur le contenu de l'activité et, en contrepartie, sont relativement moins sensibles à la question des partenaires. Les milieux populaires, au contraire, élargissent considérablement le champ des activités susceptibles de satisfaire les normes d'action, et résistent davantage à la spécialisation, à un trop grand engagement ; les partenaires sont relativement plus considérés que le contexte de la pratique.

2.4. LE SYSTÈME D'ATTENTES RELIÉES AUX RÔLES SOCIAUX

Dans la théorie sociologique, on établit un lien direct entre les normes et les rôles sociaux. Les normes sont généralement intériorisées puis actualisées dans des rôles sociaux. L'individu est une unité trop complexe pour pouvoir servir de référence première d'analyse³ ; l'unité d'observation est non pas l'individu, mais le rôle.

C'est ici qu'intervient le concept de personnalité sociale, qu'on peut définir rapidement comme constituant ce lieu théorique d'observation d'un ensemble de rôles sociaux et de leur intégration. Mais la personnalité sociale n'est pas que le support des rôles sociaux ; elle est le lieu de l'intériorisation des normes et des modèles de comportements qui en résultent.

C'est notamment par le rôle social que la personnalité est liée structurellement aux normes et aux valeurs collectives. D'où l'importance stratégique des rôles sociaux pour le fonctionnement de la société, pour le maintien de l'ordre social et pour l'intégration sociale, car ils constituent en quelque sorte les unités sociologiques premières dont la personnalité sociale se nourrit et grâce auxquelles elle s'inscrit de façon plus ou moins cohérente dans la stabilité normative.

Le rôle désigne ainsi l'une des composantes majeures de la personnalité sociale (l'autre étant le statut social), et peut se définir comme un modèle concret de comportements, intégré par le jeu des normes sociales et spécifique à une position ou un statut social. On peut encore parler

3. Voir Ervin GOFFMAN (1973), « L'individu comme unité », dans *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome II, *Les relations en public*, Paris, Minuit, chap. 1.

d'un ensemble intégré d'attentes et de réponses, observable dans une ou plusieurs séquences d'interactions sociales et structuré autour du statut respectif des participants.

Nous n'avons pas observé le déroulement des rôles concrets reliés au loisir, mais plutôt la façon dont on dit qu'ils doivent s'exercer. En conséquence, nous parlerons du système des attentes exprimées à propos de l'exercice de divers rôles spécialisés de loisir (lesquels subsument ordinairement un ensemble de pratiques particulières devant s'exercer selon des normes précises : le joueur de tennis, le jardinier, la vedette de la soirée, etc.). À cet égard, les observations les plus explicites portent sur l'attente générale d'une différenciation, d'une distanciation, que doit introduire le loisir par rapport à l'exercice des rôles sociaux de base.

On peut remarquer que les sujets ont nettement tendance à distinguer leur rôle de loisir des autres activités donnant lieu à des rôles divers (travail, famille, amour, études). «Le loisir, c'est complètement le contraire de la routine», «c'est sortir de la maison sans enfant», «c'est entre femmes, sans les hommes», sont autant d'exemples qui nous invitent à poser que certaines situations de rôles évoquent le loisir de façon particulière. Ces exemples et l'ensemble des points retenus à ce sujet nous amènent à constater qu'il n'y a pas de façon unilatérale de distinguer le loisir des autres activités de rôles. En général, on regroupe en trois types les activités organisées desquelles l'activité de loisir se distingue plus nettement. Ce sont, en ordre d'importance (d'après nos travaux) :

- les activités reliées aux rôles familiaux. Elles sont le plus souvent conçues comme distinctes des activités de loisir et même, en certains cas, opposées à elles. Plus on s'éloigne de ce type d'activités, plus on a le sentiment de faire des activités de loisir «réel» ;
- les activités obligatoires, qu'elles soient reliées à la famille, au travail ou aux études. Elles constituent elles aussi un pôle de comparaison pour le loisir. Ici le degré de contrainte que l'individu associe à une activité donnée détermine s'il la rangera ou non dans le champ du loisir ;
- enfin, les activités dites de routine, qu'elles soient familiales, professionnelles ou scolaire. Elles servent d'éléments de comparaison pour le loisir. Ici c'est le caractère répétitif qui devient le critère de distinction.

Nous avons observé que le répétitif sert tantôt à identifier ce qui n'est pas du loisir (ex. : «Toujours la même chose, ce n'est pas du loisir»), tantôt à renforcer le caractère du loisir, de telle sorte que pour certains individus le loisir consiste en une série d'activités régulières et répétées,

usuelles si l'on peut dire, qui s'additionnent et se comparent à d'autres activités usuelles. En d'autres termes, l'une des modalités significatives par lesquelles une activité humaine est décrite comme appartenant ou non à l'univers du loisir tient à sa «localisation» symbolique à l'intérieur de ce continuum de différenciation des activités quotidiennes.

Pour tenter de mesurer ce que nous désignons par «les systèmes d'attentes », nous avons utilisé la méthode des scénarios. Nous avons présenté diverses situations fictives, variant selon les cycles de vie, à des informateurs en les invitant à donner leur opinion sur l'activité de loisir la plus pertinente pour chacune des situations évoquées ; les réponses possibles variaient des activités presque identiques à celles les plus éloignées de l'exercice du rôle principal⁴.

Les résultats obtenus sont tout à fait remarquables ; dans le cas des attentes sociales à l'égard des retraités, par exemple, le loisir n'est pas conçu dans la population comme une activité familiale, mais comme devant plutôt se dérouler avec des gens du même âge, et cela contrairement à l'importance de plus en plus grande que l'on accorde à la famille plutôt qu'aux amis dans la pratique du loisir à mesure que l'on avance en âge. Dans le cas des étudiants, la normalité acceptée est celle d'activités entre amis. Dans le cas des personnes mariées, au contraire, la prédominance accordée aux rôles familiaux l'emporte largement sur la pratique de loisirs distanciateurs, et un équilibre doit être établi entre la pratique de loisir avec des amis et les sorties entre conjoints. Quant aux femmes mariées ayant des enfants, la norme n'est pas de rencontrer des amies, mais d'effectuer des sorties avec le conjoint ou les enfants (tableau 2.7.) ! On aura remarqué que le système des attentes se module principalement sur les normes d'interaction sociale.

Les intéressés expriment parfois une opinion différente. Ainsi, ce sont les jeunes qui s'accordent la plus grande distanciation par rapport à leur rôle social, mais à mesure que l'on avance en âge on semble de moins en moins enclin à leur reconnaître une telle autonomie, préférant nettement, au contraire, que «les étudiants étudient». Pour les personnes

4. Voici le scénario présenté dans le cas d'une personne mariée. «Si Lisa et Luc sont mariés et travaillent à plein temps, je leur conseille de choisir de :

1. sortir seul(e) avec des compagnons de travail ;
2. prendre du bon temps avec leur famille ;
3. rencontrer des amis ;
4. sortir avec leur conjoint(e) respectif ».

Les réponses 1 et 3 ont été interprétées comme l'expression d'une distanciation d'avec le rôle de «personne mariée », les réponses 2 et 4 comme l'inverse.

mariées, l'inverse prédomine : plus on vieillit, plus on accorde au loisir des fonctions «familiales» ; les plus scolarisés mettant davantage l'accent sur la pratique de l'activité, ils se révèlent les plus permissifs quant aux activités hors famille. Le cas des retraités est lui aussi intéressant : ce sont eux qui s'accordent le moins de distanciation (même si, dans l'ensemble, elle demeure plus élevée que dans les autres catégories de population) ; en d'autres termes, tout se passe comme si les personnes âgées avaient progressivement intériorisé les attentes sociales associées au rôle qui leur est dévolu ; en ce cas, on observe des normes contradictoires qui ne font qu'accentuer la situation difficile des retraités : d'une part, on leur attribue des partenaires privilégiés d'interaction et, d'autre part, ils sont d'eux-mêmes portés à miser davantage sur les rencontres familiales ; jouent sans doute fortement des finalités d'intégration des personnes âgées à leur classe d'âge, auxquelles souscrit l'ensemble de la population, alors que les «vieux» désirent plutôt davantage d'interactions familiales.

TABLEAU 2.7.
Attentes de distanciation de la pratique du loisir
par rapport à l'exercice du rôle principal
(en pourcentage)

	Identité de rôle	Distanciation
Retraités	10,1	89,9
Étudiants	32,5	67,5
« Ménagères »	37,2	62,8
Célibataires	43,2	56,9
Chômeurs	43,0	57,0
Personnes mariées	68,4	31,6

La méthode utilisée était celle des scénarios.
Pour plus de détails, voir PRONOVOST, Gilles (1985), p. 598.

Par ce que nous avons appelé le système des attentes, les acteurs se voient définir la marge de manoeuvre symbolique, la latitude qui leur est accordée dans la pratique du loisir par rapport à l'exercice de leurs rôles principaux. En règle générale, il est accepté que le loisir introduise une certaine distance d'avec les activités quotidiennes ; la fonction exutoire est ici manifeste ; les milieux populaires, d'ailleurs, sont les plus sensibles à cette fonction. Mais tous ne se voient pas attribuer la même autonomie ; dans certains cas, la pratique du loisir doit se rapprocher des caractéristiques du rôle principal. Particulièrement chez les personnes mariées, le

loisir doit jouer un rôle intégrateur plutôt que distanciateur. Dans d'autres cas, et plus particulièrement chez les jeunes qui n'ont pas encore les « obligations » de toutes sortes qui viennent avec l'âge adulte, les « dérogations » éventuelles donnent lieu à des justifications ponctuelles, et sont ordinairement relativement circonscrites dans le temps.

Le système des attentes face aux rôles de loisir doit composer avec la diversité des rôles qu'est appelé à jouer un acteur particulier. Le loisir étant socialement défini par des caractéristiques de complémentarité, il s'ensuit que la hiérarchie des rôles commande une intégration d'ensemble des modèles quotidiens de comportement. Il est bien connu que durant les jours de semaine, par exemple, le travail, l'école et les tâches familiales constituent les facteurs de structuration des activités quotidiennes ; les acteurs intègrent les divers rôles qu'ils doivent jouer et définissent les activités prioritaires auxquelles ils doivent s'attacher en fonction de ce système dominant d'attentes. Les « dérogations » éventuelles donnent le plus souvent lieu à des justifications ponctuelles. À quelques occasions cependant, notamment lors des week-ends ou des vacances, les significations du loisir prédominent et la hiérarchie des rôles est presque inversée.

CONCLUSION

Les structures symboliques fondamentales auxquelles font appel les acteurs sociaux pour définir la normalité d'une situation et sa légitimité pour en interpréter le déroulement s'articulent, dans le cas du loisir, selon trois dimensions stratégiques. D'abord, il s'agit de situer le loisir dans l'ensemble des valeurs sociales, puis de circonscrire les principaux paramètres généraux dont l'action doit s'inspirer pour être reconnue et désirée ; en ce cas, les acteurs puisent abondamment dans un système de valeurs sectorielles ayant notamment pour fonction de constituer un champ de l'activité humaine en un domaine désigné par des attributs gratifiants (hédonisme, expression de l'identité, etc.).

Ensuite, les valeurs sociales sont modulées par une série de normes de comportement, décrivant en quelque sorte les modalités concrètes que doit emprunter l'action sociale. Dans le cas du loisir, il s'agit d'abord d'apparaître comme véritablement actif, puis de s'engager dans l'action jusqu'à un seuil relatif, variable selon les milieux, seuil qu'il ne faut pas franchir et au-delà duquel la réalité sociale est interprétée par d'autres systèmes de référence, notamment celui du travail ou de la performance. Les normes précisent également les partenaires usuels ainsi que la nature particulière du rapport que l'on doit généralement entretenir. D'autres normes vont parfois jusqu'à préciser certaines conditions externes, certaines règles précises d'exécution.

Enfin, valeurs sociales et normes d'action sont intégrées dans les modèles généraux de comportement que requiert l'exercice des rôles sociaux, intégration qui se traduit en un système d'attentes sociales : on définit les « bonnes » manières d' « être de la partie », de fêter, de pratiquer telle activité sportive, de pénétrer dans l'univers du divertissement, de la détente ou de l'évasion. Selon les rôles sociaux de base associés à tel ou tel individu, le loisir va susciter une plus ou moins grande distanciation symbolique occasionnelle, ce qui permet d'ailleurs de ponctuer les activités alors pratiquées des attributs bien connus de « liberté » et « d'autonomie ». En règle générale, les activités quotidiennes sont structurées par la hiérarchie des rôles de base et des rôles complémentaires et ce n'est qu'en certaines occasions que le loisir se voit attribuer une fonction structurante.

De sorte que pour revenir à notre question de départ au sujet de l'interprétation à donner à cette intelligibilité de sens commun aisément identifiable dans le discours quotidien, les significations sociales du loisir peuvent ainsi être rapportées à cet ensemble symbolique, relativement cohérent et structuré, que l'on peut dégager à l'analyse, et qui se compose de ces trois dimensions fondamentales que sont les valeurs sociales, les normes et les systèmes d'attentes. Il s'agit là de processus classiques de connaissance et de reconnaissance sociales, aux fondements de l'interprétation de la réalité sociale quotidienne. Les significations fournissent aux acteurs les outils symboliques nécessaires à la définition de l'action, permettent de distinguer ce qui relève ou non du domaine du loisir, scandent ses attributs majeurs et ponctuent la hiérarchie des activités quotidiennes.

BIBLIOGRAPHIE

- BERGER, P. et KELLNER (1964), «Le mariage et la construction de la réalité», *Diogenes*.
- BERGER, Peter L. et LUCKMANN, Thomas (1986), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens, Klincksieck, 288 p.
- BLUMER, Herbert (1969), *Symbolic Interactionism : Perspective and Method*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall, 208 p.
- CIROUREL, Aaron V. (1973), *Cognitive Sociology*, Harmondsworth, Middlesex, UK, Penguin Books, 193 p.
- DOUGLAS, J. (dir.) (1970), *Understanding Everyday Life. Toward the Reconstruction of Sociological Knowledge*, Chicago, Aldine, 358 p.
- ESTER, Peter et al. (1993), *The Individualizing Society. Value Change in Europe and North America*, Pays-Bas, Tilburg Univ. Press.
- GARFINKEL, Harold (1967), *Studies in Ethnomethodology*, New Jersey, Prentice-Hall, 288 p.

- MEAD, George H. (1963), *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF, 332 p.
- PRONOVOST Gilles (1985), «Les significations sociales du loisir», *Loisir et Société/Society and Leisure*, 8, 2, p. 573-603.
- REZSHOHAZY, Rudolf (1982), *Le changement social en Belgique : évolution des valeurs des Belges francophones*, Louvain-la-Neuve, Belgique, Université catholique de Louvain, Institut des sciences politiques et sociales, 229 p.
- REZSHOHAZY, Rudolf (1977), *Étude sur les systèmes de valeurs des Belges francophones. Cahier 1 : La définition des valeurs*, 128 p. *Cahier 2 : Premières analyses des résultats*, 77 p. *Cahier 3 : Analyses approfondies*, 88 p. *Cahier 4 : Modes de vie*, 144 p. Belgique, Université catholique de Louvain, Institut des sciences politiques et sociales.
- REZSHOHAZY, Rudolf (1980), «Le rôle des valeurs dans la dynamique sociale», *Loisir et société/Society and Leisure*, 3, 1, p. 7-32.
- RIFFAULT, Hélène (1994), *Les valeurs des Français*, Paris, PUF, 332 p.
- STOETZEL, Jean (1983), *Les valeurs du temps présent : une enquête européenne*, Paris, PUF, 309 p.
- VOYÉ, Liliane et al. (1992), *Belges, heureux et satisfaits. Les valeurs des Belges dans les années 90*, Bruxelles, De Boeck, 352 p.

Deuxième partie

L'ACTION

© 1997 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Québec, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca

Tiré de : *Loisir et société*, Gilles Pronovost, ISBN 2-7605-0960-5 • DA960N

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

Chapitre 3

LE JEU

INTRODUCTION

La raison la plus importante pour aborder le thème du jeu dans le cadre d'un traité de sociologie du loisir est d'abord d'ordre théorique. On sait que la sociologie utilise abondamment un certain vocabulaire théâtral : acteur social, rôles sociaux, etc. Il ne s'agit pas que de métaphores, mais bien d'un modèle d'analyse sociologique de la réalité sociale. Une sociologie des phénomènes sociaux passe inévitablement par le thème du jeu.

Une autre raison de la pertinence de ce thème tient à sa présence dans la littérature du loisir. Dès l'Introduction générale nous avons eu l'occasion de souligner comment la littérature américaine sur le loisir, tout particulièrement, était soucieuse de présenter une sorte de préambule philosophique, explicite ou latent, portant sur le jeu, et dont les attributs, aussitôt reportés sur le loisir, servaient de fondement à certaines tentatives d'interprétation du loisir. Nous sommes ici en présence d'une conjoncture intéressante, en vertu de laquelle le jeu constitue une dimension fondamentale des faits sociaux alors qu'il est aussi le thème justificatif de la définition du loisir. De sorte que, autant pour la sociologie que pour l'étude du loisir, il importe de traiter du jeu¹.

1. Ce chapitre sur le jeu s'inspire également de certains passages de notre thèse de doctorat citée au chapitre premier.

3.1. LE JEU EN TANT QUE MODÈLE D'ORGANISATION SYMBOLIQUE DU FAIT SOCIAL

Rappelons tout d'abord que ce chapitre se situe dans une partie traitant de l'action sociale. Sans délaisser tout à fait la dimension symbolique des phénomènes sociaux, que nous avons abordée en première partie sous l'angle du mythe et des significations sociales, il nous faut choisir une perspective qui nous permette de comprendre comment les mythes et les significations sont traduits concrètement dans la vie quotidienne et comment sont structurés les comportements. Quelles sont les modalités fondamentales d'organisation de l'action sociale ? Comment s'approprie-t-on et intériorise-t-on ces mythes et ces significations sociales du loisir dont nous avons traité dans les chapitres précédents ?

On pourrait, comme nous le ferons au chapitre 5 dans cette même section, s'en tenir à une description des *activités*. Leur analyse fait ressortir inévitablement la traduction, dans des comportements stables et récurrents, des valeurs et des significations du loisir moderne. Mais nous nous situons ici à une étape préalable, qui est celle des modalités fondamentales de structuration de l'action sociale, indépendamment de son contenu et de ses orientations. Pour ce faire, c'est précisément le concept du jeu qui nous servira d'instrument analytique.

Dans cette perspective, nous retiendrons une définition du jeu *en tant que modèle d'organisation symbolique du fait social*. Le jeu renvoie aux modalités par lesquelles les phénomènes sociaux sont structurés symboliquement. Cette dimension symbolique de la structuration des phénomènes sociaux est à comprendre dans un double sens.

D'une part, il est évident que le jeu ne porte pas sur les symboles eux-mêmes, sur les signes et sur le langage ; le jeu n'est pas d'abord langage. Le symbolisme du jeu signifie que c'est la réalité empirique, telle qu'elle est vécue, qui est assumée comme signe et qui, à ce titre, fait l'objet d'intégration, d'ordonnance, d'aménagement. D'autre part, le jeu aboutit, comme on le verra, à un véritablement dédoublement de la vie sociale, soit par la capacité des sujets individuels de se distancier d'elle en la «jouant» (car toute activité humaine peut être reprise sur le mode du jeu), soit par un dédoublement formel par les règles (jeu sportif, théâtre, par exemple). Structuration symbolique de la réalité sociale, dédoublement : telle est ici la perspective retenue.

Sur le plan des exemples concrets, le jeu renvoie à l'attribution de significations contraires pouvant être données aux gestes, aux événements et aux objets, de façon que ceux-ci soient effectivement reconnus comme « jeu ». Ainsi, tel geste, « pour le plaisir », ne soulève aucun élément de

réprobation s'il s'inscrit dans un contexte d'amusement, alors que sans ce contexte il pourrait être sévèrement réprimé. Tel lieu peut rapidement être transformé en lieu de détente ou de fête, moyennant quelques repères d'identification. Il y a plus. Le même rôle, «joué» par un individu, peut être intégralement repris sous forme de représentation, par lui-même (le «professeur» qui joue au professeur) ou par d'autres, selon des distinctions reconnues de tous, entre le rôle premier et le rôle second, et sans que personne perde son identité.

Le jeu est le modèle sociologique qui permet de comprendre comment les sujets individuels peuvent attribuer des significations différentes, voire contraires, aux mêmes objets et aux mêmes conduites. Il traduit cette possibilité qu'a l'espèce humaine non seulement de transformer l'interprétation à donner à des situations, mais encore de *fabriquer* presque de toutes pièces de nouveaux arrangements de la réalité. Goffman (1973) parle de *mise en scène de la vie quotidienne*, dans une utilisation du vocabulaire théâtral se fondant sur autre chose que de simples analogies commodes et en vertu duquel il n'est pas exagéré de désigner formellement les sujets individuels par l'expression *acteurs sociaux*.

Ainsi, nous dirons que le jeu renvoie à un concept sociologique qui désigne certaines modalités symboliques générales d'intégration, de transformation, d'orientation, données à des objets, des conduites ou des événements. Il constitue un modèle d'analyse de la structuration symbolique de l'action sociale, de la cohérence qui est donnée à son déroulement. C'est pourquoi on peut véritablement parler de *construction de la réalité sociale*. Ce qu'il faut faire, voir ou entendre, comment il faut interpréter tel geste ou telle signification, tout cela est bien maîtrisé par les *acteurs de la vie quotidienne*, malgré les changements fréquents de participants, malgré les modifications des contextes de l'action. Comment une telle maîtrise serait-elle possible sans cette capacité apprise et partagée de sélectionner ce qui est pertinent ou ce qui ne l'est pas, ce qui est pour le plaisir ou doit tirer à conséquence, ce qui est « normal » ou non. C'est dire que la stabilité et l'intégration d'un même univers de référence sont à construire et à normaliser de manière incessante. Chaque situation d'interaction suppose une structuration sociale implicite des significations données à l'action, de la répartition des rôles de chacun, de la nature du contexte et du déroulement de l'action.

3.2. JEU ET LOISIR

La caractéristique fondamentale du jeu humain est son rôle dans la structuration de l'action sociale ; une telle structuration porte spécifiquement

sur l'aménagement symbolique des gestes, lieux, participants, séquences de comportements, ainsi que sur leur intégration générale dans une «représentation» d'ensemble. Nous en décrivons maintenant quelques aspects fondamentaux en prenant comme exemples privilégiés des situations propres au loisir.

3.2.1. La fonction d'exercice du jeu

Si le jeu s'observe dès l'enfance avec des fonctions évidentes d'apprentissage-moteur et d'exercice des réflexes, il se déploie encore à toutes les phases de la vie sociale : sport, gymnastique, exercices physiques, marche à des fins d'exercice, dont on verra au chapitre suivant la progression et la généralisation. De plus, cette fonction d'exercice déborde largement les seuls aspects sensori-moteurs et concerne autant les habiletés imaginatives qu'intellectuelles : jeux de patience, mots croisés, devinettes, charades, jeux d'assemblages, «quiz» télévisés, certaines formes d'art populaire.

Le jeu d'exercice est ainsi généralisé à l'ensemble de la vie humaine. Il a même donné lieu à la création d'industries du jeu, toutes fort prospères (l'industrie des jeux télévisés, les entreprises de fabrication de matériel de jeu, etc.) ainsi qu'à des associations vouées au jeu (clubs de toutes sortes).

Les diverses théories du jeu insistent rarement sur la généralité de cette fonction d'exercice, alors qu'elle se manifeste tout autant à toutes les étapes de la vie sociale que dans des activités diverses et pas uniquement limitées au comportement moteur. En d'autres termes, la régulation par le jeu se manifeste dès les premiers moments de la structuration de l'action sociale, à la fois par sa présence au niveau des conduites d'ordre sensori-moteur et par son extension à l'imagination et aux habiletés intellectuelles.

3.2.2. Le jeu et l'aménagement symbolique de la réalité sociale

À cette dimension d'exercice, sur laquelle nous n'insistons pas davantage, s'ajoute une fonction proprement symbolique en vertu de laquelle, ainsi que nous l'avons déjà souligné, diverses modalités d'aménagement de la réalité sociale peuvent être comprises, partagées, interprétées.

Une des caractéristiques du jeu est d'introduire un contexte d'action dans lequel la signification des conduites et même leur finalité sont transformées. Le jeu renvoie à cette transformation spécifique d'une action en une action non fonctionnelle, relativement fermée sur elle-même, avec certaines caractéristiques différentes du cours quotidien des choses : activité

«pour le plaisir », qui ne doit pas porter à conséquence, ordinairement en marge des contraintes sociales coutumières. Autrement dit, le jeu opère par une modification systématique de l'ensemble du contexte et des séquences d'action, en introduisant un nouveau schéma d'interprétation ; il donne à l'ensemble une intégration symbolique nouvelle, qui n'est pas celle observée ordinairement. Goffman a même parlé de «disqualification symbolique par rapport à la normalité» (1973, t. 1, p. 194). Or, un tel déplacement oblige à reconnaître une acceptation tacite de la normalité de cette disqualification. De plus, comme le souligne encore Goffman, l'acteur qui emprunte la voie normale de la «disqualification» (par exemple en jouant au père Noël dans le contexte d'une bouffonnerie) n'est pas lui-même disqualifié, il voit ses attributs maintenus (il demeure époux, étudiant, etc.). En un sens précis, cet acteur joue, il donne une représentation.

Par le jeu, une distanciation de la réalité quotidienne est introduite, sur le mode d'une représentation enfermant sur eux-mêmes, marginalisant, certaines situations, objets, individus ou événements, dans une nouvelle intégration significative aux yeux des inter-acteurs. C'est pourquoi le jeu permet de définir les frontières de la normalité autant par la délimitation d'actions et de situations qui n'obéissent pas aux règles quotidiennes que par sa représentation à distance, voire son dédoublement, de ce qui ne peut être autrement légitimé. C'est pourquoi, la plupart des dérèglements se font sur le mode du jeu : espiègleries, fêtes, beuveries, etc.

Une autre caractéristique du jeu peut encore être rappelée. Le jeu permet une abolition fictive du temps. Les mêmes scènes, les mêmes séquences, toutes les variantes inimaginables sont possibles. On peut rejouer sans fin les mêmes situations, comme au théâtre et au cinéma, comme le retour périodique des fêtes et des foires. Même l'espace peut être aboli à son tour en transformant tout lieu en espace de jeu : bureau, gymnase, salle de classe, espaces sacrés, voies urbaines peuvent recevoir des fonctions ludiques ; il suffit de quelques objets pour en marquer la transformation symbolique.

C'est en vertu de cette fonction d'aménagement symbolique de la réalité sociale que le jeu permet ainsi de délimiter certains modèles d'action, de constituer des rôles fictifs, d'abolir le temps, de transformer l'espace et ce, dans une intégration d'ensemble identifiée de tous.

3.2.2.1. Quelques éléments de définition ludique du loisir

Notre intention est de passer en revue, de manière sommaire, quelques éléments concrets qui peuvent servir de support à une interprétation « ludique » du loisir.

1. *Modification générale du contexte de l'action*

En règle générale, toute activité récréative, toute situation de loisir, se reconnaît socialement et relativement explicitement par une modification importante du contexte. C'est sans doute l'un des éléments les plus importants de cette définition du loisir par le thème du jeu. Le chapitre précédent, qui traite des significations sociales, a permis d'établir comment certains attributs apparaissaient socialement importants dans le discours populaire sur le loisir : caractère pratiquement obligé de la nature plaisante et agréable de l'activité, importance du contexte de l'activité, opposition fréquente aux contraintes quotidiennes, etc.

En d'autres termes, c'est l'ensemble du contexte de l'action qui demande à être globalement ré-interprété. La «définition de la situation» est nouvelle, globale, et demande à être reconnue de tous sous peine de ne pas en reconnaître la légitimité.

Une autre modalité consiste à affirmer la fermeture relative de l'action sur elle-même, justifiant à l'avance que telle conduite n'est pas sérieuse, n'est que pour s'amuser, ne tire pas à conséquence : taquineries, plaisanteries, grivoiseries même, tout cela est bien délimité dans le temps et l'espace et est inscrit d'emblée dans des frontières qui se referment sur elles-mêmes, une fois l'événement terminé. Généralement, dans une situation de loisir, on peut dire que la logique est celle de la non-conséquence de l'action ; c'est pratiquement l'envers de «l'action rationnelle par finalité» définie par Max Weber.

Un autre élément intéressant consiste, paradoxalement, en certains attributs de «naturalité» donnés à de telles situations hors du temps et de l'espace. C'est dans les instants de relâchement qu'on aura l'impression d'être plus «naturel», d'être «soi-même» plus spontané, qu'on y associera l'expression de sa véritable identité. Il y a paradoxe parce c'est le dédoublement de la vie sociale sous la forme du jeu, en représentation d'elle-même, qui conduit certains individus à se « retrouver » là, à la marge de la vie quotidienne.

2. *Intégration symbolique par le lieu*

De nombreux lieux sont l'objet d'une définition assez stricte en fonction de leur relative spécialisation. Une telle définition implique une indication des principales activités qu'on peut y exercer, de leurs caractéristiques principales et même des limites quant aux objets, personnes, événements, activités. On ne peut danser sur la place publique sauf à l'occasion de certaines festivités, la plage permet un relâchement de la tenue vestimentaire, etc.

Ces observations en apparence banales traduisent pourtant un phénomène significatif : le lieu est aussi un indicateur parfois très rigide des modalités d'interaction qui peuvent y prendre place. Si l'on veut modifier la nature ou le contenu de l'interaction, ses finalités, les partenaires en présence, il faut soit modifier symboliquement le lieu à l'aide d'objets, soit se déplacer en un autre lieu plus approprié. C'est ainsi que nous nous déplaçons d'un lieu à un autre pour exercer des activités spécialisées, selon les gestes à exécuter : danser, boire, écouter de la musique, etc., chacune de ces activités commande une reconnaissance d'un lieu approprié. L'action sociale exige une scène de déroulement.

L'analogie avec le théâtre est forte. Les acteurs sociaux s'exécutent en des endroits précis, il suffit de dépasser les frontières physiques d'un lieu pour que se mettent en place des séquences parfois antinomiques d'activités : rire ici, pleurer là-bas, danser et crier à cet endroit, demeurer en silence à cet autre.

3. *Intégration symbolique par le décor*

À peu près tout et rien peut servir de décor à un lieu et ainsi le qualifier autrement : déplacer des objets, installer des banderoles, des lumières vives, une musique de circonstance. Ces décors ont pour fonction de faire coïncider la particularité d'un événement avec le lieu où il se déroule, ils évitent les équivoques. Ils permettent à tout individu d'identifier rapidement et souvent précisément la particularité d'un événement ou d'une manifestation, quel que se soit le lieu à l'intérieur duquel l'activité prend place. Celui qui sautille et danse, avec chapeau de papier et confettis, n'entraîne aucune réprobation, ne suscite aucune surprise dans une salle communautaire aménagée en discothèque, même si à d'autres moments des rites religieux y prennent place.

4. *Les appareils*

Les appareils constituent un autre marqueur symbolique puissant qui permet d'identifier la nature et le contexte d'une activité, les lieux propices et les séquences attendues d'action. Un cas typique est celui du sport : chacune des activités sportives, outre certains éléments fonctionnels, commande très souvent une tenue particulière dont le non-respect entraîne encore la réprobation.

Les mascarades et les carnavals sont également l'occasion d'une utilisation abondante d'appareils de toutes sortes, pour des jeux symboliques (clowns, personnages traditionnels, etc.) ou pour marquer le sens de la fête. Et que dire des tenues « sport », « habillée », « chic » ?

En fait, les appareils servent très souvent à démarquer les événements, l'orientation donnée à l'action, mais aussi l'âge, le sexe ou le statut d'un participant.

En résumé, à l'aide de quelques exemples concrets, on peut entrevoir ce qu'il faut entendre par cette fonction symbolique d'aménagement de la réalité sociale par le jeu. Il s'agit d'un mode d'organisation des personnages, du contexte de l'action, ainsi que de divers éléments — décors, lieux, appareils — de façon telle que la signification générale de l'action sociale et son déroulement sont «donnés à voir» dans une mise en scène reconnue et acceptée de tous. Un tel processus implique une intégration d'ensemble, afin de signifier des statuts, des contextes d'action, des rôles sociaux, des normes de comportements, etc.

3.3. LES RÈGLES DU JEU ET LES RÈGLES DE LA VIE SOCIALE

Le modèle du jeu permet de comprendre les règles de la vie en société. Le loisir en fournit un exemple privilégié. Nous avons déjà évoqué cette dualité du jeu : structuration symbolique, règles d'action. La langue anglaise utilise d'ailleurs deux termes différents pour exprimer une telle dualité : celui de *play*, celui de *game*. Les règles du jeu sont des règles d'interaction : elles régissent, codifient des manières de faire et d'interagir.

1. *La règle du temps*

Nous avons souligné cet enfermement sur elle-même qui caractérise une situation de loisir. De nombreuses activités de loisir sont exercées dans la mesure où il est explicitement reconnu qu'elles ne portent pas à conséquence et que tous accepteront cette prémisse. D'où l'importance de bien délimiter le temps de l'activité, d'en reconnaître sans équivoque le début et la fin, à défaut de quoi combien de méprises risquent de se produire.

Le cas de la plupart des sports, des jeux d'adresse, de nombreuses manifestations culturelles peut servir d'illustration. Divers moyens ou repères sont mis en œuvre pour signifier que l'activité débute (sifflets, trois coups au théâtre, etc.) ou vient de prendre fin ; la durée de l'activité fait souvent l'objet de conventions. Or, seulement ce qui se déroule entre le début et la fin de telles activités «compte » réellement : pas de victoire possible en dehors des heures réglementées, pas de théâtre avant les trois coups, ce qui se passe «avant» et «après» ne compte pas. On a vu souvent certains metteurs en scène abolir ces fameux trois coups au début d'une pièce de théâtre, mais les spectateurs, après un moment

d'hésitation, cherchent rapidement à établir si la pièce est commencée (la définition de l'action) ou s'il s'agit d'autre chose.

2. *La règle de l'espace*

L'espace du jeu fait également l'objet de conventions diverses, quant à ses caractéristiques physiques, à son étendue ou à sa forme. Pour certains jeux l'espace réglementaire est strictement délimité (notamment dans les sports), pour d'autres la forme importe surtout, pour d'autres de vagues repères suffisent. Hors de cet espace réglementaire, le jeu ne compte pas. Certains gestes, la signification qui leur est attribuée, la portée d'une action ne prennent sens qu'à l'intérieur de cet espace.

3. *La règle de la pertinence*

Le jeu définit aussi diverses conventions et des règles d'exécution. Certaines choses sont permises, d'autres refusées ; on prévoit d'ailleurs parfois des acteurs spécialisés pour faire respecter les règles. Mais le plus important est que les règles du jeu définissent le rôle des participants, les actions possibles, le sens à leur attribuer, l'univers de l'interaction et ses limites, son contenu et son étendue. La couleur d'un appareil est codifiée là, sans importance ici. Tel geste est interprété comme une « feinte » ou une « attaque », les bras levés sont signes de joie ou d'agression selon le contexte, l'empilade des joueurs au football américain n'a aucune portée négative, alors qu'elle serait interdite dans la rue ou vue comme un signe de victoire dans un autre sport.

Le jeu suspend en quelque sorte le déroulement de la vie sociale pour construire un univers relativement fermé de gestes et de significations. Il est facile d'illustrer que les exemples précédents ne forment qu'une illustration d'une situation beaucoup générale. Toute socialité suppose un minimum de règles d'action : étiquette, protocole, décorum, rituels, etc. L'ordre social, le déroulement de l'action, la prévisibilité des gestes, la stabilité et la compréhension des comportements sont assurés en partie par des règles d'action. On comprend dès lors la place privilégiée du jeu dans l'analyse sociologique, puisqu'il constitue un modèle stylisé de structuration de l'action. Le jeu, dans ses règles, est la figure de certaines modalités de régulation de l'ordre social.

CONCLUSION

A. *La place du jeu dans l'analyse sociologique*

A priori rien ne destine tel tissu à devenir «vêtement sport», tel ballon à servir d'indicateur d'une fête, ce geste à marquer la victoire. Cette salle n'est pas par essence un lieu sacré ou une piste de danse. Tel vêtement n'est pas «naturellement» masculin ou féminin. Toutes ces choses, tous ces objets relèvent du puzzle et de l'arbitraire. Comment donc tel objet est-il mis en relation avec tel événement de telle sorte que cela fasse sens aux yeux de tous ? Pourquoi associer tel geste à telle signification et non à telle autre ? Comment parvient-on à reconnaître le sens d'une action par certaines caractéristiques purement extérieures acceptées de tous ? Pourquoi certaines conversations ou certaines actions ne se déroulent-elles qu'en des lieux et des temps spécifiques ?

Le jeu permet une certaine compréhension des phénomènes sociaux dans la mesure où il constitue un modèle stylisé de déroulement de l'action sociale. Il permet de rendre compte des processus proprement symboliques par lesquels les individus interagissent, de telle sorte qu'ils peuvent être qualifiés, à certaines conditions : d'acteurs sociaux. Le jeu constitue ainsi un modèle de construction de la réalité sociale, permettant d'appréhender comment s'intègrent de manière cohérente aux yeux des participants diverses composantes de l'action sociale, comment la perception et l'attention sont structurées, comment sont liés gestes et significations, comment des univers sociaux sont délimités.

Le jeu introduit également à cette notion de *dédoublement de la vie sociale*. Cette organisation symbolique de la réalité, sur laquelle nous avons insisté à de nombreuses reprises, suppose traduction, transcription, reformulation. Comme si la vie sociale, pour être construite, devait l'être sous la forme d'une représentation. Le jeu traduit cette capacité de l'espèce humaine à prendre ses distances d'avec elle-même et d'avec son environnement, à la fois pour mieux se maîtriser elle-même et mieux maîtriser son environnement. Paradoxe de l'espèce humaine, qui doit user de transformations, fabrications, reformulations, définitions, arrangements symboliques arbitraires pour se construire et survivre.

B. *Jeu et loisir*

Nous avons évoqué les nombreux textes portant sur le loisir et qui font du jeu une sorte de thème philosophique préliminaire, en introduction aux principaux attributs du loisir. Dans la perspective qui vient d'être proposée, il convient d'écarter une telle démarche. On ne peut fonder une quelconque «théorie du loisir» sur des présupposés qui s'appuient sur une définition de «l'essence» de l'humanité ou de l'enfance. Il est trop facile

de reporter sur le loisir des caractéristiques du jeu dont on a retenu des traits naturalistes.

On dira plutôt que le jeu renvoie à un modèle fondamental d'analyse du loisir parce qu'il est un modèle fondamental d'analyse sociologique de l'action sociale.

BIBLIOGRAPHIE

COTTA, Alain (1993), *La société au jeu*, Paris, Fayard, 270 p.

GIDDENS, A. (1969), «Notes on the Concepts of Play and Leisure», *Sociological Review*, p. 73-90.

GOFFMAN, Erving (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 2 tomes.

GOFFMAN, Erving (1991), *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 573 p.

HUIZINGA, Johan (1968), *Homo Ludens. A Study of Play Element in Culture*, Boston, Beacon Press, 220 p.

«Le jeu : miroir de la société » (1994), *Loisir et Société/Society and Leisure*, 17, 1.

MARTIGNONI-HUTIN, Jean-Pierre G. (1993), *Faites vos jeux*, Paris, L'Harmattan, 283 p.

Chapitre 4

LA RITUALISATION DE L'ACTION

INTRODUCTION

Rappelons encore une fois notre démarche. Dans cette seconde partie portant sur l'action sociale, nous avons dans un premier temps traité de la manière dont les comportements sont structurés et réglés, sur le plan des modalités symboliques les plus fondamentales d'organisation de l'action sociale. C'est le concept sociologique du jeu qui nous a servi d'outil théorique. Mais dans cette étude des fondements de l'action sociale, on peut également distinguer des rituels, des séquences d'actions, des stéréotypes. C'est précisément ces aspects que nous traiterons dans ce chapitre. Le rituel ne se situe pas théoriquement sur le plan des modalités d'organisation symbolique de l'action sociale et de son contexte (c'est le jeu) ; il ne se situe pas non plus sur le plan d'un modèle de comportement intégré dans des status sociaux (c'est le rôle). De façon plus élémentaire, il régularise, ordonne des séquences d'action.

De façon sommaire, nous définirons ainsi le rituel : le rituel est un *stéréotype d'action*. Il régularise des séquences concrètes de comportements, il inscrit les acteurs sociaux dans des suites ordonnées de gestes et de conduites, sorte de schémas collectifs généraux d'interaction. Les travaux d'Erving Goffman, cités en bibliographie, ont permis de décrire de tels

rituels de la vie quotidienne et d'en souligner l'importance dans l'organisation sociale de l'ordre public. Le rituel n'est pas un donné, une sorte d'acquis que l'on n'aurait qu'à emprunter ou à imiter. Les inter-acteurs doivent au contraire demeurer constamment à l'affût des séquences d'action à entreprendre, réajuster maintes fois ces mêmes séquences, vérifier constamment les possibilités de méprises ou d'interprétation erronée, parfois monnayer leur définition de la situation et leur rôle, forcer ou refuser leur entrée en scène, etc. Goffman a bien décrit ces ajustements continuels.

Le présent chapitre portera sur un certain nombre de rituels de base que nous proposons de dégager pour l'étude du loisir moderne. Dans la majorité des cas, il ne s'agit pas de rituels propres au loisir, puisque l'action sociale est elle-même faite de cette dimension de ritualisation. Nous n'avons pas l'intention de procéder à un inventaire exhaustif, mais plutôt de retenir un certain nombre de rituels qui nous semblent pertinents et significatifs¹.

Précisons que par la suite, au chapitre suivant, nous allons procéder à une description empirique des comportements concrets observables dans le champ du loisir entendu au sens large du thème, par l'étude des activités, dont nous rappellerons qu'il s'agit d'une couche superficielle, mais néanmoins fort révélatrice des logiques sociales à l'œuvre, des tendances fondamentales, des grands déterminants sociodémographiques.

4.1. LE COMMENCEMENT, LE MILIEU ET LA FIN

4.1.1. Les rites de commencement

Étant donné le contexte significatif particulier par lequel une activité récréative se reconnaît (abolition du temps et des conséquences de l'action, contexte de plaisir et de gratuité, etc.), il s'avère important que les acteurs puissent rapidement juger, et sans équivoque, de son arrivée sur la scène sociale. C'est pourquoi une activité récréative ne débute pratiquement jamais par hasard car elle présuppose un minimum d'indications quant à son commencement. A cet effet, certaines règles du jeu pourvoient régulièrement à une définition du commencement de l'action, particulièrement dans le cas d'activités très structurées, tels les sports : règle du temps, règle du lieu, etc. ; bon nombre d'activités récréatives se

1. Les sections qui suivent sont également adaptées de notre thèse de doctorat, citée au chapitre un.

satisfont de ces règles. Mais on peut observer aussi divers rituels plus complexes de commencement.

On peut rappeler les *rituels d'invitation*. La plupart concernent diverses manières conventionnelles de signifier à autrui et à soi-même l'intention d'introduire un contexte de loisir ou une activité précise. De tels rituels peuvent aller de l'invitation formelle, par lettre ou appel téléphonique, à quelques gestes routiniers ou quelques expressions stéréotypées pour sonder l'intention des participants ou même pour les forcer en quelque sorte à s'introduire dans une activité ou un contexte d'activité.

Les *rites de commencement*, pour leur part, portent sur les préparatifs de l'événement et sur leur début : de l'agencement d'une pièce et de son décor aux changements d'apparats. Il y a encore les grands rituels classiques : les trois coups au théâtre, les inaugurations, les coupes de ruban, les vernissages, une festivité quelconque. On observe fréquemment des cérémonies d'ouverture qui se déroulent *après* le début d'une activité (dans le cas de l'inauguration de grands équipements culturels par exemple), signe sans équivoque de la ritualisation. Comme nous l'avons souligné, les rites de commencement remplissent une fonction capitale qui est de démarquer diverses catégories d'action sociale et, en conséquence, les modalités de déroulement de l'action ainsi que l'interprétation à laquelle celle-ci est assujettie.

4.1.2. Les rites de renforcement

On peut rapidement souligner certains rites que nous qualifierons *de renforcement*, ayant pour fonction d'assurer le maintien ou la continuité d'une activité, parfois la gradation de son intensité. Tels sont les cas où l'on écarte délibérément certains genres de conversation, ou un engagement émotif trop grand, une performance trop poussée (en relation avec les normes sociales d'implication décrites dans le chapitre 2).

Pour renforcer le contexte de l'activité, on peut faire appel à des usages courants : frapper des mains, chanter, mettre de la musique. Les clubs sportifs professionnels utilisent régulièrement ce procédé.

4.1.3. Les rites de clôture

Aux rituels de commencement correspondent parfois diverses cérémonies qui ont pour objet de marquer la fin d'une activité. À l'instar des rituels de commencement, certaines règles du jeu peuvent suffire : temps écoulé, décision d'une tierce partie, définition de la victoire. De tels rites reprennent à peu près les mêmes fonctions, notamment : modification des séquences d'interaction, dissolution du groupe, etc.

Les rites de clôture les plus élémentaires sont les poignées de mains, les embrassades et les salutations. Les soirées entre amis se terminent régulièrement par de tels rituels ; on connaît l'embarras de celui qui, ayant procédé au rituel du départ et ayant quitté les lieux, doit revenir parce qu'il a oublié quelque chose : une séquence «d'explications» prend inévitablement place, et on peut reprendre le rite de départ, ordinairement avec une moindre intensité.

Il existe des rituels beaucoup plus élaborés : défilés, feux de joie, proclamations de vainqueurs, remises d'insignes, soirées de fête. L'un de ces rituels de clôture s'apparente d'ailleurs à un véritable *rituel de triomphe*, notamment pour célébrer une victoire, couronner un vainqueur, célébrer un athlète, une nouvelle carrière, une promotion, etc.

4.2. LES RITES D'INTERACTION

Dès le chapitre 2, nous avons eu l'occasion de souligner comment les normes d'interaction étaient importantes dans le cas du loisir. C'est que celui-ci donne aux individus une plus grande marge de manœuvre dans le choix de leurs partenaires d'activités, contrairement au caractère obligé des relations professionnelles. En ce sens, les rites d'interaction caractérisent de manière significative le loisir moderne.

4.2.1. Le loisir comme pourvoyeur d'interactions sociales

La littérature scientifique sur le loisir permet depuis longtemps d'étayer le fait que la sociabilité constitue un trait marquant du loisir. Le «avec qui» prend une dimension significative dans le cas du loisir. Nous soulignerons plus loin que dans le cas des jeunes, tout particulièrement, il s'agit d'un aspect incontournable. De ce fait, un fort contexte d'interaction sociale, entretenu pour lui-même, indépendamment de l'activité qui se déroule, suffit souvent à lui seul pour caractériser un bon nombre de pratiques de loisir. Les cas plus typiques sont les soirées, les rencontres d'amis, les réunions familiales, les pratiques de sociabilité musicale chez les jeunes, la vie associative dans son ensemble dont on verra plus loin que le temps qui lui est consacré est en croissance.

De nombreuses activités de loisir, outre certaines fonctions qui leur sont propres, visent aussi cette finalité de sociabilité, par delà leur contenu immédiat : la danse, certains spectacles sportifs et culturels, les fêtes

populaires, etc. C'est pourquoi on peut dire que le loisir est un pourvoyeur privilégié d'interactions sociales, il est un prototype de sociabilité ; la seule recherche d'interactions sociales offre déjà une définition du loisir.

Les partenaires de l'interaction se modifient tout au long des cycles de vie, ce fait est bien documenté. Les jeunes se regroupent autour de leurs pairs. L'institution du mariage ou le début de la vie en couple modifient de façon majeure le réseau dans lequel se meuvent les nouveaux conjoints : étayé par les études d'emploi du temps, ce processus sera rappelé dans le chapitre sur la famille. Avec l'intensification de la vie professionnelle, le réseau d'amis tend à s'élargir. La vieillesse est particulièrement marquée par un plus grand isolement et par un repli sur les relations avec les enfants et les petits-enfants.

4.2.2. Fonctions des rites d'interaction

On peut se demander quelles sont les fonctions essentielles d'un modèle de comportement qui consiste à rechercher des occasions ritualisées d'interaction sociale, et dont le loisir constitue un pourvoyeur privilégié. L'interprétation générale que nous proposons est la suivante : les rites d'interaction ont pour fonction d'assurer la stabilité et le maintien de l'ordre social ; aussi jouent-ils un grand rôle dans la construction de la réalité sociale.

4.2.2.1. L'affirmation du groupe

Les rites sont avant tout les moyens par lesquels le groupe social se réaffirme périodiquement. (Durkheim, 1960, p. 557)

Il est indéniable que les échanges sociaux permettent aux divers groupes de se retrouver périodiquement. Les rites d'interaction et d'échange sont des manifestations stéréotypées de l'existence d'un groupe, ils jouent un rôle fondamental dans le sentiment d'appartenance ou d'exclusion. Mais, en plus, c'est par des interactions régulières, répétées que les membres d'un même groupe coordonnent leurs activités, élaborent parfois un langage qui leur est propre pouvant aller jusqu'au jargon et aux expressions connues d'eux seuls, définissent peu à peu leurs habitudes, leur univers de comportement, leur normalité. Les groupes dits de pairs, les groupes de jeunes, en constituent une illustration typique. (On aura remarqué que l'étude des rituels d'interaction mène à une sociologie des groupes sociaux.)

4.2.2.2. La parole sur le monde

Nous parlons pour que le monde ait consistance.

(Dumont, Fernand, 1968, p. 19)

Les gens de mon pays

Ce sont gens de parole

Et gens de causerie...

(Gilles Vigneault)

«L'activité» la plus typique des échanges sociaux est, tout simplement, la conversation. En dehors d'activités spécifiques, la parole est de rigueur, son absence est vite comblée. Une fête ou une soirée sans la parole seraient définies autrement, ou seraient considérées comme anormales. L'interaction suppose conversation et langage.

Car les rites d'interaction permettent la reconstitution périodique de l'univers social des acteurs ; c'est pourquoi le rôle des conversations même les plus banales y est capital. Parler, c'est pouvoir communiquer grâce à une terminologie commune. Mais c'est aussi reprendre sans cesse les contours de l'univers social construit, ses principaux contenus symboliques, ses mythes, ses valeurs et ses significations. C'est actualiser constamment les normes sociales, entretenir les conceptions populaires et renforcer la cohésion et le contrôle du groupe sur lui-même. La parole est une vaste entreprise de stabilisation symbolique de la réalité et, au fond, une reprise incessante de définition de la réalité sociale.

La vraisemblance et la stabilité du monde, tel que définies dans la société, relèvent en fin de compte de la vigueur et de la permanence des contacts entre gens qui s'entendent sur un même langage et qui poursuivent sans cesse la même conversation au sujet du monde qui est le leur ; ou, si l'on préfère, la réalité du monde a pour garant et support le langage préalablement accordé de gens qui s'entendent et conversent constamment entre eux.

(Berger et Kellner, 1964, p. 7-8)

4.3. LES RITUELS DU DÉPLACEMENT

L'espace est une société de lieux dits, comme les personnes sont des points de repère au sein d'un groupe.

(Claude Lévi-Strauss, 1972, p. 252)

Ce qui est désigné ici par «rituels du déplacement» connote un ensemble de séquences d'action spécifiques, dont le contenu principal tient au parcours d'un circuit de déplacement fortement stéréotypé, quant à son extension, sa durée et ses modalités de trajet ; de plus, le déplacement est tributaire du réseau d'interactions sociales propres à un individu.

À l'exception de la marche, la plupart des déplacements exigent des techniques particulières : bicyclette, motoneige, canot, voiture, avion. Mais ce qui en apparence n'est qu'un simple cas de mobilité géographique, selon diverses techniques, obéit en fait à des modèles et à des stéréo-types dont l'analyse peut relever de la sociologie, puisque l'extension et la délimitation des liens sociaux, les frontières culturelles d'un sujet individuel constituent autant de déterminants du rituel. Nous ne prétendons pas ici entreprendre une sociologie du tourisme, ce qui déborde largement le cadre de ce traité ; nous visons plutôt une introduction sommaire à la ritualisation de l'action de se déplacer dans le cadre du temps libre disponible.

Les vacances, par exemple, peuvent être considérées sous l'angle de pratiques institutionnalisées de déplacement. Ne sont-elles pas typiques d'une «société du loisir» ? Comme on le sait, la principale activité vacancière est le voyage (Samson et Stafford, 1996). On peut immédiatement distinguer entre le voyage touristique, les visites à la parenté et les séjours familiaux. Le mode d'hébergement et donc les partenaires sociaux sont liés au milieu culturel, au revenu et à l'état civil. Dans les milieux populaires on fait davantage de visites de parents et d'amis, on séjourne davantage dans la parenté ; les familles avec enfants vont souvent dans des chalets ou en camping. Dans les milieux plus aisés on fait plus souvent des voyages à l'étranger. Nous pouvons ainsi dégager une double trajectoire du déplacement : soit le déplacement d'un point à un autre, avec station prolongée au même endroit (chalet, camping, parenté) ; soit des déplacements successifs de points en points, et en ce cas les points de repère sont des parents, des amis, des lieux connus où l'on retourne fréquemment, ou encore, moins souvent, ce que MacCannell appelle «des attractions touristiques».

C'est pourquoi nous disons que, sur le plan d'une analyse de la ritualisation de l'action, voyager signifie fondamentalement soit parcourir l'espace des relations sociales, soit parcourir un certain univers culturel.

Dans le premier cas, le réseau social d'un acteur module fortement la forme de ses déplacements et leur extension dans l'espace. Les choix ne sont pas très nombreux puisqu'ils consistent en un rassemblement familial ou de parenté, *ailleurs*, selon un circuit unique (de la maisonnée au chalet), ou en fonction des points de repère que sont les relations sociales. Dans le cas du parcours d'un certain univers culturel, MacCannell a bien illustré comment les attractions touristiques faisaient l'objet d'une sorte de «sacralisation» ; les attractions sont préalablement «marquées», elles font l'objet de définitions et d'attentes préalables, de sorte que l'on va «voir» ce que l'on connaît déjà ; une grande partie de l'industrie du

voyage s'appuie d'ailleurs à repérer les lieux potentiels, à les présenter et à les représenter.

L'espace parcouru est ainsi fait de lieux connus ou reconnus. Le déplacement consiste à reconnaître ces lieux et à confirmer la connaissance sociale de ceux qui les visitent ; une telle démarche donne lieu encore à une série de procédés d'authentification de la part du visiteur : photos, objets stéréotypés, qui constituent autant de preuves de sa présence sur le site, etc., et que MacCannell a bien décrits. De plus, les groupes constituent très souvent des points de repère au sein des déplacements.

Le rituel du déplacement pose un problème sociologique fondamental : celui de la fermeture relative d'une culture sur elle-même et celui, corollaire, du changement culturel. La fermeture vient du fait que les acteurs sociaux, la plupart du temps, n'outrepassent pas leurs frontières culturelles, soit qu'ils en respectent les limites physiques, soit que, même en quittant provisoirement leur univers géographique d'appartenance, ils parcourent des lieux identifiés et demeurent en contact avec leur réseau social (cartes postales, appels téléphoniques, etc.). Les éléments culturels étrangers sont souvent circonscrits dans des lieux précis (quartiers, musées, etc.), ou encore sont repérés à l'intérieur de circuits touristiques. On connaît les cas typiques de touristes emportant avec eux leurs objets quotidiens, recherchant leur nourriture habituelle, etc. Une telle fermeture relative est capitale pour la stabilité d'une société.

Mais on sait bien que de nombreux individus n'hésitent pas à emprunter des voies inconnues, introduisent des éléments d'autres cultures dans leur langage, leurs valeurs et leurs modes de vie, rompent même définitivement avec leur propre milieu culturel. Cela est possible parce que les contrôles sociaux ne sont toujours que partiels. Une société ne peut empêcher les échanges culturels. La diffusion culturelle, les emprunts culturels et plus globalement *le changement culturel* en résultent. Autrement dit, l'impossible fermeture d'une société sur elle-même a pour corollaire le changement culturel qui en résulte.

4.4. L'AGRESSION ET LE CAS DU SPORT

L'agression est liée à la socialité. Plus les liens sociaux sont développés, plus on observe de l'agression. La présence de liens sociaux à l'intérieur d'une espèce implique la présence de traits d'agression ; un tel phénomène a été bien documenté par les éthologistes. Dans le cas de l'espèce humaine, étant donné une socialité beaucoup plus développée comparativement à l'ensemble du règne animal, il s'ensuit logiquement que

l'agression y est la plus poussée. Et tel est bien le cas, car seule l'espèce humaine torture ses victimes. «C'est dans la disposition à la socialité que se trouve la clef du problème de l'agression².»

Dans ces circonstances, on conçoit le danger potentiel de l'extinction de toute une espèce par agression généralisée, à moins que divers mécanismes d'inhibition ou de contrôle de l'agression ne soient mis en place. La plupart des espèces animales, faisant face au même danger, ont déjà mis en œuvre de tels mécanismes, permettant le déploiement de l'agression tout en minimisant les pertes. Telle est la ritualisation de l'agression.

Nous prendrons plus particulièrement l'exemple du sport, puisque c'est dans cet ensemble de pratiques que l'agression est la plus formalisée. Le sport n'est évidemment pas réductible à cette seule dimension d'agression, mais on conviendra que l'on y observe diverses pratiques étroitement associées à la violence, au combat et à diverses règles tentant de les contenir. Que l'on songe au hockey professionnel, où l'on assiste parfois à de violentes altercations entre les joueurs. Et que dire de la boxe, dont l'objet est de terrasser un adversaire ? Pensons aussi aux matches de football américain, apparentés à la conquête d'un territoire, où pratiquement tous les joueurs subissent des blessures et où la bataille rangée a été remplacée par une joute fortement réglementée.

C'est ainsi que dans la ritualisation de l'agression on peut distinguer *des phases de combat*. La première peut être appelée «évitement ». Tout individu étant un agresseur potentiel, de nombreux rites d'évitement ont été élaborés dans le but de signaler explicitement une intention non agressive. Même le non-contact suppose un minimum de communication, généralement sous forme de signaux rapides de non-interaction. C'est ce qu'on observe dans les foules anonymes, lors de fêtes, de cérémonies ou de spectacles. Chacun sait bien que les autres individus ne sont généralement pas à craindre. Divers gestes et signes sont d'ailleurs utilisés : détourner les yeux, garder le silence, feindre l'ignorance, etc.

Quand les rites d'évitement n'ont pas réussi, quand l'évitement est impossible ou encore quand un contact est désiré, c'est la cérémonie de l'apaisement qui prend place à maintes occasions. Il y a ainsi le cérémonial que doit entreprendre celui qui veut aborder un inconnu dans la rue, par exemple pour demander une information. Entre sujets qui se connaissent on observe quelques rites réguliers : salutation de passage, poignée de mains, sourire. La poignée de mains, geste important dans nos

2. Irenaüs EIBL-EIBESFELD (1972), *Contre l'agression : contribution à l'histoire naturelle des comportements élémentaires*, Paris, Stock, p. 15.

sociétés, contient manifestement une symbolique de non-agression, car elle consiste à livrer sa main à autrui, sorte de geste de non-défense. Maints sports utilisent de tels rites au début du combat, comme pour en minimiser la portée : le salut au judo, la poignée de mains à certaines occasions.

L'agression proprement dite peut commencer par des parades de menace : étalage de la force et des appareils, légères agressions physiques pour intimider l'adversaire, cris et expressions faciales d'assaut ou de rage.

Une illustration significative de la ritualisation du sport est son caractère répétitif et rythmique. Elle porte, dans son ensemble, sur la reprise régulière du combat, ordinairement d'ailleurs avec les mêmes participants. On peut ainsi recommencer une centaine de fois la joute sportive ; ce n'est qu'à la fin de la saison, de la série ou du tournoi que le vainqueur est proclamé. Cette répétition porte aussi sur le déroulement même de l'activité ; dans le cas du football américain, par exemple, on recommencera régulièrement l'assaut après chaque empilade de joueurs. La plupart des sports ne sont qu'une reprise incessante des mêmes gestes de base. La répétition permet encore la gradation de l'intensité : l'emplacement du jeu au football, la période de jeu au hockey, la possession du ballon au volley-ball, autant de situations qui permettent de préciser l'intensité des prochains efforts à soutenir, la nature de l'enjeu du moment et, par voie de conséquence, le seuil d'agressivité atteint.

On peut enfin signaler d'importants rites d'inhibition de l'agression, une fois que celle-ci s'est déployée. L'apaisement rituel y pourvoyait déjà, mais il en existe de nombreux autres : se soumettre, concéder la victoire, brandir un drapeau blanc, lever les bras, etc. Les sports réglementés ont prévu des choses intéressantes, soit par la présence d'une tierce partie, chargée de faire respecter les règles du jeu et de «punir» les fautifs, soit par un avantage concédé à l'équipe adverse, etc.

La ritualisation de l'agression assure ainsi un déroulement prévisible, voire stable, du combat. Elle a pour fonction d'organiser, de régir, de réglementer, de structurer les interactions de nature agressive, voire de les inhiber. Par delà le combat, elle maintient la communication. Une autre fonction de l'agression rituelle est la sélection symbolique de candidats et, par voie de conséquence, l'établissement d'une hiérarchie fondée sur la force ou diverses habiletés physiques. S'il n'y a plus de corps à corps pour décider du chef de la cité, la production d'élites symboliques, athlètes ou héros, fondée sur la force, demeure toujours. Une autre fonction de l'agression consiste à réduire les pertes à l'intérieur de l'espèce humaine. On peut établir qui est le plus fort sans trop endommager le plus faible ! Un combat ritualisé ne s'achève que lorsque le vaincu est soumis comme s'il avait effectivement été blessé ou tué. Chacun peut s'adonner intensément

à l'agression rituelle en sachant que, sauf accident, il a de fortes chances de s'en tirer indemne.

4.5. LA FÊTE

La fête est aussi ce lieu où peut se dire et se vivre l'imaginaire social entendu comme tout ce qui est créé par l'imagination, laquelle est la faculté qu'ont tous les hommes de se représenter non seulement ce qui existe et qui ne tombe pas sous le sens, mais aussi ce qui n'existe plus et qui n'existe pas encore.

(Marcel Rioux, 1981, p. 67)

Le phénomène de la fête constitue l'aboutissement logique de ce chapitre sur les rituels. On y retrouve des aspects du symbolisme, du jeu et du rituel, dans une sorte de « phénomène social total » aux dimensions globales et expressives. Encore une fois, la fête ne peut être ramenée à cette seule fonction rituelle, nous en traitons ici exclusivement dans le contexte des modalités fondamentales de structuration de l'action sociale.

4.5.1. Le symbolisme de la fête

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner que la fête avait notamment pour fonction d'ordonner le temps, en introduisant dans la vie sociale des cycles divers. La fête ordonne le déroulement social du temps, le module selon des rythmes variés : cycles saisonniers, festivals, vacances, week-ends, anniversaires, etc. On peut encore souligner la dimension mythique de la fête, que nous avons rappelée dans le chapitre traitant du mythe : retour mythique aux origines, recherche du temps premier ou du temps perdu, rappel de l'enfance et de sa pureté symbolique, etc.

La fête porte également sur la connaissance sociale du passé et de l'histoire. De nombreux festivals sont organisés autour de souvenirs, légendes, histoires réelles, fictives ou recomposées, autour d'un fait local, d'un personnage ou d'un événement. La mémoire populaire puise dans le passé des faits ou des personnages autour desquels elle tisse des festivités. Il y a là plus que simple commémoration, mais un véritable phénomène de construction de catégories historiques, voire d'archétypes, par lesquels le passé est réapproprié, restitué au présent.

En ce sens, la fête peut servir d'affirmation de l'identité culturelle ou nationale, et c'est d'ailleurs autour d'événements historiques marquants, autour de symboles religieux ou politiques, autour de grandes traditions culturelles que de nombreuses fêtes sont organisées : fête de la Saint-Jean, fête du 14 juillet, fête de l'Indépendance, etc. Comme le rappelle Marcel

Rioux (1981), la fête est à la fois un lieu privilégié de déploiement de l'imaginaire social, expression de la culture populaire et actualisation d'une mémoire collective.

4.5.2. Le rituel de la fête

On peut distinguer au moins quatre principaux rituels de la fête. Le premier peut être appelé « rites de démarcation ». En effet, étant donné la très grande licence que permet la fête, il est stratégique que tous puissent en démarquer le temps, l'espace et le contenu de la manière la moins équivoque possible. Cela sera fait par des cérémonies d'ouverture, des feux, des danses ; l'espace sera marqué et identifié. Le tintamarre sera toléré. Et ainsi de suite.

Un deuxième trait rituel est celui de l'affirmation rituelle du groupe ou de la collectivité. La fête renvoie à une dimension de sociabilité qui l'apparente aux rites d'interaction. Elle est l'occasion de rencontres familiales ou d'amis : fête de Noël, échanges de cadeaux, partage du repas, soirées dansantes. Même si cela relève du folklore, la fête suscite même une adhésion rituelle et passagère aux valeurs religieuses et aux coutumes locales. Elle sert également de moyen d'affirmation ou de réaffirmation de l'identité culturelle et nationale. En ce sens, la fête peut s'interpréter comme le grand rite de la collectivité retrouvée, comme l'expérience rituelle de l'unité du groupe, comme la participation institutionnelle aux valeurs communes, comme la recomposition de l'identité du milieu social.

Une troisième catégorie de rituels a trait aux manifestations stéréotypées de la vie quotidienne. On n'a pas assez fait remarquer que la fête reprenait presque toujours divers éléments des modes de vie, sous forme stéréotypée : présentations rituelles d'objets quotidiens d'aujourd'hui ou d'autrefois, expositions artisanales, foires gastronomiques, etc. La plupart des fêtes sont jalonnées d'activités qui n'ont rien d'exceptionnel, tels les concours, parades, jeux d'adresse, matches sportifs, spectacles culturels.

Une quatrième catégorie de rituels que l'on peut distinguer, les plus souvent analysés et décrits d'ailleurs, est celle des rites d'inversion ou de transgression. La fête est inscrite dans un continuum théorique de construction/destruction de l'ordre social : licence, débordement des règles de la vie quotidienne. Caillois (1963) parle d'une sorte de « sacré de la transgression ». Il suffit d'assister à n'importe quelle fête populaire pour le remarquer. L'inversion porte principalement sur l'abandon des rôles et status prescrits et des usages de civilité, la licence sexuelle ou autre, et les beuveries. La présence de chants, danses et musiques a notamment pour fonction le renforcement de ce contexte d'inversion et des débordements

rituels. En ce sens, la fête est une négation globale des contrôles sociaux et des normes courantes. Aucune société ne pourrait ainsi survivre à la transgression collective de l'ordre social, à moins de l'inscrire dans des rituels périodiques, relativement bien délimités dans le temps et l'espace. Au temps de la fête, les acteurs sociaux jouent leur quotidienneté, en la dédoublant sous forme de représentations et de négation. La fonction exutoire de la fête est ici manifeste.

4.5.3. L'éclatement de la fête contemporaine³

On peut légitimement se demander si la fête a encore un sens dans nos sociétés d'aujourd'hui. Comme le rappelle Marcel Rioux, si «la fête populaire n'a pas échappé au rouleau compresseur de la culture de masse », «nous ne pouvons conclure que la fête a disparu» (1981, p. 66). La prolifération des festivals devrait nous inciter à quelque prudence avant d'annoncer la mort de la fête. Rioux ajoute encore : « nous sommes en présence d'une fête éclatée, morcelée ». Car on peut véritablement parler d'éclatement de la fête contemporaine, selon quatre trajectoires historiques différentes.

On observe d'abord un phénomène évident de sécularisation de la fête, passage bien documenté de la fête religieuse à la fête profane. Historiquement, ce processus est récent dans l'histoire de l'humanité, il ne touche pas encore toutes les sociétés. La fête sécularisée n'est plus inscrite dans un temps symboliquement différent, par son caractère sacré, des autres temps de la vie quotidienne. La fête ne rythme plus le temps en ordres sacrés et profanes plus ou moins superposés. Elle n'a de charge symbolique que par un certain caractère mythique que nous avons rappelé (recherche des origines, nostalgie de l'enfance perdue, etc.), que par l'importance de l'imaginaire social dans la fête, que par l'expression de l'identité culturelle et nationale qu'elle permet.

Il y a eu en outre une institutionnalisation progressive de plusieurs catégories différentes de fêtes. Si, à l'origine, seule la fête mythique ou sacrée avait un sens, que dire de la prolifération des fêtes populaires, festivals et festivités de toutes sortes. «La» fête n'existe plus. La fête a éclaté en une multitude de fêtes au contenu et aux fonctions multiples : fêtes nationales, fêtes de quartier, fêtes champêtres, festivals westerns, etc. Chacun de ces types de fêtes n'entretient pas nécessairement les mêmes rapports à des finalités culturelles, mélangeant parfois de manière troublante divers intérêts économiques et politiques.

3. Nous reprenons ici et adaptons quelques idées tirées de notre texte publié en 1982, sur ce sujet, et cité en bibliographie.

On a assisté encore à un mouvement historique d'autonomisation du contenu de la fête. Chacune des «activités» de la fête possède maintenant son autonomie et sa spécificité, ne dépend plus de la tenue d'une fête pour acquérir sa légitimité. C'est un fait bien connu, par exemple, que le théâtre et la danse sont nés dans et par la fête, tout comme le chant. La fête constituait l'élément intégrateur, leur donnait sens et finalité. Les débordements rituels et les transgressions ne pouvaient prendre place que dans le temps de la fête. Mais il n'est plus nécessaire qu'il y ait fête pour que nous chantions, dansions, allions au théâtre. En d'autres termes, la fête a longtemps constitué un phénomène social global intégrant rites, chants, danses et licence, alimentés à des représentations mythiques et sacrées. Manifestement, le temps de la fête a bien changé.

Soulignons enfin l'existence d'un processus de folklorisation de la fête. De nombreuses fêtes ne font plus sens, sauf pour les touristes ou pour justifier les rites de transgression... On peut même recréer de toutes pièces des fêtes historiques n'ayant aucune racine historique dans la communauté !

La fête moderne est une sorte de fête éclatée. Chacune des dimensions qui autrefois était intégrée à la fête, en dépendait même pour sa signification et sa légitimité, s'est institutionnalisée, a pris son envol. On pourrait même suggérer l'hypothèse que le loisir moderne est issu en partie de cet éclatement de la fête. Nul ne contestera en effet que le loisir, sous d'autres formes et de diverses manières, emprunte de nombreuses caractéristiques à la fête, qu'il est le lieu et le temps de l'institutionnalisation du chant, de la danse, du théâtre, bref des pratiques culturelles dans leur ensemble. Dans une certaine mesure, le loisir a pris le relais de la fête ancienne : spectacles, culture de masse, consommation, divertissements, expression culturelle authentique, folklore.

CONCLUSION

Pratiques de sociabilité, vacances, fêtes, activités sportives font partie de l'univers du loisir. Ce chapitre sur le rituel propose d'intégrer sous une sociologie des rites d'action ces divers phénomènes ainsi que d'autres auxquels nous avons porté attention. Non pas qu'il s'agisse de la seule dimension possible, bien entendu. Mais la dimension rituelle est l'une de celles qui a été la plus négligée dans l'étude du loisir. Nous avons tenté de présenter un cadre d'analyse sociologique de la ritualisation de la vie quotidienne, d'en illustrer la pertinence et l'intérêt pour la compréhension du loisir moderne. Ce faisant, nous avons pu établir de nombreux points de rapprochement à la fois théoriques et empiriques avec d'autres

dimensions de la vie en société : solidarités culturelles, groupes sociaux, agression humaine, fêtes et spectacles. C'est dire la grande richesse de ce thème du rituel.

BIBLIOGRAPHIE

- CAILLOIS, Roger (3^e éd. 1963), *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard, 246 p.
- DUMONT, Fernand (1968), *Le lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire*, Montréal, HMH, 233 p.
- DURKHEIM, Emile (1960), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 647 p.
- ELIAS, Norbert et DUNNING, Eric (1994), *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard.
- FABRE, Daniel (1992), *Carnaval ou la fête à l'envers*, Paris, Gallimard, 160 p.
- GODBOUT, Jacques et CAILLÉ, Alain (1992), *L'esprit du don*, Montréal, Boréal, 352 p.
- GOFFMAN, Erving (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 2 tomes.
- GOFFMAN, Erving (1976), *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 231 p.
- GOFFMAN, Erving (1987), *Façons de parler*, Paris, Minuit.
- GURTTLER, Karin R. et SARFATI-ARNAUD, Monique (dir.) (1960), *La Fête en question*, Montréal, Université de Montréal et la Société des festivals populaires du Québec, 195 p.
- HARDY, Gaétan et JOBIN, Sylvie (1995), *Fêtes et festivals au Québec*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 24 p.
- LEMIEUX, Denise (1966), «Le temps et la fête dans la vie sociale », *Recherches sociographiques*, 7, 3, p. 281-304.
- LÉVI-STRAUSS, Claude (1962), *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 393 p.
- LORENZ, Konrad (1969), *L'agression. Une histoire naturelle du mal*, Paris, Flammarion, 315 p.
- MACCANNELL, Dean (1976), *The Tourist. A New Theory of the Leisure Class*, New York, Schocken Books, 214 p.
- PRONOVOST, Gilles (1982), «Fête éclatée—rupture du temps », dans *Que la fête commence. Actes du colloque national sur la fête populaire*, Montréal, La société des festivals populaires, p. 113-120.
- Que la fête commence. Actes du colloque national sur la fête populaire* (1982), Montréal, La société des festivals populaires, 190 p.
- RIOUX, Marcel (1981), «Fête populaire et développement de la culture populaire au Québec : une approche critique », *Loisir et Société/ Society and Leisure*, 4, 1, p. 55-82.
- SCHWIMMER, Eric (1994), «Donner un festival », dans OUELLETTE, Françoise-Romaine et BARITEAU, Claude (dir.), *Entre tradition et universalisme*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 483-492.

- TOURANGEAU, Rémi (1993), *Fêtes et spectacles du Québec. Région du Saguenay/Lac-Saint-Jean*, Québec, Nuit blanche éditeur, 400 p.
- SAMSON, Marcel et STAFFORD, Jean (1996), *Vacances et tourisme 1995. Enquête auprès d'un échantillon de Québécois et de Montréalais sur les comportements de vacances*, Québec, ministère des Affaires municipales, Direction générale du loisir et des sports, 151 p., annexes.
- VILLADARY, Agnès (1968), *Fête et vie quotidienne*, Paris, Éditions Ouvrières, 239 p.
- WUNENBURGER, Jean-Jacques (1977), *La Fête, le Jeu et le Sacré*, Paris, Jean-Pierre Delarge, Encyclopédie universitaire, 317 p.

Chapitre 5

LES ACTIVITÉS EN TRANSFORMATION

Nous appelons sociologie une science dont l'objet est de comprendre par interprétation l'activité sociale pour ensuite expliquer causalement le développement et les effets de cette activité.

(WEBER, dans FREUND, 1966, p. 81)

INTRODUCTION

L'action sociale renvoie à des comportements, des conduites, des activités, structurés et orientés selon les valeurs, les normes et les modèles d'action. Les valeurs sociales et les significations du loisir sont traduites en quelque sorte dans des activités variées. Les activités constituent la trame quotidienne et concrète du loisir et prolongent, sur le plan des conduites et des comportements, les valeurs et les significations qui les légitiment.

Dans l'étude de l'action sociale, on peut distinguer :

- *des fondements quant à son orientation* : de tels fondements renvoient au système culturel (valeurs, normes, etc.) pour la légitimation et la structuration de l'action : ils renvoient également à une sélection de modalités symboliques d'organisation du déroulement de l'action ; c'est pourquoi l'étude des activités de loisir doit considérer les valeurs, et les significations qui leur sont sous-jacentes, qui permettent aux différents milieux et classes sociales de légitimer ou non la pratique de telle ou telle activité ;
- *des modalités de structuration*, à savoir des règles formelles ou informelles, des rituels, des séquences d'action plus ou moins complexes, ainsi que des stéréotypes d'action.

C'est généralement au moyen de sondages sur la « participation » à des activités de loisir que sont recueillies les données empiriques pertinentes. La plupart des pays industrialisés ont mené de tels sondages plus ou moins régulièrement. La méthodologie consiste à retenir un échantillonnage d'activités et à demander aux répondants s'ils ont pratiqué au moins une fois chacune des activités mentionnées une à une, généralement au cours des douze mois précédant l'enquête. On ne peut cependant procéder à l'analyse des grandes tendances qui en ressortent sans préalablement souligner les principales difficultés qu'elles soulèvent.

Ainsi, on peut mentionner le caractère équivoque de l'activité, laquelle comporte des significations et des contenus différents selon l'intensité de la pratique, les individus, les contextes et les partenaires. Comme nous l'avons laissé entendre dans le chapitre 2, l'activité de loisir fait appel à une diversité de références culturelles et sociales. La nomenclature même des activités pose de délicats problèmes de comparaison (certaines enquêtes parlent de « conditionnement physique », d'autres de « jogging », les catégories de musique écoutée sont variables, la dénomination des établissements culturels aussi, etc.). Il y a encore le biais culturel souvent explicite dans le choix même des activités sélectionnées dans les enquêtes, biais très souvent fondé soit sur les normes sociales (on choisit des activités qui supposent une référence à ce qui est « actif » plutôt

que «passif », même si dans les faits une telle distinction est pratiquement impossible à faire), soit sur des choix de classe sociale particulièrement dans le cas de la culture dite savante ou cultivée (ainsi les musées sont régulièrement mentionnés dans les enquêtes culturelles, mais jamais ou rarement la «contemplation de la nature »). Il y a encore la signification même de la «participation» à une activité, dont on a vu qu'elle supposait des normes et des degrés différents d'implication.

Les activités ne sont donc qu'une facette des actions sociales observables dans la vie quotidienne. Il s'agit d'un «palier» relativement superficiel du loisir, d'une dimension visible des comportements et des significations. L'étude des activités de loisir se révèle néanmoins d'un grand intérêt, car elle met en lumière la structure des activités quotidiennes de loisir, ainsi que les processus sociaux à l'œuvre dans toute société (stratification sociale, stéréotypes, subcultures, etc.). Elle constitue un aspect facilement observable et mesurable.

Malgré des lacunes importantes en matière de comparabilité, on dispose d'une abondante documentation sur les pratiques d'activités des Québécois et Québécoises. À l'examen des documents produits dans les divers sondages, on peut constater que, pour des fins administratives ou institutionnelles, on utilise généralement de grandes rubriques telles que : activités de nature sportive, socio-éducative, scientifique et technique, culturelle ou socioculturelle, activités de plein air, activités touristiques. Or, par delà des contenus indéniablement différents, on observe très souvent des motivations, des orientations et des significations communes ou analogues ; ou encore, par delà des motivations différentes, voire opposées, on observe qu'elles sous-tendent la pratique d'activités communes.

C'est pourquoi on doit insister sur le caractère essentiellement pratique des distinctions entre les catégories d'activités. Il n'y a pas de justification réelle à vouloir créer des structures administratives pour les catégories d'activités de loisir, à artificiellement sectorialiser le loisir puisque, dans les faits, les motivations prédominent et les activités sont interchangeables.

Les données qui seront présentées dans ce chapitre proviennent essentiellement de quelques enquêtes majeures disponibles : dans le cas des pratiques sportives, nous nous appuyons principalement sur l'enquête menée pour le compte du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) en 1987 (RECHERCHE MARKETING BELL CANADA, 1987), de même que sur celle de Santé Québec menée en 1992-1993 (1995). Pour les pratiques culturelles, nous nous appuyons sur la série exceptionnelle d'enquêtes réalisées par le ministère de la Culture et des Communications ;

grâce à l'autorisation du Ministère nous avons eu accès aux données originales de ces quatre enquêtes dont voici le détail : la première a été réalisée en 1979 (N = 2 983) (Delude-Clift, Camille, 1979), la deuxième en 1983 (N = 2 316) (Delude, Camille, 1983), la troisième en 1989 (N = 2 900) (Pronovost, Gilles, 1990) et la quatrième en 1994 (N = 4 894) (Garon, Rosaire, 1997) ; dans tous les cas de nombreuses questions sont identiques. Les fichiers ont été pondérés sensiblement de la même manière.

5.1. LES PRÉFÉRENCES

D'un sondage à l'autre, les résultats sont constants : les activités préférées des Québécois sont nettement les activités physiques et sportives. Ce type d'activités recueille en effet les plus hauts pourcentages dans les enquêtes : certaines plus récentes laissent même entendre que la popularité des activités physiques se serait accrue. Viennent ensuite les activités de plein air, l'écoute des médias et les activités sociales. Une fois regroupées, les activités de nature culturelle (art et artisanat, activités culturelles, lecture) occupent maintenant le deuxième rang, signe de leur importante progression (tableau 5.1.).

En comparant les réponses aux sondages posant la même question depuis près de 15 ans, nous avons pu constater quelques déplacements des préférences qui méritent d'être signalés : outre la faveur première accordée aux sports et aux activités physiques, qui se maintient tout au long des sondages, celle accordée aux activités de plein air, qui a tendance à se maintenir, les activités culturelles et la lecture sont les seules catégories d'activités à avoir bénéficié constamment d'une hausse parfois très sensible dans les pourcentages de mention. Une moindre préférence est maintenant accordée aux activités reliées à la maison et à l'écoute des médias. Il est ainsi possible que les renseignements obtenus traduisent une certaine diversification des préférences que ne parviennent plus à mesurer les catégories classiques de regroupement des activités.

Dans le cadre d'enquêtes urbaines où nous avons pu mener des études plus fines en donnant aux informateurs la liberté de parler de leurs activités préférées dans leurs propres mots, on constate que la hiérarchie des préférences est relativement identique, quelle que soit la méthode utilisée (tableau 5.2.).

Cela ne reflète pas pour autant la structure réelle des activités pratiquées, puisque, par exemple, si la consommation des médias occupe habituellement environ la moitié du temps consacré à des activités de

TABLEAU 5.1.
Les activités préférées, Québec, 1979, 1983, 1989 et 1994
population âgée de 15 ans et plus
(en pourcentage)

	197	198	198	1994
	Mentions*	Mentions*	Mentions*	Mentions*
Sports et activités physiques	63,3	66,6	73,4	73,0
Lecture	36,3	33,5	35,2	37,7
Activités de plein air	25,3	18,8	24,1	18,4
Télévision, radio, disque, musique	31,6	32,2	26,2	27,8
Activités sociales	16,5	20,2	19,0	19,0
Activités reliées à la maison	21,7	21,1	14,0	11,6
Activités culturelles	5,9	6,8	14,2	19,9
Art et artisanat	5,4	4,3	2,8	9,3
Passe-temps	1,6	1,3	1,9	4,0

18 ans et plus en 1979.

Pourcentage de répondants ayant fait au moins une fois mention de cette catégorie d'activité.

Sources : 1979 : DELUDE-CLIFT, Camille (1979) ;

1983 : DELUDE, Camille (1983) ;

1989 : PRONOVOST, Gilles (1990) ;

1994 : CARON, Rosaire, (1997).

loisir, elle n'est préférée que par moins du tiers des répondants. Il s'agit d'une indication assez nette que l'intensité des motivations et des significations varie grandement selon les activités : l'importance du temps ou de l'énergie consacrés à certaines activités n'est pas nécessairement proportionnelle à l'investissement psychologique consenti ou encore aux attentes et aspirations qui leur sont attachées. Les préférences illustrent le rôle que jouent les valeurs du loisir dans les conceptions courantes des activités les plus privilégiées : les valeurs de santé et de bien-être, de même que celles d'éducation et d'information, poussent la plupart des gens à considérer les activités physiques et la lecture comme les plus souhaitables même si, dans les faits, ce n'est pas toujours celles-là qu'ils pratiquent.

TABLEAU 5.2.
Activités préférées
(en pourcentage)

	Mentions
Activités physiques et sportives	72,6
Activités physiques individuelles ou de mise en forme	38,0
Sports de groupe ou de compétition	32,2
Activités et sports de plein air	61,5
Spectacles sportifs	1,4
Activités culturelles et socioculturelles	39,5
Activités culturelles et socioculturelles	18,2
Fêtes et spectacles culturels	2,6
Événements culturels (expositions et autres)	0,7
Lecture	28,7
Activités sociales	12,3
Activités familiales	0,5
Rencontres sociales (danse, soirées, etc.)	10,3
Conversations	0,1
Restauration	1,9
Activités reliées aux médias	27,7
Radio, musique, télévision	28,1
Cinéma	2,2
Jeux et divertissements	22,4
Jeux de société	12,2
Jeux d'adresse	12,6
Passe-temps (ex. : mots-croisés)	4,7
Travaux à la maison	8,6
Loisirs scientifiques et techniques	2,9
Activités communautaires	2,7
Autres activités	10,8
Repos, détente	1,9
Voyages	3,2
Loisirs motorisés	4,0
Activités religieuses ou spirituelles	0,3
Autres	1,8

* Méthodologie : nombre total de mentions pour une activité, calculé sur le nombre de répondants (Ville de Drummondville, 1989 ; N = 560).

5.2. LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Il n'est pas toujours aisé d'établir une distinction entre les activités dites physiques, sportives ou de plein air. D'une part, les données comparables disponibles permettent de conclure que la pratique des sports dits traditionnels (hockey, baseball, golf, tennis, etc.) est demeurée relativement stable dans le temps ou a diminué. D'autre part, de nouvelles activités reliées soit à l'exercice physique, soit à des lieux extérieurs ont vu leur faveur augmenter. La marche comme exercice, la natation sous toutes ses formes, les exercices à domicile et le cyclisme recueillent les taux les plus élevés, suivis dans l'ordre du jardinage, de la pêche, du patinage, des quilles, du jogging et du ski de randonnée et du ski alpin, du badminton et du golf. En d'autres termes, la plupart des sondages indiquent que l'on a observé au cours des deux dernières décennies un accroissement et une diversification des pratiques sportives : ainsi, les deux tiers de la population adulte du Québec pratiquent des activités de conditionnement physique et de mise en forme et la moitié des ménages possèdent des appareils permettant de faire des exercices à domicile. La pratique sportive a été intégrée à un véritable mode de vie. Dans certaines strates de population, elle fait partie des habitudes quotidiennes, elle s'impose comme une norme de comportement, alors que dans d'autres elle se présente plutôt comme l'un des loisirs usuels, elle a pris une connotation de détente, de divertissement et d'évasion. L'individualisation de la pratique sportive s'impose aussi nettement.

Alors qu'en 1981 à peine la moitié des adeptes de l'activité physique pratiquaient leurs sports favoris en plein air sans équipement spécial, c'est maintenant, en 1987, *plus des trois quarts des participants*. On note également une augmentation substantielle en ce qui concerne les endroits commerciaux ou clubs privés. (Nous soulignons.)

(RECHERCHE MARKETING BELL CANADA, 1987, vol. 1, p. 15)

En d'autres termes, on observe un accroissement très net de la pratique individuelle, notamment une pratique de plein air dans un cadre libéré des contraintes d'organisation. Dans les sondages, d'ailleurs, les activités «préférées» de la population demeurent en majorité des activités physiques et sportives, tant ce que l'on a appelé le « culte du corps » est prégnant.

L'enquête de 1987 sur la pratique de l'activité physique, menée pour le compte du MLCP, indique que 56 % des personnes de quinze ans et plus ont pratiqué au moins une activité physique à chacun des quatre trimestres. Il faut toutefois tenir compte des différences entre les niveaux d'intensité de la pratique d'activités physiques : la même enquête évalue à 48% la population adulte qualifiée d'«active» (trois heures d'activités

physiques par semaine en moyenne pendant au moins neuf mois par année), mais ce pourcentage chute à 28 % si l'on exclut la marche pour des fins d'exercice. Au-delà de 20 % de la population québécoise ne participe presque jamais, voire jamais, à une quelconque activité physique et 10 % de la population a été qualifiée de «sédentaire». En comparaison, l'enquête de Santé Québec, menée en 1992-1993, indique que le quart de la population peut être qualifiée d'active (pratique de l'activité physique 3 fois ou plus par semaine) ; on pourrait qualifier de «semi-actifs» les 37 % qui pratiquent une activité environ 2 fois par semaine ou 2 à 3 fois par mois ; les «sédentaires» (1 fois par mois ou moins) sont de l'ordre de 38 %.

Par ailleurs, la participation sportive est disséminée entre un grand nombre d'activités différentes. En règle générale, dans le cas d'échantillons assez vastes d'activités, près de 50 % des activités échantillonnées recueillent des taux de participation de moins de 10 %.

5.2.1. Changements dans les taux de pratique sportive 1978-1993

En se référant aux tableaux qui suivent, on peut constater que sur deux décennies on a assisté à des modifications importantes dans les taux de pratique de certains sports. Même si, vu les particularités méthodologiques propres à chacune d'elles, ce n'est qu'avec beaucoup de précautions que l'on doit envisager l'étude comparée des résultats de différentes enquêtes, il ressort qu'un pourcentage plus grand de Québécois pratiquent la plupart des activités sportives (tableau 5.3.) ; cela ne signifie pas pour autant que toutes les activités sportives sont devenues plus populaires. Étant donné les différences méthodologiques des enquêtes on peut obtenir un portrait plus juste par l'examen du *rang relatif* de chacune des activités (tableau 5.4.).

Voici donc les principales conclusions qui se dégagent :

activité la plus populaire : la marche à des fins d'exercice demeure l'activité la plus populaire depuis au moins une quinzaine d'années ;

activités ayant connu une hausse de popularité : certaines activités ont connu une hausse indéniable de popularité, puisque, par exemple, même si elles sont dans l'ensemble pratiquées par plus de Québécois, certaines activités sportives ont vu leur rang relatif continuer d'augmenter par rapport à d'autres ; c'est le cas tout particulièrement des activités suivantes : les exercices à domicile, qui ont connu une très forte progression depuis 1981 ; le cyclisme sous toutes ses formes, la pêche, la natation, le badminton, les quilles, le canot, le volley-ball et sans doute le soccer ; dans le cas

TABLEAU 5.3.
Taux annuel de pratique par activité, population âgée de 15 ans
et plus, Québec, 1976, 1978*, 1981, 1982 , 1987 et 1993
(en pourcentage)

	1976	1978*	1981	1982	1987	1993
Marche			60		86	77
Exercices à domicile			20		57	
Cyclisme, randonnée-vélo		31	38		52	40
Vélo de montagne						11
Danse			6		50	43
Baignade						45
Natation extérieure (piscine)		23			40	
Natation intérieure (piscine)		15		29	28	
Natation (int.+ ext)	26	26	31			
Natation ailleurs que piscine		22	16		26	
Natation (cours ou entraînement)						17
Jardinage						36
Pêche		23	6		30	
Patinage	14	22	19	36	28	26
Jogging ou course		16	19		27	15
Bicyclette stationnaire						24
Conditionnement physique			7		20	16
Quilles		10	4	14	14	21
Ski de randonnée ou de fond	14	25	26	40	26	15
Ski alpin	6	9	9	11	20	17
Badminton		7	6	18	20	16
Golf	6	10	10		17	16
Canot/kayak		8			9	14
Tennis	9	9	12	8	14	13
Hockey sur glace	8	8	9	13	13	12
Tennis de table						10
Chasse		11	4			12
Motoneige		13	2	16	12	11
Volley-ball			4	10	11	12
Baseball			7	17	10	12
Softball			7		9	7
Basket-ball						8
Soccer						7

TABLEAU 5.3. (suite)
Taux annuel de pratique par activité, population âgée de 15 ans
et plus, Québec, 1976, 1978*, 1981, 1982 , 1987 et 1993
(en pourcentage)

	1976	1978*	1981	1982	1987	1993
Raquette						6
Voile/planche à voile					6	
Voile						3
Planche à voile						2
Ski nautique					3	3
Karaté						2
Racquetball/squash			6	8	6	
Racquetball						2
Squash						1
Curling	1	2	3	1	1	
Judo						1

* 1978 : 18 ans et plus. %
arrondis à l'unité.

Sources : *L'exercice physique et les activités récréatives*, 1976, Statistique Canada ;
1978 : *Participation des Québécois aux activités de loisir*, MLCP, 1978 ;
pour 1981 et 1987 : *Etude sur la pratique de l'activité physique par les Québécoises et les Québécois*, MLCP, 1987, vol. 2 ;
1982 : *Le loisir au Québec 1982*, MLCP, juillet 1984 ;
1993 : Enquête Santé-Québec.

du badminton, cependant, les taux de participation ont peu bougé depuis 1981 et ont même tendance à décliner ;

– *activités ayant connu une hausse des taux de participation mais un déclin dans leur rang relatif* : certaines activités ont connu une hausse réelle des taux de participation de la population québécoise, mais sont devenues moins importantes dans les préférences d'ensemble compte tenu de la diversification des pratiques sportives : c'est le cas plus particulièrement pour la bicyclette, le tennis et le golf ;

– *activités ayant connu une chute de popularité* : certaines activités ont connu une baisse significative de leur popularité : c'est tout spécialement le cas pour le ski de randonnée, qui passe du huitième rang au quatorzième rang (les sondages indiquent un déclin certain des taux de participation), pour le hockey sur glace, pour le baseball et le softball ; dans le cas des sports traditionnels, la chute des rangs du hockey et du baseball (adulte) s'est poursuivie en dépit du maintien du taux de participation.

TABLEAU 5.4.
Rang relatif de pratique des activités sportives,
population âgée de 15 ans et plus, Québec, 1978*, 1981, 1987 et 1993

	1978* sur 18	1981 sur 22	1987 sur 22	1993 sur 27
Marche à des fins d'exercice	[1]	1	1	1
Baignade, natation extérieure				2
Danse				3
Cyclisme	2	2	4	4
Jardinage				5
Patinage	7	6	6	6
Exercices à domicile	[5]	5	2	
Bicyclette stationnaire				7
Quilles	12	19	14	8
Natation int. et ext. (piscine)	4	3	3	
Natation ailleurs que piscine		15	8	
Pêche	6	15	5	
Ski alpin	15	9	10	9
Cours de cond. physique		12	10	9
Natation (cours ou entraînement)				9
Badminton	18	15	10	12
Golf	13	10	12	12
Jogging ou course	8	6	7	14
Ski de randonnée	3	4	8	14
Canot				16
Tennis	14	10	14	17
Hockey sur glace	16	8	16	18
Volley-ball		19	19	19
Baseball		12	20	20
Vélo de montagne				21
Motoneige	10	22	17	22
Chasse	11	19	17	
Tennis de table				23
Basketball				24
Softball	12	21	25	
Soccer				26
Raquette				27
Racquetball/squash		15	22	

* 1978 : 18 ans et plus.

N'ont été retenues que les activités comparables. Dans le cas de 1978, quelques activités ne sont pas mentionnées mais comptent pour le calcul du rang. Pour comparaison nous avons supposé que la marche et les exercices à domicile obtenaient en 1978 le même rang qu'en 1981 et qu'elles étaient deuxièmes en 1993 ; cette hypothèse surestime probablement le rang des exercices à domicile. Les activités manquantes en 1993 ont été placées dans l'ordre que nous jugeons le plus probable.

Sources : mêmes que tableau 5.3.

L'enquête du MLCP de 1987 indique également que depuis 1981 (date d'une autre enquête comparable) on constate d'autres modifications majeures. Ainsi, on observe une certaine tendance à *étaler* davantage tout au long de la journée la pratique des sports, même si la soirée demeure encore le moment le plus important. Il n'y a pas eu cependant de mouvement important quant à l'étalement des activités en semaine au détriment de la fin de semaine.

La participation sportive est une affaire de jeunes. Les 12-19 ans ont généralement des taux de participation deux fois supérieurs, sinon davantage par rapport aux autres catégories d'âge. On vieillit très vite en la matière, l'entrée dans la quarantaine sonnait très souvent le glas de la pratique sportive : ainsi, dans l'enquête menée en 1982, le tiers des 45-54 ans, plus de la moitié des 55-64 ans et près de 80 % des 65 ans et plus ne participent à aucune des 33 activités inventoriées. Pas moins de 80 % de ceux que l'on pourrait appeler «les non-sportifs absolus» se recrutent parmi les 35 ans et plus (Richard DAVID et André GENEST, 1984) ; il s'agit de plus des deux tiers des «sédentaires» de l'enquête de 1987 sur la pratique de l'activité physique.

Les données indiquent également que si, toutes activités confondues, on observe des taux analogues de pratique entre les hommes et les femmes, la population masculine a tendance à être plus « active » et surtout, à l'exception de quelques sports (dont la natation), il y a encore une assez nette prédominance masculine, les taux pouvant varier du simple au double entre les hommes et les femmes. À l'instar de ce qui sera observé pour les activités culturelles, la pratique sportive est une affaire de classe. Plus le degré de scolarité ou d'emploi augmente, plus les taux de participation s'accroissent.

Une éventuelle stratégie d'incitation à la pratique sportive sous toutes ses formes, si elle s'adresse aux jeunes, parle à des «convertis» : la période cruciale du cycle de vie est celle de la trentaine, puisque c'est à cet âge que s'amorce la chute de la pratique du sport. S'il y a un effort à faire en matière d'incitation à la pratique sportive, il doit donc être orienté plus particulièrement vers la tranche des 30-40 ans.

5.3. LE PLEIN AIR

La pratique d'un très grand nombre d'activités de loisir se déroule en plein air : il s'agit donc soit du contexte même de la pratique du loisir, soit de la recherche de lieux et d'activités spécifiques, mais dans les deux cas l'attribut de «plein air» compose avec d'autres caractéristiques, telles que

le fait qu'il s'agit d'activités familiales, socioculturelles ou sportives. Comme nous l'avons indiqué, on peut parler de véritable engouement pour le plein air au Québec.

Il est indéniable que l'on observe depuis quelques décennies un accroissement quantitatif des lieux de plein air : parcs provinciaux, réserves fauniques, zones d'exploitation contrôlée, réseaux de bases de plein air, pistes cyclables, sentiers de randonnée pédestre, parcs urbains, et ainsi de suite. Plus de 5 000 000 de jours-personnes ont été comptés dans les parcs, réserves et équipements récréo-touristiques en 1985-1986 (dont plus du quart pour les seuls équipements récréo-touristiques et environ la moitié pour les seuls parcs québécois), signe d'une accessibilité certaine. Outre les visites et pique-niques, les activités les plus populaires qui s'y pratiquent sont, dans l'ordre : le ski alpin, la randonnée à ski, la baignade, la randonnée pédestre et l'interprétation de la nature (Richard DAVID et André GENEST, 1984).

Dans le cas des services associés au plein air et aux vacances, les taux de participation semblent osciller autour de 10 % à 15 % de la population québécoise, et il s'agit majoritairement d'une clientèle régulière qui y retourne d'année en année. Ainsi, 11 % à 12 % des familles envoient annuellement leur enfant dans un camp de vacances (près du double sur trois ans) et plus de la moitié renouvelle l'expérience : un peu plus de 60 000 jeunes fréquentent les camps de vacances subventionnés par le MLCP. Dans le cas des bases de plein air soutenues financièrement par le Ministère, un peu plus de 600 000 personnes les fréquentent annuellement, et il s'agit en majorité d'une clientèle d'habitues. Dans le cas des parcs et réserves, il s'agit d'un peu plus de 15 % de la population et la vaste majorité entend y retourner. Pour ce qui est des centres de vacances familiales, l'ordre de grandeur de la fréquentation est d'un peu plus de 16 000 personnes par année. Nous sommes ici en présence d'un phénomène typique d'auto-renforcement de la participation, puisque la récurrence de la fréquentation va de pair avec le niveau d'information et de satisfaction (dans l'ensemble, les usagers se disent fort satisfaits), cette dernière étant associée aux variables de stratification sociale.

Des données disponibles, il se dégage que les adeptes des réseaux de plein air se retrouvent majoritairement dans les familles dont les parents sont d'âge moyen (essentiellement dans la trentaine et la quarantaine), vivent en milieux urbains et appartiennent aux strates généralement plus scolarisées et favorisées de la population. Il s'agit d'une constante des études de participation dans le domaine du tourisme, des voyages et des vacances.

Les deux dernières décennies ont été marquées par un engouement certain pour la pratique d'activités de plein air : les taux de participation ont indéniablement augmenté de manière très significative. Ce phénomène témoigne d'une transformation profonde des modes de vie, dans le sens d'une sensibilité plus grande à l'environnement naturel : les finalités d'information et d'éducation font partie intégrante de la fréquentation des milieux naturels. De sorte que le plein air peut être considéré comme une sorte de prototype du loisir moderne, en ce sens qu'on y retrouve souvent indistinctement associées des valeurs de santé, d'éducation, d'information et de détente.

5.4. LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SOCIOCULTURELLES

Nous avons regroupé sous une même rubrique les activités culturelles et socioculturelles, puisqu'il est parfois difficile de distinguer les unes des autres. Certaines enquêtes établissent une différence entre les activités culturelles dites impressives (participation à des événements) et celles dites expressives (pratiques d'activités) : de telles distinctions doivent être considérées comme purement pratiques, puisque, dans les faits, les motivations et les significations peuvent être identiques ou non divergentes pour les mêmes activités, et la participation tout aussi « active », quelle que soit l'activité.

5.4.1. Les pratiques amateur

Parmi les activités culturelles énumérées dans les enquêtes disponibles, la photographie recueille la plus haute participation, soit près de 30 % des répondants : cinq types d'activités recueillent approximativement les mêmes taux de participation (de l'ordre de 19 % à 22 %), soit l'artisanat, la création littéraire (poèmes, romans, etc.), les arts plastiques, l'interprétation musicale à l'aide d'un instrument ainsi que la danse. Le fait de chanter dans une chorale ou de jouer dans une troupe amateur est observé chez 4 % à 5 % des Québécois (tableau 5.5-A.). Comme dans le cas des pratiques sportives, mais de façon encore plus prononcée, la relation est très nette entre le degré de scolarité et la pratique des activités culturelles ; il en est de même de la chute de la pratique avec l'âge.

On observe également depuis quelques décennies un engouement très important pour les pratiques amateur. Dans une étude récente et très fouillée menée en France sur ce sujet, Olivier Donnat (1996) a bien montré l'évolution remarquable et continue des pratiques artistiques amateur définies comme celles qui sont « pratiquées dans le cadre des loisirs, c'est-à-dire en dehors de toute contrainte scolaire ou professionnelle » (p. 174).

Les résultats indiquent que 47 % des Français âgés de 15 ans et plus ont pratiqué au cours de leur vie l'une des douze activités retenues dans l'enquête, 22 % au cours des douze derniers mois. La progression a touché pratiquement toutes les activités (musique, écriture, théâtre, etc.). La génération des 35 ans et moins est celle qui a porté un tel essor, les jeunes s'y sont massivement investis, mais avec la conséquence que pratiquement la majorité d'entre eux abandonnent dans les années qui suivent.

La pratique la plus répandue est généralement celle d'un instrument de musique, souvent à la hauteur d'environ 10 % ou plus de la population adulte (8 % en France en 1994). La possession d'un instrument de musique est généralement au moins deux fois plus importante. Les arts plastiques recrutent autant d'adeptes. Un Québécois sur dix est membre d'une association culturelle, taux pratiquement identique à celui observé en France et aux États-Unis. On peut encore mentionner la pratique de la photographie amateur et de la vidéo amateur : la pratique de la photographie, très souvent à l'occasion d'événements particuliers (voyage, fêtes, etc.) est le fait de la majorité des adultes ; la pratique de la vidéo amateur est de l'ordre de 12 % de la population au Québec et aux États-Unis et ce pourcentage est demeuré stable.

Les pratiques amateur se situent à la frontière de la culture populaire et de la culture savante, elles chevauchent très nettement ces deux univers, en formant sans doute le lien le plus étroit. On peut donner l'exemple des itinéraires de pratique. Ainsi, l'une des trajectoires les plus communes est celle qu'emprunte tout simplement un individu à travers les âges de la vie. La participation culturelle au sens large du terme implique très souvent que les diverses étapes du cycle de vie d'un individu sont marquées par une sorte de destinée culturelle parallèle au plan des pratiques artistiques et amateur. Dans les cycles de vie, on observe parfois un cheminement qui ne se dément jamais, par delà les fluctuations inévitables engendrées par les circonstances et les événements. Olivier Donnat écrit par exemple que «faire de la musique est l'activité artistique qui mérite le plus l'appellation de *pratique de toute une vie*» (1996, p. 63) ; nous avons observé le même phénomène dans nos recherches empiriques, ce qui est tout à fait remarquable, car il suppose implicitement une sorte de « carrière » culturelle qui n'a aucune prétention professionnelle, mais en même temps qui s'appuie sur un projet continu de participation à la culture.

Une autre situation classique est celle qui débute par une pratique culturelle relativement tôt, dès l'enfance, relativement intensive également et qui au fil du temps se transforme en une véritable pratique professionnelle, qui va ainsi de la pratique amateur à la carrière artistique, du loisir à la professionnalisation.

Pourtant, il s'agit sans doute des cas les moins fréquents. Combien de talents et de goûts n'ont pas nécessairement emprunté la voie de la pratique professionnelle, par choix délibéré ou par défaut ? Les contraintes économiques, les difficultés réelles du métier d'artiste ont été assez souvent rappelées pour que l'on puisse sans peine imaginer que les situations les plus usuelles empruntent d'autres trajectoires. On peut dès lors considérer la pratique amateur dans sa dérive vers la consommation culturelle. Cette fois, l'artiste amateur devient consommateur de son art ; le «public» de la culture est formé d'artistes dans l'âme ou de personnes qui ont entretenu un contact étroit avec tel ou tel genre d'activités. En fait, les sondages montrent bien que les consommateurs de certains genres de spectacles ont très souvent pratiqué l'activité elle-même ; le cas est très net en ce qui concerne le théâtre, la danse et la musique classique. Ainsi, le taux de fréquentation des spectacles de théâtre est presque deux fois plus élevé chez ceux qui ont déjà fait partie d'une troupe de théâtre amateur (ou sont encore membres) que dans la population en général. Chez les amateurs, le niveau de pratiques culturelles est généralement deux à trois fois supérieur à la moyenne.

TABLEAU 5.5-A.

**Taux de participation à certains types d'activités, Québec, 1989 et 1994
(en pourcentage)**

	1989	1994
Activités physiques et sportives		
Activités de mise en forme	65	57
Sports d'équipe	33	58
Pratiques amateur		
Faire de la photographie	41	29
Danses sociales		23
Artisanat	22	
Écrire poèmes, etc.	21	18
Arts plastiques	20	23
Jouer d'un instrument de musique	19	17
Faire du ciné, de la vidéo	12	12
Danse traditionnelle		10
Chanter devant un auditoire		6
Choeur, chorale	5	
Troupe amateur	4	4
Loisirs scientifiques	19	17

Source : PRONOVOST, Gilles, 1990 ; Ministère de la Culture et des Communications, 1994 ; GARON, Rosaire, 1997.

En plus, outre cette trajectoire quelque peu linéaire qui va du loisir à la profession, de la pratique amateur au métier d'artiste, nous avons relevé des scénarios par lesquels les sujets individuels tentent soit de maintenir à tout prix un contact étroit avec leur métier, même s'ils ne peuvent pas le pratiquer, soit de trouver des solutions alternatives viables, notamment : la poursuite de la pratique sur le plan de l'enseignement (car l'enseignement artistique constitue souvent une solution de rechange à la pratique professionnelle), ou encore un certain engagement sur le plan de l'organisation d'activités professionnelles.

TABLEAU 5.5-B.
Taux de participation à certains types d'activités amateur, France, 1994
Population âgée de 15 ans et plus

	Au cours de la vie	Au cours des 12 derniers mois
Pratique d'un instrument de musique		
quel qu'il soit	26	8
Jouer de la guitare	8	2
Jouer du piano	11	3
Jouer de la flûte à bec	6	1
Jouer d'un autre instrument de musique	10	3
Chanter dans un groupe, une chorale, une fanfare	13	3
Faire du théâtre	8	1
Danser	11	2
Tous genres d'écriture	15	6
Tenir un journal intime	10	3
Écrire poèmes, nouvelles, roman	8	4
Tous genres d'arts plastiques	17	9
Faire de la peinture	9	4
Faire de la sculpture	2	1
Faire du dessin	13	7

Source : DONNAT, Olivier (1996), p. 181 et 183.

5.4.2. Les loisirs scientifiques

Il faut noter le pourcentage significatif de ceux qui déclarent pratiquer des loisirs scientifiques : en 1989, le sondage du ministère de la Culture et des Communications l'établissait à 19 %, tandis que celui mené pour le compte du MLCP en 1985 (avec une méthodologie différente consistant à

énumérer dix catégories différentes de loisirs scientifiques) avait donné 17 % de répondants (LES SERVICES DE CONSULTATION JACQUES PELLETIER, 1986), taux identique à celui observé dans l'enquête de 1994. Il y a ainsi tout lieu de croire que l'enquête du MCC confirme la progression de la pratique des loisirs scientifiques, car la question ici posée était plus ouverte et moins spécifique, ce qui a souvent pour effet de sous-estimer les pourcentages réels.

5.5. LES ACTIVITÉS SOCIO-ÉDUCATIVES

Dans le champ des activités socio-éducatives, on doit faire la distinction entre le fait de suivre des cours, des programmes de formation ou de perfectionnement, d'une part, et la pratique d'activités reliées à l'éducation et à l'information, d'autre part.

Il y a tout lieu de conclure que la pratique d'activités socio-éducatives ou purement éducatives est en hausse. Sur la base des quelques données disponibles, nous estimons à près du tiers la population adulte québécoise engagée dans des cours et activités analogues (tableau 5.6.). La Commission d'étude sur la formation des adultes révélait même qu'une majorité d'adultes était engagée dans des activités éducatives formelles (mais cela comprenait la formation donnée en industrie), dont le quart dans des activités de type autodidactique¹.

TABLEAU 5.6.
Les activités socio-éducatives
(en pourcentage)

Ont participé à des cours	19,9
Ont participé à des ateliers	5,0
Ont assisté à des conférences	11,7
Ont participé à des groupes d'information ou de discussion	11,8
Ont participé à au moins une activité de nature socio-éducative (N = 560)	28,2

Source : Enquête urbaine, Ville de Drummondville, 1989.

À cela il faut ajouter la montée des loisirs scientifiques, dont nous avons déjà parlé, loisirs qui rejoignent près du quart de la population âgée

1. COMMISSION D'ÉTUDE SUR LA FORMATION DES ADULTES (1982), *Sondage sur les adultes québécois et leurs activités éducatives*, annexe 5.

de quinze ans et plus, dont maintenant le quart dans le cas de l'informatique, cette dernière activité regroupant plus du tiers de la population qui s'adonne aux loisirs scientifiques (LES SERVICES DE CONSULTATION JACQUES PELLETIER, 1986, p. 245 ; *La pratique des activités de loisir culturel et scientifique des Québécois*, 1995). À cet égard, les fédérations scientifiques, les municipalités et le système scolaire ont joué un rôle important, soit en fournissant les locaux ou équipements appropriés, soit en formant le personnel nécessaire.

La proportion des Québécois qui ont suivi des cours ou des ateliers d'art est maintenant de l'ordre de 9 % à 10 %. Les relations que l'on a pu faire dans le cas des pratiques culturelles entre l'âge et la scolarité s'appliquent également ici : plus on est scolarisé, plus on a tendance à suivre des cours et ateliers d'art, l'inverse s'observant avec l'avancement en âge. De plus, une différence de plus de 30 points sépare les hommes des femmes, au profit des femmes, alors que pour la pratique d'un instrument de musique, par exemple, l'écart n'est pas significatif. Parmi les répondants qui ont suivi des cours, la majorité préfèrent les cours d'arts plastiques et les cours d'artisanat ou de métiers d'art.

Aux États-Unis, c'est près de la moitié de la population adulte qui a suivi des cours de musique au cours de la vie, le quart des cours d'arts visuels (tableau 5.7.). Il s'agit ainsi d'un phénomène non seulement répandu mais présent tout au long de la vie, analogue à ce que nous avons signalé pour les pratiques amateur.

TABLEAU 5.7.
Taux de participation à des cours et des leçons au cours de la vie
États-Unis, 1982 et 1992

	1982	1992
Musique	47	40
Arts visuels	24	18
Art dramatique	8	7
Ballet	7	7
Danse moderne	ND	16
Ateliers d'écriture	18	16
Connaissance des œuvres d'art*	20	23
Connaissance de la musique**	20	18

* *Art Appreciation.*

** *Music Appreciation.*

Source : *Arts Participation in America*, 1993.

On se doute bien que les activités socio-éducatives recrutent des populations fort différentes selon l'activité : l'horticulture, les cours d'artisanat ou de bricolage, par exemple, sont plus importants dans les milieux populaires, l'informatique, le chant, la musique étant davantage le fait des milieux plus scolarisés.

C'est Dumazedier qui a souligné avec force l'avènement d'une «société éducative» dans laquelle on observe l'extension, à tous les âges de la vie, des activités d'information et de formation, dont le loisir est souvent le temps privilégié : il souligne également le rôle que peuvent jouer à cet égard autant la famille que le travail et les médias (DUMAZEDIER et SAMUEL, 1976, cité en introduction). Dans son avis récent au gouvernement, le Conseil supérieur de l'éducation rappelait que «la mission éducative de la société débord largement les cadres de l'institution scolaire» et il trouvait, notamment dans le loisir, «un nombre croissant de voies valables d'approfondissement et de diffusion²». Il émettait des recommandations portant notamment sur la collaboration avec les autres lieux de formation, l'initiation aux langages des médias et la mise en place d'un système de repérage des lieux et modes non scolaires de formation. C'est sans doute le secteur des activités dites socio-éducatives qui témoigne le mieux des rapports étroits qu'entretient le loisir avec l'éducation et l'autoformation. Science et technologie, information, démocratisation du savoir font partie intégrante des dimensions fondamentales du loisir moderne.

5.6. LA FRÉQUENTATION DES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

En comparant les données disponibles, il y a tout lieu de conclure que la fréquentation des musées est en hausse : en dépit d'une légère chute en 1994, on peut généralement dire que de plus en plus de Québécois et de Québécoises fréquentent maintenant un musée quel qu'en soit le genre (tableau 5.8.). Cette nouvelle clientèle se compose en majorité de visiteurs qui vont au musée deux ou trois fois par année, dans le cas des musées d'art, alors qu'elle comporte des nouveaux venus et des visiteurs réguliers dans le cas des autres types de musées. En d'autres termes, les musées autres que les musées d'art ont davantage bénéficié d'une nouvelle clientèle, mais, dans l'ensemble, l'accroissement est dû surtout à une clientèle de musées qui a accru sa fréquentation, laquelle est maintenant de l'ordre

2. CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1987), *Les nouveaux lieux éducatifs*, p. 19, cité au chapitre 14.

de 37 % pour ce qui est de la population adulte, ce qui est de 7 points plus élevé que ce que l'on a mesuré en France³.

TABLEAU 5.8.
Fréquentation de certains établissements culturels,
Québec, 1979, 1983, 1989 et 1994, population âgée de 15 ans et plus
(en pourcentage)

	1979*	1983	1989	1994
Tous genres de musées	31,2	30,1	39,3	36,9
dont :				
Musées d'art	23,2	22,8	28,1	27,0
Musées autres que d'art	17,6	17,3	24,4	20,9
Galerie d'art	18,3	19,9	23,0	18,9
Bibliothèque publique	23,5		45,9	41,0
Librairie	49,3	50,7	59,5	62,3
Salon du livre	20,7	21,3	14,2	14,1
Salon des métiers d'art ou d'artisanat	43,8	46,6	24,8	
Sites historiques	30,4	28,8	37,6	32,4
Centre d'archives			8,5	6,7

* 1979 : population âgée de 18 ans et plus.

Sources : mêmes que tableau 5.1.

5.7. L'ASSISTANCE À DES SPECTACLES

5.7.1. Le cinéma

Dans l'ensemble des spectacles, c'est le cinéma qui est le plus populaire, avec près de 60 % des répondants en 1994. On sait que le cinéma a connu une baisse significative du public en salle dans la dernière décennie tout particulièrement. Il semble toutefois que l'audience tende à se stabiliser, voire à croître légèrement au Québec, aux États-unis et en France. Ainsi au Québec, après avoir décliné jusqu'au seuil de 50 %, le cinéma est maintenant fréquenté par près de 60 % de la population adulte ; aux États-Unis, le dernier taux connu (1992) est du même ordre. Par ailleurs, ce déclin des taux de fréquentation en certains pays ne signifie nullement que l'on aille

3. *Nouvelle enquête sur les pratiques culturelles des Français en 1989* (1990).

voir moins de films, tout au contraire l'auditoire s'est accru considérablement grâce à d'autres médias dont le magnétoscope et les chaînes spécialisées. Un sondage mené en France mentionne qu'à l'automne 1988, 42 % des Français avaient déclaré être allés au cinéma au moins une fois dans l'année⁴ : la fréquentation du cinéma est ainsi de 9 points plus élevée au Québec qu'en France.

Comme nous le soulignerons dans le chapitre sur l'équipement des ménages, le fait d'être abonné au câble ou à la télévision à péage n'est pas relié de manière significative à une hausse ou à une baisse dans la fréquentation des salles de cinéma ; à l'inverse, cependant, les propriétaires de magnétoscope vont un peu plus souvent au cinéma. Ces données indiquent que le magnétoscope et l'abonnement à la télévision à péage peuvent remplir des fonctions de substitution à des équipements culturels moins disponibles dans les régions périphériques, particulièrement le cinéma : ils permettent en quelque sorte à la population de participer par appareils audiovisuels interposés à la culture de l'heure. Dans d'autres cas, tout particulièrement pour ce qui est du magnétoscope, on peut observer une sorte d'effet de cumul des pratiques.

5.7.2. Autres spectacles

Après le cinéma, la catégorie de spectacle la plus populaire est le match sportif, qui a la faveur de 37,4 % des répondants, pourcentage en léger déclin par rapport à 1989 (tableau 5.9.). Dans le domaine culturel, le théâtre en saison régulière (24,5 %) et le théâtre d'été (18,4 %) sont les plus fréquentés ; dans l'ensemble on a observé une hausse de près de 10 % de la fréquentation du théâtre entre 1979 et 1989, suivie d'un déclin depuis le début des années quatre-vingt-dix. Dans le cas des concerts, les concerts d'auteurs-compositeurs-interprètes sont fréquentés par 15,4 % de la population, suivis des concerts populaires (11,5 % des répondants). Les concerts de musique classique attirent près de 12 % des Québécois. Quant aux concerts rock, ils sont le fait de 15,5 % des Québécois, ceux de jazz ou de blues, de 12-13 %. Il est à noter que les spectacles d'humour rejoignent 25 % de la population. C'est le cinéma qui recrute les plus grands amateurs avec une moyenne d'environ dix visites par année ; ceux qui assistent à un match sportif y vont environ huit fois par année ; dans tous les autres cas, la moyenne varie entre 1,5 et 3 fois par année. On peut encore noter que les festivals sont fréquentés par 18 % des Québécois, dans le cas des festivals de musique, de théâtre, de films, de danse, et par 13,5 % dans le cas des festivals d'autres types.

4. «Où en est la fréquentation du cinéma ?», *Développement culturel*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, n° 80, juin 1989.

TABLEAU 5.9.
Assistance aux spectacles
Québec, 1983, 1989 et 1994
(en pourcentage)

	1983	1989	1994
Cinéma	60,2	51,0	59,2
Théâtre en saison régulière		27,9	24,5
Théâtre d'été		21,1	18,4
Total théâtre	35,4	38,5	33,9
Opéra, opérette		5,7	
Opéra			5,3
Opérette			1,9
Spectacle de music-hall, de variétés, musicales			8,8
Concert de musique classique	13,6	13,8	10,8
Concert de musique traditionnelle			5,5
Concert rock		13,9	15,5
Concert <i>new wave, heavy metal</i>		3,2	5,2
Concert de jazz ou de blues		12,1	12,6
Concert de musique western, country		5,0	4,9
Concert d'auteurs-compositeurs-interprètes*		16,7	15,4
Concert d'un chansonnier		14,0	
Autres concerts de chanteurs ou groupes populaires		17,5	11,5
Spectacle de danse classique ou de ballet	7,2	8,9	5,1
Spectacle de danse moderne ou de ballet-jazz	10,0	8,8	4,3
Spectacle de danse folklorique	4,4	7,0	3,6
Spectacle d'humour			25,0
Journée ou gala folklorique			2,8
Festival de musique, théâtre, film, danse		16,8	17,8
Autre festival populaire		12,3	13,5
Match sportif	39,8	41,8	37,4

Parmi les seuls participants à tel ou tel spectacle.

* Plus Chansonnier en 1994

Sources : Mêmes que tableau 5.1.

5.7.3. Le rôle multiplicateur des médias dans la participation culturelle

Il n'est plus possible de restreindre l'étude des pratiques culturelles à la seule présence sur des lieux ou des établissements culturels. Les travaux actuels permettent de conclure en effet que la participation culturelle est encore plus importante grâce aux technologies de l'information et de la communication. On peut prendre l'exemple de l'enquête américaine de 1992, dans laquelle on observe que l'auditoire de la musique classique, du jazz, de pièces de théâtre est généralement deux fois plus important par le truchement de la télévision qu'en salle de spectacles (*Arts Participation in America*, 1993) ! On peut en dire autant du cinéma : comme nous venons de le signaler, le public des salles de cinéma connaît soit une certaine augmentation, soit une relative stabilité, selon les pays, mais le nombre de films que l'on regarde n'en continue pas moins d'augmenter à cause notamment des chaînes spécialisées de télévision, de la diffusion de films à la télévision conventionnelle et de la location de vidéocassettes.

En d'autres termes, les médias contribuent indéniablement à amplifier de manière significative l'accès aux produits culturels, avec pour conséquence un élargissement réel du public de la culture. On peut certes s'interroger sur les rapports à la culture, quand celle-ci est médiatisée et inscrite dans une logique de la consommation des industries culturelles. Il est évident que les rapports à l'œuvre diffèrent de nature quand ceux-ci sont médiatisés, s'inscrivent dans des rapports distants. Certains peuvent même regretter que les médias se substituent au contact direct avec les œuvres culturelles. Les données des sondages établissent bien ce véritable doublement des taux de participation culturelle par l'entremise des médias et soulèvent une question certainement fondamentale en termes de « démocratie culturelle », celle de la diversification des rapports à la culture.

5.8. LES MODES DE VIE

5.8.1. La diversification des pratiques culturelles⁵

Notre analyse des données disponibles, particulièrement celles des enquêtes menées par Statistique Canada avant 1981, nous porte à conclure que les années soixante-dix, et plus particulièrement la fin de cette décennie, ont constitué un point tournant dans l'évolution des pratiques culturelles. On

5. Les paragraphes qui suivent reprennent la conclusion de notre étude de 1990, p. 61-63.

y a constaté des augmentations parfois très fortes de participation, ainsi qu'un élargissement des publics et des clientèles. À partir des débuts des années quatre-vingt, les indices de participation ont eu tendance à se stabiliser, voire à décliner en certains cas (notamment dans le cas du théâtre et du cinéma), sans doute en partie sous l'effet de la crise économique d'alors et en raison d'une sorte de « saturation » des nouvelles pratiques. Mais depuis le milieu des années quatre-vingt, le mouvement de diversification a repris, particulièrement notable dans le cas des habitudes de lecture, de la fréquentation des musées ainsi que dans la pratique d'activités culturelles et scientifiques. Cette diversification se traduit également par un léger rétrécissement des écarts entre les divers degrés de scolarité, notamment pour les habitudes de lecture et la fréquentation des musées. Encore une fois, cependant, au début des années quatre-vingt-dix, on a pu constater un léger recul, sans doute encore sous l'effet des difficultés économiques.

Mais dans l'ensemble on peut dire que nous sommes en présence d'un mouvement remarquable de diversification et d'intensification des pratiques culturelles de la population québécoise et que tout « retard culturel », sinon tout « décalage », est maintenant comblé. En fait, en ce qui a trait aux pratiques culturelles, le taux de participation des francophones du Québec n'a rien à envier à celui de la plupart des pays occidentaux.

5.8.2. Les univers d'activités

En règle générale, on peut observer, dans la plupart des champs d'activités, un processus de structuration des comportements et des activités.

5.8.2.1. Les champs

Il serait aisé d'illustrer que, quels que soient les grands champs d'activités que l'on pourrait définir, les pratiques culturelles et socioculturelles, les pratiques sportives, les activités socio-éducatives, etc., ces derniers ne se constituent pas isolément mais se présentent plutôt comme des constellations d'activités : par exemple, les amateurs de théâtre sont aussi plus que la moyenne des habitués des musées et des expositions ; ils lisent davantage, écoutent moins la télévision, etc. En d'autres termes, des univers d'activités ont tendance à se former à l'intérieur d'un même champ.

Mais on observe en plus de très fortes relations entre ces différentes catégories d'activités : les fervents du théâtre et des musées, ceux qui jouent d'un instrument de musique, pour prendre ces exemples, sont aussi des adeptes de la gymnastique et du conditionnement physique, et constituent entre les deux tiers et les trois quarts des participants à ce type

d'activités. Les champs d'activités culturelles, ceux des activités socio-éducatives, des activités de mise en forme, par exemple, se croisent, sont reliés entre eux. Aussi, loin de se limiter à un seul, la constitution d'un univers d'activités peut s'effectuer par le regroupement de plusieurs champs (tableau 5.10.).

TABLEAU 5.10.
Fréquentation du théâtre selon la fréquentation des musées,
Québec, 1989
Fréquentation du théâtre
(en pourcentage)

	Nulle	Moyenne	Forte	
Fréquentation des musées				
Nulle	72,5	21,1	6,4	(N = 1759)
Moyenne	49,4	35,8	14,8	(N = 758)
Forte	34,6	45,4	20,0	(N = 383)

Méthodologie : Fréquentation moyenne : une visite annuelle ; fréquentation forte : deux visites annuelles. Pourcentage établi par rapport aux visiteurs des musées.

Source : Enquête du ministère des Affaires culturelles 1989 ; χ^2 significatif à 0,001.

5.8.2.2. *Les cumuls*

Plus encore, il existe une sorte de phénomène de cumul d'activités : à mesure que l'on s'élève dans les strates sociales les plus scolarisées, le nombre des différentes activités pratiquées s'accroît. La diversité dans la pratique du loisir est en corrélation directe avec la stratification socio-économique. Il s'ensuit que plus la pratique d'activités culturelles ou socioculturelles, par exemple, est intense et diversifiée, plus la participation à d'autres champs d'activités s'accroît parallèlement (tableaux 5.11. et 5.12.).

5.8.2.3. *Les dimensions*

Dans une étude des pratiques culturelles des Français entre 1973 et 1989, Olivier Donnat et Denis Cogneau ont dégagé ce qu'ils appellent les « quatre dimensions de l'espace des loisirs » (DONNAT, Olivier et Denis COGNEAU, 1990, p. 147 et suivantes). Ces dimensions témoignent en fait de la structuration empirique des activités les unes par rapport aux autres, en constellations d'activités, elles-mêmes jumelées à ces constellations d'intérêts culturels qu'Axel Gryspeerdt (1974) avait déjà décrites. En d'autres termes, les univers d'activités ne constituent pas uniquement des agglomérats fortuits d'activités différentes ; ils sont organisés autour

d'activités structurantes. Sur le plan empirique, il n'est pas toujours facile de retracer ces dimensions fondamentales, ces axes fondamentaux de structuration des activités, car le tout peut varier en fonction des subcultures, des milieux locaux, des activités pointées dans les enquêtes, etc. Quoi qu'il en soit, à l'aide d'une méthode d'analyse factorielle, Donnat et Cogneau dégagent les quatre dimensions suivantes :

- «La première dimension de l'espace des loisirs étalonne un rapport cultivé et aisé à l'extérieur» (p. 149). Tel est le fait des sorties culturelles, qui constituent un trait dominant et distinctif ; il s'agit encore d'un rapport à la modernité.
- La deuxième dimension définit un «rapport modéré à l'extérieur », et s'applique aux classes dites moyennes ou aux familles ayant de jeunes enfants. Cette dimension porte autant sur un rapport de classe que sur les rapports des loisirs à la famille.
- La troisième dimension «exergue des pratiques spécifiques d'adolescents scolarisés », telles les habitudes d'écoute de la musique et l'importance de certaines pratiques sportives.
- La quatrième dimension, enfin, mesure une forte différenciation des loisirs des femmes et des hommes, sorte de division sexuelle du loisir.

TABLEAU 5.11.
Taux de pratique d'exercices physiques
selon la participation à diverses activités culturelles
(en pourcentage)

	Participants	Population
Bibliothèque municipale	38,9	34,3
Librairie	66,9	59,5
Site historique	42,1	37,6
Musée d'art	31,2	28,1
Cinéma	59,2	51,0
Théâtre régulier	32,4	27,8
Théâtre d'été	23,2	21,1
Concert de musique classique	15,3	13,8
Instrument de musique	22,4	19,0

Source : *Enquête sur les activités culturelles de loisir*, ministère des Affaires culturelles (1989).
N=2900.

Dans tous les cas, X^2 significatif à 0,001.

TABLEAU 5.12.
Taux de participation sportive selon le taux de participation culturelle
(en pourcentage)

Sport	Culture			
	Nul	Faible	Moyen	Fort
Nul	49,9	23,6	14,1	12,4
Faible	22,9	23,3	19,6	34,1
Moyen	15,4	16,6	23,4	44,6
Fort	6,6	15,8	20,2	57,4
Moyenne	25,1	20,4	19,0	35,5

X² significatif à 0,001.

Source : Analyse des données originales de l'enquête DAVID et GENEST (1984). N = 3 324, population 12 ans et plus.

Il ne faudrait pas exagérer toutefois la fermeture ou la structuration des univers dont nous avons parlé. Il s'agit très souvent de continuums ou de sphères d'activités entrecoupées : il est toujours question d'importance relative et de degré. Nous pensons que les sujets individuels «se meuvent», pour ainsi dire, à travers divers univers d'activités et de motivations, variables selon les milieux, qu'il ne s'agit pas de l'effet du hasard et que, en règle générale, il y a certes un phénomène de polarisation culturelle, de stratification sociale, mais qui n'est pas fort au point d'empêcher la mobilité des goûts et des intérêts culturels.

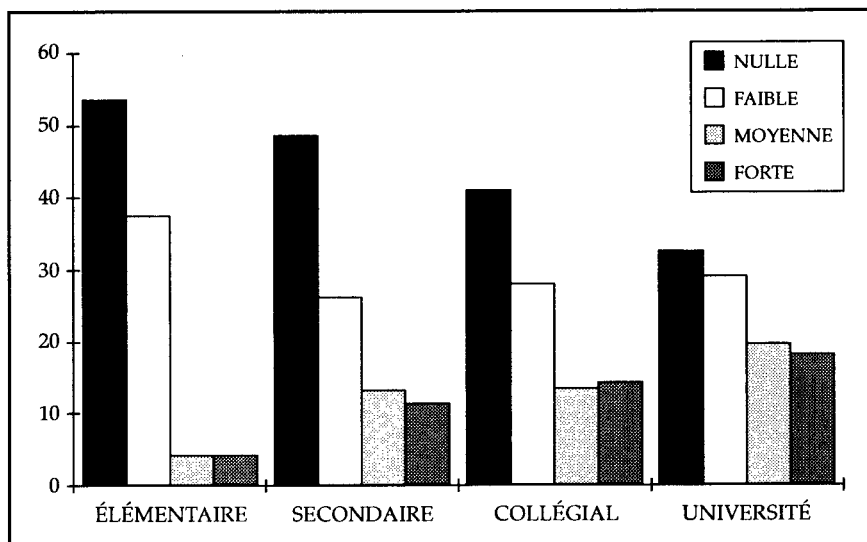
5.8.3. Les axes de la stratification sociale

L'univers des pratiques de loisir est fortement stratifié, cela a été maintes fois démontré. Plus précisément, on peut distinguer au moins trois axes fondamentaux de stratification sociale.

5.8.3.1. La stratification socio-économique

Le premier axe de stratification est le statut socio-économique. Dans notre étude sur les différences culturelles selon les régions, nous avons mentionné que le revenu, l'emploi et le degré de scolarité représentaient des variables exerçant une très grande influence sur les pratiques de loisir, et que certaines activités étaient plus sensibles que d'autres à l'effet de telles variables. Si l'on prend l'indicateur de scolarité, par exemple, on constate que les plus scolarisés disent le plus «manquer de temps» et sont pourtant les plus actifs en matière de cumul d'activités. La stratification reliée à la scolarité porte autant sur les cumuls d'activités, les genres, les

contenus et les choix des établissements que sur les motivations sous-jacentes à la pratique culturelle (graphiques 5.1., 5.2. et 5.3.). Il n'est pas d'étude qui ne mesure une différenciation aussi profonde du loisir et de la culture selon l'axe socio-économique.

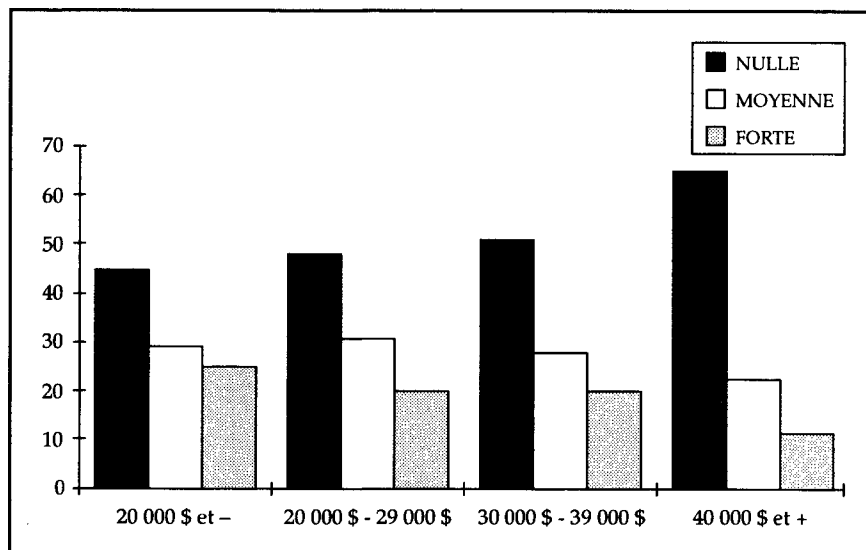


« Pratique d'activités culturelles » : faire de l'artisanat, de la musique, etc. (sept activités différentes) : index réparti en quartiles relativement égaux.

5.8.3.2. L'âge

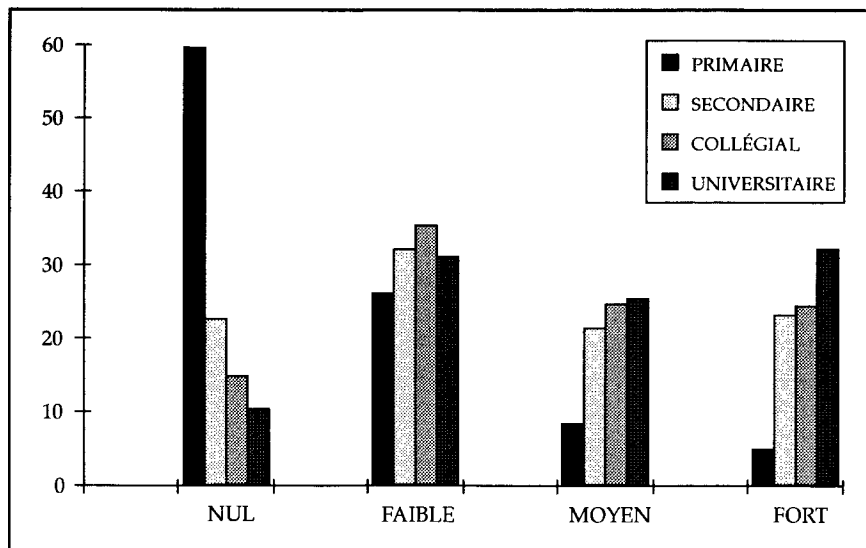
Le deuxième axe de stratification est sans contredit l'âge, bien des études l'ont démontré. Même si l'évolution récente des pratiques culturelles chez les personnes âgées a contribué à modifier le paysage culturel québécois, il n'en demeure pas moins que, généralement, plus on vieillit, plus on se retire en quelque sorte de la participation culturelle. Le même phénomène s'observe de façon encore plus marquée dans le cas des pratiques socio-éducatives et des pratiques sportives. Cependant, il y a là plus qu'une simple question d'âge ; d'autres considérations viennent en effet renforcer le seul effet du vieillissement sur la pratique des loisirs : on n'a qu'à penser à l'importance de la «culture jeune» dans les sociétés occidentales, aux «décalages socioculturels» entre les générations causés par les différences dans les degrés de scolarité ou encore par les nouvelles technologies et l'importance des médias dans la culture des nouvelles générations, à la

GRAPHIQUE 5.2.
Pratique culturelle selon le revenu



Source : Analyse secondaire de l'enquête de 1989 sur les comportements des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir (PRONOVOST, Gilles, 1990).

GRAPHIQUE 5.3.
Taux de pratique sportive selon la scolarité



À partir de l'analyse secondaire des données de DAVID et GENEST (1984).

spécialisation implicite des pratiques culturelles selon les cycles de vie, et enfin au modèle du vieillissement, sans doute d'ailleurs en train de changer (tableau 5.13., graphique 5.4.). Nous reviendrons sur ce phénomène dans le chapitre sur les générations.

TABEAU 5.13.
Taux de non-participation sportive, selon l'âge, Québec, 1982
(en pourcentage)

Âge	
12-13 ans	0,0
14 ans	2,0
15-19 ans	3,2
20-24 ans	8,4
25-34 ans	10,3
35-44 ans	16,5
45-54 ans	33,3
55-64 ans	55,7
65 ans et plus	79,5
Moyenne	23,5

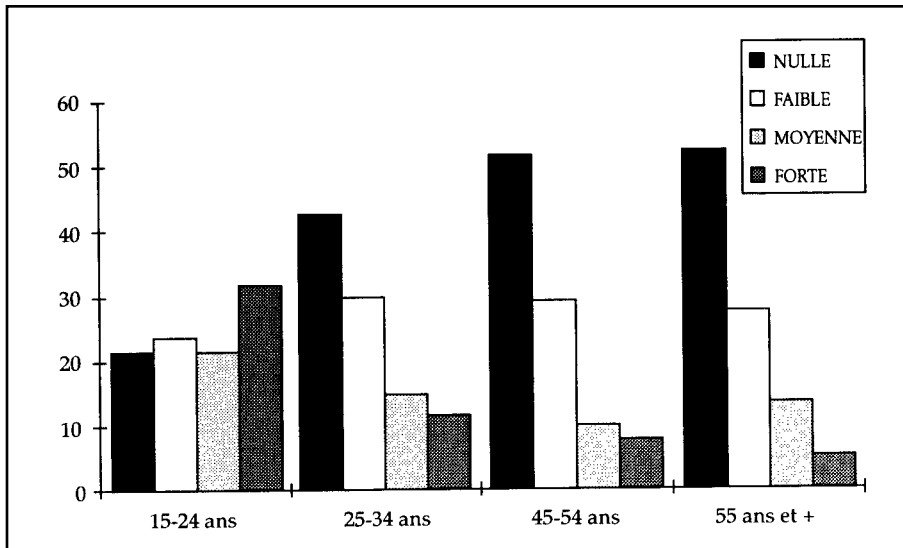
Méthodologie : Pourcentage de ceux qui ne participent à aucune des 33 activités sportives de l'enquête.

Source : Analyse des données originales de l'étude DAVID et GENEST (1984).

5.8.3.3. La division sexuelle

Enfin, le troisième axe de stratification est la division sexuelle. Cette fois, les différences observées portent sur les niveaux et l'intensité de la pratique, les genres et les contenus. Elles se manifestent dans les pratiques reliées aux habitudes de lecture et aux médias, de même que dans certains autres secteurs d'activités culturelles, et cela de manière déjà très marquée chez les jeunes (tableau 5.14., graphique 5.5.). On ne saurait sous-estimer l'importance des pratiques de loisir dans l'identification aux stéréotypes masculins et féminins, dans l'apprentissage des univers «masculins» et «féminins» de comportement. La division sexuelle des intérêts et des pratiques prend souvent sa source dans la consommation des médias, dans les habitudes de lecture, dans la forte partition des loisirs entre les hommes et les femmes. Malgré l'importance des efforts faits en matière de non-discrimination au travail et à l'école, il ne faudrait pas sous-estimer l'ampleur de la division sexuelle du loisir, calque de la division traditionnelle des rôles familiaux. (Nous reviendrons plus longuement sur cet aspect dans le chapitre sur les générations.)

GRAPHIQUE 5.4.
Pratique culturelle selon l'âge



Source : Analyse secondaire de l'enquête de 1989 sur les comportements des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir (PRONOVOST, Gilles, 1990).

TABLEAU 5.14.
Index de participation sportive selon le sexe
(en pourcentage)

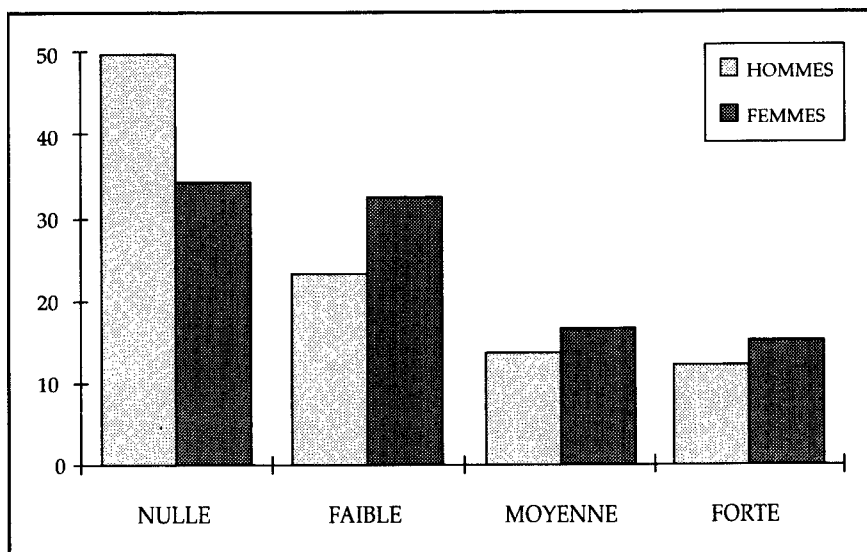
	Homme	Femme
Nul	18,7	32,2
Faible	29,1	33,5
Moyen	21,5	19,5
Fort	30,7	14,8
	100,0	100,0

X² significatif à 0,001.

Méthodologie : Index construit à partir de 33 activités sportives et regroupé en quartiles relativement égaux.

Source : Analyse secondaire des données originales de l'étude DAVID et GENEST (1984).

GRAPHIQUE 5.5.
Pratique culturelle selon le sexe



Source : Analyse secondaire de l'enquête de 1989 sur les comportements des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir (PRONOVOST, Gilles, 1990).

5.8.4. Les intérêts culturels

Certains des axes de stratification que nous avons décrits s'articulent sur bien plus que de simples différences selon la scolarité des répondants car, en fait, la stratification sociale mène à la constitution d'univers culturels différenciés que traduit notamment «l'intérêt» ou le «manque d'intérêt» pour les pratiques culturelles en général. Nous pensons qu'un des phénomènes sous-jacents les plus fondamentaux est celui des **intérêts culturels de base** propres aux divers milieux sociaux. La culture, les habitudes et les valeurs de certains milieux légitiment la participation à certains événements et déconsidèrent la présence à certains lieux, tout autant qu'elles reconnaissent ou disqualifient l'appel à certaines motivations : en outre les contraintes de l'environnement, habitat, niveau de vie, etc., sont des obstacles majeurs. Ce concept d'intérêt culturel de base renvoie à un aspect plus profond et plus difficile à cerner, soit une sorte de culture apprise propre aux divers milieux sociaux : les jeunes, les personnes âgées, les quartiers dits populaires, les classes plus scolarisées, les «classes moyennes», les régions manifestent plus que des particularités culturelles. On pourrait encore traduire ce phénomène par la notion de «modes de vie»,

c'est-à-dire une structuration plus ou moins complexe de valeurs, d'attitudes et de comportements, en interaction étroite avec certains déterminants socio-démographiques⁶. Pour illustrer ce phénomène de base, nous prendrons l'exemple des rapports à l'information ainsi que celui des « obstacles » à la participation culturelle.

5.8.4.1. Information et participation culturelle⁷

Tout se passe comme si moins on participe à des activités de loisir, moins on se dit préoccupé du « manque d'information », et moins on est activement à la recherche d'information. De plus, on peut observer une sorte de stratification dans le choix des véhicules de transmission privilégiés : en règle générale, les milieux populaires privilégient assez nettement la transmission verbale de l'information, à l'exception, faut-il le noter, des activités vers lesquelles ces milieux sont déjà plus portés ; les milieux les plus scolarisés, pour leur part, sont davantage attentifs aux médias dans leur recherche de l'information spécialisée.

Cette attitude à l'égard de la communication se double d'une autre, cette fois par rapport à l'information disponible : si le niveau de participation culturelle est fort, on se dit satisfait quant à l'information, mais dans les autres cas il n'y a pas de différences marquées. Ainsi, à quelques exceptions près (la population fortement scolarisée qui fréquente beaucoup les établissements culturels), l'absence ou le manque d'information paraissent peu reliés au degré de participation, l'abondance ou la faible disponibilité de l'information ne semblent pas avoir d'effet significatif sur la consommation culturelle. Seuls les milieux les plus actifs sur le plan de la recherche d'information et qui utilisent, rappelons-le, davantage les journaux sont plus satisfaits que les autres.

Un des exemples les plus probants de cette situation est le mode différent d'initiation à la pratique des loisirs scientifiques selon les milieux. Le néophyte sera initié par un membre de la famille dans presque trois fois plus de cas chez les personnes de scolarité primaire ou secondaire, que pour les autres degrés de scolarité (LES SERVICES DE CONSULTATION

6. Sur cet aspect, voir notamment l'analyse d'Axel GRYSPEERDT (1974) et celle de Christian LALIVE D'ÉPINAY *et al.* (1983), citée dans la bibliographie de l'introduction.

7. Nous avons développé cet aspect dans le texte suivant : « Information et participation culturelle », dans Gilles BERGERON (dir.) (1990), *Technologie et territoire. La maîtrise territoriale du changement technologique*, Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionale, p. 69-90.

JACQUES PELLETIER (1986), p. 257). Il y a ici une sorte de cercle de l'information et de la participation que peu de politiques peuvent prétendre influencer, puisque ce sont davantage des variables familiales, de culture ou de niveau de vie qui prédominent.

5.8.4.2. Densité ou faiblesse de la participation culturelle

Diverses enquêtes ont révélé que le «manque d'intérêt» ou encore «le manque de temps » représentaient des facteurs importants limitant l'assistance à des spectacles ou la fréquentation des établissements culturels. Or, les enquêtes du ministère de la Culture et des Communications montrent que parmi la population qui souhaite assister à plus de spectacles, la majorité invoque le manque de temps, entre le tiers et le quart des considérations économiques. Les autres raisons mentionnées sont le fait de moins de 5 % à 6 % des répondants. On peut noter que des raisons telles que «le manque d'information» ou encore le fait de préférer la télévision ou les vidéos apparaissent fort négligeables (tableau 5.15.). Ceux qui ne souhaitent pas aller plus souvent à des spectacles invoquent des raisons tout à fait différentes : d'abord très nettement le «manque d'intérêt », ensuite le fait qu'ils vont voir déjà ce qui les intéresse, sorte de désintérêt à rebours, enfin le manque de temps, mais dans une proportion beaucoup moindre que ceux qui désirent plus de spectacles. Les enquêtes de 1989 et 1994 confirment ces tendances lourdes.

En outre, ceux qui assistent déjà à des spectacles souhaitent plus accroître leur participation que ceux qui n'y assistent pas, et cela de manière significative ; au cercle de la diffusion et de la consommation se superpose un autre cercle, celui de la participation et de la non-participation : le fait de ne pas assister à tel ou tel genre de spectacles réduit de façon importante l'ouverture à la participation culturelle en général — c'est le «manque d'intérêt» — et le fait d'assister à tel ou tel genre de spectacles a un effet certain sur l'élargissement de la participation culturelle, comme si tous les genres de spectacles, à quelques exceptions près, étaient interdépendants. Un tel phénomène est d'ailleurs très visible dans le sondage de 1989 : ainsi, 80% de ceux qui mentionnent le «manque d'intérêt» ne souhaitent pas aller à des spectacles : ce type d'obstacle est d'ailleurs beaucoup plus important que le prix des billets, davantage mentionné cette fois par ceux qui assistent déjà à des spectacles.

Plus que d'« obstacles », il faut ici parler de barrières culturelles et socio-économiques. Pour les illustrer, nous avons construit un index d'assistance à des spectacles, en cumulant le nombre de spectacles différents auxquels un répondant avait déclaré assister sur un total de 17 possibilités. Mentionnons en premier lieu que plus du quart des répondants n'ont

assisté à aucun des 17 spectacles énumérés dans l'enquête de 1989. Or, les résultats démontrent que plus on est «actif» en matière de participation culturelle, plus on se dit intéressé et plus on invoque le «manque de temps» : dans l'ensemble, il y a une relation presque symétrique entre la contrainte du temps perçue et la participation culturelle, de même qu'entre la participation culturelle et le degré de scolarité (graphique 5.6.). Or, ceux qui disposent de plus de temps sont précisément ceux-là mêmes qui participent le moins aux activités culturelles : leur constellation d'activités est moins dense, ils ne peuvent donc pas invoquer le manque de temps, mais plutôt leur « manque d'intérêt », traduisant de ce fait leur relative absence de l'univers de la participation culturelle. Le fait d'avoir le sentiment de manquer de temps provient d'une plus grande densité de participation culturelle, elle-même fortement reliée à la stratification sociale.

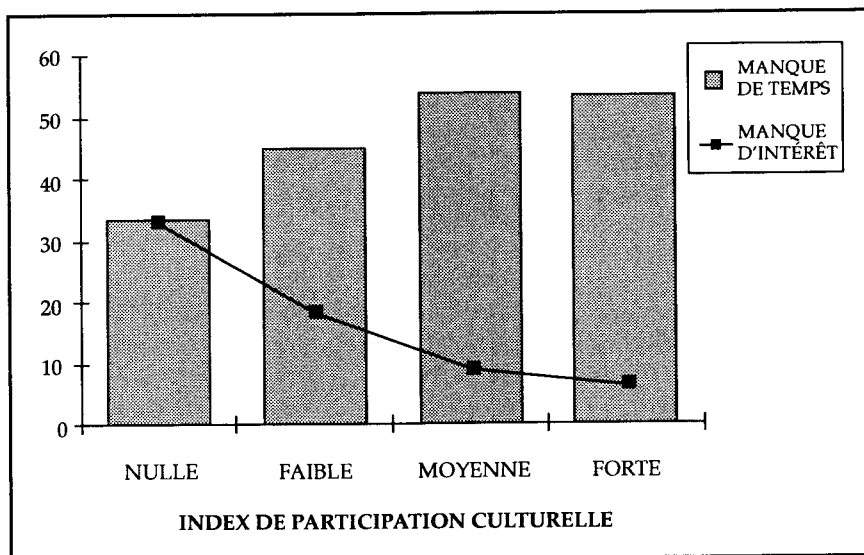
TABLEAU 5.15.
Obstacles à la participation aux spectacles
(en pourcentage)

	% de mentions* chez les oui		% de mentions* chez les non	
	1989	1994	1989	1994
Manque d'argent		36,2		6,7
Manque de temps	55,3	41,0	23,1	18,4
Prix des billets	28,9	20,0	8,6	4,9
Manque d'intérêt	5,0	2,5	50,7	36,6
Les sorties coûtent trop cher	15,8	7,2	2,8	1,2
Éloignement des salles	11,7	8,3	4,3	2,4
Maladie, fatigue, âge	5,5	3,4	5,8	3,9
Pas assez de spectacles intéressants	7,1	5,5	3,8	3,3
Vais voir tout ce qui m'intéresse	0,6	1,1	17,4	23,8
Personne/seul	4,1	1,3	1,4	0,6
Il faut acheter ses billets à l'avance	4,2	2,1	1,3	0,6
Préfère regarder TV, vidéos	0,8	0,2	8,3	4,0
Manque d'information	2,2	0,9	0,3	0,8
Disponibilité de la salle		2,4		0,2

* Pourcentage de répondants ayant fait au moins une fois mention de cet obstacle. « Chez les oui » : ceux souhaitant aller plus souvent à des spectacles. « Chez les non » : ceux ne souhaitant pas aller plus souvent à des spectacles.

Source : Tiré de PRONOVOST, Gilles (1990), p. 55 et de l'enquête 1994 du MCC.

GRAPHIQUE 5.6.
Relation entre le manque d'intérêt et le manque de temps,
et le niveau de participation culturelle



Méthodologie : « Index de participation culturelle » construit à partir du nombre des différents spectacles auxquels on a assisté, et réparti en quartiles relativement égaux.
 « Manque d'intérêt » et « Manque de temps » : deux des obstacles possibles mentionnés dans l'enquête.

Source : Tiré de PRONOVOST, Gilles (1990), p. 56.

5.8.5. Les subcultures

Notre société se caractérise entre autres par l'existence d'une culture de masse : c'est-à-dire par l'émission centralisée d'un ensemble de signes qui prennent la forme d'objets et d'images et qui sont porteurs de valeurs et de modèles de comportements précis. Cependant cette culture de masse est reprise et « pluralisée » par les groupes sociaux dont les lignes de démarcation sont plus puissantes que les forces homogénéisantes de la culture de masse. [...] Mais les subcultures ne seraient-elles... que les renégociations de la culture de masse ? L'hypothèse est ici que cette négociation s'opère selon des valeurs propres et différenciées, bref en fonction d'un héritage culturel spécifique, qui contient des modèles particuliers de manières de faire et de penser.

(LALIVE D'ÉPINAY *et al.*, 1983, p. 207)

On observe dès lors des sous-univers culturels plus ou moins spécifiques, que l'on désigne généralement par le concept de « sous-culture » ou encore de « subculture ». En matière de pratique du loisir il est relativement aisé

d'observer des différences liées aux subcultures : on sait que la visite des musées et le fait de suivre des cours d'art sont plus fréquents dans les milieux plus scolarisés ; de même nous avons pu noter l'existence d'une véritable culture de la musique populaire chez les jeunes, laquelle se traduit par la quasi-omniprésence de la musique dans leurs activités quotidiennes, par la plus forte consommation observable dans l'ensemble des groupes d'âge.

Les subcultures sont des sous-groupes à l'intérieur de la culture de masse. Ce sont les acteurs sociaux de ces groupes qui s'approprient à leur manière la production de la culture de masse. Le cas de la culture des jeunes en est une illustration typique, celui des différences culturelles de classe en est une autre, que l'on divise souvent en une typologie des cultures «populaire» et «bourgeoise»⁸. Il n'est pas facile de faire l'inventaire de toutes les subcultures : outre celles qui viennent d'être mentionnées, on peut souligner une certaine subculture qui s'est formée chez les «nouveaux retraités» ; nous avons également eu l'occasion d'illustrer la pertinence des notions de «culture urbaine » et de « culture régionale » pour comprendre certaines différences dans les pratiques de loisir de la population québécoise (PRONOVOST, Gilles et Roger TRUDEL, 1986).

CONCLUSION

On ne saurait sous-estimer l'intérêt des études sur les activités de loisir pour la compréhension d'un certain nombre de dynamismes fondamentaux sous-jacents aux questions culturelles, car de telles études révèlent notamment le caractère indissociable des valeurs et des significations sociales d'avec les pratiques quotidiennes observables dans le champ du loisir et mettent en lumière la multiplicité des significations rattachées aux pratiques culturelles. Ces études témoignent encore des tendances importantes dans certains modes d'appropriation de la culture et du loisir, par exemple l'individualisation des pratiques, le refus des contraintes d'organisation, le repli notable sur l'espace domestique, la diversification de l'univers des pratiques, tant sportives que culturelles. Il faut de plus être attentif à l'importance des attentes en matière d'information et d'éducation dans l'évolution des pratiques culturelles. On doit aussi noter que l'étude de ces activités permet d'établir que c'est souvent à travers elles que le maintien de la stratification sociale en matière de culture et le renforcement de la division sexuelle trouvent leur manifestation la plus nette.

8. À ce sujet, on peut se référer aux analyses de Christian LALIVE D'ÉPINAY et al. (1983), chap. 7.

BIBLIOGRAPHIE

- Arts Participation in America : 1982-1992* (oct. 1993), Washington, D.C., National Endowment for the Arts, Research Division No. 27, 58 p., annexe.
- BAILLARGEON, Jean-Paul (dir.) (1986), *Les pratiques culturelles des Québécois : une autre image de nous-mêmes*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 394 p.
- BELLAVANCE, Guy (1994), «Démocratisation culturelle et commercialisation des arts. Un bilan critique des enquêtes sur le public des arts au Québec », *Loisir et Société/ Society and Leisure*, 17, 2, p. 305-348.
- BOUILLIN-DARTEVELLE, Roselyne, THOVERON, Gabriel et NOËL, Françoise (1991), *Temps libre et pratiques culturelles*, Liège, Pierre Mardaga, éditeur, 277 p.
- CONSEIL DE L'EUROPE (sept. 1993), *Participation à la vie culturelle en Europe*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 213 p.
- DAVID, Richard et GAGNON, Robert (avril 1983), *Le loisir au Québec 1981. Étude auprès de la population*, Gouvernement du Québec, 112 p.
- DAVID, Richard et GENEST, André (juillet 1984), *Le loisir au Québec 1985. Études auprès de la population*, Gouvernement du Québec, 131 p.
- DELUDE, Camille (1983), *Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir au temps 2*, Montréal, CRDP, 169 p., annexe.
- DELUDE-CLIFT, Camille (1979), *Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir*, CRDP, 86 p., annexe.
- DONNAT, Olivier (1994), *Les Français face à la culture. De l'exclusion à l'éclectisme*, Paris, La Découverte, 368 p.
- DONNAT, Olivier (1996), *Les amateurs. Enquête sur les activités artistiques des Français*, Paris, ministère de la Culture, Département des études et de la prospective, 229 p., annexes.
- DONNAT, Olivier et COGNEAU, Denis (1990), *Les pratiques culturelles des Français, 1973-1989*, Paris, La Découverte/La Documentation française, 285 p.
- Étude sur la pratique de l'activité physique par les Québécoises et Québécois âgés de 15 ans et plus. Volume 2 (version préliminaire). Analyse comparative entre ECPC 1981 et MLCP 1987* (nov. 1987), Recherche Marketing Bell Canada, 31 p.
- GABON, Rosaire (1997), *La culture en pantoufles et en souliers vernis : rapport d'enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, Québec, Les Publications du Québec.
- GARON, Rosaire (1989), « Les pratiques de loisir au Québec et leur évolution », dans *Le Québec statistique*, Québec, Les Publications officielles du Québec, p. 171-187.
- GARON, Rosaire (juin 1992), « Le progrès d'une décennie en matière de participation culturelle, 1979-1989 », *Chiffres à l'appui*, VII, 2, 16 p.
- GARON, Rosaire (février 1996), *Pleins feux sur les publics de spectacles*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, Direction de la recherche, de l'évaluation et des statistiques, 172 p.
- GARRIGUES, Pascal (oct. 1988), « L'évolution de la pratique sportive des Français de 1967 à 1984 », *Les collections de l'INSEE, série M*, 164.

- GRYSPEERDT, Axel (1974), *Sociologie des intérêts culturels. Analyse de constellations culturelles*, Paris, Éditions Ouvrières (Questions économiques, sociales et politiques), 250 p.
- « La culture et ses publics » (1994), *Loisir et Société/ Society and Leisure*, 17, 5.
- La pratique des activités de loisir culturel et scientifique des Québécois* (1995), Québec, ministère des Affaires municipales, Direction du loisir et des programmes à la jeunesse, 193 p.
- Le temps et rien d'autre. Étude prospective des activités de temps libre à l'horizon 2010* (1990), Paris, La Documentation française, 243 p.
- « Les pratiques de loisir, enquête 1987-1988 » (1989), *INSEE-Résultats*, 3 (Consommation-Modes de vie n° 1).
- LES SERVICES DE CONSULTATION JACQUES PELLETIER (COJPEL) ltée (août 1986), *Etude sur la pratique de loisirs socioculturels par les Québécois et Québécoises*, Sainte-Foy, 339 p.
- Nouvelle enquête sur les pratiques culturelles des Français en 1989* (1990), Paris, La Documentation française, 243 p.
- PAQUIN, Jean (1996), *Art, public et société. L'expérience des Maisons de la culture à Montréal*, Montréal, HMH.
- PERRIN, Éliane (1985), *Cultes du corps. Enquête sur les nouvelles pratiques corporelles*, Lausanne, Suisse, Éditions Pierre Marcel Faure, 185 p.
- Profil des Canadiens consommateurs d'art 1990-1991. Constats* (mai 1992), Ottawa, Decima Research, 516 p., annexes.
- PRONOVOST, Gilles (1990), *Les comportements des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir 1989*, Québec, Les Publications du Québec, 94 p.
- PRONOVOST, Gilles et CLOUTIER, Jacinthe (1994), « Pratiques culturelles : la formation des usages », *Loisir et Société/Society and Leisure*, 17, 2, p. 423-450.
- PRONOVOST, Gilles et TRUDEL, Roger (1986), « Régions, loisirs et comportements culturels » (Bulletin du service de la planification, des politiques et de la recherche, ministère des Affaires culturelles), *Chiffres à l'appui*, III, 5, 11 p.
- QUÉBEC (province) (1978), *Participation des Québécois aux activités de loisir*, Québec, Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, catalogue A-1-6- 1978, 113 p.
- RECHERCHE MARKETING BELL CANADA (nov. 1987), *Étude sur la pratique de l'activité physique par les Québécoises et Québécois*, Bell Canada, vol. 1, 95 p.
- SAINT-JACQUES, Denis et al. (1994), *Ces livres que vous avez aimés. Les best-sellers au Québec de 1970 à aujourd'hui*, Québec, Nuit blanche éditeur, 223 p.
- SANTÉ QUÉBEC (1995), *Aspects sociaux reliés à la santé : Rapport de l'enquête sociale et de santé 1992-1993*, Québec, Les Publications du Québec, vol. 1, 412 p., annexes ; vol. 2, 196 p., annexes.
- STEBBINS, Robert (1979), *Amateurs. On the Margin Between Work and Leisure*, London, Sage Publ., 280 p.
- STEBBINS, Robert A. (1992), *Amateurs, Professionals, and Serious Leisure*, Montréal, McGill-Queens's University Press, 172 p.
- Vacances et tourisme 1995. Enquête auprès d'un échantillon de Québécois et de Montréalais sur les comportements de vacances* (1996), Québec, ministère des Affaires municipales, Direction générale du loisir et des sports, 151 p., annexes.

Troisième partie

LES ACTEURS

ÂGES, GÉNÉRATIONS ET CYCLES DE VIE

INTRODUCTION

Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent portant sur les activités en transformation, nous disposons des données originales de quatre sondages sur les pratiques culturelles, menés au Québec en 1979, 1983, 1989 et 1994¹.

Dans le présent chapitre, nous nous attarderons essentiellement aux différences qui peuvent s'observer entre les générations, ce que nous appellerons les effets de cohorte, et entre les catégories d'âge, ce que nous appellerons les effets d'âge. Nous analyserons également les modifications dans la différenciation des pratiques des femmes et des hommes, sorte de division sexuelle de la culture².

1. Il faut consulter la bibliographie du chapitre précédent pour ces quatre références.
2. Cette section constitue une version remaniée d'une communication présentée au troisième colloque du Regroupement québécois des sciences sociales, Montréal, oct. 1990. Certaines sections ont été publiées dans le vol. 15-2, automne 1992 de la revue *Loisir et Société/Society and Leisure*, p. 437-460.

6.1. EFFETS DE GÉNÉRATION, EFFETS D'ÂGE

Pour une synthèse des transformations des pratiques culturelles et de loisir, on se reportera au chapitre sur les activités. Une autre façon d'évaluer les changements dans les pratiques culturelles de la population consiste à suivre les différentes cohortes dans le temps : Comment, par exemple, la cohorte des 25-34 ans se comporte-t-elle dix ans plus tard ? Quelles cohortes d'âge ont le plus infléchi leurs pratiques culturelles ? Lesquelles ont connu un déclin de leurs activités ? Ainsi, nous avons noté qu'en dix ans, entre 1979 et 1989, 7 % de plus d'adultes âgés de 18 ans et plus fréquentent les musées, soit un accroissement de près de 1 % par année. Or, les 25-34 ans de 1989 fréquentent à peine davantage les musées que leurs homologues de 1979, alors que les 25-34 ans de 1979 ont, dix ans plus tard, accru de près de 6 % leur fréquentation des musées. Dans le cas des 35-44 ans, par ailleurs, ils sont, dix ans plus tard, près de 4 % de plus à fréquenter les musées, alors qu'une différence de près de 10 points sépare les 35-44 ans de 1989 de ceux de 1979.

On peut donc distinguer ce que nous appellerons des effets de **cohortes** de ce que nous caractériserons comme des effets d'âge. L'effet de cohorte se manifeste par l'observation des comportements de la même catégorie d'âge à mesure qu'elle vieillit. L'effet d'âge se traduit par des comportements semblables ou différents entre mêmes catégories d'âge, à différents intervalles dans le temps. Dans le cas des musées par exemple, ce sont les 25-34 ans qui sur une décennie constituent la génération qui a le plus accru sa fréquentation des musées à mesure qu'elle vieillit, de même que les 45-54 ans, alors que la catégorie d'âge intermédiaire (les 35-44 ans) est quant à elle la cohorte la plus active en matière d'accroissement de sa fréquentation du théâtre. En d'autres termes, il y a dix ans les adultes de 25-34 ans, de même que ceux de 45-54 ans, ont entrepris une sorte de mouvement régulier de présence accrue dans les musées, tandis que ceux de 35-44 ans l'ont fait pour le théâtre – il s'agit notamment de la clientèle qui a permis l'essor des théâtres en saison estivale.

Un autre effet est également à signaler : celui que l'on pourrait qualifier **d'effet de période** et en vertu duquel les différences entre les cohortes et les âges sont tributaires des conjonctures historiques et économiques notamment ; ainsi, au début des années soixante, la cohorte des 20-25 ans a-t-elle bénéficié d'une conjoncture beaucoup plus favorable que la cohorte analogue ayant vécu pendant les années quatre-vingt³.

3. Sur ces distinctions entre effets de cohortes, effets d'âge et effets de période, on pourra se reporter à l'ouvrage récent de Claudine ATTIAS-DONFUT (1991).

6.2. LES GÉNÉRATIONS

6.2.1. Pratiques culturelles et spectacles

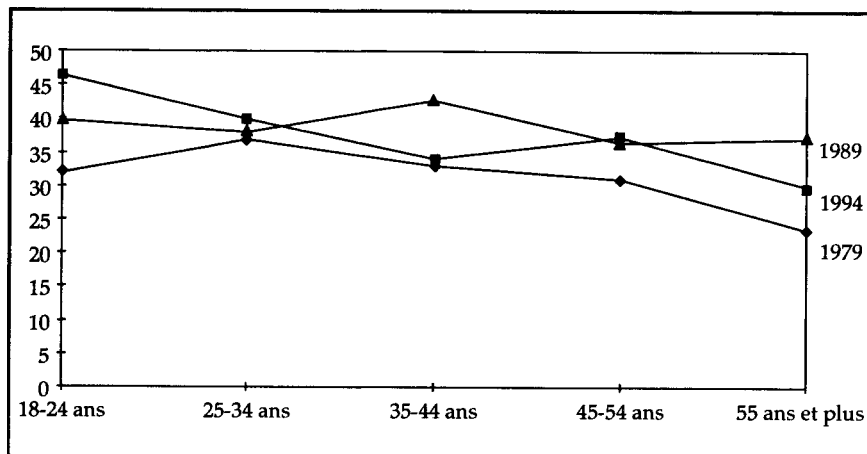
Quand nous avons publié la première édition de cet ouvrage, nous avons fait remarquer qu'en suivant à la trace les cohortes et les générations, *au Québec, pour la période comprise entre 1979 et 1989*, on pouvait constater que, sur cette décennie spécifique, le mouvement d'intensification et de diversification de la participation culturelle, dont nous avons fait état au chapitre 5 portant sur les activités, est en grande partie le fait des cohortes des 35 ans et plus de la fin des années soixante-dix pour ce qui est de la fréquentation des établissements culturels, et des catégories plus âgées pour ce qui est des habitudes de lecture. À titre d'exemple, seules les personnes âgées de 45 ans et plus en 1979 ont accru sur une décennie leur taux de lecture de livres par rapport aux mêmes groupes d'âge des sondages ultérieurs, alors que tous les autres groupes, au contraire, le diminuaient.

Cela ne signifie pas pour autant que ces catégories d'âge ont nécessairement des taux plus élevés de participation les unes par rapport aux autres, mais bien que, sur une décennie – essentiellement celle des années quatre-vingt – elles ont davantage accru l'intensité de leurs pratiques culturelles. L'une des conséquences majeures de cette évolution des pratiques culturelles des cohortes d'âge moyen et plus âgées est que l'infléchissement bien connu des taux de participation selon l'âge – l'une des constantes des études de participation culturelle – est maintenant reporté vers des âges supérieurs. Par exemple, dans le cas de la fréquentation des musées, alors qu'en 1979 la chute des taux s'amorçait dès 35 ans, elle est maintenant reportée à 45 ans en 1989 et à 55 ans en 1994 (graphique 6.1.) !

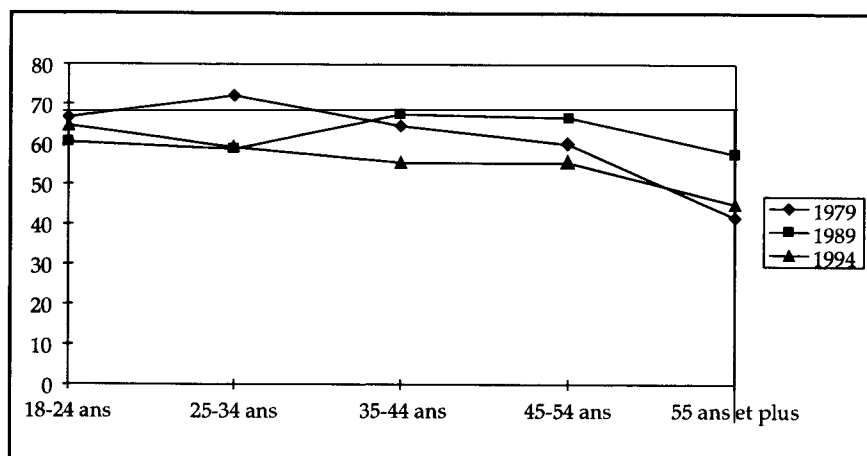
Plus encore, alors qu'en 1979 la fréquentation générale des établissements culturels connaissait sa plus forte pointe entre 25 et 34 ans et déclinait régulièrement par la suite, on observe, une décennie plus tard, c'est-à-dire dans le sondage de 1989, que le mouvement est pratiquement inversé, que les 25-34 ans *diminuent* leur participation et que les personnes âgées entre 35 et 44 ans manifestent un plus fort taux de participation que les jeunes ! Ce mouvement ne s'est cependant pas poursuivi entre 1989 et 1994, les différences se sont considérablement atténuées entre les groupes d'âge de 35-44 ans et 45-54 ans. On peut ainsi en conclure qu'il y a eu un *effet spécifique des cohortes dans la décennie de 1980* que l'on ne retrouve plus de nos jours et sur lequel nous reviendrons dans les paragraphes suivants. En conséquence, les mouvements de fréquentation des établissements culturels, sur pratiquement deux décennies, sont majoritairement imputables à la baisse des taux chez les «jeunes» de moins de 34 ans de la fin des années 1980 et de celle du milieu des années 1990 de même que chez les personnes âgées de 54 ans et plus de toutes les périodes étudiées, *mais*

non pas à la catégorie des 35 à 54 ans qui se retrouvait dans ces groupes d'âges entre ces deux décennies (graphique 6.2.). En effet, il y a eu une relative constance de la participation chez les 35-54 ans pendant toute la période étudiée.

GRAPHIQUE 6.1.
Évolution des courbes de participation
dans la fréquentation des musées selon l'âge



GRAPHIQUE 6.2.
Évolution des courbes de participation dans la fréquentation des
établissements culturels selon l'âge



Index établi à partir de la fréquentation à six établissements *identiques* mentionnés dans les trois sondages (musées (2), galeries d'art, expositions, salon du livre, sites historiques).

Il en est de même d'ailleurs pour l'assistance à des spectacles, également en baisse depuis le sondage de 1983, à l'exception du cinéma, des concerts de rock, jazz ou blues et des spectacles d'humour, de même que la participation à divers festivals. Théâtre, musique classique, musique populaire ont cédé leur popularité à d'autres catégories de spectacles, nettement le fait de cohortes différentes et plus jeunes.

C'est pourquoi nous avons soutenu que la «révolution culturelle» qu'a connue le Québec depuis quelques décennies est pour l'essentiel l'œuvre de la génération des nouveau-nés de l'après-guerre, cette classe d'âge médiane, qui approchait la trentaine au début des années soixante-dix et qui est maintenant dans la cinquantaine : fortement scolarisée, économiquement à l'aise, culturellement active. C'est à cette génération que l'on doit en large partie le mouvement d'intensification et de diversification des pratiques culturelles que nous avons retracé à partir des enquêtes déjà citées. Il va sans dire qu'une telle cohorte a bénéficié d'un «effet de période» tout à fait favorable que ne connaîtront pas les cohortes ultérieures, particulièrement la cohorte de ceux qui sont nés dans les années soixante, les jeunes adultes d'aujourd'hui.

Le sondage de 1994 du ministère de la Culture et des Communications laisse assez clairement entrevoir que cette cohorte, que nous avons qualifiée dans d'autres textes de «classe des parvenus⁴», a probablement terminé son cycle de dominance culturelle, puisque ce sont les groupes d'âge de 25-34 ans qui témoignent maintenant d'une pratique culturelle plus intensive, comme lors du premier sondage mené en 1979, et puisque les catégories de spectacles les plus populaires se sont modifiées. Une comparaison sommaire de l'évolution de certaines pratiques culturelles selon les cohortes nous mène d'ailleurs à conclure à un certain «rattrapage culturel » chez les personnes âgées entre 18 et 34 ans en 1983, observable notamment par une hausse importante, sur une décennie, de la fréquentation des musées et des établissements culturels en général ainsi que de la lecture de livres.

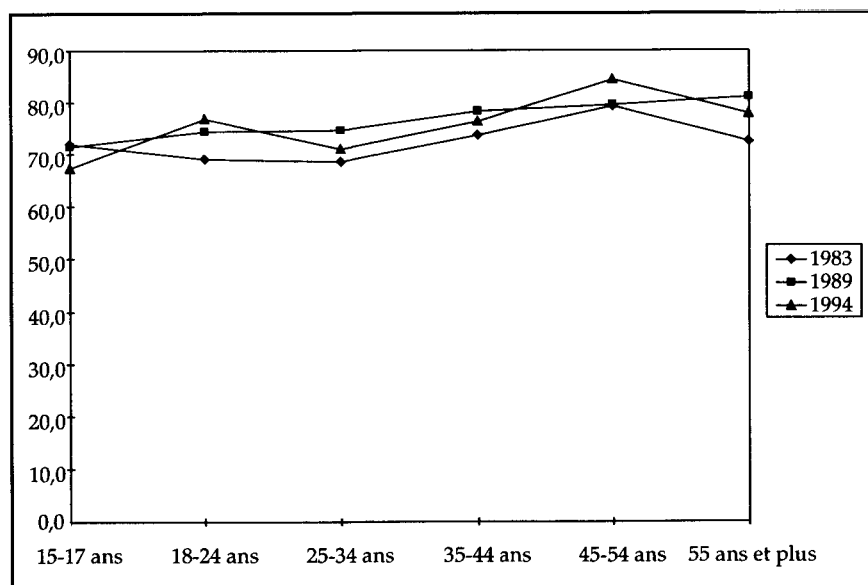
6.2.2. Habitudes de lecture

Un autre phénomène auquel nous venons de faire allusion renvoie une image intéressante : celui de l'évolution des habitudes de lecture. Pris

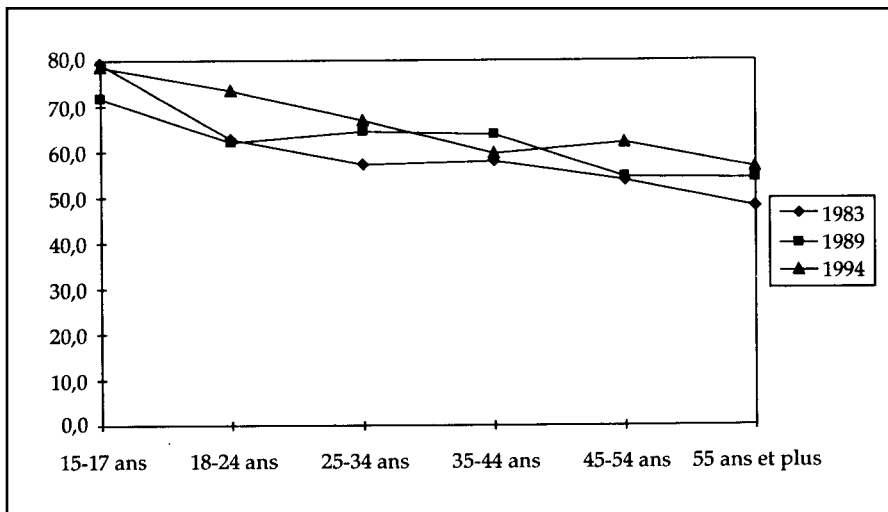
4. « La formation de l'identité sociale à travers les générations », dans *Les identités* (sous la direction de HAMEL, Jacques et THÉRIAULT, Yvon), Montréal, Les Éditions du Méridien, 1994, p. 117-134. Voir également : « Temps sociaux, générations et cycles de vie », dans *Constructions sociales du temps* (sous la direction de PIRON, Florence et ARSENAULT, Daniel), Québec, Septentrion, 1996, p. 171-190.

globalement, le taux de lecture des journaux s'est accru d'environ 4 points entre 1983 et 1994, celui de la lecture des magazines de près de 6 points, la lecture de livres également de 6 points. La remontée assez spectaculaire observable entre 1983 et 1989 est constante pour ce qui est des magazines et des livres. En schématisant beaucoup, ce que l'on constate, c'est que la hausse de lecture des journaux et magazines est surtout le fait de groupes plus jeunes, essentiellement ceux entre 18 et 34 ans, tandis que la hausse de lecture des livres est attribuable aux groupes plus âgés, essentiellement les 45-54 ans. Par ailleurs, un phénomène intéressant se dessine depuis le début des années quatre-vingt : alors qu'entre 1983 et 1989 nous avons observé que les jeunes générations lisaient de moins en moins, un certain «rattrapage» s'est produit depuis lors. Ainsi, alors que les jeunes de 15 à 17 ans de 1989 avaient réduit dans des proportions de près de 8 points leur lecture de magazines et de 3 points celle des livres par rapport au même groupe d'âge de 1983, ceux de 1994 ont pratiquement rejoint les sommets déjà atteints. De même, le groupe des personnes âgées de 18 à 24 ans accroît régulièrement son taux de lecture de livres, de 1983 à 1994, cette dernière année étant celle du plus haut taux jamais observé pour cette catégorie d'âge, phénomène qui s'ajoute au fait que la lecture de livres s'accroît par ailleurs avec l'âge. En fait, la lecture de magazines est la plus forte chez les jeunes de 17 à 24 ans. Ce sont les personnes de 55 ans et plus qui ont le plus accru leur lecture de livres.

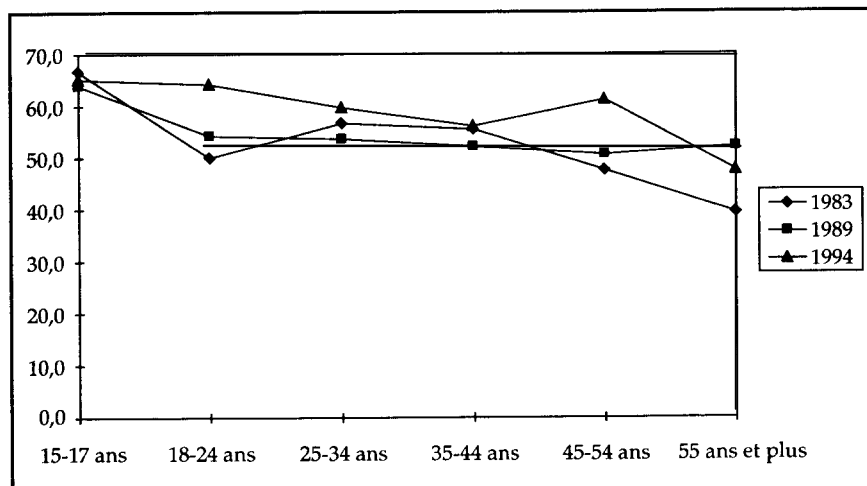
GRAPHIQUE 6.3.
Évolution de la lecture de journaux selon l'âge, 1983-1994



GRAPHIQUE 6.4.
Évolution de la lecture de magazines selon l'âge, 1983-1994



GRAPHIQUE 6.5.
Évolution de la lecture de livres selon l'âge, 1983-1994



On constate dès lors une certaine polarisation dans les habitudes de lecture de la population : d'un côté les plus jeunes lisent moins de journaux mais davantage de magazines et, à l'exception des journaux, ils ont des taux de lecture supérieurs aux autres groupes d'âge ; ils ont même

tendance à accroître de manière significative leurs taux de lecture, à la fois à groupe d'âge constant et à mesure qu'ils vieillissent. D'un autre côté, les personnes de 45 ans et plus (et davantage les personnes plus âgées) s'alimentent davantage aux médias écrits, consommant davantage une «culture livresque».

6.2.3. Pratiques reliées aux médias

On ne peut traiter des habitudes de lecture sans aborder la question des habitudes reliées aux médias. Étant donné les données longitudinales comparables dont nous disposons, nous n'avons que quelques indicateurs : l'écoute de la musique et l'achat de disques et cassettes. L'écoute de la musique a été mesurée par une question relativement simple : «Et diriez-vous que vous écoutez la musique... très souvent, assez souvent, rarement, jamais ? » À partir de cet indice, on observe que la saturation est atteinte depuis longtemps, 83 % de la population déclare écouter de la musique «très souvent» ou «assez souvent» depuis près d'une décennie. Ce sont essentiellement les 24 ans et moins qui ont accru leur taux d'écoute sur une décennie (de 10 points) au point qu'à peu près tous les jeunes de 15-17 ans écoutent de la musique. Les cohortes de 25 ans et plus n'ont fait que maintenir leur taux d'écoute.

L'achat de disques ou cassettes est passé de 63 % à 73 % des 18 ans et plus, entre 1979 et 1994, après avoir décliné de manière abrupte en 1989. En réalité, si près des deux tiers de la population disaient acheter des disques et cassettes en 1979, la proportion n'était que de 51 % en 1983, et le taux ne s'est maintenu au-dessus de la barre de 50% que grâce aux habitudes d'achat des 18-24 ans ; par la suite le taux s'est accru au point que près des trois quarts de la population déclarent maintenant se procurer des disques et cassettes. Une telle évolution en dents de scie s'est surtout fortement manifestée chez les 18-24 ans, mais à peine chez les cohortes plus âgées. Au cours des cinq dernières années, cependant, l'engouement pour la musique ne s'est pas démenti et a affecté tous les groupes d'âge. La conclusion que nous en tirons est double : il y a d'une part une importance accrue sinon une omniprésence de la musique dans la vie quotidienne et, d'autre part, une diversification des sources d'écoute puisque l'on se procure davantage de disques et de cassettes et que l'on sait par ailleurs que la moitié des ménages possèdent maintenant un lecteur de disques compacts.

Entre les générations se dessinent donc déjà des clivages importants : la cohorte qui a marqué la révolution culturelle du Québec à partir des années soixante-dix, – les nouveau-nés de l'après-guerre – se manifeste encore sur le plan des habitudes de lecture de livres et de la fréquentation

des musées, mais elle a déjà amorcé un mouvement de diminution de sa fréquentation de l'ensemble des établissements culturels et des spectacles ; il est fort plausible qu'elle ait suivi les mouvements de consommation de disques et cassettes, incitée en cela par l'importance de la culture musicale chez les jeunes. Quant aux jeunes, ils ont plus diversifié leurs pratiques culturelles et musicales, ils ont également intensifié leurs habitudes de lecture et leur fréquentation d'établissements culturels et ont même donné le ton à leurs aînés pour ce qui est de l'intensification de la consommation de disques et cassettes et de la fréquentation du cinéma. Nous voulons maintenant pousser plus avant cette analyse.

6.3. LES PRATIQUES CULTURELLES CHEZ LES JEUNES

La sociologie a généralement approché le phénomène des jeunes par le concept de «culture de la jeunesse» (*youth culture*) pour désigner cette spécificité relative du mode de vie des jeunes. À partir des années soixante tout particulièrement, un autre concept dominant a été celui de contre-culture, par lequel on insistait cette fois sur les dimensions de marginalité, sinon de déviance, mais aussi de changement social dont les jeunes étaient porteurs. Les jeunes ont été d'ailleurs analysés en tant que mouvements sociaux, notamment les mouvements étudiants. Tant dans l'analyse sociologique que dans les représentations sociales, on a souvent considéré les jeunes comme des prototypes de la modernité, les sociétés occidentales ayant alors tendance à faire de la jeunesse une sorte de culte mythique.

D'autres aspects ont aussi retenu l'attention, dont ceux des difficultés de transition vers la vie adulte, de l'insertion dans le monde du travail ; c'était en fait insister sur le phénomène de la mobilité dans les cycles de vie, mobilité toutefois prolongée en raison de l'allongement de la scolarité ou des difficultés du marché du travail. Les jeunes étaient considérés comme en passage vers la vie adulte, mais pour une période de plus en plus longue.

On peut ainsi constater par ces quelques rappels que les analyses sociologiques de la jeunesse ont insisté sur au moins trois aspects : 1) la jeunesse est constamment représentée comme en mouvement vers une autre étape du cycle de vie, dans un continuum historique qui d'ailleurs est de façon générale celui des générations ; 2) la notion de culture des jeunes suppose implicitement que cette situation transitoire prolongée n'empêche pas la formation d'un mode de vie propre aux jeunes, dont on a souvent retenu des caractéristiques de dynamisme, de recherche du changement et de la nouveauté, à tel point que l'on a vu chez les jeunes un véritable mouvement de changement social ; il faut donc que les jeunes

soient insérés à la fois dans un temps qui leur est propre – différent tant de celui de l'enfance que de celui de la vie adulte – et dans un temps plus large qui appartient à une société dont la mutation est en partie redevable à leur dynamisme ; et 3) c'est l'ensemble de la société qui s'est représentée comme «jeune », cherchant à évacuer le passage du temps sous le masque d'une éternelle jeunesse.

Et pourtant, on affirme aujourd'hui que le poids démographique relatif des jeunes est inexorablement appelé à diminuer d'importance dans l'avenir. Certains scénarios prévoient qu'en l'an 2000 de nombreux pays occidentaux compteront une population de 14 ans et moins à peine plus importante que celle de 65 ans et plus. Les difficultés dans lesquelles les jeunes ont à se débattre peuvent être situées dans un double contexte : d'une part, il est indéniable que les jeunes ont progressivement constitué une entité démographique de plus en plus distincte, en raison notamment de l'obligation de fréquenter l'école ; il en est résulté une sorte de culte de la jeunesse, à qui l'on accorde généreusement des attributs de dynamisme, de vigueur, à qui l'on demande de multiplier les expériences. On pourrait sans doute dire qu'il s'est aussi formé une culture propre aux jeunes, avec ses valeurs, ses expériences et ses particularités distinctives. D'autre part, les données laissent clairement entrevoir que l'accès au marché du travail est lent, que par rapport à l'emploi les jeunes sont les premiers laissés-pour-compte, que la transition entre les études et le travail devient à la fois plus difficile et plus longue. Le «séjour» dans le temps de la jeunesse, allongé autrefois par l'extension de la scolarité obligatoire, continue à se prolonger par une plus lente intégration au marché du travail ; on est «jeune» de plus en plus longtemps.

Les valeurs des jeunes demeurent toutefois sinon « traditionnelles », du moins fort classiques. Les études sur les représentations de l'avenir chez les jeunes révèlent la persistance des thèmes de la famille et du travail. Ainsi, pour le thème de la famille, un rapport récent de l'OCDE conclut que : « Ce qui est sans doute le plus inattendu chez les adolescents c'est de constater combien ils sont attachés à la vie de famille» (*Les études et le travail vus par les jeunes*, 1983, p. 15). Par «famille », il semble bien que les jeunes entendent une vie familiale stable, organisée autour de rapports chaleureux. Les jeunes expriment en réalité l'idéal de famille qu'on retrouve dans la société en général.

Quant au travail, l'attachement à un travail stable, valorisant, bien rémunéré, ne fait aucun doute ; l'autonomie dans le travail, la réalisation de soi forment la trame des valeurs recherchées. Non pas «le travail pour le travail », mais plutôt la recherche d'une sécurité matérielle légitime et de contacts humains. Les jeunes préfèrent même le chômage volontaire,

un emploi intermittent, un emploi moins bien rémunéré, mais qu'ils jugent intéressant, à un travail peu satisfaisant. Dans les sondages, ils sont ceux qui accordent le plus d'importance, non pas à la rémunération ni à la sécurité d'emploi, mais à la qualité du travail et à l'autonomie ; à mesure qu'ils avancent en âge, toutefois, les proportions s'inversent progressivement, sauf s'ils sont fortement scolarisés.

Pour ce qui est du loisir, les jeunes sont les grands porteurs pour ainsi dire des valeurs du loisir moderne. Dans les sondages, ce sont eux qui privilégient le plus nettement le loisir par rapport à d'autres sphères de vie. Ils sont les plus actifs dans toutes les catégories d'âge en matière de sport, d'activités culturelles et socioculturelles. Le loisir constitue pour eux le temps par excellence de la sociabilité entre groupes d'amis. En fait, les jeunes voient dans leurs temps libres l'occasion par excellence de faire la preuve de leur autonomie par rapport à la famille et aux contraintes scolaires, et cela en exprimant, voire en transgressant de façon rituelle des normes sociales par le truchement de la musique populaire et de la musique rock plus particulièrement (BOUILLIN-DARTEVELLE, 1984).

Quoi qu'il en soit, la montée tragique du chômage chez les jeunes et les changements technologiques en cours ont contribué à redéfinir l'image que l'on se fait des jeunes, tout autant qu'à modifier les styles de vie et les comportements de cette catégorie de population. On sait également que dès 18 ou 19 ans, la majorité des jeunes du Québec ont soit déjà quitté volontairement l'école (le phénomène des *drop-out*), soit intégré le marché du travail ; d'autres sont en chômage ou «restent à la maison».

Notre propos n'est toutefois pas de tenter de cerner l'ensemble des mutations qui affectent la jeunesse contemporaine, mais de dégager l'évolution de leurs comportements culturels. Il faudrait naturellement plus que quelques paragraphes pour traiter en profondeur cette question, pour nuancer selon les catégories d'âge et de sexe, et tenir compte de l'effet des différents types de rapports familiaux.

6.3.1. Les univers d'activités

Nous proposons de distinguer quatre univers principaux d'activités chez les jeunes⁵.

5. Les paragraphes qui suivent s'inspirent largement de deux études : une sur les jeunes (PRONOVOST, 1984) et une sur les habitudes d'écoute de la musique (PRONOVOST, 1988).

6.3.1.1. L'univers des médias

Les jeunes sont les plus grands consommateurs de cinéma et de musique populaire, ce qui peut traduire une sensibilité beaucoup plus affirmée à l'égard des médias en général. Ainsi, alors que 60 % de la population déclarait aller au cinéma en 1983, et 51 % en 1987, ils sont toujours 30 % de plus chez les 15-17 ans et chez les 18-24 ans. Quant à la musique, la saturation a été atteinte vers le milieu de la dernière décennie : la musique est omniprésente dans l'univers culturel des jeunes ; le caractère «massif» de la consommation de la musique est le plus prononcé chez les jeunes de moins de 25 ans. Ce sont aussi les jeunes qui écoutent le plus de musique étrangère, essentiellement de la musique en langue anglaise (d'origine américaine ou britannique) ; chez les 15-17 ans on n'écoute pratiquement que de la musique non francophone. Il est à noter cependant que, parmi ceux qui écoutent de la musique d'origine étrangère, le taux d'écoute de la musique américaine demeure très élevé (dans l'ordre de 80 %) et presque constant jusqu'à 35 ans, pour décliner de façon importante par la suite. L'intensité de leur écoute de la musique va de pair avec la plus grande pénétration des médias chez les jeunes. Ils forment également la génération des dernières modes musicales. Ne cherchez point chez eux des amateurs de musique classique, de jazz ou de chansonniers : il en existe, certes, mais ils sont minoritaires. Ce sont essentiellement des consommateurs de chanson populaire et de *new wave* ; ils sont presque les seuls à écouter du *heavy metal*. L'intensité d'écoute et la diversité des médias auxquels ils font appel se reflètent également dans leurs modèles de comportement ; ils participent pleinement à l'univers de la consommation musicale, globalement, sans nuances. C'est en vieillissant que les modèles se diversifient, témoin l'évolution des pratiques selon l'âge.

Il est bien connu que la sociabilité occupe une place primordiale chez les jeunes ; l'écoute de la musique traduit explicitement cette importance des groupes de pairs : ainsi, particulièrement pendant les week-ends, les jeunes vont-ils majoritairement adopter des pratiques que l'on pourrait qualifier de sociabilité musicale, et cela de manière très marquée ; de même, domine l'importance de se retrouver entre amis pour écouter de la musique. Chez les jeunes «la consommation musicale tend effectivement à fonctionner comme un attribut et un indice d'appartenance à un groupe spécifique» (BOUILLIN-DARTEVELLE, Roselyne, 1984, p. 161).

L'omniprésence des médias et leur rôle majeur d'incitatif à la consommation se conjuguent avec cette prédominance de la sociabilité des jeunes. Dans l'ensemble des groupes d'âge, ils se disent les plus influencés par la radio et la télévision ; l'écoute du vidéoclip a un effet aussi direct : les deux tiers y font référence parmi les 15-17 ans, près de la moitié parmi les 18-24 ans.

6.3.1.2. *L'univers de la pratique sportive*

C'est un univers typiquement dominé par les jeunes, mais l'attrait de la pratique sportive tend à chuter régulièrement avec l'âge, à tel point qu'en cette matière tout au moins on est «vieux» assez rapidement. On oublie trop souvent que, jusqu'à 25-30 ans, presque tout le monde pratique une quelconque activité physique, mais que, après la quarantaine, il s'agit de moins de la moitié de la population.

6.3.1.3. *Un univers typique de la lecture*

Les 15-17 ans sont ceux qui lisent le moins de journaux — cette pratique s'accroît même lentement avec l'âge — mais le plus de magazines ; ils lisent le plus de livres, mais sans doute par obligation, puisque la tranche des 18-24 ans ne diffère pas vraiment des autres tranches d'âge par rapport aux taux de lecture observés. En cinq ans, les 15-17 ans ont soit maintenu, soit diminué leurs taux de lecture et en dix ans la cohorte des 18-24 ans a conservé le même taux de lecture de journaux et de magazines, mais a restreint sa lecture de livres. On peut conclure que les jeunes lisent de moins en moins de livres et que leurs sources d'information sont davantage «visuelles », sinon verbales.

6.3.1.4. *L'univers relativement circonscrit des activités culturelles*

Cet univers se centre autour de la fréquentation d'établissements culturels, de l'assistance à des spectacles, notamment. On oublie que les 15-17 ans sont les plus nombreux à fréquenter les musées, de même que les 18-24 ans (à une exception près). On remarque par ailleurs que les jeunes ont de plus en plus tendance à adopter le modèle culturel observable de manière quasi constante pour toutes les catégories d'âge, sauf les plus âgées. Depuis une décennie, les différences dans les taux de participation culturelle se sont considérablement rétrécies entre les diverses catégories d'âge : en partie parce que les jeunes maintiennent ou diminuent l'intensité de leurs pratiques culturelles, en partie parce que les gens d'âge moyen constituent maintenant la cohorte la plus active en la matière, en partie à cause d'un renouveau culturel remarquable chez les 55 ans et plus. Nous ne saurons que lors des prochains sondages si un certain «déclin culturel» chez les jeunes se poursuivra à mesure qu'ils avanceront en âge ou si, au contraire, au mitan de leur vie, ils connaîtront ce renouveau qui caractérise les âges moyens (voir tableau 6.1.).

TABLEAU 6.1.
Évolution des pratiques culturelles chez les 15-17 ans,
1983, 1989 et 1994
(en pourcentage)

	1983	1989	1994
Index de participation			
Musées	42,5	54,1	44,2
Établissements culturels	72,7	73,7	61,9
Spectacles*	69,7	53,6	
Habitudes de lecture			
Journaux	71,9	71,4	67,5
Magazines	79,3	71,8	78,6
Livres	66,7	63,9	65,2
Établissements			
Musée d'art	18,9	36,2	34,6
Musée autre que musée d'art	33,6	42,9	22,7
Galerie d'art	11,5	21,0	13,1
Théâtre	41,4	38,1	26,9
Bibliothèque publique	73,0	54,0	75,3
Librairie	52,7	64,0	63,0
Salon du livre	29,4	21,7	12,7
Salon des métiers d'art ou d'artisanat	39,1	19,4	11,2
Site historique	37,7	40,4	31,5
Spectacles			
Cinéma	90,5	79,6	85,9
Concerts de musique classique	16,8	11,9	4,4
Matches sportifs	56,3	79,6	62,9
Musique			
Écoute de la musique	89,1	97,0	98,4
Achats de disques et de cassettes	61,8	95,5	90,3

* Il ne nous a pas été possible de procéder à un calcul identique pour 1994.

Nous avons eu l'occasion de signaler comment la vie culturelle et sociale des jeunes, particulièrement à travers leurs habitudes d'écoute de la musique, remplissait une fonction rituelle importante : transgression des normes sociales usuelles, rituels de résistance, solution de rechange fictive ou réelle aux contraintes sociales ou aux valeurs dominantes dans une sorte de jeu du refus de l'intégration inéluctable à la vie adulte.

L'expression des attentes et des aspirations des jeunes correspond certainement à une autre fonction rituelle ; elle traduit, dans un langage essentiellement gestuel et visuel, leurs refus, leurs rêves sans doute très idéalisés, voire la recherche d'une emprise quelconque sur un univers qu'ils perçoivent très souvent comme contraignant, sinon menaçant (PRONOVOST, 1988).

De même, la culture des jeunes en est une d'intégration à la culture de masse, culture davantage visuelle, sonore, gestuelle que verbale ou littéraire, et même à une culture technologique qui échappe à beaucoup d'adultes. Les nouvelles technologies contribuent à accentuer ce phénomène, d'autant plus que la génération actuelle des jeunes est celle qui n'a connu d'autre univers que l'actuelle société des communications. Cet aspect est maintes fois souligné, notamment quand il est question des difficultés scolaires des jeunes ! Il a comme contrepartie une ouverture à l'innovation. Comme le souligne Josiane Jouet :

[...] l'âge des individus s'impose comme une variable discriminante des pratiques de communication. Les comportements novateurs sont cantonnés aux couches jeunes de la société, disposées à diversifier leur emploi des médias et à adopter de nouvelles technologies. Par contre, la résistance à la nouveauté croît de façon proportionnelle à l'âge des personnes interrogées.

(JOUET, 1985, p. 67)

Et enfin, il nous semble que les pratiques culturelles des jeunes témoignent en large partie de ce que nous avons appelé «la prédominance de la sociabilité informelle» ; ainsi, l'écoute de la musique s'accompagne de pratiques de sociabilité intense, à tel point qu'on peut ici se demander si le contenu importe vraiment par rapport au contexte d'interaction recherché. Les solidarités collectives sont très fortes chez les jeunes, la transmission du « savoir musical », des goûts, de l'information sur les dernières nouveautés est médiatisée par des groupes d'amis généralement étrangers aux adultes.

C'est pourquoi nous avons encore parlé d'une «culture à deux temps ». La plupart des études sur les jeunes ont illustré le fait que les jeunes sont davantage préoccupés par leur univers immédiat, qu'ils tentent de vivre intensément le temps présent, dans un cercle de relations sociales relativement fermées dont le loisir constitue le champ privilégié. Une enquête du ministère de l'Éducation révèle par ailleurs que les jeunes semblent tout à fait conscients de cet état de choses, qu'ils vivent comme «un temps d'aventure, de flexibilité, de mobilité» (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, 1980, p.17), et dont ils tiennent à jouir presque jalousement avant d'entrer dans le monde du travail et des responsabilités familiales. Il y a ainsi un temps à court terme dont il faut savoir profiter : les valeurs du

loisir et de l'aventure, parfois l'insouciance extrême, prédominent nettement ; les médias y prennent la plus grande importance ; il s'agit de la « culture jeune ». Mais il y a aussi le temps à moyen terme, qui fait définitivement partie de l'horizon temporel des jeunes, et qui fait en sorte que l'on retrouve chez eux l'idéal classique d'une vie familiale chaleureuse et d'un travail gratifiant. Entre ces deux temps, le passage est difficile, aléatoire, fait de va-et-vient, leurs loisirs leur servent de refuge, de défense, leur vie culturelle est marquée par leurs pratiques de solidarité, véritables stratégies de survie en attendant le monde des adultes auquel ils aspirent par consommation interposée.

6.4. LES PERSONNES ÂGÉES

Pour analyser l'évolution des pratiques culturelles des personnes âgées il ne nous est pas possible de suivre les cohortes, compte tenu du fait que dans les sondages nous ne pouvons comparer que les catégories d'âge de 45 ans et plus. Nous nous en tiendrons donc essentiellement à ce que nous avons appelé les **effets d'âge**. On dispose également de quelques études qui ont porté sur le passage de la vie active à la retraite (dont PAILLAT, 1989). Les propos des paragraphes qui suivent visent, non pas à traiter l'ensemble de la question des personnes âgées, ce qui relève davantage des études en gérontologie, mais à analyser brièvement leur «situation de loisir» dans la perspective des rapports entre générations et cycles de vie au passage de la retraite et pendant la période de la retraite elle-même.

6.4.1. Un modèle normatif de vieillissement

Même si l'évolution récente des pratiques culturelles chez les personnes âgées a contribué à modifier le paysage culturel québécois, il n'en demeure pas moins que, en règle générale, plus on vieillit, plus on se retire en quelque sorte de la participation culturelle. Le même phénomène s'observe de façon encore plus importante dans le cas des pratiques socio-éducatives et des pratiques sportives. En d'autres termes, le modèle normatif dominant de la traversée dans les cycles de vie est celui d'une sorte de retrait graduel des divers secteurs de l'activité humaine, comme si, en vieillissant, la densité du temps s'affaiblissait, la diversité culturelle devait se restreindre. Nous insistons sur le fait qu'il s'agit d'un **modèle normatif du vieillissement** et non bien entendu d'une donnée biologique.

Ce point est très facile à illustrer. Ainsi, la pratique d'activités physiques décline brutalement selon l'âge et en matière de sport, d'ailleurs, on est «vieux» dès la quarantaine : dans l'enquête du ministère des

Affaires culturelles de 1989, si les deux tiers des répondants déclarent avoir pratiqué des activités de mise en forme «au moins une seule fois au cours des douze derniers mois», il s'agit de la presque totalité des 15-17 ans, mais de la moitié à peine des 65 ans et plus. Si l'on adopte des critères plus sévères, le quart seulement des 60 ans et plus ont pratiqué une activité physique de vingt minutes au moins trois fois par semaine — pour 44 % des 15-19 ans —, alors que seulement 9 % des 60 ans et plus ont pratiqué une activité physique au moins une fois par semaine pendant 60 minutes — contre 50 % des 15-19 ans⁶. Il en est de même de la participation culturelle : à quelques exceptions près, la pratique de telle ou telle activité, la participation à tel ou tel type de spectacles déclinent régulièrement avec l'âge.

Tel est le versant sombre de la participation culturelle chez les personnes âgées : elle épouse un modèle normatif stéréotypé en vertu duquel l'isolement social et le retrait de la vie culturelle sont une constante.

6.4.2. L'évolution des comportements culturels des personnes âgées

On a observé cependant des modifications majeures depuis une décennie dans les comportements de cette catégorie d'âge (tableau 6.2.). En effet, même si pour connaître l'évolution des habitudes sportives des personnes de 55 ans et plus à différentes périodes dans le temps nous n'avons pas à notre disposition des données comparables à celles sur les pratiques culturelles, tous les indices convergent cependant vers une hausse significative de leurs habitudes pour ce qui est de l'exercice, des activités de mise en forme et de marche. Les personnes de 55 ans et plus, même si elles ont des taux inférieurs à la moyenne, n'en ont pas moins accru de manière significative leur participation à des activités physiques (tableau 6.3.).

Il est également bien établi que les personnes âgées sont celles qui écoutent le plus la télévision parmi toutes les catégories d'âge et, selon toute vraisemblance, leur taux d'écoute s'est considérablement accru sur une décennie, mais cela va de pair avec l'intensification de l'écoute de la télévision pour l'ensemble de la population. Cela ne signifie pas pour autant que l'écoute de la télévision constitue l'activité préférée des personnes âgées ; bien au contraire, la préférence pour ce type d'activités a chuté de près de 50 %, essentiellement au profit des activités physiques.

6. Voir, dans la bibliographie du chapitre 5, RECHERCHE MARKETING BELL CANADA (1987).

TABLEAU 6.2.
Évolution des pratiques culturelles chez les 55 ans et plus,
1979 à 1994
(en pourcentage)

	1979	1983	1989	1994
Index de participation				
Musées	23,4	21,1	37,1	30,1
Établissements culturels	49,2	45,5	57,5	45,1
Spectacles*	34,6	34,0	20,3	
Habitudes de lecture				
Journaux	75,2	72,2	80,9	77,8
Magazines	44,7	47,8	54,1	47,5
Livres	38,8	39,5	52,2	56,7
Établissements				
Musée d'art	19,0	17,3	28,6	23,6
Musée autre que musée d'art	10,5	9,9	18,4	14,4
Galerie d'art commerciale	15,2	14,8	22,4	16,9
Théâtre	17,2	19,4	31,5	30,0
Bibliothèque publique	10,1	15,2	25,7	18,7
Librairie	24,9	29,8	44,9	44,1
Disquaire	16,8	18,3		
Boutique d'artisanat	15,5	37,5		
Antiquaire	15,5	14,0		
Salon du livre	5,0	10,4	15,3	14,1
Salon des métiers d'art ou d'artisanat	34,3	32,1	30,8	24,9
Site historique	13,5	19,0	32,2	26,6
Spectacles				
Cinéma		25,3	29,0	30,7
Concerts de musique classique	13,3	12,7	18,8	12,3
Matches sportifs	17,8	17,2	27,9	21,7
Musique				
Écoute de la musique	71,1	70,8	76,3	73,3
Achats de disques et de cassettes	19,0	18,3	43,5	51,1

* Il ne nous a pas été possible de procéder à un calcul identique pour 1994.

TABLEAU 6.3.
Taux de participation à des activités physiques, selon l'âge,
Québec, 1989 et 1994
(en pourcentage)

	Activités de mise en forme*	
	1989	1994
15-17 ans	93,7	88,3
18-24 ans	84,2	82,4
25-34 ans	74,3	66,0
35-44 ans	61,9	56,4
45-54 ans	52,7	51,6
55 ans et plus	48,2	35,3
Moyenne	65,3	57,1

* Ont pratiqué au moins une fois, au cours des douze derniers mois, du jogging, de la gymnastique ou du conditionnement physique.

À un autre chapitre, les personnes âgées manifestent un taux de bénévolat qui n'a rien à envier aux autres catégories d'âge, sous l'impulsion sans doute du développement des associations dites d'âge d'or. En fait, il n'y a aucune chute marquée des taux de bénévolat chez les 55 ans et plus, contrairement à la vaste majorité des activités culturelles, sociales ou éducatives (tableau 6.4.).

TABLEAU 6.4.
Taux de participation à titre de bénévole, selon l'âge,
Québec, 1989 et 1994

	1989	1994
15-24 ans	34,9	30,4
25-34 ans	25,8	29,9
35-44 ans	39,3	31,0
45-54 ans	37,6	34,7
55 ans et plus	35,0	29,5
Moyenne	34,0	30,8

Pourcentages établis par rapport au nombre de répondants par catégorie d'âge.

Sans que nous soyons en mesure de le démontrer, il est plus que plausible que les ménages âgés soient beaucoup mieux équipés, tant en appareils audiovisuels qu'en livres, disques et cassettes. Nous savons qu'ils sont deux fois plus nombreux qu'en 1979 à se procurer notamment des disques et cassettes.

Les personnes de 55 ans et plus sont également beaucoup plus actives qu'autrefois dans leurs « sorties » culturelles : en comparaison de 1979, elles sont deux fois plus nombreuses à aller au théâtre, presque deux fois plus à visiter un musée d'art. Elles sont également plus nombreuses à lire, et à ce chapitre nous avons eu l'occasion de souligner qu'en fait il s'agit de la catégorie d'âge qui a le plus accru ses taux de lecture. Elles ont doublé leur taux de fréquentation des librairies et des bibliothèques.

Comme nous l'avons également souligné, le fléchissement marqué des pratiques culturelles selon l'âge s'est considérablement atténué en une décennie. Ainsi, les personnes de 55 ans et plus maintiennent des taux relativement égaux ou supérieurs à la moyenne pour la fréquentation des musées, des établissements culturels, pour les habitudes de lecture, la visite des salons du livre, l'assistance à des concerts de musique classique (taux deux fois plus élevé que la moyenne en ce dernier cas !). Par contre, elles sont considérablement sous la moyenne pour le cinéma, l'assistance à des spectacles et la fréquentation des librairies.

On peut conclure de ce bref tableau descriptif qu'en deux décennies les personnes âgées ont pour une large part comblé le « retard » qu'elles manifestaient antérieurement dans leurs pratiques culturelles par rapport aux autres catégories d'âge. Il est indéniable que les écarts entre les différentes tranches d'âge se sont rétrécis et sont moins marqués tant au plan de la pratique d'activités physiques qu'à celui des pratiques culturelles. La nouvelle génération de personnes âgées participe à sa manière à l'intensification et à la diversification des pratiques observables au Québec. En certains domaines, tout particulièrement pour les habitudes de lecture, elle mène la marche.

6.4.3. Le passage de la vie active à la retraite⁷

Comme le souligne Claudine Attias-Donfut, les modèles et pratiques de loisir évoluent certes au cours des cycles de vie, mais chacune des générations et des cohortes a sa propre histoire. « L'effet de la retraite se cumule

7. Nous nous inspirons largement dans les paragraphes qui suivent de l'ouvrage de P. PAILLAT *et al.* (1989), particulièrement les chapitres 10, 11 et 14, rédigés par Claudine ATTIAS-DONFUT *et al.*

au double effet d'âge et de génération et ce triple déterminant temporel produit les pratiques spécifiques des retraités » (PAILLAT, P., 1989, p. 129). Dans ces pratiques spécifiques, il faut noter « l'irruption du temps libre ». Aux effets d'âge, de génération et de période s'ajoute ainsi un effet **de retraite**, lequel joue un rôle déterminant dans les « nouveaux loisirs » des retraités.

En résumant sommairement les résultats de l'étude longitudinale menée par l'équipe de P. Paillat, on peut souligner les aspects suivants :

- Comme nous l'avons noté de manière indirecte par nos sondages, on a observé des changements importants dans les pratiques de loisir des personnes âgées au cours de la dernière décennie ; l'étude française en conclut qu'il s'agit essentiellement de la cohorte née dans les années vingt et sans doute encore davantage de celle des années trente plutôt que des cohortes antérieures ; il y aurait ainsi un effet spécifique de retraite pour les générations actuelles de retraités, effet qui va à contre-sens de ce modèle normatif du vieillissement auquel nous avons fait allusion.
- Bien que les différences de classes sociales perdurent sur le plan culturel, elles auraient tendance à s'atténuer au passage de la retraite, notamment parce que les ouvriers et employés ont accès à un univers plus large de loisirs.
- On a noté un allongement progressif de la période des vacances ; la disparition du pôle travail—vacances n'induit nullement une rupture dans l'organisation des vacances, lesquelles maintiennent leur charge symbolique d'évasion et de liberté.

La même étude souligne « la diversité des transitions » au passage de la retraite. Plus spécifiquement on a distingué quatre types de passage ; les deux premiers impliquent une diminution d'activités, les deux derniers une augmentation d'activités :

- le « passage à la retraite effondrement » : diminution majeure du loisir et des relations sociales ;
- le « passage à la retraite repliement » : réduction des loisirs et moindre fréquentation de la famille ;
- le « passage à la retraite réanimation » : nouvel essor des loisirs ;
- le « passage à la retraite épanouissement » : développement de nouveaux loisirs et sentiment de satisfaction.

Les deux derniers types de passage regroupent une majorité de retraités.

Analysant enfin les principales formes d'investissement de leur vie de retraite chez les jeunes retraités (62 ans) à partir de trois dimensions,

activité, sociabilité et jugements portés sur la retraite, les auteurs dégagent cinq types de pratique des jeunes retraités :

- la «retraite-loisir », caractérisée par l’investissement important des retraités dans le champ du loisir : accroissement notable des activités pratiquées, participation aux associations, etc. ;
- la «retraite conviviale» ayant comme axe la sociabilité (famille et amis) ;
- la « retraite intimiste», marquée par un réinvestissement autour du chez soi (bricolage, jardinage, etc) ;
- la «retraite retranchée », caractérisée par une faible activité ;
- la « retraite abandon», marquée par un faible taux de pratiques et la carence des réseaux sociaux.

Les auteurs en concluent :

Les précédents résultats ont montré que c’est dans le cadre du temps libre que s’observe l’effet le plus manifeste de la retraite, davantage encore que dans d’autres domaines de l’existence, comme la vie sociale et familiale ou l’état de santé.

(PAILLAT, 1989, p. 150)

6.5. LA DIVISION SEXUELLE DE LA CULTURE

Comme le rappellent à juste titre Olivier Donnat et Denis Cogneau, on ne peut traiter des pratiques culturelles sans aborder «une constante séculaire des modes de vie » : la forte différenciation de la culture selon les hommes et les femmes, sorte de division sexuelle de la culture qui perdure.

Autrement dit, le champ culturel n’est pas indépendant du travail domestique et du travail sexuel, les différences de pratiques et de goût qui persistent au sein de toutes les catégories de population, entre hommes et femmes actives, par exemple, ne font que résulter des différences de leurs conditions de vie, de leurs emplois du temps, et des ambiances de leur vie pratique.

(DONNAT et COGNEAU, 1990, p. 162)

À première vue, ce sont surtout dans leurs habitudes de lecture que les femmes ont maintenu depuis une décennie des taux plus élevés que les hommes, notamment pour la lecture de livres. Les hommes ont effectué un «rattrapage» important pour ce qui est de la lecture de magazines. Par ailleurs, les femmes ont continué d’avoir des taux inférieurs (les différences se sont même accrues dans certains cas) pour ce qui est de la fréquentation des établissements culturels en général, et notamment des musées ; dans le cas des seuls musées d’art, les femmes avaient accru leur fréquentation entre 1979 et 1983, au point de dépasser le taux des

hommes, mais depuis cinq ans les hommes affichent des taux de fréquentation qui ne cessent de dépasser ceux des femmes (tableaux 6.5., 6.6. et 6.7.). Nous ne disposons pas des données suffisantes pour le prouver, mais tout semble indiquer que le champ des activités culturelles « classiques » (musée, théâtre, concert) n'est pratiquement plus stratifié selon l'axe masculin-féminin, en raison essentiellement d'une intensification des pratiques culturelles des hommes plus marquée que celle des femmes.

TABLEAU 6.5.
Évolution des pratiques culturelles chez les femmes, 1979 à 1994
(en pourcentage)

	1979*	1983	1989	1994
Index de participation				
Musées	29,4	30,9	35,0	35,1
Établissements culturels	63,3	67,2	59,7	51,9
Spectacles**	59,1	59,6	50,0	
Habitudes de lecture				
Journaux	71,4	70,1	75,3	73,2
Magazines	61,9	61,2	62,7	66,5
Livres	63,7	61,6	63,3	67,0
Établissements				
Musée d'art	22,9	24,4	25,5	25,2
Musée autre que musée d'art	15,3	15,5	19,3	19,9
Galerie d'art	18,2	21,7	20,4	18,3
Théâtre	29,8	38,1	40,3	34,5
Bibliothèque municipale	23,0	30,5	34,3	39,7
Librairie	54,2	54,2	61,4	65,2
Salon du livre	14,2	23,1	13,9	15,5
Salon des métiers d'art ou d'artisanat	50,1	51,3	27,1	25,1
Site historique	26,7	22,8	32,8	30,2
Spectacles				
Cinéma	56,1	46,9	53,9	
Concerts de musique classique	15,1	14,4	13,3	10,5
Matches sportifs	31,6	26,5	30,6	24,8
Musique				
Écoute de la musique	82,9	83,5	83,9	83,7
Achats de disques et de cassettes	60,5	51,1	70,1	72,2

* Population de 18 ans et plus.

**Il ne nous a pas été possible de procéder à un calcul identique pour 1994.

TABLEAU 6.6.
Évolution des pratiques culturelles chez les hommes, 1979 à 1994
(en pourcentage)

	1979*	1983	1989	1994
Index de participation				
Musées	33,1	27,2	42,3	37,5
Établissements culturels	58,4	61,1	63,5	56,9
Spectacles**	56,5	56,6	51,7	
Habitudes de lecture				
Journaux	80,3	74,1	80,2	80,9
Magazines	48,2	49,8	56,9	57,6
Livres	44,5	37,1	41,1	44,8
Établissements				
Musée d'art	23,7	21,7	30,0	27,9
Musée autre que musée d'art	20,0	16,5	27,7	21,2
Galerie d'art	18,4	19,4	26,0	21,5
Théâtre	30,4	31,6	36,7	33,3
Bibliothèque municipale	24,0	29,1	32,0	34,9
Librairie	44,1	46,7	57,0	58,8
Salon du livre	10,7	18,2	13,6	13,0
Salon des métiers d'art ou d'artisanat	37,2	40,8	23,0	17,7
Site historique	34,2	33,8	42,4	35,9
Spectacles				
Cinéma		59,7	51,9	59,6
Concerts de musique classique	11,2	12,4	14,5	12,1
Matches sportifs	48,0	51,3	49,4	46,7
Musique				
Écoute de la musique	76,7	79,3	82,4	81,6
Achats de disques et de cassettes	65,7	51,0	71,9	74,6

* Population de 18 ans et plus.

** Il ne nous a pas été possible de procéder à un calcul identique pour 1994.

TABLEAU 6.7.
Écarts de participation entre les femmes et les hommes,
Québec, 1979, 1983, 1989 et 1994
(en pourcentage)

	1979*	1983	1989	1994
Livres	19,2	2,5	22,2	22,2
Magazines	13,7	1,1	5,8	8,9
Journaux	-8,9	-4,0	-4,9	-7,7
Théâtre	-0,6	6,5	3,6	1,2
Établissements culturels	4,9	6,1	+3,8	-5,0
Musées	-3,7	3,7	-7,3	-2,4
Cinéma		-3,6	-5,0	-5,7
Concerts de musique classique	3,9	2,0	-1,2	-1,6
Matches sportifs	-16,4	-24,8	-18,8	-21,9

* Population de 18 ans et plus.

Calcul de la différence entre le taux des femmes et celui des hommes (ainsi, une différence positive indique un taux supérieur chez les femmes).

Il en va tout autrement dans d'autres champs culturels. Ainsi, en 1989 tout autant qu'en 1994, deux fois plus de femmes que d'hommes suivent des cours de toutes sortes, mais c'est pratiquement le contraire en ce qui concerne la pratique d'un instrument de musique. Des écarts marqués peuvent également être observés entre les hommes et les femmes sur le plan des habitudes de lecture. Dans notre étude sur les comportements culturels des jeunes de 15 à 24 ans, nous avons indiqué que les filles se retrouvent plus souvent dans une librairie, sont plus nombreuses à lire que les garçons sans toutefois lire un plus grand nombre de livres (PRONOVOST, Gilles, 1984) ; dans l'enquête de 1989, entre 3 % et 4 % de plus de femmes que d'hommes fréquentent les bibliothèques et les librairies, et elles sont 22 % plus nombreuses à lire des livres, mais près de 5 % moins nombreuses à lire des journaux. Or, les hommes lisent davantage des ouvrages scientifiques, sur l'histoire, des ouvrages d'informatique, d'électronique et de vidéo ainsi que des bandes dessinées, alors que les femmes lisent comparativement davantage de romans, des ouvrages de biographie et des livres de psychologie (tableau 6.8.).

Pour ce qui est des revues et des magazines, plus de femmes orientent nettement leurs préférences vers des magazines de type «mode» et de type «cuisine» (cinq fois plus que chez les hommes), alors que les hommes lisent plutôt des magazines de sport, de commerce, de sciences

et de technique (tableau 6.9.). La seule énumération des catégories de livres témoigne des profonds stéréotypes qui perdurent en matière d'habitudes de lecture.

TABLEAU 6.8.
Genres de livres lus le plus souvent, selon le sexe,
Québec, 1989 et 1994
(en pourcentage)

	1989		1994	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Romans*	27,0	54,3	23,7	40,2
Biographies ou autobiographies	12,1	29,9	7,6	11,4
Livres scientifiques	17,3	6,4	7,4	2,3
Bricolage, cuisine, horticulture, etc.	11,5	9,7	3,8	2,6
Développement personnel, psychologie	5,9	14,4	2,7	6,1
Santé, médecines douces, forme physique	5,8	1,2	1,7	3,0
Documentaires, actualité	10,8	5,5	2,7	2,0
Histoire, généalogie, patrimoine	8,9	6,9	4,1	1,9
Bandes dessinées	8,4	4,8	3,2	0,6
Ésotérisme	5,0	5,2	2,2	3,2
Livres religieux	3,2	4,5	3,5	3,4
Poésie	1,8	1,3		
Livres d'art			1,0	1,4
Essais	1,9	0,4	0,6	0,5

* 1989 : une seule mention générale ;
1994 : quatre mentions spécifiques cumulées.

Dans le cas de la participation à des associations volontaires, il y a toujours un peu plus d'hommes que de femmes (36 % d'hommes comparativement à 32 % de femmes) ; la tendance est encore plus forte dans le cas des associations de loisir, de sport et d'économie ; il y a toutefois largement plus de femmes dans les associations culturelles, éducatives et de bienfaisance.

TABLEAU 6.9.
Genres de magazines lus le plus souvent, selon le sexe,
Québec, 1989 et 1994
(en pourcentage)

	1989		1994	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Actualité, politique, nouvelles	32,8	35,5	24,7	21,9
Mode	8,3	45,1	6,4	34,4
Sport, loisir, plein air	28,4	10,2	23,2	5,9
Revue techniques, scientifiques, professionnelles	19,1	7,2	14,7	5,9
Commerce, affaires, finances	14,9	6,2	8,3	3,7
Cuisine, gastronomie	3,2	13,7	1,7	8,5
Arts, musique, théâtre, littérature	8,4	6,9	5,6	5,2
Artisanat, jardinage, bricolage	6,6	7,8	5,6	9,0
Humour, bandes dessinées	7,1	5,0	5,3	2,4
Histoire, patrimoine	3,7	1,2	2,7	1,7
Films, photoromans, feuillets	2,4	5,1	2,0	4,1
Revue religieuses, annales	2,4	3,4	1,8	2,6
Condensés	4,9	7,0	8,3	12,0

Nous avons cherché à savoir si les stéréotypes s'étaient maintenus ou avaient décliné selon les cohortes et les catégories d'âge. Une lecture sommaire des résultats des sondages de 1983, 1989 et 1994 nous porte à conclure que chez les plus jeunes (15-17 ans), à l'exception de la lecture des journaux et la fréquentation des musées autres que des musées d'art, où les taux sont constamment plus élevés chez les garçons, ceux-ci n'ont jamais rattrapé leur «retard culturel» très prononcé par rapport aux femmes du même âge. Par exemple, près d'une trentaine de points séparent constamment les jeunes hommes de 15 à 17 ans par rapport aux jeunes filles du même âge en ce qui concerne la lecture de livres en 1994, en dépit d'un écart deux fois moindre en 1989 ; l'écart dans la fréquentation des musées d'art est au-dessus de dix points depuis 1989 ; les jeunes filles sont maintenant plus nombreuses à se procurer des disques et des cassettes. C'est tout à fait le contraire pour le groupe des 18-24 ans : à quelques exceptions près les écarts de participation sont presque toujours en faveur des hommes de cette génération ; par exemple la fréquentation des musées y est plus élevée depuis une dizaine d'années, l'écart dans la lecture de

journaux varie de 5 à 10 points approximativement. Les femmes âgées de 18 à 24 ans ont cependant creusé un écart important en ce qui concerne la lecture de magazines (près de 15 points) ; en ce qui concerne la lecture de livres, l'écart positif en faveur des femmes âgées de cette catégorie d'âge tend à s'amenuiser considérablement (passant de plus de 30 points en 1983 à moins de 10 points en 1994).

L'analyse des résultats est plus complexe pour les cohortes plus âgées ; nous retiendrons trois faits marquants : dans les cas où des différences existaient au profit des hommes, les femmes n'ont presque jamais comblé la différence, quelle que soit la cohorte, notamment dans le cas des musées, de la lecture de journaux, de la fréquentation des établissements culturels et de l'assistance à des spectacles. Par ailleurs, les femmes ont maintenu sinon accru leur taux de lecture de livres et de magazines. Et enfin les femmes de la cohorte des 35-44 ans de 1983 (45-54 ans de 1994) ont contribué pratiquement à elles seules à réduire l'écart par rapport aux hommes pour l'assistance au théâtre.

En d'autres termes, la « révolution culturelle » du Québec – à laquelle nous avons eu l'occasion de faire allusion, et qui a été en grande partie le fait de la cohorte des 30-40 ans des années soixante-dix – a également été marquée par une diminution significative des stéréotypes masculins et féminins en matière de culture, diminution imputable à la plus forte participation masculine ; mais tel n'a sans doute pas été le cas pour la génération actuelle des retraités, et encore moins pour les jeunes d'aujourd'hui, cette fois en partie à cause du déclin de la participation culturelle des garçons.

Un autre axe de différenciation des pratiques culturelles est ainsi celui des univers masculins et féminins. Cette fois, les différences observées portent sur les degrés et l'intensité de la pratique, les genres et les contenus. Un tel phénomène est manifeste dans les pratiques reliées aux habitudes de lecture et aux médias, de même que dans certains secteurs d'activités culturelles, et cela de manière déjà très marquée chez les jeunes. On ne saurait sous-estimer l'importance des pratiques culturelles dans la socialisation aux stéréotypes masculins et féminins, dans l'apprentissage des univers « masculins » et « féminins » de comportement. La division sexuelle des champs d'intérêt et des pratiques prend souvent sa source dans la consommation des médias, dans les habitudes de lecture, dans la forte partition des loisirs entre les hommes et les femmes. Autant des efforts importants ont été faits en matière de non-discrimination au travail et à l'école, autant il ne faudrait pas sous-estimer l'ampleur de la division sexuelle du loisir, calque de la division traditionnelle des rôles familiaux.

CONCLUSION

Les résultats longitudinaux qui viennent d'être présentés devraient inciter les sciences sociales à se remettre en question, notamment sur le plan de leur capacité à étudier le changement culturel à partir d'une connaissance empirique du champ. L'étude du changement culturel est trop souvent tributaire d'une sociologie de la culture... savante, qui occulte les phénomènes de culture populaire et de modes de vie.

De plus, il nous faut approfondir notre connaissance des pratiques culturelles des jeunes : si l'on commence à bien cerner les difficultés économiques, scolaires, familiales qu'ils ont à subir, on en sait beaucoup moins sur les transformations de leurs pratiques sociales et culturelles, sur la portée de ce que nous avons appelé les pratiques de sociabilité musicale, sur leur représentation du temps et sur leurs activités sociales s'organisant en une véritable stratégie de survie dans un monde d'adultes qu'ils perçoivent comme contraignant et hostile.

De même, les résultats qui précèdent mettent en lumière ce phénomène de la «maturescence» dont a parlé Maryvonne Gognalons (1989), c'est-à-dire l'importance de cette génération des 30 ans et plus de 1979, celle qui est dans la quarantaine maintenant, comme véritable moteur de la «révolution culturelle» qu'a connue le Québec.

Les quelques données longitudinales à notre disposition permettent de jeter un nouveau regard sur le phénomène de la vitalité culturelle chez les personnes âgées. Comme de nombreux travaux de sociologie du loisir ont tenté de le démontrer, les personnes âgées constituent un « groupe social novateur» tout autant que les jeunes et les personnes d'âge moyen (ATTIAS-DONFUT, Claudine, 1986).

BIBLIOGRAPHIE

Les générations

- ATTIAS-DONFUT, Claudine (1988), *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, PUF (Le sociologue), 249 p.
- ATTIAS-DONFUT, Claudine (1991), *Générations et âges de la vie*, Paris, PUF (Que sais-je ?, 2570), 126 p.
- ATTIAS-DONFUT, Claudine (dir.) (1995), *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, État*, Paris, Nathan, 352 p.
- GAULLIER, Xavier (1988), *La deuxième carrière. Âges, emplois, retraites*, Paris, Seuil, 408 p., biblio.
- GOGNALONS-NICOLET, Maryvonne (1989), *La maturation : les 40-65 ans, âges critiques*, Lausanne, Editions Favre, 258 p., biblio.
- « Loisir, générations et parcours de vie » (1992), *Loisir et Société/ Society and Leisure*, 15, 2.
- MANNHEIM, Karl (1990), *Le problème des générations*, Paris, Nathan, 122 p.
- MEAD, Margaret (1979), *Le fossé des générations*, Paris, Denoël/Gonthier, 185 p.
- RICARD, François (1992), *La génération lyrique. Essai sur la vie et l'œuvre des premiers nés du baby-boom*, Montréal, Boréal, 282 p.
- RIVERIN-SIMARD, Danielle (1990), *Carrières et classes sociales*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 260 p.

Les jeunes et le loisir

- BOUILLIN-DARTEVELLE, Roselyne (1984), *La génération éclatée. Loisirs et communication des adolescents*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 272 p.
- DUMONT, Fernand (dir.) (1986), *Une société des jeunes ?* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- En vacances et à l'école. Les loisirs des élèves du secondaire* (1994), Québec, ministère de l'Éducation, 55 p., annexe.
- GALLAND, Olivier (1991), *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand-Colin, 231 p.
- GAUTHIER, Madeleine *et al.* (1997), *Les 15-19. Quel présent ? Vers quel avenir ?* Québec, Presses de l'Université Laval et IQRC, 252 p.
- HENDRY, Leo *et al.* (1993), *Young People's Leisure and Lifestyles*, London, Routledge, 224 p.
- «Jeunes en difficulté : De l'exclusion vers l'itinérance» (1996), *Cahiers de recherche sociologique*, 27.
- «La jeunesse» (1985), *Revue internationale des sciences sociales*, 106.
- LAZURE, Jacques (1989), « Les temps multiples des jeunes », *Questions de culture*, 15, p. 169-189.

- Les études et le travail vus par les jeunes* (1983), Paris, OCDÉ, 137 p.
- «Les jeunes » (1996), *Sociologie et sociétés*, XXVIII, 1.
- Les jeunes et les sorties culturelles* (1995), Paris, ministère de la Culture et de la Francophonie (Développement culturel, 106).
- Les jeunes et leur télévision. Les grandes caractéristiques de l'univers des jeunes de 8 à 16 ans* (1991), Paris, La Documentation française, 150 p.
- Les pratiques culturelles des jeunes* (1992), Paris, ministère de la Culture et de la Communication (Développement culturel, 93).
- LINHART, Danièle et MALAN, Anna (1990), *Fin de siècle, début de vie. Voyage au pays des 18-25 ans*, Paris, Syros, 190 p.
- NEYRAND, Gérard et GUILLOT, Caroline (1990), *Entre Clips et looks. Les pratiques de consommation des adolescents*, Paris, L'Harmattan, 140 p.
- PATUREAU, Frédérique (1992), *Les pratiques culturelles des jeunes*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, 224 p.
- PRONOVOST, Gilles (1996), « Les jeunes, le temps, la culture », *Sociologies et sociétés*, volume XXVIII, n° 1, p. 147-158.
- ROBERTS, Kenneth (1983), *Youth and Leisure*, London, Allen and Unwin, 210 p.

Les personnes âgées

- ATTIAS-DONFUT, Claudine (1986), «Les nouveaux retraités, un groupe social novateur ? », *Loisir et Société/ Society and Leisure*, 9, 2, p. 377-401.
- BRAULT, Marie-Marthe (1987), *Du loisir à l'innovation : les associations volontaires de personnes retraitées*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 176 p.
- BRAULT, Marie-Marthe T. (1990), *Le travail bénévole à la retraite*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 122 p.
- DELISLE, Marc-André (1982), « Loisir et structuration du temps chez les personnes âgées », *Loisir et Société/ Society and Leisure*, 5, 2, p. 387-413.
- DELISLE, Marc-André (1992), *Un âge à doré. Conditions de vie et loisirs des aînés de la société*, Québec, Éditions La Liberté.
- GAGNON, Gilbert (1996), «Le troisième âge et le renouveau culturel », *Chiffres à l'appui*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, IX, 1, 11 p.
- KLEEMEIER, Robert (dir.) (1961), *Aging and Leisure. A Research Perspective Into the Meaningful of Time*, New York, Oxford Univ. Press.
- LALIVE D'ÉPINAY, Christian (1991), *Vieillir ou la vie à inventer*, Paris, L'Harmattan, 303 p.
- Les pratiques culturelles des personnes âgées* (1993), Paris, La Documentation française, 143 p.
- PAILLAT, P. et al. (dir.) (1989), *Passages de la vie active à la retraite*, Paris, PUF, 267 p.

Les femmes et le temps libre

- GAGNON, Francine (1990), «Du temps pour soi », *La Gazette des femmes*, 11, 5, p. 9-18.
- GOVAERTS, France (1969), *Loisir des femmes et temps libre*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de sociologie, 312 p.
- HENDERSON, Karla A., BIALESCHKI, M. Deborah, SHAW, Susan M. et FREYSINGER, Valeria J. (1989), *A Leisure of One's Own : A Feminist Perspective on Women's Leisure*, State College, PA, Venture Publishing, 186 p., biblio.
- «L'approche féministe du loisir (1992), *Loisir et Société/Society and Leisure*, 15, 1.
- SAMUEL, Nicole (dir.) (1995), *Women, Leisure and the Family in Contemporary Society : A Multinational Perspective*, Wallingford, Oxon (UK), Cab International, 320 p.
- Taking our Time : Feminist Perspectives on Temporality* (1989), Oxford, England/ New York, Pergamon Press, 209 p.
- TALBOT, Margaret et WIMBUSH, Erica (dir.) (1988), *Relative Freedoms : Women and Leisure*, London, Open University Press, 195 p.

Chapitre 7

LES TRAVAILLEURS EN LOISIR

Afin de permettre à l'individu de prendre sans crainte contact avec les nouvelles possibilités du domaine de la consommation, il convient souvent de lui fournir des guides et des panneaux indicateurs. Dans notre société citadine et spécialisée, ce rôle est dévolu à certains «conseillers en loisirs» (avocational counselors).

Dans mon esprit, ce terme englobe les agences de voyages, les hôteliers, les directeurs de stations, les moniteurs sportifs, les entraîneurs, les professeurs de peinture, de danse, et ainsi de suite.

(...) Sans aucun doute, le métier de conseiller en loisirs est promis à un bel avenir dans les années qui viennent. L'objection n'en demeure pas moins que confier l'homme extro-déterminé à un conseiller qui lui enseignera la compétence dans les divertissements aura pour seul résultat d'accroître cette dépendance même qui, précisément, le fait extro-déterminé et non pas autonome. Tout effort pour planifier ses loisirs ne lui fera-t-il pas perdre ce qui lui reste de spontanéité et d'indépendance ? C'est à craindre en effet.

(RIESMAN, 1964, p. 369 et 371)

INTRODUCTION

Le marché de l'emploi en loisir a été peu étudié. On ne connaît pas de manière exacte les tendances actuelles de l'emploi, l'évolution de la main-d'œuvre, les caractéristiques des tâches et fonctions, non plus que les secteurs en forte croissance ou ceux en déclin.

Sur le plan historique la formation d'une catégorie plus ou moins différenciée de travailleurs du secteur public et parapublic se préoccupant des questions de loisir et de culture remonte à la mise sur pied des écoles de service social, dont une a été fondée à Montréal en 1940 et une autre à Québec en 1943. Le travail social est défini comme une véritable mission, comme une vocation, en continuité avec les œuvres de l'Église ; c'est un complément au ministère pastoral et aux œuvres de charité chrétienne¹.

C'est ainsi qu'à cette époque, en ce qui concerne plus particulièrement le loisir, on retrouve des travailleurs sociaux dans les paroisses, dans les camps d'été pour les jeunes. On s'occupe même du budget familial. On organise des centres d'accueil ; on met sur pied des activités récréatives, sportives ou éducatives.

En plus des jeunes, catégorie d'âge privilégiée d'intervention, on retrouve alors des travailleurs sociaux auprès de la famille, des orphelins, des vieillards, des délinquants, des prisonniers et des malades.

Si le loisir était pensé comme un problème social, il était presque logique de faire appel à des travailleurs spécialisés pour en résoudre certains aspects. À cause de la filiation de la problématique séculière et de la pensée religieuse, les perspectives morales et catholiques demeurent présentes : il s'agit encore de donner des fonctions morales et religieuses à l'intervention sociale en matière de loisir, mais ce qui diffère, ce sont les thèmes spécialisés d'intervention, et aussi le fait que, pour résoudre le problème du loisir, on ne fasse plus appel presque exclusivement au clergé, par exemple, mais à des personnes ayant reçu une formation spécialisée.

Cela s'est produit progressivement, bien entendu, et les premières «interventions professionnelles» sont profondément marquées par cette conjoncture de sécularisation progressive des idéologies dominantes. L'exemple typique est celui des nombreuses thèses en service social portant spécifiquement sur les centres paroissiaux, les patros, les colonies de

1. Cette section sur le travail social reprend les grandes lignes consacrées à ce sujet dans Gilles PRONOVOST (1983), p. 201 et suivantes, recensé dans la bibliographie de l'introduction générale du présent ouvrage.

vacances, par exemple (et cela avant 1950). Si au début il s'agissait d'une mission, d'une vocation en continuité avec les œuvres catholiques, peu à peu des arguments de « professionnalisme » et de « compétence » prévaudront.

Dans la même veine, il faut signaler le rôle de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval, à l'origine de nombreuses thèses sur le loisir, d'études monographiques, de travaux collectifs en milieu urbain, d'expériences d'animation en milieu populaire et de programmes d'éducation populaire. Dès le milieu des années quarante il fut question de centre communautaire, de voyages, de cinéma et de ligues de balle ! Quoique sur un mode mineur, le loisir fait dorénavant partie de l'horizon de recherche en sciences sociales et du champ d'intervention des diplômés en sciences sociales.

Cette problématique du loisir comme « problème social » est encore présente aujourd'hui. Elle se manifeste surtout de deux manières. D'une part, la persistance de ce rappel du loisir comme « problème » évoque la distinction des « bons » et des « mauvais » loisirs, de même que les visions alarmistes, déjà rappelées, d'une civilisation presque en décadence ; de nombreux manuels ou écrits reprennent l'anathème des loisirs dits commerciaux, s'inquiètent de la qualité de la culture de masse, font état des taux de criminalité et de délinquance, évidemment associés à une mauvaise utilisation du temps de loisir, traitent des problèmes de la cité moderne et, plus récemment, introduisent dans leur analyse des considérations ayant trait à l'environnement. D'autre part, la perspective du loisir comme « problème » a pour corollaire l'utilisation du loisir pour traiter des problèmes sociaux. Il suffit en effet d'inverser la question, c'est-à-dire de s'attacher aux genres de loisirs qui peuvent être dits de qualité, pour obtenir des « effets » positifs ou thérapeutiques. Cela s'observe notamment par la persistance de l'intérêt des travailleurs sociaux pour le loisir (témoin tant leurs thèses que leur présence sur le marché du travail du loisir), et aussi par les préoccupations contemporaines pour les questions de « thérapie » individuelle ou collective par le loisir.

Mais c'est surtout à partir des années soixante, avec l'intervention de plus en plus marquée des municipalités dans le champ du loisir ainsi que les premières formes d'intervention gouvernementale, que se constituera une véritable catégorie de « travailleurs en loisir » dans le secteur public et parapublic. Des programmes de formation collégiale et universitaire sont mis en place dès la fin de cette décennie : un programme de formation universitaire de premier cycle en 1969, de deuxième cycle en 1976 et quatre programmes de formation collégiale en 1976.

Compte tenu du développement du secteur économique du loisir, auquel nous consacrerons plus loin un chapitre, il importe de bien marquer les différences entre deux grands secteurs d'emploi que nous passerons en revue : le secteur privé et le secteur public et parapublic. Par la suite nous prolongerons nos analyses par une réflexion sur l'évolution du contexte de travail et de la formation des travailleurs en loisir.

7.1. LE SECTEUR PRIVÉ

Comme nous le verrons dans le chapitre sur l'économie et la consommation, une des caractéristiques fondamentales de l'évolution du marché et de l'emploi est l'accroissement notable du secteur tertiaire, aux dépens des secteurs primaire et secondaire. À l'intérieur du secteur tertiaire dans son ensemble, c'est le sous-secteur des « services communautaires et personnels » qui occupe la part la plus importante de l'emploi et qui constitue de plus la fraction la plus importante de la main-d'œuvre dans l'économie québécoise. Ainsi, en 1990, les secteurs d'activité « Divertissements et loisirs » et « Services personnels, hébergement et restauration » représentaient-ils un volume d'emploi d'environ 274 000 travailleurs ; ces deux secteurs d'activités comptaient pour 11,4 % de l'ensemble des emplois du secteur tertiaire, et ce pourcentage est en hausse continue, passant de 10,2 % en 1976 à 11,4 % présentement (tableau 7.1.).

TABLEAU 7.1.
Emplois par secteurs d'activité, Québec, 1976 à 1990
(en milliers d'emplois)

	1976	1980	1985	1990
Secteur primaire	122	128	130	107
Secteur secondaire	734	735	674	573
Secteur tertiaire	1600	1832	2 000	2 413
dont :				
« Divertissements et loisirs »	24	28	32	38
« Services personnels, hébergement et restauration »	139	170	193	236
Emploi total	2 456	2 694	2 804	3 093

* Mai 1990.

Source : *Le Québec statistique*.

Par ailleurs, si l'on accepte d'appeler « travailleurs en loisir » le personnel des agences de voyages, des entreprises de service (sport, salons

de toutes sortes, librairies, etc.), de même que de certaines entreprises à but non lucratif (les ciné-campus par exemple), le nombre total d'emplois dans le secteur commercial dépasse de beaucoup celui du secteur public et parapublic. Les relations entre le secteur privé et le secteur public en matière de loisir n'ont pas vraiment fait l'objet d'une réflexion approfondie ; les deux secteurs ont tendance à recruter une main-d'œuvre à qualifications différentes et, s'ils ne poursuivent pas les mêmes objectifs économiques, les finalités sociales, sportives et culturelles que recherchent les individus dans la pratique du loisir demeurent les mêmes.

La stratégie utilisée dans le secteur commercial du loisir et du tourisme est typique. C'est là qu'on retrouve la plus forte concentration de travailleurs au salaire minimum, ainsi que les plus bas taux de syndicalisation. On observe également une majorité de travailleurs féminins (près des deux tiers). Le type de « rationalité » auquel font appel les principaux agents économiques engagés dans la production de biens et services est que le loisir peut être l'objet de calculs et viser la rentabilité au même titre que tout autre champ d'activités économiques. Il y a une contradiction constante entre les fonctions sociales des entreprises de loisir et de tourisme et la privatisation des rapports de production. Ainsi l'entreprise peut-elle chercher à satisfaire certains besoins psychologiques et sociaux, rêves, évasion, etc., par une utilisation abusive de l'espace et de l'environnement ou encore miser sur les stéréotypes pour définir le type de jouets qu'elle mettra sur le marché.

On note ainsi une intégration très forte des entreprises de loisir dans le système des relations industrielles des sociétés contemporaines, au plan de la gestion, des calculs économiques, de la prise en charge «privée» et commerciale de certaines finalités culturelles et sociales données au loisir.

7.2. LE SECTEUR PUBLIC ET PARAPUBLIC

Les données recueillies grâce au programme PNSALM² indiquent que les seules municipalités employaient un peu plus de 11000 employés permanents en 1983-1984. À titre de comparaison, l'enquête Garneau-Lepage donnait pour 1976 près de 5000 employés, incluant les employés à temps partiel et le personnel de soutien. En une décennie, il est donc probable que l'emploi municipal en loisir ait doublé ; il y a cependant presque

2. Programme du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche visant à soutenir le développement du loisir sur le plan municipal ; ce programme a été abandonné en 1985.

trois fois plus de personnel saisonnier que permanent (GARNEAU, P.-G. et J. LEPAGE, 1977).

Le milieu municipal n'est pas, peu s'en faut, le seul employeur. Gouvernement, organismes régionaux et provinciaux emploient du personnel très majoritairement permanent et, dans l'ensemble, plus qualifié que ce que l'on observe au plan municipal. L'inventaire reste à faire dans les secteurs connexes, notamment dans les secteurs de l'enseignement et de la santé et services sociaux. De plus, il ne faut pas oublier que le secteur privé emploie lui aussi des travailleurs en loisir : certaines entreprises ont des responsables de programme d'animation d'activités physiques, sociales et culturelles ; des agences de consultation, des firmes-conseils obtiennent des contrats pour la recherche, la planification, l'aménagement, etc. ; sans que nous soyons en mesure de le démontrer, nous sommes d'avis que le secteur privé fait très peu appel à des travailleurs et professionnels ayant une formation spécialisée en loisir ou en culture, même si nous croyons déceler une timide ouverture en ce sens.

Par ailleurs, pour autant que nous puissions en juger, il y a eu un phénomène récent de diversification des secteurs d'emploi. C'est probablement dans le secteur dit institutionnel que le phénomène s'est le mieux manifesté : hôpitaux, centres de détention, centres d'accueil, camps spécialisés, etc. De sorte que ce mouvement a contribué à maintenir un niveau relatif d'emploi, malgré la hausse moins prononcée en milieu municipal, comme nous le notons chez les nouveaux diplômés universitaires.

Enfin, vu la grande ouverture du marché de l'emploi dans les années soixante-dix, la cohorte des travailleurs de cette époque occupe maintenant de nombreux postes clés, mais se renouvelle peu présentement.

7.2.1. La situation au Québec

Les seules données disponibles portant vraiment sur les caractéristiques des travailleurs en loisir sont celles de l'étude de Ouellet (OUELLET, G., 1983), recueillies auprès d'un échantillon de 386 répondants. On y apprend que 84,4 % sont des hommes ; il y a cependant plus de femmes chez les 21-25 ans ; la stratification selon le sexe est très marquée (ainsi les femmes se retrouvent-elles beaucoup plus souvent dans les services aux handicapés et les établissements de santé). Il s'agit d'une population toujours aussi jeune, comparativement à l'étude Garneau-Lepage, dont la moyenne d'expérience de travail est de 6,9 ans ; 68 % de ces travailleurs ont déjà eu une expérience à titre de bénévole. L'échantillon est très scolarisé (la majorité des personnes interviewées ont une formation universitaire), et l'on remarque une forte stratification des tâches et des responsabilités selon la scolarité des répondants.

Quant aux tâches effectuées, l'ordre d'importance est le suivant : 1) planification, 2) contrôle, 3) autoformation, et 4) relations publiques. Deux facteurs explicatifs ressortent d'un regroupement des tâches dégagé à l'aide d'une analyse factorielle : l'animation et l'organisation. On observe en effet un phénomène d'accroissement des tâches d'organisation avec l'âge, lesquelles sont plus importantes dans les municipalités, les associations et le milieu scolaire, alors que les tâches d'animation sont plus importantes dans les municipalités de petite taille.

Les plus scolarisés accordent par ailleurs une plus grande importance à la connaissance de la communauté et de l'organisation ; les moins scolarisés, à la connaissance de l'activité. Une telle distinction recoupe la division collégial-technique et université.

En comparant les résultats d'une étude menée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science auprès des seuls diplômés universitaires de 1985 à ceux d'une enquête dite de relance menée par l'Université du Québec à Trois-Rivières en 1986, on constate, comme on peut le prévoir, que les postes de direction et d'administration occupent entre 20 % et 30 % des professionnels ayant une formation universitaire spécialisée en loisir, les postes de «travailleurs en sciences sociales» entre 10 % et 20 % et ceux dans la catégorie des « travailleurs des sports et loisirs» près de 30 %. Par grands groupes d'industrie, cette fois, les résultats indiquent que les services médicaux et sociaux regroupent près de 20 % des diplômés, l'administration publique près de 30 % (essentiellement l'administration locale), les organismes culturels près de 20 % et enfin l'enseignement approximativement 10 %. Dans tous les cas, compte tenu de l'échantillon, il s'agit d'ordres de grandeur plutôt que de pourcentages très précis (UQTR, 1986 ; AUDET, Marc, 1989) (tableaux 7.2. et 7.3.).

Par ailleurs, les diplômés en récréologie sont moins enclins que la moyenne des étudiants universitaires à poursuivre des études (5 % des bacheliers comparativement à 18 % de l'ensemble des diplômés), ils ont un taux d'emploi relié aux études et d'emploi à plein temps qui s'approche de la moyenne ; ils ont un salaire plus élevé que la moyenne observée en sciences sociales, prennent moins de temps que la moyenne pour obtenir un premier emploi à plein temps (et beaucoup moins que la moyenne observée en sciences sociales uniquement, voir AUDET, Marc, 1989). Il semble donc que dans l'ensemble des sciences sociales la position des travailleurs en loisir sur le marché du travail soit plus favorable.

TABLEAU 7.2.
Situation des diplômés en récréologie, regroupement d'industries BSQ
(en pourcentage)

	MESS, 1985	MESS, 1989	MESS, 1992
Communication	7,3	6,1	
Enseignement et services connexes	9,4	10,6	
Services médicaux et sociaux	11,9	14,7	15,6
Hébergement et restauration	7,3	5,9	
Administration publique fédérale	—	7,4	
Administration publique provinciale	—	2,6	
Administration publique locale	21,9	10,7	6,8
Autres industries de services	17,0	24,6	48,6
Autres industries	5,0	17,6	
	(N=79)	(N=71)	(N=68)

Sources : MESS 1985 : AUDET, Marc (1989). MESS 1989 : AUDET, Marc (1991). MESS 1992 : AUDET, Marc (1996). Dans tous les cas, seules les données comparables ont été présentées.

Employés à temps plein seulement.

TABLEAU 7.3.
Répartition des diplômés en récréologie
selon les grands groupes de professions
(en pourcentage)

	MESS, 1985	MESS, 1989	MESS, 1992
Directeurs, administrateurs	21,3	31,2	16,3
Travailleurs sciences sociales	7,3	3,1	5,9
Professionnels domaines art. et littér.	9,3		
Autres groupes	62,1	62,9	57,1
	(N=79)	(N=71)	(N=68)

Sources : Mêmes que pour le tableau 7.2.

7.2.2. La situation en France

On a estimé qu'au-delà de 50 000 personnes sont engagées comme animateurs en France (POUJOL, Geneviève, 1989, p. 68). Tout indique que les caractéristiques démographiques s'apparentent à ce qui a cours au Québec : ils sont relativement jeunes, la majorité ont moins de 35 ans, les hommes

sont en proportion plus nombreux et occupent les postes de direction. Contrairement à ce que l'on observe au Québec, une partie de la formation est offerte en diplômes d'État (non universitaires). Les «Diplômes universitaires de technologie» (DUT)³ sont les seuls programmes de degré universitaire offerts et ne sont suivis que par à peine le quart de l'ensemble des animateurs.

L'Observatoire des programmes d'animation, maintenant appelé Observatoire des professions d'animation, dispositif permanent d'étude mis en place depuis plusieurs années par le Secrétariat d'État chargé à la Jeunesse et aux Sports, nous permet lui aussi de mieux connaître la situation en France grâce au rapport d'enquête qu'il a rendu public en 1987 et 1988 (OBSERVATOIRE DES PROGRAMMES D'ANIMATION, 1987, 1988). Sur le plan méthodologique, il s'agit d'une étude menée en 1985 auprès du personnel d'animation des organismes à but non lucratif situés dans quatre régions et deux villes françaises (Bretagne, Midi/Pyrénées, Nord/ Pas-de-Calais, Poitou/Charente ; Aix/Marseille et Lyon) ; l'échantillon total est de 1 127 sujets. On y apprend qu'il s'agit d'une population masculine à 60 %, avec une moyenne d'âge de 32, 5 ans. On retrouve les travailleurs surtout dans les communes de petite taille (50000 habitants et moins), dans des associations de type socioculturel (38 %) ou social (22 %). Environ le tiers d'entre eux n'ont aucun diplôme relié à l'animation et le quart une formation universitaire. Les trois quarts travaillent à temps complet, et l'on se doute bien que les employés à temps partiel, les précaires, comptent plus de femmes. L'emploi dans le milieu associatif a tendance à être moins stable que celui dans les collectivités publiques. Près de la moitié des travailleurs ont moins de cinq ans d'ancienneté dans leur emploi actuel, mais les deux tiers ont une expérience de plus de cinq ans dans le domaine de l'animation. Il y a une «masculinisation» du secteur sportif alors que les contacts avec le public, ou avec les jeunes et les enfants, induit une «féminisation».

À partir des résultats empiriques, on a classifié les différents contenus du travail en cinq grands types : 1) réaliser des activités avec une pédagogie associée, 2) élaborer, réaliser des activités, 3) organiser des programmes d'activités, 4) coordonner, gérer, communiquer, et 5) diriger, représenter, gérer. Les trois premiers types regroupent des tâches de réalisation d'activités et ils occupent 71 % de la population interrogée ; les deux derniers réunissent les tâches de direction et de gestion, la catégorie

3. Pour une information détaillée sur les secteurs d'emploi, la formation ainsi que sur la question plus générale de l'évolution de l'animation en France, l'ouvrage de base est celui de Geneviève POUJOL (1989).

de coordination, gestion et communication regroupant à elle seule 22 % des professionnels. On a également tenté de mettre en évidence cinq phénomènes particuliers : on parle du phénomène de *renforcement* quand des atouts de départ (par exemple une formation initiale élevée) se conjuguent à d'autres (par exemple une expérience professionnelle longue), du phénomène dit de *compensation* lorsque la faiblesse d'un atout est compensée par d'autres facteurs (par exemple entreprendre une démarche de formation professionnelle pour pallier une formation initiale faible). Il est question de *suffisance* quand les atouts suffisent à maintenir la situation d'un animateur, du phénomène dit d'*entretien* lorsque la stratégie vise à maintenir les atouts (par exemple poursuivre des cours pour éviter la dévalorisation de la formation initiale) ; enfin, on parle du phénomène de *dénuelement* en l'absence cumulée d'atouts, particulièrement dans les cas de faiblesse de la formation initiale.

Une partie de l'étude est consacrée aux itinéraires professionnels et aux stratégies. Une typologie a été établie à partir des situations professionnelles successives ayant caractérisé les animateurs (travail en animation ou non, chômage, formation, etc.), auxquelles on a ajouté les itinéraires d'engagement associatif, syndical, politique, etc. On est parvenu à dégager quatre grands groupes d'itinéraires professionnels. Ceux que l'on a dénommés « les vétérans » comptent pour la moitié des répondants, ils sont exclusivement engagés dans l'animation, ont une formation générale assez élevée, sont généralement plus âgés ; ils forment « l'aristocratie de la profession ». Les « intermittents » pour leur part (19 % des répondants) entrent et sortent du travail de l'animation, ont des emplois souvent précaires (par exemple à temps partiel) et comptent plus de femmes. Il y a encore les « stagnants » (8 %), qui ont travaillé la plus grande partie de leur vie dans autre chose que l'animation, et ont donc connu davantage de périodes de chômage. Quant aux « aspirants » (33 %), il s'agit d'une population jeune, masculine, souvent engagée politiquement et socialement, cherchant dans l'animation une carrière permanente ; on a distingué deux principaux sous-groupes : les « jeunes loups » et les « sportifs ».

7.2.3. La professionnalisation du loisir

On observe une intégration évidente du loisir et de la culture dans le marché québécois (et français) de l'emploi, laquelle s'est traduite par une ouverture assez grande du marché, témoin la constance dans les enquêtes de la « jeunesse » des échantillons.

L'accès à ce marché de l'emploi est typique de la constitution d'un nouveau secteur de travail : on y est entré de toutes parts, avec ou sans formation spécialisée ; la distinction entre la formation collégiale ou

universitaire était peu ou pas faite ; il suffisait même d'avoir été bénévole pour acquérir ses titres de noblesse. C'est sans doute moins le cas de nos jours puisque se manifeste progressivement une hiérarchisation des fonctions et responsabilités selon les degrés de formation.

En cette matière comme ailleurs, les stéréotypes masculins et féminins font en sorte que les travailleurs permanents, ayant des responsabilités plus importantes, sont plus souvent des hommes que des femmes. Il y a tout lieu de croire qu'une stratification s'est subtilement instaurée aussi selon les secteurs d'emploi, puisque l'on retrouve généralement plus d'hommes que de femmes dans le secteur sportif, à l'inverse du secteur culturel et sans doute de celui de la santé.

On observe encore un modèle gestionnaire d'intervention : l'essentiel des tâches et fonctions est d'ordre administratif, gestionnaire, bureaucratique. Malgré des préoccupations manifestes de développement communautaire, d'animation et de soutien, les contraintes économiques, organisationnelles et politiques font en sorte que l'on gère le loisir plutôt que de le développer ; en fait, il n'est pas interdit de penser que beaucoup de changements qui se produisent actuellement dans le champ du loisir échappent aux professionnels du loisir, ou leur apparaissent comme des contraintes additionnelles plutôt que des défis.

On peut encore rappeler les hypothèses de Jacques Godbout (1983, 1986) et de Richard Balme (1987). Ainsi, Godbout écrit :

Par ailleurs, les professionnels des services sociaux, ceux-là mêmes souvent qui avaient été à l'origine de la participation des citoyens, traumatisés notamment par l'expérience des maisons de quartier qui s'est retournée contre eux, se retranchent derrière la réforme gouvernementale des services sociaux et utilisent cette dernière pour renforcer le pouvoir professionnel qui avait été menacé par cette « aventure ». Ils utilisent de nouveau l'idée de participation des citoyens, mais cette fois pour mettre sur pied les institutions publiques à dominante professionnelle et bureaucratique. (GODBOUT, 1983, p. 91)

L'exemple typique, ajoute-t-il ailleurs, se retrouve dans le cas du sport (GODBOUT, 1986). Dans le cas des activités socioculturelles, Richard Balme parle pour sa part d'un « marché culturel encadré par les professionnels » (1987, p. 603) :

L'explosion associative des années 1970 ne correspond donc pas nécessairement à un engagement de la population dans des procédures d'action collective. Le caractère participatif de l'appartenance tend à s'estomper pour laisser place à l'émergence d'un marché culturel, structuré par des professionnels, où l'adhésion conditionne l'accès à des services et l'intégration à des publics. (BALME, 1987, p. 609)

Il est rassurant de constater une demande significative de perfectionnement de la part des travailleurs en loisir ; il s'agit d'abord d'une demande de formation (et d'information) en gestion et administration, et en second lieu d'une demande d'animation. Cette demande latente ou explicite est à mettre en relation avec le développement rapide de l'emploi dans la décennie précédente dont est issu un grand nombre de travailleurs qui n'ont pas la formation maintenant exigée des nouveaux emplois qui sont créés ; mais elle manifeste en plus sans doute des préoccupations relatives à une meilleure organisation des ressources publiques disponibles.

Tel est le portrait un peu rapide que nous faisons de la situation empirique des travailleurs en loisir. Le contexte d'intervention s'est si profondément modifié depuis une décennie qu'il vaut la peine de s'attarder quelque peu au nouvel environnement de travail et aux enjeux actuels de la formation universitaire en ce domaine.

7.3. UN NOUVEL ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Dans un récent rapport annuel, en septembre 1988, le Conseil de la science et de la technologie rappelait ce qui suit :

Le Conseil est convaincu que, pour réussir dans le nouvel environnement économique et technologique, les Québécois doivent articuler ce nouveau régime de développement autour des trois éléments stratégiques suivants :

- 1) une nouvelle culture industrielle qui accorde une place centrale au progrès technologique et aux ressources humaines hautement qualifiées ;
- 2) la collaboration et le partenariat entre les gouvernements, les universités et les entreprises pour donner corps à cette culture et pour faire face aux concurrents étrangers ;
- 3) la continuité et la cohérence des structures, des politiques et des interventions qui visent à favoriser le développement scientifique et technologique.

(CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, 1988, p. 6, 7)

Pour ce faire le Conseil était d'avis qu'il fallait s'orienter vers «une nouvelle culture industrielle » qu'il définissait ainsi :

Par «culture », il faut entendre un ensemble d'attitudes, de savoir-faire, de comportements et de pratiques qui se traduisent par des actions et des réalisations concrètes. Elle est qualifiée

«d'industrielle» pour souligner, tout d'abord, que cette culture doit mettre l'accent sur l'esprit d'invention, d'innovation, d'entreprise, avec un souci constant d'excellence et de compétitivité ; pour indiquer ensuite, que cette culture doit se manifester principalement, mais non exclusivement, dans la sphère de la production économique [...].

Cette culture industrielle doit faire du progrès technologique et de la formation scientifique et technique ses deux instruments de développement privilégiés. *(Idem, p. 7)*

Un des défis actuels des travailleurs en loisir est précisément de s'adapter à un nouvel environnement qui n'est plus celui dans lequel ils ont été formés. Le loisir des dernières décennies qu'ont appris à étudier et connaître les travailleurs en loisir de la première génération, ce loisir qui a été leur champ d'expérience a changé, a connu de nombreuses mutations. Ce n'est plus le même phénomène, le même marché du travail, il ne correspond plus aux mêmes pratiques ni aux mêmes modes de vie.

Mais à quoi renvoie donc ce nouvel environnement économique et technologique, peut-être même ce nouveau loisir auquel il faudrait sans doute trouver un autre nom ? Pour résumer trop schématiquement, on peut signaler quelques-uns des traits suivants :

- le rôle des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la redistribution du paysage du loisir moderne, particulièrement au plan des usages de plus en plus diversifiés des médias notamment à des fins d'autoformation, d'information (voir chapitre 15) ;
- l'émergence de nouvelles formes de loisir centrées sur l'utilisation des technologies nouvelles, ou rendues possibles grâce à ces technologies, comme l'utilisation du magnétoscope, les clubs de micro-informatique ;
- les conséquences du «nouveau paysage audiovisuel» sur la communication, l'information, les habitudes de lecture, les moyens d'expression ;
- la «technicisation» de certaines pratiques de loisir, comme diverses pratiques sportives ou artistiques, ou encore la recherche de loisirs de plus en plus sophistiqués ;
- une plus grande mobilité, dans le temps et l'espace, des pratiques nouvelles de loisir ;
- l'impact des nouvelles technologies sur le marché du travail, sur la flexibilité accrue des tâches, sur des transferts de responsabilités de travail de bureau vers des activités de planification et de développement.

Il n'est pas nécessaire d'allonger la liste indûment, ni de laisser croire que ce qui précède est exhaustif. Qu'il suffise de rappeler qu'il n'est pas possible de considérer l'avenir des travailleurs en loisir sans tenir compte de l'impact important et décisif de ce nouvel environnement économique et technologique que décrit le Conseil de la science et de la technologie, tant sur les caractéristiques du marché du travail et des emplois actuels et nouveaux que sur les pratiques de loisir et les modes de vie.

7.4. UNE CERTAINE REDÉFINITION DES COMPÉTENCES ET DES FONCTIONS

Ce que l'on peut véritablement appeler la redéfinition des compétences nécessaires à l'exercice du métier des travailleurs en loisir ainsi que des rôles et fonctions que ceux-ci sont appelés à assumer représente un autre défi de taille.

7.4.1. Les compétences

On aura compris que ce type de «culture industrielle» suppose, notamment, une formation scientifique et technique appropriée, une culture scientifique dont les éléments principaux sont les suivants (nous nous inspirons ici librement du rapport déjà cité du Conseil ainsi que de notre expérience personnelle) :

1. Une forte compétence de base comprenant au moins deux aspects :

- *une formation générale* sur laquelle il n'est plus besoin d'insister tant les collèges et les universités reviennent maintenant à ce type de formation en réaction à la formation sur-spécialisée qui a tendance à être donnée. Il est à noter que les étudiants et les travailleurs en loisir semblent pourtant parfois résister à ce type de formation ; on est trop souvent centré sur des préoccupations immédiates, de gestion par exemple, au détriment, je n'hésite pas à le dire, de la formation fondamentale. À ce sujet d'ailleurs, un rapport récent du Conseil des universités portant sur les sciences sociales au Québec dans lequel la récréologie était incluse concluait à l'hyperspécialisation des programmes de premier cycle dans les universités francophones, en comparaison avec les universités anglophones du Canada ; il ajoutait que les programmes étaient trop « fermés » (CONSEIL DES UNIVERSITÉS, 1989) ;

une connaissance fondamentale du loisir moderne dans ses rapports avec la culture, l'économie et la société.

Un tel type de formation est capital pour donner aux diplômés en sciences sociales, et en sciences du loisir en particulier, une vision d'ensemble de leur métier, du loisir et de leurs méthodes d'intervention. Une des difficultés actuelles des travailleurs en exercice repose précisément sur la nécessité de prendre de la distance par rapport à leurs gestes quotidiens, d'avoir une vision à moyen terme tant de leur métier que des transformations en cours dans le champ du loisir moderne.

2. **Une formation analytique** axée sur l'habileté à maîtriser une démarche de recherche, sur l'apprentissage de la logique, sur l'importance d'une compréhension intégrée des discours et des documents scientifiques, et sur la capacité de traiter et résoudre des problèmes.

On pourrait discuter longuement de la notion d' « expérience » dont se targuent les professionnels du loisir et les étudiants qui reviennent de stages. Celle-ci est présentée comme résultant de qualités psychologiques individuelles (initiative, dynamisme, etc.) ou encore du seul fait d'avoir « vécu » dans un milieu d'intervention. Or si cela était vrai, il n'y aurait plus jamais besoin d'organiser des colloques, les travailleurs en loisir ne se demanderaient pas que faire face aux transformations actuelles dans les modes de vie. À cet égard on peut citer le témoignage d'une professionnelle ayant une formation en sciences sociales et qui travaille à la Commission des droits de la personne comme coordinatrice de la recherche, organisme, s'il en est un, constamment aux prises avec des problèmes quotidiens importants :

Ma force, dans mon milieu, c'est de savoir problématiser. Je suis entourée de gens qui ont de la difficulté à poser des problèmes. Ma compétence, c'est de poser des problèmes à partir du savoir fondamental que j'ai acquis, et cette compétence, elle vient de la formation fondamentale⁴.

« L'expérience » ne se réduit en aucun cas à la seule connaissance scientifique, à la seule connaissance de situations pratiques et concrètes, encore moins à la maîtrise de processus techniques ou de gestion. Elle s'enracine plutôt à la fois dans un savoir

4. On peut lire l'ensemble de son témoignage dans *Sociologie et sociétés*, vol. XX, n° 1, avril 1988, p. 134.

expérimental, certes, mais aussi dans une certaine sagacité, un esprit critique, dans une ouverture d'esprit, dans la capacité d'avoir une vision d'ensemble et aussi de maîtriser des situations inédites. C'est précisément à cela que nous pensons quand nous parlons de formation analytique.

On peut dire que, paradoxalement, le type de connaissance qui a la plus forte portée pratique est non pas la connaissance technique, mais bien celle qui résulte d'une recherche de la compréhension des événements et des situations changeantes. *Le savoir «le plus près» de l'action pratique est celui qui résulte de l'aptitude à comprendre les hommes et les événements*, c'est un savoir de nature interprétative et compréhensive⁵.

3. Une formation technique par laquelle il est impérieux de maîtriser les technologies modernes de communication et d'information ; on a parfois l'impression qu'en cette matière, le champ du loisir est encore à l'âge de pierre : pas de répertoire systématique et mis à jour des travailleurs en loisir ; information déficiente sur les programmes et les services ; méthodes de diffusion archaïques ; faible consultation des banques de données ; chaos administratif dans les activités, budgets et programmes des services publics locaux ; méthodes révolues ou tout simplement inexistantes de consultation et d'évaluation des besoins ; méconnaissance flagrante des attentes et aspirations de la population en matière de loisir, etc.

7.4.2. Les fonctions nouvelles

Nous sentons bien que les tâches ont changé assez radicalement. Les travailleurs en loisir ont fait l'expérience des changements importants qu'ont provoqués la nouvelle culture industrielle dont le Conseil de la science et de la technologie faisait état et les transformations profondes dans les pratiques de loisir, les politiques et les structures publiques et parapubliques. Dans un tel contexte, il devenait inévitable que les tâches et fonctions des travailleurs en loisir soient appelées à changer progressivement et c'est bien ce qui s'est produit depuis le début de cette décennie et peut-être même plus tôt. Pour le dire trop rapidement, les fonctions fondamentales des travailleurs en loisir recoupent les tâches suivantes :

5. J'ai eu l'occasion de soulever cet aspect dans le chapitre 7 de Gilles PRONOVOST (1983), recensé dans la bibliographie de l'introduction générale du présent ouvrage.

- s’assurer de la connaissance la plus approfondie des populations locales, de leur diversité, de leurs ressources et de leurs besoins ;
- élaborer et concevoir des politiques, des programmes et des services en matière de loisir qui répondent aux aspirations et aux besoins de la population à desservir et qui tiennent compte de la nature des services offerts ;
- planifier et aménager les ressources disponibles en matière d’espace et d’équipements ;
- pour ce faire, obtenir ou recueillir l’information la plus pertinente, s’assurer de pouvoir disposer d’un système d’information technique, administratif et scientifique ;
- adapter les programmes et les structures de fonctionnement à la nature et à la diversité des besoins des populations locales ;
- jouer un rôle «facilitateur» dans l’utilisation communautaire des ressources disponibles ;
- établir des liens formels et informels avec les autres services existants, tout autant qu’avec les individus et les groupes locaux ;
- susciter l’engagement le plus grand possible des autres organisations locales ; exercer des fonctions d’animation et de développement communautaires.

De nos jours, les travailleurs en loisir ont un rôle de plus en plus important à jouer à titre de ressources humaines, techniques et professionnelles auprès de la population ; ils sont davantage des spécialistes du soutien humain aux individus, groupes et associations que des fonctionnaires locaux. Dans les municipalités, les centres communautaires, les centres spécialisés, les organismes parapublics ou les industries, les travailleurs en loisir seront appelés à jouer de plus en plus le rôle de catalyseur des ressources individuelles et collectives.

CONCLUSION

Les origines des «travailleurs en loisir» remontent sans doute à l'époque des travailleurs sociaux, naguère appelés à occuper des postes de direction ou d'animation pour certains services sociaux spécialisés (ex. : camps de vacances). Toutefois, à la suite d'une «tertiarisation» classique de la structure de l'emploi (prédominance du secteur des «services», etc.), on peut observer la constitution accélérée d'une nouvelle profession, celle des professionnels du loisir, d'abord dans le secteur de la gérance des services municipaux de loisir, puis dans certains secteurs de pratique spécialisés (plein air, animation culturelle ou sportive, etc.), et enfin dans la fonction publique ou parapublique. Cette classe de travailleurs a très vite emprunté le modèle professionnel libéral classique : forte identification à des secteurs spécifiques d'emploi, recherche du contrôle de l'accès à un marché du travail, établissement d'écoles de formation (dont une formation de niveau collégial et universitaire), constitution d'associations quasi professionnelles, développement de représentations professionnelles en matière de valorisation du champ d'activités, de l'idéologie de la compétence, etc.

Le champ du travail lui-même tend à se spécialiser en catégories de tâches plus ou moins hiérarchisées et en niveaux d'intervention : des tâches techniques à celles d'animation, de supervision et de gestion ; des paliers locaux aux organismes régionaux ou nationaux ; du secteur scolaire au secteur parapublic institutionnel, commercial, etc. Il est à noter que la main-d'œuvre y est encore jeune, à prépondérance masculine, qu'elle est assez mobile mais tend à se stabiliser depuis quelques années en raison d'une saturation progressive du marché de l'emploi ; le degré de formation de cette main-d'œuvre tend à augmenter, surtout aux échelons supérieurs de responsabilité.

La question de la formation devient un enjeu de plus en plus important à cause notamment de l'importance croissante de la connaissance scientifique et technique dans l'organisation du loisir, et dans la mesure où une proportion non négligeable de la main-d'œuvre, pour des raisons proprement historiques, ne possède pas encore le degré de connaissance socialement exigé pour certaines catégories d'emploi. Ajoutons encore que cette classe des professionnels du loisir tend à emprunter plus d'un modèle d'intervention sociale : soit un modèle hiérarchique d'autorité fondé sur la connaissance spécialisée, soit un modèle typiquement gestionnaire et bureaucratique, soit un modèle franchement technocratique, soit un modèle autogestionnaire de type communautaire. Dans l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible de mesurer l'importance de chacun de ces modèles, mais il est probable que le modèle de type auto-

gestionnaire est minoritaire et que les modèles gestionnaire et technocratique sont les plus répandus ; dans le premier cas, il s'agit de la catégorie d'acteurs la plus ouvertement en conflit avec les structures établies, par sa critique politique et sociale, par sa valorisation de l'action des groupes populaires et par son intérêt pour les projets culturels militants ; en ce qui concerne les gestionnaires du loisir, ou encore les technocrates, leurs conceptions du « bien commun », leur utilisation de la rationalité bureaucratique dans les services publics, leur attention aux normes, contraintes et programmes administratifs signifient sans doute que les professionnels de ce type ont réussi à investir le champ du loisir d'un système de gestion typique d'une société libérale.

L'importance de cette classe de professionnels du loisir, ainsi que son fractionnement en animateurs, gestionnaires, etc., ressort à au moins deux plans fondamentaux. En premier lieu, on peut dire qu'elle est la conséquence directe d'une nouvelle division sociale du travail dans la société québécoise : nous sommes ici en présence d'un cas typique et classique de formation d'une classe professionnelle provenant de la valorisation d'un champ d'activités, de la constitution d'un marché d'emploi, de la spécialisation progressive des tâches, et enfin de l'apparition de groupes sociaux prenant en charge un secteur de la société plus ou moins bien défini. En ce sens, la constitution de cette classe professionnelle n'est qu'un aspect d'un phénomène plus général, celui d'une nouvelle division sociale du travail dans le champ de la culture, observable également dans l'ensemble du secteur tertiaire. On peut ajouter qu'une telle division sociale du travail, dans une perspective durkheimienne, constitue un facteur d'intégration sociale (c'est la « solidarité organique ») et aussi un moyen pour la société de mieux contrôler à la fois son propre développement institutionnel et, dans le cas qui nous occupe, son développement culturel.

En second lieu, cette classe de professionnels a joué un rôle important dans la valorisation actuelle dont le loisir est l'objet, plus précisément en se faisant la porte-parole de conceptions typiques essentiellement empruntées à la pensée américaine dont nous avons parlé dans l'introduction générale. Dans une problématique d'institutionnalisation, les professionnels du loisir ont ainsi fait appel à un système de valeurs comme fondement de la justification, dans le champ du loisir, des associations volontaires, des institutions, des organisations diverses et des professions elles-mêmes ; le discours militant le plus critique parle de bonheur, de nature humaine et de liberté. La légitimité culturelle accordée au loisir n'est pas mise en cause et, à cet égard, l'unanimité d'ensemble est manifeste, par-delà les différences observables dans l'action.

BIBLIOGRAPHIE

- AUDET, Marc (1989), *Qu'advient-il des diplômés et des diplômées universitaires ? La promotion de 1985*, Québec, Les Publications du Québec, 423 p.
- AUDET, Marc (1991), *Qu'advient-il des diplômés et des diplômées universitaires ? La promotion de 1987*, Québec, Les Publications du Québec, 593 p.
- AUDET, Marc (1996), *Qu'advient-il des diplômés et des diplômées universitaires ? La promotion de 1992*, Québec, Les Publications du Québec, 674 p.
- BESNARD, Pierre (1986), *Animateur socio-culturel, fonctions, formations, professions*, 2^e éd., Paris, Editions ESF, 157 p.
- CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE (sept. 1988), *Science et technologie. Conjoncture 1988*, Québec, Éditeur officiel.
- DOUCET, Laval et FAVREAU, Louis (1991), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 467 p.
- GARNEAU, Pierre-Georges et LEPAGE, Jacques (janvier 1977), *Inventaire et analyse des ressources humaines dans le secteur des loisirs et des sports*, ministère du Travail et de la Main-d'œuvre, Direction générale de la recherche, 245 p.
- GARNEAU, Pierre-Georges et CARDILLO, Prisco (nov. 1977), *Les perspectives d'emploi dans le secteur des loisirs et des sports*, ministère du Travail et de la Main-d'œuvre, Direction générale de la recherche, 140 p.
- GODBOUT, Jacques (1983), *La participation contre la démocratie*, Montréal, Albert St-Martin.
- GODBOUT, Jacques (1986), « La participation : instrument de professionnalisation », *Loisir et société/Society and Leisure*, 9, 1, p. 33-40.
- LAMOUREUX, H., MAYER, R. et PANET-RAYMOND, J. (1984), *L'intervention communautaire*, Montréal, Éd. Saint-Martin, 212 p.
- Les professionnels de l'animation. Rapport d'enquête*, Paris, La Documentation française, Observatoire des programmes d'animation. Tome 1 : *Les emplois et les pratiques professionnelles*, 1987, 197 p. Tome 2 : *Qualifications individuelles et itinéraires professionnels*, 1988, 175 p.
- OUELLET, Gaétan (1983), *La formation des travailleurs en loisir selon un modèle basé sur les compétences*, Département des sciences du loisir, Université du Québec à Trois-Rivières, 271 p.
- POUJOL, Geneviève (1989), *Profession : animateur*, Toulouse, Privat, 223 p.

Chapitre 8

SOCIOGRAPHIE DES ASSOCIATIONS VOLONTAIRES ET DES BÉNÉVOLES

INTRODUCTION

Il n'est pas possible d'étudier le loisir moderne sans tenir compte de l'importance et du dynamisme des associations volontaires et des bénévoles qui y œuvrent. Les associations volontaires constituent des acteurs centraux du loisir et de la culture. L'objet de ce chapitre est de passer en revue les éléments d'information empirique disponibles sur le sujet. Moins qu'une problématique générale sur les mouvements sociaux, les groupes de pression ou de revendication, il s'agira plutôt ici d'une description de nature sociographique et socio-démographique.

Après avoir présenté une définition et diverses typologies des associations volontaires de manière à situer le cas particulier des associations de loisir, nous présenterons les données empiriques connues sur les taux de participation aux associations, pour procéder ensuite à un examen du cas des associations de loisir ; nous terminerons par quelques considérations quant aux fonctions sociales des associations dans les sociétés contemporaines.

8.1. UNE DÉFINITION

Il existe comme on s'en doute plusieurs définitions des bénévoles et des associations volontaires. Voici celle que proposent Michel Le Net et Jean Werquin :

Le bénévole ou le volontaire est celui qui s'engage (notion d'engagement) de son plein gré (notion de liberté) de manière désintéressée (notion d'acte sans but lucratif) dans une action organisée (notion d'appartenance à un groupe, à une structure) au service de la communauté (notion d'intérêt commun).

(LE NET et WERQUIN, 1985, p. 9)

Pour notre part, en nous inspirant de Léon Dion (1971, v. 1, p. 203 et s.), nous retenons les traits suivants pour caractériser une association volontaire :

- Il s'agit d'un regroupement de plusieurs personnes.
- Ce regroupement se présente comme une union officielle et durable, caractérisée par une certaine action régulière.
- L'association volontaire se constitue en organisme sans but lucratif.
- Elle a pour objectif la mise en commun de ressources (temps, connaissance, argent, équipement, etc.).
- Cette mise en commun des ressources vise la réalisation de fins particulières ou d'intérêts collectifs.
- Les fins particulières ou les intérêts sont poursuivis en dehors du temps professionnel et familial.

8.2. TYPOLOGIE DES ASSOCIATIONS

Il existe également de multiples façons de classifier les associations volontaires. Nous en signalerons trois parmi les principales que nous connaissons ; elles nous permettront de situer le rôle particulier des associations de loisir et de culture.

8.2.1. Selon les orientations de l'association

Une première taxinomie des associations met l'accent sur les orientations de l'association par rapport aux intérêts qui sont poursuivis : on peut ainsi distinguer les associations dites instrumentales des associations

dites expressives. Les premières s'orientent vers des fonctions d'organisation et de regroupement (chambres de commerce, associations professionnelles) et servent essentiellement la défense des intérêts professionnels ou collectifs des membres, tandis que les secondes visent l'expression des besoins personnels ou collectifs ; les associations culturelles et de loisir relèvent généralement de ce second type car elles poursuivent l'atteinte d'une finalité culturelle, par exemple, ou encore d'objectifs sociaux, de solidarité, d'entraide, etc.

8.2.2. Selon les modalités d'évolution

On peut encore classifier les associations selon les modalités de leur création et de leur évolution. Ainsi Richard Balme (1987) retient cinq critères :

- les modalités de création : l'initiative de l'association peut relever d'un, groupe de particuliers ou des pouvoirs publics par exemple ;
- le territoire de desserte de l'association : quartier, ville, région, etc. ;
- le niveau de projet : le mandat de l'association peut ne concerner que ses seuls membres, être de type communautaire, ou encore s'élargir à des groupes de pression et de revendication, etc. ;
- le type d'activité mise en œuvre par l'association : l'activité peut être spécialisée ou non, de type culturel ou sportif, etc. ;
- le degré plus ou moins fort d'institutionnalisation de l'association.

Ces critères amènent Richard Balme à distinguer trois grands types de structuration des associations :

- les associations dites traditionnelles : elles reposent sur le bénévolat, le groupe prime alors sur l'activité ;
- les associations socioculturelles : il s'agit du champ d'activités qui s'est le plus développé depuis les années soixante ;
- les associations paramunicipales : création des pouvoirs publics locaux, elles résultent de décisions municipales et ont souvent pour fonction de décharger les municipalités des lourdeurs administratives.

À la lecture des critères utilisés par Richard Balme, il apparaît que les associations orientées vers le loisir ou l'action culturelle peuvent être soit de type traditionnel (les clubs sportifs de sports traditionnels, tels le

hockey ou le baseball), soit de type socioculturel (celui qui s'est le plus développé dans les dernières décennies, comme nous le soulignerons plus loin), soit encore de type paramunicipal et n'être alors que le prolongement des politiques municipales, régionales ou nationales.

8.2.3. Selon les champs d'intervention

On peut aussi élaborer une taxinomie des associations selon leurs champs d'intervention ; ainsi, Statistique Canada distingue des secteurs tels que ceux de la santé, de l'éducation, des services sociaux, des associations de loisir, des groupements religieux, communautaires, politiques, etc. Il s'agit en ce cas de taxinomies empiriques qui varient considérablement selon les enquêtes, et à l'intérieur desquelles le loisir et la culture ne sont pas toujours bien définis.

Dans un ouvrage récent sur le volontariat en France (LE NET, Michel et jean WERQUIN, 1985, p. 20), on classe les associations selon les domaines d'action : domaines médical, social, éducatif et culturel, de la vie quotidienne et du cadre de vie, de l'action volontaire à l'étranger. Ces taxinomies procèdent de manière souvent intuitive et peuvent faire du loisir un champ distinct du champ culturel, ou bien l'y intégrer.

8.3. LE TAUX DE PARTICIPATION DANS LES ASSOCIATIONS

Il est très difficile de s'appuyer sur des données précises à ce sujet, puisque selon la typologie retenue et la manière de poser la question, les résultats pourront varier du simple au double en ce qui a trait au taux estimé de participation dans les associations. Voici cependant quelques indications.

En France : entre le tiers et la moitié de la population adulte ferait partie d'une ou plusieurs associations (*ibid.*, p. 14) ; une autre étude en conclut que « de 1978 à 1986, le nombre de Français qui mènent une vie associative fluctue entre 42 % et 48 %, si l'on ne tient pas compte des associations du troisième âge ; il atteint 49 % en 1986 en les prenant en compte¹ » ; l'enquête récente sur les pratiques culturelles des Français, menée en 1988-1989, donne pour sa part un taux global de 38 % de ceux qui «font partie d'une organisation ou d'une association²».

1. *Consommation et mode de vie*, n° 34, décembre 1988, Paris ; voir également CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (1989), *L'essor et l'avenir du bénévolat*.
2. *Nouvelle enquête sur les pratiques culturelles des Français en 1989* (1990) Paris, La Documentation française, p. 189.

TABLEAU 8.1.
Appartenance à une association dans certains pays européens, 1990

PAYS	Appartenance
Pays-Bas	84
Allemagne	67
Belgique	58
Grande-Bretagne	53
Irlande	49
France	38
Portugal	36
Italie	32
Espagne	23

Source : RIFFAULT, H., 1994.

En Europe : la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et l'Allemagne comptent parmi les pays qui ont les plus hauts taux de participation ; en fait, il a été fréquemment noté que les pays anglo-saxons ont une tradition plus forte de bénévolat.

Aux États-Unis : 31 % des Américains faisaient partie d'une association en 1981 (24 % en 1974)³.

Au Canada : l'enquête de Statistique Canada menée en 1986 évalue à 27 % la proportion de la population canadienne engagée dans une forme ou une autre de bénévolat (comparativement à 15,2 % en 1981) (DUCHESNE, Doreen, 1989 ; *Aperçu du travail bénévole au Canada*, 1980).

Au Québec : les enquêtes de Statistique Canada évaluent à 10,6 % en 1979 et à 19 % en 1986 le pourcentage de la population québécoise faisant du bénévolat (PAYETTE, Micheline et François VAILLANCOURT, 1983 ; DUCHESNE, Doreen, 1989). Il n'est pas indifférent de rappeler la définition qu'utilise Statistique Canada :

[...] personnes qui font du bénévolat, c'est-à-dire qui offrent volontairement un service sans rémunération, par l'intermédiaire d'un groupe ou d'un organisme. Dans le présent rapport, on y réfère parfois sous l'expression de bénévoles «encadrés».

(DUCHESNE, 1989, p. 92)

3. *Nouvelle enquête sur les pratiques culturelles des Français en 1989* (1990), *op. cit.*, p. 80.

TABLEAU 8.2.
Taux de participation à des associations, selon le genre,
Québec, 1989 et 1994
(en pourcentage)

	% de mentions*	
	1989	1994
Organisation de bienfaisance	39,3	36,6
Organisme de sport	12,0	12,2
Organisme de loisir	17,1	12,0
Organisme culturel	7,4	10,1
Organisme religieux	12,0	9,1
Club ou organisme social	7,7	8,3
Organisme éducatif ou scolaire	10,3	7,9
Mouvement de défense des droits	2,8	5,4
Parti politique	1,3	2,4
Organisme de développement économique	3,2	1,2
Organisme de protection de l'environnement	1,6	1,2
Organisme professionnel ou syndicat		3,4
	(N=987)	(N=1507)

* Pourcentage de répondants ayant fait au moins une mention de ce type d'organisme dans l'ensemble des répondants ayant déclaré avoir « travaillé comme bénévole ».

Sources : PRONOVOST, Gilles (1990), p. 57 ; enquête du ministère de la Culture et des Communications (MCC) (1994).

Nous sommes convaincu que ce pourcentage est sous-estimé : nos sondages urbains donnent entre 27,3 % et 29,7 % en 1988-1989. De plus, le sondage de 1994 mené pour le compte du ministère de la Culture et des Communications donne un pourcentage de 30,8 % des Québécois qui ont « travaillé à titre de bénévole » (comparativement à 34 % en 1989). Un sondage mené pour le compte de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec en 1993 auprès d'un échantillon représentatif d'adultes âgés de dix-huit ans et plus donne un taux de 40,8 % de la population qui a fait au cours des douze derniers mois « de l'action bénévole avec un organisme ou de [sa] propre initiative » (FÉDÉRATION DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE, 1993) ; ce taux global se décompose en 27,3 % pour ceux qui font du bénévolat dit organisé et 13,5 % pour ceux qui font du bénévolat dit personnel. Nous en concluons ainsi qu'au moins le tiers de la population québécoise, et sans doute davantage, est engagée plus ou moins régulièrement dans des associations volontaires, soit de façon formelle

(dirigeant, adhérent), soit à titre de bénévole plus ou moins régulier. Les écarts entre les taux observés par Statistique Canada et l'enquête du MCC s'expliquent sans doute en partie parce que dans un cas on ne mesure que le bénévolat formel, inséré dans des structures associatives, alors que dans l'autre on évalue un bénévolat plus large, incluant les personnes qui entretiennent des liens certes suivis, mais moins serrés avec les associations.

TABLEAU 8.3.

**Taux de participation à titre de bénévole, selon l'âge, Québec, 1994
(en pourcentage)**

	Total Bénévolat	Total Bénévolat* (loisir, sport et culture)	Bénévolat en loisir*	Bénévolat en sport*	Bénévolat en culture*
15-17 ans	31,4	50,2	24,0	20,8	9,2
18-24 ans	30,0	33,2	14,8	12,6	7,5
25-34 ans	29,9	31,9	7,6	12,3	13,0
35-44 ans	31,0	46,0	14,5	21,7	10,8
45-54 ans	34,7	28,3	10,6	10,9	7,8
55 ans et plus	29,5	23,9	11,2	3,2	10,0

* Pourcentages établis par rapport au nombre de répondants par catégorie d'âge (N = 1 507).

Les pourcentages s'appliquent ainsi à la seule population des bénévoles. Les catégories sont celles du tableau précédent.

Les bénévoles en loisir, sport et culture représentent 33,3 % de l'ensemble des bénévoles, à savoir environ 10,3 % de la population totale.

TABLEAU 8.4.

**Taux de participation à titre de bénévole, selon le sexe, Québec, 1994
(en pourcentage)**

	Total Bénévolat	Total Bénévolat* (loisir, sport et culture)	Bénévolat en loisir*	Bénévolat en sport*	Bénévolat en culture*
Hommes	32,4	39,5	13,1	16,5	10,9
Femmes	29,3	26,9	10,9	7,8	9,3

* Pourcentages établis par rapport au nombre de répondants (N = 1 507).

TABLEAU 8.5.
Taux de participation à titre de bénévole, selon les années d'études,
Québec, 1994
(en pourcentage)

	Total Bénévolat	Total Bénévolat* (loisir, sport et culture)	Bénévolat en loisir*	Bénévolat en sport*	Bénévolat en culture*
7 ans et moins	25,5	26,8	16,7	7,9	2,3
8 À 11 ans	26,4	34,5	16,6	12,4	6,9
12 À 15 ans	32,6	33,4	10,7	13,2	10,8
16 ans et plus	36,6	33,8	8,8	11,7	13,9

* Pourcentages établis par rapport au nombre de répondants par catégorie d'âge (N = 1 507).

Dans l'ensemble des pays considérés, on aura noté que la plupart des études concluent à une hausse de la participation à des associations dans les dernières décennies, et à cet égard le Québec ne fait pas exception à la règle.

8.4. LES ASSOCIATIONS DE LOISIR

En raison de l'imprécision des nomenclatures utilisées ou des différences d'approche, il est difficile d'établir quels sont les types d'associations qui regroupent le plus important pourcentage de bénévoles ; en s'appuyant sur les enquêtes existantes, on peut sans doute se hasarder à conclure que ce sont probablement les organismes dits de bienfaisance ou œuvrant dans le secteur de la santé qui recueillent le plus grand nombre de bénévoles.

Dans le même ordre d'idée, si l'on accepte une définition assez large du champ du loisir, on peut inférer des quelques enquêtes disponibles sur le sujet qu'il y avait approximativement 600 000 bénévoles en loisir au Québec en 1994, soit 10,3 % de la population âgée de 15 ans et plus, et que ce nombre représente *le tiers* de l'ensemble des bénévoles québécois (près de 40 % si l'on compte les clubs sociaux) : clubs de personnes âgées, organismes sportifs, communautaires ou culturels recrutent en fait le plus fort pourcentage de bénévoles dans l'ensemble des secteurs de bénévolat. Pour ce qui est du nombre d'heures employées à ces activités, les bénévoles du loisir ne cèdent le premier rang qu'aux bénévoles religieux et, d'après l'enquête de Statistique Canada réalisée en 1979, cela représentait au-delà de 17 millions d'heures par année, pour une moyenne de 90 à 100 heures

annuellement par bénévole en loisir (PAYETTE et VAILLANCOURT, 1983). Il semble donc que les organismes de loisir entendus au sens large du terme soient les seconds en importance, eu égard au pourcentage de bénévoles par rapport à la population totale et au nombre d'heures consacrées au bénévolat.

TABLEAU 8.6.
Taux de participation à titre de bénévole, selon la région,
Québec, 1989 et 1994
(en pourcentage)

Région	Total Bénévolat		Bénévolat en loisir*	
	1989	1994	1989	1994
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	38,6	43,0	47,6	47,1
Bas-Saint-Laurent	52,6	37,0	48,9	39,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	38,7	35,3	38,9	38,3
Québec-CUQ	36,1	30,3	32,4	30,5
Québec-hors CUQ	35,5	39,1	49,9	43,2
Chaudière-Appalaches	45,5	36,0	51,5	41,5
Mauricie-Bois-Francs	37,5	31,6	35,4	39,2
Estrie	36,4	30,2	45,1	37,1
Montréal-Île	24,8	28,7	22,9	28,6
Laurentides	26,8	36,1	26,7	28,4
Montréal	38,4	28,0	24,8	30,6
Lanaudière	35,4	28,8	46,9	38,6
Laval	27,3	22,6	41,8	24,4
Outaouais	33,7	35,1	43,9	36,8
Abitibi-Témiscamingue	46,7	35,4	39,3	33,4
Côte-Nord	53,2	42,4	50,0	49,1

À l'exception du Nouveau-Québec.

* Total des mentions Loisir, sport et culture dans les deux enquêtes ; les données de 1989 ont été corrigées.

En jumelant ces données avec d'autres plus récentes, il ressort assez clairement qu'au cours des dernières décennies l'accroissement le plus significatif dans l'ensemble des associations s'est effectué dans le champ culturel, et plus particulièrement dans le secteur du loisir ; près de 40 % des nouvelles associations créées depuis 1960 l'ont été dans ce secteur.

Durant les années 1970, les associations ayant pour objet l'établissement de liens sociaux et communautaires ont connu la plus forte croissance, suivies des associations de loisirs sociaux et culturels [...] Mais cette tendance change nettement après 1980. Les nouvelles associations ayant pour objet la sociabilité au sens large sont en baisse, de même que les associations sportives, alors qu'augmente, de façon très marquée, le nombre de nouvelles associations de loisir.

(LANGLOIS, 1990, p. 105 et 108)

Le même phénomène a été noté en France, où « grâce au sport et à la culture, la prédominance des loisirs dans le monde associatif ne cesse de se renforcer » (DIRN, 1990).

À l'intérieur du secteur du loisir, l'accroissement s'est effectué d'abord dans le secteur du plein air, puis dans le secteur sociocommunautaire et socioculturel, et moins dans le secteur sportif (D'AMOURS, 1987).

8.4.1. Caractéristiques socio-démographiques des bénévoles

La population des bénévoles est assez bien définie : il y a généralement un peu plus d'hommes que de femmes (dans une proportion approximative de 55 % pour 45 % de l'ensemble des bénévoles, pour des taux de participation d'environ 4 % de plus chez les hommes), et cette tendance est plus accentuée dans le loisir à cause de l'importance du secteur sportif, car en ce cas il y a deux fois plus d'hommes que de femmes ; toutefois, il y a légèrement plus de femmes que d'hommes dans les domaines éducatif et de bienfaisance ; par ailleurs les hommes ont tendance à faire plus d'heures que les femmes. Il faut encore noter une stratification des responsabilités entre les hommes et les femmes, en vertu de laquelle, plus souvent qu'à leur tour, pourrait-on dire, les hommes se retrouvent aux postes de commande.

Les jeunes de 15 à 17 ans ont l'indice le plus élevé de bénévolat (47 %), et cette tendance demeure jusqu'à l'âge de 24 ans. En fait, exception faite des jeunes, il s'agit nettement d'un phénomène d'âge «moyen », autant dans le secteur du loisir qu'en général, puisque la majorité des bénévoles se retrouvent dans la tranche d'âge des 25-44 ans, quoique le taux se maintienne remarquablement chez les 55 ans et plus. Ils sont généralement mariés et ont des enfants, dont la présence est déterminante pour ce qui est du bénévolat en loisir (à l'exception, bien entendu, des personnes âgées).

De plus, les taux de participation sont les plus élevés chez les personnes plus scolarisées et dans les professions supérieures ; l'effet de la

stratification sociale est l'un des plus nets. Dans le cas du loisir, on note un plus grand étalement des degrés de scolarité, sans doute à cause de la présence d'associations à prédominance populaire. C'est le secteur culturel qui est le plus stratifié selon la scolarité des répondants.

Le milieu urbain et régional a également une grande importance ; de façon générale, les régions du Québec ont des taux de participation plus élevés que ceux observés dans les grands centres métropolitains. En fait, plus la ville est grande, plus on observe une diversité d'associations, de sorte que les taux de participation croissent avec la taille de la ville ; mais quand un certain seuil est atteint (dans l'ordre de 100 000 à 500 000 habitants) un déclin des taux de participation se manifeste. Ainsi, les plus hauts taux de bénévolat en général s'observent au Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord, alors que les taux les plus bas se retrouvent à Montréal, à Laval et dans les Laurentides ; dans le cas des associations de loisir, l'effet des régions, quoique visible, est moins net, sauf à Montréal qui affiche des taux moitié moins élevés que la moyenne. Quant aux dirigeants des associations (présidents et autres), il s'agit d'un quasi-monopole des classes supérieures.

Les études récentes du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) ont montré que les associations locales de loisir desservent pour la plupart (52 %) la population d'un seul territoire et ont moins de dix années d'existence ; elles interviennent dans le domaine sportif (69%), dans le domaine culturel (57 %) ou dans celui du plein air (48 %), et déclarent s'adresser à l'ensemble de la population. Elles bénéficient rarement de personnel permanent, mais comptent plutôt sur les bénévoles eux-mêmes ; elles s'autofinancent dans une très large mesure, ne semblent pas avoir de problème financier majeur, non plus que d'équipement ; elles reçoivent davantage de soutien ou d'assistance des municipalités que les associations régionales et provinciales, essentiellement sous forme de prêt de locaux ou de soutien financier dans les trois quarts des cas, sans doute en partie à cause de l'importance des associations sportives dans l'ensemble des associations de loisir (CONFÉRENCE NATIONALE DU LOISIR, MLCP, 1985).

Pour ce qui est des associations régionales cette fois, une autre étude indique qu'elles interviennent massivement dans le secteur des fédérations sportives ; en fait, il existe peu d'associations culturelles régionales, ou d'associations à vocation communautaire (aînés, scouts et guides, mouvements écologiques). Encore ici, ces associations s'autofinancent pour le tiers par les cotisations de leurs membres, les autres fonds provenant principalement des associations provinciales, de la tarification de leurs activités et du gouvernement. Elles disent rencontrer des problèmes financiers plus importants que ce qui a été observé pour les associations locales, sans

doute à cause des fonctions d'assistance-conseil, d'aide technique, de formation et d'information qu'elles remplissent auprès des associations locales (CONFÉRENCE NATIONALE DU LOISIR, MLCP, 1986).

Au plan national, les associations de loisir sont pour la plupart regroupées au sein du Regroupement Loisir Québec. En règle générale, chacune des associations a un pendant national (fédération sportive, association du théâtre amateur, regroupements de loisirs scientifiques, etc.). Elles se donnent des services en commun (communications, secrétariat, etc.). Elles sont au nombre d'une centaine, regroupées en six «secteurs» : sport, socioculturel, scientifique, tourisme, plein air et socio-éducatif.

Comme nous l'avons déjà souligné à propos des travailleurs en loisir, le bénévolat en loisir est encore un phénomène mal connu ; les problèmes des bénévoles, leurs motivations, l'ampleur réelle de leur participation, les coûts en jeu, les relations des bénévoles avec les travailleurs en loisir et les services publics, leurs besoins de formation, la nature de l'engagement selon les cycles de vie et les milieux culturels constituent autant d'aspects à considérer.

On ne saurait trop insister sur le rôle majeur, central, décisif des bénévoles et du réseau associatif dans le développement du loisir. Encore une fois, les données disponibles permettent de conclure à une hausse significative du nombre d'associations et de bénévoles, principalement dans les secteurs non sportifs ; les fonctions d'éducation, d'information, de service et d'entraide sont caractéristiques des associations. Fortement enracinées au plan local, les associations volontaires en loisir constituent des acteurs de premier ordre dans la mise en œuvre de services directs, la mise en place d'activités, le soutien à la participation. Elles sont au cœur de l'action. Plus encore, quand changent les valeurs et les modes de vie, quand évoluent les pratiques, quand se déplacent de manière significative les lieux d'activités, c'est à travers les transformations des associations qu'on peut, très souvent, en observer les premières manifestations ; en règle générale, faut-il le dire, les associations et les bénévoles n'attendent pas les rapports de recherche, les documents d'orientation politique, les nouveaux programmes, les subventions, pour se développer, se diversifier, se transformer.

8.5. FONCTIONS DES ASSOCIATIONS VOLONTAIRES DANS LE CHAMP DU LOISIR

Les associations volontaires jouent plusieurs fonctions sociales, économiques, culturelles. Dans une perspective sociologique nous signalerons les suivantes.

8.5.1. Agents d'intégration sociale

La fonction d'intégration sociale est sans doute le rôle le plus important que jouent les associations de loisir. Ces dernières assurent en effet la socialisation et le contrôle social des enfants et des adolescents en particulier au moyen d'activités sportives et d'organismes d'encadrement des jeunes. Il n'est qu'à recueillir des témoignages sur les fonctions données par les adultes au loisir chez les jeunes pour comprendre l'importance de ce rôle de socialisation aux valeurs et aux normes de la société.

Les associations permettent également l'intégration des participants aux valeurs, modes, habitudes et intérêts dominants. Elles sont souvent à la source des liens sociaux actuels ou nouveaux qui se tissent dans une communauté. Elles agissent comme relais pour l'expression des valeurs traditionnelles ou modernes : stéréotypes masculins et féminins, compétition, artisanat traditionnel, etc. Un tel phénomène est visible dans le cas des associations culturelles et du troisième âge qui encouragent l'intégration à la communauté locale ou à des groupes d'appartenance.

Pour illustrer notre propos, nous avons reproduit un tableau présentant les objectifs généraux que les associations locales de Drummondville disent poursuivre (tableau 8.7) : il appert en ce cas que le loisir sert de nombreuses finalités qui vont de l'action sociale à l'éducation, de la formation des jeunes à la participation culturelle et à la réinsertion sociale. Les associations de loisir constituent des relais majeurs pour l'intégration à la communauté locale.

8.5.2. Agents d'innovation sociale

C'est très souvent dans le champ du loisir que l'innovation sociale, technique et culturelle prend forme ; l'exemple des clubs de loisir scientifique est typique à cet égard, de même que celui de l'élargissement des pratiques culturelles. Comme nous l'avons signalé, quand se déplacent les lieux d'intérêt, quand surgissent de nouvelles pratiques, naissent alors de nouvelles associations.

8.5.3. Agents de mobilité sociale

Les associations volontaires constituent également des relais majeurs de mobilité sociale dans nos sociétés ; on peut distinguer à cet égard plusieurs types de cheminement :

- du bénévole au professionnel : nous avons eu l'occasion de signaler l'importance du bénévolat chez les travailleurs en loisir ; en fait il s'agit presque d'une trajectoire obligée ;

TABLEAU 8.7.
Objectifs généraux exprimés par les associations,
Ville de Drummondville

	N*		N*
Accès au plein air	1	Financement du sport	1
Accès aux sports	1	Formation des jeunes	2
Action sociale	4	Formation sportive	3
Amélioration de la condition physique	1	Initiation artistique	2
Animation communautaire	2	Occupation du temps	2
Assistance et soutien	2	Organisation des loisirs	5
Bien-être de la femme	1	Participation	8
Création	1	Programmation d'activité culturelle	1
Culture personnelle	2	Promotion artistique	2
Développement de la personne	1	Promotion de la pratique sportive	1
Divertissement et détente	3	Promotion littéraire	1
Échanges et regroupement	2	Promotion	1
Éducation artistique	2	Réinsertion sociale	1
Éducation au plein air	1	Rencontres	4
Éducation historique	1	Représentation	2
Éducation	7	Service aux membres	1
Encadrement	1	Socialisation	1
Expression artistique	4	Stimulation aux loisirs	2

* Nombre de mentions.

Source : Enquêtes urbaines, 1989.

- du bénévole au conseiller municipal ou au maire : là encore, les justifications que se donnent les prétendants au pouvoir politique local s'appuient très souvent sur leur engagement dans les association du milieu ;
- du bénévole en loisir au bénévole dans les clubs sociaux : il existe une certaine hiérarchie dans les différents types d'association, les groupes sociaux en particulier étant souvent placés au sommet de la pyramide ; l'une des «portes d'entrée» consiste ainsi à œuvrer d'abord dans les milieux du loisir.

8.5.4. Agents de distribution du pouvoir

Les associations volontaires constituent également des agents majeurs de distribution du pouvoir. On peut distinguer au moins deux aspects.

8.5.4.1. *Le pouvoir social*

Le pouvoir d'exprimer les intérêts et les valeurs est inégalement réparti dans nos sociétés, qu'il s'agisse de la distribution du prestige, de l'influence, de l'information, qu'il s'agisse encore de l'accès aux biens et services, ou encore de la personnalisation du pouvoir.

Richard Balme parle également de «relations d'échange établies entre les dirigeants associatifs et les adhérents» (BALME, Richard, 1987, p. 612) :

[...] la vie associative tend à constituer des fiefs d'influence par une personnalisation du pouvoir basée sur un échange inégal de gains individuels. (Idem, p. 613)

La vie associative secrète ainsi ses patrons qui tiennent leur pouvoir des allégeances de leurs adhérents. (Idem, p.612)

La formation de positions d'influence dans les réseaux relationnels des associations permet aux dirigeants l'accès à un certain degré de notoriété publique et les constitue en interlocuteurs pertinents dans l'environnement des municipalités. (Idem, p. 613)

Balme a encore observé une spécialisation des sphères d'influence. C'est ainsi qu'il dégage deux principales conclusions :

1. «Les regroupements opérés par la vie associative correspondent davantage à des milieux professionnels qu'à des catégories sociales définies par la hiérarchisation de leurs positions et sont plutôt de l'ordre de la segmentation que de la stratification sociale » (*idem*, p. 618). Compte tenu des données présentées antérieurement, on peut préciser qu'il s'agit essentiellement de segmentation selon l'âge, le sexe, les quartiers, les professions, mais aussi le statut social.
2. «Plus on s'élève dans la hiérarchie sociale, plus l'activité des associations est spécialisée et plus son assise territoriale tend à s'élargir» (*idem*, p. 619). Cette constatation est très nette dans les études urbaines que nous avons menées : ainsi, à Drummondville, les associations prétendant avoir un rayonnement extra-municipal sont majoritairement des associations culturelles, alors que les associations de quartier sont presque exclusivement des associations dites populaires.

8.5.4.2. *Le pouvoir politique*

Les associations sont soumises la plupart du temps au pouvoir municipal ou gouvernemental. Elles en dépendent pour leurs ressources financières et pour les équipements. Le pouvoir politique est en position de force. Les moyens de pression sont considérables (accorder ou non des salles, des équipements, une subvention additionnelle, etc.). La dépendance est quotidienne. C'est la négociation inégale qui domine les relations entre les autorités locales et les dirigeants des associations. De plus, les associations sont en concurrence les unes contre les autres, tant pour l'obtention des subventions que pour la reconnaissance de leur spécificité. La mobilisation est très difficile. Richard Balme parle d'atomisation des rapports entre les municipalités et les associations.

La règle du jeu est l'apolitisme. Il s'agit d'un principe normatif ; le transgresser « transforme les négociations en conflit ». « Moins qu'une stratégie, l'apolitisme des associations est l'une des conditions de leur fondement » (*idem*, p. 631). S'il y a politisation des conflits, c'est souvent sans l'assentiment des associations. En ce cas les associations entrent dans le giron du « contrôle partisan du pouvoir municipal ». Le conflit permet à la municipalité de sélectionner ses interlocuteurs.

CONCLUSION

En conclusion, nous ne pouvons que rappeler les propos de Richard Balme. Celui-ci signale que les associations donnent en quelque sorte forme à l'innovation culturelle et à la participation sociale. De plus, il est incontestable que le développement de la vie associative au cours des deux dernières décennies, particulièrement dans le domaine communautaire (entendu au sens large du terme), est le fait des « classes moyennes », que l'on a assisté à un processus de « démocratisation de la culture », mais que dans l'ensemble les classes plus scolarisées n'ont nullement perdu leur monopole de direction. Sur le plan des politiques locales toutefois, Balme conclut :

L'observation révèle que les capacités d'action des associations sont relativement limitées. L'explication doit en être en premier lieu cherchée dans les formes de participation dont elles sont l'objet. La constitution d'un marché culturel encadré par des professionnels, les facteurs organisationnels présidant à la formation des positions d'influence, l'hétérogénéité du groupe des dirigeants associatifs enfin sont autant de limites à leur capacité de définition des projets culturels. Par ailleurs, l'examen des négociations et des conflits les opposant aux municipalités, propice à révéler les ressources dont elles disposent

pour la promotion de ces projets fait apparaître la position prépondérante de l'acteur politique : ce sont les municipalités qui s'assurent de la maîtrise de la définition des enjeux de ces relations et qui contrôlent ainsi les processus de mobilisation des associations.

(BAUME, 1987, p. 603, 604)

De tels propos peuvent certainement se rapporter aux autres niveaux d'intervention des associations : au plan national par exemple, la dépendance des associations par rapport aux subventions gouvernementales est

importante, et le retrait actuel de l'État a même conduit à la disparition d'un certain nombre d'entre elles. Telle est la fragilité du mouvement associatif dans le monde du loisir et de la culture : réparti entre des associations «traditionnelles» et innovatrices, le mouvement associatif est un des moteurs des changements dans les comportements et les modes de vie mais reste tributaire d'un soutien politique changeant.

BIBLIOGRAPHIE

Aperçu du travail bénévole au Canada (fév. 1980), Ottawa, Statistique Canada (catalogue 71-530), 79 p.

BALME, Richard (1987), «La participation aux associations et le pouvoir local. Capacités et limites de la mobilisation par les associations culturelles dans les communes de banlieue », *Revue française de sociologie*, 28, 4, p. 601-639.

BLANCHET, Jean (1990), *Gestion du bénévolat*, Paris/Montréal, Economica/Agence d'Arc, 95 p.

CARPENTIER, Josée et VAILLANCOURT, François (1990), *L'activité bénévole au Québec : la situation en 1987 et son évolution depuis 1979*, Québec, Les Publications du Québec, 227 p.

CONFÉRENCE NATIONALE DU LOISIR, MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE (avril 1985), *Etude auprès des organismes locaux de loisir*, Gouvernement du Québec, 71 p.

CONFÉRENCE NATIONALE DU LOISIR, MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE (janvier 1986), *Etude auprès des associations régionales de loisir sur l'organisation et le développement du loisir au palier régional*, Gouvernement du Québec, 75 p.

CONSEIL NATIONAL DE LA VIE ASSOCIATIVE (France 1993), *Les associations à l'épreuve de la décentralisation : bilan de la vie associative en 1991-1992*, Paris, La Documentation française, 245 p.

DION, Léon (1971), «Fondement de la société libérale », dans *Société et politique : la vie des groupes*, Québec, PUL, volume 1.

DION, Léon (1971), «Dynamique de la société libérale », dans *Société et politique : la vie des groupes*, Québec, PUL, volume 2.

DIRN, Louis (1990), *La société française en tendances*, Paris, PUF, 368 p.

- DUCHESNE, Doreen (1989), *Donner sans compter : les bénévoles au Canada*, Ottawa, Statistique Canada (catalogue 71-535/4), 104 p.
- FÉDÉRATION DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC (mars 1993), *Le profil du bénévolat au Québec*, ronéo, sl., pag. div.
- GODBOUT, Jacques (1987), *La démocratie des usagers. Relations marchandes et relations politiques dans les sociétés libérales*, Montréal, Boréal Express, 179 p.
- GODBOUT, Jacques et CAILLÉ, Alain (1992), *L'esprit du don*, Montréal, Boréal, 352 p.
- «La participation et la consultation» (1986), *Loisir et Société/Society and Leisure*, 9, 1.
- LE NET, Michel et WERKIN, Jean (1985), *Le volontariat. Aspects sociaux, économiques et politiques en France et dans le monde*, Paris, La Documentation française, 125 p.
- MEISTER, Albert (1972), *Vers une sociologie des associations*, Paris, Économie et Humanisme, 220 p.
- PAYETTE, Micheline et VAILLANCOURT, François (mai 1983), *Le portrait des bénévoles québécois*, Université de Montréal, Centre de recherche en développement économique, 182 p.
- Politique sur le bénévolat en loisir* (1989), Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 36 p.
- RIFFAULT, Hélène (1994), *Les valeurs des Français*, Paris, PUF, 332 p.

Quatrième partie

SYSTÈMES ET STRUCTURES

Chapitre 9

LES BUDGETS-TEMPS AU QUÉBEC¹

INTRODUCTION

Il faut remonter aux années vingt pour voir apparaître les premières enquêtes de budget-temps, en URSS, avec l'étude pionnière de S.G. Strumilin réalisée en 1922 ; en fait, il semble que seuls les travaux du Britannique George Esdras Bevans précèdent ceux de Strumilin ; comme le souligne J. Zuzanek :

Trois préoccupations centrales ont mené à la mise en place des premiers travaux soviétiques sur les budgets-temps : 1) une préoccupation pour les conditions et les niveaux de vie de la population ouvrière, 2) l'organisation et la gestion du travail, et 3) les questions de la «révolution culturelle», c'est-à-dire l'élévation du niveau de compétence technique, d'éducation et d'intérêts culturels d'une population largement encore analphabète.

(Notre traduction de ZUZANEK, 1980, p. 8)

1. Ce chapitre a fait l'objet d'une importante mise à jour, menée grâce à une subvention de la Direction du loisir et des programmes à la Jeunesse, du ministère des Affaires municipales. Je remercie tout particulièrement M. Guy Gauthier pour sa lecture attentive et ses commentaires détaillés. Une version plus complète, à laquelle ont été ajoutées des données sur la participation culturelle et sportive, est parue en 1996 (PRONOVOST, 1996-B).

Les études de budget-temps en URSS faisaient partie d'un ensemble plus vaste de travaux sur les conditions de vie qui voulaient mesurer la situation prévalante et les conséquences de la révolution sur la vie sociale et culturelle ; «les données tirées des études de budget-temps ont été utilisées pour mesurer le temps consacré à l'étude, à la participation sociopolitique, à la consommation culturelle, au sport et au repos» (*idem*). Dès 1928, d'ailleurs, la Commission des statistiques du travail décide d'inclure des données de budget-temps dans les statistiques officielles, ce qui donnera lieu à un grand nombre d'études du genre, abandonnées en 1936 avec la montée du stalinisme ; elles ne reprendront qu'en 1957.

Aux États-Unis cette fois, il faut signaler l'étude de Sorokin et Berger publiée en 1939 dans la lancée des études de temps menées pendant la crise auprès des fermiers et des chômeurs ; en fait, Sorokin a été l'élève de Strumilin mais, chassé de Russie, il reprit ses travaux à Harvard ; à la même époque Lundberg *et al.* (1934) ont aussi réalisé une étude importante de budget-temps à l'intérieur de leurs études sur le temps de loisir.

Mais c'est surtout après la Seconde Guerre mondiale que ces travaux prennent une grande ampleur, particulièrement en Europe et au Japon ; en URSS par exemple, les études reprennent modestement en 1957, mais entre 1958 et 1968 on compte au-delà d'une centaine d'études du genre. La première recherche comparative internationale sur les budgets-temps, lancée en 1964 par Alexander Szalai, marque une étape importante : douze pays y ont participé ; les résultats ont été publiés en 1972 (SZALAI, 1972 ; des analyses additionnelles sont présentées dans HARVEY, Andrew S., 1984).

Depuis les deux dernières décennies, il y a eu au moins une soixantaine d'enquêtes du genre ; signalons les enquêtes de De Grazia (1972) vers la fin des années cinquante aux États-unis, celles conduites par John Robinson en 1965, 1966 et 1975 et celles réalisées en France, en Grande-Bretagne et au Japon. À notre connaissance les études les plus récentes ont été faites en Grande-Bretagne en 1983-1984 (GERSHUNY, 1986), en France en 1985-1986 (« Les emplois du temps en France en 1985-1986 », 1987), aux États-Unis en 1985 (ROBINSON *et al.*, 1988), au Canada en 1992 et en Australie en 1987 (données non encore publiées).

9.1. MÉTHODOLOGIE DES ÉTUDES DE BUDGET-TEMPS

Les enquêtes de budget-temps visent essentiellement une mesure et une description des plus précises possible de l'utilisation effective du temps, sur une période qui est habituellement celle de la journée ; si la semaine est choisie on procède généralement en comptabilisant le total de chacune

des journées correspondantes. La notion même de «budget-temps » a d'ailleurs été tirée des études économiques du budget familial. Pour y arriver, on a utilisé plusieurs méthodes, des plus rudimentaires aux plus raffinées. Parmi les plus courantes, il y a la méthode qui consiste à aller déposer chez un informateur un carnet qu'il doit remplir, par exemple, pour sept jours à venir, prédéterminés, dont six jours de manière concise et un septième, choisi à l'avance, de manière plus détaillée. Le même carnet peut ne porter que sur une journée et être rempli sur place en présence de l'enquêteur, auquel cas la journée précédente est la période de référence (c'est la méthode dite du *yesterday*). On peut encore choisir la méthode dite du *tomorrow* en allant cette fois porter un carnet à remplir pour le jour suivant la visite de l'enquêteur, comme ce fut le cas pour les études américaines des années soixante-dix et pour la dernière enquête de l'INSEE en France (ROBINSON, 1977 ; GRIMIER, Guylaine, 1992).

Les trois enquêtes canadiennes (étude-pilote en 1981 ; études nationales en 1986 et 1992) ont plutôt utilisé la technique de l'entrevue téléphonique ; par rapport aux enquêtes internationales il s'agit d'ailleurs de l'une des originalités méthodologiques des enquêtes canadiennes. Celles-ci ont fait appel à un échantillon large et représentatif de la population canadienne auquel on a demandé de remplir, par entrevue téléphonique, un journal qui énumère dans l'ordre toutes les activités pour une période de vingt-quatre heures en recueillant en même temps d'autres renseignements sur le lieu et les partenaires. En 1986, l'heure du début de l'enquête était fixée à 4 h du matin, puisqu'il s'agit généralement d'une heure qui ne coïncide pas avec des changements significatifs d'activités, et se terminait à «28 h », c'est-à-dire à 4 h du matin de la journée suivante ; en 1992 on a procédé de la même manière mais en faisant préciser en plus par le répondant l'heure à laquelle il s'était endormi le jour précédant le jour de l'enquête ainsi que l'heure du réveil le jour suivant ; la conséquence en est que la période effective de référence peut dépasser ou ne pas compter 24 heures, mais le fichier de l'emploi du temps produit les informations pour 24 heures.

Il peut être intéressant de préciser que les enquêtes d'emploi du temps, tout particulièrement, commandent des aspects méthodologiques qui en rendent l'analyse plus complexe que des sondages standard. Pour chacune des deux enquêtes de 1986 et de 1992, de même d'ailleurs que dans l'enquête-pilote de 1981 (que nous avons également analysée, dans PRONOVOST, Gilles, 1988), Statistique Canada ne construit non pas un seul, mais trois fichiers distincts ; certaines variables se retrouvent dans les trois fichiers, de manière à permettre des croisements de données tirées des divers fichiers.

1. Le *fichier principal* est généralement composé des données de nature sociodémographique auxquelles s'ajoutent des éléments faisant l'objet d'une enquête à laquelle a été jumelée l'étude de budget-temps ; c'est ainsi que des données sur la pratique d'activités culturelles et sur la compétition sportive se retrouvent dans le fichier principal de 1992.
2. Le *fichier récapitulatif de l'emploi du temps* est constitué des données recueillies à l'aide de la méthodologie des études de budget-temps décrite plus loin. Il présente les résultats traitant du temps consacré à chacune des activités de l'enquête, par participant, auxquels s'ajoutent les données sur le lieu et les partenaires des activités ainsi que diverses données sociodémographiques très détaillées. Il s'agit du fichier sur lequel nous avons travaillé, pour les enquêtes d'emploi du temps de 1986 et 1992. Comme il en est des sondages habituels, chacun des participants de l'enquête constitue l'unité d'analyse de ce fichier.
3. Le *fichier des périodes* réunit toutes les périodes (au sens que nous définirons plus loin) déclarées par chacun des répondants de l'enquête. En d'autres termes, dans un tel type de fichier le traitement porte non pas sur des individus, mais sur des enregistrements se rapportant exclusivement à une activité déclarée, à l'heure du début et de la fin, à sa durée, etc. L'unité d'analyse de ce fichier devient ainsi chacune des périodes, dont le nombre varie selon les participants. Par exemple, dans l'enquête de 1992, il y avait 8 996 répondants qui avaient déclaré un total de 190 327 périodes distinctes d'activités. Les traitements de ce fichier portent ainsi sur ces périodes et non pas sur les répondants eux-mêmes.

La nature des informations recueillies porte presque toujours sur l'énumération, dans les termes mêmes de l'informateur, des activités qui se sont déroulées à telle ou telle période ; celles-ci peuvent cependant être accompagnées d'informations additionnelles, de sorte qu'une enquête de budget-temps comprend généralement les données suivantes ou une partie d'entre elles :

1. l'activité principale (parfois appelée «activité primaire 1 ») ;
2. une autre activité principale éventuelle (« activité primaire 2 ») ; peu d'enquêtes ont ajouté une telle information, à l'exception de l'enquête-pilote de 1981 ;
3. une activité complémentaire ou secondaire éventuelle (par exemple, conduire en écoutant la radio) parfois appelée « activité

secondaire 1 » ; encore ici seule l'enquête-pilote de 1981 contenait cette information ;

4. une deuxième activité secondaire éventuelle (« activité secondaire 2 ») ; peu d'enquêtes ont ajouté une telle information ;
5. l'heure du début de l'activité principale, telle que le répondant l'a mentionnée selon une grille préétablie ou non ;
6. le lieu où se déroulait l'activité ;
7. la ou les personnes avec qui était le répondant ;
8. éventuellement, une deuxième mention à la question « avec qui était le répondant ? » ;
9. l'heure de la fin de l'activité principale.

Dans les deux enquêtes que nous analyserons, seules les informations de type **1, 5, 6, 7 et 9** ont été recueillies. C'est ainsi que le questionnaire utilisé en 1992 par Statistique Canada posait les seules questions suivantes pour ce qui est de l'emploi du temps des répondants :

1. « À 4 h du matin que faisiez-vous ? » (par la suite, on demandait : « Ensuite, qu'avez-vous fait ? ») ;
5. « À quelle heure avez-vous commencé ? commencé ? » ;
6. « Où étiez-vous ? » : 10 lieux différents pouvaient être déclarés (domicile, lieu de travail, à un autre domicile, à un autre endroit, en voiture – comme conducteur ou à titre de passager – à pied, en autobus ou en métro, à bicyclette ou dans un autre moyen de transport) ;
7. « Avec qui étiez-vous ? » : six situations différentes pouvaient être déclarées (seul, avec conjoint ou partenaire, enfant(s) du ménage, autre(s) membre(s) de la famille, ami(s)(es), autre(s) personne(s) ;
9. À quelle heure avez-vous fini ? ».

On y ajoute bien entendu les données sociodémographiques usuelles. L'ensemble de ces informations, transformées en autant de variables, constituent une *période* (on utilise parfois les termes *log*, *event* ou *episode* en langue anglaise) qui peut être définie comme la séquence complète d'informations obtenues au sujet du déroulement d'une activité principale. Chacune des périodes reliées à chacune des activités principales notées par un informateur s'enchaîne chronologiquement, sur 24 heures (parfois moins quand on n'a pas tenu compte de la nuit de sommeil) ; elles ne peuvent se superposer dans le temps. Comme nous l'avons signalé

antérieurement, on construit généralement un *fichier des périodes*, distinct du fichier sur l'emploi du temps. Les deux enquêtes de 1986 et 1992 contiennent respectivement 179 148 et 190 327 enregistrements de périodes ; dans l'enquête de 1992 les informateurs ont déclaré en moyenne 23 périodes différentes par 24 heures.

Les activités énumérées par les informateurs font généralement l'objet d'une codification *a posteriori*, selon le regroupement d'activités qui a fait l'objet d'un certain consensus international et que l'on retrouve plus ou moins dans la plupart des enquêtes.

En règle générale, on trouve dans les enquêtes actuelles une classification à un, deux ou trois niveaux ; la plus utilisée est celle à deux niveaux. Une enquête à un seul niveau ne distingue que dix grandes catégories d'activités (de 0 à 9) : travail, soins aux enfants, etc. Une enquête à deux niveaux, comme celle de 1986, utilise un code de deux chiffres, de 01 à 99, de sorte que les catégories d'activités sont plus raffinées (par exemple le niveau 0, renvoyant généralement au travail, permet de distinguer les déplacements au travail, les pauses, etc.). Une enquête à trois niveaux utilise un code de trois chiffres, de 001 à 999, comme ce fut le cas pour l'enquête de 1992. Dans la plupart des cas, les codes de deux ou trois chiffres renvoient à la même structure de classification des activités.

Malgré des différences parfois importantes, c'est le premier niveau qui fait l'objet d'un plus grand consensus international, mais c'est généralement au deuxième niveau que les comparaisons sont les plus significatives : ainsi malgré le fait que l'enquête française de 1985-1986 situe les cours et études au premier niveau (Temps de travail professionnel et temps de formation », alors que l'enquête canadienne en fait deux niveaux distincts, on peut aisément procéder à diverses comparaisons en s'en tenant à la nomenclature de deuxième niveau où l'on retrouve pratiquement les mêmes activités liées à la formation et au travail professionnel. Il en est de même pour les achats de biens et services ou le temps consacré aux médias. Quant à la classification de troisième niveau, elle revient en pratique à décomposer davantage les nomenclatures d'activités de deuxième niveau (par exemple distinguer divers types de services, de loisirs ou de sports).

Il peut être intéressant de noter qu'en passant ainsi d'un code de deux à un code de trois niveaux, entre 1986 et 1992, Statistique Canada a pu obtenir des informations plus précises, en particulier :

- des données plus détaillées portant sur les soins aux membres de la famille ou du ménage ; la comparaison entre l'enquête de 1986 et celle de 1992 pose ici quelques difficultés, mais les différences sont négligeables ;

- quelques données plus détaillées sur le bénévolat ; il y a ainsi une faible partie de la hausse observée entre 1992 et 1986 qui est attribuable à des mesures plus précises ;
- mais, surtout, des données plus détaillées portant sur les activités culturelles et socioculturelles, sur la pratique de certains sports ainsi que sur l'utilisation des médias.

Il est à noter toutefois que les durées plus précises ainsi déclarées ne sont pas importantes et que les regroupements d'activités demeurent encore plus significatifs. Par ailleurs, comme nous le décrirons plus loin, le fait de mesurer divers modes de consommation de la télévision (écoute en direct, en différé, écoute de cassettes) permet indéniablement de conclure qu'en dépit d'une diversification des modes d'écoute de la télévision, le temps total qui lui est consacré a diminué entre 1986 et 1992 : c'est, à notre avis, l'une des principales leçons que l'on peut tirer du passage à trois niveaux de la classification des activités.

Étant donné que l'enquête de 1992 utilise une classification à trois niveaux, mais que Statistique Canada présente selon leur correspondance avec la classification utilisée 1986, il a été possible de procéder à des comparaisons relativement strictes entre les deux enquêtes. Les différences minimales seront notées au passage, mais qu'il suffise de rappeler que, à quelques exceptions près, la classification de 1992 revient en pratique à raffiner davantage la classification antérieure.

9.2. PRINCIPALES CRITIQUES

Les principales critiques adressées à de telles études sont généralement d'ordre théorique ou méthodologique. Sur le plan théorique, on a insisté surtout sur le fait que les études de budget-temps sont essentiellement de nature descriptive, parfois rudimentaires dans leur contenu et fort peu distantes du vocabulaire de sens commun dont elles ne constituent parfois qu'une transcription littérale : c'est la critique sociologique la plus courante. De telles études laissent peu apparaître la richesse et la densité des activités quotidiennes, ne tiennent pas compte d'aspects aussi fondamentaux que les représentations et les valeurs, etc. ; il s'agit de données purement statiques, impuissantes à révéler les processus sociaux, les conflits latents, la trame de la dynamique sociale. Les résultats portent sur les aspects manifestes ou explicites de la réalité sociale, avec peu ou pas d'analyse approfondie du discours des acteurs. De plus, les informations additionnelles disponibles ne portent généralement que sur quelques aspects socio-démographiques presque rudimentaires.

Sur le plan méthodologique, on s'est interrogé sur le degré de fragmentation ou de raffinement souhaitable dans la collecte des données. Ainsi, la simple nomenclature de « travail rémunéré » laisse échapper un très grand nombre de « sous-activités », de micro-événements qui se déroulent pendant le travail (conversations, pauses, rêveries, etc.) ; en règle générale, les études de budget-temps s'en sont tenues à des descriptions plutôt rudimentaires et superficielles du déroulement des activités quotidiennes, voire à une simplification parfois excessive (ce qu'imposaient de toute façon les limites de temps auxquelles sont contraintes les enquêtes du genre).

On se doute bien que la classification même des activités a aussi fait l'objet de nombreuses critiques : en effet, on n'a procédé à aucune véritable révision de cette classification depuis les années vingt ! Il y a eu quelques raffinements, bien entendu, mais on peut encore lire une taxinomie des activités faisant appel à des distinctions aussi peu subtiles que « loisirs passifs » (notamment : lire, écouter la télévision) et « loisirs actifs » (notamment : sport et activités physiques, danse) ; certaines nomenclatures se recoupent indéniablement, d'autres sont résiduelles, des activités ont un contenu difficile à cerner, comme « attendre », « divertissement », « relaxer, réfléchir », etc. Plus encore, la distinction usuelle entre activité principale et activité secondaire relève d'une interprétation à la fois de l'informateur et du classificateur. Certains champs d'activité humaine sont plus détaillés que d'autres, certains sont très faiblement couverts. Les autres informations recueillies ont aussi été critiquées, non seulement les données de nature démographique (qui ont fait l'objet, il faut le reconnaître, de raffinements nombreux), mais encore celles touchant au lieu et aux partenaires : en règle générale, par exemple, le lieu est décrit dans les termes mêmes de l'informateur (« à la maison », « au travail », « à l'extérieur »), ce qui contraint l'analyste à des distinctions peu subtiles ainsi qu'à un travail d'interprétation et de classification ultérieures fondé sur des catégories de sens commun.

La fiabilité des données recueillies a elle aussi fait l'objet de questionnements ; ainsi le découpage temporel effectué par un informateur est généralement imprécis, surtout dans le cas d'une période hebdomadaire de référence ou encore quand le format même du questionnaire n'impose aucune période fixe ; de plus, les activités mentionnées sont généralement les plus significatives, les plus importantes psychologiquement ou socialement, de sorte qu'un très grand nombre de menues activités ou d'activités déviantes ou répréhensibles sont oubliées (prendre un verre de vin, se bercer calmement par exemple). Le « capital culturel » d'un informateur a un effet certain, non seulement sur son habileté à énumérer des

activités précises, mais aussi sur la sélection et la diversité de celles qu'il mentionnera.

Avec les précautions habituelles qui s'imposent, les données recueillies n'en demeurent pas moins d'une richesse et d'un intérêt théorique et pratique tels que la plupart des pays occidentaux n'ont pas hésité à financer de manière plus ou moins régulière des études de budget-temps, et cela malgré la taille requise pour les échantillons et les coûts qui en résultent. On a reconnu certaines des critiques qui ont été soulevées.

En réalité, un fichier de données sur l'emploi du temps n'est pas et ne peut prétendre être une description d'une quelconque activité quotidienne. Ce n'est qu'une «cartographie» de cette activité et elle ne sert que des fins analytiques.

(Notre traduction de HARVEY *et al.*, 1984, p. 27)

Pour ce qui est de la méthode employée, si elle est généralement restée la même, on l'a toutefois raffinée, notamment pour la collecte des données et par l'uniformisation des classifications, ce qui a permis des comparaisons internationales comme on en retrouve peu dans la recherche sociologique. On a aussi procédé, particulièrement aux États-unis, à des études de validité et de fiabilité. Sur le plan de la fidélité des résultats, par exemple, John P. Robinson (1977, chap. 1) souligne qu'il n'y a pas de différences vraiment significatives selon que l'on utilise le questionnaire rétrospectif (la méthode du *yesterday*) ou celui à remplir (la méthode du *tomorrow*), ce qui a été reconfirmé par les analyses poussées de Juster et Stafford (1985). On a aussi utilisé des techniques parallèles de collecte de données, comme la méthode dite du *beeper* (un informateur porte sur lui un récepteur, et on lui demande d'inscrire ses activités au moment précis où on lui lance au hasard et de temps à autre un petit signal) ; or :

Dans l'ensemble, les trois études de validité que nous avons menées nous permettent de conclure à une forte correspondance entre, d'une part, ce que rapportent les sujets dans des questionnaires utilisant la méthode agrégée du carnet quotidien et, d'autre part, l'apparente distribution de leurs comportements que l'on peut observer en utilisant des méthodes présumément plus fidèles.

(Notre traduction de JUSTER et STAFFORD, 1985, p. 39)

Quant à la précision dans la mesure de la durée effective consacrée à telle ou telle activité, les analyses permettent de conclure qu'il y a surestimation dans les cas où l'on demande une évaluation globale (« Combien d'heures par semaine consacrez-vous à la pratique sportive ? » par exemple, ce qui est très rarement le cas des études de budget-temps), et qu'il y a imprécision voire erreur quand la période de complétion du carnet est trop grande (par exemple une semaine entière) ou porte sur une journée

ultérieure désignée à l'avance. La méthode des budgets-temps, au contraire, quand elle utilise la technique du jour précédent ou suivant, ne produit presque pas d'effets majeurs sur l'évaluation.

9.3. LES GRANDES TENDANCES DANS L'EMPLOI DU TEMPS

Cette présentation des grandes tendances dans l'emploi du temps au Québec s'appuie sur une analyse des *données originales* des fichiers de l'emploi du temps des deux enquêtes menées par Statistique Canada en 1986 et 1992.

Note méthodologique

Tout au long de cette section, on devra avoir en mémoire les commentaires suivants :

1. les données sont arrondies à l'unité près pour ce qui est des minutes ;
2. en raison des multiples réponses possibles ou encore des non-réponses, les données quant aux lieux et aux partenaires ne totalisent jamais 24 heures ;
3. toutes les données sont pondérées ;
4. à l'exception du calcul du temps familial, on peut additionner des durées moyennes pour obtenir la durée moyenne d'un groupe d'activités ; en ce cas les totaux ne donnent pas nécessairement le même résultat (généralement à une minute près) en raison des données manquantes, de l'arrondissement à l'unité et de la pondération utilisée par Statistique Canada.

9.3.1. Activités et groupes d'activités

Comme nous venons de le signaler, il est possible de décrire l'emploi du temps au Québec en 1986 et 1992 selon pratiquement les mêmes catégories d'activités.

En raison du grand nombre de catégories utilisées, les analyses portent la plupart du temps sur les regroupements d'activités les plus souvent utilisés dans les études d'emploi du temps, à savoir :

- *le sommeil* (incluant la sieste) ;
- *le loisir* : ce regroupement inclut le jardinage, les jeux avec les enfants, les repas au restaurant, les cours à titre de loisir ainsi que toutes les activités dites de divertissement, les activités sportives ou celles reliées aux médias ; nous reviendrons sur ce thème un peu plus loin ;
- *le travail* : il comprend toutes les activités codées sous la rubrique de Statistique Canada à ce titre ; il inclut également les trajets au travail ;
- *les soins personnels* ; cette rubrique inclut également quelques minutes consacrées aux soins données à des membres du ménage ;
- *les travaux ménagers* ;
- *les achats et services* ;
- *les soins aux enfants* ;
- *les activités éducatives* sauf celles pratiquées dans un cadre de loisir ;
- *le bénévolat et la participation aux associations.*

9.3.1.1. L'emploi du temps quotidien pour l'ensemble de la population

Le tableau 9.1 indique le temps que l'ensemble des informateurs consacrent en moyenne aux différentes catégories d'activités pour les deux années de comparaison. Pour certaines activités, comme le travail, on constatera une différence majeure selon que le temps total est réparti sur l'ensemble de la population (tableau 9.1.) ou sur la seule population active (tableau 9.3.). La première information donne une idée de la pénétration ou de la diffusion de l'activité en question (3 h 21 min *per capita*), alors que la seconde donne la mesure du temps effectif pour les travailleurs seulement (6 h 4 min).

En s'en tenant uniquement aux données de 1992, on peut noter que le temps de travail est légèrement inférieur au Québec par rapport au Canada, ce qui s'explique par un plus fort taux de chômage et un taux de population active inférieur. Les Québécois consacrent le même temps aux soins personnels mais plus de temps aux repas à la maison ; ils dorment également un peu plus longtemps. On ne peut relever d'autres différences vraiment significatives.

TABLEAU 9.1.
Emploi du temps quotidien pour l'ensemble de la population,
Québec, 1986 et 1992

	1986	1992
Sommeil	8 h 23 min	8 h 28 min
Loisir*	5 h 36 min	6 h 12 min
dont médias* :	2 h 27 min	2 h 08 min
dont activités culturelles* :	44 min	39 min
dont sport* :	23 min	32 min
Travail	3 h 23 min	3 h 21 min
Soins personnels (incluant repas)	2 h 15 min	2 h 11 min
Travaux ménagers	1 h 48 min	1 h 44 min
Achats et services	42 min	44 min
Soins des enfants	18 min	21 min
Éducation	49 min	33 min
Participation aux associations	15 min	26 min
Temps résiduel ou manquant	30 min	1 min

Loisir : voir précisions dans le corps du texte.

Médias : radio et télévision.

Activités culturelles : spectacles, films, musées, etc. ; déplacements ; pratique musicale ; disques ; lecture.

Sport : pratique du sport et manifestations sportives.

TABLEAU 9.2.
Emploi du temps quotidien pour l'ensemble de la population,
Canada, 1986 et 1992

	1986	1992
Sommeil	8 h 17 min	8 h 13 min
Loisir	5 h 43 min	6 h 15 min
dont médias :	2 h 21 min	2 h 14 min
dont activités culturelles :	49 min	39 min
dont sport :	21 min	30 min
Travail	3 h 32 min	3 h 41 min
Soins personnels (incluant repas)	2 h 05 min	1 h 55 min
Travaux ménagers	1 h 41 min	1 h 48 min
Achats et services	52 min	45 min
Soins aux enfants	20 min	22 min
Éducation	47 min	35 min
Participation aux associations	15 min	24 min
Temps résiduel ou manquant	27 min	1 min

En comparant cette fois les données pour 1986 et 1992, on constate aisément que le grand « gagnant » de temps entre 1986 et 1992 est le loisir : plus d'une demi-heure par jour, plus de quatre heures par semaine ! L'accroissement du temps consacré à des activités sportives, un léger accroissement du temps consacré à la lecture, plus de temps passé à des rencontres et à des visites d'amis expliquent en grande partie cette augmentation du temps de loisir. Contrairement à une croyance répandue, le temps consacré aux médias a décliné, et nous sommes convaincu qu'il s'agit d'une tendance significative. Nous reviendrons plus en détail sur ces données.

On peut relever un certain nombre d'autres changements et de constances très significatifs en l'espace de six années seulement. Ainsi, le sommeil occupe à peu près la même importance ; traditionnellement il s'agit d'un temps qui varie peu au fil des enquêtes. Il en est de même pour les soins personnels, les achats et services ainsi que les travaux ménagers. Le temps consacré aux soins aux enfants s'est accru légèrement ; s'il représente maintenant environ une vingtaine de minutes, il est de près d'une heure par jour pour les répondants ayant des enfants de moins de dix-neuf ans (ceci excluant les jeux avec les enfants que nous avons classés dans la catégorie de loisir). Contrairement à la croyance générale, le temps de travail ne s'est en aucun cas accru entre 1986 et 1992, il a même diminué pour la population active prise isolément : nous reviendrons sur ce point dans une section ultérieure. La participation aux associations s'est accrue d'une dizaine de minutes par jour — ce qui signifie plus d'une heure par semaine — essentiellement en raison d'une hausse significative chez les 45 ans et plus ; une faible partie de cette hausse est imputable à des mesures plus précises et détaillées en 1992.

Le temps consacré aux activités éducatives a diminué et ceci est presque exclusivement imputable à une chute de plus d'une heure par jour observable chez les étudiants, dont la moitié s'est reportée vers le travail.

9.3.1.2. L'emploi du temps selon les catégories de répondants

Il existe des différences marquées dans le temps que chaque catégorie de répondants consacre aux différentes activités. La lecture des tableaux 9.3. à 9.6. fait ressortir principalement les constatations suivantes :

1. Dans l'emploi du temps, si le sommeil occupe la première place, une différence de près d'une heure par jour sépare les travailleurs, qui dorment le moins, des autres catégories de population ; on dort davantage en fin de semaine que sur semaine,

pour une différence pouvant atteindre jusqu'à une heure additionnelle, sauf pour ceux sans emploi et les retraités. Autre donnée intéressante : ce sont les femmes au foyer qui dorment le moins longtemps, pendant la nuit, et qui étalent davantage leur temps quotidien de sommeil ; en ajoutant au sommeil les repas et les soins personnels, le temps quotidien consacré aux besoins physiologiques occupe en moyenne dix heures et demie par jour.

2. Les personnes au foyer consacrent le plus de temps aux travaux ménagers et aux soins des enfants (environ quatre heures par jour au total, soit 28 heures par semaine), mais près d'une heure de moins en fin de semaine que sur semaine ; les étudiants consacrent environ cinq heures par jour aux études, mais, comme nous l'avons souligné, ce temps a tendance à diminuer) ; les retraités regardent la télévision au-delà de trois heures par jour, avec d'ailleurs le plus long temps d'écoute en matinée et en après-midi.

TABLEAU 9.3.
Emploi du temps selon la situation des répondants, Québec, 1992

	Travailleurs	Sans emploi	Étudiant	Tient maison	Retraité
Sommeil	8 h 05 min	8 h 41 min	8 h 58 min	8 h 49 min	8 h 53 min
Loisir*	5 h 13 min	7 h 54 min	5 h 32 min	6 h 58 min	8 h 52 min
dont médias :	1 h 49 min	2 h 29 min	1 h 48 min	2 h 23 min	3 h 13 min
dont activités culturelles :	33 min	45 min	34 min	40 min	1 h 09 min
dont sport :	27 min	39 min	55 min	28 min	41 min
Travail	6 h 04 min	35 min	1 h 03 min	7 min	12 min
Soins personnels (incluant repas)	2 h 00 min	2 h 09 min	1 h 53 min	2 h 30 min	2 h 28 min
Travaux ménagers	1 h 17 min	2 h 15 min	48 min	3 h 26 min	1 h 43 min
Achats et services	38 min	1 h 06 min	25 min	49 min	60 min
Soins des enfants	17 min	23 min	6 min	45 min	5 min
Éducation	6 min	10 min	5 h 02 min	3 min	0 min
Participation aux associations	16 min	41 min	10 min	31 min	46 min

Les études de budget-temps confirment la prédominance de la division sexuelle pour les tâches dites ménagères, de même que pour les soins accordés aux enfants (tableau 9.4.). Ainsi, les

femmes consacrent deux fois et demie plus de temps aux travaux ménagers et trois fois plus aux soins aux enfants que les hommes ! Une telle division n'a pratiquement pas bougé entre 1986 et 1992. Remarquons également que le travail domestique est pratiquement demeuré stable.

Les travaux ménagers et les soins des enfants comptent pour environ 17 % du temps quotidien total, et pour plus du tiers du temps éveillé, chez les femmes au foyer ; par comparaison, il est trois fois moins important chez les travailleurs à plein temps.

TABLEAU 9.4.
Emploi du temps selon le sexe, Québec, 1992

	Femmes	Hommes
Sommeil	8 h 42 min	8 h 14 min
Loisir	5 h 53 min	6 h 33 min
dont médias :	1 h 57 min	2 h 19 min
dont activités culturelles :	37 min	41 min
dont sport :	24 min	42 min
Travail	3 h 23 min	3 h 21 min
Soins personnels (incluant repas)	2 h 19 min	2 h 03 min
Travaux ménagers	2 h 28 min	57 min
Achats et services	49 min	39 min
Soins des enfants	30 min	10 min
Éducation	35 min	31 min
Participation aux associations	24 min	27 min

4. Par rapport à l'âge des répondants, cette fois (tableau 9.5.), les données les plus remarquables portent sur l'importance du temps libre chez les jeunes de 15 à 24 ans, ainsi que chez les 45 ans et plus ; les jeunes pratiquent davantage les activités physiques et sportives et sont les plus grands consommateurs de cassettes vidéo (deux fois plus de temps que la moyenne de la population). À mesure que l'on vieillit, les travaux ménagers, les repas, les courses, l'écoute de la télévision, notamment, occupent davantage de temps. Les personnes âgées de 35 à 44 ans semblent vraiment les plus « occupées », tant sur le plan du travail que sur celui des travaux ménagers et des soins des enfants ; l'une des conséquences est qu'elles constituent une des catégories de population qui dorment le moins et qui disposent de

moins de temps libre. On notera encore l'importance accordée aux repas, aux soins personnels et à l'écoute de la télévision chez les 55 ans et plus.

On peut encore relever la phase plus grande qu'occupent les rencontres sociales chez les jeunes de 15 à 24 ans. La consommation des médias a décliné dans ce groupe, en dépit du fait que l'enquête de 1992 permet de considérer non seulement l'écoute de la télévision en direct, mais également l'écoute en différé et celle de vidéocassettes ; en d'autres termes, la diversification des sources de consommation des médias n'a pas provoqué un accroissement du temps total qui leur est consacré par les jeunes en particulier et par la population en général.

La participation culturelle des personnes âgées ainsi que leur présence dans les associations sont presque deux fois plus marquées que chez la moyenne de la population. Le temps total que les personnes âgées de 65 ans et plus consacrent aux activités culturelles et à la vie associative est d'environ une heure et quarante-huit par jour, soit au-delà de douze heures par semaine !

TABLEAU 9.5.
Emploi du temps selon l'âge, Québec, 1992

	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
Sommeil	8 h 41 min	8 h 26 min	8 h 12 min	8 h 01 min	8 h 25 min	9 h 16 min
Loisir	6h07min	5h35min	5h 12 min	6 h 02 min	7h 10 min	8h 17 min
dont médias :	1 h 52 min	1 h 47 min	1 h 56 min	1 h 52 min	2 h 38 min	3 h 11 min
dont activités culturelles :	34 min	26 min	25 min	40 min	52 min	59 min
dont sport :	46 min	34 min	27 min	25 min	37 min	26 min
Travail	3 h 12 min	4h04min	4h42min	4h02min	2h 13 min	23 min
Soins personnels (incluant repas)	1 h 57 min	2 h 03 min	2 h 09 min	2 h 14 min	2 h 23 min	2 h 32 min
Travaux ménagers	44 min	1 h 50 min	2 h 02 min	1 h 48 min	2 h 06 min	1 h 54 min
Achats et services	31 min	43 min	42 min	55 min	51 min	48 min
Soins des enfants	11 min	44 min	27 min	9 min	14 min	2 min
Éducation	2 h 25 min	20 min	15 min	9 min	0 min	1 min
Participation aux associations	11 min	15 min	19 min	38 min	38 min	48 min

5. L'arrivée du week-end provoque une restructuration assez importante du budget-temps, et cela pour l'ensemble des catégories de population (tableau 9.6.). Ainsi, pendant les fins de semaine on travaille 4 à 5 fois moins longtemps par jour, on dort environ une heure de plus, et on consacre trois heures et quart de plus au loisir, au profit principalement des rencontres sociales, de l'écoute de la télévision, du sport, des activités culturelles et de presque tous les autres types de loisir.

TABLEAU 9.6.
Emploi du temps selon les jours de la semaine ou le week-end,
Québec, 1992

	Semaine	Week-end
Sommeil	8 h 12 min	9 h 09 min
Loisir	5 h 29 min	8 h 54 min
dont médias :	2 h 04 min	2 h 18 min
dont activités culturelles :	37 min	43 min
dont sport :	27 min	46 min
Travail	4 h 20 min	54 min
Soins personnels (incluant repas)	2 h 10 min	2 h 16 min
Travaux ménagers	1 h 40 min	1 h 53 min
Achats et services	44 min	44 min
Soins des enfants	22 min	17 min
Éducation	43 min	8 min
Participation aux associations	21 min	38 min

9.3.2. Les soins personnels

Près de la moitié de la journée est consacrée à dormir, à manger et à des activités d'hygiène personnelle. Pour ce qui est du sommeil, par exemple, il représente huit heures et demie par jour ; le temps qui y est consacré demeure relativement stable ; il est moins important aux États-unis. Une différence de près d'une heure par jour peut souvent séparer les employés à temps partiel (en majorité des femmes), qui dorment le moins, des sans-emploi. Dans l'ensemble, ceux qui sont sur le marché du travail dorment environ trois heures de moins par semaine que la moyenne de la population. Les personnes âgées constituent la catégorie de population qui accorde le plus de temps au sommeil et à la sieste. Comme on peut s'en douter, on dort davantage en fin de semaine qu'en semaine, pour une

différence d'environ une heure, sauf pour les sans-emploi et les retraités. À cet égard, d'ailleurs, la durée moyenne hebdomadaire de sommeil des femmes occupant un emploi vient du fait qu'elles rattrapent en quelque sorte le sommeil perdu en semaine par un plus long temps de sommeil en fin de semaine. Autre donnée intéressante : ce sont les « femmes au foyer » qui dorment le moins longtemps pendant la nuit, et qui étalent davantage leur temps quotidien de sommeil tout au long de la journée.

Pour ce qui est du temps consacré aux soins personnels (hygiène, soins médicaux, coiffure, etc.), il peut représenter près d'une heure par jour, mais ce temps demeure relativement stable. Les différences entre les catégories de population sont minimales.

9.3.3. Le temps de travail

Les études de budget-temps permettent une mesure plus précise que les statistiques usuelles du temps total consacré au travail et aux activités connexes, puisqu'elles donnent une information directe sur le temps réel consacré au travail par le répondant le jour de l'enquête ; elles ne reposent pas sur des mesures indirectes ou des données secondaires, mais bien sur des données immédiates. En règle générale, le temps de travail est beaucoup plus élevé que ce qu'indiquent les statistiques de main-d'œuvre, pour la raison notamment qu'une vingtaine de minutes par jour peuvent être ajoutées pour les activités connexes (travail à la maison, etc.). Plus important encore, le temps de transport relié au travail (1 heure et 55 minutes par semaine au Québec, plus de deux heures dans la plupart des pays occidentaux ; il est plus élevé en Europe) représente 8 % du temps total consacré au travail.

Travaillons-nous moins ?

Le tableau 9.1. indique que le budget-temps consacré au travail est demeuré pratiquement stable entre 1986 et 1992 au Québec pour l'ensemble de la population. On peut interpréter ce phénomène par le fait que même si le nombre d'individus dans la population active a augmenté, le temps total que les Québécois et les Québécoises consacrent au travail n'a pratiquement pas bougé et a donc été réparti entre plus d'individus.

Mais si l'on ne prend en considération que la population active, c'est-à-dire celle qui est sur le marché du travail, la semaine réelle du travail (sans les pauses, les attentes et les déplacements) était de 34 heures et 21 minutes en 1992, soit une diminution d'environ une demi-heure par jour, de trois heures et demie par semaine, entre les deux enquêtes. Si l'on ajoute au temps de travail le temps consacré au transport et à diverses autres acti-

vités reliées au travail (techniquement, tous les codes 99 et moins en 1992 et 9 et moins en 1986), une semaine véritable de travail exigeait près de 42 heures et 30 minutes en 1992 ! Elle était de 46 heures et 23 minutes en 1986. On constate donc, indéniablement, une *baisse du temps de travail*, de l'ordre de trois à quatre heures par semaine entre 1986 et 1992 au Québec pour la population sur le marché du travail.

On peut ainsi conclure à une indéniable réduction du temps de travail et à un accroissement net et significatif du temps consacré au loisir depuis quelques décennies.

Or, dans un ouvrage qui a fait beaucoup de bruit aux États-Unis, Juliet B. Schor (1991) conclut que, contrairement aux idées reçues, le temps de travail n'a pas diminué, mais qu'il a augmenté d'un peu moins d'une heure par semaine et d'au-delà de 163 heures par année entre 1969 et 1987 ! Cette thèse est en contradiction directe avec toutes les données connues sur le temps de travail, telles que mesurées par les études d'emploi du temps, y compris les deux enquêtes de Statistique Canada, qui indiquent bien une diminution constante, même si le mouvement s'est considérablement ralenti depuis deux décennies.

On peut nuancer les conclusions de Schor en rappelant que l'auteure s'appuie sur des données américaines, on l'a un peu vite oublié, qu'elle n'a nullement tenu compte de l'étude de John Robinson dont les données ont été publiées dès 1988 et que ses calculs reposent en grande partie sur des données relatives au travail tirées des statistiques américaines officielles ainsi que sur des sources secondaires.

Si l'on peut dire qu'aux États-Unis la situation est incertaine quant à la réduction du temps de travail, en l'absence de données irréfutables s'appuyant sur des échantillons nationaux et mesurant le temps effectivement consacré au travail (comme le font les études d'emploi du temps), on constate en Europe et au Canada une indéniable réduction du temps de travail et un accroissement net et significatif du temps consacré au loisir depuis quelques décennies.

9.3.4. Les travaux domestiques

Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, les études de budget-temps confirment sans l'ombre d'un doute la prédominance de la division sexuelle des tâches domestiques, de même que des soins accordés aux enfants. Comme on le sait, ce sont les femmes qui consacrent le plus de temps aux travaux domestiques et aux soins des enfants ; quelle que soit l'enquête, cette division sexuelle du travail domestique demeure. Le temps consacré aux travaux ménagers et aux soins des enfants peut être jusqu'à deux fois

plus élevé chez les femmes qui travaillent que chez leur conjoint actif, et jusqu'à trois fois plus élevé chez les femmes dites inactives. Dans le cas des femmes occupant un emploi, l'effet des «deux tâches à plein temps» est bien documenté.

Soulignons cependant que l'évaluation par les hommes et les femmes du temps qu'ils consacrent aux travaux domestiques et aux soins aux enfants diffère du temps *effectivement* consacré à ces activités. Pour les raisons méthodologiques que nous avons présentées dès le début, nous prétendons que la mesure par la méthodologie des études de budget-temps est beaucoup plus fiable que le temps déclaré de manière globale, mais des différences sont certainement imputables à ce que l'un et l'autre sexe inclut sous les rubriques « travaux domestiques» et « soins aux enfants». Les études d'emploi du temps permettent également d'étayer que les femmes se spécialisent dans les soins premiers, directs (hygiène, alimentation, soins aux enfants, etc.), de même qu'à des travaux intérieurs, alors que les hommes vont plutôt occuper leur temps à des activités extérieures. Il y a donc ici une autre inégalité, portant cette fois sur le *contenu* des tâches domestiques, que permettent d'étayer les études sur l'emploi du temps. Ainsi, dans l'enquête de 1992, les hommes consacrent plus de temps que les femmes aux seuls travaux suivants : réparations, entretien du véhicule, jardinage et entretien du terrain. Les femmes consacrent approximativement 3,5 fois plus de temps aux repas, 6 fois plus au nettoyage intérieur, 7 fois plus au lavage et au repassage...

Chez les actifs, il n'y a pas de grande différence significative du temps total consacré aux travaux ménagers, aux soins aux enfants et au travail entre les hommes et les femmes en 1986 tout autant qu'en 1992, à l'exception du temps consacré aux soins aux enfants qui s'est accru chez les femmes actives pratiquement dans la même proportion que le temps des travaux ménagers a décré. Cependant, la «charge totale de travail» a diminué d'environ une heure par jour pour les hommes et d'une vingtaine de minutes pour les femmes. Il s'ensuit que les femmes parviennent maintenant à déployer une charge quotidienne *supérieure* à celle des hommes tout simplement en consacrant moins d'heures au travail rémunéré, au profit d'un temps deux fois plus long que celui que les hommes consacrent aux travaux domestiques et aux soins aux enfants (tableau 9.7.). Un examen plus détaillé des rubriques « travaux domestiques» et « soins aux enfants » ne fait que confirmer cette conclusion : quand les femmes sont sur le marché du travail, les hommes n'accroissent aucunement, ou si peu, leur partage du temps domestique, alors que les femmes ont tendance à réduire environ du tiers le temps consacré aux repas et à l'entretien de la maison, seules rubriques où la diminution est notable. Le Bourdais, Hamel et Bernard en arrivaient déjà à cette conclusion :

Les femmes en font en moyenne [le travail domestique] trois fois plus que les hommes dans l'ensemble des couples, et deux fois plus lorsque les deux conjoints ont un emploi ; en fait ce qui se produit dans ce dernier cas, c'est une compression nette du total du travail domestique assumé par les conjoints, l'importante diminution de la charge domestique des femmes n'étant pas compensée par une plus grande implication des hommes (p. 54).

Le temps consacré aux travaux ménagers est fortement concentré en matinée et en après-midi chez les ménagères ; de même il augmente légèrement pendant les week-ends chez les travailleurs à plein temps et les retraités, alors qu'il diminue de façon importante pour les travailleurs à temps partiels et les ménagères. Le fossé demeure encore très grand cependant entre les hommes et les femmes actives même pendant les week-ends. En 1992 au Québec les femmes consacraient pendant le week-end (samedi et dimanche) près de deux heures et demie de plus que les hommes aux seuls travaux domestiques (à raison d'environ cinq heures au total). Même chez la population active, les femmes sur le marché du travail consacrent en semaine trois fois plus de temps aux travaux ménagers que les hommes actifs, et deux fois plus pendant les week-ends.

TABLEAU 9.7.
Temps consacré au travail, aux travaux ménagers
et aux soins aux enfants parmi la population active*
ayant au moins un enfant et selon le sexe, Québec, 1986 et 1992

	1986		1992	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Travail**	7 h 30 min	5 h 41 min	6 h 20 min	5 h 11 min
Travaux ménagers	58 min	2 h 30 min	1 h 02 min	2 h 20 min
Soins aux enfants	19 min	35 min	24 min	53 min
Temps total	8 h 48 min	8 h 46 min	7 h 46 min	8 h 26 min

* L'enquête de 1986 ne permet pas la comparaison quand les deux conjoints travaillent et ont au moins un enfant. Il s'agit donc ici des cas où le répondant est sur le marché du travail et a au moins un enfant de moins de 19 ans.

** Y compris trajets au travail.

9.3.5. Les déplacements

Au Québec, les déplacements requièrent en moyenne un temps total d'environ une heure par jour, sept heures par semaine. Il est réparti de manière pratiquement équivalente entre le travail, le loisir et toutes les autres activités.

On observe de grandes variations selon les catégories de population ; les moins mobiles, au total, sont ceux qui tiennent maison et les retraités ; cette différence n'est que partiellement imputable à l'absence relative de trajets reliés au travail. Il est intéressant de signaler que chez ces deux catégories de population on note malgré tout un certain temps de déplacement relié au travail, ce qui s'explique sans doute en partie par la présence d'activités connexes aux déplacements des conjoints. Les plus mobiles sont les étudiants, pour la plupart à cause des déplacements scolaires, ainsi que les travailleurs.

Les motifs de déplacement varient selon les jours de la semaine. Ce sont les mardis, mercredis et jeudis que l'on se déplace le plus pour le travail, les samedis et dimanches pour le loisir, à l'approche du week-end pour les achats, les services, etc. Au total, on est le plus mobile les vendredis, samedis et dimanches, le plus « immobile » les lundis ! Diverses études ont bien montré que c'est dans les grandes villes que le temps de déplacement est le plus grand, particulièrement les déplacements pour le travail et pour les services.

9.3.6. La lente croissance du temps libre

Les études de budget-temps ont parfois eu tendance à considérer le temps libre comme une catégorie résiduelle. Selon les activités considérées ou non dans cette catégorie, les résultats des études en arrivent à des résultats différents quant au temps consacré au loisir. L'étude de Szalai (1972), par exemple, incluait l'éducation des adultes, la participation religieuse et politique dans cette catégorie ! De nos jours, on considère essentiellement dans cette catégorie les activités culturelles, les sorties, les activités sportives et celles reliées aux médias, comme en font foi les divers codes d'activités les plus usuels.

En s'en tenant strictement à une telle classification, le temps consacré à des activités de loisir représente actuellement dans les enquêtes internationales entre quatre et cinq heures par jour, les nations les plus industrialisées démontrant habituellement une moyenne plus élevée. Ainsi, l'enquête française la plus récente indique une moyenne de quatre heures quatre minutes en 1985-1986, l'enquête américaine de 1986 indique cinq heures neuf minutes pour les hommes actifs et quatre heures cinquante-deux minutes pour les femmes actives, l'étude de Statistique Canada de 1992 indique un total de cinq heures vingt-cinq minutes.

Or, si on y ajoute, comme nous le faisons, certaines autres activités (comme des repas au restaurant, le jardinage, les transports reliés au loisir), on peut compter près d'une heure additionnelle par jour, ce qui à

notre avis élève la durée du temps libre à près de six heures par jour, ce qu'elle est au Québec et au Canada). Le temps libre représente ainsi le quart du temps total d'une journée moyenne, près de 40 % du temps si l'on exclut le sommeil. De ce total, la consommation des médias de masse représente à elle seule près de 35 % du temps libre ! En fait on peut presque dire que «la semaine de temps libre» (approximativement 43 heures au Québec) est au moins équivalente à la « semaine de travail ».

Par ailleurs, nous savons que le temps consacré à des activités de loisir s'est constamment accru dans les pays occidentaux. En France, par exemple, à partir d'une comptabilité différente, l'INSEE a calculé que le temps libre est passé de trois heures vingt-huit minutes à quatre heures quatre minutes par jour entre 1975 et 1985 (« Les emplois du temps des Français », 1989), soit quatre heures de plus par semaine. Aux États-unis, les travaux de John Robinson permettent de conclure qu'entre 1966 et 1986 on a également assisté à un accroissement du temps libre, d'environ une heure par semaine pour les hommes sur le marché du travail et de trois heures et demie pour les femmes sur le marché du travail (ROBINSON, John *et al.*, 1988). Au Québec, ainsi qu'il a été mentionné, le temps quotidien consacré à des activités de loisir a augmenté d'une trentaine de minutes entre 1986 et 1992.

Les individus qui jouissent de plus de temps de loisir, par rapport à la moyenne de la population, le consacrent à la télévision, ceux qui ont moins de temps de loisir réduisent le temps consacré à la télévision. Les données de l'étude de 1992 font ressortir nettement que la part relative du temps de loisir est inférieure à la moyenne pour les catégories de population active, et pour les étudiants, et qu'elle est supérieure pour la population qui n'occupe pas un emploi (ménagères, sans-emploi, retraités) ; il appert ainsi que l'importance relative du temps quotidien consacré au loisir est directement reliée à la présence ou non sur le marché du travail.

On note que la consommation des médias a maintenant tendance à décroître en Amérique, après des décennies de croissance fulgurante. Ainsi, en six années, le temps hebdomadaire moyen consacré à l'écoute de la télévision conventionnelle a diminué de deux heures par semaine au Québec, alors qu'a augmenté le temps consacré à la lecture ou à la consommation de films à domicile et ce, en dépit du fait que l'enquête de 1992 offre une mesure plus détaillée de l'utilisation du petit écran. L'enquête de 1986 donne une consommation quotidienne de la télévision de 2 h 23, celle de 1992 de 2 h 9.

Le temps consacré à des activités culturelles (spectacles, musées, etc., auquel on a ajouté la lecture et l'écoute de la musique) totalise plus d'une demi-heure par jour, soit au-delà de quatre heures par semaine ; malgré

une hausse du temps de lecture (surtout des journaux) ce temps a diminué légèrement, essentiellement en raison de la chute des déplacements à des fins culturelles. Le temps quotidien consacré à la lecture compte pour environ 75 % du «temps culturel quotidien» ; il a légèrement décliné. Ce sont les personnes âgées de 65 ans et plus qui consacrent le plus de temps à la lecture, environ une heure par jour au Canada et au Québec.

Le temps consacré à des pratiques sportives a tendance à s'accroître légèrement (une heure par semaine) ; une telle hausse a touché toutes les catégories d'âge et est particulièrement notable chez les jeunes de 15 à 24 ans. Les jeux, les soirées et visites, les déplacements reliés au loisir prennent également un peu plus d'importance.

Autre aspect bien connu, le temps du loisir prend principalement place en soirée, en semaine, et est étalé pendant les week-ends, à l'exception de la population inactive qui répartit davantage le temps du loisir pendant la journée. Pour ce qui est des week-ends, le temps consacré au loisir est presque doublé, pour la population active, en comparaison des jours de semaine.

L'arrivée du week-end provoque une restructuration assez importante du budget-temps, et cela pour l'ensemble des catégories de population. Comme nous l'avons mentionné, pendant les fins de semaine on travaille 3,5 fois moins longtemps par jour, on dort une heure de plus et on consacre près de deux heures et demie de plus au loisir, au profit principalement des rencontres sociales, de l'écoute de la télévision, mais aussi de presque tous les types de loisir. Il est notable que les mardi, mercredi et jeudi soient les journées les moins importantes pour ce qui est du temps consacré au loisir et que ce temps augmente progressivement du vendredi jusqu'au dimanche, journée «de pointe» du loisir. Pour ce qui est de l'écoute de la télévision, les samedi, dimanche, lundi et jeudi constituent les jours de pointe. Une telle distribution inégale du temps libre entre les jours de la semaine d'une part, entre la semaine et le week-end d'autre part, ne manque pas de créer des pressions importantes sur l'offre des services publics et privés. La population semble utiliser davantage les services publics en semaine et les services commerciaux de loisir pendant les week-ends.

Cet accroissement continu du temps de loisir, essentiellement dû à l'augmentation du temps de lecture et des pratiques de loisir sportif, traduit certainement un mouvement de longue durée qui n'est pas sans soulever quelques défis pour la mise en marché d'une offre de services adaptés. Nous verrons dans la section suivante que l'augmentation des pratiques sportives, par exemple, continue de s'orienter vers des activités non encadrées, libérées des contraintes d'organisation. De même, l'accrois-

sement du temps de lecture accompagne une évolution notable des pratiques culturelles des personnes âgées de 55 ans et plus, population pourtant moins encline à fréquenter les services publics et commerciaux, à l'exception des bibliothèques publiques et des associations volontaires.

9.3.7. Lieux et partenaires ; le temps familial

Les données sur le budget-temps permettent également de connaître le temps effectif passé seul ou en compagnie de tel ou tel partenaire, de même que les lieux de déroulement des activités. On peut encore mesurer l'importance des interactions de nature familiale et leur variation au cours de la journée.

Si l'on ne prend pas en considération les activités personnelles, c'est... en solitaire que l'on passe la majeure partie de la journée. Le phénomène de la solitude a même tendance à s'accroître de manière très significative au Québec puisqu'il est passé de 4 h 24 min à 5 h 55 min, s'accroissant ainsi de plus d'une heure et demie par jour entre 1986 et 1992. Ce constat vaut probablement pour l'ensemble des pays occidentaux.

TABLEAU 9.8.
Emploi du temps selon le type de rapports sociaux,
Québec, 1986 et 1992

	1986	1992
Seul	4 h 24 min	5 h 55 min
Conjoint ou partenaire	3 h 30 min	3 h 19 min
Enfants du ménage	2 h 06 min	1 h 42 min
Autres membres famille	1 h 27 min	1 h 29 min
Total famille*	5 h 28 min	5 h 07 min
Amis, amies	1 h 44 min	1 h 24 min
Autres personnes	3 h 25 min	2 h 56 min
Non déclaré, refusé	49 min	1 min
Activités personnelles**	9 h 05 min	9 h 14 min
Non déclarées		3 min

* Conjoint, enfants, autres membres, sans double compte, c'est-à-dire en ne comptant pas plus d'une fois une activité à laquelle participent plus de deux partenaires familiaux.

** Sommeil, p. ex.

À cet égard les personnes sans emploi et les retraités constituent indéniablement les groupes les plus solitaires : souvent ils se retrouvent

seuls plus du quart de leur journée ; plus l'on vieillit, plus s'accroît le temps de la solitude. Les femmes et les personnes inactives passent le plus de temps avec les enfants. L'accroissement du temps de la solitude n'a épargné aucune catégorie d'âge. Mais ce sont principalement les 45-54 ans et les 55-64 qui ont connu la plus forte hausse (environ deux heures de plus par jour entre 1986 et 1992, alors que la hausse moyenne est d'environ une heure et trente), et ce sont les plus jeunes et les plus vieux qui ont connu une hausse du temps solitaire sous la moyenne générale.

Il en va de même pour le temps consacré à des activités quotidiennes en compagnie de membres de la famille. Les données de l'enquête de 1986 ne sont pas tout à fait comparables à celles de 1992 pour ce qui est du calcul du temps total consacré à des activités quotidiennes avec des membres de la famille. Nos propres calculs indiquent que, de manière globale, ce que l'on pourrait appeler «le temps familial» a chuté d'une vingtaine de minutes par jour, près de deux heures et demie par semaine en moins d'une décennie. La majorité de cette chute est imputable à la diminution du temps passé avec des enfants, tout particulièrement chez les 35 ans et plus, la catégorie des 45-54 ans affichant la plus forte diminution (au-delà d'une heure par jour). Ce sont encore les jeunes et les personnes plus âgées qui ont connu une baisse du temps familial en deçà de la moyenne générale. Pour les ménages qui ont des enfants de 19 ans ou moins, c'est le contraire qui s'est produit puisque l'on observe une hausse du temps consacré aux soins aux enfants et du temps familial total.

N'oublions pas cependant que, comme nous l'avons déjà rappelé, le temps consacré aux soins aux enfants s'est toutefois accru et peut représenter jusqu'à une heure par jour même chez les familles qui ont des enfants et où les deux conjoints travaillent.

TABLEAU 9.9.
Emploi du temps selon le lieu, Québec, 1986 et 1992

	1986	1992
Au domicile	15 h 27 min	16 h 49 min
Au travail	2 h 23 min	2 h 38 min
Autre endroit	3 h 21 min	3 h 22 min
En voiture	49 min	54 min
À pied	14 min	8 min
Autobus, métro	10 min	6 min
Autre, non déclaré	1 h 35 min	3 min

Quant aux lieux, il semble bien que l'on passe de plus en plus de temps... à la maison ; ce temps s'est accru d'une heure et vingt minutes par jour en six ans. Les inactifs et les retraités demeurent le plus longtemps à la maison (jusqu'à vingt heures par jour), les étudiants et les travailleurs actifs se retrouvent le plus longtemps ailleurs qu'au travail et à la maison, signe de leur plus grande mobilité.

Pour les personnes mariées, le loisir est d'abord un temps passé en compagnie du conjoint (deux à trois heures par jour) puis, en parts presque égales, soit seul, soit avec d'autres adultes (environ une heure et demie par jour). La situation est différente pour les sans-emploi et les retraités, puisque le loisir est plus souvent qu'autrement un temps de solitude (presque deux fois plus que pour la population en général).

En raison notamment de l'importance accordée à l'écoute de la télévision, la plus grande partie du temps de loisir de l'ensemble de la population est passé à la maison (mais deux fois plus chez les retraités que parmi la population active), puis dans d'autres lieux intérieurs. Dans les enquêtes, la moyenne des activités de plein air est d'à peine quelques minutes par jour.

9.4. LA TRANSFORMATION DES RAPPORTS ENTRE LES TEMPS

Dans la mesure où l'on dispose maintenant d'études longitudinales de budget-temps, il est possible d'évaluer les principaux changements dans l'emploi du temps depuis une décennie ou deux. En se fondant sur deux grandes études d'emploi du temps, menées en 1986 et en 1992 par Statistique Canada, on peut conclure que certaines structures du temps ont continué à se modifier, d'autres sont demeurées stables. Ainsi, le temps consacré au sommeil, aux travaux ménagers, aux soins personnels est demeuré relativement stable. Pour ce qui est des travaux ménagers tout particulièrement, les profondes différences entre les hommes et les femmes perdurent, ces dernières continuant de consacrer de deux à trois fois plus de temps à ce type d'activité.

En ce qui a trait au travail, si le budget-temps global est demeuré stable, il n'en fut pas de même pour la population active ; en d'autres termes, l'ensemble du temps que les Québécois et les Québécoises ont consacré au travail n'a pas augmenté. Ou bien il a été réparti entre un plus grand nombre de personnes, sans doute pour un pourcentage accru de travailleurs à temps partiel et aux horaires précaires ou de personnes travaillant moins d'heures par semaine, ou bien effectivement un pourcentage plus élevé de travailleurs se retrouve au chômage, de sorte que la

journée réelle de travail pour la population active a été réduite de plus d'une demi-heure par jour, de trois heures et demie par semaine.

On peut constater une diminution marquée du « temps familial », celui que l'on passe avec un ou plusieurs membres de la famille. Quel que soit le nombre d'enfants, peu importe leur âge, la chute est remarquable, particulièrement chez les personnes âgées de 40 ans et plus. Par ailleurs, le temps consacré aux soins aux enfants s'est accru légèrement, de façon plus marquée chez les familles ayant des enfants de moins de 19 ans et même dans les familles où les deux conjoints sont sur le marché du travail.

De même, le temps que l'on consacre à l'éducation a connu une chute importante, principalement en raison du fait que les étudiants consacrent environ une heure de moins par jour à leurs travaux.

En fait, deux catégories de temps ont vu leur part augmenter dans le budget-temps global : le temps de la vie associative et le temps de loisir. Pour ce qui est du premier, il s'est accru d'environ une heure par semaine principalement en raison d'une hausse significative chez les personnes âgées de 45 ans et plus. Quant au temps du loisir, c'est le grand gagnant du réaménagement actuel du budget-temps au Québec. Il s'est accru d'environ une demi-heure par jour, de quatre heures par semaine. Si le temps consacré à l'écoute de la télévision a tendance à décroître légèrement, l'accroissement du temps consacré à des activités sportives, un léger accroissement du temps consacré à la lecture, plus de temps passé à des rencontres et à des visites d'amis expliquent en grande partie cette hausse du temps de loisir.

Ces données renvoient finalement à des transformations majeures des modes de vie. Volontairement ou par le jeu des forces économiques, nos sociétés consacrent de moins en moins de temps au travail mais de plus en plus à des activités de temps libre et à la vie associative. L'emploi du temps reflète des transformations majeures des rapports au travail et au loisir. On peut y lire également que les médias ont cessé leur croissance et amorcent sans doute un déclin majeur, que le culte du corps et les valeurs de santé portent probablement cette hausse des activités physiques et sportives. Le phénomène très souvent souligné de la privatisation des rapports sociaux, de la montée des valeurs individualistes se traduit très nettement dans le repli sur la maisonnée et les activités quotidiennes en solitaire. Sur ce dernier point on doit aussi souligner la montée de la solitude au Québec et en Occident, le recul de la sociabilité. Autre phénomène auquel renvoie l'étude des usages du temps : le maintien, sinon l'inflexibilité des inégaux rapports homme-femme quant au travail rémunéré et aux travaux domestiques, puisqu'en une décennie rien n'a vraiment changé à ce chapitre.

9.5. LES TEMPS DE LOISIR

On peut distinguer plusieurs formes de temps de loisir. Nous en passerons en revue quelques-unes :

9.5.1. À l'échelle de la vie quotidienne

Une abondance relative de temps mène à des attitudes opposées dans le rapport du loisir aux autres temps sociaux. Ainsi, dans le cas des chômeurs ou des personnes âgées, la disponibilité de temps pour le loisir entraîne une situation peu gratifiante, conduit à une dévalorisation des activités. Pour les travailleurs au contraire, leur rapport au travail légitime une certaine abondance de temps libre en soirée ou pendant les week-ends par exemple. À cette échelle peu de planification est manifeste, sauf en ce qui concerne la pratique régulière d'activités ou l'écoute de certaines émissions de télévision ! On peut parfois observer une certaine densité des activités, particulièrement dans les classes plus favorisées, signe d'une certaine régularisation du temps de loisir, alors qu'à l'inverse la disponibilité forcée de temps conduit très souvent à une déstructuration des temps quotidiens, au laisser-aller et à la routine.

Contrairement au temps de travail et au temps scolaire par exemple, le temps consacré au loisir a peu de marqueurs propres (à l'exception des horaires du cinéma ou du théâtre par exemple, et plus généralement de l'ensemble des activités programmées, à la télévision ou ailleurs). Il est intéressant de noter comment se situe, s'insère le temps du loisir dans le déroulement du temps. Le temps du loisir est un peu comme la contrepartie négative de la mesure du temps, et son étude peut révéler plus explicitement comment sont socialement départagés les temps les uns par rapport aux autres. On peut ainsi relever des aspects tels que les suivants :

- les activités dites de loisir ont une forte connotation temporelle, en ce sens que leur emplacement dans le temps détermine en grande partie la légitimité qui leur est accordée : la pratique sportive en après-midi ou en soirée n'a pas la même signification pour un chômeur ou un cadre ; le temps de loisir est symboliquement localisé à certaines périodes du déroulement du temps et sa légitimité est souvent fonction des rapports établis avec les temps du travail, de l'école et de la famille.
- Le loisir joue très souvent un rôle significatif dans la représentation du caractère répétitif ou discontinu des événements : il est le temps qui introduit une notion de rupture ou de changement dans le déroulement des activités, on se le représente comme pouvant

rompre la monotonie ; en fait, le temps de loisir est un point de repère important dans la synchronisation des activités quotidiennes.

En tant que temps parmi les temps, deux caractéristiques du loisir sont à signaler ; en premier lieu, contrairement au temps de travail et au temps scolaire tout particulièrement, le temps du loisir a pour caractéristique d'être mobile, de pouvoir être déplacé ou replacé plus facilement ; selon la nature des rôles et des activités, certaines portions de temps consacrées au loisir peuvent être situées à différents moments de la journée ou de la semaine. Il a comme autre caractéristique notable son élasticité : certaines activités peuvent être escamotées selon les nécessités du moment, être comprimées ou être prolongées si l'occasion se présente.

9.5.2. À l'échelle de la semaine

C'est indéniablement le rythme semaine-week-end qui prédomine à l'échelle d'une semaine ; autant le travail, la famille et l'école constituent les premiers facteurs de structuration du temps hebdomadaire, autant le loisir domine le week-end, défini en grande partie par opposition au travail rémunéré, et en association avec le temps consacré en priorité à la famille. À ce sujet, d'ailleurs, on peut dire que pour la majorité des pays industrialisés les jours de la semaine sont au nombre de trois seulement : le lundi, le mardi et le mercredi, lesquels sont marqués par une forte concentration d'activités de loisir en soirée, se résumant pour l'essentiel à l'écoute de la télévision ; déjà, le jeudi prend une allure différente, on se sent plus proche du samedi que du mercredi qui n'est pourtant que la veille ; et en milieu de journée, le vendredi, le week-end est déjà commencé...

9.5.3. À l'échelle de l'année

On peut dire que le temps des vacances est le temps par excellence des projets à moyen et à long terme ; c'est «le temps libre à plein temps», comme l'écrit Christian Lalive D'Épinay (1983, p. 123). Tous les espoirs sont alors permis, du rêve au soleil et à l'évasion ; une puissante industrie du tourisme et de l'imaginaire y a d'ailleurs pris racine.

CONCLUSION

Les quelques données qui viennent d'être présentées laissent entrevoir la richesse des informations qu'on peut tirer des enquêtes de budget-temps. Parmi ceux qui ont entrepris de telles études, peu de pays sinon aucun ont par la suite décidé de ne plus en effectuer, la plupart préférant au contraire répéter l'expérience à intervalles plus ou moins réguliers. C'est encore la diversité, la variété des analyses qui ajoute à l'importance des études de budget-temps.

Ainsi, outre les analyses présentées antérieurement, on peut s'attacher, par exemple, à l'examen des séquences d'activités, de partenaires ou de lieux ; on peut étudier la nature et le contexte des activités familiales, la place relative des médias à titre d'activité principale ou secondaire, la structure des activités quotidiennes les unes par rapport aux autres, ou encore selon la spécialisation des réseaux d'interaction, les modèles de sociabilité, et ainsi de suite. Les études françaises citées ont procédé à des analyses plus fines de la gestion du temps chez les actifs et les inactifs ; elles ont pu évaluer l'évolution du mode de vie des jeunes, de l'école au travail ; enfin, elles ont abordé les déterminants sociaux de la vie quotidienne (« Les emplois du temps des Français », 1989).

BIBLIOGRAPHIE

- DE GRAZIA, Sebastian (1962), *Of Time, Work and Leisure*, New York, The Twentieth Culture Fund, 559 p.
- ÉCHANGE ET PROJETS (1980), *La révolution du temps choisi*, Paris, Albin Michel, 255 p.
- FREDERICK, Judith (hiver 1993), «Êtes-vous à court de temps ? », *Tendances sociales canadiennes*, p. 6-9.
- GERSHUNNY, Jonathan I. (1986), « Leisure : Feast or Famine ? », *Loisir et Société ! Society and Leisure*, 9, 2, p. 431-454.
- GRIMIER, Guylaine (1992), *Les rythmes quotidiens des Français. Résultats de l'enquête « Emplois du temps » 1985-1986*, Paris, INSEE, 304 p.
- HARVEY, Andrew S. et al. (1991), *L'emploi du temps*, Ottawa, Statistique Canada, Enquête sociale générale, série analytique, vol. 4, cat. 11-612.
- HARVEY, Andrew S. et al. (1984), *Time Budget Research. An ISSC Workbook in Comparative Analysis*, Frankfurt/New York, Campus Verlag, 259 p., biblio.
- JUSTER, F. Thomas et STAFFORD, Frank P. (dir.) (1985), *Time, Goods and Well-being*, Ann Harbor, Michigan, Michigan Univ. Survey Research Center, 542 p.
- KELLY, Janice R. et MCGRATH, Joseph E. (1988), *On Time and Method*, Newbury Parks, Beverly Hills, Sage Publications.

- LE BOURDAIS, Céline, HAMEL, Pierre J. et BERNARD, Paul (1987), «Le travail et l'ouvrage. Charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois », *Sociologie et sociétés* (avril), XIX, p. 37-55.
- «Les emplois du temps des Français» (1989), *Économie et statistique* (juillet-août), 283.
- MERCURE, Daniel et WALLEMACQ, Anne (dir.) (1988), *Les temps sociaux*, Bruxelles, De Boeck, 271 p.
- MERCURE, Daniel (1988), «L'étude des temporalités sociales chez les femmes : une remise en question des catégories usuelles d'analyse», dans MERCURE, Daniel et WALLEMACQ, Anne (dir.), *Les temps sociaux*, Bruxelles, De Boeck, p. 217-227.
- PRONOVOST, Gilles (1988), «Le budget-temps des Québécois, 1981 », *Recherches sociographiques*, XXIX, 1, p. 23-43.
- PRONOVOST, Gilles (1996-A), *Sociologie du temps*, Bruxelles, De Boeck Université, 181 p.
- PRONOVOST, Gilles (1996-B), *Évolution de l'emploi du temps au Québec, 1986-1992. Pratique d'activités culturelles et sportives, 1992*, ministère des Affaires municipales du Québec, Division du loisir et des programmes à la Jeunesse, 109 p., annexes.
- ROBINSON, John P. (1977), *How Americans Use Time*, New York, Praeger, 209 p.
- ROBINSON, John P., ANDREYENKOV, Vladimir G. et PATRUSHEV, Vasily D. (1988), *The Rhythm of Every Day Life. How Soviet and American Citizens Use Time*, Boulder, Westview Press, 148 p., biblio., index.
- ROBINSON, John (1988), «Time-Diary Evidence About the Social Psychology of Everyday Life », dans MCGRATH, Joseph E. (dir.), *The Social Psychology of Time*, Newbury Park, Calif., Sage, p. 134-148.
- SCHOR, Juliet B. (1991), *The Overworked American : The Unexpected Decline of Leisure*, New York, Basic Books, 247 p.
- SHELTON, Beth Anne (1992), *Women, Men and Time : Gender Differences in Paid Work, Housework and Leisure*, Westport, Conn., Greenwood Press, 182 p.
- SOROKIN, Pitirim A. et BERGER, Clarence Q. (1939), *Time-Budgets and Human Behavior*, Cambridge, Harvard University Press, 204 p.
- STATISTIQUE CANADA (1986), *Enquête sociale générale, 1986 – cycle 2. Emploi du temps, mobilité sociale et langue*, Ottawa, ronéo, pag. div.
- STATISTIQUE CANADA (1992), *Enquête sociale générale, 1992 – cycle 7. L'emploi du temps*, Ottawa, ronéo, pag. div.
- SUE, Roger (1994), *Temps et ordre social*, Paris, PUF, 313 p.
- SZALAI, Alexander et al. (dir.) (1972), *The Use of Time. Daily Activities of Urban and Suburban Populations in Twelve Countries*, La Hague, Paris, Mouton, 868 p., biblio.
- «Temps et société» (numéro préparé sous la direction de Gilles Pronovost et Daniel Mercure) (1989), *Questions de culture*, 15.
- «Time Use Research» (1993), *Social Indicators Research*, 30, 2-3.
- ZUZANEK, Jiri (1980), *Work and Leisure in the Soviet Union : A Time-Budget Analysis*, New York, Praeger, 430 p., biblio.

ÉCONOMIE ET CONSOMMATION

INTRODUCTION : le système économique

Dans la théorie sociologique, le système économique renvoie aux modalités d'organisation de la production et de la consommation. Dans la plupart des théories sociologiques, les sociétés modernes sont caractérisées entre autres par la prédominance des structures économiques, par leur centralité par rapport aux valeurs, aux idéologies, à l'action sociale, aux mouvements sociaux.

Qu'est-ce donc que «l'économique du loisir», abordé dans ses dimensions sociales et culturelles ? Qu'y a-t-il de spécifiquement «socio-logique» dans l'économie de la culture et du loisir ? Qu'y a-t-il de spécifiquement « économique» dans le loisir considéré dans ses dimensions sociales et culturelles ?

En nous inspirant de Max Weber, nous dirons que l'activité économique est celle qui s'oriente « de façon rationnelle par finalité », par opposition à ce que Weber désigne comme «l'activité rationnelle par valeur». Une «activité rationnelle par valeur» est celle qui s'inspire de valeurs, d'une idéologie ou d'une cause quelconque, sans vraiment se préoccuper des conséquences des gestes posés, alors qu'une « activité rationnelle par finalité » de nature proprement économique est celle qui privilégie la

rationalité, le calcul des moyens, pour atteindre des fins explicites ; ou encore

[...] la relation humaine qui a pour base un besoin ou un complexe de besoins exigeant d'être satisfaits, alors que les moyens et les actes capables de procurer la satisfaction sont limités soit par la rareté, soit par une pénurie, soit par une indigence des ressources d'acquisition. Dans la mesure où un comportement s'oriente d'après cet état de choses, il est appelé économique.

(FREUND, 1966, p. 131)

Notons que Weber faisait d'une telle activité l'idéal type de la sociologie, dans la mesure où la sociologie se fonde sur des relations significatives dont on peut évaluer rationnellement les conséquences (WEBER, Max, 1965, p. 331).

Dans ce qu'il appelle «la réduction de l'intentionnalité économique », Fernand Dumont (1970) distingue quatre modes spécifiques par lesquels sont établis des rapports entre un univers de significations et de valeurs – ici ce serait le cas du loisir et de la culture – et l'univers économique qui s'y greffe : 1) il faut d'abord opérer un tri entre ce qui est considéré comme « économique » et ce qui ne l'est pas ; ce qui est connu comme « rareté » doit faire l'objet d'une quelconque mise en évidence ; dans les sociétés modernes «l'aire de détermination des biens rares s'est particulièrement agrandie » (p. 261) ; tout ou presque est devenu objet de calculs économiques, et donc, bien entendu, la culture elle-même ; 2) les stratégies pour accroître le rendement ou réduire les coûts peuvent être identifiées à la « technique », considérée comme « neutre » puisque ne portant que sur les moyens, seuls susceptibles de calculs ; 3) les opérations techniques nécessaires se fondent sur la division technique du travail, ce qui implique une organisation de la production de biens et services culturels calquée sur celle des autres types d'entreprises ; 4) on doit enfin établir un système d'équivalence qui permette de calculer la valeur comparative des biens, c'est la monnaie.

Comme le souligne encore Fernand Dumont, dans nos sociétés, «l'effacement des finalités» constitue ainsi l'une des stratégies du système économique et *a fortiori* de l'économie du loisir, notamment valeurs, significations, institutions politiques, etc. Car les fins ne sont pas l'objet de calcul économique, les valeurs encore moins ; l'économie joue sur les techniques, sur l'adaptation des moyens à la recherche du moindre coût de production. Ainsi, la recherche de l'évasion, les luttes pour diminuer les inégalités culturelles et sociales constituent autant d'objectifs et de finalités qui, s'ils peuvent être rationnellement choisis, ne font pas l'objet de calculs économiques en tant que tels. Ils n'appartiennent au domaine de l'économie qu'au plan des ressources économiques ou encore des

calculs économiques éventuellement mis en oeuvre pour les atteindre. En d'autres termes, ce qui relève de l'économie n'est jamais exclusivement économique, mais est toujours tributaire également des conditionnements sociaux ; une sociologie économique du loisir et de la culture trouve là son postulat de départ.

De plus, un phénomène central de dissociation du privé et du public est ainsi opéré dans le champ économique : les valeurs, les finalités culturelles, la qualification d'un bien comme désirable ou souhaitable, objet d'aspirations et de désirs, sont reléguées dans la sphère privée des individus tandis que la technique, les moyens de production, les incitatifs à la consommation, la publicité, la division technique du travail relèvent du domaine public de la production. L'opposition entre le travail et la consommation relève du même phénomène (DUMONT, Fernand, 1970, chap. VI).

Pour résumer, nous dirons que la «rationalité économique» est celle qui privilégie la dimension mesurable, au moyen de calculs économiques et de tables d'équivalence, des dimensions sociales et culturelles du loisir et de la culture. Pour ce faire, sur la base des quelques distinctions auxquelles nous venons de procéder, les dimensions sociales et culturelles de l'économie du loisir peuvent être étudiées de manière classique en distinguant deux grands sous-ensembles :

l'organisation sociale de l'économie du loisir : marché, production de biens et de services, division du travail, introduction des techniques ; c'est-à-dire le champ d'étude des entreprises, des industries, voire du travail et du mouvement ouvrier ;

les dimensions sociales et culturelles de l'économie des pratiques de loisir, c'est-à-dire la sphère de la consommation ; donc, au fond, l'étude des pratiques et des activités de loisir et l'étude du temps, telles que nous les avons abordées dans les chapitres précédents, mais considérées cette fois sous l'angle de la sociologie économique.

10.1. L'ORGANISATION DE L'ÉCONOMIE DU LOISIR : MARCHÉ, PRODUCTION DE BIENS ET DE SERVICES

On peut regrouper en trois grandes catégories de producteurs les principaux agents engagés dans la production de biens et services de loisir et culture : 1) les groupes privés, 2) les entreprises commerciales, et 3) les entreprises publiques et parapubliques, dont l'État et les administrations locales.

C'est en tant que producteurs de biens et de services que nous décrirons ici ces divers agents, et non pas par exemple sous l'angle de leurs dimensions proprement politiques qui feront l'objet du chapitre suivant.

10.1.1. Les groupes privés

Il n'est pas facile de délimiter la part respective du marché qu'occupe chacun de ces agents. Dans le cas des groupes privés, par exemple, on notait en 1985-1986 dix-neuf bases de plein air, dix-neuf auberges de jeunesse et quatre-vingt-dix-sept camps de vacances, tous soutenus financièrement par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP, 1987), auxquels il faut ajouter les «patros», les camps de vacances et autres centres communautaires privés. Sans que nous ayons une idée du volume total d'activités économiques générées par les groupes privés, il vaut la peine de souligner que leur orientation ne vise pas le profit, à l'instar des entreprises commerciales, mais bien plutôt les finalités et les valeurs du loisir moderne. Michel Bellefleur a illustré comment, par exemple, les patros ont longtemps constitué un maillon important de l'encadrement clérical du loisir (BELLEFLEUR, Michel, 1986). De nos jours, les groupes privés poursuivent des finalités différentes, telles que l'éducation à l'environnement, la socialisation des jeunes au défi et à la compétition, l'apprentissage de la vie en groupe, etc. Il s'agit d'un cas typique où (la rationalité économique) est mise au service de valeurs et d'idéologies.

10.1.2. Les entreprises commerciales

Comme nous l'avons dit dans le chapitre sur les travailleurs en loisir, les entreprises commerciales constituent sans conteste les plus importants agents économiques dans le champ du loisir et de la culture : cinéma, production d'équipements sportifs, marchands de jouets, restauration, agences de voyage, etc. En gros, on peut regrouper selon deux types les différentes entreprises commerciales : 1) celles qui produisent directement ou indirectement des biens ou des services de loisir (fabrication d'articles de sport ou d'équipements audiovisuels, entreprises de restauration par exemple) ; et 2) celles qui utilisent le loisir à des fins de promotion de leurs produits (les brasseries, les marchands de voitures par exemple).

Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, ce sont les entreprises commerciales qui ont la plus grosse part du marché du loisir. La production de biens et services de loisir et culture est d'abord commerciale, et vise donc la rentabilité économique. En d'autres termes, l'orientation de l'entreprise commerciale est tournée vers le calcul de la rentabilité des investis-

sements dans le champ du loisir, *par-delà* les valeurs, motivations et significations sous-jacentes.

Les entreprises commerciales jouent donc un rôle très important dans le champ du loisir, notamment sur le plan de l'attrait qu'elles exercent, en raison de leur plus grande sensibilité à l'évolution du marché et de leur adaptabilité plus rapide aux changements dans les habitudes de loisir de la population. De plus, elles exercent une influence énorme sur le contenu de «l'offre» de loisir et culture : qu'on songe au cinéma, au contenu des émissions de la télévision commerciale, aux entreprises de fabrication de jouets, etc. Il n'est pas interdit de conclure que les entreprises commerciales sont celles qui influencent le plus profondément les habitudes et les comportements, alors que leur unique but est la rentabilité économique !

Quant aux entreprises publicitaires, il apparaît que le loisir sert de plus en plus «d'argument» de vente, jusqu'à la démesure : on connaît les associations fréquentes entre le plein air et la consommation de la bière ; de nombreuses entreprises se servent de l'opposition travail/loisir pour promouvoir leurs produits ; on utilise fréquemment le thème de la fête.

On peut également s'interroger sur les stratégies économiques de production qu'utilisent les entreprises commerciales. Il y a certainement une relative domination, voire un certain monopole des entreprises multinationales, notamment dans l'industrie du tourisme, ainsi que dans celle de la production des biens d'équipement (par exemple des firmes japonaises qui dominent le marché de la production d'équipements audio-visuels ou encore des chaînes multinationales d'hébergement). À l'opposé, toutefois, le caractère « local » voire « artisanal » peut aussi attirer une certaine clientèle. On observe une stratégie typique en ce qui concerne la main-d'oeuvre, particulièrement dans le secteur des services : ainsi les industries de service sont celles où les salaires sont les plus bas, où la syndicalisation est la moins forte et où il y a un très fort pourcentage de travailleurs féminins (environ les deux tiers).

Une entreprise peut ainsi être définie comme une organisation poursuivant, à travers un système de rapports fondés sur le calcul économique, des fins sociales évidentes ; dans le cas du loisir, il s'agit de produire des biens culturels, récréatifs ou sportifs, ou encore d'offrir des services de même nature, mais à partir d'une « logique économique » qui s'en tient aux coûts, à la rentabilité, etc. Il y a ainsi une dialectique constante, sinon des conflits, entre les fonctions sociales de l'entreprise et la privatisation de son système d'organisation, de décision, de gestion. Par exemple, le choix de tels jouets ou de tels biens culturels à produire implique des conséquences culturelles et sociales évidentes, mais il s'agit en fait d'un cas de définitions privées reposant sur un calcul économique.

10.1.3. Les dépenses publiques

L'ensemble des dépenses publiques en matière de loisir *ne constitue pas* la partie la plus importante du budget-loisir de l'économie québécoise. À titre d'illustration, on a estimé qu'en France l'ensemble des dépenses de l'État, des départements et des communes (incluant les dépenses pour la télévision, lesquelles comptent pour environ la moitié des dépenses publiques en matière de loisir et culture) représentait environ 22,5 % des dépenses totales de loisir et culture dans l'économie française en 1979 (GIRARD, Augustin, 1982, p. 129). Une étude récente portant sur des données disponibles en 1990 chiffrait, pour sa part, à près de 6,39 milliards de dollars les dépenses directes de loisir, et à plus de 129 000 les emplois directs et indirects qui en résultaient ; les dépenses directes et indirectes totaliseraient près de 10 milliards ; on estimait à environ 14,4 % la part des dépenses publiques (*L'impact économique*, 1995).

Aux États-Unis, on a évalué qu'en 1981 les dépenses de «récréation commerciale» (*commercial recreation*) étaient de l'ordre de 244 milliards de dollars, qu'elles représentaient 9 % du produit national net et 9 millions d'emplois ; les dépenses des seules municipalités étaient de l'ordre de 3,4 milliards de dollars ; l'ensemble des dépenses publiques représentait 3,7 % de l'ensemble des dépenses de consommation (ELLIS et NORTON, 1988, p. 14).

En 1988-1989 nous avons évalué que les seules dépenses des administrations publiques au chapitre de la culture au Québec étaient de l'ordre de 1 906 400 \$, dont près de 44 % pour le seul gouvernement fédéral, 26 % pour le gouvernement provincial et près de 30 % pour les administrations publiques locales (voir tableau 10.1)¹. Il est à noter que la part des dépenses provinciales diminue régulièrement depuis le début des années quatre-vingt, passant, selon nos calculs, de 31 % à 26 % des dépenses totales entre 1984-1985 et 1988-1989 ; les dépenses des administrations publiques locales se maintiennent à environ 30 % depuis quelques années ; n'eût été des dépenses fédérales, ce sont essentiellement les administrations locales qui auraient contribué à l'essentiel de la hausse des dépenses publiques ; en effet, la hausse des dépenses provinciales est de 10,9 % entre 1985-1986 et 1988-1989, alors qu'elle est de 25 % pour la même période dans le cas des administrations locales. Les dépenses en matière de radiodiffusion et télévision comptent pour près des deux tiers des dépenses fédérales au Québec.

1. L'évaluation des dépenses publiques en matière de loisir et culture donne lieu à des résultats assez divergents. Sur la base des données du BSQ, l'ordre de grandeur mentionné nous semble cependant très réaliste.

TABLEAU 10.1.
Dépenses des administrations publiques au titre de la culture
(en milliers de dollars)

	1986-1987*	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Administration fédérale	704,9	744,6	789,2	791,3
Administration provinciale	438,1	455,5	469,3	497,4
Administrations locales**	484,2	525,4	582,7	658,3
TOTAL	1 627,2	1 725,5	1 841,2	1 947,0

* Années civiles.

** Les données pour les administrations locales ont été modifiées : elles sont tirées de *Analyse budgétaire des municipalités, dépenses au chapitre Loisir et culture*, pour 1986, et de *Finances des municipalités*, pour les années subséquentes.

Sources : *Indicateurs d'activités culturelles au Québec*, BSQ, 1992, pour les administrations fédérales et provinciales.

Exception faite de la radiodiffusion et de la télévision, dans l'ensemble des dépenses publiques de loisir et culture, la part la plus importante revient aux collectivités locales (en règle générale, un peu plus de la moitié de l'ensemble des dépenses publiques, et cela dans la plupart des pays occidentaux). On peut ainsi en déduire que si l'ordre de grandeur mentionné dans les études citées est plausible, les dépenses du gouvernement provincial en matière de loisir représentent sans doute entre 4 % et 5 % seulement des dépenses totales de loisir au Québec, tous secteurs confondus.

10.2. LE LOISIR DANS L'UNIVERS DE LA CONSOMMATION

10.2.1. L'équipement des ménages

Comme on le sait, les équipements les plus répandus dans les ménages québécois sont la voiture, la télévision et la radio ! En fait, les équipements d'écoute des médias ont atteint leur point de saturation pour ce qui est de la diffusion. Il n'est pas exagéré de dire que les équipements les plus populaires sont très souvent des équipements de loisir, y compris la voiture dont on sous-estime l'importance dans les dépenses de loisir.

Table tournante, magnétophone, magnétoscope font aussi partie des objets quotidiens pour la majorité des Québécois. Notre étude de 1985 a de plus illustré que la chaîne stéréo ainsi que le magnétoscope font partie des prévisions d'achat dans une proportion de plus de 10 % des ménages, ce qui renforce d'autant cette tendance. Une étude française notait qu'« en

1986, la reprise des biens durables a été particulièrement vive dans l'électronique grand public » (*La consommation des ménages de 1977 à 1986*, 1987, p. 14) (tableau 10.2.). Les données longitudinales indiquent une croissance des ménages équipés de deux téléviseurs ou plus, de deux radios ou plus ainsi que d'un lecteur de disques compacts ; on note par ailleurs une relative stabilité du taux de possession d'un câbloselecteur et d'un magnétophone, une reprise récente des achats de magnétoscope ainsi qu'une décroissance dans la possession d'une table tournante.

TABLEAU 10.2.
Équipement des ménages, Québec, 1989, 1990, 1992, 1993 et 1994

	1989a	1989b	1990	1992	1993	1994
Équipements audiovisuels						
Radio			99,3		99,4	
Radio : deux ou plus			75,3		72,4	
Téléviseur couleur		96,8	96,9		97,7	98,9
Téléviseur couleur : deux ou plus		37,1	39,4		47,7	75,3
Câblodistribution	63,6	62,5	63,2		64,3	68,8
Télévision payante	12,0					12,1
Câbloselecteur		45,7	47,5			
Vidéoway						15,8
Magnétophone		56,0	60,0		64,2	
Magnétoscope	65,7	54,4	63,1		72,6	84,6
Magnétoscope : deux et plus					10,7	
Lecteur de disques compacts	16,2	9,5	13,7		28,9	52,6
Antenne parabolique					1,0	
Équipements sportifs						
Bicyclette (pour adultes)		53,2		56,4		
Ski de randonnée				35,9		
Matériel de camping		19,6		21,6		
Ski alpin		22,6		24,3		
Embarcations		10,5		10,4		
Motoneige		5,8				
Équipement de golf (1991)				21,0		
Maison de villégiature		7,2	7,1	6,8		
Ordinateur			12,4		19,1	35,5

Sources : Enquêtes sur les pratiques culturelles de loisir, pour 1989a et 1994. Catalogue 64-202 de Statistique Canada, pour 1989b, 1990, 1992 et 1993.

Pour ce qui est des équipements sportifs, environ la moitié des familles possèdent au moins une bicyclette, et 40 % d'entre elles des skis de randonnée ; environ 20 % des ménages québécois sont équipés pour le camping et le ski alpin. Les données disponibles laissent entendre que pour les autres équipements sportifs, l'ordre de grandeur est généralement de 10 % ou moins des familles. Les taux de possession d'équipements sportifs indiquent une certaine stabilité dans le temps, à l'exception de la motoneige qui a connu un certain déclin.

En d'autres termes, il y a eu «élargissement quantitatif de l'accès à la culture» (GIRARD, Augustin, 1982, p. 21) en même temps que l'on a observé des transformations importantes dans la participation aux activités culturelles classiques, comme nous l'avons illustré dans un chapitre précédent ; l'accroissement des dépenses personnelles pour le loisir dans les dernières décennies est d'abord passé par le secteur commercial, à l'exception de la radiotélévision publique, puis s'est étendu aux équipements sportifs, aux activités socioculturelles et socio-éducatives. La demande du public a été satisfaite en grande partie par le secteur privé, mais on ne doit pas négliger pour autant les investissements publics importants en matière d'implantation d'équipements (bibliothèques, centres communautaires ou sportifs, par exemple) et de soutien au développement d'activités.

10.2.2. Hiérarchie des dépenses de loisir dans le budget des ménages

Une des principales caractéristiques de l'évolution de la consommation depuis vingt ans est le développement des dépenses de loisir, ce qui est le cas d'ailleurs non seulement en France mais aussi dans les autres pays européens et les États-Unis.

(La consommation des ménages de 1977 à 1986, 1987, p. 14)

Les dépenses des ménages semblent s'organiser selon une sorte de hiérarchie des «besoins», laquelle peut se traduire de diverses façons et, notamment : 1) par l'importance accordée aux divers postes budgétaires, ainsi que par leur évolution dans le temps ; 2) par le choix des postes les plus compressibles en cas de nécessité ; 3) par les privations ressenties ; et 4) par l'évolution des dépenses avec l'accroissement des revenus. Ces quatre aspects sont de nature à donner une image relativement nuancée de la part du loisir dans les dépenses des ménages. Nous les aborderons brièvement dans cet ordre.

Pour ce qui est de la hiérarchie des postes budgétaires et de la place accordée aux dépenses de loisir on peut estimer qu'au minimum environ 10 % des dépenses des ménages québécois sont directement consacrées

au loisir. Tels sont les résultats auxquels en arrive Simon Langlois, pour l'année 1982, en ne tenant pas compte des dépenses de transport et d'alimentation à l'extérieur du foyer (1984, p. 333). Nous sommes cependant d'avis que la plupart des études sous-estiment l'importance des dépenses en ne considérant pas, par exemple, celles reliées à l'utilisation de la voiture : en effet, selon les études de budget-temps, au moins le tiers des déplacements sont consacrés à des déplacements reliés au loisir ; Georges Gallais-Hamonno avait calculé que 52 % du kilométrage d'une voiture française était lié au loisir, une autre étude en arrivait en 1974 à la conclusion qu'environ 60 % du temps d'utilisation de la voiture était à mettre au compte du loisir (GALLAIS-HAMONNO, Georges, 1972, p. 435 ; CORIONIO, G. et J.-P. MURET, 1974) ; il n'est donc pas exagéré de conclure qu'environ la moitié des dépenses de transport peuvent être imputées au loisir. Il faut encore ajouter les dépenses de jardinage et de bricolage, les vêtements sportifs, etc.

Nos propres calculs nous incitent ainsi à penser que la réalité est plutôt de l'ordre de 20 % des dépenses des ménages ; à partir des séries chronologiques que nous avons établies, nous en concluons que cet ordre de grandeur est réaliste et constant depuis les dernières années (tableaux 10.3. et 10.4.). En effet, dans une étude longitudinale des dépenses affectées au loisir entre 1962 et 1978, pour la population de la ville de Montréal (il s'agissait d'une population pour laquelle Statistique Canada avait recueilli des données sur une longue période), nous en étions arrivés à la conclusion que la part des dépenses de loisir dans l'ensemble des dépenses de consommation courante était passée de 11,2 % en 1962 à 19,8 % en 1978 (PRONOVOST, Gilles, 1983, p. 209 et 210). (Notons que G. Gallais-Hamonno concluait, à partir d'études économiques détaillées, qu'en France, en 1963, il s'agissait bien déjà de 8,6 % du budget des ménages français.) Nous n'avons pas effectué des calculs aussi détaillés ultérieurement, mais une analyse secondaire des données disponibles laisse entrevoir que l'ordre de grandeur que nous avions estimé perdure, sinon continue de croître. Par comparaison, les seules dépenses touristiques des ménages québécois étaient évaluées à 3,4 % des dépenses de consommation en 1986 (CLUZEAU, Patrick, 1989, p. 50).

À partir de dépenses de consommation de cet ordre, on peut calculer que si les seules dépenses touristiques représentaient 2,5 milliards de dollars en 1986, soit entre 1,9 % et 2,5 % du produit intérieur brut (*idem*), l'ensemble des dépenses personnelles reliées au loisir, au tourisme et à la culture approchait 14 milliards de dollars courants en 1986, soit entre 10 % et 11 % du PIB, ce qui, incidemment, rejoint les observations déjà notées pour les États-Unis.

TABLEAU 10.3.
Composition et importance relative du poste «loisir» dans le budget
des ménages, Québec, 1982, 1986 et 1990*, en dollars courants

	1982	1986	1990
Moyens de transport	2 098	2 938	2 357
Vacances	358	131	324
Restauration	738	1141	1476
Équipements récréatifs	279	368	1077
Appareils électroniques	218	327	
Assistance aux spectacles	364	524	510
Livres, journaux, magazines	177	194	232
Boissons alcoolisées	485	566	1291
Bricolage, jardinage	75	96	126
Autres	86	112	132
Total	4 878	6 397	7 525
% du poste «loisir» par rapport aux dépenses de consommation courante	25,6	26,3	25,4
% du poste «loisir» par rapport aux dépenses totales	19,0	19,4	18,0

* Pour 1986, le poste «vacances» est sous-évalué. Pour 1986, évaluation des postes «bricolage » et « autres.. Pour 1990, « Équipements récréatifs. inclut en partie les appareils électroniques. Pour 1990, « Spectacles » inclut des frais de télécommunication.

1990 : région métropolitaine de Montréal.

Source : Statistique Canada, *Dépenses des familles urbaines*, catalogue CS 62-555. Données arrondies à l'unité.

TABLEAU 10.4.
Hierarchie des dépenses affectées au loisir, Québec, 1982, 1986 et 1990
(en pourcentage)

	1982	1986	1990
Moyens de transport	43,1	45,9	31,3
Restauration	15,1	17,8	19,6
Boissons alcoolisées	9,9	8,9	17,1
Assistance aux spectacles	7,5	8,2	6,8
Équipements récréatifs	5,7	5,8	14,3
Appareils électroniques	4,5	5,1	
Livres, journaux, magazines	3,6	3,0	3,1
Vacances	7,3	2,1	4,3
Autres	1,8	1,8	1,7
Bricolage, jardinage	1,5	1,5	1,7

Voir les notes du tableau 10.3 pour les commentaires de nature méthodologique.

On peut dès lors en conclure que le loisir vient en troisième ou quatrième place dans l'ordre des postes budgétaires, après les dépenses pour le logement, la nourriture et les biens personnels. Nous avons pu établir que ce pourcentage a doublé dans les années soixante-dix pour atteindre l'ordre de grandeur indiqué, et qu'il a chuté de quelques points depuis le début de la présente décennie. De plus, après une telle chute au début des années quatre-vingt, en raison de la crise économique et de la baisse du pouvoir d'achat, le pourcentage des dépenses de loisir tend maintenant sinon à s'accroître, du moins à se stabiliser.

En ce qui a trait à la hiérarchie des seules dépenses affectées au loisir, il ressort que les dépenses reliées au transport composent près du tiers du budget-loisir des ménages québécois. Les dépenses de restauration ont fait un bond énorme depuis une dizaine d'années, ce qui en fait le deuxième poste-loisir en importance. Suivent les dépenses reliées aux boissons alcoolisées, aux vacances et aux spectacles. Selon une méthode différente (qui ne tient pas compte notamment des transports et qui regroupe certaines dépenses de restauration avec l'assistance aux spectacles), Simon Langlois estime que la consommation de boissons alcoolisées à la maison et l'assistance aux spectacles constituent dans l'ordre les deux plus importants types de dépenses, suivis de l'achat d'équipements et des voyages (LANGLOIS, Simon, 1984, p. 336).

10.2.3. Compressibilité du budget-loisir et privations ressenties

Par ailleurs, les dépenses reliées au loisir constituent des postes budgétaires facilement compressibles ; dès que des coupures s'imposent, les familles québécoises ont en effet tendance à restreindre en premier lieu leurs dépenses pour le loisir : les activités, les vacances, les équipements représentent généralement les principaux postes de restriction budgétaire. Une étude française récente indique que «les restrictions budgétaires portent avant tout sur les vacances et les loisirs (près de 8 personnes sur 10), puis sur l'habillement (7 sur 10) et l'achat d'équipement ménager (67 %)² ». C'est pourquoi, au début de la présente décennie, on a observé une chute significative du tourisme et des dépenses reliées à la restauration, entre autres, dans le contexte de la crise économique d'alors.

À ce sujet, des travaux antérieurs que nous avons menés sont en continuité avec ceux, classiques, de l'étude Tremblay-Fortin (1964), eux-mêmes prolongés par l'étude menée en 1977 par l'Office de protection du consommateur (BELLY, HAMEL et MASSE, 1980). Ces diverses enquêtes

2. *Consommation et modes de vie*, n° 42 (sept.-déc. 1989), Paris, CREDOC.

mettent en évidence une constante : loisir, vêtements et vacances constituent les principaux items de restriction budgétaire. Nos propres recherches nous amènent à ajouter que, dans le cas des restrictions-loisir, il semble que les sorties, les voyages, le restaurant et le cinéma soient, dans l'ordre, ce qui est le plus affecté par des coupures éventuelles.

Une conclusion s'impose déjà : le loisir est un des postes les plus facilement compressibles au plan du budget des ménages ; c'est un «besoin» très souple, qui cède le pas à d'autres priorités. Cependant, plus un besoin est comprimé, plus sa privation est ressentie, et c'est pourquoi les items de privation vont de pair avec ceux de restriction.

10.2.4. Extension des «besoins» et des aspirations

Par ailleurs, plus le revenu augmente, plus s'accroissent les dépenses de loisir (ce qui n'est pas le cas, par exemple, pour le logement et la nourriture, lesquels atteignent une sorte de seuil maximal de dépenses) ; cet aspect est bien documenté. Ainsi, l'étude de l'Institut québécois de recherche sur la culture conclut que sur une vingtaine d'années «trois fonctions ont accru leur importance dans le budget moyen : l'habitation, les transports et les loisirs », alors que déclinaient le coefficient budgétaire de l'alimentation, la fonction habillement, de même que les dépenses pour la santé (LANGLOIS, Simon *et al.*, 1990, p. 455). Un peu comme pour ce qui est de l'allocation du temps, à mesure que sont disponibles des ressources additionnelles, celles-ci se répartissent pour une bonne part en fonction du loisir. L'accroissement de l'économie du loisir est presque à la mesure de l'élévation du niveau de vie des ménages. Une étude française note que «les dépenses les plus sensibles à la progression des revenus» sont précisément les transports et les loisirs (*La consommation des ménages en 1985, 1986*, p. 12).

Ainsi l'étude menée par Simon Langlois indique nettement que «plus les revenus de diverses sources sont élevés, plus les dépenses pour les loisirs intérieurs et extérieurs augmentent» (LANGLOIS, Simon, 1984, p. 337). Une analyse plus fine indique que le facteur du revenu est surtout important dans le cas des appareils électroniques, des équipements et du matériel récréatif, de la consommation de boissons alcoolisées et des voyages. On peut encore distinguer les comportements de consommation à court terme de ceux à moyen terme ; à court terme, les différences de revenus (accroissement, diminution, chômage, etc.) provoquent une compression des dépenses de loisir, particulièrement pour ce qui est de l'achat des biens durables et des vacances ; à long terme, toutefois, on observe une certaine continuité dans la structure de consommation (*La consommation des ménages de 1977 à 1986*, 1987, p. 13).

De cela on peut conclure que la « compressibilité » du poste-loisir, à laquelle nous avons fait allusion, et l'influence du revenu disponible font en sorte que les dépenses pour le loisir et la culture sont parmi les plus vulnérables à la conjoncture économique, mais qu'à long terme les pays industrialisés vont continuer de connaître un accroissement de ce poste de consommation.

D'autres facteurs d'extension ou de compression des dépenses-loisir sont aussi à prendre en considération. L'étude de Simon Langlois confirme que la taille des ménages ainsi que le cycle de vie familiale comptent parmi les principaux autres facteurs. La taille des ménages — surtout liée à la présence de jeunes enfants — affecte de manière négative les dépenses de voyages et les « sorties ». Quant au cycle de vie, il est manifeste dans le cas des pratiques qui sont fortement liées à l'âge des sujets.

10.3. STRATIFICATION SOCIALE ET NORMES DE CONSOMMATION

Si la consommation de biens et de services récréatifs est importante, économiquement, elle est tributaire du phénomène plus général de la stratification sociale associée à la « société de consommation ». Ainsi, la consommation-loisir est tributaire des normes générales de consommation, entretenues par la publicité. En ce cas, non seulement on utilise de la publicité pour vendre le loisir (par exemple des agences de voyages), mais on se sert très souvent du loisir pour promouvoir la consommation. Le loisir fait partie de l'appareil de consommation.

Un autre aspect majeur est celui de la manipulation des valeurs. Encore ici, le loisir fait inextricablement partie des forces marchandes. C'est souvent par la consommation de biens et de services de loisir que sont transmis par exemple les stéréotypes masculins et féminins (les jouets, les vidéoclips). Nous avons eu l'occasion de signaler, dans le chapitre sur les activités et dans celui sur les générations, comment les habitudes de lecture et de consommation des médias constituent des facteurs majeurs dans le processus de socialisation à la division sexuelle du loisir.

Pour ce qui est de la stratification sociale, on peut en observer plusieurs manifestations dans la consommation-loisir : l'accès aux biens et services, en fonction du revenu ; la possession ou non de biens et d'équipements (à ce sujet, toutefois, il semble que pour certains types d'appareils, notamment les appareils audiovisuels, les clivages classiques jouent de moins en moins, alors qu'il en est autrement dans le cas de certains biens de luxe) ; l'usage des biens (par exemple la consommation

de la télévision et les habitudes de lecture) ; enfin, la hiérarchie des dépenses de loisir.

Si, en matière de consommation culturelle, les «différences liées aux classes sociales, aux diplômes et aux revenus se maintiennent ou s'accroissent» (DIRN, Louis, 1990, p. 296), les études récentes indiquent qu'à ces clivages traditionnels s'ajoutent maintenant de nouvelles formes de disparités sociales. L'une de celles-ci est sans conteste le fossé entre les générations, particulièrement entre les jeunes et les autres groupes d'âge ; une autre provient de la situation d'un nombre important de personnes âgées ; la dernière enfin vient des inégalités selon les types de famille, notamment selon que la famille est dite «monoparentale», ou à «double revenu », à tel point que l'on a souligné que «la position dans le cycle de vie tend à remplacer la classe sociale comme déterminant des modes de vie et de consommation» (*idem*).

CONCLUSION

Si l'économie du loisir et de la culture constitue certainement l'un des secteurs les moins développés des sciences économiques, cela est encore plus vrai de la sociologie économique de la culture. C'est pourquoi, dans ce chapitre, nous avons dû procéder à des estimations, sur la base d'analyses secondaires de données disponibles.

On peut néanmoins en conclure que si le temps libre représente le quart du budget-temps des individus, les dépenses de consommation reliées au loisir comptent au moins pour 10 % du budget des ménages, et pour probablement près du double de ce pourcentage selon nos calculs. En d'autres termes, le loisir et la culture ont été à leur tour tributaires d'un processus fondamental d'intégration aux rapports économiques, tel qu'on peut l'observer dans nos sociétés. Par ailleurs, un processus d'organisation de la production de biens et de services de loisir et culture est maintenant bien établi ; il s'appuie sur les paramètres usuels du secteur de la production, il a fait du loisir et de la culture un champ de calculs économiques comme les autres.

Pour répondre aux questions de départ (Comment aborder les dimensions sociales et culturelles de l'économie du loisir ? Comment approcher sociologiquement la «rationalité économique» dans le cas du loisir ?), nous avons d'abord tenté d'observer comment la séparation du privé et du public avait permis l'introduction de calculs économiques dans la production de biens et de services de loisir et culture, ce qui signifiait l'appropriation, dans des rapports économiques, de finalités culturelles

ou sociales « consommées » dans la sphère privée. Nous avons également mis en lumière la faible «part de marché» des entreprises publiques, dont on peut dès lors remettre en question l'impact économique réel.

Nous nous sommes ensuite interrogé sur l'importance réelle des dépenses de loisir dans l'ensemble des dépenses de consommation, pour conclure à leur forte progression, signe d'évolution des valeurs et du niveau de vie. Il s'agit néanmoins, à l'instar d'un grand nombre de pratiques culturelles, de dépenses fortement reliées à la stratification sociale et très sensibles aux conjonctures économiques. C'est donc souvent dans ce champ de consommation que les « frustrations » et les « privations » sont le plus fortement ressenties.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNAL, Nicole, DUMONTIER, Françoise et JOUET, Josiane (1991), *Équipement et «pratique de communication : enquête «loisirs» mai 1987-mai 1988*, Paris, INSEE, 194 p.
- AUGER, Jacques et ARSENEAU, Conan (1984), «Quelques indicateurs de la situation économique du loisir au Québec », *Loisir et Société/Society and Leisure*, 7, 2, p. 441-447.
- BELLEY, Jean-Guy, HAMEL, Jacques et MASSE, Claude (1980), *La société de consommation au Québec*, Québec, Éditeur officiel, 351 p.
- BLAINE, Thomas W. et MOHAMMAD, Golam (1991), « An Empirical Assessment of U.S. Consumer Expenditures for Recreation-Related Goods and Services 1946-1988 », *Leisure Sciences*, 13, 2, p. 111-122.
- BURENSTAM-LINDER, Staffan (1982), *La ressource la plus rare*, Paris, Bonnel, 188 p.
- CLUZEAU, Patrick (1989), *Le Québec touristique : indicateurs sur les marchés et sur les secteurs touristiques de 1980 à 1988*, Québec, Les Publications du Québec, 587 p.
- CORONIO, Guy, MURET, Jean-Pierre et GUINCHAT, Claire (1973), *Loisir : du mythe aux réalités*, Paris, Centre de recherche d'urbanisme, 272 p.
- «Dimensions commerciales du loisir» (1984), *Loisir et Société/ Society and Leisure*, 7, 2.
- DIRN, Louis (1990), *La société française en tendances*, Paris, PUF, 368 p.
- DUMONT, Fernand (1970), *La dialectique de l'objet économique*, Paris, Anthropos, 385 p.
- EPPERSON, Arlin F. (dir.) (1986), *Private and Commercial Recreation*, State College, PA, USA, Venture Publishing, 463 p.
- FREUND, Julien (1966), *Sociologie de Max Weber*, Paris, PUF, 256 p.
- GALLAIS-HAMONNO, Georges (1972), *Des loisirs*, Paris, SEDEIS, 601 p.

- Indicateurs d'activités culturelles au Québec, édition 1993* (1993), Québec, Bureau de la statistique du Québec, 118 p.
- GIRARD, Augustin, avec la collaboration de Geneviève GENTIL (1982), *Développement culturel. Expériences et politiques*, Paris, Dalloz/Unesco, 166 p.
- LANGLOIS, Simon (1984), «Consommation et activités de loisir au Québec», *Loisir et Société/Society and Leisure*, 7, 2, p. 327-349.
- L'impact économique des dépenses en loisir au Québec (1995)*, Québec, ministère des Affaires municipales, Direction générale du loisir et des sports, 167 p.
- MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE (septembre 1986), *Évaluation de l'activité économique reliée à la pratique de certaines activités de loisir au Québec*, Roche liée, Groupe conseil, Planification et développement, Gouvernement du Québec, 115 p.
- MOUTARDIER, Mireille (1991), *Le budget des ménages en 1989*, Paris, INSEE, 207 p.
- SCARDIGLI, Victor (1983), *La consommation, culture du quotidien*, Paris, PUF, 254 p.
- SILVER, Cinthia (1994), «L'évolution des dépenses des ménages canadiens de 1969 à 1992 », *Tendances sociales canadiennes*, p. 12-17.
- SMELSER, Neil J. (1963), *The Sociology of Economic Life*, Englewood Cliffs, NJ, Prentice-Hall, 120 p.
- STATISTIQUE CANADA, *Dépenses des familles au Canada*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, catalogue CS-62-555.
- STATISTIQUE CANADA, *L'équipement ménager*, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, catalogue CS-64-202.
- TREMBLAY, Marc-Adélar et FORTIN, Gérald (1964), *Les comportements économiques de la famille du Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 405 p.
- WEBER, Max (1965), *Essai sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 537 p.
- WEBER, Max (1991), *Histoire économique : esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard, 431 p.

LES STRUCTURES PUBLIQUES ET PARAPUBLIQUES

INTRODUCTION : une définition sommaire

Activités, temps, espace, économie et ressources humaines, tels qu'on les retrouve dans le champ du loisir, ont pris une telle envergure, sont devenus à ce point complexes et développés que s'est progressivement imposée, dans les sociétés occidentales, la nécessité d'une certaine coordination des moyens mis en oeuvre, d'une intégration harmonieuse des parties et surtout d'une définition des objectifs généraux et instrumentaux à poursuivre. La théorie politique utilise abondamment le concept de **système politique** pour exprimer la structuration et l'organisation spécifiques, différenciées, de ce qui se nomme « politique » dans notre société. Au Québec, dans quelques provinces canadiennes, cela a pris la forme de **ministères** et de bureaux régionaux consacrés aux questions de loisir et culture.

Il est remarquable de constater que les pays qui se sont dotés d'une politique relativement explicite sur le loisir, ou encore qui se sont donné des structures publiques et parapubliques directement affectées au loisir, l'ont fait dans la dernière décennie. À cet égard, le Québec n'a pas fait exception en Amérique, puisque la plupart des États américains et quelques provinces ont mis sur pied des ministères du loisir ou l'équivalent,

alors qu'en Europe tel est rarement le cas (on connaît l'épisode éphémère du ministère français du Temps libre). D'autre part, le Québec constitue un des seuls États à avoir produit un *Livre blanc sur le loisir*¹, ce qui traduit une représentation explicite des dimensions proprement politiques du loisir. On sait également que dès la fin des années cinquante mais surtout à partir du milieu de la décennie suivante presque toutes les municipalités ont érigé des structures ou se sont munies des outils nécessaires pour offrir des services en loisir.

Le développement du loisir s'accompagne donc de la mise en place progressive de structures publiques à différents niveaux d'intervention. Il n'est pas possible de comprendre le processus de formation du loisir sans prendre en considération celui de formation de l'État moderne. L'institutionnalisation progressive du système politique moderne est aussi un phénomène lié à l'industrialisation, et la prise en charge de besoins sociaux et culturels, généralement sous forme de mesures impératives (telle la création du système d'éducation) ou incitatives, suppose un minimum de consensus sur la mise en œuvre des divers moyens en vue d'atteindre des objectifs nationaux ; « l'État possède cette fonction particulière de constituer le facteur de cohésion des niveaux d'une formation sociale », tout en constituant aussi « la structure dans laquelle se condensent les contradictions² ». Il faut dire que l'étude du loisir passe aussi par une analyse véritablement socio-politique (PRONOVOST, Gilles, 1983, p. 226).

Dans la théorie sociologique, le système politique est celui qui est fondamentalement orienté vers l'atteinte des buts et objectifs (sociaux, économiques, culturels, etc.) que se donne une collectivité. C'est la mise en œuvre de moyens visant des objectifs nationaux qui caractérise le système politique : santé, défense, éducation, justice, etc. Dans le domaine culturel tout particulièrement, on peut rappeler la définition proposée par Augustin Girard : « [Une politique culturelle est] un système de finalités, d'objectifs instrumentaux et de moyens voulu par un groupe et mis en œuvre par une autorité » (GIRARD, Augustin, 1982, p. 151).

Le politique est aussi le lieu du monopole légitime de la violence. C'est la seule instance qui peut légitimement utiliser la contrainte physique. Pour ce faire il s'appuie sur **le système juridique** : système explicite

1. Une autre exception que nous connaissons est le *Second Report from the Select Committee of the House of Lords on Sport and Leisure*, Londres (juillet 1973), Her Majesty's Stationary Office.
2. Nicos POULANTZAS (1968), *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, Maspéro, p. 43 et 44. Voir également Gianfranco POGGI (1978), *The Development of the Modern State*, London, Hutchison.

de normes impératives destiné à régir les rapports entre les individus et les groupes, dont le principal définisseur est l'État (par la législation), le principal interprète est le système judiciaire, et le principal organisme chargé de son application est le système policier. En fait, on peut parler plus justement de **système juridico-politique**, puisque dans nos sociétés, c'est l'État qui est le pivot du droit. Il est intéressant de noter que le droit touche de nombreux aspects du loisir : normes morales d'évaluation des films, codification de certaines formes de violence sportive, normes d'accès à certains espaces publics, législations en vue de favoriser certaines pratiques culturelles et sportives, ou pour le soutien des associations volontaires, etc. Certaines normes et valeurs du loisir trouvent ainsi leur transcription dans le système juridique, manifestation explicite de leur institutionnalisation.

Les mesures réglementaires qui accompagnent souvent les mesures législatives prolongent ainsi l'action du pouvoir politique : droits d'auteur, permis de chasse et pêche, territoires protégés, etc. De plus, avec l'évolution de l'intervention politique, on a assisté à une institutionnalisation des politiques du loisir et de la culture par la mise en place de structures permanentes à presque tous les paliers d'intervention, du palier national aux paliers régional, supra-municipal et local. La suite de notre analyse doit en tenir compte.

11.1. LES CADRES SOCIOLOGIQUES D'ANALYSE DES POLITIQUES DU LOISIR

Mais comment la sociologie du loisir a-t-elle tenté d'aborder la question des politiques du loisir ? Quel cadre de référence a-t-elle utilisé ? La brève revue des ouvrages présentée dans l'introduction nous permet de dégager trois grandes traditions qui émergent des travaux actuels. La première est d'origine américaine et met l'accent sur la gestion des ressources communautaires ; la seconde est d'origine britannique et est inspirée d'un modèle pluraliste de société ; la troisième est celle du développement culturel, inspirée des travaux de Joffre Dumazedier.

Rappelons en premier lieu qu'en vertu des définitions et fonctions données au loisir (voir l'introduction générale), et notamment de l'importance accordée aux dimensions psychologiques, aux attributs de liberté et d'individualité dans la pratique des activités, le discours dominant (essentiellement anglophone) débute régulièrement par l'apparent paradoxe qu'il y a à vouloir établir des politiques dans un domaine de la vie privée ; ne serait-ce pas une intrusion inacceptable dans les affaires personnelles de chacun, dans le champ indéfinissable du «bonheur» ? Comment

justifier l'utilisation des ressources publiques dans une société qui prône les libertés individuelles ? L'essentiel de la sociologie américaine et britannique porte dès lors sur les justificatifs sociaux auxquels on peut faire appel pour élaborer les grands principes de l'intervention publique en matière de loisir, dans le contexte de ce modèle libéral d'intervention politique auquel nous ferons bientôt référence.

Ainsi, la tradition américaine est essentiellement axée sur la programmation des services publics locaux. Nous avons eu l'occasion de signaler comment une telle tradition s'enracinait dans des interventions locales et des travaux de recherche remontant au siècle dernier. La sociologie du loisir aux États-Unis a eu tendance à tenir les résultats de ces travaux pour acquis et à tout simplement décrire brièvement les structures mises en place. Ainsi John Kelly (1982) écrit que le premier besoin auquel répond l'intervention publique en matière de services pour la récréation est de favoriser l'accès aux ressources environnementales et d'assurer leur préservation (p. 377). Un autre besoin, ajoute-t-il, est celui de l'équité entre tous les individus ; il s'agit de s'assurer que l'éventail des programmes, services et ressources permette la satisfaction des attentes de chacun, tout particulièrement des personnes et des groupes aux ressources limitées (personnes handicapées, des milieux défavorisés, etc.). La suite des propos de l'auteur porte essentiellement sur une description des programmes fédéraux, des États et des gouvernements locaux ; en règle générale, on ajoute des considérations sur le rôle de la formation et de l'emploi. On conviendra qu'il s'agit d'un cadre plutôt étroit de sociologie politique...

La sociologie britannique est plus riche de réflexions et d'analyses. Après avoir notamment rappelé qu'il n'existe pas de critères objectifs pour décider des choix politiques à faire en matière de services publics à offrir à la population, Kenneth Roberts (1978) propose trois principes (*guidelines*) qui peuvent servir à établir les fondements de l'intervention publique. Le premier est le principe désormais accepté de la nécessaire régulation politique des ressources et du territoire ; le second est l'utilisation du loisir à des fins «non récréatives », tels des objectifs d'information, de santé ou d'éducation ; le troisième principe est celui de la justice distributive, en vertu duquel le politique doit s'assurer de l'égalité des chances et du droit de tous à bénéficier des ressources collectives en matière de loisir.

Le modèle de société auquel il a été fait appel pour définir ainsi une telle intervention politique dans le champ du loisir est celui d'une «société pluraliste » : rejetant les politiques dites de «laisser-faire », de même que l'idée du contrôle centralisé des institutions culturelles, la sociologie britannique du loisir, tout particulièrement, a élaboré le concept de «vision

pluraliste des services publics» (DOWER *et al.*, 1981 ; ROBERTS, 1978, cités en introduction). Ainsi, il faut faire en sorte que les ministères ou services non directement affectés au loisir prennent conscience de la pertinence de leurs interventions pour le développement du loisir lui-même (en matière d'éducation, de santé et d'environnement par exemple). Une telle vision pluraliste doit tenir compte de la contribution du secteur commercial, des clubs privés et des associations volontaires, de manière notamment à ne pas dédoubler les services et à s'assurer que le développement du loisir prenne des formes diversifiées selon l'évolution des besoins. Les individus doivent être considérés comme leurs propres «fournisseurs» des services qu'ils désirent (on donne l'exemple du jardinage, des fêtes familiales). Un autre aspect enfin est l'attention à porter à l'influence de l'environnement social et physique dans le développement des intérêts, des ressources et des services (DOWER *et al.*, 1981, p. 142 et 143).

Quant à la théorie du développement culturel chez Joffre Dumazedier, elle est centrée sur la recherche d'indicateurs mesurables de développement culturel ; elle fait une large place à la rationalité scientifique dans la détermination des «besoins culturels», «en fonction des critères de préférence choisis par [les planificateurs], par les animateurs ou les créateurs de valeurs culturelles» (1974, p. 197). Il s'agit également de reconnaître les contraintes réelles et les ressources disponibles dans le contexte d'un processus plus large de planification culturelle.

Le développement culturel n'est qu'une partie de la culture et du changement culturel. Il se limite à l'évolution, jugée positive, des systèmes culturels d'une population en fonction des besoins de l'économie de la société et de la personnalité, besoins définis par un organisme donné, selon des critères explicites d'amélioration.
(DUMAZEDIER, 1974, p. 198)

Il n'y a donc pas chez Dumazedier, contrairement à la plupart des autres sociologues du loisir, des finalités politiques données à l'avance, objet d'un crédo personnel. Il s'agit plutôt d'utiliser les ressources de la sociologie pour pouvoir déterminer les besoins culturels à atteindre, les moyens pour y arriver, les scénarios possibles de changement et les contraintes prévisibles. C'est ce qu'il appelle une «sociologie active », laquelle [...] cherche à prévoir pour une situation et une période définies, les résultats probables de l'interaction de déterminants probables et des interventions possibles d'un sujet social orienté par des critères de développement d'une situation sociale qui, elle-même, le détermine.
(*Idem*, p. 225)

Dumazedier est un des seuls sociologues du loisir à avoir proposé explicitement des outils sociologiques pour la détermination d'une politique

culturelle, politique relativiste et qui fait une large place aux consensus sociaux de développement que le chercheur peut dégager par ses enquêtes auprès de la population ou auprès d'intervenants privilégiés, tels les animateurs culturels.

À l'exception de Dumazedier, les propos normatifs de Kelly, Parker, Roberts et bien d'autres s'écartent nettement d'une analyse sociologique formelle. On aura noté que dans presque tous les cas la définition du «politique» dérive directement des prémisses quant aux définitions et fonctions données au loisir, telles que nous les avons rappelées brièvement en introduction. En d'autres termes, la sociologie politique du loisir se fonde non pas sur un choix de théorie politique, mais sur une certaine conceptualisation du champ du loisir qu'elle s'est donnée au départ. Plus encore, un modèle de société est même proposé ; par définition, le politique est orienté vers l'atteinte d'objectifs collectifs ; on peut observer que les sociologues du loisir ont eu de la difficulté à établir une distinction nette entre les objectifs que poursuit le pouvoir politique et leur propre analyse sociologique. Kenneth Roberts est l'un des seuls à l'avoir reconnu explicitement en prévenant le lecteur, dans son introduction à un chapitre sur les politiques sociales, que le chapitre en question « diffère des chapitres antérieurs ; il est plus passionné et relève même d'un crédo personnel » (1978, p. 149).

Comme nous l'avons rappelé ailleurs, on observe ainsi peu de distanciation de la sociologie du loisir par rapport aux conceptions politiques courantes, voire même une intégration des concepts d'analyse aux conceptions politiques et aux notions de sens commun (PRONOVOST, Gilles, 1983, p. 65 et 66). Il ne nous semble pas néanmoins qu'une telle situation soit propre à la sociologie du loisir : la sociologie de la culture, la sociologie urbaine, pour prendre ces exemples, ont également plus ou moins explicitement tenu pour acquis des modèles de société ou de politiques sociales.

C'est pourquoi, dans la suite de nos propos, nous nous attacherons principalement à présenter un **cadre d'analyse sociologique** des politiques et des structures publiques en matière de loisir. Ce cadre doit d'abord rompre avec des définitions bien peu sociologiques du loisir et du politique, il doit déborder des seuls appels à des objectifs collectifs que l'on aurait à viser idéalement, pour tenter d'en arriver à une distinction plus claire entre, d'une part, les consensus sociaux sur les objectifs politiques à poursuivre et, d'autre part, les objectifs réels qui sont poursuivis. De plus, il importe de faire ressortir d'autres niveaux d'analyse sociologique que les seules orientations politiques. De même, il faut prendre en considération la diversité des structures publiques

d'intervention en la matière. On verra que les données empiriques disponibles sont malheureusement éparpillées, particulièrement au plan national ; au plan local par ailleurs, nous pouvons faire appel à plusieurs enquêtes originales récentes que nous avons eu l'occasion de mener.

11.2. L'ÉTAT

11.2.1. Un modèle «libéral» de l'intervention de l'État en matière de loisir

Il est important de rappeler que l'arrivée du pouvoir politique sur la scène du loisir s'est historiquement faite de manière mitigée, et généralement sous la forme de législations ou d'interventions ayant des effets indirects sur le loisir : législation pour la réduction du temps de travail, pour les congés et les vacances, pour la constitution de parcs et réserves, par exemple. En gros, ce n'est que dans les deux ou trois dernières décennies que l'on a été témoin d'interventions politiques plus directes. Le pouvoir politique *n'a pas été* un acteur premier, non plus que de premier plan, dans l'histoire du loisir dans les sociétés occidentales.

Au Québec, les premières institutions publiques de loisir remontent à la création des patros du côté francophone, et des YMCA du côté anglophone, et cela à partir de la fin du siècle dernier. Par la suite, on assiste à la création des camps de vacances (à partir de 1910) puis des terrains de jeux vers la fin des années vingt, et enfin des mouvements de jeunesse. La première institution de loisir d'envergure provinciale a été la COP (Confédération otéjiste provinciale), incorporée en 1946, et elle a joué un rôle qu'on ne saurait sous-estimer ; elle est l'ancêtre de la CLQ (Confédération des loisirs du Québec), laquelle à son tour a donné naissance, à travers diverses mutations interposées, à l'actuel Regroupement Loisir Québec³. Les premières interventions publiques en matière de loisir ont ainsi été le fait d'institutions en marge de l'État central et n'entretenant finalement que peu de rapports avec lui.

Un aspect historique majeur fut la fonction donnée à l'État. Celui-ci n'est intervenu que tardivement dans le champ du loisir, pour jouer essentiellement un rôle supplétif et de protection, parfois de contrôle et de surveillance dans le cas de certains sports. Les interventions semblent

3. Sur le mouvement religieux du loisir au Québec, il faut consulter l'ouvrage de Michel BELLEFLEUR (1986), déjà cité dans les chapitres précédents.

plutôt de nature ponctuelle et circonstanciée. Ainsi, jusqu'à tout récemment le budget-loisir de l'État québécois représentait une fraction négligeable des comptes publics, et il n'existait pas d'ailleurs d'office chargé de cette question.

Dans le domaine des législations sociales, le même principe de laisser-faire a joué, et joue encore. Il n'y a pas de législation spécifique du loisir. Il en résulte que les grands partenaires de l'État, en cette matière, sont des groupements privés, dûment incorporés, tenant jalousement à leur « autonomie », même si en pratique leur budget provient en majorité de subventions publiques (confédérations nationales, conseils régionaux). L'articulation des groupements sociaux intervenant dans ce champ du loisir se fait ainsi selon un modèle juridique qui est celui des entreprises privées (on utilise presque toujours « la troisième partie de la loi des compagnies », qui concerne les organismes privés à but non lucratif). Ces groupements entretiennent un discours stéréotypé en vertu duquel l'État est un partenaire peu conciliant, tentaculaire, qui doit limiter le plus possible ses interventions, au nom des fruits attendus de leurs propres initiatives.

Dans un autre domaine de la législation, on se rappellera que les luttes pour la réduction des heures de travail et pour l'accroissement des vacances et des congés se sont faites en l'absence de l'État, presque usine par usine ; quand l'État est intervenu, il était d'ailleurs presque toujours en retard sur les gains des travailleurs ! Jusqu'à tout récemment, la sécurité des jeux et des jouets était pratiquement laissée aux mains des marchands de bonheur. La publicité utilise abondamment des scènes de loisir et des valeurs qui lui sont associées, sans que l'on trouve à y redire : une fête populaire pour promouvoir telle marque de bière, des skieurs heureux devant une voiture populaire ! Une partie de la culture est orientée par le jeu des rapports économiques, le pouvoir politique se contente souvent d'être tenu à l'écart.

Quant aux interventions directes du gouvernement, on peut les faire remonter à la création en 1962 du comité d'étude sur « les loisirs, l'éducation physique et les sports » dont le rapport parut en 1964 (*Rapport du comité d'étude sur les loisirs, l'éducation physique et les sports*). En 1965, le Bureau des sports et loisirs est rattaché au nouveau ministère de l'Éducation ; il deviendra en 1968 le Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports et sera rattaché à divers ministères. Suivant en cela les recommandations ayant fait suite aux diverses consultations occasionnées par la rédaction, en 1977, du *Livre vert*, puis, en 1979, du *Livre blanc sur le loisir*, l'actuel ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a été créé en 1979, et a fait néanmoins l'objet de transformations diverses jusqu'à ce jour.

On peut en conclure que l'intervention politique en matière de loisir s'est généralement inspirée, au Québec et en Occident, de ce que nous avons appelé «un modèle libéral du loisir» (PRONOVOST, Gilles, 1983, p. 205 et s.) : les fonctions données à l'État sont essentiellement de nature supplétive, indirecte et de support. Le politique y est défini non pas comme une institution de contrôle et d'orientation, mais comme principe régulateur intervenant, au besoin et à titre supplétif, pour assurer l'équilibre des forces en présence, pour régler les problèmes de dysfonctionnement ou pour assurer temporairement une fonction délaissée par les groupes sociaux (*idem*, p. 204 et 205).

11.2.2. Politiques et analyse des politiques

Le premier temps d'une analyse sociologique des politiques du loisir porte sur l'évolution des structures mises en place et du discours qui les sous-tend.

11.2.2.1. Évolution des politiques

Pour résumer, encore une fois trop sommairement, l'évolution des politiques du loisir au Québec, on peut dire que les années soixante sont caractérisées par un discours de modernisation du Québec et de promotion du droit au loisir pour tous ; dans le champ du loisir comme ailleurs, il s'agit de faire entrer le Québec dans l'ère moderne, de réformer les institutions, de promouvoir l'accessibilité au loisir. Pendant cette période, pour assurer la promotion du loisir, l'État se contente de ne jouer qu'un rôle de support, de soutien, de financement à l'égard des nouveaux professionnels et des associations (c'est à cette époque qu'est complété le processus de sécularisation du loisir, par l'adoption vers la fin des années soixante d'une loi qui met un terme juridique à l'action directe des «fabriques⁴» locales dans le champ du loisir).

Dans les années soixante-dix, l'affirmation du rôle de l'État est plus nette ; le Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports se voit confier le mandat d'élaborer une politique du loisir, un ministre responsable est nommé ; le gouvernement s'affirme progressivement comme un acteur de premier plan, il prend dorénavant l'initiative. Il n'y a pas toutefois de véritable intervention directe, sauf exception ; l'État s'appuie sur

4. Il s'agit d'un organisme local élu, représentant les paroissiens et les membres du clergé local, et dont la fonction principale est de gérer les biens de l'église locale et d'organiser les services reliés au culte.

les structures en place — municipalités et commissions scolaires, principalement — et les réseaux des associations et des fédérations, en vue de définir les orientations et de coordonner les politiques au moyen d'un support administratif et financier ainsi que d'une reconnaissance institutionnelle des associations mandataires. Les organismes communautaires et les associations tout particulièrement deviennent des partenaires privilégiés et sont souvent liés par des mandats explicites ; ils servent de relais à la mise en place des nouveaux loisirs que veut promouvoir le gouvernement : clubs sportifs, activités socioculturelles, activités de plein air. On assiste de plus à la création en 1972 d'un organisme consultatif national, le Conseil québécois de la jeunesse, des loisirs, des sports et du plein air, ayant pour mandat de faire des recommandations sur les sujets suivants : les orientations politiques que le gouvernement devrait adopter, la formation du personnel, l'implantation d'équipements, et l'accessibilité et l'aménagement des ressources naturelles à des fins de récréation de plein air⁵.

Le Conseil a émis une série d'avis sur l'élaboration des politiques du loisir au Québec, sur l'opportunité de créer un ministère du loisir, sur l'éducation au loisir et sur la concertation scolaire-municipale⁶. Il a été dissous à la fin des années soixante-dix.

11.2.2.2. Un cadre d'analyse des politiques

Une véritable analyse des politiques du loisir et de la culture — encore à mener au Québec — devrait prendre en considération les paramètres suivants, inspirés notamment du programme européen d'évaluation mis en œuvre par le Conseil de l'Europe :

5. Voir à ce sujet l'Arrêté en Conseil constituant le Conseil québécois, cité dans CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA JEUNESSE, DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU PLEIN AIR (1974), *Rapport annuel 1973-1974*, p. 13 et 14.
6. Parmi les travaux du Conseil, citons, pour mémoire : *Proposition pour l'élaboration d'un projet de livre blanc sur le loisir au Québec*, 23 juin 1976, ronéo, 63 p. ; *Réflexions relatives à l'élaboration d'une politique du développement du loisir au Québec*, avril 1978, ronéo, 94 p ; *La concertation scolaire-municipale dans le domaine du loisir et des activités communautaires*, juin 1977, ronéo, 48 p. On pourra également consulter les rapports annuels du Conseil, datés de 1973-1974 à 1977-1978, publiés chez l'Éditeur officiel du Québec.

1. Les objectifs

Le premier chapitre d'une analyse des politiques du loisir et de la culture est certainement celui d'une analyse des objectifs déclarés. Nous avons vu que l'État québécois, comme la plupart des pays occidentaux, s'est récemment donné des objectifs politiques explicites en ce domaine ; il reste à savoir dans quelle mesure ils sont vraiment intégrés aux actions ministérielles. La définition des objectifs implique également une définition implicite ou explicite du rôle de l'État ; comme nous l'avons souligné antérieurement, dans le domaine du loisir, il s'agit essentiellement d'une conception dite libérale de l'État ; l'État est dit facilitateur, il se donne un rôle de soutien, mais rarement un rôle dit protecteur. La représentation des rapports entre les diverses instances politiques est également de première importance : dans le cas du loisir tout particulièrement, on a explicitement confié aux pouvoirs locaux le rôle de « maître d'œuvre en loisir », l'État se contentant d'un rôle de soutien et de reconnaissance des partenaires (SOMMET QUÉBÉCOIS DU LOISIR, 1987, p. 11). En d'autres termes, après une phase d'interventions explicites dans le champ du loisir, l'État québécois semble présentement adopter une stratégie proche de la « dé-légitimation » de ses actions et de la délégation de ses responsabilités.

C'est ainsi que *La politique québécoise du développement culturel* (1978) a proposé une vision très généreuse du loisir et a même déclaré que « le gouvernement considère le loisir comme un des lieux principaux d'une politique de développement culturel » (p. 195).

[...] une authentique politique du loisir suppose donc une politique du travail. Si l'on souhaite que le loisir devienne l'un des moyens privilégiés de développement culturel des personnes et des groupes, il est indispensable que le travail soit source d'épanouissement et de responsabilité. (*Idem*, p. 188)

Le document poursuit ainsi : « [...] une politique du loisir doit d'abord témoigner du droit à l'expression individuelle et collective de tous » (*idem*, p. 190).

Les critères d'une politique du loisir sont présentés comme devant mener à la mise en place de conditions favorables à l'accès au loisir. Dans ce contexte, on insiste sur les critères d'accessibilité au patrimoine culturel et sur la communication entre les créateurs et les consommateurs. Se montrant hésitants sur la création d'un véritable ministère du loisir, les auteurs font mention de la décentralisation administrative et du rôle majeur des municipalités (volume 2, chapitre VIII).

La création du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche en 1979 a permis à l'État de spécialiser davantage ses structures d'intervention ; des objectifs politiques explicites ont été affirmés, particulièrement

dans le *Livre blanc sur le loisir* ; ainsi, ce qui est présenté comme «une certaine idée du loisir » porte sur les aspects suivants : le loisir comme détente, le loisir comme lieu de liberté et de créativité, le loisir comme lieu de formation permanente, le loisir comme pôle de développement culturel, social et économique, et le loisir comme droit de la personne (*Livre blanc sur le loisir*, 1979, p. 22-30).

Dans le contexte du mouvement de «démocratisation» d'alors, on procède au partage des responsabilités entre les diverses structures publiques, en insistant notamment sur « des exigences de consultation et de participation », en mobilisant les associations en vue de mandats spécifiques, et en désignant la municipalité comme «maître d'œuvre⁷». L'État se donne pour sa part le rôle de «gardien et promoteur des intérêts collectifs », qu'il entend tenir en veillant notamment à la définition des orientations d'ensemble et des objectifs collectifs, à la démocratisation et à l'accessibilité au loisir ainsi qu'à la coordination entre les intervenants. De sorte que dans le champ du loisir, le discours politique québécois tout au moins fait une large place à la délégation de ses responsabilités à des instances locales.

À titre de comparaison, les orientations politiques proposées dans le rapport Arpin (1991) recommandent de mandater un ministère québécois comme «maître d'œuvre de la politique culturelle» (il n'est donc pas question de délégation de responsabilité comme dans le champ du loisir), et de lui donner les fonctions suivantes : élaborer des politiques, remplir un rôle d'expert, remplir un rôle d'initiateur, assurer le soutien aux arts, assurer la coordination entre les partenaires culturels, être une instance de recours, et favoriser et soutenir le développement de l'évaluation (ARPIN, Roland, 1991, p. 185 et suivantes).

Le discours politique québécois est donc plus explicite quant aux responsabilités directes de l'État en matière culturelle qu'en ce qui touche le loisir. La récente *Politique culturelle du Québec* (1992) propose même de transformer l'appareil politique pour créer un ministère de la culture (ce qui a été fait récemment) chargé de la planification et de la mise en œuvre de la politique culturelle.

En France, la politique culturelle du IX^e Plan (1984-1988) établit pour sa part quatre actions prioritaires : le développement de la créativité des jeunes, le développement des industries culturelles, le rééquilibrage des

7. Les quelques paragraphes qui précèdent s'appuient en partie sur l'ouvrage de Roger LEVASSEUR (1982), *Loisir et culture au Québec*, cité dans les chapitres précédents.

lieux de l'action culturelle, et le renforcement de la culture scientifique et technique (*La politique culturelle de la France*, 1988, p. 46). Il n'existe pas en France de véritable document d'orientations politiques en matière de loisir et de temps libre ; c'est plutôt par ses politiques culturelles, par l'importance qu'il donne à la question du réaménagement du temps de travail, par son intérêt pour le tourisme social, que le gouvernement français se donne des orientations politiques implicites.

En Suède, les objectifs nationaux de la politique culturelle sont les suivants : contribuer à protéger la liberté d'expression et créer d'authentiques occasions d'user de cette liberté, donner à chacun la possibilité de faire acte de création et de nouer des contacts personnels, combattre les effets négatifs du commerce dans le secteur culturel, promouvoir la décentralisation des activités et du processus de décision dans le secteur culturel, tenir compte davantage des conditions de vie et des besoins des groupes défavorisés, faciliter le renouvellement artistique et culturel, veiller à la sauvegarde et à la revitalisation de la culture d'autrefois, et promouvoir les échanges d'enseignements et d'idées entre les secteurs culturels par-delà les frontières linguistiques et nationales (CONSEIL DE L'EUROPE, 1989).

Il peut exister également des politiques sectorielles spécifiques ; ainsi au Québec le MAM (autrefois MLCP) a déjà adopté une politique du sport et une politique du bénévolat⁸. Les politiques du plein air et du loisir culturel en sont encore au stade de la réflexion.

De façon schématique, on peut résumer ainsi les fonctions proprement politiques de l'État dans le champ du loisir au plan national (certaines ont été plus ou moins affirmées selon les pays et les contextes historiques). L'énumération qui suit peut constituer les premiers éléments d'une grille d'analyse plus globale du discours politique sur le loisir :

- la définition des objectifs généraux, des orientations et des politiques en matière de loisir et de champs connexes, ainsi que des moyens appropriés pour les atteindre. En règle générale, les objectifs explicites que l'on a relevés sont les suivants : la démocratisation du loisir et l'accessibilité à la culture ; la justice distributive et l'équité ; le soutien aux populations moins favorisées ; la protection des ressources naturelles et de l'environnement ;
- la planification et le développement du loisir, dans le cadre ou non d'une politique plus large de développement culturel ;

8. *La politique du sport au Québec. L'harmonisation au bénéfice du pratiquant sportif : une nécessité*, mai 1987 ; *Politique sur le bénévolat en loisir*, 1989.

- la définition des priorités d'action et d'intervention ;
- la promotion du loisir, pour l'atteinte des valeurs et aspirations propres au loisir, pour l'atteinte de finalités-loisir à travers des activités autres que le loisir, ainsi que pour l'atteinte d'objectifs «non récréatifs» qui peuvent l'être par le loisir (tels que l'éducation et la santé) ;
- la gestion des ressources collectives ;
- la coordination, l'harmonisation et le soutien des actions du secteur public et parapublic ;
- l'éducation au loisir ;
- la protection du consommateur en loisir ; garantie de la qualité des loisirs offerts à la population ;
- la recherche ;
- l'information ;
- la formation ;
- la protection du patrimoine et des ressources ;
- la définition des structures à mettre en place et de leurs responsabilités respectives.

2. *Les structures*

Un autre paramètre central d'analyse est celui des structures mises en place pour atteindre les objectifs politiques fixés. À cet égard le loisir a, comme on le sait, donné lieu au Québec à la création d'un ministère spécifique, ce qui est encore rarement le cas en Occident. Le ministère était structuré selon deux grandes fonctions : la ressource faunique ; le loisir, le sport et les parcs ; au total, quatre directions sectorielles existaient : celle des programmes municipaux, celle des sports, celle du loisir socioculturel et des programmes à la jeunesse, celle du plein air et des parcs, en plus d'un secrétariat administratif et d'une direction du marketing et des communications. De plus, le ministère avait des bureaux régionaux dans la plupart des régions administratives du Québec. En tout il employait environ 2000 personnes. Ce ministère est maintenant aboli ; les fonctions Loisir et Sport sont maintenant intégrées au ministère des Affaires municipales.

Sur le plan provincial, il existe une pluralité de lieux de décision politique en matière de loisir ; outre l'actuel MAM, on sait que des interventions importantes, et parfois majeures, se font aux ministères de l'Environnement et de la Faune, de la Culture et des Communications, de

l'Éducation, pour ne mentionner que ceux-là. Il est fort probable que le budget-loisir de l'ex-MLCP était inférieur à l'ensemble des dépenses-loisir des autres ministères. Les conférences thématiques préparatoires au Sommet du loisir sont revenues à quelques reprises sur cette fonction de coordination interministérielle en matière de loisir : concertation dans le soutien aux organismes de loisir scientifique, aménagement d'équipements à vocation culturelle et socioculturelle, coordination des systèmes d'information à l'intention des municipalités, démarches à l'intention des comités de loisir dans les entreprises, coordination des interventions-loisir en milieu hospitalier, éducation au loisir auprès des jeunes, etc.

Un très grand nombre de variables directement reliées au loisir, ou ayant des incidences majeures sur lui, échappent pratiquement à l'attention du MAM. Parmi les exemples auxquels nous sommes plus particulièrement attentif, on peut mentionner les suivants : la question de la formation et du perfectionnement des travailleurs en loisir ; la question de l'aménagement du temps de travail ; les services aux étudiants dans le système scolaire, plus particulièrement les activités culturelles, sociales et sportives, et leur importance dans la formation ; l'éducation en loisir ; le développement majeur du loisir en milieu institutionnel ; et enfin la protection du consommateur en loisir.

3. *Les ressources financières*

Un autre paramètre important est celui des ressources financières affectées aux objectifs et fonctions que veut remplir le gouvernement. À ce sujet, nous avons eu l'occasion dans un chapitre précédent de signaler que le budget du gouvernement représente une fraction négligeable des dépenses publiques, et une fraction encore plus négligeable de l'ensemble des dépenses de loisir au Québec (voir tableau 10.1. présenté au chapitre précédent). Le MAM n'est pas le principal soutien au loisir public, et sa part est décroissante dans le budget général de l'État. Une évaluation des politiques de loisir devrait ainsi tenir compte des priorités effectives que supposent les allocations de ressources financières consenties, par-delà les objectifs officiels. Au plan des moyens s'impose encore l'étude de l'effectif de la fonction publique.

4. *La décentralisation*

Les travaux du Conseil de l'Europe accordent beaucoup d'importance à la décentralisation des activités et des responsabilités, à la régionalisation de la culture, un peu comme l'avait évoqué le *Livre blanc sur le développement culturel*. Il peut s'agir de la présence en régions de professionnels ou

d'équipements, de partage des coûts avec des collectivités régionales, supramunicipales ou locales, de déconcentration administrative (sous forme de bureaux régionaux), ou encore de transferts de ressources et de compétences⁹. On ne peut encore parler de véritable régionalisation du loisir au Québec ; les bureaux régionaux ont encore peu d'autonomie et surtout, comme nous l'évoquerons plus loin, les responsabilités et les ressources dévolues aux conseils régionaux de loisir ne traduisent pas une volonté formelle de régionalisation. Par ailleurs, nous avons eu l'occasion de signaler que le gouvernement avait expressément délégué aux municipalités locales des responsabilités premières en matière de loisir, mais non, comme nous le signalerons, aux municipalités régionales.

5. *La démocratisation de la culture*

Un autre paramètre, difficile à mesurer, est celui de «l'élargissement du public et la démocratisation de la culture¹⁰» : Comment rendre le loisir accessible à tous ? Comment démocratiser la culture dite savante ? Comment mesurer les progrès de la consommation culturelle ? À ce sujet, les données présentées dans le chapitre sur les activités et dans celui sur les générations et les cycles de vie nous permettent de conclure à une indéniable diversification de la participation culturelle au Québec, surtout sur le plan de la fréquentation des établissements culturels et en ce qui a trait aux habitudes de lecture ; nous avons également fait état de la généralisation de la pratique d'activités physiques. De même, le rôle du mouvement associatif local s'est révélé très important. Il est cependant difficile de savoir dans quelle mesure de telles situations trouvent vraiment leur origine dans l'action culturelle de l'État.

6. *Le plan d'évaluation*

Comme le rappelle le Conseil de l'Europe, on ne dispose pas d'instrument d'évaluation des changements intervenus au cours des dernières années. On insiste généralement sur le développement de l'offre culturelle (musées, bibliothèques, soutien aux associations, etc.) et sur l'aide à la création pour évaluer en partie à quel point cet objectif de démocratisation du loisir et de la culture a été atteint. C'est le rapport Arpin qui a été le plus explicite dans l'idée de mettre en place une politique d'évaluation des politiques

9. Nous nous inspirons librement de *La politique culturelle de la France* (1988), p. 99 et suivantes.

10. Voir *La politique culturelle de la France* (1988), chap. 5.

culturelles, notamment par la création d'un Observatoire des politiques et de groupes d'experts (Rapport Arpin, 1991, p. 190). Un dernier paramètre de l'analyse des politiques est ainsi la mise en place d'un plan d'évaluation des politiques et des programmes.

11.3. LES STRUCTURES ASSOCIATIVES RÉGIONALES

Le Sommet québécois du loisir, tenu en 1987, a fait ressortir de façon assez nette l'importance d'avoir des structures de coordination et de soutien au plan régional. Comme on le sait, on retrouve plusieurs intervenants en régions : les bureaux régionaux du ministère, les conseils régionaux de loisir (CRL), les associations proprement régionales, les « filiales » régionales des associations à vocation provinciale, certains organismes inter ou supramunicipaux.

Le milieu régional constitue un milieu stratégique d'intervention en loisir. Non seulement est-il à la jonction des organismes provinciaux et locaux, mais il dispose en quelque sorte d'une perspective qui permet à la fois de tenir compte des besoins locaux, d'assurer leur coordination et de considérer les particularités sociales, culturelles, économiques de la région dans son ensemble, de tenir compte de ses forces et de ses faiblesses.

Sur ce dernier point, l'étude auprès des associations régionales de loisir dans les secteurs du plein air, de la culture et du sport fournit des indications décisives. Il en ressort clairement que les fonctions suivantes sont primordiales : l'information, la formation, la promotion des activités, la coordination des interventions et le soutien professionnel, technique et administratif auprès des associations locales (CONFÉRENCE NATIONALE DU LOISIR, MLCP, 1986, voir la biblio. du chap. 4). Mené en 1985 auprès de 588 associations régionales, ce sondage a révélé que la majorité d'entre elles ont été créées à partir des années soixante-dix (tel est également le cas des associations locales), qu'elles desservent essentiellement une clientèle de jeunes, surtout dans le domaine sportif, et qu'elles disposent d'un faible budget et de peu de matériel.

On retrouve un autre organisme à vocation régionale dans presque toutes les régions du Québec, à l'exception de la région de Montréal : ce sont les conseils régionaux de loisir. Mis sur pied en 1968, il en existe présentement quatorze, et leur budget dépasse 4 millions de dollars dont près des trois quarts en subvention gouvernementale. Pour être reconnus comme « structure régionale de concertation et de soutien », les CRL doivent recevoir l'appui d'au moins 50 % des intervenants des associations de portée régionale, des municipalités et du milieu scolaire sur leur

territoire (sous forme de cotisation annuelle), ce qui est actuellement le cas. Ces organismes régionaux remplissent des fonctions multiples et diversifiées ; ils ont pour caractéristique d'être polyvalents, plurisectoriels, et non pas rattachés au développement d'un seul secteur du loisir. La fonction fondamentale d'un CRL est d'assurer le développement régional du loisir dans toutes ses dimensions, notamment par le soutien professionnel et technique, la concertation entre les divers organismes régionaux et locaux, la diffusion d'information à caractère scientifique ou technique, la formation des bénévoles, la coordination d'événements et d'activités, le soutien au développement des structures locales, parfois la mise en place de nouveaux organismes locaux et régionaux. Ils offrent également des services spécialisés de gestion, de recherche et d'animation.

On aura noté que la région, sauf exception, ne constitue pas un niveau d'intervention directe, mais un niveau de support et de coordination. C'est notamment ce qui en fait sa spécificité. Il n'est donc pas étonnant que l'étude auprès des associations régionales indique que les principaux problèmes qui se posent à ce niveau ne sont pas, par exemple, des problèmes d'équipement, mais bien de financement et de ressources.

De plus, il existe une multiplicité d'autres structures à vocation régionale ayant comme caractéristique un intérêt centré soit sur un secteur, soit sur des groupes particuliers : conseils régionaux de la culture, conseils des loisirs scientifiques, associations du troisième âge, associations régionales de sport scolaire, associations touristiques régionales, associations pour personnes handicapées, etc., à tel point que les seules subventions directes de source gouvernementale dépassent celles accordées aux conseils régionaux de loisir.

Par ailleurs, on observe de nombreuses disparités régionales en matière d'équipements, d'activités, de ressources humaines et de développement d'associations. Dans une étude que nous avons faite de cet aspect sur le plan culturel, il est ressorti que les régions constituent un *facteur majeur* d'explication dans les différences de participation aux activités culturelles et socioculturelles (PRONOVOST, Gilles et Roger TRUDEL, 1986) : certaines régions dites « périphériques » témoignent en effet d'un dynamisme remarquable, alors que d'autres peuvent être considérées comme « moyennes ». De plus, une politique régionale d'implantation d'équipements doit considérer ces facteurs culturels régionaux, puisque l'accessibilité aux équipements est une condition nécessaire mais non suffisante à la participation.

En résumé, un cadre d'analyse de l'intervention régionale en matière de loisir porte sur des fonctions spécifiques, notamment sur :

- la concertation entre les intervenants locaux, supra-locaux et régionaux ;
- la coordination des interventions ;
- le soutien technique et professionnel aux intervenants ; le soutien administratif ;
- la formation et l'information, en concertation avec les milieux de l'éducation ; et
- le développement régional.

11.4. LES STRUCTURES PUBLIQUES RÉGIONALES

Comme on le sait, de nombreuses ententes intermunicipales ont été signées dans les dernières décennies ; à cela s'ajoute la création en 1980 des municipalités régionales de comté (MRC). Les MRC peuvent jouer un rôle important en matière de concertation intermunicipale, dans l'aménagement du territoire à des fins récréatives, culturelles et touristiques ainsi que dans la planification des équipements régionaux. La loi leur confère en effet le mandat de réaliser et d'adopter un schéma d'aménagement, puis les règlements d'urbanisme qui en découlent. Comme le souligne Robert Soubrier :

L'orientation que semble prendre le développement des MRC [...] semble marquer une fermeture plutôt qu'une ouverture à une meilleure harmonisation de l'exploitation des ressources régionales quelles que soient les fonctions urbaines considérées : santé, [...], éducation, loisir [...]

(SOUBRIER, 1988, p. 243)

On connaît également le cas des communautés régionales et urbaines, dans les régions de l'Outaouais, de Montréal et de Québec. Malgré des différences notables dans leurs pouvoirs respectifs, ces communautés n'en disposent pas moins de certaines responsabilités en matière d'aménagement de parcs régionaux ou intermunicipaux, d'équipements touristiques et récréatifs, de centres communautaires. On ne doit donc pas négliger cette structure d'intervention régionale publique, mais plutôt lui reconnaître ses fonctions propres, encore rarement assumées en matière de loisir et culture, qui sont : la concertation intermunicipale, l'aménagement récréatif, culturel et touristique régional, et la planification régionale des espaces et des équipements.

11.5. LES STRUCTURES PUBLIQUES LOCALES

Depuis quelques décennies maintenant, la plupart des municipalités se sont dotées de services publics de loisir, ont implanté des équipements et ont consenti des efforts financiers importants. C'est probablement en matière de loisir qu'elles ont reçu le plus de pouvoir, à tel point d'ailleurs qu'il s'agit de l'un des rares cas où les municipalités elles-mêmes peuvent déléguer leurs pouvoirs d'intervention (à des commissions municipales ou des organismes locaux par exemple), ce dont se prévalent d'ailleurs la majorité des plus petites municipalités.

TABLEAU 11.1.
Dépenses des municipalités au titre du loisir et de la culture

	En milliers de dollars	Pourcentage du budget total
1994	863,5	9,6
1993	836,5	9,7
1992	779,3	9,3
1991	744,1	9,4
1990	710,9	10,8
1989	658,3	10,8
1988	582,7	10,3
1987	525,4	9,4
1986	484,2	9,8
1985	452,0	9,7
1984*	284,6	7,4
1983	258,9	7,1
1982	255,9	7,5
1981	246,0	8,3
1980	213,8	7,7

* Municipalités de 5 000 habitants et plus pour cette année et les années précédentes.

Sources : Pour 1980 à 1986 : *Analyse budgétaire des municipalités*, Québec, Les Publications du Québec.

Pour 1987 à 1994 : *Finances des municipalités*, Québec, ministère des Affaires municipales.

L'ordre de grandeur des dépenses publiques locales en matière de loisir est d'environ 10 % du budget municipal, pour plus d'un demi milliard de dollars par année pour l'ensemble du Québec. Le pourcentage des dépenses municipales affectées au loisir et à la culture s'est considé-

ablement accru dans les années soixante-dix, il a chuté au début des années quatre-vingt et se maintient dans l'ordre de grandeur de 10 % depuis quelques années. À titre de comparaison, on a évalué à 11,6 % en 1987 la part de la culture dans le budget des villes françaises (MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, 1989).

11.5.1. Évolution des fonctions locales en matière de loisir et de culture

Au plan historique l'intervention directe des municipalités dans le champ du loisir et de la culture remonte au Québec aux années soixante. Auparavant, les responsabilités en cette matière étaient généralement assumées par des corporations privées, qui se trouvaient la plupart du temps sous la tutelle du clergé local. Elles faisaient entériner leur mandat par les pouvoirs publics locaux et recevaient d'eux une assistance financière directe, souvent très importante. Devant les responsabilités grandissantes dévolues à ces organismes privés, le peu de contrôle financier et politique dont ils étaient l'objet, une prise de conscience croissante du rôle des municipalités en matière de loisir, on a assisté à un rapatriement progressif par les services publics locaux des responsabilités, services et équipements autrefois confiés à ces organismes privés. C'est ainsi que dès 1970 l'Association des directeurs de loisir municipaux publiait un guide d'intervention dans lequel il était écrit :

Les municipalités sont de plus en plus conscientes des responsabilités qu'elles ont dans le domaine des loisirs face à leurs administrés. De plus, elles semblent à l'heure actuelle préférer [...] exercer ces responsabilités par elles-mêmes plutôt que de les confier à des structures et à des organismes privés.

Sous cet angle, les services municipaux de loisir sont en train de relayer les services paroissiaux traditionnels de loisir, les centres de loisirs privés [...]. Un réalignement des objectifs et du sens même du loisir s'opère actuellement et il semble bien que le terme de cette évolution sera une redéfinition de la nature et de son organisation dans la voie d'un service public de type nouveau.

(Le loisir et la municipalité, 1970, p. 32)

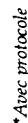
L'intervention municipale a alors généralement pris la forme de la création d'un «service intégré» (D'AMOURS, Max, 1989), assumant des fonctions de gestion d'équipements, d'animation et d'offre directe de programmes et activités de plus en plus variés ; les villes ont eu tendance à prendre directement à leur charge les activités offertes à la population et n'ont pas hésité pour ce faire à engager de plus en plus de professionnels.

Or, depuis le milieu de la dernière décennie un tel modèle d'intervention s'est progressivement modifié. De conceptrices et productrices directes de biens et services nécessitant une part croissante des ressources à mesure que se développent les besoins, les municipalités ont progressivement changé la définition de leur rôle pour se percevoir davantage maintenant comme des organismes de soutien aux initiatives des groupes et des associations. Les investissements accélérés des dernières décennies ont entraîné de lourdes charges administratives et financières, que la crise économique des années quatre-vingt a contribué à aggraver. Cette modification du rôle des municipalités en matière de loisir se traduit tout particulièrement par le fait que la majorité d'entre elles pratiquent maintenant des expériences dites de « faire-faire » ou de privatisation, avec des partenaires commerciaux, publics ou sans but lucratif, et cela dans presque tous les domaines, secteurs et niveaux d'intervention. Les services publics locaux de loisir et culture sont en mutation. Ils semblent s'orienter davantage vers des fonctions de soutien et de support que vers la production directe de services. Ce nouveau modèle d'intervention peut être appelé «modèle organique et décentralisé », et se caractérise par une structure plus décentralisée, à laquelle sont associés de plus en plus étroitement l'ensemble des partenaires du loisir et de la culture : patros, organismes de districts ou de quartiers, associations communautaires, associations locales (nous donnons un exemple d'une telle situation dans le graphique 11.1.).

Une des conséquences importantes de ce changement d'orientation est que les services de loisirs municipaux ne sont plus le principal fournisseur de programmes et d'activités en matière de loisir et de culture. Ce sont les associations locales et communautaires qui ont pris le relais. «Le courant de privatisation a [même] renforcé une pratique traditionnelle des administrations municipales québécoises, soit celle de confier aux associations – organismes sans but lucratif – de nombreuses tâches d'animation et de gestion dans le domaine des loisirs communautaires» (D'AMOURS, Max, 1989). Pour illustrer comment les associations ou les organismes sans but lucratif sont redevenus des partenaires privilégiés de la municipalité dans le domaine des services récréatifs et culturels, l'étude menée par Max D'Amours et Harold Foy a permis de dégager certains indices parmi lesquels nous retiendrons les suivants :

- l'évolution de la structure municipale des services de loisir et de culture : les municipalités sont nettement orientées vers des services intégrés à l'administration publique locale et assortis d'une collaboration étroite avec les associations locales ; il est à noter cependant qu'un tel mode est surtout le fait des municipalités de 5000 habitants et plus, les plus petites d'entre elles étant encore

GRAPHIQUE 11.1.



majoritairement constituées de comités de loisir qui ne sont pas intégrés à la structure publique locale (MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, 1989) ;

- la croissance du nombre d’associations depuis 1980 : on a noté une importante croissance des associations, particulièrement dans les domaines culturel et du plein air, ainsi qu’un déplacement significatif des responsabilités autrefois assumées par les municipalités vers de telles associations locales ; en fait, de nos jours les associations locales constituent les principaux pourvoyeurs directs d’activités à l’intention des populations locales ; dans la seule ville de Drummondville, nous en avons répertorié 85 en 1989 ; à Charlesbourg, en 1988 nous avons répertorié 67 associations offrant près de 300 activités différentes ; l’étude citée du MLCP conclut qu’au Québec «les organismes locaux sont maintenant responsables de plus de 50 % des activités organisées dans la majorité des municipalités» (1989, p. 10) ;
- l’aide municipale aux associations : l’aide technique est une mesure plus répandue que le seul soutien financier sous forme de subventions ; la présence de règles explicites de soutien aux associations est d’ailleurs fonction de la taille des municipalités ;
- le partenaire associatif, tâches et responsabilités : à ce sujet, les associations s’occupent en premier lieu d’offre directe d’activités, parfois de gestion d’équipements communautaires (D’AMOURS, Max, 1989).

11.5.2. Fonctions attribuées à l’intervention municipale en matière de loisir et culture

En considérant cette fois l’opinion de la population, on doit tout d’abord noter le faible degré de connaissance qu’elle a des organismes locaux. Des divers sondages que nous avons menés, nous concluons qu’une minorité de la population connaît les structures publiques municipales (tableaux 11.2. et 11.3.).

La connaissance des activités offertes est plus grande, et s’est grandement accrue. En fait, plus de la moitié de la population locale des villes que nous avons étudiées connaît au moins quelques activités organisées par les structures publiques. Il en ressort que si les habitants d’une localité se disent peu informés, et souhaitent sans doute demeurer peu informés des structures et des institutions, leur « intérêt de connaissance » se porte plutôt sur les activités et les services mis à leur disposition (tableau 11.4.).

TABLEAU 11.2.
Niveau d'information par rapport
aux organismes municipaux de loisir
(en pourcentage)

	Trois-Rivières		Drummondville
	1972	1988	1989
Le service récréatif et communautaire*	32,3	20,9	
Le service des loisirs	32,3	41,8	N.D.
Associations municipales de loisir	26,3	13,1	
Associations paroissiales de loisir	30,6	20,9	
	(N = 294)	(N = 367)	(N = 560)

* À Trois-Rivières : les services communautaires

Sources : Enquêtes urbaines, 1988 et 1989.

Pour Trois-Rivières, 1972 : *Plan de développement des services de loisir*, 1972.

TABLEAU 11.3.
Niveau d'information par rapport aux organismes municipaux
de loisir, Ville de Longueuil, 1990
(en pourcentage)

La direction du loisir de la municipalité	21,0
Des organismes de loisir	26,2
Des comités de loisir de quartier	17,6
Des organismes de développement communautaire	11,1
La commission culturelle et touristique	7,5
Le Conseil régional des loisirs de la rive-sud	10,9
Le Conseil culturel de la Montérégie	8,4
	(N = 501)

Source : Enquête urbaine, 1990.

En dépit d'un niveau très faible d'information, l'intervention de la municipalité dans le domaine du loisir n'est nullement remise en cause, puisque nos sondages démontrent qu'il existe un consensus quasi total sur l'intervention de la municipalité en matière de loisir, qu'une majorité de la population appuie l'intervention directe des administrations locales dans le domaine du loisir et de la culture : que ce soit en matière de construction et de gestion d'espaces verts ou d'équipements collectifs, en matière de définition des grandes orientations publiques ou d'offre

d'activités. En d'autres termes, le système politique local est fortement légitimé pour l'atteinte des finalités culturelles et récréatives dévolues aux collectivités (tableau 11.5.).

TABLEAU 11.4.
Niveau de connaissance des activités offertes
par les structures publiques municipales,
Trois-Rivières, 1972 et 1988 et Longueuil, 1990
(en pourcentage)

	Trois-Rivières 1972	1988	Longueuil 1990
Aucune activité	62,0	35,5	22,7
Quelques activités	31,2	53,6	49,8
La plupart des activités	6,8	10,9	27,5
	(N = 294)	(N = 367)	(N = 501)

Source : Enquêtes urbaines.

TABLEAU 11.5.
Légitimité de l'intervention municipale
en matière de loisir et culture*
(en pourcentage)

	Trois-Rivières	Drummondville
D'accord	86,2	94,1
Pas d'accord	1,5	5,5
Sans opinion	12,3	0,5
	(N = 367)	(N = 559)

* Êtes-vous d'accord ou non pour que la ville de XXX offre des services dans le domaine des loisirs ?

Sources : Enquêtes urbaines, 1988, 1989.

Mais comment, de l'avis des répondants, la Ville devrait-elle intervenir ? Quelle est la conception politique populaire de l'intervention des collectivités locales dans le domaine du loisir et de la culture ? Nous avons fait allusion au fait que depuis un certain nombre d'années la majorité des municipalités du Québec se sont retirées du champ de l'organisation d'un certain nombre d'activités, au profit notamment des associations locales. À cet égard, de nombreuses villes sont allées très loin dans le sens d'une prise en charge des services culturels, communautaires et

récréatifs par des associations locales, puisque leur rôle actuel en est essentiellement un de soutien financier et technique aux initiatives communautaires, et qu'elles disposent d'un personnel restreint affecté à l'animation et au soutien professionnel et technique.

Dans les sondages que nous avons menés, l'éventail des énoncés faisait référence à cinq scénarios possibles, allant du retrait pur et simple à une intégration complète de toute l'organisation des loisirs publics à l'intérieur d'un service municipal. Dans la lignée de ce qui précède, il ressort clairement que la très vaste majorité des répondants n'est nullement favorable à un retrait de la municipalité en matière de loisir et de culture ; seul un très faible pourcentage en effet favorise cette option. L'opinion majoritaire s'exprime plutôt en faveur d'un partenariat avec les organismes locaux.

Le tableau 11.6. résume l'opinion des répondants. Les scénarios du retrait total, du retrait total sauf pour la gestion des équipements ainsi que celui de la privatisation des loisirs municipaux ne recueillent l'assentiment que d'une faible minorité de répondants. Les opinions sont plus partagées en ce qui concerne la prise en charge globale des loisirs publics par la municipalité (52 % des répondants favorisent cette option à Drummondville, comparativement à 71 % à Longueuil). Mais c'est le partenariat, c'est-à-dire le partage des responsabilités avec les partenaires du milieu, qui recueille l'assentiment de la forte majorité des répondants. Il est à noter cependant qu'environ le quart d'entre eux sont sans opinion sur ce sujet, ce qui traduit sans doute le faible degré d'information déjà noté. De plus, on constate que la population des grandes agglomérations urbaines semble plus encline à soutenir une intervention directe des administrations locales.

TABLEAU 11.6.
Scénarios d'intervention des services locaux de loisir
(en pourcentage)

	Drummondville	Longueuil
	1989	1990
Partage	77,0	87,9
Intégration	51,6	70,9
Délégation	23,6	46,3
Retrait sauf gestion des parcs	10,1	20,4
Retrait	4,8	8,2
	(N = 560)	(N = 501)

Sources : Enquêtes urbaines.

Quant aux fonctions municipales en matière de loisir et culture, il en est peu qui ne recueillent l'assentiment de la population, que ce soit en ce qui a trait à l'élaboration des politiques générales, à l'implantation et la gestion d'équipements et de parcs, ou au soutien professionnel, technique et financier auprès des bénévoles et de la population (tableau 11.7.). Nous savons également que plus la connaissance des structures publiques locales est forte, ou encore plus grande est la connaissance des activités publiques, ou encore plus la participation aux activités des services locaux est importante, plus est intense la légitimité accordée aux pouvoirs publics.

On peut se faire une assez bonne idée de la conception qu'a la population du rôle des municipalités en matière de loisir et de culture en s'arrêtant au choix qu'elle fait des différentes catégories de population que les fonds publics devraient ou ne devraient pas desservir. À cet égard, il faut rappeler qu'un pourcentage important de répondants n'a pas donné d'opinion (plus du tiers dans la majorité des cas). Parmi ceux qui se sont exprimés, il ressort que, en règle générale, on ne porte pas de jugement négatif à l'égard de catégories de population que favoriserait l'appareil municipal local. Cependant, une faible majorité des répondants trouvent que celui-ci ne tient pas assez compte des adolescents, des chômeurs et des jeunes adultes (20-35 ans) ainsi que des adultes de 35 à 50 ans. Les opinions émises traduisent le fait que l'on estime que le service s'occupe suffisamment de ses clientèles traditionnelles, tels les enfants, et qu'il a su tenir compte dans sa planification du nombre croissant de personnes âgées. Les avis sont très partagés en ce qui concerne les assistés sociaux, les étudiants, les femmes et les handicapés, et dans la plupart de ces cas on note des pourcentages élevés de personnes sans opinion (tableaux 11.8. et 11.9.).

TABLEAU 11.7.
Fonctions attribuées aux services locaux de loisir
(en pourcentage)

	Trois-Rivières 1988	Longueuil 1990
Consultation	91,3	97,0
Gestion des espaces	95,0	96,8
Équipements collectifs	91,7	93,7
Soutien à la population	87,7	93,1
Normes de financement	77,4	89,8
Grandes orientations	70,0	87,7
Offre d'activités	71,3	85,8
Soutien aux bénévoles	70,4	83,5
Gestion de personnel	82,0	
	(N = 367)	(N = 501)

Sources : Enquêtes urbaines, 1988, 1990.

TABLEAU 11.8.
Catégories de population dont les villes ne tiennent pas assez compte,
selon l'opinion des répondants
(en pourcentage)

	Trois-Rivières	Drummondville
Les adolescents	58,0	55,8
Les chômeurs	70,6	54,3
Les adultes de 20 à 35 ans	50,8	56,7
Les adultes de 35 à 50 ans	54,3	52,2
Les assistés sociaux	66,2	48,6
Les étudiants	42,1	49,7
Les femmes	51,7	46,9
Les personnes handicapées	68,6	45,8
Les enfants	44,3	27,4
Les gens à la retraite	46,6	24,8

Source : Enquêtes urbaines, 1988, 1989.

TABLEAU 11.9.
Catégories d'âge dont la Ville ne tient pas assez compte,
selon l'opinion des répondants, Longueuil, 1990
(en pourcentage)

Les enfants de moins de 12 ans	21,9
Les adolescents de 13 à 17 ans	43,0
Les jeunes adultes de 18 à 30 ans	38,8
Les adultes de 31 à 49 ans	40,9
Les adultes de 50 à 64 ans	39,0
Les adultes de 65 ans et plus	6,3
	(N = 501)

Source : Enquête urbaine, 1990.

À l'instar du loisir lui-même, les services publics locaux sont en mutation. Ils semblent s'orienter davantage vers des fonctions de soutien et de support que de production directe de services. Si tel est le cas, compte tenu de la grande richesse de la vie associative au plan local, compte tenu également des besoins exprimés par ces organismes et compte tenu enfin des difficultés certaines qu'éprouvent un grand nombre de municipalités à s'adapter aux changements en cours, il se dégage qu'il faut réaffirmer un certain nombre de tâches et fonctions spécifiques que peuvent assumer

les structures publiques locales, dans le respect des fonctions des autres niveaux d'intervention, à savoir :

- la connaissance de base des besoins et aspirations de la population locale en matière de loisir, ainsi que des transformations de ces besoins, et leur satisfaction la plus adéquate possible, à partir des ressources disponibles ;
- l'animation et le développement communautaire ; la consultation ;
- la planification ;
- la concertation des intervenants locaux en matière de loisir et de culture (secteur de l'éducation, associations volontaires, secteur privé, etc.) ; les municipalités ont un rôle majeur à jouer à cet égard ;
- la coordination des ressources disponibles, y compris les autres services publics locaux ayant une incidence sur le loisir : parcs, urbanisme, etc. ;
- une fonction d'équité dans la distribution des ressources locales ;
- la reconnaissance de la pluralité et de la légitimité des associations volontaires dans le développement du loisir selon l'évolution des besoins et des aspirations de la population ; et
- le soutien professionnel, financier et matériel aux associations.

Pour accomplir ces tâches, les municipalités ont à s'assurer qu'elles disposent des moyens d'information nécessaires, qu'elles connaissent bien les ressources disponibles sur leur territoire, qu'elles peuvent compter sur un personnel hautement qualifié et expérimenté dont le perfectionnement et le ressourcement leur tiennent à cœur ; elles doivent aussi se donner des moyens structurés de consultation et de planification.

CONCLUSION

Comme nous l'avons dit au tout début de ce chapitre, il n'est plus possible de considérer la question du loisir sans tenir compte de l'analyse politique. Même si les ressources publiques consenties semblent marginales par rapport à l'ensemble des dépenses de consommation courante, le pouvoir politique, en Occident, s'est régulièrement donné une vision minimale de son rôle en matière de développement du loisir et de la culture. L'évaluation des politiques mises en œuvre reste cependant à faire, tout comme il manque encore un appareillage statistique permettant d'y arriver.

En raison de l'importance que notre tradition politique du loisir leur accorde, l'essentiel des connaissances empiriques porte sur les pouvoirs locaux ; c'est pourquoi nous avons pu en faire plus longuement état. L'instance politique locale est en pleine mutation, oscillant entre le laisser-faire, le « faire-faire » et un second souffle qui ne peut venir que des professionnels locaux. Sur le plan local, il importe d'ailleurs de tenir compte des associations communautaires, à qui on a confié de lourds mandats. Une véritable sociologie politique du loisir sur le plan local est ainsi une sociologie des rapports entre le pouvoir politique et le mouvement associatif.

Sur les plans régional et national, les mêmes perspectives peuvent être évoquées. Il est dans la « culture » et les conceptions proprement politiques du loisir de véhiculer cette représentation du rôle des associations : le *Livre blanc sur le développement culturel*, le *Livre blanc sur le loisir* et les politiques sectorielles récentes du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche maintiennent tous un important discours à propos des associations. L'analyse politique doit en tenir compte.

BIBLIOGRAPHIE

- Analyse budgétaire des municipalités* (annuel), Québec, Les Publications du Québec.
- ANGELO (d'), M., FRIEDBERG, E. et URFALINO, P. (1989), *Les politiques culturelles des villes et leurs administrateurs*, Paris, La Documentation française, 116 p.
- ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE LOISIRS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (1970), *Le loisir et la municipalité. Guide d'intervention*, s.l., ADLM, 247 p.
- COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE (1989), *Programme européen d'évaluation des politiques nationales. Suède*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 152 p.
- D'AMOURS, Max (1989), « La gestion déléguée des services récréatifs et culturels », *Loisir et Société/Society and Leisure*, 12, 1, p. 87-105.
- DOWER, Michael, RAPOPORT, Rhona, STRELITZ, Ziona et KEW, Stephen (1981), *Leisure Provision and People's Needs*, London, HMSO, Dept. of Environment, 152 p.
- DUPUIS, Xavier (1991), *Culture et développement. De la reconnaissance à l'évaluation*, Paris, Unesco, 174 p.
- FARCHY, Joëlle et SAGOT-DUVAUROUX, Dominique (1994), *Économie des politiques culturelles*, Paris, PUF, 183 p., biblio., index.
- FÉRAL, Josette (1990), *La culture contre l'art. Essai d'économie politique du théâtre*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 346 p.
- GAGNON, Pierre (1996), *Le loisir et la municipalité*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 440 p.
- GIRARD, Augustin, avec la collaboration de Geneviève GENTIL (1982), *Développement culturel. Expériences et politiques*, Paris, Dalloz/Unesco, 166 p.
- HARVEY, Jean, ANDREW, Caroline et DAWSON, Don (1990), «Le loisir municipal et l'État-Providence », *Recherches sociographiques*, XXXI, 1, p. 25-44.
- HENRY, Ian (1993), *The Politics of Leisure Policy*, MacMillan, 208 p.
- HUET, Armel (dir.) (1994), *L'action socioculturelle dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 188 p.
- KELLY, John R. (1982), *Leisure*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall, 426 p.
- «La gestion moderne du loisir et de la culture » (1989), *Loisir et Société/ Society and Leisure*, 12, 1.
- La politique culturelle de la France* (1988), Paris, La Documentation française, 394 p.
- La politique culturelle du Québec* (1992), Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 150 p.
- La politique québécoise du développement culturel. Volume I. Perspectives d'ensemble : de quelle culture s'agit-il ? Volume 2. Les trois dimensions d'une politique : genres de vie, création, éducation* (1978), Québec, Éditeur officiel du Québec, 146 et 472 p.
- LEPHAY-MERLIN, Catherine (1991), *Les dépenses culturelles des communes. Analyse et évolution 1978-1987*, Paris, La Documentation française, 255 p.
- LEPHAY-MERLIN, Catherine (1992), *Les dépenses culturelles des départements. Analyse et évolution 1975-1987*, Paris, La Documentation française, 160 p.

- « L'État et la culture » (1986), *Questions de culture*, n° 10.
- L'évaluation au service des politiques culturelles locales* (1994), Paris, La Documentation française, 96 p.
- L'impact économique des dépenses en loisir au Québec* (1995), Québec, ministère des Affaires municipales, Direction générale du loisir et des sports, 167 p.
- « Loisir : Administration et politique locales » (1981), *Loisir et Société/ Society and Leisure*, 4, 2.
- MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE (juillet 1985), *Le portrait du loisir en milieu municipal*, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'analyse et de la recherche socio-économique, 83 p.
- On a un monde à recréer. Livre blanc sur le loisir au Québec* (1979), Québec, Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, 107 p.
- Pouvoirs publics et politiques culturelles : enjeux nationaux* (1992), Actes du colloque, tenu à Montréal les 17, 18 et 19 octobre 1991, Montréal, École des Hautes Études commerciales, Chaire de gestion des arts, 332 p.
- Prendre notre temps. Livre vert sur le loisir au Québec* (1977), Québec, Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, 87 p.
- RIGAUD, Jacques (1995), *L'exception culturelle. Culture et pouvoirs sous la V^e République*, Paris, Grasset, 298 p.
- RITAINE, Évelyne (1983), *Les stratégies de la culture*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 189 p.
- ROBERTS, Kenneth (1978), *Contemporary Society and the Growth of Leisure*, London, Longman, 191 p.
- SOMMET QUÉBÉCOIS DU LOISIR (juin 1987), *Les propositions d'action adoptées par les partenaires*, Québec, Gouvernement du Québec, 85 p.
- Une politique de la culture et des arts. Proposition présentée à madame Liza Frulla-Hébert, ministre des Affaires culturelles du Québec par le groupe-conseil sous la présidence de monsieur Roland Arpin* (1991), 2^e éd., Québec, 326 p. (Rapport Arpin).
- WILSON, John (1988), *Politics and Leisure*, Boston, Unwin Hyman, 200 p.

Cinquième partie

LES INSTITUTIONS EN MUTATION

FAMILLE, TEMPS LIBRE

INTRODUCTION : famille, familles¹

De toutes les institutions, la famille est peut-être celle dont on perçoit le plus facilement les transformations en cours. En premier lieu, signalons que les valeurs reliées à la famille demeurent très fortes ; les données originales présentées dans le chapitre un permettent indéniablement de conclure que la famille constitue toujours la même valeur de premier ordre dans notre société, et cela même chez les jeunes (tableau 1.1.). Dans le système des valeurs de la population québécoise, prime une représentation de la famille comme valeur centrale, les valeurs du travail et du loisir étant subsidiaires ou complémentaires aux valeurs familiales, et l'équilibre entre ces trois sphères de la vie étant fortement modulé par le statut socio-économique. Ces données sont corroborées par d'autres études² ; les études du ministère de l'Éducation sur les jeunes et le rapport récent de l'OCDE en arrivent à la même conclusion : les jeunes, comme la majorité de la population, sont attachés à la famille, expriment des

1. Nous empruntons ce titre au numéro 18/58, 1987 de la Revue internationale d'action communautaire.
2. Voir notamment Andrée FORTIN (1987), Jean STETZEL (1983) et Rudolph REZSOHAZY (1982).

conceptions «classiques» de la famille³. «Chez les 15 ans et plus, le modèle matrimonial le plus fréquent reste toujours celui des personnes mariées» (LANGLOIS, Simon *et al.*, 1990, p. 133).

Ce n'est donc pas la famille en tant que valeur centrale qui est en train de changer, mais bien les modèles d'organisation de la famille. Parmi les changements majeurs on retiendra :

La baisse du taux de nuptialité : les taux de nuptialité ont fortement chuté depuis une décennie ; on se marie de moins en moins : ainsi le nombre de mariages au Québec a connu son apogée en 1972 avec 53 967 mariages célébrés ; en 1981, il a chuté de 25 %, puis de 18 % en 1988 ; l'indice de nuptialité (proportion d'hommes ou de femmes se mariant avant l'âge de 50 ans) est passé d'environ 900 pour 1000 au début des années soixante à moins de 450 dans les années récentes.

L'augmentation de la cohabitation et des unions de fait : depuis les années soixante-dix on se marie à un âge plus avancé que dans les décennies précédentes ; cela s'explique en grande partie par le développement de la cohabitation juvénile et un certain report de l'âge du mariage, particulièrement chez les femmes. Pour ce qui est de la cohabitation, le recensement de 1986 indique qu'un couple sur huit (soit entre 12 % et 13 %) au Québec a déclaré vivre en union de fait ; il s'agit nettement d'un phénomène récent puisque presque aucun couple de la génération antérieure à 1940 n'y fait appel, contre 25 % dans la génération de 1951-1955 (« Famille/ familles », 1987) ; à titre d'indication, le pourcentage de concubins par rapport aux couples légalement mariés était de 6,1 % en France en 1982 (FORSÉ, Michel, 1986), mais de 40 % dans les cohortes de mariage de 1976 et 1977 (*Démographie québécoise*, 1983, p. 191). En Suède, seulement 1 % des mariages n'auraient pas été précédés de cohabitation (*idem*, p. 190). Le recensement de 1981 indique en outre que les « unions libres » étaient composées à 60 % de célibataires, 23 % de personnes divorcées, 13 % de personnes séparées et 4 % de veufs et de veuves (« Famille/familles », 1987, p. 61). En 1970, 90 % des hommes et des femmes se mariaient ; en 1985, il s'agit de 50 % d'entre eux. On a estimé qu'au Canada plus de la moitié des unions libres se transforment en un mariage ; «on peut en conclure que l'union libre a rarement servi

3. Voir *Les études et le travail vus par les jeunes* (1983), Paris, OCDE, 137 p. et MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, SECTEUR DE LA PLANIFICATION (juin 1980), *Les valeurs des jeunes de 16 à 20 ans, Québec*, 208 p.

de véritable substitut au mariage et que, le plus souvent, elle a plutôt servi de mariage à l'essai» (*idem*).

L'augmentation marquée des divorces : le divorce a pris une ampleur imprévue ; le Bureau de la statistique du Québec estime que la fréquence du divorce des couples mariés aux environs des années soixante-dix était de l'ordre de 20 % à 25 % ; la fréquence s'est accrue jusqu'en 1981 pour se diminuer ou se maintenir par la suite ; on estime présentement qu'un peu moins de la moitié de la population en âge de se marier est appelée à divorcer⁴ ; de même, on divorce plus tôt après le mariage ; le pourcentage des divorcés qui se remarient est de 16,4 % chez les femmes et de 14,2 % chez les hommes en 1988 (LANGLOIS, Simon *et al.*, 1990, p. 133).

La taille des familles : la famille moyenne s'est considérablement resserrée autour d'un à deux enfants (56 % des familles actuellement) ; ce ne sont pas tant les familles sans enfants ou avec un seul enfant qui ont vu leur proportion relative diminuer, que les familles avec trois enfants ou plus. L'indice de fécondité (rapport entre le nombre de naissances selon l'âge de la mère et la population féminine moyenne d'âge correspondant) est passé de 3,4 en 1964 à 1,4 en 1988 au Québec.

La monoparentalité : il n'est plus possible d'aborder le phénomène de la famille moderne sans traiter de la montée du nombre de familles monoparentales. À la monoparentalité ancienne, sous forme de veuvage, a succédé une nouvelle monoparentalité sous la forme de la maternité célibataire, dont la principale caractéristique est d'être issue de ruptures d'union : les chefs de famille sont jeunes (50 % ont moins de 45 ans en 1981), les familles ont majoritairement une femme à leur tête (84 % en 1981, 92,6 % chez les moins de 35 ans). En 1986, on comptait au Québec 20,8 % de ces familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans (*idem*, p. 135).

La famille serait-elle en crise ? Assisterait-on à la mort de la famille ? Nous ne le pensons pas. Nous sommes d'avis que l'on assiste plutôt à une profonde mutation de la famille moderne, dans le sens d'une diversification des formes de vie dites familiales, d'un affaiblissement des normes légales et juridiques au profit d'une conception de la famille centrée sur la recherche d'une vie affective harmonieuse et des rapports chaleureux. La montée du divorce traduit sans doute cette recherche de relations affectives

4. C'est «l'indice de divortialité» présenté dans Simon LANGLOIS *et al.* (1990), p.141.

profondes, par-delà les contraintes institutionnelles du mariage légal. La famille apparaît de plus en plus fréquemment comme un lieu de refuge pour la sécurité affective, pour les rapports chaleureux, pour les activités libres hors travail, et cela est vrai quelles que soient les modalités concrètes d'organisation. De même, plusieurs modèles de vie familiale se dessinent ou existent déjà : cohabitation, union libre, existence de véritables contrats de solidarité entre membres du couple, familles monoparentales, plus grande indépendance économique des partenaires du mariage – particulièrement en ce qui concerne les femmes – et transformations des rapports hommes-femmes.

En fait, ce sont peut-être davantage les rapports hommes-femmes qui sont en pleine mutation que la famille elle-même. Les études sur le sujet ont d'ailleurs tendance à expliquer la baisse de la nuptialité, de même que l'âge plus avancé du mariage des femmes, par le bouleversement de l'échange entre conjoints en bonne part dû à la généralisation du travail salarié des femmes. D'autres études ont montré que «la femme est plus souvent demanderesse [de divorce] quand elle exerce une activité professionnelle que lorsqu'elle est inactive, ou encore plus le statut socio-professionnel de la femme s'élève» (*Démographie québécoise*, 1983, p. 206). Renée B.-Dandurand retient ceci :

Peut-on affirmer que c'est la contestation des rapports traditionnels entre les hommes et les femmes, dans la société comme dans le couple, qui a contribué à la mise en question des rapports conjugaux traditionnels, et, par le fait même, initié les transformations conjugales récentes ? C'est ce que la lecture des données historiques récentes du Québec a permis d'avancer.

(LEMIEUX, 1990, p. 35)

Ajoutons encore que l'on assiste probablement, en parallèle, à une transformation et à un approfondissement des liens intergénérationnels. Les exemples ne manquent pas, où l'on observe des situations d'entraide entre parents et enfants adultes, des échanges économiques fréquents, des moments par excellence de fêtes et de vacances.

Dans un monde où l'individu est de plus en plus seul et vulnérable, parce qu'il revendique davantage son autonomie et qu'il sent parfois sa sécurité économique menacée, la famille et la parenté sont restées un lieu d'investissement intense et parfois de repli.

(COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN, France, 1983, p. 80)

C'est dans un tel contexte qu'il faut situer l'étude des rapports entre la famille et le temps libre. L'approche traditionnelle dans les sciences du loisir a consisté à s'inspirer des «cycles de vie familiale» et à tenter de départager la place et les fonctions du loisir et de la culture ; or, comme on l'a déjà souligné, le modèle d'une famille soit *conjugale*, soit *nucléaire* cons-

titue une vision «étroite, normative et essentialiste» de la famille, que les quelques données présentées antérieurement ne permettent plus de retenir (B.-DANDURAND, Renée, 1990, p. 119). De plus, l'approche par les cycles de vie familiale est essentiellement linéaire, alors qu'il est bien établi que de nos jours le parcours historique de chacun des membres de l'unité familiale est jalonné d'alliances, de ruptures et de reconstitutions.

Il nous semble ainsi qu'une problématique d'étude encore largement à faire des rapports famille-temps libre, dans le contexte des mutations de la famille moderne et des fonctions accordées au loisir et à la culture, peut se dérouler autour de deux axes majeurs : la famille et le temps ; la famille et le temps libre.

12.1. LA FAMILLE ET LE TEMPS

La famille est le premier lieu de socialisation au temps. Elle a cependant perdu certaines de ses fonctions de socialisation au temps, au profit de l'école et des médias notamment. En raison de la division du travail familial dans nos sociétés, c'est souvent la femme qui joue un rôle fondamental dans la gestion du temps familial et dans la socialisation des enfants aux normes temporelles : elle gère le temps des repas et des repos, celui de la toilette et du sommeil des enfants, elle planifie les travaux scolaires et les supervise, elle est souvent au centre de la coordination du rythme des activités de l'ensemble des membres de la famille ; dans nos sociétés, l'organisation du temps familial est en grande partie du ressort de la femme.

12.1.1. Diversité des temps familiaux

La réduction du temps de travail au cours des dernières décennies, la modernisation des appareils ménagers et la diminution de la taille de la famille ont permis de dégager du temps discrétionnaire de plus en plus considérable dont une partie a été affectée à des activités familiales, une autre aux soins personnels et une autre au loisir ; le temps familial entre ainsi en concurrence directe avec d'autres temps sociaux. Dans la mesure où une certaine part de temps est définie comme devant être du ressort de la famille, celle-ci devient ainsi le foyer de l'articulation et de la coordination des temporalités multiples des divers membres qui la composent. Que l'on songe en effet à la diversité des temps propres aux enfants, selon leur âge, de ceux de l'époux suivant qu'il est au début ou au milieu de sa carrière ou encore à la retraite, de ceux enfin de la femme selon qu'elle occupe un emploi à plein temps ou à temps partiel. À cet égard, la famille

doit composer avec au moins trois axes majeurs de traversée du temps : celui des âges de la vie, celui des trajectoires professionnelles de l'homme et de la femme, et celui du cycle même de vie familiale qui la caractérise.

La situation devient encore plus complexe quand on considère différents types de famille : famille monoparentale, famille ouvrière, famille de classe aisée, famille « à double carrière », famille reconstituée, etc. La temporalité est l'une des dimensions négligées des structures familiales.

La famille doit en outre s'adapter à des temporalités internes et externes, divergentes et polymorphes ; elle doit coordonner et intégrer ces diverses temporalités de manière harmonieuse ; la plupart des études empiriques concluent d'ailleurs que l'école et le travail infléchissent profondément le temps et l'espace de la famille, bien davantage que l'inverse ; la famille est dotée de relativement peu de pouvoir pour négocier ses temps par rapport aux exigences du travail et de l'école. Cependant, des modalités nouvelles ou à tout le moins différentes d'établissement des rapports entre le travail et la famille voient le jour. Les temporalités que l'on pourrait qualifier de proprement familiales sont ainsi celles qui obéissent à une ou plusieurs logiques familiales : selon la plus ou moins grande intégration des membres de la famille, selon les projets et les trajectoires multiples, selon les contraintes temporelles des institutions et des organisations. À la limite, l'impossibilité pour une famille de concilier ou de coordonner les temporalités de ses membres, leurs projets, leurs figures de l'avenir conduit à la rupture, au divorce ou à la désintégration de l'unité familiale.

12.1.2. Diversité des rapports au temps

Plusieurs rapports au temps sont possibles, selon les types de famille :

La famille peut tenter de négocier et d'agencer les temps et activités communes (repas, fêtes, travaux domestiques, etc.), par-delà l'autonomie explicitement reconnue à chacun (c'est notamment le cas des familles où l'homme et la femme travaillent et où les enfants sont assez âgés).

Elle peut valoriser fortement les temps d'échange et de rencontre en donnant à la famille la primauté dans l'organisation du temps, subordonnant les temps individuels au temps consacré à la famille (cette contrainte est notamment très forte chez les femmes mariées ayant de jeunes enfants).

Elle peut encore reposer sur des ententes implicites de coopération et d'échange entre les partenaires, décompter le temps que

chacun doit consacrer à l'une ou l'autre tâche, calculer le temps que chacun peut se réserver pour des activités individuelles (un tel type de rapport au temps est assez net dans le cas des moments d'autonomie calculée laissés aux enfants) ; et ainsi de suite⁵.

La famille est encore le lieu par excellence des projets. Elle forge souvent le premier horizon temporel, la première étendue de temps de l'enfant ; selon la mobilité sociale des parents et le niveau de vie atteint, elle dicte très souvent les limites possibles du futur. La création même de la famille, par mariage ou autrement, est un projet d'avenir ; c'est le futur qui tisse la famille. Le fait d'avoir un ou plusieurs enfants, ainsi que le moment de leur naissance, est souvent l'objet d'une planification, en fonction notamment de l'âge des parents et de la carrière professionnelle de la femme. Dans nos sociétés le modèle est celui d'avoir peu d'enfants, assez tôt après le mariage mais en laissant d'abord au couple la possibilité de jouir d'une période plus ou moins longue de temps à soi ; les naissances sont étalées sur une courte période, de manière à libérer du temps pour la carrière de la femme ou pour le couple adulte, soit vers le mitan de la vie professionnelle, particulièrement chez les cohortes récentes. À mesure qu'elle vieillit, qu'elle améliore son niveau de vie ou que celui-ci se détériore, la famille en tant qu'unité peut élaborer des stratégies complexes de survivance ou de mobilité, de coopération et d'entraide, elle peut s'appuyer sur des rapports intergénérationnels étendus ou sur des alliances. À titre d'exemple, mentionnons les cas fréquents d'entraide économique ou d'échanges de services entre parents et jeunes mariés, le soutien apporté par les parents pour l'éducation de leurs enfants jusqu'à un âge avancé, et même les cas de cohabitation intergénérationnelle entre grands-parents et enfants, parents et jeunes couples.

Les études d'emploi du temps permettent de jeter un autre regard sur l'impact de la situation familiale sur l'aménagement du temps. Ainsi l'enquête française récente sur le sujet permet-elle de conclure que les « grandes sorties » sont moins importantes pour ceux qui vivent en couple :

[...] le passage de la solitude à la compagnie, correspond chez les hommes à une substitution brutale de journées de grandes sorties à des journées sans sorties du tout. Chez les femmes, le même passage correspondra à une baisse presque identique de grandes sorties, mais cette fois plutôt au profit des petites sorties. Elles héritent en fait plus spécialement que les hommes des petites sorties du soir : faire les courses, aller chercher les enfants, les véhiculer, etc.⁶.

5. Nous nous inspirons ici librement de Élisabeth BAWIN-LEGROS (1988).

6. *Les emplois du temps des Français* (1989), p. 35, cité au chapitre 6.

Comme le souligne encore le même rapport, le passage de la solitude à la vie de couple entraîne un réaménagement complet de la vie : «moins de sorties, plus de travail professionnel pour les hommes, plus de travail domestique pour les femmes» (p. 36) et, pourrions-nous ajouter : moins de temps libre...

L'étude de la vie quotidienne des jeunes de l'école au mariage apporte un autre éclairage. À mesure qu'ils s'insèrent dans «la vie adulte» les jeunes quittent progressivement leurs amis, et l'apparition du travail restreint considérablement leurs temps de sociabilité ; ce phénomène est particulièrement accentué chez les filles. Lors de la constitution de la vie en couple, il y a un net recentrage sur la famille. Par exemple, les activités de sociabilité juvénile cèdent le pas à des rencontres entre couples ou avec les parents. Dès qu'ils ont un enfant, les jeunes vont moins au cinéma, le loisir se concentre dans l'espace domestique.

12.2. FAMILLE ET TEMPS LIBRE : UNE PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

L'étude des rapports entre le temps libre et le temps consacré à la famille doit par ailleurs tenir compte des aspects suivants :

- le phénomène de diminution du temps de travail, mais d'accroissement de celui des femmes ;
- la diversité des rapports aux temps sociaux ;
- la diversité des temps de loisir selon les âges de la vie ;
- les trajectoires professionnelles de l'homme et de la femme ; le cycle de la vie familiale ;
- le type de structure familiale.

Compte tenu de l'état des recherches sur ces questions, nous nous en tiendrons à certaines observations fondamentales qui ne s'appuient pas nécessairement sur des informations empiriques pertinentes.

12.2.1. Dépendance relative du «loisir familial» par rapport aux valeurs familiales

La famille demeure une valeur première dans nos sociétés, de sorte que le loisir familial est en grande partie subordonné aux valeurs familiales : valeurs d'échange, de solidarité, etc. L'étude française citée a illustré comment «l'entrée en famille », et les responsabilités familiales qu'elle

suppose, détermine lourdement la réduction du temps libre disponible. L'étude canadienne sur l'emploi du temps a également montré que c'est dans les âges moyens que le temps libre total est le plus réduit.

Il va de soi que pour les jeunes tout particulièrement, vu la moindre place qu'ils accordent aux valeurs de la famille par rapport à celles du loisir, l'institution familiale exerce une faible influence sur les pratiques de loisir. Pour d'autres raisons, on observe chez les personnes âgées une demande d'interaction familiale qui soit différente de leurs activités quotidiennes de loisir, de sorte que chez elles le «loisir» dans lequel on voudrait les voir se cantonner se différencie parfois fortement de leurs attentes par rapport aux rencontres familiales, recherchées pour elles-mêmes. C'est chez les familles d'âge moyen que les valeurs familiales semblent exercer la plus forte pression sur la nature des activités de loisir pratiquées.

12.2.2. Progression inverse des temps domestiques et du temps libre

L'évolution des rapports au temps domestique a bien montré qu'en ce domaine les « progrès » sont lents mais sans doute irréversibles ; à mesure que le temps consacré à des obligations familiales diminue, comme c'est le cas aux États-Unis et en France, celui consacré au temps libre s'accroît de manière presque proportionnelle. Ainsi, l'étude américaine a montré qu'en une décennie le temps consacré aux travaux domestiques a diminué de près de dix heures par semaine chez les femmes dites inactives, et que le temps libre s'est accru davantage, soit de plus de onze heures ; pour les femmes actives, la diminution est de plus de six heures pour les travaux domestiques, et l'accroissement de près de huit heures pour le temps libre⁷. En ce sens, le temps consacré à des loisirs de nature familiale tend à s'écarter de plus en plus des rôles familiaux traditionnels, puisqu'il s'oppose en quelque sorte aux contraintes domestiques.

12.2.3. Influence de la famille sur l'organisation du temps de travail, du temps scolaire et du temps libre

Il y a une demande de temps de non-travail qui est le fait de la pression qu'exerce la famille sur le temps de travail et le temps libre ; comme nous le mentionnerons dans le chapitre consacré au travail, les modalités d'organisation du temps de travail dans une entreprise influencent certes profondément les valeurs et conceptions du temps des travailleurs, de même que leur propre aménagement de leur temps hors travail, mais non de

7. ROBINSON, John *et al.* (1988), p. 99, cité au chapitre 6.

manière unilatérale, car une « action à rebours » s'exerce de la part des autres temps sociaux, dont celui consacré au loisir et à la famille. En d'autres termes, chez les travailleurs, le rôle de l'entreprise à titre d'institution structurante du temps, qui influence donc leurs conceptions du temps et de leurs temporalités propres, tout en étant déterminant, compose avec d'autres institutions sociales, de même qu'avec d'autres modalités d'appropriation ou de structuration du temps.

En ce sens, même si, comme nous l'avons souligné, la famille dispose de peu de pouvoir face à l'école et au travail, elle n'en exerce pas moins une certaine influence sur ces institutions. On sait comment l'école, par exemple, doit maintenant composer avec les vacances familiales. Certaines formes d'aménagement du temps de travail sont dues à l'influence des valeurs familiales, notamment le travail à temps partiel chez les femmes, la recherche d'horaires variables, les horaires comprimés, l'aménagement des congés et des vacances.

12.2.4. Ambiguïté du caractère « familial » ou « culturel » d'une activité

Les activités de loisir et de culture peuvent être indifféremment des activités dites familiales ou de temps libre selon le contexte ; nos études sur les significations sociales accordées au loisir ont permis d'illustrer la faible corrélation existant entre la pratique d'une activité particulière et une motivation spécifique ; en ce sens, sera dite « activité familiale » celle qui conviendra au contexte et aux partenaires. Il existe ainsi plusieurs types d'activités de « loisir familial » ; en certains cas, comme au temps des Fêtes, ou encore lors d'une réunion de parenté autour d'un repas par exemple, c'est davantage le caractère de rencontre qui prédomine et donne un sens dit familial aux activités ; en d'autres cas, l'accent sera mis sur le couple qui cherche des moments et des lieux pour lui-même, hors des contraintes domestiques et sans les enfants ; en d'autres cas, ce sera le modèle des vacances « en famille » qui prédominera. À la limite, tous les membres d'une même famille peuvent être ensemble, dans un même lieu, et pratiquer chacun une activité différente sans que le caractère familial importe vraiment ; à l'inverse, peuvent être dits « familiaux » le lieu, le contexte ou le « sentiment d'appartenance » qui en résulte, et non pas les activités individuelles ou collectives des membres.

Les activités de loisir peuvent jouer un rôle soit intégrateur, soit désintégrateur par rapport à la famille ; l'exemple typique est celui des médias : la multiplication des appareils audiovisuels dans une famille peut avoir pour effet de personnaliser la consommation de chacun des membres. Elle peut également avoir pour effet d'encourager une plus grande autonomie dans les pratiques de consommation et donc diminuer

l'influence des membres de la famille. Nous sommes ici devant un dilemme cornélien : abolir les appareils de télévision équivaut à retourner à l'âge de pierre ; les multiplier peut conduire tant à l'autonomie dans la consommation qu'à la diminution des fonctions socialisantes de la famille sur les enfants.

Les habitudes de consommation fournissent un autre exemple : placée devant le processus de consommation, la famille n'a pas qu'une seule voix ; tous les membres de la famille, à divers degrés, participent soit à la décision de consommer, soit à une consommation directe. C'est pourquoi on observe peu de réclames publicitaires s'adressant à tous les membres de la famille à la fois ; on « vise » plutôt celui ou celle qui est présumé avoir le plus d'influence sur l'achat du produit mis en vedette. Ainsi, on utilise délibérément les enfants comme source potentielle d'influence des parents ; on s'adresse à la femme en particulier pour éventuellement convaincre le conjoint ; ou encore on utilise des stéréotypes féminins pour attirer les hommes... De plus, chacun des membres de la famille y apporte les aspirations et les préférences issues de ses groupes d'appartenance ou de référence. Ce sont les jeunes qui contribuent le plus à modifier les habitudes de consommation familiale en suscitant l'achat de nouveaux produits, en introduisant de nouvelles activités. Il en est de même des femmes sur le marché du travail, dont l'élévation du niveau de vie et la plus grande autonomie personnelle qu'amène leur emploi — même précaire — suscitent indéniablement l'expression de nouveaux standards de consommation qui s'expriment inévitablement dans la sphère du loisir et de la culture.

Les pratiques de sociabilité des jeunes, tout particulièrement, échappent en grande partie à la famille. Mais la famille, elle, échappe difficilement à l'influence des normes de consommation des jeunes ! Les pratiques de loisir des femmes, celles des hommes, ont eu tendance à s'autonomiser, tout comme on observe des différences marquées selon les cycles de vie familiale.

12.2.5 Sociabilité familiale et temps libre

Beaucoup de travaux monographiques ont insisté sur l'importance des réseaux de sociabilité ; Andrée Fortin (1987, p. 178 et suivantes) distingue trois principaux types de réseaux, tout en soulignant leur influence sur le temps libre. Le réseau dit traditionnel, centré sur la famille élargie et géré par la femme, identifiable en partie aux milieux populaires, donne lieu à des loisirs de groupe, où, comme nous l'avons souligné antérieurement, la qualité de l'interaction prime sur le contenu de l'activité. Le réseau dit de couple introduit les relations professionnelles dans l'univers du temps

libre : rencontres plus formelles, plus organisées, moins liées à l'espace que dans le cas précédent ; l'espace domestique sert de lieu d'intimité, de refuge du couple. Le réseau basé sur l'individu et non plus sur le couple est plus récent ; on le retrouve principalement chez les personnes séparées ou ayant de nouveaux conjoints. Nous ajouterions qu'il existe un autre type de réseau individuel, celui par lequel les conjoints définissent ensemble leur propre réseau personnel de sociabilité et d'activités de loisir, à l'extérieur des relations professionnelles.

Le réseau familial constitue ainsi l'un des réseaux «primaires» pour les activités de temps libre, mais il apparaît que les structures d'organisation particulière de chacune des familles déterminent en partie son importance dans la structuration du loisir. De plus, il existe de véritables réseaux parallèles, fortement liés soit à l'âge des enfants, soit aux trajectoires professionnelles des conjoints, qui infléchissent régulièrement le choix des contenus et des partenaires de l'activité.

12.2.6. Famille et socialisation au loisir et à la culture

Les interactions familiales constituent ce qu'il convient de nommer des pratiques de sociabilité de base, des pratiques de socialisation et d'acculturation au loisir et à la culture, notamment en ce qui concerne les normes de consommation : les fonctions d'éducation à la consommation, d'apprentissage de l'esprit critique, de développement de l'autonomie, de distanciation face aux influences extérieures, de mise en jeu de solutions alternatives crédibles peuvent trouver un terrain propice à l'intérieur de la famille. Ce que l'on pourrait appeler les modèles d'autorité dans la famille exerce une grande influence dans l'éducation familiale au loisir et à la culture. Par exemple, des modèles plus ou moins permissifs selon l'âge des enfants, les activités et les périodes de l'année peuvent avoir une influence durable. Il n'est pas indifférent d'observer les acteurs à la source d'une telle influence : père, mère, grands-parents ; il est fort possible à cet égard que l'on observe une certaine spécialisation dans la socialisation au loisir et à la culture entre ces différents acteurs.

À l'inverse, on a souvent souligné comment les enfants eux-mêmes étaient souvent source d'apprentissage de «nouveaux loisirs », comment ils introduisaient dans la famille de nouvelles formes ou de nouveaux objets de consommation.

De même, il faut tenir compte de l'âge des parents et de celui des enfants ; dans la première jeunesse, les fonctions de la socialisation au loisir et à la culture portent sans doute davantage sur l'acquisition d'habiletés de base, sur l'expression (notamment par l'inscription des enfants à

de multiples cours extérieurs, à des groupes organisés, parfois à des camps estivaux), de même que sur le développement des réseaux de sociabilité. L'apprentissage de la gestion du temps chez les enfants peut se faire en les intégrant dans des contextes structurés et planifiés, un peu comme c'est le cas sans doute par la pratique régulière d'activités sportives ou culturelles, car la régularisation des jours autour d'activités quotidiennes structurantes, même si elle peut être synonyme de routine, signifie aussi contrôle et aménagement du temps. On peut encore rechercher l'apprentissage de l'autonomie et de la discipline à travers des institutions extérieures à la famille.

À l'adolescence les fonctions d'autonomie, de sens critique, d'éducation au loisir et à la consommation, de développement d'une certaine mobilité dans l'espace du loisir, peuvent être prédominantes, même si, en pratique, les réseaux de pairs exercent sans doute une très grande influence.

On peut mentionner d'autres exemples du rôle socialisant de la famille par rapport au loisir et à la culture :

- les modèles de gestion du temps des jeunes : normes d'organisation du temps, planification d'activités extrascolaires régulières, organisation des vacances ;
- l'horizon temporel impliqué dans l'organisation des loisirs et des activités culturelles des jeunes (par exemple les cours s'étendant sur plusieurs années, les camps de vacances périodiques) ;
- la consommation des médias chez les jeunes : les attitudes des parents, la permissivité, le contrôle ;
- les habitudes de lecture inculquées ou non aux enfants, particulièrement en rapport avec les lectures scolaires obligatoires ;
- la fréquentation des établissements culturels (musées, sites historiques, etc.) ;
- l'attention portée ou non aux stéréotypes masculins et féminins dans les loisirs des jeunes, l'importance des stéréotypes dans les loisirs des parents ;
- l'importance ou non des modèles d'autorité dans les décisions affectant les loisirs des jeunes ;
- l'importance plus ou moins grande accordée à l'autonomie des jeunes dans leurs loisirs.

12.2.7. Loisir et trajectoires familiales

Il est évident qu'il faut moduler l'analyse des rapports entre la famille et le loisir selon les différents cycles de vie familiale. Sur ce sujet, l'étude classique de R. Rapoport et R.N. Rapoport (1975) demeure encore très valable à plusieurs égards. Ainsi, les auteurs distinguent quatre phases des cycles de vie familiale et du loisir.

La première phase est celle de l'adolescence, que les auteurs identifient à une période de cristallisation de l'identité ; la plupart des travaux empiriques définissent nettement l'âge «jeune» comme un âge de recherche et d'expression de soi, échappant en grande partie aux contrôles familiaux et même à l'école ; on sait la place prédominante qu'occupent le loisir et la sociabilité juvénile.

La deuxième phase est celle du jeune adulte, caractérisée par l'identification progressive aux institutions sociales ; nous avons eu l'occasion de citer l'étude française récente sur l'emploi du temps, laquelle établit clairement comment la formation du couple modifie substantiellement la durée et le contenu du temps libre.

La troisième phase est celle de la parentalité, elle-même devenue de plus en plus complexe avec les modifications dans les modèles de procréation, les phénomènes de rupture familiale et de reconstitution de nouvelles familles, etc. Les travaux ont l'habitude de distinguer des «sous-cycles» correspondant à la présence d'enfants dans la famille et à leur âge : famille avec enfants d'âge préscolaire, avec enfants d'âge scolaire, avec adolescents, sans enfants, etc. ; il nous semble qu'un tel modèle est de moins en moins pertinent pour l'étude des rapports loisir-famille, dans la mesure où les phénomènes de trajectoire professionnelle de l'homme et de la femme, de reconstitution de familles, de multiplication des lieux de socialisation des enfants, notamment, ne permettent plus une représentation aussi linéaire des cycles de vie. Les variables de base pour l'étude des rapports entre le loisir et la famille, dans la phase de la «vie familiale active », nous semblent les suivantes : la structure de la famille, les modèles d'autorité, les modèles de socialisation au loisir et à la culture, la présence ou non de phénomènes de solidarité intergénérationnelle, les trajectoires professionnelles de l'homme et de la femme, et le niveau de vie de la famille.

Enfin, la quatrième phase décrite par Rapoport et Rapoport est celle des dernières années de la vie, que nous assimilerions à l'étude du phénomène des personnes âgées.

CONCLUSION

Les politiques familiales prennent rarement en considération la question du loisir, alors qu'il peut jouer un rôle fondamental dans l'intégration ou la désintégration de la famille. Le *Livre blanc sur le loisir* était fort discret sur les questions familiales, et il faudra attendre le plan d'action en matière de politique familiale 1989-1991 pour entendre parler de «loisirs et activités culturelles des familles» (*Familles en tête*, 1989).

L'aspiration à des activités culturelles, sportives ou récréatives à caractère familial est indéniable ; c'est souvent autour du loisir que se retrouvent les membres d'une ou de plusieurs familles. Le Comité de la consultation sur la politique familiale ne demandait-il pas que «des activités récréatives, sportives et culturelles [soient] organisées de façon à permettre à la fois l'épanouissement de chacun des membres de la famille et la possibilité pour la famille, comme entité, de s'engager dans des activités en commun» (*Rapport du comité de la consultation sur la politique familiale*, deuxième partie, 1986, p. 95).

BIBLIOGRAPHIE

- ALARY, Jacques et ÉTHIER, Lise (1996), *Comprendre la famille. Actes du 3^e symposium québécois de recherche sur la famille*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 489 p.
- BAWIN-LEGROS, Bernadette (dir.) (1988), *La dynamique familiale et les constructions sociales du temps*, Liège, Université de Liège, Département de sciences sociales, Faculté d'économie, de gestion et de sciences sociales, 299 p.
- B.-DANDURAND, Renée (1990), «Un univers familial en changement», *Cahiers de recherche sociologique*, 14.
- COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN (1983), *Comment vivrons-nous demain ?* Paris, La Documentation française, 203 p.
- «Famille/Familles» (1987), *Revue internationale d'action communautaire*, 18/58.
- «Familles et école» (1996), *Lien social et politique — RIAC*, 35.
- FIZE, Michel (1990), *La démocratie familiale. Évolution des relations parents-adolescents*, Paris, Presses de la Renaissance, 315 p.
- FORTIN, Andrée, avec la collaboration de Denys DELAGE, Jean-Didier DUFOUR et Lynda FORTIN (1987), *Histoires de familles et de réseaux*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 225 p.
- GODARD, Francis (1991), *La famille, affaire de générations*, Paris, PUF, 206 p.
- «La famille» (1987), *Recherches sociographiques*, XXVIII, 2-3.
- LACOURSE, Marie-Thérèse, avec la collaboration de Jean-Didier DUFOUR (1994), *Famille et société*, Montréal, McGraw-Hill, 400 p.

- LEMIEUX, Denise (dir.) (1990), *Familles d'aujourd'hui*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 243 p.
- PITROU, Agnès (1992), *Les solidarités familiales*, Toulouse, Privat, 250 p.
- PRONOVOST, Gilles, (dir.) (1992), *Comprendre la famille. Actes du premier symposium québécois de recherche sur la famille*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 706 p.
- PRONOVOST, Gilles (dir.) (1994), *Comprendre la famille. Actes du deuxième symposium de recherche sur la famille*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 462 p.
- RAPOPORT, R., RAPOPORT, R.N. (1975), *Leisure and The Family Life Cycle*, London, Routledge and Kegan Paul, 386 p.
- RAPOPORT, Rhona et ROBERT, N. (1976), *Dual-Career Families Re-examined : New Integration of Work and Family*, London, Martin Robertson, 382 p.
- Rapport du comité de la consultation sur la politique familiale. Première partie. Le soutien collectif réclamé pour les familles québécoises* (1986), Québec, Gouvernement du Québec, Comité de la consultation sur la politique familiale, 114 p.
- Rapport du comité de la consultation sur la politique familiale. Deuxième partie. Le soutien collectif recommandé pour les parents québécois* (1986), Québec, Gouvernement du Québec, Comité de la consultation sur la politique familiale, 152 p.
- SAMUEL, Nicole (dir.) (1995), *Women, Leisure and the Family in Contemporary Society : A multinational perspective*, Wallingford, Oxon (UK), Cab International, 320 p.
- SINGLY, François de (1991), *La famille. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 447 p.
- SINGLY, François de (1993), *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, 127 p.
- SINGLY, François de (1996), *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, 255 p.
- VALOIS, Jocelyne (1993), *Sociologie de la famille au Québec*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 336 p.

Chapitre 13

LES REPRÉSENTATIONS DU TEMPS DE TRAVAIL

13.1. LES CADRES D'ANALYSE SOCIOLOGIQUE DES RAPPORTS TRAVAIL-LOISIR

Comme nous l'avons signalé dès l'introduction générale, la question des rapports entre le travail et le loisir a constitué un des paramètres sociologiques importants dans les sciences du loisir. En plus des travaux sur les origines historiques du loisir moderne et de sa différenciation progressive par rapport au temps de travail, auquel nous avons fait allusion en introduction, l'étude des **rapports travail-loisir** a donné lieu à cinq principaux courants de recherche.

Le premier courant porte sur les changements de valeurs que l'on peut observer en ce qui concerne soit le travail lui-même, soit les rapports entre le travail et le loisir ; il s'inspire fortement de la problématique anthropologique que nous avons dégagée dans l'introduction. Le travail occupe-t-il une place aussi centrale dans la vie des ouvriers ? L'éthique du travail est-elle encore fortement prégnante ? N'observe-t-on pas un déplacement de valeurs, du travail vers le loisir et la consommation ?

Déjà dans leur premier *Middletown* paru en 1929, Robert S. Lynd et Helen Merrell Lynd consacrent quelques chapitres sur le sujet, dont un traite du travail «qui a le bras long » et un autre est sous forme

d'interrogation : « Pourquoi travailler si fort ? » Les auteurs y font mention des longues journées de travail et des répercussions du travail de nuit, ou sur horaires dits rotatifs, sur la vie familiale et communautaire ; or, est-il noté, la période de l'avant-crise marque le début de la «décentration» quasi physique par rapport au lieu de travail, c'est-à-dire une distanciation de plus en plus nette, les moyens de transport aidant, entre le lieu de travail et les autres lieux d'activités (vie familiale, loisir et religion) ; une autre considération soulevée par l'équipe d'anthropologues est ce que l'on appellerait de nos jours la présence d'une signification de plus en plus « instrumentale » du travail, un déclin, écrit-on, de la « satisfaction psychologique» associée au travail :

Pour comprendre les autres sphères d'activités, il est important de considérer que, contrairement au groupe des hommes d'affaires, une large majorité des travailleurs vit dans un univers à l'intérieur duquel ni le présent ni le futur n'apparaissent prometteurs pour ce qui est de l'importance centrale du travail ou des développements significatifs de leur accès à des centres de décision.

(LYND et LYND, 1959, p. 80 ; notre traduction)

Ainsi, si l'on travaille très fort, c'est principalement pour élever son niveau de vie et augmenter son pouvoir d'achat :

Cette domination du dollar semble une tendance apparemment croissante chez les jeunes de la classe ouvrière, lesquels troquent un avenir problématique pour du *big money* immédiat, ce dont se plaignent régulièrement les contremaîtres de Middletown. [...] La montée de la publicité à grande échelle, des revues populaires, de la radio et des autres véhicules de diffusion culturelle change rapidement les habitudes de pensée quant à ce qui est important dans la vie quotidienne, tout en multipliant les occasions de consommation.

(*Idem*, p. 81 et 82 ; notre traduction)

Une fois passée la dépression, cette tendance est restée la même ; revenant sur les lieux de leurs premières observations, en 1935 cette fois, les auteurs écrivent :

En un mot, ce que veulent les hommes d'affaires de Middletown, c'est qu'on les laisse mener leurs affaires en paix, et ce que veulent les ouvriers, c'est un emploi bien rémunéré permettant de payer le loyer, la voiture, et le coût du cinéma !

(Ouvrage de 1937, éd. de 1965, p. 449 ; notre traduction)

David Riesman notait pour sa part comment l'homme «extro-déterminé » ne faisait plus du travail la suprême vertu, comment les « fausses relations personnelles » constituaient un obstacle à l'autonomie au travail :

[...] il semble certain que l'ouvrier ne suivra pas de sitôt l'exemple des salariés à col blanc qui, imitant le patron, attachent une telle importance à l'extension et l'amélioration des relations humaines. Peut-être est-ce là l'une des raisons de l'envie avec laquelle tant d'hommes des classes moyennes considèrent l'ouvrier : ils lui envient non seulement sa plus grande liberté d'action dans la lutte sociale, mais également ce refus d'assortir le travail d'un engagement personnel et, par conséquent, la possibilité de sauvegarder ses réserves pour les heures de loisir, même lorsqu'il accomplit un travail monotone, pénible ou épuisant.

(RIESMAN, David, version française, 1964, p. 338)

On cite aussi souvent l'étude empirique de Robert Dubin dont les conclusions démontraient que « pour les trois quarts des travailleurs industriels que nous avons étudiés, le travail et l'usine *ne constituent plus* un intérêt central dans la vie » (DUBIN, Robert, 1956, p. 215 ; notre traduction).

L'ouvrage de John Goldthorpe (version française, 1972), dans lequel ce dernier décrivait l'orientation dite « instrumentale » donnée au travail chez les ouvriers qualifiés d'origine britannique, a lui aussi été marquant. Chez ces derniers, Goldthorpe a en effet observé le rapport quasi contractuel des ouvriers à leur employeur et à leur syndicat : contre rémunération et avantages sociaux, il s'agit de s'en tenir à ce qui est exigé, de ne pas laisser le travail déborder sur les relations familiales et le loisir.

On peut encore rappeler les ouvrages récents de Christian Lalive D'Épinay (1988, 1990) sur l'autonomisation progressive du loisir et du temps libre en vertu de laquelle « le loisir conquiert son autonomie et sa logique propre par rapport au travail » (1991, p. 169 et 170).

Bref, un important courant de recherche de la sociologie du loisir permet d'en arriver à la conclusion que les rapports entre le travail et le loisir sont tributaires de changements de valeurs, et plus particulièrement du déclin d'une certaine éthique du travail, de la place de moins en moins centrale donnée au travail dans la population ouvrière et de la valorisation croissante des valeurs propres au loisir. La sociologie du loisir a souvent eu tendance à surenchérir à propos de cette conclusion, de sorte qu'elle a donné du travail une définition quelque peu étroite et simpliste, en contrepartie d'un loisir triomphant...

Le deuxième courant de recherche met l'accent sur le phénomène du « débordement » du travail sur le loisir (l'expression américaine est celle de *spill-over*) : même si le travail n'est plus une valeur centrale, dans quelle mesure affecte-t-il malgré tout les styles de vie et le loisir ? C'est l'hypothèse de la dépendance relative du loisir par rapport au travail ; on observerait, par exemple, une relation étroite entre la nature des tâches au

travail et les préférences de loisir ; ce qui est recherché dans les activités de loisir constitue une sorte de prolongement du travail, témoin les nombreuses enquêtes qui ont illustré les profondes différences d'activités de loisir et culture selon les statuts socio-professionnels. Les études ont évoqué plusieurs modalités possibles d'un tel « effet d'entraînement » du travail suivant l'un ou l'autre de ces scénarios :

- un scénario pessimiste, mettant l'accent sur les conséquences négatives de l'industrialisation et de la mécanisation des tâches : à travail aliénant, loisir aliénant ; le travail est « déshumanisé », l'entreprise surspécialisée, les loisirs des travailleurs reflètent leur aliénation au travail (consommation d'alcool, culture de bas niveau, etc.) ; et
- un scénario optimiste : grâce aux nouvelles technologies, le travail deviendra moins difficile, on pourra surmonter la forte parcellisation des tâches, les travailleurs pourront développer des loisirs de qualité ; la technologie libérera le travail et le loisir.

Le troisième courant de recherche met plutôt l'accent sur les rapports de compensation sinon d'opposition au travail ; le loisir est certes directement influencé par le travail mais traduit également la recherche d'une certaine distanciation. L'ouvrage le plus marquant à cet égard est celui de Georges Friedmann (1971), dont la thèse est celle du loisir en tant que complément à un travail « en miettes ».

Tant qu'il y aura des travaux à la chaîne, des travaux de bureau spécialisés et mécanisés, aussi longtemps que se maintiendront de multiples tâches qu'il est difficile de rendre véritablement intéressantes en soi, l'individu sera tenté d'exprimer *en dehors* d'elles, dans les loisirs, le meilleur de ses virtualités, de son potentiel d'aptitudes et de goûts.

En ce cas, les loisirs peuvent constituer l'élément complémentaire et compensateur.
(FRIEDMANN, 1967, p. 351)

Chez Friedmann le travail est défini comme une activité fondamentale de l'homme ; il est de nature créatrice et permet la modification du milieu tout autant que la transformation de l'homme lui-même. Or, la technique a transformé le travail au point de rendre celui-ci routinier, morcelé, dépersonnalisé. Dans une telle perspective, Friedmann voit dans le loisir « actif », de « qualité », un élément de solution, à condition qu'il soit doublé d'une revalorisation du travail.

On voit de tous côtés des gens, insatisfaits de ce que leur apporte l'existence, essayer de se ressaisir, de développer des activités réelles, de trouver de occasions de participer, de se cultiver, de s'enrichir. Ils utilisent pour cela, selon leur condition, les moyens à

Leur portée, écoutent de la bonne musique dans les salles de concerts ou à la radio, s'enthousiasment aux représentations classiques montées par les pionniers du théâtre populaire, s'efforcent de choisir [...] parmi le meilleur et le pire des programmes de télévision, ou bien façonnent de leurs mains des modèles réduits de monuments et de machines, peignent, ornent leur logis, construisent des canots, jardinent, se livrent à toutes sortes d'activités où ils s'engagent pleinement.

(1957, p. 256 et 257)

En dépit de son moralisme, la thèse de Friedmann fait du loisir une source importante de développement personnel, de satisfaction et de culture. Comme nous l'avons souligné (PRONOVOST, Gilles, 1983, p. 146-148), sa réflexion sur le loisir est dérivée d'une critique du travail, il n'y a pas de sociologie autonome du loisir.

Les propos de Friedmann sont très proches de ceux de Harold Wilensky (1960, 1964) dont les travaux en relations industrielles ont été également marquants. Les études empiriques de Wilensky ont principalement porté sur les rapports entre la sphère du travail et l'avènement de la « culture de masse » ; ses principales conclusions sont qu'il y a de plus en plus d'indépendance entre les différentes institutions sociales et donc entre le loisir et le travail, que les médias constituent des agents d'intégration sociale et d'uniformité plus puissants que le travail, que l'accès aux loisirs de masse est fort inégalement réparti selon les milieux, et qu'en définitive il importe à la fois de réformer l'institution du travail et de chercher à accroître la qualité de la culture de masse.

Le quatrième courant s'appuie sur l'hypothèse de l'absence virtuelle de rapports entre le travail et le loisir ; dans une telle perspective, il y a « neutralité », « compartimentalisation », séparation, segmentation de la sphère du loisir par rapport à celle du travail ; le temps consacré au travail, la nature des tâches effectuées n'ont pas d'effet direct sur la vie hors travail, les choix de loisirs sont indépendants de ceux du travail. Stanley Parker (1983) a notamment développé cette hypothèse ; il précise bien qu'il peut s'agir d'un scénario possible pour certaines catégories de travailleurs, notamment dans le cas des travailleurs manuels ou peu qualifiés.

Enfin, le cinquième courant développe une autre thèse, celle fortement défendue par Dumazedier, selon laquelle : 1) quoique conditionné, le loisir crée des valeurs nouvelles en se séparant de plus en plus des modèles compensateurs du travail ; et que 2) ces valeurs tendent à modifier ou à pénétrer non seulement le travail, mais toutes les obligations que nous avons nommées institutionnelles (DUMAZEDIER, Joffre, 1974, p. 154).

En d'autres termes, la perspective est ici renversée : c'est le loisir qui est la nouvelle source des valeurs, qui influence le plus profondément les modes de vie, y compris le travail. Dumazedier a plaidé pour une sociologie autonome du loisir, indépendante de concepts dérivés du travail. Dans *Révolution culturelle du temps libre* (1988), il prend notamment appui sur l'émergence de la « société éducative » (que nous aborderons au chapitre suivant), l'importance nouvelle d'un temps social à soi, l'émergence d'une éthique du plaisir et de la liberté individuelle, les nouvelles pratiques de temps libre à la retraite. Il va sans dire qu'il évoque aussi les courants de recherche déjà cités portant sur les changements de valeur.

Parmi les différentes hypothèses décrites ci-dessus, quelles sont les mieux étayées empiriquement ? Dans un article scientifique récent (ZUZANEK et MANNELL, 1983), les auteurs procèdent à une revue des ouvrages pour conclure qu'historiquement, c'est la thèse du débordement du travail vers le loisir (*spill-over*) qui a été le mieux étayée, et celle du «loisir en tant que compensation au travail» qui le fut le moins. Plusieurs études ont permis de montrer comment des aspects mesurables de la situation de travail – complexité du travail, degré d'autonomie dans le travail, etc. – sont en corrélation étroite avec une participation étendue à des activités de loisir et de culture, particulièrement, faut-il le préciser, dans le cas des emplois qualifiés caractérisés par la responsabilité et l'autonomie au travail. Il s'agit en grande partie de travaux datant des années soixante et soixante-dix et l'on peut en déduire qu'ils reflétaient en quelque sorte les situations empiriques d'alors. Il faut encore mentionner que de telles hypothèses sont fortement réductrices et que la situation varie considérablement selon les groupes de population, les types d'emploi et les milieux culturels.

La situation est tout autre depuis quelques décennies. On ne peut négliger les travaux de Wilensky, Riesman et Goldthorpe, tout particulièrement, qui tous militent davantage dans le sens d'une autonomie relative du loisir par rapport au travail, de même que les travaux de Dumazedier et Lalive D'Épinay sur une «logique» propre au loisir, sur la montée d'une éthique de l'individualité. Un texte récent de Monica Surber (1983), portant sur les relations entre l'identité au travail et l'identité dans le loisir chez des travailleurs professionnels américains, conclut que c'est l'hypothèse de la «segmentation» qui est le mieux supportée par ses données ; le degré de satisfaction au travail par exemple n'est que très faiblement corrélé soit à la participation à des activités du loisir, soit à la satisfaction déclarée ; de même l'hypothèse du loisir-compensation n'est pas étayée par les données empiriques.

En résumé, la présente recherche a permis de trouver peu d'appui à l'hypothèse selon laquelle l'identité dans le loisir dérive de l'identité au travail. Le loisir peut être décrit comme une source importante de gratifications intrinsèques, d'expression de l'identité personnelle, mais non comme une réponse à la situation de travail.
(SURBER, 1983, p. 448 ; notre traduction)

Une revue bien que sommaire des ouvrages portant sur les rapports entre le travail et le loisir permet ainsi de conclure à un mouvement historique à la fois de différenciation du travail et du loisir, et d'autonomisation progressive de ces deux sphères de la vie. La sociologie du loisir a eu tendance à insister davantage sur l'autonomie du loisir par rapport au travail, et même à faire du loisir un champ d'émergence et de création de nouvelles logiques sociales et culturelles «débordant» vers les autres sphères de la vie y compris le travail.

Non pas qu'il n'y ait plus aucun rapport entre le travail et le loisir, mais ceux qui demeurent sont davantage tributaires de phénomènes de différenciation sociale, d'inégalités des niveaux de vie, d'accès aux ressources culturelles, plutôt que d'une situation qui serait inhérente à la nature même du travail ou du loisir. De plus, la sociologie du loisir a considérablement nuancé ses perspectives initiales sur le travail, a raffiné ses méthodes, a également enrichi ses analyses selon les situations de travail, les groupes d'âge, etc., elle a introduit de nouvelles dimensions portant par exemple sur les générations et les cycles de vie, les temps sociaux, le passage de la vie active à la retraite, etc.

13.2. TRAVAIL ET LOISIR : UNE PROBLÉMATIQUE DES TEMPS SOCIAUX

Compte tenu de la revue des ouvrages qui précède, il apparaît peu pertinent de s'étendre par exemple sur cette question des rapports de complémentarité ou de compensation du loisir par rapport au travail. Tenant pour acquis qu'un processus de différenciation structurelle du travail et du loisir s'est produit dans les sociétés modernes, et que l'un et l'autre ont acquis une «logique» qui leur est propre, chacun pouvant être ou non source de nouvelles valeurs, lieu de production de nouvelles formes d'inégalités sociales, champ d'expérimentation et de développement culturel, nous avons choisi d'analyser plus particulièrement la question de la représentation du temps de travail, c'est-à-dire certains des aspects qui nous apparaissent majeurs ou significatifs de l'univers des représentations associées au temps de travail, et cela en considérant non pas le discours des élites, mais celui de la population des travailleurs ; il s'agit en fait de

considérer les formes dominantes de conception et de représentation populaires à l'égard du temps de travail, en les situant dans le contexte de la place et de l'importance accordées au loisir.

En résumant très sommairement, les études sur **le temps de travail** ont notamment porté sur les statistiques de la durée du travail, des vacances et des congés : durée effective, tendances à la réduction du travail ou à l'augmentation des congés, diversité des formes d'organisation du temps de travail, etc. La plupart des variables lourdes associées ont naturellement été considérées (croissance économique, secteur d'activité, etc.). En règle générale, les données recueillies nous renseignent surtout sur des situations de fait, mais portent peu souvent sur les résistances au temps de travail, sur les aspirations à l'égard des congés, sur les motivations associées à la recherche de tel ou tel horaire de travail, etc.

Un autre courant d'étude considère la satisfaction au travail : on trouve régulièrement des mesures spécifiques de satisfaction associées à la durée du temps de travail et aux horaires (CÔTÉ-DESBIOLLES, 1979, au Québec, ou encore l'étude *Canadian Work Values* de 1975) : dans ce dernier cas, les résultats donnent généralement des indices qui ne concordent pas toujours avec les tendances observées, puisque si l'on se dit généralement satisfait des heures de travail, on observe pourtant une tendance soit à la diminution du temps de travail, soit à sa modulation ; de plus elles ne permettent pas de comprendre certains types de demande de réduction du temps de travail, la demande de travail à temps partiel, le problème de l'absentéisme, la question du temps supplémentaire, etc.

La perspective que nous avons retenue traite plus particulièrement de la **représentation du temps de travail** et de quelques-uns de ses paramètres distinctifs. Il s'agit de tenter de dégager comment sont considérés la durée du travail, son rythme et son déroulement, tout autant que son articulation d'ensemble avec les autres temps de la vie : famille, loisir, etc. De façon plus spécifique, nous nous inspirons principalement des travaux de la sociologie du temps ainsi que du schéma que nous avons déjà utilisé au chapitre 1 sur les significations sociales du loisir ; en d'autres termes, après avoir étudié les significations et les représentations du loisir, nous utiliserons la même perspective d'analyse en l'adaptant à l'étude du travail.

13.2.1. Les valeurs du temps de travail

Sur un plan très général, on peut analyser le temps de travail dans l'ensemble des valeurs associées au temps dans les sociétés contemporaines. Il ne s'agit pas ici de la valeur accordée au travail en tant que tel, mais

plutôt de celle qui est attribuée au temps qu'il est socialement acceptable ou inacceptable de consacrer au travail dans notre société. Étant donné que l'une des conceptions dominantes du temps est celle de sa valeur, de son importance et de son utilité, nous avons retenu dans notre analyse certaines des modalités fondamentales de valorisation ou de dévalorisation générale du temps passé au travail.

Sur un autre plan, on peut étudier l'articulation envisagée entre le temps de travail et les autres temps de la vie, particulièrement les temps consacrés à la famille et au loisir. À ce sujet, les dimensions pertinentes sont multiples : représentation de l'équilibre entre les temps de la vie, place donnée au temps de travail dans l'économie de toute une vie humaine, influence des valeurs familiales et des valeurs du loisir sur le temps de travail ; sur ce sujet, nous présenterons brièvement l'exemple particulièrement significatif qui est celui de l'équilibre recherché entre le travail, la famille et le loisir, les seuils souhaités, les déséquilibres ressentis.

Les valeurs associées au temps portent également sur des perspectives temporelles, notamment les projets, les prévisions, les représentations du passé et de l'avenir, tout autant que les stratégies de planification. Sur cet aspect, l'un des phénomènes les plus significatifs est celui de la représentation de la retraite et c'est celui que nous avons retenu pour notre propos : en ce cas il s'agit d'envisager l'horizon du temps de travail, tel qu'il est perçu parmi la population des travailleurs, ou encore la représentation du « passage » entre la vie de travail et le temps ultérieur de non-travail, les conceptions reliées à la nature et aux fonctions du temps après le travail.

13.2.2. Les nonnes du temps de travail

On peut encore analyser le temps de travail en tant que norme sociale ; il s'agit cette fois de considérer les valeurs globales auxquelles nous venons de faire référence et d'étudier leur adaptation aux contraintes de la vie quotidienne et aux impératifs de l'industrie. Par-delà des idéaux et des objectifs ultimes, s'imposent les nécessaires compromis, la traduction dans des situations concrètes des représentations globales. Il existe ainsi une sorte de niveau intermédiaire d'analyse, à la fois rattaché aux valeurs et à proximité des activités quotidiennes. Telles sont ce que nous avons désigné comme étant les normes sociales dès le chapitre d'introduction générale : règles pratiques de comportement reliées à des situations concrètes et traduisant à l'échelle des conduites les valeurs collectives. À ce sujet, nous avons retenu la notion de normes plus ou moins explicites associées au temps de travail, c'est-à-dire les règles, les standards usuels à partir desquels sont définies les limites inférieures et supérieures

«normales» du temps passé au travail ; ces normes sont également à l'origine des conceptions populaires sur l'étalement ou la concentration du temps de travail. On peut encore considérer les manières acceptées, réprouvées et souhaitées d'aménager le temps de travail.

13.3. TEMPS DE TRAVAIL ET TEMPS SOCIAUX

13.3.1. Valorisation et dévalorisation du temps consacré au travail

Une des façons de traiter la question de l'importance relative accordée au temps de travail est de mesurer l'attachement au nombre d'heures habituellement passées au travail, ainsi que l'ouverture ou non, la résistance ou non, soit à un temps plus court, soit à un temps plus long que l'on serait disposé à consacrer au travail. À cet égard, on peut dégager trois tendances de fond.

Première tendance :

On a observé au Québec comme dans la plupart des pays occidentaux une réduction indéniable du temps consacré au travail au cours des années soixante et soixante-dix (voir graphique 13.1. pour la période de 1972 à 1982). Par-delà les divergences de définition et de mesure du temps de travail, du choix des industries types, ou encore de la période de référence, les études empiriques vont dans le même sens (voir BENIMADHU, Prem, 1987).

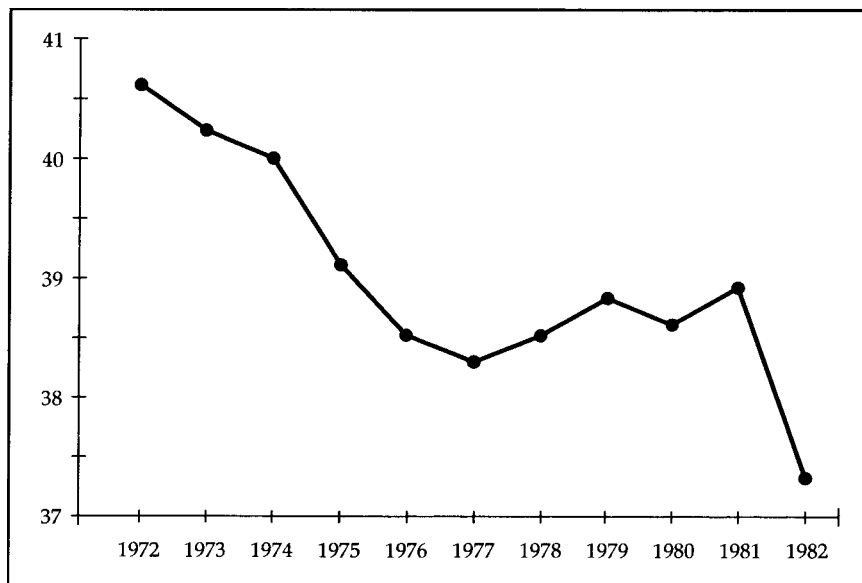
Deuxième tendance :

Mais depuis le début des années quatre-vingt, exception faite des mouvements causés par la crise économique du début de cette décennie, on constate une remarquable stabilité tant des « heures hebdomadaires moyennes » (graphique 13.2.) que des plages de temps de travail (tableau 13.1.). À ce sujet, d'ailleurs, on constate une concentration des heures travaillées autour de trente-cinq à quarante heures et une diminution des longues heures de travail.

Cela va de pair avec les conceptions actuelles du temps à consacrer au travail, ce qui a été défini comme les valeurs du temps de travail. À ce sujet une donnée fort intéressante ressort de l'étude comparative que nous avons menée. On constate que sur une brève période de trois années (de 1981 à 1984), le pourcentage de ceux qui, au Québec, désirent s'en tenir à leur temps actuel de travail est demeuré remarquablement stable (près des deux tiers des travailleurs), mais que la proportion des travailleurs voulant

travailler moins a presque doublé, passant de 8,4 % à 14,5 % (tableau 13.2.). Par ailleurs nos données de 1988-1989 laissent entendre que le statu quo s'est accru aux dépens de ceux qui veulent travailler davantage.

GRAPHIQUE 13.1.
Heures hebdomadaires moyennes, Québec, 1972-1982

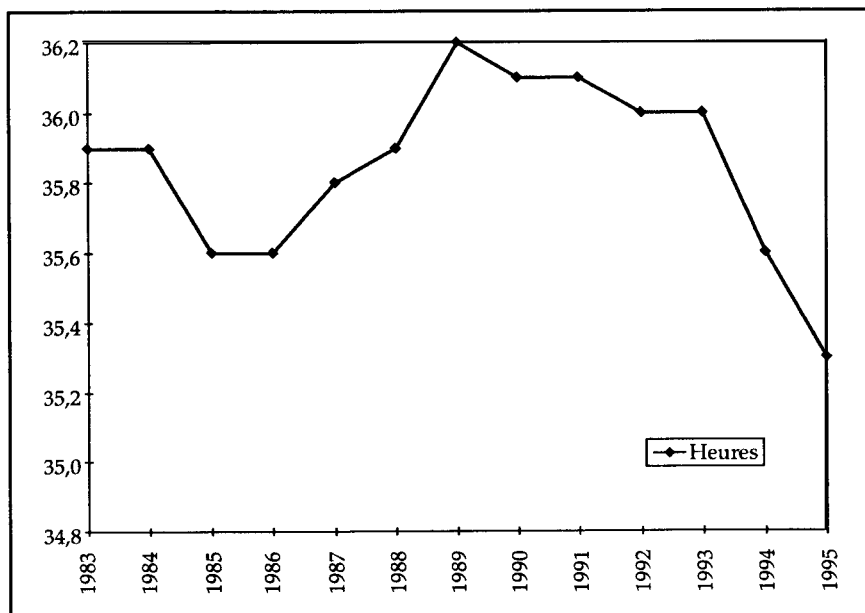


Grandes entreprises ou « manufactures » : mois de mai de chacune des années.

Source : STATISTIQUE CANADA, *Emplois, gains et durée du travail*, catalogue CS-72-002.

Une enquête menée par Statistique Canada en 1985 auprès d'un large échantillon de Canadiens (population âgée de 18 ans et plus) en arrive à des conclusions analogues : un peu plus des deux tiers des travailleurs (69,3 %) désirent le statu quo et 17,3 % sont intéressés à une éventuelle réduction de leur temps de travail. Un sondage récent donne les mêmes résultats : 75,6 % désirent le statu quo et 18,7% sont prêts à réduire leur temps de travail (voir LÉGER et LÉGER, 1990, p. 61). Si l'on ajoute cependant non seulement la demande directe de réduction de temps de travail, mais en plus la possibilité d'un échange de temps contre une éventuelle augmentation de salaire, le pourcentage des travailleurs intéressés à réduire leur temps de travail double et passe à 30,7 % (BENIMADHU, Prem, 1987, p. 8) ; l'étude menée par Viviane Acoca en 1983-1984 auprès des fonctionnaires du gouvernement du Québec révèle que le pourcentage passe même à 45 % si l'on ajoute une perspective à moyen ou à long terme (ACOCA, Viviane, 1985, p. 69).

GRAPHIQUE 13.2.
Heures hebdomadaires moyennes, Québec, 1983-1995
chez les employés



Mois de mai de chacune des années.

Source : STATISTIQUE CANADA, *Emplois, gains et durée du travail*, catalogue CS-72-002.

TABLEAU 13.1.
Pourcentage de travailleurs selon le nombre d'heures de travail
par semaine, Québec, 1981, 1988, 1990 et 1996*

Heures	1981	1988	Heures	1990	1996
0 heure	5,5	5,5	0 heure	6,1	5,6
1-29 heures	14,9	15,6	1-9 heures	3,0	2,7
30-34 heures	6,9	6,9	10-29 heures	13,1	24,1
35-39 heures	21,4	20,1	30-39 heures	28,4	37,9
40 heures	30,1	29,7	40-49 heures	36,9	18,7
41 heures et plus	21,1	22,3	50 heures et plus	12,5	10,6

* Mai 1981, 1988 et 1990 ; octobre pour 1996.

Secteur non agricole seulement.

Source : STATISTIQUE CANADA, *La population active*, catalogue CS 71-001.

TABLEAU 13.2.
«Si vous en aviez le choix, laquelle des trois propositions suivantes
vous intéresserait le plus ?»
(en pourcentage)

	1981	1984	1988-1989
1. Travailler plus d'heures par semaine avec un salaire augmenté en conséquence.	28,3	20,7	17,9
2. Travailler moins d'heures par semaine avec un salaire diminué en conséquence.	8,4	14,5	11,1
3. Travailler le même nombre d'heures.	63,3	64,8	70,9
	(N = 1980)	(N = 1064)	(N = 486)

Sources : Sondages omnibus, printemps 1981 et automne 1984 (Université de Montréal).
 Enquêtes urbaines, Trois-Rivières et Drummondville, 1988-1989.

En d'autres termes, la majorité des travailleurs québécois, canadiens et français ne valorisent pas le temps consacré à leur travail au point d'être disposés à travailler encore plus longtemps, même dans la perspective de la rémunération additionnelle qui en résulterait. On peut presque parler de résistance de la majorité des travailleurs du Québec et du Canada (cette proportion est actuellement de l'ordre des deux tiers des travailleurs) à l'accroissement de leur temps de travail, en dépit du salaire accru qu'il représente, ainsi que d'une ouverture à la réduction du temps consacré au travail pour une proportion variant entre le cinquième et le tiers de la population ouvrière. Les différences de valeur avec les ouvriers français ressortent nettement, en ce sens que la valorisation d'une réduction du temps de travail est plus forte chez les travailleurs français (FRANCE, MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, 1983). L'étude citée de Statistique Canada montre que parmi les travailleurs canadiens, ce sont ceux du Québec et de la Colombie-Britannique qui sont les plus ouverts à la réduction du temps de travail.

La demande ou l'acceptation d'heures additionnelles de travail se manifeste tout particulièrement de la part des catégories suivantes de population : chez les jeunes (mais dans la mesure où le travail est jugé intéressant), chez les moins scolarisés et chez ceux qui s'attachent davantage au salaire dans l'emploi. À l'inverse, ceux qui veulent travailler moins se recrutent davantage parmi les plus scolarisés, dans des proportions relativement identiques dans presque toutes les catégories d'âge à l'exception des jeunes, chez les cadres supérieurs, les administrateurs, les

professionnels (nos données sont confirmées par l'enquête de Statistique Canada), ainsi que chez les enseignants et les fonctionnaires (ACOCA, Viviane, 1985) ; il y a également généralement plus de femmes que d'hommes¹.

D'autre part, il y a un «ajustement» à la hausse ou à la baisse de la durée du temps de travail que l'on trouve «idéale», selon la nature même des horaires de travail, et il en va de même pour la durée «normale» du temps libre quotidien auquel on trouve justifié d'avoir accès. Ainsi, les travailleurs sur horaire rotatif, dont les horaires sont les plus irréguliers, sont ceux qui travaillent le plus grand nombre d'heures par jour, mais expriment le nombre moyen idéal le plus élevé d'heures de travail, tout en étant, avec les travailleurs à temps partiel, les plus satisfaits. Ce sont les travailleurs les plus privilégiés, pour ce qui est de la stabilité des horaires et des congés, qui aspirent à la réduction d'heures de travail la plus importante et qui, toutes proportions gardées, se disent les plus insatisfaits. Ce sont par ailleurs les travailleurs sur les «quarts» qui désirent travailler davantage (PRONOVOST, Gilles, 1982).

Des données qui précèdent il appert ainsi que les «demandeurs» de temps de travail sont généralement ceux dont les conditions socio-économiques sont les moins favorables et dont l'univers du travail est sans doute le moins gratifiant. Ceux qui se représentent le temps de travail comme une ressource dont on peut disposer en partie se retrouvent dans les catégories supérieures d'emploi. La représentation globale du temps de travail est ainsi traversée par l'axe de la stratification sociale. Par ailleurs, la demande de travailler moins longtemps n'a pas la même signification chez les femmes, puisque l'on sait que ce sont les contraintes familiales associées à la répartition des rôles masculins et féminins qui expliquent en grande partie cette situation ; la stratégie utilisée chez les femmes consiste dès lors à opter majoritairement pour le travail à temps partiel.

Il semble donc que nous soyons en présence d'une situation classique de la sociologie du travail : moins les conditions de travail sont bonnes, plus on se dit satisfait de son sort, moins on aspire au changement et plus on opte pour un temps plus long passé au travail. Inversement, des situations de travail «régulières» introduisent en quelque sorte les travailleurs dans un univers d'aspirations qui pave la voie à des attentes ou à des demandes accrues en matière de réduction du temps de

1. L'étude de Benimadhu ne révèle pas de différences significatives, alors que notre sondage et celui de Viviane Acoca donnent des résultats probants ; cela est sans doute lié à la nature des questions dans les différents sondages, et en partie à l'échantillonnage, notamment dans le cas de Acoca.

travail ou, au minimum, à une forte résistance à l'accroissement du temps consacré au travail. Nous avons signalé également que l'attachement à des aspects gratifiants du travail (responsabilité, autonomie, etc.) ou instrumentaux (notamment le salaire) était fonction du type d'emploi et du statut socio-économique. Les déterminants sociologiques se révèlent ainsi fondamentaux pour expliquer à la fois la représentation du temps «normal» à consacrer au travail ainsi que les attitudes à l'égard du travail.

Troisième tendance :

On constate une certaine **redistribution** du temps consacré au travail dans l'économie du temps quotidien ou hebdomadaire total. En effet, si le temps de travail «bouge peu », on observe pourtant deux phénomènes bien documentés : l'accroissement des vacances et des congés payés ; et le développement très significatif du travail à temps partiel.

Pour ce qui est des congés, on peut dire que la majorité des travailleurs bénéficient d'entre dix et treize congés annuels. Quant aux vacances, la moyenne est de plus de quatre semaines par année depuis les années quatre-vingt (BENIMADHU, Prem, 1987).

La question du travail à temps partiel pose des problèmes particuliers qui ont été longuement traités, notamment l'importante féminisation de ce type d'horaire, la précarisation des emplois qu'elle induit et le pourcentage croissant de travailleurs à temps partiel en raison de la non-disponibilité d'emplois à plein temps (TREMBLAY, Diane-Gabrielle, 1990a, chap. 2). Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une tendance importante et qu'elle a à son tour un effet sur la redistribution du temps de travail.

Cependant, si l'on examine séparément la durée moyenne de la semaine de travail des travailleurs à temps plein et celle des travailleurs à temps partiel, elles sont demeurées l'une et l'autre inchangées depuis 1976. [...] Autrement dit, la diminution globale de la durée moyenne de la semaine de travail résulte de l'accroissement de la proportion représentée par les travailleurs à temps partiel et non du rétrécissement de la semaine de travail pour tout le monde².

2. Danny VAN CLEEFF (mai 1985), «Personnes travaillant de longues heures», dans STATISTIQUE CANADA, *La population active*, CS-71-001, p. 87 et 88. Voir également Jean-Marc LÉVESQUE (mai 1987), «La croissance de l'emploi à temps partiel dans un cadre économique en évolution», dans Statistique Canada, *op. cit.*, p. 85-102.

Une étude récente du BSQ permet d'ajouter que la réduction de la semaine de travail, d'environ deux heures par semaine depuis 1975, est aussi causée par la diminution du nombre de travailleurs ayant de longues heures de travail (ASSELIN, Suzanne *et al.*, 1992, p. 133). Nous verrons plus loin que cette tendance à la redistribution du temps de travail s'accompagne de normes sociales très fortes.

C'est pourquoi nous disons que ce qui est en train de changer, ce ne sont pas tant les conceptions et les valeurs du travail comme telles, mais la représentation des **rapports** souhaités entre le temps de travail et les autres temps de la vie. La suite de cette section porte précisément sur ce sujet.

13.3.2. Les rapports entre les temps sociaux

Comme nous l'avons souligné au début du présent chapitre, la représentation du temps de travail porte non seulement sur la place relative accordée au temps à consacrer au travail dans l'économie des temps sociaux, mais encore sur les rapports effectifs et souhaités entre le temps consacré au travail et les autres temps sociaux, sujet très vaste qui ne sera abordé ici que sous deux angles seulement : celui de l'équilibre recherché entre la famille, le travail et le loisir, et celui de la représentation du temps de la retraite, le tout en tenant compte de la forte modulation qu'y exercent les inégalités socio-économiques.

13.3.2.1. L'équilibre travail-loisir-famille

Dans l'hypothèse d'un temps libre accru, la population québécoise partage presque à égalité ses préférences soit pour la pratique d'activités de loisir, soit pour des activités familiales dont on peut supposer par ailleurs qu'elles consisteraient majoritairement en des activités de détente et de divertissement (tableau 13.3.). Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre sur la famille, les données disponibles laissent clairement entendre que le loisir et la famille constituent les raisons explicites majeures, soit de la recherche d'un temps de travail réduit, soit de la redistribution d'un temps libre additionnel, voire même de la redistribution du temps de travail lui-même (notamment dans les cas d'introduction de la semaine dite comprimée).

Ceux qui choisissent de travailler davantage ont été décrits antérieurement. Le choix du repos est le fait des personnes plus âgées ou de celles ayant les heures de travail les plus longues. Par ailleurs, le choix d'activités familiales accrues est davantage le fait des hommes que des femmes, de ceux qui travaillent de nuit ou sur un horaire précis ; en ces cas, les contraintes du travail conduisent à une certaine insatisfaction à l'égard du

temps disponible consacré à la famille. Le groupe d'âge des 35-44 ans exprime également une demande accrue de temps familial, sans doute parce qu'il s'agit du groupe qui en est presque à son apogée quant à la durée quotidienne ou hebdomadaire du temps de travail, et qui en même temps a des responsabilités familiales plus importantes. La préférence pour des activités de loisir est plus marquée chez les jeunes, chez les plus scolarisés, chez ceux qui travaillent moins d'heures par semaine ; la population francophone valorise davantage le loisir que la population anglophone du Québec.

TABLEAU 13.3.
«Si vous aviez plus de temps libre, à quoi le consacreriez-vous
en premier lieu ? », Québec, 1984
(en pourcentage)

1. À consacrer plus de temps à votre famille	41,7
2. À pratiquer vos loisirs préférés	38,2
3. À travailler davantage	8,8
4. À vous reposer davantage	8,0
5. Autre	3,3
(N=1991)	

Source : Sondage omnibus, 1984.

En d'autres termes, il y a aussi une « demande » de temps hors travail qui influence la demande ou non de réduction du temps de travail. L'aspiration à un temps plus important consacré à la vie familiale résulte en partie du fait de longues heures de travail ou d'horaires contraignants, en partie de l'insatisfaction par rapport au temps disponible pour la famille ; l'aspiration au loisir est nettement le fait des travailleurs dont les conditions de travail sont les meilleures. La représentation du temps de travail peut être ainsi analysée à travers l'équilibre que chacun recherche, selon sa condition, entre le temps consacré au travail, certes, mais aussi à la famille et au loisir ; or, cet équilibre (ou ce déséquilibre) est déjà inscrit dans les conditions de travail ; les stratégies possibles, ce que Grossin appelle les « articulations temporelles », sont fonction du statut socio-économique :

La vie de famille, l'aptitude au loisir, la situation de travail, les articulations temporelles entre vie de travail et vie de non-travail, la durée du travail et celle des trajets constituent des déterminants du seuil que chacun, consciemment ou non, cherche le plus souvent à atteindre afin de parvenir à une répartition équilibrée des divers temps entre lesquels l'existence se partage.

(GROSSIN, 1981, p. 80)

La demande de temps familial et de temps libre crée indéniablement une pression sur le temps de travail, généralement moins dans le sens d'une réduction du temps de travail, à quelques exceptions près, mais, comme nous le soulignerons plus loin, dans le sens de la recherche soit d'un assouplissement des horaires, soit du réaménagement du temps de travail lui-même.

13.3.2.2. L'horizon temporel : l'exemple de l'aspiration à la retraite

La représentation dominante de la retraite n'est plus celle du vieillard malade et solitaire. Lors des entrevues exploratoires que nous avons menées en préparation de nos sondages, nous avons été frappé par une représentation presque idyllique de la retraite, qu'on retrouve du moins parmi les classes moyennes bénéficiant de conditions de travail relativement stables et d'un revenu de retraite anticipé suffisant. En résumant très sommairement, on peut dire que la conception qui se dégage est celle-ci : on désire prendre sa retraite assez tôt afin de bien profiter de la vie, de consacrer plus de temps à sa famille, et cela pendant que l'on jouit encore d'une santé relativement bonne.

Il importe ici de faire une distinction importante entre la situation des hommes et celle des femmes. Autant ceux-là peuvent espérer bénéficier de conditions relativement favorables lors de l'arrivée à la retraite, autant celles-ci ne peuvent aspirer au même « horizon temporel » : elles sont entrées plus tardivement sur le marché du travail, ou encore ont vécu des phases d'entrée et de sortie en fonction de leurs responsabilités familiales ; elles forment le contingent principal des travailleurs à temps partiel ; elles bénéficient de revenus moins élevés ; elles ont tendance à se retirer plus tôt du marché du travail (TREMBLAY, Diane-Gabrielle, 1990a).

D'après les données de notre sondage de 1984, il est indéniable qu'une majorité de travailleurs veut prendre sa retraite avant 55 ans (près des deux tiers) et qu'au-delà de 85 % d'entre eux désirent la prendre à 60 ans ou avant (tableau 13.4.). Dans nos divers sondages, la moyenne d'âge de la retraite que l'on anticipe varie entre 54 et 56 ans ; il appert que l'âge de 55 ans est pour ainsi dire devenu la norme de la retraite. Plus on est jeune, plus on désire prendre tôt sa retraite. Les femmes aspirent à une retraite plus hâtive que les hommes, de même que ceux qui voudraient travailler moins ou à temps partiel. L'âge moyen de retraite le plus élevé que l'on vise s'observe chez les moins scolarisés. En comparant les travailleurs selon leurs horaires de travail, ce sont les travailleurs de nuit qui désirent quitter le plus tôt leur emploi ; il n'y a pas de différences significatives pour les ouvriers travaillant sur les autres quarts ou de jour. On peut encore ajouter que ceux qui valorisent le travail davantage veulent,

naturellement, prendre plus tardivement leur retraite, alors que ceux qui valorisent le loisir ou les amis aspirent à la retraite la plus hâtive.

TABLEAU 13.4.
«Idéalement, vers quel âge souhaiteriez-vous prendre votre retraite ?»
Québec, 1984 et 1988-1989
(en pourcentage)

	1984		1988-1989	
	cumulatif		cumulatif	
Le plus tôt possible, maintenant	0,6	0,6		
À 40 ans ou avant	8,2	8,8	2,9	2,9
À 50 ans ou avant (mais plus de 40 ans)	27,9	36,7	24,9	27,8
À 55 ans ou avant (mais plus de 50 ans)	25,9	62,6	33,9	61,7
À 60 ans ou avant (mais plus de 55 ans)	23,6	86,2	27,5	89,2
À 65 ans ou avant	9,2	95,3	7,9	97,1
À 66 ans et plus	2,2	97,5	1,3	98,5
Jamais, le plus tard possible	2,5	100,0	1,5	100,0
	(N =1049)		(N = 440)	

Sources : Sondage omnibus, 1984.

Enquêtes urbaines, 1988-1989.

Il s'agit bien entendu de représentations de l'âge de la retraite ; mais ces données éclairent de façon significative la manière dont pour certains le futur est ouvert ou fermé. L'aspiration à la retraite traduit certes les conditions socio-économiques mais aussi la représentation du temps qui en résulte. Pour certains, l'après-travail est ouvert pour des projets, des anticipations heureuses, on constate un certain sentiment de maîtrise du temps personnel, il y a présence de planification, on peut constater qu'il sera peu difficile, voire agréable de «transiter» du travail au non-travail, l'aspiration au loisir ou à une vie familiale plus dense constituant en quelque sorte des vecteurs de représentation de l'avenir. Pour d'autres au contraire, particulièrement les travailleurs moins bien rémunérés et les femmes sur le marché du travail, l'après-travail est bloqué : l'impuissance voire le fatalisme prédominant, de sorte qu'il est inutile de chercher à ordonner l'avenir puisque l'horizon actuel du temps de travail ne permet pas de se représenter un univers hors travail différent (pour plus de détails sur ce sujet, on pourra se reporter au chapitre 6 sur les générations et les cycles de vie, particulièrement à la section 6.4.3.).

13.4. LES NORMES DU TEMPS DE TRAVAIL

Les valeurs du temps de travail, tout en fondant les jugements ultimes qui sont portés, doivent composer avec la réalité de la vie quotidienne. Dans le système des valeurs du travail, on peut observer un niveau intermédiaire de représentations portant sur des normes explicites de temps que l'on peut consacrer au travail ; ces normes servent de critères, de points de référence, pour définir des limites désirables, extrêmes, «normales» ou «inhumaines». Les normes sont des règles sociales d'action ; c'est par référence aux normes qu'une conduite est significative et cohérente aux yeux du sujet lui-même tout autant qu'à ceux de ses partenaires. Il est relativement aisé d'observer des normes de temps dans le cas du travail et celles que nous relèverons sont parmi les plus manifestes.

13.4.1. La durée «normale» de travail

Ainsi, pour une majorité de répondants, la journée de huit heures et la semaine de cinq jours, de quarante heures donc, représentent la limite supérieure du temps à consacrer au travail. De telles normes nous ont paru fortement ancrées dans les représentations qu'expriment tant les travailleurs que les non-travailleurs. Autrement dit, il existe des normes sociales pour ce qui est jugé acceptable et normal en matière de temps de travail, comme pour ce qui est hors de l'ordinaire et parfois franchement inacceptable.

Il s'agit bien d'une norme sociale dans la mesure où elle tend à exclure ceux qui volontairement ou non ne s'y conforment pas (par exemple les femmes qui quittent une carrière professionnelle pour avoir des enfants). Il s'agit aussi

[...] de la norme issue essentiellement d'une période de croissance, d'une vision productiviste de l'activité de travail, qui exclut, de la majorité des emplois intéressants et des carrières, les personnes qui dévient de cette norme. (TREMBLAY, 1990b, p. 22)

Il en découle, comme on l'a vu, une résistance certaine à toute augmentation du temps consacré au travail chez la majorité des travailleurs, et, en corollaire, une ouverture assez nette à un éventuel déplacement à la baisse des temps «normaux» de travail.

13.4.2. La notion «d'amplitude minimale»

Ceux qui évoquent une journée plus courte semblent avoir tendance à fixer un seuil minimum d'heures de travail (autour de quatre à six heures),

en dessous duquel il ne vaut plus la peine de se rendre au travail ; sans que cela ne soit très explicite, il est possible qu'un arbitrage des coûts reliés notamment au trajet et à l'organisation de la journée y soit pour quelque chose. De plus, la définition d'une «journée de travail» renvoie probablement à une amplitude minimale, voire à une certaine densité de temps de travail dans la journée en dessous de laquelle il est préférable de structurer autrement le temps quotidien, quitte à regrouper en un seul bloc les temps de travail et les temps libres. Nous avons d'ailleurs recueilli des témoignages d'employés qui accepteraient des semaines dites comprimées de travail pour pouvoir libérer des journées entières de congé.

En fait, il est possible que prédomine la notion de «blocs» de temps libre, plutôt que celle de la dilution du temps hors travail en petites périodes. Pour les employés, une répartition équilibrée du travail et du temps libre présuppose une densité minimale du temps de travail.

13.4.3. La notion de concentration du temps de travail

La norme de l'amplitude minimale a comme corollaire celle de la concentration du temps de travail. Les données du sondage de 1984 fournissent des indications intéressantes à cet effet. Suivant les considérations précédentes, en cas de réduction de la semaine de travail à trente-cinq heures la majorité des travailleurs souhaite une diminution non pas de la journée mais bien de la semaine de travail. Vient ensuite la préférence pour des vacances annuelles plus longues (tableau 13.5.). Ces résultats confirment la tendance à long terme du mouvement de réduction de la semaine de travail vers, non pas un étalement du temps de travail, mais sa concentration, de manière à dégager de plus longues périodes de congé et de temps libre. Encore une fois, les autres enquêtes déjà citées vont dans le même sens.

TABLEAU 13.5.
«Si on réduisait la semaine de travail à 35 heures,
que choisiriez-vous parmi les 3 situations suivantes ? », Québec, 1984
(en pourcentage)

1. Une journée de travail plus courte	9,7
2. Une semaine de travail plus courte (par exemple 4 jours et demi)	42,1
3. Des vacances annuelles plus longues	29,0
4. Ne s'applique pas (travaille déjà 35 heures ou moins)	19,1
	(N =1038)

Source : Sondage omnibus, 1984.

On observe cependant des variations significatives, parmi lesquelles il faut signaler en particulier le cas des travailleurs plus âgés, qui optent davantage pour la journée de travail plus courte (sans doute parce qu'ils bénéficient déjà de vacances annuelles plus longues que la moyenne des travailleurs et que ce sont ceux qui sont le plus en demande de repos) ; les employés travaillant par équipes successives et ceux dont la semaine de travail est la plus longue sont également plus nombreux à opter pour des vacances plus longues.

13.4.4. Les horaires de travail

Selon l'enquête du ministère du Travail de 1979 (CÔTÉ-DESBIOLLES, Louise H., 1979), seulement 15 % des travailleurs se disent insatisfaits de leurs heures de travail, pourcentage que nous avons également retrouvé dans nos propres sondages urbains ; ces travailleurs se retrouvent davantage parmi les ouvriers et les employés ayant des horaires moins «réguliers ». Leur insatisfaction découle sans doute du sentiment qu'ont certaines catégories de travailleurs d'être situés en marge des normes courantes du temps de travail que nous avons décrites précédemment. En fait, les normes sociales du temps de travail ont trait non seulement aux limites supérieures et inférieures du temps de travail, limites nettement variables selon les situations, mais aussi aux modalités d'aménagement du temps de travail, dont les horaires notamment.

À cet égard, on observe aisément une condamnation quasi générale des horaires dits rotatifs ou par équipe. Or, d'après nos propres données, environ le tiers de la population des travailleurs québécois travaille sur un horaire autre que de jour. Après avoir diminué vers la fin de la dernière décennie, ce pourcentage a maintenant tendance à s'accroître. Ceux qui travaillent régulièrement de soir ou de nuit représentent de 6 % à 8 % de la main-d'œuvre, comparativement à environ 20 % de ceux qui travaillent sur deux ou trois quarts, lesquels comptent également parmi ceux qui travaillent le plus grand nombre d'heures par semaine (tableau 13.6.).

Nous avons également des données sur les horaires de travail (tableau 13.7.). Près des deux tiers de la population ouvrière doit suivre un horaire précis (9 h à 17 h, 8 h à 16h, etc.), l'autre tiers se partage entre les travailleurs ayant un horaire variable ou libre. La réaction des travailleurs aux horaires irréguliers souligne les difficultés réelles de «synchronisation» des temps personnels. Par ailleurs, d'autres catégories de travailleurs sont également sensibles aux horaires de travail, particulièrement les jeunes, les employés à temps partiels, les nouveaux venus dans l'entreprise, les plus scolarisés.

TABLEAU 13.6.
Moments de travail et durée du travail, population des travailleurs,
Québec 1984, 1988-1989 et 1993-1994

	1984	1989	1994
1. Jour seulement	65,8	76,9	69,4
2. Soir seulement	3,0	5,5	5,5
3. Nuit seulement	2,2	2,1	3,2
4. Sur deux quarts	19,7	9,1	14,0
5. Sur trois quarts	7,5	4,7	5,0
6. Sur appel	1,8	1,7	1,9
7. Autre			1,0
	(N = 1088)	(N = 1677)	(N = 2648)

Sources : Sondage omnibus, pour 1984.

Données originales de l'enquête du ministère des Affaires culturelles, pour 1989.

Données originales de l'enquête du ministère de la Culture et des Communications, pour 1994.

On peut ainsi dresser la liste de quelques-unes des principales situations génératrices de tensions à l'égard des horaires de travail : les emplois comportant des horaires rotatifs ou par équipe, de loin les plus vivement ressentis comme « anormaux », sinon « inhumains » ; les cas des jeunes travailleurs, à qui on assigne sans doute les tâches les plus irrégulières (emplois saisonniers, intermittents) ; les emplois à temps partiel, occupés à majorité par des femmes, lesquelles sont sans doute sensibles à l'irrégularité de leurs heures de travail ; les plus scolarisés, qui travaillent d'ailleurs souvent un plus grand nombre d'heures.

TABLEAU 13.7.
Horaires de travail, Québec, 1984 et 1988
(en pourcentage)

	1984	1988
1. Vous devez suivre un horaire précis.	63,3	70,1
2. Vous pouvez travailler selon un horaire variable.	19,8	17,1
3. En général vous pouvez organiser votre travail comme bon vous semble.	17,0	12,8
	(N = 1087)	(N=199)

Sources : Sondage omnibus, pour 1984.

Enquête Trois-Rivières, pour 1988.

13.4.5. L'aspiration à la souplesse des horaires

Dans le système des valeurs du temps de travail prédominant non seulement les normes de temps de travail, les notions d'amplitude minimale et de concentration des périodes de travail, mais aussi l'aspiration à des aménagements plus souples des temps de travail et hors travail. Confrontés à diverses possibilités, la majorité des travailleurs québécois optent pour la souplesse des horaires de travail ou des vacances annuelles à la carte (tableau 13.8.). L'aspiration au travail à temps partiel est de l'ordre de 10 %, le choix de congés non rémunérés, légèrement plus élevé !

Ce sont les travailleurs plus âgés qui optent le moins pour la souplesse des horaires ; de même, il est bien connu que les femmes optent beaucoup plus souvent que les hommes pour le travail à temps partiel en raison soit du marché du travail, soit des contraintes familiales. D'autre part, les jeunes (certainement parce qu'ils jouissent des vacances les moins longues, par rapport aux travailleurs plus âgés), les moins scolarisés, ceux qui travaillent par équipe ou ont la semaine de travail la plus longue sont proportionnellement plus nombreux à préférer des vacances plus longues.

TABLEAU 13.8.
«Si vous aviez à choisir entre les quatre situations suivantes,
laquelle choisiriez-vous ? », Québec, 1984 et 1988
(en pourcentage)

	1984	1988-1989
1. La possibilité d'organiser vos propres horaires de travail.*	45,9	29,8
2. La possibilité de travailler à temps partiel.	9,9	12,3
3. La possibilité de prendre vos vacances annuelles quand vous le désirez.	32,5	43,0
4. La possibilité de prendre des congés ou des vacances non rémunérés.	11,7	14,7
	(N =1017)	(N = 456)

* 1988-1989 : « Une plus grande souplesse dans l'organisation de vos horaires de travail.. Sources : Sondage omnibus, pour 1984.

Enquêtes urbaines, pour 1988-1989.

Ainsi, par-delà la situation de fait en vertu de laquelle la majorité des travailleurs est astreinte à des horaires fixes sinon contraignants, on

peut observer une indéniable aspiration à l'assouplissement des horaires de travail de la part de la même majorité, donnée qui n'est sans doute pas sans créer une véritable pression sur l'aménagement des horaires de travail dans l'entreprise.

TABLEAU 13.9.
«Considérez-vous que votre temps de travail
vous permet de consacrer assez ou pas assez de temps... ? »
(en pourcentage)

	Pas assez de temps
À vos activités de loisir	33,1
Pour vous-même	30,7
À vos vacances	28,5
À votre famille	23,6

Sources : Enquêtes urbaines (N = entre 448 et 471 selon la situation des répondants).

CONCLUSION

Le travail demeure toujours l'objet d'une valorisation importante ; bien peu de travailleurs toutefois accepteraient de travailler plus qu'ils ne le font actuellement et l'on semble de moins en moins enclin à accepter que le travail «empiète» en quelque sorte sur les autres temps de la vie. Cela se manifeste notamment par une nette résistance à l'accroissement du temps passé au travail, ainsi que par la recherche d'un équilibre entre le temps consacré au travail, à la famille et au loisir.

L'horizon temporel de la fin du travail rémunéré — la retraite — fait également l'objet d'attentes et d'aspirations qui, infléchies par les conditions économiques ou par le fait d'être homme ou femme, conditionnent fortement la durée de la présence sur le marché du travail. Nous avons également illustré que la demande de temps familial accru exerce une pression sur le temps consacré au travail, tandis que la demande de temps libre conduit à la recherche d'une concentration du temps de travail.

Sur le plan des conditions pratiques du temps consacré au travail, nous avons tenté d'illustrer une prédominance de normes sociales implicites et explicites qui fait en sorte que, dans les faits, certains horaires provoquent des réprobations ainsi que des stratégies d'évitement. On note par ailleurs la volonté exprimée de traduire les gains éventuels de temps

de non-travail, non pas par une dilution de ceux-ci jour après jour, mais par leur concentration en «blocs» de temps libre (week-ends plus longs, vacances allongées). De plus, l'aspiration à des horaires plus souples est indéniable ; pour certains, il s'agit de mieux synchroniser les obligations familiales et le travail ; pour d'autres, de pouvoir aménager leur temps libre ; pour d'autres enfin, de pouvoir pratiquer plus intensément leurs loisirs préférés. C'est pourquoi nous disons que les données qui viennent d'être présentées laissent supposer que ce qui est en train de changer, ce n'est pas tant les conceptions et les valeurs du travail que la représentation **des rapports** souhaités entre le temps de travail et les autres temps de la vie.

Il va sans dire que les représentations du temps de travail sont fortement conditionnées par les conditions de travail elles-mêmes. Comme toujours il y a pour ainsi dire ce cercle étroit du statut et des aspirations, qui fait en sorte que l'ouverture à des attentes accrues en matière de réduction du temps de travail ou de redistribution des temps sociaux va presque toujours de pair avec la stratification sociale.

On peut ainsi entrevoir que la demande de temps de travail est sans doute de plus en plus différenciée. Il y a une demande bien connue de travail à temps partiel, particulièrement chez les femmes. Pour d'autres, c'est moins la réduction de leur temps de travail qui importe que la liberté des horaires. Des franges significatives de salariés aspirent à une forme ou à une autre de « congé sabbatique », même sans solde. Et pour certains, c'est le choix du temps de vacances qui importe. Ce que l'on a appelé le « temps choisi » fait l'objet de réelles aspirations.

BIBLIOGRAPHIE

- BELLEVILLE, Pierre (1979), *Action culturelle en milieu ouvrier : évaluation de cinq expériences*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication.
- BENIMADHU, Prem (1987), *Hours of Work : Trends and Attitudes in Canada*, Ottawa, Conference Board of Canada, 28 p.
- BOSCH, Gerhard *et al.* (dir.) (1994), *Times are Changing. Working time in 14 Industrialized Countries*, Genève, International Institute for Labour Studies, 323 p.
- BOULIN, Jean-Yves *et al.* (dir.) (1993), *Le temps de travail*, Paris, Syros, 252 p.
- «Comités d'entreprise : quarante ans après» (1986), *Les dossiers de l'IRES*, Paris, Institut de recherches économiques et sociales, n° 4.
- COTÉ-DESBIOLLES, Louise H. (avec la collaboration de Bernard Turgeon) (juillet 1979), *Les attitudes des travailleurs québécois à l'égard de leur emploi*, Québec, ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, 145 p.
- DUBIN, Robert (1956), « Industrial Workers' Worlds : A Study in the Central Life Interests of Industrial Workers », *Social Problems*, 4, p. 131-142 (reproduit aussi dans SMIGEL, E.O., *op. cit.*, 1963, p. 53-72).
- DUMAZEDIER, Joffre (1972), « Travail et loisir », dans FRIEDMANN, Georges et NAVILLE, Pierre, *Traité de sociologie du travail*, Paris, Armand Colin, p. 341-366.
- FRIEDMANN, Georges (1957), *Le travail en miettes*, Paris, Gallimard, 374 p.
- FRIEDMANN, Georges (1967), *Où va le travail humain ?*, 3^e éd., Paris, Gallimard, 385 p.
- GAGNON, Mona-Josée (1996), *Le travail, une mutation en forme de paradoxes*, Montréal, INRS-Culture et Société, 146 p.
- GOLDTHORPE, John H. *et al.* (1968), *The Affluent Worker : Industrial Attitudes and Behavior*, Cambridge, Cambridge University Press, série de 3 tomes, 206 p.
- GOLDTHORPE, John H. *et al.* (1972), *L'ouvrier de l'abondance*, Paris, Seuil, 253 p.
- GROSSIN, William, (1981), *Des résignés aux gagnants. 40 cahiers de doléances sur le temps*, Nancy, Publications Université de Nancy II, 127 p.
- HAWORTH, John T. et SMITH, Michael A. (dir.) (1976), *Work and Leisure : An Interdisciplinary Study In Theory, Education and Planning*, Princeton, Princeton Books, 204 p.
- HOFFMANN, Reiner et LAPEYRE, Jean (dir.) (1995), *Le temps de travail en Europe. Organisation et réduction*, Paris, Syros, 295 p.
- LALIVE D'ÉPINAY, Christian et GARCIA, Carlos (1988), *Le mythe du travail en Suisse*, Genève, Georg Éditeur, 176 p.
- LALIVE D'ÉPINAY, Christian (1990), *Les Suisses et le travail. Des certitudes du passé aux interrogations de l'avenir*, Lausanne, Réalités sociales, 176 p.
- LALIVE D'ÉPINAY, Christian (1991), « Loisir : dynamique et différenciation sociale », *Sociétés*, 32, p. 163-171.

- LOOS, Jocelyne et ROUSTANG, Guy (1986), «Le travail a le bras moins long : de la dépendance à l'interdépendance des champs», *Loisir et Société/ Society and Leisure*, 9, 2, p. 291-313.
- LYND, Robert S. et LYND, Helen Merrell (1959), *Middletown. A Study in American Culture*, New York, Harcourt and Brace, 550 p.
- LYND, Robert S. et LYND, Helen Merrell (1965), *Middletown in Transition. A Study in Cultural Conflicts*, New York, Harcourt, Brace and World, 604 p.
- MIEGE, Bernard (1974), *Les comités d'entreprise, les loisirs et l'action culturelle*, Paris, Cujas, 529 p.
- PARKER, Stanley (1983), *Leisure and Work*, London, Allen and Unwin, 157 p.
- PERRET, Bernard (1995), *L'avenir du travail*, Paris, Seuil, 332 p.
- PRONOVOST, Gilles (1994), «Loisir et travail», dans DE COSTER, Michel et PICHULT, François (dir.), *Traité de sociologie du travail*, Bruxelles, De Boeck, p. 83-102.
- PRONOVOST, Gilles (1988), «Représentations et aspirations à l'égard du temps de travail», dans MERCURE, Daniel et WALLEMAC, Anne (dir.) (1988), *Les temps sociaux*, Bruxelles, De Boeck, p. 147-160.
- RÉALITÉS CANADIENNES LIMITÉE (juin 1982), *Enquête sur les programmes de loisir en milieu de travail*, Montréal, Réalités canadiennes limitée, MF96-5/ MA, 28 p., annexes.
- RIESMAN, David (1950), *The Lonely Crowd*, New Haven, Yale Univ. Press, 386 p. (trad. fr. : *La foule solitaire*, Paris, Arthaud, 1964, 387 p.).
- ROUSTANG, Guy (1982), *Le travail autrement*, Paris, Dunod, 251 p.
- SMIGEL, Erwin Orson (dir.) (1963), *Work and Leisure : A Contemporary Social Problem*, New Haven, College and University Press, 208 p.
- SURBER, Monica (1983), «Work and Leisure : The Problem of Identity among Professional Workers», *Loisir et Société/Society and Leisure*, 6, 2, p. 429-456.
- «Temps de travail» (1992), *Futuribles*, 165-166.
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle, (1990a), *Économie du travail. Les réalités et les approches théoriques*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 544 p.
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle (1990b), *L'emploi en devenir*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 121 p.
- WILENSKY, Harold (1960), «Travail, carrières et intégration sociale», *Revue internationale des sciences sociales*, 12, p. 585-607.
- WILENSKY, Harold (1964), «Mass Society and Mass Culture : Interdependence or Independence ?», *American Sociological Review*, 29, p. 173-187.
- ZUZANEK, Jiri et MANNELL, Roger (1983), «Work-Leisure Relationship from a Sociological and Social Psychological Perspective», *Leisure Studies*, 2, p. 327-344.

Chapitre 14

TEMPS LIBRE ET ÉDUCATION

INTRODUCTION : une «société éducative» ?

Les valeurs scolaires, les valeurs d'éducation et d'information sont maintenant diffuses dans l'ensemble de la société. Dans un tel contexte, l'école voit son rôle se transformer puisqu'elle n'a plus, depuis longtemps, le monopole de la formation et de l'information : on lui demande autant de donner aux jeunes une culture scientifique minimale que de leur apprendre à apprendre, de leur inculquer le sens de l'autonomie, de la créativité et de l'esprit critique, de favoriser la réflexion personnelle, l'expression, la variété des expériences humaines, toutes choses, faut-il le noter, dont le loisir peut aussi être porteur.

Pour désigner cette situation, certains ont utilisé le concept de «société éducative¹ ». En schématisant beaucoup, on peut dire que la société éducative est celle qui voit se généraliser les finalités éducatives à l'ensemble des institutions, et à tous les âges de la vie : on ne cesse plus d'apprendre ; il y a des mouvements réguliers de va-et-vient entre le travail et l'école ; les études dites à temps partiel prennent de l'importance ; on veut

1. La référence majeure à ce sujet, dans les différents ouvrages portant sur le loisir, est Joffre DUMAZEDIER et Nicole SAMUEL (1976).

que les médias, la famille et même l'entreprise informent, donnent la soif d'apprendre et de savoir, assurent une formation permanente et continue. L'apprentissage et le renouvellement se confinent de moins en moins à la période scolaire institutionnelle.

Dumazedier et Samuel voient ainsi les fonctions de la société éducative : 1) au plan des valeurs, il s'agit de donner une «place permanente à la réalisation de chacun» (1976, p. 157) ; 2) la fonction éducative s'étend à toutes les institutions sociales et à tous les âges de la vie ; et 3) il faut insister encore sur une revendication d'autonomie de la fonction éducative par rapport aux divers pouvoirs et, pourrions-nous ajouter, même par rapport à l'institution scolaire.

Cette notion de société éducative désigne l'intervention de la société sur elle-même, en vue d'assurer son développement culturel, essentiellement par la généralisation progressive de la fonction socio-éducative. On a parlé aussi de « cité éducative » : « [Cette idée] s'appuie, en fait, sur une constatation ancienne : chaque personne, depuis la petite enfance et durant toute sa vie, subit une grande variété d'influences qui ont une portée éducative » (*La politique québécoise du développement culturel*, 1978, vol. 2, p. 458). On peut ainsi entreprendre un examen du loisir et de l'école sous l'angle de leurs rapports conflictuels ou complémentaires.

14.1. CÔTÉ ÉCOLE

C'est le Conseil supérieur de l'éducation qui s'est le plus attardé aux fonctions éducatives que peut jouer l'école à l'extérieur de son champ traditionnel d'enseignement, tout comme aux dimensions éducatives présentes à l'extérieur de l'école, à ces «nouveaux lieux éducatifs».

14.1.1. Enfants, parents

Comme le rappelle le Conseil (1988a) dans *Pour une approche éducative des besoins des jeunes enfants*, il importe en premier lieu de « [...] considérer le jeune enfant comme un être essentiellement engagé dans une démarche de croissance et d'apprentissage et d'adopter en conséquence une approche proprement éducative de l'ensemble de ses besoins» (p. 46). Dans *Les enfants du primaire*, le Conseil (1989) souligne : «L'école et la famille sont loin d'être les seules sources du profil culturel des enfants. À travers leurs jeux, leurs activités, leurs loisirs, leur fréquentation des médias, les enfants recourent à un important éventail d'outils culturels qui concourent à façonner leur manière d'apprendre et de se comporter, même à l'école et par rapport à ce que celle-ci leur offre» (p. 43).

L'organisme affirme que l'école n'a pas exercé le leadership et les responsabilités qui lui incombent par rapport à la petite enfance. C'est pourquoi il est question de développer «la compétence des parents comme premiers éducateurs des jeunes enfants », de s'assurer de la formation d'un personnel qualifié afin que «les personnes préposées à la garde des jeunes enfants exercent une présence et une action éducative plutôt qu'une simple surveillance» (1988a, p. 50). Il est encore question de la diffusion d'outils pédagogiques pour l'éducation des jeunes enfants, d'une meilleure collaboration entre la garderie et l'école.

Plus fondamentalement, face à l'explosion et à la diversité des loisirs des enfants, «véritables outils culturels », le Conseil supérieur de l'éducation (1989) estime que l'école doit apporter «un accompagnement éducatif approprié» visant essentiellement l'intégration personnelle des connaissances acquises par les enfants hors de l'école. Elle doit aussi offrir un «accueil de la créativité », notamment par la mise en oeuvre d'activités parascolaires de qualité et intégrées au projet scolaire, poursuivre l'éducation au respect de l'autre et à la tolérance, affiner l'imaginaire et les sentiments (par exemple par « des expériences esthétiques authentiques », par «un accès à des créations durables du passé»).

Dans un autre avis sur l'éducation artistique à l'école, le Conseil (1988c) rappelait encore le rôle d'une telle éducation dans le développement intégral et équilibré des enfants et en soulignait les effets sur la qualité de l'insertion dans la société. Plus largement, il s'agit véritablement d'éducation à la culture, de démocratisation de la culture. Le Conseil de l'Europe notait déjà que «la démocratisation de la culture se fera à partir de l'école », et que « c'est en mettant autant que possible tous les élèves en contact direct avec les artistes et les œuvres que l'on peut espérer des changements de comportements» (*La politique culturelle de la France*, 1988, p. 227 et 228). Mais pour ce faire, il faut allouer le temps prescrit aux activités artistiques (ce qui est rarement le cas), veiller à leur pertinence et à leur qualité, faire appel à des spécialistes de l'art et offrir dans l'école un environnement artistique culturel évocateur et stimulant.

14.1.2. Les activités parascolaires au secondaire

Il est encore difficile de se faire une idée juste de la situation faite aux activités parascolaires au secondaire ; elles peuvent être de nature culturelle (artistique, littéraire, scientifique et religieuse), sportive (sports collectifs ou individuels, sports de haute compétition) ou sociale (comités, coopératives, journal étudiant, etc.). D'après le Conseil supérieur de l'éducation (1988b), ces activités sont variées certes, mais leurs objectifs ne sont pas toujours bien définis, l'analyse des besoins des adolescents est peu

développée, les ressources humaines consenties semblent peu nombreuses, la motivation des enseignants est très variable, les ressources financières le sont également, et la participation des élèves n'est généralement le fait que d'une minorité.

Et pourtant, tout comme à l'école primaire, le Conseil rappelle «l'apport éducatif des activités parascolaires », puisqu'elles constituent «un atout pour le développement intégral et la valorisation personnelle », qu'elles peuvent contribuer à «la création d'un milieu de vie stimulant », sans compter qu'elles permettent souvent d'intégrer les apprentissages scolaires. Le Conseil recommande ainsi d'intégrer les activités parascolaires dans le projet éducatif global de l'école, et non pas de les marginaliser. Il recommande également de reconnaître dans la tâche des enseignants ce rôle d'animateur culturel qu'ils jouent de toute façon, et invite les universités à mieux préparer les futurs enseignants à jouer ce rôle. Il suggère enfin un recours plus grand aux autres lieux éducatifs se trouvant en dehors de l'école.

Il s'agit certes de nobles souhaits, mais les données empiriques manquent pour dresser un portrait plus serré de la situation. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'école secondaire semble éprouver des difficultés à s'intégrer dans cette société éducative dont elle est une composante essentielle, et que les animateurs culturels que devraient être les enseignants sont rarement soutenus à la fois par des animateurs professionnels, par un climat culturel approprié et par des ressources suffisantes.

14.1.3. École et personnes âgées

«L'école éducative» rejoint autant les enfants, les adolescents, les parents que les personnes âgées. On connaît les universités du troisième âge qui se sont développées depuis quelques décennies déjà. On connaît encore les programmes de formation ou de préparation à la retraite qu'on retrouve surtout dans les collèges. Or, comment concevoir les rapports entre l'école et une catégorie de population qui cherche non pas une préparation au marché du travail, non pas une éducation formelle, mais plutôt une éducation ouverte, gratuite et désintéressée ? Voilà un défi pour l'école ! Retrouver le sens de la formation fondamentale, les enjeux de l'éducation, et cela en partie parce qu'elle s'ouvre de plus en plus à une « clientèle » qui redécouvre le sens le plus authentique de cette société éducative.

Ce qui domine de façon écrasante ce temps libre de la retraite [...] c'est un ensemble d'activités que chacun choisit pour lui-même, pour son repos, sa distraction ou son perfectionnement dans des activités corporelles, manuelles, artistiques, intellectuelles et/ou sociales.
(DUMAZEDIER, 1988, p. 160)

Et Joffre Dumazedier ajoute plus loin : « Parmi les créations de ce nouvel âge de la retraite, il faut placer les pratiques de formation ou d'autoformation » (*idem*, p. 166).

Il s'agit d'une « perspective nouvelle qui vient donner à l'éducation permanente des points d'appui nouveaux » (*idem*). Dans la même veine, le Conseil supérieur de l'éducation (1984, p. 39) se demande « à quoi servirait d'investir autant dans l'éducation de base, la formation des adultes si tout finit à 50 ans ? » Les personnes âgées obligent à reconnaître la permanence de l'Éducation, de l'œuvre éducative dans les sociétés contemporaines.

Le choix d'un programme ad hoc pour les retraités volontaires, à condition qu'il soit négocié librement réellement entre les professeurs et les étudiants, peut apporter une contribution importante à l'édification d'un processus éducatif volontaire, semi-volontaire et imposé, mieux adapté aux désirs éducatifs de l'enfance à la vieillesse.

(DUMAZEDIER, 1988, p. 170)

De plus, ajoute encore Dumazedier, l'action des personnes âgées en faveur de la poursuite de leur formation « [...] rend de plus en plus insupportables les contradictions entre la formation imposée par l'institution scolaire et la formation volontaire choisie par les individus et les groupes tout au long du cycle de vie » (*idem*, p. 170). En s'opposant aux orientations uniquement scolaires de la formation, aux cadres rigides des institutions, et en proposant un projet éducatif s'étendant à tous les âges de la vie, les universités et les collèges du troisième âge peuvent devenir des lieux majeurs « pour mieux comprendre les structures éducatives vivantes, à la fois imposées et choisies, mieux adaptées à la société du temps libre » (*idem*, p. 168).

Jeunes enfants, enfants, adolescents, adultes et personnes âgées conservent tous, d'une manière ou d'une autre, tout au long de leur vie, des liens avec l'école. Celle-ci, pour sa part, semble se préoccuper de plus en plus du débordement de son rôle éducatif à l'extérieur du système scolaire proprement dit. Une des conséquences majeures de cet état de fait est que, paradoxalement, le rôle de l'école peut devenir encore plus stratégique, concurremment avec le rôle moteur que sont appelés à jouer le milieu familial et la disponibilité de temps libre, dans l'inculcation des normes d'apprentissage de culture et de recherche, dans la formation et l'autoformation.

14.2. CÔTÉ TEMPS LIBRE

L'utilisation du temps libre s'est profondément transformée dans le sens d'une part accrue donnée à des activités de formation, à la recherche d'information, à des pratiques culturelles, à des mouvements d'innovation. Aussi doit-on analyser les rapports entre le temps libre, l'information, l'autoformation et l'éducation sous l'angle de leur complémentarité. Pour illustrer un tel phénomène nous prendrons quelques exemples tirés de recherches empiriques.

14.2.1. « Les enfants du primaire »

Une étude empirique récente du Conseil supérieur de l'éducation (1989) permet d'étayer des phénomènes dont on a depuis longtemps perçu l'ampleur : diversité des activités culturelles dans les loisirs des enfants, impact culturel certain de nombreux «jeux », etc. La gamme des activités des enfants est impressionnante : bricolage, collections, bibliothèque, cours divers, jeux, loisirs socioculturels d'été, camps de vacances, mouvements et clubs, ligues sportives, etc. Les préférences vont vers les jeux extérieurs spontanés et l'écoute de la télévision. «Les activités, les lieux et les ressources qui intéressent prioritairement les enfants dans leurs temps de loisir se présentent comme de véritables outils culturels dont l'impact est majeur» (p. 17).

Un tel impact se mesure au fait que «la fonction récréative et le plaisir qui s'y rattache» occupent une place importante dans les loisirs des enfants, que l'écoute parfois massive de la télévision dès le jeune âge peut modeler les attitudes et les comportements, les intérêts et les valeurs, que certaines activités peuvent permettre l'expression de soi, l'engagement, le défi et le sens de l'effort.

C'est par une démarche globale que les enfants s'initient à la culture, mais dans des «lieux» divers, qui vont de la famille à l'école, en passant par les activités de loisir. C'est là qu'ils font des apprentissages de tous ordres, qui viennent teinter leurs manières de penser, de sentir et d'agir. D'une façon marquante, les jeux, la fréquentation des médias – et, au premier chef, de la télévision – et les activités structurées qui peuplent leurs loisirs apparaissent comme des «outils» privilégiés de leur développement culturel. (p. 21)

C'est pour cette raison que le Conseil parle «d'un véritable profil culturel des enfants du primaire » qu'il décrit sommairement ainsi :

- Les enfants ont accès, pendant leur temps de loisir, à une gamme riche et étendue de connaissances variées, mais qui demeurent souvent fractionnaires, peu intégrées, en miettes, comme le

travail ; le mode d'accès à ces connaissances est différent du mode scolaire traditionnel puisqu'il se fait très souvent à travers les médias.

- Les loisirs des enfants leur facilitent une «expression de soi» d'une grande ampleur, sans nul doute, dans le domaine des activités corporelles, artistiques ou de socialisation.
- Les enfants du primaire jouissent également de cet «horizon social élargi », grâce aux communications de masse, mais aussi aux voyages, aux lectures et aux jeux : connaissance de la diversité des peuples et des coutumes, connaissance presque immédiate des grands événements internationaux, extension des communications bien au-delà du cercle restreint des relations familiales et de voisinage.
- Il faut encore évoquer «le nombre et la variété de stimuli de la sensibilité et de l'imagination », et leur effet sur la sensibilité et l'imaginaire des jeunes enfants.
- On peut enfin rappeler que les enfants d'aujourd'hui sont confrontés à une multiplicité de codes et de modèles de conduite, à une diversité de références culturelles qui les obligent très tôt à une plus grande autonomie, à une plus grande tolérance tout autant qu'ils les jettent dans un plus grand désarroi.

14.2.2. L'école parallèle chez les jeunes

L'école parallèle tend à devenir une école du temps libre de plus en plus indépendante de l'école du travail scolaire.

(DUMAZEDIER, 1988, p.82)

Comme le signale Joffre Dumazedier, il ne faut pas réduire l'école parallèle chez les jeunes à la simple consommation des médias. Dans le chapitre sur les médias nous aurons l'occasion de signaler comment les pratiques reliées à la consommation des médias traduisent une «activité» fort intense chez les jeunes, comment les réseaux de sociabilité constituent des lieux importants de réappropriation des contenus culturels, comment les jeunes manifestent les comportements les plus rapidement novateurs par rapport aux nouvelles technologies de l'information.

Une enquête française récente (« L'autoformation », 1985) révèle que c'est dans le temps extrascolaire que les jeunes se déclarent les plus heureux, retrouvent plus d'initiative et d'autonomie ainsi que les moments les plus importants... Dumazedier souligne que selon cette même enquête

les jeunes font davantage confiance aux relations de camaraderie extra-scolaires pour l'apprentissage artistique, pour le développement d'amitiés durables, et pour définir ce qui est plus important dans la vie (DUMAZEDIER, Joffre, 1988, p. 91-93) ! Il est évident que les apprentissages scolaires traditionnels composent de plus en plus avec ce qui est « enseigné » à l'extérieur de l'école (tableau 14.1.).

TABLEAU 14.1.
Pourcentage d'élèves français* qui choisissent la voie scolaire
ou la voie extrascolaire comme étant la plus favorable
à la réalisation d'objectifs éducatifs

Objectifs éducatifs	Choisissent la voie extrascolaire	Choisissent la voie scolaire
Savoir utiliser son temps libre	92	8
Mener une vie familiale heureuse	87	13
Être en bonne condition physique	76	24
Être capable de travailler manuellement	74	26
Savoir se débrouiller dans la vie	70	30
Être capable de créer sur le plan artistique	65	35
Connaître l'amitié et la camaraderie	64	36
Savoir ce qui compte le plus dans la vie	54	46
Apprécier les oeuvres culturelles	46	54
Être un citoyen responsable	37	63
Être capable de s'exprimer et communiquer	34	66
Mieux connaître le monde qui nous entoure	31	69
Avoir une profession intéressante	14	86
Savoir utiliser les connaissances scientifiques	12	88

* De niveau cinquième et seconde du lycée ; N = 700.

Source : reproduit de DUMAZEDIER (1988), p. 94.

Les analyses portant sur l'école omettent le plus souvent de prendre en compte l'impact du loisir sur les réalités scolaires. Le loisir est perçu comme un domaine marginal. Cette étude va à l'encontre de cette marginalisation. Elle fait ressortir avec force la place occupée par le loisir dans la vie des jeunes. Il y a là un pôle d'attraction considérable qu'une réforme efficace du travail scolaire ne devrait pas ignorer ou méconnaître. Cette importance du loisir ne se marque pas seulement dans la valorisation du temps correspondant. Elle influe sur la représentation des cheminements éducatifs, sur la perception différenciée de la contribution de l'école et du loisir.

(« L'autoformation », 1985, p. 56)

Comme l'écrit encore Joffre Dumazedier, les élèves du secondaire tout au moins ont nettement conscience de vivre un « double processus de formation », l'un issu de l'école, l'autre, plus hétérogène, au creuset du temps libre ; à ce sujet, il dégager quelques conclusions : 1) (« Les jeunes accordent aux activités de loisir des finalités éducatives dans des domaines nombreux et variés. L'école n'a pas le monopole de l'éducation » (*idem*, p. 100) ; 2) on peut observer une complémentarité variable entre le loisir et le travail scolaire : « Le travail scolaire joue un rôle majoritaire dans la communication de savoirs structurés, il trouve là sa spécificité. Les loisirs contribuent davantage à la formation de la personnalité et de la sensibilité » (*id.*, *ibid.*).

Là encore, c'est la révolution culturelle du temps libre de la jeunesse qui devrait d'abord être prise au sérieux par une nouvelle conception des relations d'apprentissage entre les activités scolaires et les activités extra-scolaires, entre les pratiques du travail scolaire et les pratiques de l'autoformation individuelle et collective du temps libre de l'enfance à celui de l'âge adulte [...]. Rien n'est donc plus important que de **préparer longuement au désir et à la capacité de s'autoformer**, selon des méthodes appropriées à l'emploi critique et inventif de ce temps libre en relation avec les problèmes des temps contraints du travail professionnel et familial ainsi que des temps socialement engagés nécessaires à la participation démocratique aux institutions.

(*Idem*, p. 106)

Comme le souligne également Jean-Pierre Cordier (1989), la diffusion d'une acculturation aux sciences et aux techniques emprunte également deux voies : celle qui vise « le public captif de l'institution scolaire », et celle, à la fois indépendante et complémentaire, qui participe de l'école parallèle ; il s'agit cette fois tant de l'économie de marché des industries de la culture et de l'information que des politiques culturelles concernant tout particulièrement les musées et les bibliothèques. Analysant les résultats en fonction de l'évolution des intérêts selon le cycle scolaire, l'auteur conclut :

Le modèle d'explication qui semble alors le mieux correspondre aux interprétations tirées des résultats est celui qui confère au cursus scolaire la position de variable intermédiaire. Selon ce point de vue, la prise en considération de l'histoire et la situation scolaire des jeunes représenteraient une sorte de passage obligé – puisque aussi l'école est obligatoire – pour pouvoir comprendre les rapports tissés entre certaines formes de socialisation aux sciences et aux techniques et les caractéristiques sociales et culturelles des milieux d'origine.

(*Idem*, p. 375)

14.2.3 De l'éthique du travail à l'éthique de la formation ?

Dans un autre ordre d'idée, J.-P. Ross a tenté de décrire comment l'importance donnée à l'éducation et à la formation, dans la population adulte, et tout particulièrement chez les femmes, constituait une autre visage de l'éthique du travail. La recherche d'une formation supérieure s'inscrit certes dans un cheminement de carrière, mais a aussi pour fonction de permettre un meilleur contrôle sur sa propre destinée, d'assurer une forme d'autonomie et de libération où les véritables enjeux sont la réalisation de soi et l'épanouissement personnel. Il en conclut :

Dans ce sens, on peut donc parler de la formation comme un nouveau type de loisirs, qui crée un pont entre les loisirs et le travail dans la vie des gens. Un des critères de la classe dominante a toujours été qu'on ne peut pas distinguer entre travail et loisirs tandis que la distinction était très nette pour les gens ordinaires. Dans les récits de vie de ces femmes, il est impossible de faire cette distinction ; pour elles, la formation est en même temps un travail très dur et exigeant, mais aussi un temps vraiment libre, où elles peuvent s'épanouir.

(Ross, 1989, p. 393, 394)

14.2.4 Autoformation à l'âge adulte

Dans son étude sur les *Étapes de la vie au travail*, Danielle Riverin-Simard (1984) avait déjà insisté sur l'importance des liens entre le travail et l'éducation permanente. Elle signale que « peu d'auteurs ont fait valoir l'importance de se préoccuper particulièrement du développement personnel de l'adulte au travail », ce qu'elle désigne comme « le développement vocationnel » (p. 17). Elle rappelle que l'une « des premières compétences professionnelles de l'éducateur d'adultes est de connaître la perspective des étapes de développement », qu'il faut tenir compte du processus évolutif de l'adulte dans son cheminement éducatif, et qu'il existe « des liens étroits entre les stades de la vie d'adulte et l'apprentissage » (*idem*).

Elle a de plus illustré comment, à la quarantaine, une bifurcation majeure s'opérait par rapport à la formation. L'adulte en pleine carrière découvre en quelque sorte les limites du savoir professionnel et mise parfois davantage sur la pratique de l'autoformation tant pour dénouer les multiples « crises » qui peuvent jalonner son existence que pour chercher de nouveaux défis. Pour ceux qu'elle appelle les « explorateurs-exceptions », « le moyen presque unique d'apprendre semble définitivement celui de s'inscrire dans une éducation permanente » (p. 65). L'auteur désigne encore une autre catégorie, les « navigateurs-exceptions », qui s'approprient explicitement leur formation, à l'extérieur de tout cadre scolaire (p. 85).

Sur les interventions éducatives auprès de cette catégorie de population, elle écrit :

[Il faut aider l'adulte de 38 à 42 ans] à s'inscrire davantage dans un processus d'éducation continue en l'incitant à se préoccuper très sérieusement des suites à donner aux nombreuses remises en question actuelles inhérentes à son savoir-être vocationnel ;

[...]

[vis-à-vis de l'adulte de 43 à 47 ans, il faut] faire valoir que les activités de l'éducation des adultes, non seulement peuvent mais doivent, de par leur définition, aider cet adulte à réfléchir sur son unicité, sur l'intégration de toutes ses expériences autant que sur la compréhension de son vécu vocationnel passé, présent et futur ;

[...]

[vis-à vis de l'adulte de 53 à 57 ans il faut] faire saisir que les activités éducatives se réalisent tout au long de la vie quotidienne et qu'il est déjà, de par les nombreuses interrogations qu'il affronte, inscrit dans une perspective d'éducation permanente.

(p. 193 et 197)

14.2.5. Les valeurs éducatives chez les personnes âgées

Dans le chapitre sur les générations nous avons eu l'occasion de montrer comment les personnes âgées constituent un groupe social novateur en matière d'habitudes de lecture, et comment leurs pratiques s'étaient diversifiées au point que les écarts entre les groupes d'âge se sont considérablement rétrécis depuis une décennie. On a vu dans les associations de personnes âgées «un processus exemplaire de formation volontaire» (DUMAZEDIER, Joffre, 1988, p. 166), en raison de la place significative qu'occupent les pratiques d'information et d'autoformation : universités et collèges du troisième âge, visites culturelles variées, etc.

CONCLUSION : émergence de la société éducative

Les données les plus récentes indiquent au Québec un accroissement nouveau de la participation de la population active à l'éducation des adultes tant au secondaire qu'au niveau collégial (LANGLOIS, Simon, 1990, p. 572), et également, peut-on ajouter, à l'université.

Les exemples ne manquent pas pour illustrer les changements qui vont dans le sens de cette société éducative. Dans son *Sondage sur les adultes québécois et leurs activités éducatives* mené en 1981, la Commission d'étude sur la formation des adultes révélait qu'une majorité d'adultes était

engagée dans des activités formelles, et 23 % dans des activités de type autodidacte ; dans ce dernier cas, près de la moitié y avait consacré cent heures et plus dans l'année (COMMISSION D'ÉTUDE SUR LA FORMATION DES ADULTES, 1982). Les données sur les budgets-temps des Québécois en 1992 sont que, à l'exception des étudiants et des retraités, on consacre entre une heure et quatre heures par semaine à la seule éducation formelle : chez les employés réguliers, c'est près d'une heure par semaine. Dans le cadre d'enquêtes urbaines, nous avons eu l'occasion de signaler que près du tiers des répondants ont participé à au moins une activité de nature socio-éducative : cours, ateliers, conférences, groupes d'information ou de discussion ; pour les seuls cours d'arts, il s'agit de plus de 6 % de la population adulte.

De même, nous avons également eu l'occasion de signaler comment les transformations dans les habitudes de lecture révélaient une plus grande importance donnée à la lecture de magazines d'actualités et de nouvelles, que les livres scientifiques viennent au troisième rang des ouvrages lus le plus souvent, que la pratique de loisirs scientifiques était nettement en hausse. La recherche d'information constitue d'ailleurs une des raisons majeures de lecture. Dans un autre domaine, nous savons que la fréquentation de certains établissements culturels est en hausse, notamment pour ce qui est des musées, des bibliothèques publiques et des librairies.

Dans *Les nouveaux lieux éducatifs*, le Conseil supérieur de l'éducation (1987a) soulignait récemment que « [...] la mission éducative de la société déborde largement les cadres de l'institution scolaire et trouve dans un nombre croissant de lieux des voies valables d'approfondissement et de diffusion ». Le Conseil rappelait quelques-uns de ces lieux : ce qu'il appelait « la sphère socioculturelle » (famille, voisinage, institutions culturelles, événements culturels, lieux historiques, mouvements d'entraide et de solidarité, sites naturels, etc.), la sphère de la participation sociale et politique, la formation en entreprise, les communications. Or, ces lieux éducatifs « sont marqués au coin de la souplesse et de l'adaptation. Il n'y a pas de modèle uniforme comme dans l'école, par où tous doivent passer » (p.14). Et il ajoutait :

[...] tous les efforts doivent se conjuguer pour garantir à tous et à chacun des membres de la société la possession des instruments les plus appropriés. Que ceux-ci prennent la forme d'un savoir ou d'habiletés à acquérir, ou de la capacité de l'individu à porter un jugement sur son environnement ou sur ses propres valeurs personnelles, le chemin pour y arriver est généralement celui qui est ouvert par l'éducation, que celle-ci se trouve dans le système scolaire ou en dehors.

(CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, 1987a, p. 15)

BIBLIOGRAPHIE

- COMMISSION D'ÉTUDE SUR LA FORMATION DES ADULTES (1982), *Annexe 2. Sondage sur les adultes québécois et leurs activités éducatives*, Québec, Éditeur officiel, 352 p.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1983), *L'éducation interculturelle*, Québec, 51 p., biblio.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1984), *Et si l'âge était une richesse... L'éducation face au vieillissement*, Québec, 44 p.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1987a), *Les nouveaux lieux éducatifs*, Québec, 31 p.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1987b), *Les défis éducatifs de la pluralité*, Québec, 43 p., biblio.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1988a), *Pour une approche éducative des besoins des jeunes enfants*, Québec, 67 p.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1988b), *Les activités parascolaires à l'école secondaire : un atout pour l'éducation*, Québec, 42 p., biblio.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1988c), *L'éducation artistique à l'école*, Québec, 53 p.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (1989), *Les enfants du primaire*, Québec, 47 p.
- CORDIER, Jean-Pierre (1989), «Les différences d'acculturation des jeunes aux sciences et aux techniques», *Loisir et Société/ Society and Leisure*, 12, 2, p. 361-384.
- DUMAZEDIER, Joffre (1986), «Pratiques sociales d'autoformation et temps libre aujourd'hui », *Loisir et Société/Society and Leisure*, 9, 2, p. 337-348.
- DUMAZEDIER, Joffre (1988), *La révolution culturelle du temps libre*, Paris, Méridiens Klincksieck, 312 p., annexe, index.
- DUMAZEDIER, Joffre et SAMUEL, Nicole (1976), *Société éducative et pouvoir culturel*, Paris, Seuil, 298 p.
- FOTINOS, Georges et TESTU, François (1996), *Aménager le temps scolaire*, Paris, Hachette, 287 p.
- La politique québécoise du développement culturel. Volume 2. Les trois dimensions d'une politique : genres de vie, création, éducation* (1978), Québec, Éditeur officiel du Québec, 472 p.
- «L'autoformation» (1985), *Éducation permanente*, 78-79.
- PAIN, Abraham (1990), *Éducation informelle. Les effets formateurs dans le quotidien*, Paris, L'Harmattan, 256 p.
- RIVERIN-SIMARD, Danielle (1984), *Étapes de la vie au travail*, Montréal, Éditions Saint-Martin.
- ROSS, J.-P. (1989), «L'éducation : entre le loisir et le travail », *Loisir et Société/ Society and Leisure*, 12, 2, pp. 385-397.

Chapitre 15

INDUSTRIES CULTURELLES, MÉDIAS ET LOISIR

INTRODUCTION

Une étude du loisir moderne ne peut être entreprise sans considérer l'importance des médias dans le temps libre. Pour notre part, nous avons choisi la perspective d'étudier moins «les industries culturelles» que les comportements de la population face aux médias. Nous partons du point de vue que les rapports aux médias peuvent être mieux compris en les considérant dans le contexte plus vaste de l'ensemble des pratiques culturelles dont ils sont tributaires et partie prenante. Nous nous proposons de considérer les médias et les pratiques culturelles comme relevant d'une même perspective d'analyse, tant empirique que théorique. Des enjeux culturels fondamentaux se dessinent aux frontières des uns et des autres : démocratisation et accès à la culture, rôle des médias dans la diffusion des œuvres culturelles, etc. On ne saurait sous-estimer l'intérêt des études sur les pratiques culturelles pour la compréhension d'un certain nombre de dynamismes fondamentaux sous-jacents aux pratiques de communication, tout comme d'ailleurs les sciences de la communication apportent une contribution décisive à une meilleure connaissance des pratiques culturelles.

Nous passerons en revue les comportements à l'égard de la télévision, de la radio et des médias écrits, avant de présenter le versant «actif» de la consommation des médias.

15.1. L'ÉCOUTE DE LA TÉLÉVISION

15.1.1. Le temps d'écoute

Presque tout le monde regarde la télévision ; comme nous l'avons indiqué au chapitre traitant des budgets-temps, on y consacre environ une heure et 55 minutes par jour, soit environ 13 heures et 25 minutes par semaine, chez la population de 15 ans et plus ; si l'on ajoute la consommation de vidéocassettes, il faut ajouter une dizaine de minutes par jour, pour un total de 14 heures et 39 minutes. L'écoute dite « secondaire » (écouter la télévision en ayant une autre activité principale) serait de l'ordre d'une cinquantaine de minutes par jour, selon l'enquête pilote canadienne de 1981, ce qui, ajouté au total déjà calculé, donnerait un peu plus d'une vingtaine d'heures par semaine en 1992. On peut noter au passage que les données tirées des enquêtes d'emploi du temps présentent constamment des résultats inférieurs aux données publiées selon les sondages BBM, les résultats pouvant varier de quatre à six heures par semaine : nous réitérons que les études d'emploi du temps permettent d'en arriver à des résultats beaucoup plus fiables et crédibles. La différence dans les résultats des sondages BBM provient essentiellement de la méthode utilisée ; une partie de la surestimation vient du fait que les informateurs déclarent des temps d'écoute pour les autres membres de la famille, une partie du fait que l'on considère des plages de 15 minutes à la fois, ce qui fait, dans ce dernier cas, que quelques minutes d'écoute résultent en une durée minimum de 15 minutes.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, le temps consacré à regarder la télévision est en diminution au Québec. Ce fait est maintenant bien documenté. En conséquence, on peut sans doute parler du déclin de la télévision conventionnelle. En dépit de la prolifération des chaînes spécialisées, malgré la lente croissance, continue, du temps libre, on passe de moins en moins de temps devant le petit écran.

On assiste présentement à un renversement sans doute historique. En dépit de cette lente croissance du temps libre telle que mesurée par les études d'emploi du temps, non seulement le temps consacré à la télévision conventionnelle est-il en décroissance, mais les médias ne constituent plus les «dévoreurs» habituels de temps libre. En effet, les études d'emploi du temps ont largement permis d'établir que, dans le passé,

toute augmentation de temps libre consacré à des activités de loisir se reportait vers une consommation accrue du petit écran pour 40 % à 50 % du temps libre additionnel : ce n'est manifestement plus le cas de nos jours. Comme nous venons de le signaler au sujet des reports de temps d'une catégorie d'activité à une autre, nous avons pu montrer que la tendance était à un léger accroissement du temps consacré à la lecture, plus de temps passé à des rencontres et à des visites d'amis, à des activités sportives (de plein air) et à la vie associative, *mais non* à une consommation accrue de la télévision conventionnelle ou, plus généralement, des médias de masse. Le tableau 15.1. est explicite à cet égard. L'avenir dira si cette tendance se poursuivra ou si la montée du multimédia, l'accroissement des services télématiques ou encore l'engouement pour les réseaux informatiques, au premier chef Internet, contribueront à freiner les déplacements de temps qui sont observés.

TABLEAU 15.1.
Détail du temps quotidien consacré aux médias, Québec, 1986 et 1992

	1992	1986
Écouter la radio	2 min	3 min
Télévision, écoute en direct	1 h 55 min	2 h 23 min
Télévision, émissions enregistrées	4 min	
Télévision, cassettes louées	6 min	
Télévision, autres cassettes	4 min	
Écouter des disques, des cassettes	2 min	2,51 min
Lecture de livres	10 min	12 min
Lecture de revues et de magazines	3 min	
Lecture de journaux	16 min	12 min
Conversation et téléphone	17 min	18,55 min
Lecture du courrier	32 min	1 min
Autres communications	1 min	
Autres activités liées aux médias	11 min	21 min
Déplacements : médias et comm.	1 min	22 min

Précisons encore que cette diminution affecte toutes les catégories de population, des plus jeunes aux plus âgés. De plus, contrairement à une croyance établie, ce sont les 15-24 ans qui passent le moins de temps devant le petit écran (deux fois moins que les retraités).

15.1.2. Le contenu de la télévision

Contrairement à ce que l'on observe chez les anglophones du Canada (une majorité écoute des émissions d'origine américaine), les Québécois écoutent majoritairement des émissions produites au Québec.

Ainsi, en 1984 les séries dramatiques représentaient 36 % du temps d'écoute, 49 % en soirée, les variétés et le sport chacun 17 % en soirée, nouvelles 10 % et affaires publiques 6 % (*Rapport du groupe de travail...*, 1986, p. 104-106). Le BSQ pour sa part établit qu'en 1991 les séries dramatiques représentaient 39,3 % des heures d'écoute (en légère hausse), le sport 5,3 % (en légère diminution), l'information 20,2 % (légère remontée depuis quelques années) et les nouvelles 9,7 % (également en légère remontée).

Autre aspect à noter : si les stations et réseaux francophones recueillaient 88 % de l'écoute francophone en 1991, l'écoute d'émissions d'origine américaine est de l'ordre de 57 % pour ce qui est des séries dramatiques, essentiellement à cause de l'écoute de films d'origine américaine (c'était au-delà des deux tiers en 1984 selon le rapport Caplan-Sauvageau ; ce pourcentage tend à diminuer légèrement, mais on notera que l'écoute de la télévision à péage n'est pas considérée ici).

15.1.3. Les modalités d'écoute

Nous nous inspirerons ici de l'étude de Kubey et Csikszentmihalyi (1990) pour conclure que le choix de l'écoute de la télévision est davantage fonction des horaires et de la disponibilité personnelle que du contenu (p. 80). L'écoute de la télévision présente des différences significatives dans les niveaux de concentration, de défi et d'habiletés demandés : « L'écoute de la télévision est considérée comme la plus relaxante des activités » (p. 81). Par rapport à d'autres activités de loisir, la télévision se situe presque au bas de l'échelle pour ce que les auteurs désignent par l'« *affect* » (sorte de mélange de sociabilité, de plaisir et de bonne humeur) et par l'« *activation* » (se sentir actif, alerte, etc.) (p. 83). Par ailleurs, l'écoute de la télévision offre des scores très élevés pour ce qui est de la motivation intrinsèque (activité souhaitée et désirée).

Pour tous les groupes que nous avons étudiés, l'écoute de la télévision consistait en une activité peu exigeante mais librement choisie, et qui se distinguait par un sentiment de relaxation, un faible niveau d'exigence intellectuelle, d'action et d'habiletés (nous traduisons) (p. 98).

Il existerait peu de différences selon l'âge et le sexe, la variable la plus importante étant la scolarité : en vertu des normes sociales d'action que nous avons décrites au chapitre traitant des significations sociales, il

appert que plus on est scolarisé, plus on rapporte préférer faire autre chose que d'écouter la télévision.

Ajoutons au passage que les auteurs discutent de la théorie de McLuhan, et en concluent que la télévision n'est pas un médium très «chaud».

15.2. LA RADIO

15.2.1. Le temps d'écoute

A priori, la radio monopolise peu de temps : à peine quelques minutes par jour selon les études d'emploi du temps. Approximativement 80 % de la population adulte écoute pourtant la radio (90 % des 7 ans et plus) ; cependant, les plus récents sondages indiquent que les trois quarts de l'écoute sont assurés par 40 % de la population¹. On connaît de plus le phénomène important de déplacement de l'écoute de la radio vers la radio FM.

Dans une étude sur les habitudes d'écoute de la musique, nous avons pu établir que les deux principales fonctions sociales de la radio sont l'écoute de la musique et des chansons, et l'écoute des informations (PRONOVOST, Gilles et Jacques PAPILLON, 1988, p. 328). L'étude française sur l'évolution des pratiques culturelles met en évidence «le caractère polyvalent de ce média» et en dégage trois usages différents :

- un usage dominant «dont l'importance n'a pas évolué au cours des quinze dernières années» et qui consiste à faire de l'écoute de la radio plutôt une trame sonore pour d'autres activités ;
- un «usage jeune [...] centré sur l'écoute de chansons ou de rock» ;
- «un usage cultivé qui privilégie l'information» (DONNAT et COGNEAU, 1990, p. 3)

C'est pourquoi il nous semble que l'on ne peut aborder l'écoute de la radio sans tenir compte de l'écoute de la musique, dont elle est le média privilégié, sauf chez les jeunes.

1. Sur la radio et la télévision, la référence majeure est le rapport Caplan-Sauvageau de 1986 ; le pourcentage d'écoute de la radio est tiré de notre sondage sur les habitudes d'écoute de la musique, 1985, et du rapport Caplan-Sauvageau, p. 137.

15.2.2. Le contenu : l'écoute de la musique

Le taux d'écoute de la musique se maintient remarquablement depuis une décennie, avec environ 80 % de la population qui déclare écouter souvent ou très souvent de la musique, majoritairement de la musique dite populaire, à la radio FM. On a maintes fois observé un certain déclin de la radio AM ; les études confirment la nette prédominance de la radio FM comme source majeure d'écoute de la musique depuis maintenant bientôt une décennie. En partie à cause de l'importance des vidéoclips, il n'est pas impensable que la télévision devienne bientôt une source d'écoute de la musique aussi importante que la radio AM.

Il va de soi que les habitudes d'écoute de la musique ne constituent qu'une facette des rapports aux médias. On peut faire remarquer pourtant que l'écoute de la musique fait partie intégrante de l'univers des pratiques quotidiennes tout autant que des pratiques de consommation des médias : les forts taux d'écoute de la musique dite populaire n'ont pas diminué depuis près d'une décennie, ils ont même eu tendance à augmenter. De plus, l'écoute de la musique implique l'utilisation de multiples médias, dans la mesure où la radio, la télévision et les appareils audiovisuels sont constamment sollicités et font partie de l'équipement courant de la majorité des ménages québécois et canadiens ; ainsi, en 1988, 70 % des ménages québécois possédaient deux appareils de radio ou plus, la saturation est presque atteinte en matière de télévision couleur, une majorité de ménages possèdent un tourne-disques, un magnétophone et un magnétoscope ; dans notre sondage de 1985 les prévisions d'achat étaient de 10 % des répondants pour les appareils de radio et de télévision, et de 15 % à 16 % selon les appareils pour le magnétoscope et le tourne-disques. On peut parler non pas d'équipement mais de suréquipement des ménages en matière d'appareils audiovisuels.

Ces divers objets familiers font en sorte que la musique sous toutes ses formes accompagne presque constamment les activités quotidiennes : ainsi, toutes les enquêtes confirment que le média le plus utilisé pour l'écoute de la musique est la radio. Comme le signale un rapport français récent, «l'usage de la radio a été affecté par la montée de la télévision, en devenant de plus en plus une activité d'accompagnement et non plus une activité principale » (JOUET, Josiane, 1985, p. 46).

Les sondages confirment également la prédominance de l'écoute de la musique dite populaire ; malgré l'imprécision du genre, on peut estimer qu'environ 55 % à 60 % des adultes âgés de 15 ans et plus écoutent régulièrement ce genre de musique ; il s'agit d'un ordre de grandeur fiable. Selon le sondage du ministère de la Culture et des Communications de 1994, la musique rock aurait connu une croissance spectaculaire. La musique

classique, puis la musique d'ambiance ou semi-classique viennent respectivement aux troisième et quatrième rangs dans les choix d'écoute, suivies de l'écoute de la musique d'ambiance et des auteurs-compositeurs-interprètes, sans doute également du jazz et du blues ; la musique western et country recueille également des scores significatifs (tableau 15.2.). Le *new wave* et le *heavy metal* sont presque exclusivement des musiques de jeunes de moins de 24 ans, en majorité des hommes ; l'écoute de la musique classique s'accroît avec l'âge. Ces indications sont indirectement confirmées par les données sur le pourcentage d'heures hebdomadaires moyennes consacrées à la programmation de certains genres à la radio (BSQ, 1993).

TABLEAU 15.2.
Genres de musique écoutés, Québec, 1989 et 1994

	Mentions*	
	198 %	199 %
Musique populaire ou commerciale	55,0	
Classique	29,8	29,6
Musique d'ambiance, semi-classique	26,4	11,5
Rock	20,0	42,7
Western, country	9,2	9,7
Autres chanteurs ou groupes populaires	6,8	15,9
Jazz, blues	6,1	7,3
Auteurs-compositeurs-interprètes	5,5	
Chansonniers	5,1	
Chansonniers, auteurs-comp.-interpr.		9,1
Folklorique, traditionnelle	3,6	2,2
<i>New wave, heavy metal</i>	3,4	7,2
Opéra, opérette	2,5	2,0
«Musique actuelle»	1,4	6,1
Danse, disco		6,0
Rap		1,4

* Pourcentage de répondants ayant fait au moins une mention d'un type de musique.

Sources : sondages du ministère de la Culture et des Communications.

À peine le tiers des Québécois francophones déclarent écouter des chansons principalement en français, et cette proportion tend à décliner (tableau 15.4.). On écoute presque indifféremment des chansons en langue

française ou anglaise. Les anglophones, pour leur part, n'écoulent pour ainsi dire pas de chansons en français (moins de 2 %). Chez les jeunes, il s'agit majoritairement de chansons de langue anglaise.

TABLEAU 15.3.
Sources d'écoute de la musique, Québec, 1989 et 1994

	1989	1994
Radio FM	79,3	78,5
Cassettes	59,4	61,4
Disques*	32,1	49,5
Radio AM	29,3	22,0
Chaîne de musique à la télé	19,0	19,2
Baladeur	12,6	16,3

Réponses « souvent » seulement.

Chacune des sources faisait l'objet d'une question distincte.

* En 1994 : disques, disques compacts.

TABLEAU 15.4.
Langue d'écoute des chansons, Québec, 1989 et 1994

	1989	1994
Français	35,4	29,0
Anglais	27,6	27,7
Les deux également	36,7	41,6
Autre langue	0,3	1,6

Le pourcentage d'acheteurs de cassettes préenregistrées demeure stable, celui des acheteurs de disques compacts est en nette progression, passant de 9 % à 45 % entre 1989 et 1994 ! Les médias et les pratiques de sociabilité représentent les deux incitations majeures à l'achat de disques ou de cassettes ; le fait d'avoir entendu une pièce à la radio justifie l'achat (74 % à la suite de l'écoute d'un vidéoclip chez les jeunes de 15 à 17 ans, 63 % chez les 18-24 ans), suivi du fait de l'avoir entendu chez des parents ou amis².

2. Pour plus d'informations sur les habitudes d'écoute de la musique, nous nous permettons de renvoyer à Gilles PRONOVOST (juin 1988).

Nous avons proposé de distinguer quatre grands types empiriques d'auditeurs :

1. ceux que nous appellerions, à l'instar de l'étude française sur les pratiques culturelles, «les passionnés », qui forment un peu plus du quart des répondants (ils écoutent souvent ou très souvent de la musique, une trentaine d'heures au moins par semaine) ;
2. «les amateurs », qui forment 45 % des répondants (ils écoutent souvent ou très souvent de la musique, en moyenne quinze heures par semaine) ;
3. « les occasionnels », qui forment environ 17 % des répondants et écoutent souvent ou très souvent de la musique, mais moins de six heures par semaine ;
4. «les accidentels », qui constituent une faible minorité d'environ 10 % (ils n'écoutent jamais de musique ou encore rarement et en moyenne 2,5 heures par semaine) (PRONOVOST, 1988).

Une autre donnée significative a trait à ce qui motive une écoute si massive de musique populaire. Les grands types de motivations que nous avons retenus sont ceux présentés au chapitre premier, à savoir :

- la musique comme environnement, contexte ou ambiance, puisque l'on sait que l'écoute de la musique est en grande partie effectuée à titre d'accompagnement à d'autres activités qui s'y prêtent, à la maison, dans les loisirs et même au travail ;
- les finalités dominantes dans la pratique des activités de loisir sont celles du plaisir et du divertissement, et nous devrions les retrouver dans le cas de la musique ;
- une autre finalité du loisir moderne est celle de l'évasion, de la sortie hors du temps ; nous avons fait l'hypothèse que l'écoute de la musique, à son tour, pouvait servir de moyen pour s'évader hors des activités quotidiennes usuelles souvent perçues comme routinières et monotones ;
- la musique peut aussi parfois remplir des fonctions de repos, de détente ;
- la musique peut également servir de média de sociabilité ; en particulier chez les jeunes, l'importance des groupes de pairs est tout aussi grande que l'activité elle-même ; en plus, on peut supposer que la musique peut servir de contexte sonore à des activités où prédomine la sociabilité informelle ;

- à l'inverse, la musique peut servir de rempart contre la solitude, de refuge ; elle peut s'imposer tout autant en contexte social que dans les cas de recherche active de solitude ;
- la musique peut constituer également un moyen important d'exprimer ses émotions ou ses sentiments ;
- on peut encore supposer que certains s'attacheront aux finalités éducatives et culturelles de la musique, et chercheront parfois à approfondir la connaissance de l'œuvre ou de l'auteur ;
- enfin, nous avons voulu tenir compte des cas où des personnes écoutaient la musique en pratiquant des exercices physiques divers (« pour pratiquer des exercices corporels »).

Or, on peut constater que ce qui motive le plus les gens à écouter de la musique, c'est le plaisir ou le divertissement ; cette motivation est mentionnée par plus des trois quarts des répondants ; le repos ou la détente viennent au deuxième rang. Il s'agit en fait des deux motivations dominantes pour la pratique de la plupart des activités de loisir, y compris les activités culturelles classiques (tableau 2.3.).

Il existe quelques «lois multimédias » en matière de moyens de communication : 1) comme le démontrent les études de budget-temps, entre le tiers et la moitié de tout gain éventuel de temps libre est consacré à une consommation accrue des médias, presque uniquement l'écoute de la télévision ; 2) les «transferts de temps» n'obéissent pas tout à fait à la même logique ; à temps disponible égal, une baisse de consommation de la télévision correspond, dans plus de 50 % des cas, à une hausse des habitudes de lecture ; 3) la télévision constitue finalement un médium dont le temps qu'on lui consacre est «compressible» ou «extensible», alors qu'il ne semble pas en être de même pour d'autres activités culturelles³.

15.3. LES MÉDIAS ÉCRITS

15.3.1. Habitudes de lecture et fréquentation des bibliothèques

La hiérarchie des habitudes de lecture est demeurée pratiquement inchangée depuis quelques décennies : on lit majoritairement des journaux, ensuite des magazines ou des revues, et enfin des livres ; on peut évaluer

3. Nous nous appuyons surtout sur les documents suivants : les études de budget-temps, notre étude sur les régions, 1986, notre rapport sur les habitudes d'écoute de la musique, avril 1986. Il faut également consulter le rapport Caplan-Sauvageau, 1986.

à environ 3 % le pourcentage de la population qui ne lit jamais de livres, magazines et journaux, ceux que nous désignerions comme des «non-lecteurs absolus », et à 7 % la population qui lit « rarement » ou « jamais », ceux que nous désignerions comme des «non-lecteurs relatifs» (et dont le pourcentage est légèrement en baisse).

Les données de l'enquête canadienne sur l'emploi du temps indiquent que l'on consacre au Québec environ 29 minutes par jour à la lecture, soit plus de trois heures par semaine (3 h 23 min) réparties presque également entre d'une part la lecture de livres, magazines, brochures et, d'autre part, la lecture de journaux ; l'écart avec la moyenne canadienne s'est rétréci et est à toutes fins utiles peu significatif. Par comparaison, les Français lisent également environ 27 minutes par jour, de même que les Américains ; le temps consacré à la lecture est demeuré relativement stable en France et aux États-unis depuis une décennie, il a même légèrement décliné parmi la population active, mais s'est accru chez les gens plus âgés⁴.

Il s'agit de moyennes quotidiennes rapportées à l'ensemble de la population. Si l'on ne tient compte que de ceux qui ont déclaré lire un livre, une revue ou un journal le jour même de l'enquête, le temps moyen quotidien consacré à la lecture est presque trois fois plus élevé ! On peut en déduire que le jour où un individu pratique la lecture, c'est pour une portion significative de sa journée.

Le temps quotidien consacré à la lecture s'accroît de manière significative avec l'âge, surtout à partir de 40 ans ; cette constatation est d'autant plus plausible que nous avons eu l'occasion de signaler que ce sont les personnes âgées de 55 ans et plus qui ont le plus augmenté leur taux global de lecture.

Comme le laissent entendre les données sur la fréquentation des bibliothèques et des librairies (nettement en hausse dans le cas des librairies), l'intérêt pour la lecture s'est accru entre 1983 et 1994 : 5 points pour les journaux, 6 points pour les magazines et 6 points pour les livres (tableau 15.5. et graphique 15.1.). Nous avons noté une baisse généralisée, quoique faible, entre 1979 et 1983 (population de 18 ans et plus seulement, en raison des groupes d'âge retenus dans l'enquête de 1979). Le même phénomène a été observé en France, notamment pour la lecture des journaux ; nous en imputons en partie la cause à l'avènement des

4. On peut consulter les titres cités dans le chapitre 6 sur l'emploi du temps, particulièrement : Andrew S. HARVEY *et al.* (1991, 1987) et John ROBINSON *et al.* (1988).

nouveaux médias, lesquels ont permis soit de satisfaire des besoins autrefois assumés par la lecture (par exemple, la fiction, le rêve, l’imaginaire, et même l’information), soit de combler des motivations du même ordre : détente, plaisir, éducation, divertissement. La génération des jeunes d’aujourd’hui est, on l’a répété souvent, une génération de l’audiovisuel, elle se porte davantage vers la musique populaire et les vidéoclips que vers la lecture ! Il semble bien que la tendance soit maintenant inversée. Le public des bibliothèques publiques a augmenté en nombre absolu, comme le démontrent le nombre de prêts et le nombre d’usagers au Québec (COMMISSION SAUVAGEAU, 1987), signe de cet accroissement relatif du pourcentage des Québécois qui lisent⁵. Pour autant que l’on puisse comparer, nous en concluons que la population du Québec lit des livres dans des proportions très similaires à ce qui a été récemment observé en France (dans les deux cas, environ les trois quarts des répondants ont lu au moins un livre au cours des douze derniers mois), qu’elle lit des journaux quotidiens dans des proportions plus élevées qu’en France, et des magazines dans des proportions moins élevées (de l’ordre de 10 points dans les deux cas)⁶.

TABLEAU 15.5.
Comparaison entre les habitudes de lecture, 1983, 1989 et 1994
(en pourcentage)

	Journaux quotidiens	Revue ou magazines	Livres
1983	72	57	51
1989	77	61	53
1994	77	63	57

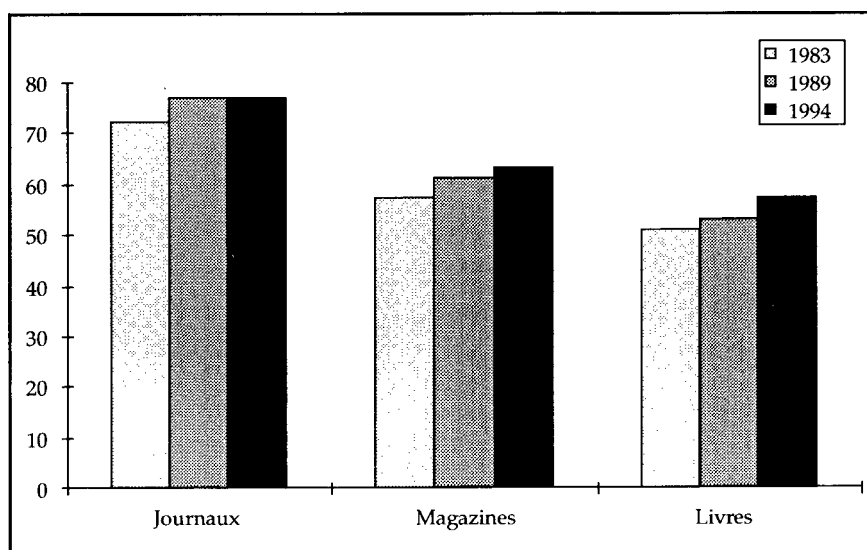
% de réponses « très souvent » et « assez souvent ».

On peut sommairement distinguer deux types de nouveaux usagers des bibliothèques : 1) ceux qui ont déjà l’habitude de la lecture et des bibliothèques (public déjà conquis), qui ont davantage recours aux supports imprimés et qui ont une pratique dite de « dérive » en ce sens que plus on devient habitué de la bibliothèque, plus on a tendance à s’écarter du premier motif de visite pour consulter d’autres types de documents ; 2) un public plus occasionnel, plus « populaire », caractérisé par une

5. On trouvera dans l’enquête du ministère des Affaires culturelles de 1994 (GARON, Rosaire, 1997) des données additionnelles sur les genres de lecture et les habitudes d’achat.
6. Comparaison avec la *Nouvelle enquête sur les pratiques culturelles des Français en 1989, 1990*.

démarche occasionnelle, et nettement porté en premier vers les supports audiovisuels (disques, cassettes, banques de données sur informatique, vidéo, etc.) ; il est fort possible que le maintien, voire le léger accroissement de la clientèle jeune des bibliothèques publiques s'expliquent en partie par l'attrait des nouveaux médias. Nous pensons qu'il y a là une voie intéressante d'animation culturelle : les bibliothèques pourraient élargir leur public en tentant d'attirer de nouvelles clientèles par des supports audiovisuels appropriés ou renouvelés, afin qu'à moyen terme ce nouveau public plus ou moins fidèle en vienne possiblement à consulter d'autres supports, dont les livres et les revues.

GRAPHIQUE 15.1.
Habitudes de lecture, Québec, 1983, 1989, 1994



15.4. LES USAGES SOCIAUX DES MÉDIAS⁷

En utilisant l'expression «usage social des médias », nous mettons l'accent sur l'usage actif et interactif des médias. Il y a certes le versant de la consommation plus ou moins passive des médias, auquel les recherches

7. Cette section s'inspire largement des deux textes suivants : « Les usages sociaux des médias : temps, espace et sociabilité », 1990 ; «Information et participation culturelle », 1990. Nous avons également publié en 1996 un ouvrage qui reprend largement ces propos en y ajoutant certaines perspectives sur la question des rapports intergénérationnels.

se sont généralement attardées, mais même si les consommateurs se révèlent en général fort réceptifs aux médias, même si le temps passé devant le petit écran occupe près de la moitié du temps hebdomadaire disponible, on peut entrevoir des stratégies, des tactiques, des résistances, des processus de sélection et de planification. L'usage des médias n'est nullement réductible à une simple consommation massive.

L'image d'un consommateur passif face aux médias a fait long feu. Mattelart rappelle que :

Il a fallu attendre l'entrée dans la crise pour voir légitimée enfin l'idée pourtant élémentaire que le processus de communication se construit grâce à l'intervention active d'acteurs sociaux divers.

(MATTELART, 1986, p. 97)

Dans cette perspective, ce que l'on pourrait appeler la participation active aux médias peut prendre diverses formes ; nous retiendrons principalement les suivantes : les rapports au temps, les rapports à l'espace et la prédominance de la sociabilité. Ce faisant, nous retrouvons dans les usages des médias une action sociale tout aussi complexe que n'importe quel autre phénomène social, nullement réductible à une simple manifestation de passivité.

15.4.1. Les rapports au temps

Les rapports au temps sont peu pris en considération dans les ouvrages sur les médias ; ceux-ci constituent pourtant l'instrument par excellence de consommation de temps puisque environ 40 % du temps libre leur est consacré, et aux meilleures heures de la journée ! Mais ce temps n'est pas compté, il ne fait pas l'objet de « calculs » de la même manière qu'au travail par exemple ; s'il est « programmé », c'est en fonction des horaires des chaînes de télévision, et l'on sait que les contraintes sont beaucoup moins fortes en ce qui concerne la radio par exemple. En fait, comme nous l'avons souligné antérieurement, le temps consacré aux médias est à la fois « compressible » et « extensible », selon les situations.

Gaétan Tremblay écrit que les médias sont devenus des instruments de gestion du temps, et cela sous au moins deux rapports (TREMBLAY, Gaétan, 1989, p. 138). Une des temporalités sous-jacentes à la consommation des médias est celle du « temps court » : les bulletins de nouvelles sont en grande partie consacrés aux événements immédiats, à la nouveauté, à l'information-choc, mais ils banalisent même les plus grandes tragédies humaines ; la radio ne diffuse que les chansons populaires de l'heure, les succès durables ne durent que l'espace de quelques semaines et deviennent vite périmés. Dans les médias l'univers quotidien se révèle

sans durée, à la pièce, comme un vidéoclip. Une autre temporalité est celle du « temps vide », que les médias permettent précisément « d'occuper », de combler.

Les médias ont aussi participé à la définition de nouveaux rapports entre la sphère de la vie privée et celle de la vie publique. On a souvent rappelé le phénomène de la privatisation des loisirs ; l'avènement de la télévision puis l'introduction du magnétoscope ont contribué à la chute de la fréquentation du cinéma ; les débats politiques se jouent maintenant à la télévision et non plus devant des partisans convaincus ; c'est au nombre de spectateurs et non à celui de manifestants dans la rue que se calculent les succès politiques. En d'autres termes, les médias alimentent le repli sur les temps personnels et privés, sur des temps à la dimension, non plus du quartier ou de la nation, mais de l'espace domestique.

On peut ainsi observer diverses temporalités sous-jacentes aux interactions entre les spectateurs-acteurs et les médias eux-mêmes, notamment sous l'angle d'une polarisation entre la consommation dans l'instantanéité ou dans la durée, sous celui de l'opposition entre les sphères privées ou publiques. Dans la perspective d'une consommation que l'on pourrait qualifier « d'active », d'autres formes de temporalités peuvent aussi être soulignées, cette fois en ce qui a trait aux modalités de gestion des temps personnels ainsi qu'aux stratégies de planification dans l'appropriation des médias.

15.4.1.1. Temps diffus-temps programmé

Plus on est « actif » et « occupé », plus on invoque le « manque de temps » comme obstacle à une participation culturelle accrue. Les milieux populaires, ayant des taux de participation plus faibles, ne peuvent pas invoquer cet argument, et expliquent souvent leur attitude par le « manque d'intérêt ». Dans notre sondage sur la musique, les données sur ce sujet sont explicites, puisque presque deux fois plus de répondants ayant une scolarité de niveau collégial ou universitaire (dont les taux de participation culturelle sont nettement plus élevés) mentionnent le manque de temps comme raison de ne pas participer à un spectacle, et que ceux qui assistent à un plus grand nombre de spectacles sont également plus nombreux à être sensibles aux contraintes du temps. Dans l'ensemble, d'ailleurs, il y a une relation presque symétrique entre le temps disponible et la participation culturelle ; or, ceux qui disposent le plus de temps sont précisément ceux-là mêmes qui pratiquent le moins d'activités culturelles ; leur constellation d'activités est nettement moins large, et est en grande partie occupée par la consommation des médias, particulièrement la radio AM et la télévision.

L'affectation globale du temps différencie de façon très nette les classes sociales : les moins scolarisés écoutent davantage la télévision, par exemple, étalent davantage leurs activités et, toutes proportions gardées, font preuve d'une moins grande diversité dans l'occupation de leur temps. Il est bien documenté par exemple que le nombre des *différentes* activités quotidiennes pratiquées s'accroît avec la scolarité des répondants. Par ailleurs, les études de budget-temps révèlent sans l'ombre d'un doute comment la consommation des médias est fortement reliée aux classes sociales. De plus, il est bien établi que l'importance du temps contraint et obligé est nettement plus forte chez les travailleurs manuels ou autres professions moins valorisées ; ceux qui doivent poinçonner ou qui sont assujettis à des horaires très fixes ne disposent pas d'une grande marge d'autonomie dans leurs temps quotidiens, encore moins les travailleurs sur horaire rotatif. Une régularisation imposée de la journée de travail conduit à une organisation de la vie quotidienne sur le mode des contraintes temporelles, induit des attitudes de passivité, parfois même des stratégies et des valeurs moindres accordées au temps.

Une des principales inégalités sociales face au temps est l'autonomie ou non dans l'organisation du temps. La plus ou moins grande liberté dans le temps de travail, les responsabilités plus ou moins grandes influencent fortement aussi bien l'affectation du temps quotidien que son contenu. Les «réglés» de William Grossin sont aussi des «résignés» qui doivent subir avec un certain fatalisme l'empreinte du travail sur leur temps. À l'inverse ceux qui jouissent d'une autonomie plus grande, même si leur temps de travail est en général plus long, peuvent mieux aménager leur temps, intégrer de façon plus harmonieuse travail et temps libre, par exemple, et faire par conséquent un usage plus ou moins planifié des médias.

De manière plus générale, une plus grande autonomie par rapport au temps, et particulièrement au temps de travail, conduit à une plus grande adaptation aux contraintes temporelles et à une plus grande ouverture aux changements, associée à une culture du temps faite de prévision, de stratégie et de calculs ; la souplesse dans l'organisation du temps permet une certaine gestion personnelle des imprévus, une meilleure articulation entre les temps sociaux ; il en résulte des conceptions du temps vu comme un objet qu'il faut pouvoir maîtriser, voire conquérir. En corollaire, on observe généralement une plus grande densité du temps, c'est-à-dire non seulement une diversification des activités quotidiennes, mais également une plus grande variété d'activités pratiquées pendant des périodes de temps identiques ; le contraire s'apparente à une sorte de déstructuration progressive des temps quotidiens, associée à une plus grande consommation des médias, qu'on peut observer chez les chômeurs par exemple.

On peut ainsi conclure que les usages des médias traduisent plus profondément la nature des rapports au temps propres aux diverses classes sociales. En caricaturant quelque peu, on pourrait dire que pour les milieux populaires le temps est diffus, peu dense, qu'il se dilue dans l'étalement des activités ; «le manque d'intérêt» qui est le prétexte dominant dans la plupart des sondages pour ne pas pratiquer telle ou telle activité, pour ne pas aller au théâtre ou au musée par exemple, sert d'argument ou d'excuse, certes, mais révèle en toile de fond la dilution des activités quotidiennes, elle-même souvent reliée à des facteurs économiques et culturels bien connus. Les médias ont alors pour fonction notamment «d'occuper» le temps, d'agir comme palliatif à une moins grande autonomie face au temps ; ils viennent compléter pour ainsi dire l'inégal accès aux activités culturelles et sportives. De sorte que pour revenir à l'exemple de la musique populaire, celle-ci sert de bruit de fond, remplit des fonctions diffuses ; elle sert de contexte aux activités quotidiennes ; elle est plus souvent «reçue» par sa diffusion à la radio. L'écoute de la musique n'est pas dissociable des pratiques quotidiennes usuelles : elle s'insère dans un environnement immédiat et coutumier, elle fait corps avec les activités quotidiennes, elle devient «l'exutoire» des tracasseries quotidiennes, elle s'oppose souvent aux contraintes du travail.

Dans les milieux «bourgeois », au contraire, la musique n'est pas que passagère mais particulière, distinguée, soignée, choisie ; elle est souvent médiatisée par les nouveaux moyens électroniques et fait parfois l'objet d'écoute sélective ; elle s'accompagne d'un rituel de «sorties». Le bourgeois « compte » son temps, planifie autant que possible sa consommation des médias. On peut parler d'une sorte de modèle multimédia de consommation (BRUNO, Jean, Danielle LAFONTAINE et Benoît LÉVESQUE, 1985, p. 231) ; plus particulièrement, le rôle complémentaire de la radio, de la télévision et de la musique enregistrée est encore plus évident quand on observe les différences de classe : les milieux populaires privilégient nettement la radio dans leur consommation de musique et sont moins polyvalents dans leur usage des différents médias ; les milieux plus scolarisés sont en quelque sorte ouverts tous azimuts aux médias de masse, en font un usage plus intense et nettement plus sélectif ; ce sont eux qui dans notre sondage manifestent une plus grande diversité des sources d'écoute de la musique.

15.4.1.2. Les stratégies

Comme le laissent entendre les paragraphes précédents, les rapports au temps impliquent notamment la présence ou non de stratégies temporelles, de planification et d'aménagement du temps. Un des cas explicites

que nous avons observés consiste à chercher à se dégager des contraintes de la programmation radiophonique ou télévisuelle. Dans notre enquête sur les habitudes d'écoute de la musique, près de la moitié des répondants utilisent trois sources différentes ou plus d'enregistrement de la musique : les consommateurs paraissent fort actifs en matière de piratage, pour des raisons économiques, certes ; mais on peut aussi considérer que de telles pratiques leur permettent de mieux définir le temps et l'espace de leur consommation des médias. Encore une fois, les milieux plus scolarisés diversifient davantage leurs sources d'enregistrement, dans le sens d'un usage multimédia plus intensif. Même s'il s'agit encore de pratiques minoritaires, les nouvelles technologies (notamment le magnétoscope) permettent d'échapper à l'horaire prescrit, de sélectionner les genres et les vedettes, de décider du moment le plus propice ; elles procurent à l'usager une autonomie plus grande face aux médias ; ce dernier consomme sans doute autant de musique qu'auparavant, peut-être même davantage, mais il peut amorcer des pratiques encore plus grandes d'individualisation.

Loin de s'en remettre à un seul média, le public ou plutôt les publics développent un usage multi-varié des *mass média* où l'habitude cède progressivement la place à des arbitrages sélectifs. L'émergence de procédures de décision fondées sur les centres d'intérêt particulier constitue sans doute un comportement nouveau sur lequel la télédistribution devra miser.
(JOUET, 1985, p. 41)

À cet égard, d'ailleurs, ce sont les jeunes qui sont les plus sélectifs :

L'âge des individus s'impose comme une variable discriminante des pratiques de communication. Les comportements novateurs sont cantonnés aux couches jeunes de la société, disposées à diversifier leur emploi des médias et à adopter de nouvelles technologies. Par contre, la résistance à la nouveauté croît de façon proportionnelle à l'âge des personnes interrogées.

(*Idem*, p. 67)

Les médias jouent à cet égard un rôle ambigu, se concurrençant les uns les autres ; cela est manifeste dans le cas des stations de radio et des chaînes de télévision, mais ce l'est aussi entre la vidéocassette et le cinéma, entre la radio et l'industrie du disque, entre les câblodistributeurs et les chaînes de télévision. Une telle concurrence constitue un allié presque objectif des stratégies adoptées par les consommateurs à l'égard des médias.

Or, «la proportion des téléspectateurs qui sélectionnent les émissions à partir de la consultation des programmes est en progression constante» (*idem*, p. 42) ; on commence à s'inquiéter de l'usage que font les téléspectateurs de leur télécommande pendant la diffusion des messages commerciaux (c'est la tactique dite du *zapping*) ; il s'agit très nettement

d'un procédé de désengagement actif face aux messages. L'utilisation du magnétoscope pour l'enregistrement d'émissions est en progression. Il est donc fort plausible qu'une partie du «public» soit mobile, en recherche active d'émissions intéressantes, que des pratiques sélectives, structurées autour des centres d'intérêt deviennent bientôt une habitude plutôt que l'exception.

Les études récentes sur le Minitel en France aboutissent à la même conclusion. «Les nouvelles machines» permettent une plus grande diversification des usages, une plus forte personnalisation de la consommation des médias. Par-delà des procédés usuels de transferts d'activités ou de complémentarité avec les comportements antérieurs, «la pluralité des pratiques imprime une fragmentation de la consommation qui se greffe sur la polyvalence [des] techniques » (*idem*, p. 16), de même qu'une sorte de dispersion des modalités d'appropriation des nouveaux médias.

Sans idéaliser la situation, les sondages laissent entrevoir que certaines catégories de population savent bien utiliser diverses stratégies et tactiques face aux médias : personnalisation des horaires, piratage des émissions et écoute sélective, neutralisation des messages publicitaires, voire évitements manifestes. Dans un tel rapport au temps, ressort l'aménagement des temps personnels, sinon une certaine planification de la consommation des médias.

15.4.2. Les rapports à l'espace

Un autre trait typique qui différencie les modes de consommation des médias est la relation à l'espace. Les sondages illustrent que les milieux populaires sont beaucoup plus sensibles à l'éloignement ou à la proximité des équipements culturels ou autres ; au total, ils sont moins mobiles. Des considérations d'ordre économique prédominent certes, mais il en est de la circulation dans l'espace urbain comme de la participation culturelle en général : on observe des modèles différenciés d'appropriation de l'espace ou de la culture ambiante. Ainsi, dans les milieux populaires, l'espace «apprivoisé» est souvent celui du «quartier», de quelques lieux privilégiés (épicerie du coin, centres commerciaux), alors qu'en milieu plus favorisé l'espace urbain est plus discontinu, multiple, voire éclaté⁸.

Dans notre sondage sur la musique, il y a une relation assez forte entre la diversité des lieux d'écoute de la musique et la scolarité : l'espace est envahi par la musique populaire, certes, mais plutôt que de manifester

8. On peut se référer sur ce sujet aux pages de LALIVE D'ÉPINAY *et al.* (1983), chap. 7.

la simple consommation banalisée, le phénomène traduit aussi la pluralité ou l'univocité des lieux de consommation des médias. La mobilité dans l'espace social a pour corollaire la mobilité des lieux de consommation des médias.

S'ajoute la diversité des appareils audiovisuels : il y a une relation très nette entre le nombre d'appareils différents que l'on trouve dans un ménage et la scolarité du répondant, ce qui peut être interprété comme l'indice d'une corrélation entre le capital culturel et le stock d'équipements disponible pour la consommation. Dans certains milieux, l'espace domestique est sans doute le lieu d'une différenciation plus poussée ; ainsi, des salles spécialisées peuvent être réservées à certains médias (pour l'écoute de la télévision, de la musique enregistrée) ; dans d'autres cas, la multiplicité des appareils permet à chacun des membres de la famille d'établir son propre horaire d'écoute, ce qui conduit à multiplier les équipements dans la chambre des jeunes, par exemple, de manière à leur permettre de personnaliser leur consommation.

Il en résulte que l'on ne peut considérer les usages des médias sans tenir compte des modalités d'appropriation tant de l'espace urbain que de l'espace domestique. La situation la plus évidente est l'importance du repli sur l'espace domestique que favorise notamment l'écoute de la radio ou de la télévision. Les médias réduisent aux dimensions du logement, quand il ne s'agit pas que d'une seule pièce, l'univers culturel des spectateurs. Mais on peut considérer qu'il y a au moins deux grands types de repli : dans le premier cas, la singularité des lieux de consommation des médias traduit l'isolement social, le refuge sur un espace social clos ; on observe alors notamment une forte consommation de la télévision. Dans le second cas, il s'agit plutôt d'une autonomisation plus grande des pratiques reliées aux médias, d'une personnalisation de la consommation, corollaire d'ailleurs d'une plus grande dispersion des médias utilisés tant dans l'espace familial que dans l'espace urbain.

15.4.3. La sociabilité

Comme le laissent entendre les paragraphes qui précèdent, une autre dimension des usages sociaux des médias est celle du contexte d'interaction (ou de solitude) qu'ils supposent. Les groupes sociaux et les groupes de pairs constituent des médiateurs obligés des modalités de réception des médias, de leur interprétation, de leur redéploiement dans la vie quotidienne.

Il est en effet bien connu que la sociabilité occupe une place primordiale chez les jeunes ; l'écoute de la musique tout particulièrement mais

aussi le cinéma traduisent explicitement cette importance des groupes de pairs : ainsi, particulièrement pendant les week-ends, les jeunes recherchent majoritairement des pratiques que nous avons qualifiées de sociabilité musicale, et cela de manière très marquée.

À cet égard, nous pouvons distinguer au moins trois aspects du phénomène de la sociabilité inhérent aux pratiques reliées aux médias : la sociabilité informelle, la sociabilité que nous qualifierons de « formelle » et qui se traduit notamment par le «côte à côte », ainsi que les modalités de transmission de l'information.

15.4.3.1. La prédominance de la sociabilité informelle chez les jeunes

L'écoute de la musique s'accompagne de pratiques de sociabilité intense, à tel point qu'on peut ici se demander si le contenu importe vraiment par rapport au contexte d'interaction recherché. Les solidarités collectives sont très fortes particulièrement chez les jeunes ; la transmission du « savoir musical », des goûts, de l'information sur les dernières nouveautés est médiatisée par des groupes d'amis échappant généralement aux adultes. On est en présence d'un processus typique d'usage social des médias ; la communication ne s'effectue pas à sens unique, il faut prêter attention au sujet qui reçoit, parle, interprète, refuse, décode un message et le retransmet à lui-même et à ses pairs. Le spectateur est aussi acteur, l'auditeur est aussi interprète des codes.

15.4.3.2. Face à face/côte à côte⁹

Comme nous l'avons déjà dit, pour la subculture populaire, la musique agit comme fond sonore et remplit des fonctions diffuses ; elle sert de contexte aux activités quotidiennes ; elle est plus souvent «reçue» par sa diffusion à la radio : l'écoute de la musique n'est pas dissociable de ses pratiques quotidiennes usuelles, elle s'insère dans son environnement immédiat et coutumier. Pour la subculture bourgeoise, la musique n'est pas que passagère mais particulière, distinguée, soignée, choisie ; elle fait parfois l'objet d'écoute sélective.

Pour les milieux populaires, les médias deviennent les « exutoires » des tracasseries quotidiennes ; ils s'opposent souvent aux contraintes du travail. On assiste plus souvent à des spectacles populaires, là où existe une relation avec la foule et où se manifeste le droit aux bruits, aux échanges de commentaires avec des voisins, même inconnus ; la sociabilité y est

9. Nous empruntons ces expressions à LALIVE D'ÉPINAY *et al.* (1983), chap. 7.

expressive et globale. On retrouve le même phénomène dans la communication cibiste : on parle à un « autre », sans contraintes et sans limites, de rien (BRIOLE, Alain *et al.*, 1987, p. 163 et s.) . De même en est-il des pratiques dites de télé-sociabilité : « Les caractéristiques de l'individu dans la foule attribuables à la personne téléconviviale sont diverses : le caractère impulsif, le plaisir de l'obscénité, l'irritabilité, la toute-puissance des mots... » (*idem*, p. 71). On croirait entendre parler du «hooliganisme ». Les auteurs ajoutent encore :

D'un point de vue micro-sociologique, l'usage de la téléconvivialité est un recours, une conduite de compensation ou de résolution d'un état de tension *ou* de blocage, lié à une situation anémique. D'un point de vue macro-sociologique, l'espace de la téléconvivialité apparaît comme un espace de régénérescence, plus ou moins réussi, plus *ou* moins élaboré de la sociabilité, un espace d'expression privilégiée de la socialité. (*Idem*, p. 141)

Pour le «bourgeois» au contraire, la musique est parfois source de plaisir d'esthète ; il aime assister aux grands concerts, aux spectacles, où il peut communiquer avec la musique ; les échanges avec les voisins inconnus sont accidentels : c'est le côté à côté plutôt que le face à face (LALIVE D'ÉPINAY *et al.*, 1983, p. 181). Dans les milieux populaires, la sociabilité peut prédominer par-delà le type de musique écoutée ; dans les milieux bourgeois, c'est la finalité de l'activité d'écoute qui parfois est dominante, particulièrement dans le cas des spectacles, des enregistrements et à certains moments d'écoute. Dans les pratiques reliées aux médias, comme dans la plupart des pratiques culturelles d'ailleurs, on observe une polarisation de la sociabilité et des finalités instrumentales. Ainsi, par-delà l'activité, les milieux dits populaires sont très sensibles aux caractéristiques des rencontres sociales, ils misent davantage sur la communication, les échanges, le choix des partenaires que sur les caractéristiques de l'activité. Les milieux plus scolarisés, quant à eux, investissent leurs activités de finalités instrumentales — exercice, bonne forme, éducation, culture —, spécialisent davantage leurs activités et sont nettement moins sensibles au choix des partenaires¹⁰ .

10. Sur ce sujet, nous nous référons aux très belles analyses de Christian LALIVE D'ÉPINAY (1983), particulièrement le chapitre 7. Dans le chapitre 2 sur les significations sociales du loisir, nous avons reproduit un tableau qui illustre très nettement cette polarisation entre le contenu de l'activité et le choix du partenaire, selon la scolarité (tableau 2.6.).

TABLEAU 15.6.
Exemples de sources d'information reliées à la participation aux
activités communautaires locales
(en pourcentage)

La télévision	8,9
Les journaux	65,1
Un feuillet d'information	35,9
Le conjoint	12,1
Les enfants	15,3
Les amis	56,0
Autres (dont la radio)	12,7

Source : Enquête urbaine, Drummondville, 1989 (N = 560).

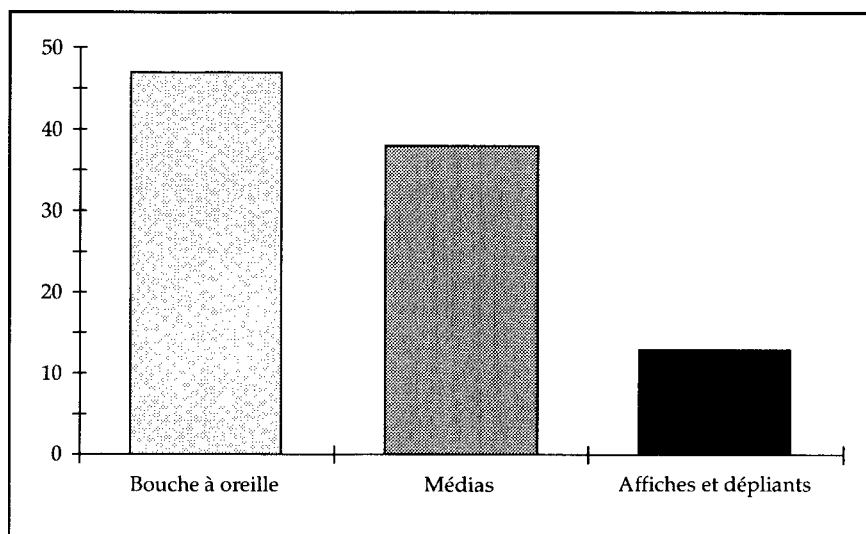
15.4.3.3. Les réseaux d'information : de bouche à oreille

Dans la même veine, les réseaux d'information et de communication empruntent souvent les chemins de la sociabilité. Dans une autre enquête¹¹, nous avons soulevé le fait que tout se passe comme si moins on écoute les informations, moins on se dit préoccupé du «manque d'information », et moins on est activement à la recherche d'information. On peut observer une relation directe entre la scolarité et le choix de sources verbales d'information, en vue de l'achat de disques ou de cassettes notamment. Cela traduit un phénomène plus général qui est celui de la stratification sociale dans le choix des véhicules privilégiés d'information. En règle générale, les milieux populaires privilégient assez nettement la transmission verbale de l'information, à l'exception, faut-il le noter, des activités vers lesquelles ces milieux sont davantage déjà portés ; les milieux les plus scolarisés, pour leur part, sont davantage attentifs aux médias «visuels» dans leur recherche d'information spécialisée.

En schématisant quelque peu, le tableau suivant se dégage : il faut en quelque sorte avoir entendu dire de vive voix, par une personne faisant partie du réseau habituel d'interaction, qu'une activité, un événement culturel, un chanteur donné en valent la peine, pour être incité à s'y intéresser, particulièrement chez les gens des milieux populaires, chez qui prédomine la transmission verbale de l'information. Comme la participation culturelle s'y manifeste surtout par l'assistance aux spectacles populaires, la participation sportive par la présence aux spectacles sportifs,

11. PRONOVOST, Gilles (1987), *La participation culturelle dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, ronéo.

GRAPHIQUE 15.2.
Sources d'information selon l'importance relative

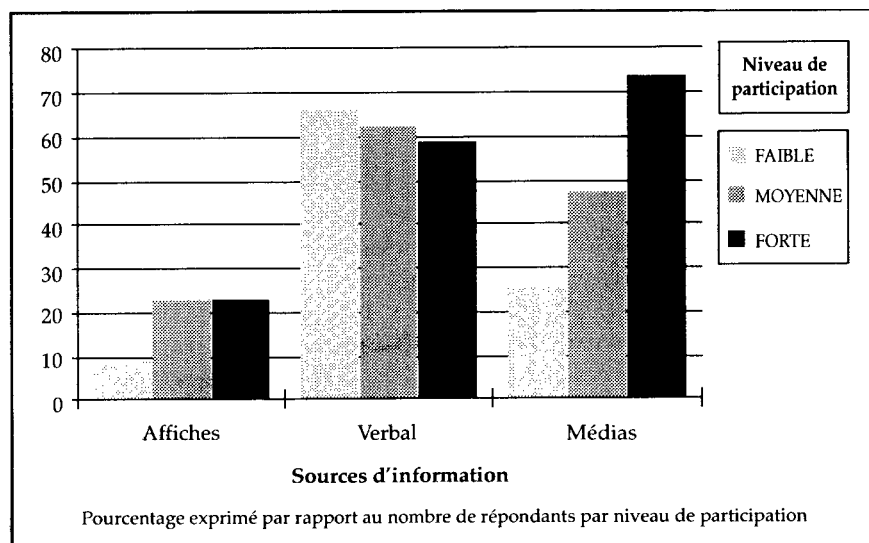


Source : PRONOVOST, Gilles (1987), p. 28 (enquête sur la participation culturelle au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1986 ; N = 542).

l'information concernant d'autres types d'événements perçue plus difficilement. Par contre, les populations plus scolarisées privilégient nettement des moyens «impersonnels» de transmission de l'information, particulièrement les journaux, et sont sans doute à la recherche active d'information dans les médias ; il s'ensuit qu'elles sont plus facilement rejoignables par les moyens modernes de communication.

On pourrait presque dire que dans les milieux populaires prédominent les réseaux de bouche à oreille, alors que dans les milieux bourgeois ce sont plutôt les médias qui constituent la principale source d'information.

GRAPHIQUE 15.3.
Relation entre les sources d'information
et le niveau de participation culturelle
(en pourcentage)



Source : PRONOVOST, Gilles (1987), p. 29 (N = 542).

CONCLUSION

L'étude du loisir moderne s'enracine dans les rapports aux industries culturelles. «Le comportement du consommateur» face aux médias révèle de nombreuses facettes du loisir, que ce soit l'importance accordée aux médias, le contenu et les significations données à la consommation des médias ou la formation des usages sociaux dans la participation culturelle.

Nous avons tenté d'illustrer comment des phénomènes typiques de consommation massive des médias traduisaient également d'autres aspects tout aussi fondamentaux, mettant en relief une pluralité d'usages sociaux, différenciés selon les classes sociales. Nous avons particulièrement insisté sur trois types d'usages sociaux : les rapports au temps, les rapports à l'espace et les rapports à la sociabilité.

Il faudrait aussi s'interroger sur la diversité des contenus culturels écoutés ou consommés. Dans notre propos, nous n'avons retenu que les formes et les structures des usages sociaux des médias, mais il va de soi que s'impose l'étude du versant plus qualitatif, celui des modalités sociales de réception, d'appropriation et d'interprétation des contenus, messages et symboles véhiculés par les médias, auxquelles nous avons fait allusion mais sans vraiment les approfondir.

Nous avons aussi traité en des termes très généraux des rapports au temps, à l'espace, à la sociabilité ; une poursuite des recherches sur ce thème devrait s'attarder à la diversité des temps sociaux et de l'espace social, à la multiplicité des réseaux de sociabilité. De même, c'est volontairement et pour mieux illustrer notre propos que nous avons utilisé les typologies de « culture populaire » et de « culture bourgeoise », et que nous avons parlé parfois de la culture des jeunes ; notre société est traversée par une multiplicité de subcultures dont les usages sociaux des médias sont parfois caractéristiques. Les subcultures n'établissent d'ailleurs pas les mêmes rapports au temps, à l'espace, n'utilisent pas de la même manière leurs réseaux de sociabilité ou d'information, comme nous avons tenté de l'illustrer par notre typologie. Ce qui nous conduit à ajouter qu'il y a des degrés parfois assez nets dans l'usage actif ou interactif des médias selon les classes sociales ; ainsi, les milieux plus scolarisés, de même que les jeunes, apparaissent plus « novateurs » dans leur diversification des médias d'écoute, alors que les milieux populaires sont aux prises avec des contraintes économiques et d'organisation du travail qui leur laissent parfois peu de latitude dans l'aménagement des temps personnels. Par ailleurs, les mêmes milieux populaires font un usage très intense des pratiques de sociabilité dans leur consommation des médias et, à cet égard, peuvent apparaître beaucoup plus « actifs » dans certaines de leurs pratiques.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNAL, Nicole et BUSSON, Alain (1993), « Les possesseurs de magnétoscope : vers de nouvelles pratiques audiovisuelles », *Réseaux*, 60, p. 137-151.
- BAILLARGEON, Jean-Paul et al. (1994), *Le téléspectateur : Glouton ou Gourmet ? Québec 1985-1989*, Québec, IQRC, 317 p.
- BRETON, Philippe et PROULX, Serge (1988), *L'explosion de la communication – La naissance d'une nouvelle idéologie*, Paris et Montréal, Éditions la Découverte/Boréal, 285 p., biblio.
- BRIOLE, Alain et ADAM-FRANK, Tyar (1987), *Fragments des passions ordinaires. Essai sur le phénomène de télé-sociabilité*, Paris, La Documentation française, 227 p.

- BRUNO, Jean, LAFONTAINE, Danielle et LÉVESQUE, Benoît (1985), *Consommation des mass médias, régions et classes sociales*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, Les Cahiers du GRIDEQ, 15, 373 p.
- COMMISSION SAUVAGEAU (1987), *Les bibliothèques publiques. Une responsabilité à partager*. Rapport de la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec, Québec, Commission d'étude sur les bibliothèques publiques, 359 p.
- DONNAT, Olivier et COGNEAU, Denis (1990), *Les pratiques culturelles des Français, 1973-1989*, Paris, La Découverte/La Documentation française, 285 p.
- ESQUENAZI, Jean-Pierre (dir.) (1995), *La télévision et ses téléspectateurs*, Paris, L'Harmattan, 220 p.
- ESTABLET, Roger et FELOUZIS, Georges (1992), *Livre et télévision : concurrence ou interaction ?*, Paris, PUF, 173 p.
- FLICHY, Patrice (1991a), *Les industries de l'imaginaire. Pour une analyse économique des médias*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 277 p.
- FLICHY, Patrice (1991b), *Une histoire de la communication moderne : espace public et vie privée*, Paris, La Découverte, 281 p.
- FLICHY, Patrice (1995), *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, La Découverte, 250 p.
- GAGNON, Gilbert (1991), « Les bibliothèques publiques et leur clientèle », *Chiffres à l'appui*, VI, 4.
- Indicateurs d'activités culturelles au Québec, Édition 1993* (1993), Québec, Bureau de la statistique du Québec, 118 p.
- GARON, Rosaire (1997), *La culture en pantoufles et en souliers vernis : rapport d'enquête sur les pratiques culturelles au Québec*, Québec, Les Publications du Québec.
- JOUET, Josiane (1985), *La communication au quotidien. De la tradition et du changement à l'aube de la vidéocommunication*, Paris, La Documentation française, 238 p.
- KUBEY, Robert et CSIKSZENTMIHALYI, Mihaly (1990), *Television and the Quality of Life. How Viewing Shapes Everyday Experience*, Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum, 287 p., biblio., index.
- La lecture et les Canadiens en 1991* (1992), Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services, 38 p.
- «La musique populaire» (1986), *Communication*, 8, 2.
- LACROIX, Jean-Guy, MIÈGE, Bernard et TREMBLAY, Gaétan (dir.) (1994), *De la télématique aux autoroutes électroniques. Le grand projet reconduit*, Québec/Grenoble, Presses de l'Université du Québec/Presses de l'Université de Grenoble, 265 p.
- LACROIX, Jean-Guy et TREMBLAY, Gaétan (1995), *Les autoroutes de l'information. Un produit de la convergence*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 555 p.
- LALIVE D'ÉPINAY, Christian et al. (1983), *Temps libre, culture de masse et culture de classes d'aujourd'hui*, Lausanne, Éditions Pierre-Marcel Faure, 255 p.
- «Loisir, culture et communications» (1988), *Loisir et Société/Society and Leisure*, 11, 2.
- MATTELART, Armand et MATTELART, Michèle (1986), *Penser les médias*, Paris, La Découverte, 263 p.

- MEHL, Dominique (1996), *La télévision de l'intimité*, Paris, Seuil, 253 p., biblio.
- MIÈGE, Bernard (1989), *La société conquise par la communication*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 226 p.
- MIÈGE, Bernard (1995), *La pensée communicationnelle*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 120 p., biblio.
- PRONOVOST, Gilles (juin 1988), «Musique et culture au Québec », *Chiffres à l'appui*, Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec, V, 2, 19 p.
- PRONOVOST, Gilles (1990), «Les usages sociaux des médias : temps, espace et sociabilité», *Communication/Information*, p. 11-34.
- PRONOVOST, Gilles (1994), «Médias : éléments pour l'étude de la formation des usages sociaux », *Technologies de l'information et société*, 6, 4, p. 377-400.
- PRONOVOST, Gilles (1996), *Médias et pratiques culturelles*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 103 p.
- PRONOVOST, Gilles, en collaboration avec Jacques PAPILLON (1988), «Musique, culture de masse et culture de masse », *Loisir et Société/ Society and Leisure*, 11, 2, p. 325-349.
- Rapport du groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion* (1986), Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 787 p.
- ROUX, Marie-Agnès (1994), *Un micro-ordinateur à la maison : le micro-ordinateur et la construction des identités familiales*, Paris, L'Harmattan, 281 p.
- TREMBLAY, Gaétan (dir.) (1990), *Les industries de la culture et de la communication au Québec et au Canada*, Québec, Presses de l'Université du Québec/Télé-université, 428 p.
- TREMBLAY, Gaétan (1989), «Les mass-médias, instruments de gestion du temps », *Questions de culture* (Institut québécois de recherche sur la culture, Québec), p. 117-144.
- TREMBLAY, Gaétan et LACROIX, Jean-Guy (1991), *Télévision : deuxième dynastie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 163 p.
- WOLTON, Dominique (1990), *Éloge du grand public : théorie critique de la télévision*, Paris, Flammarion, 319 p.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de notre parcours, il serait tentant de reprendre à notre compte les perspectives utopistes ou les visions d'avenir que véhiculent les sciences du loisir. Nous avons déjà souligné dès l'introduction générale que la sociologie du loisir est porteuse d'une définition de l'avenir sous forme de divers scénarios, généralement fort optimistes. Nous récusons d'emblée une telle incursion dans le champ flou de la futurologie.

La question que nous voulons plutôt soulever en conclusion est celle du **changement social** : comment l'examen de diverses dimensions sociologiques du loisir nous permet-il de mieux comprendre les processus de changement observables dans les sociétés contemporaines ? Avant de répondre à cette question on peut résumer quelques-unes des grandes observations que nous avons décrites tout au long de cet ouvrage.

Ce que l'on désigne communément par « loisir » dans nos sociétés n'est pas un attribut « objectif » qui se laisserait étudier de lui-même. Il s'agit plutôt d'une construction sociale fluctuante et mobile selon les circonstances, les lieux, les événements et les acteurs sociaux, construction en vertu de laquelle est définie une hiérarchie de valeurs sociales, est délimité provisoirement un champ d'activités sociales, sont représentés des rapports d'opposition ou d'analogie avec d'autres champs d'activités, sont construits des systèmes de normes, sont indiquées des manières de

faire, d'agir ou de penser. Le «loisir» est un construit social, il n'a de «réalité» que par la représentation qui en est donnée. La sociologie du loisir est ainsi au premier chef une sociologie de la connaissance.

Mais c'est aussi une sociologie de l'action, au sens où un tel champ d'activités humaines fortement gratifiant et désirable est structuré et orienté selon les valeurs, les normes et les modèles d'action. Comme nous l'écrivions dans le chapitre sur les activités en transformation, les valeurs sociales et les significations du loisir sont traduites en quelque sorte dans des activités variées. Les activités constituent la trame quotidienne et concrète du loisir et prolongent, sur le plan des conduites et des comportements, les valeurs et les significations qui les légitiment.

De nombreux acteurs sociaux interviennent dans le champ du loisir, à commencer par des travailleurs professionnels qui doivent leur métier à un processus classique de division sociale du travail dans le champ de la culture, processus observable également dans l'ensemble du secteur tertiaire. On peut ajouter que cette division sociale du travail constitue un facteur d'intégration sociale et aussi un moyen pour la société de mieux contrôler son propre développement institutionnel et, dans ce cas, son développement culturel. Le surgissement d'associations volontaires diversifiées constitue également un trait fondamental du loisir moderne ; le loisir a cette caractéristique de susciter la formation de « groupements » et regroupements divers dont l'analyse nous mène au coeur de la dynamique de l'innovation sociale et culturelle.

Le loisir, c'est aussi le quart du temps quotidien, 40 % du temps si l'on exclut le sommeil, plus de quarante heures par semaine de temps libre. En fait, «la semaine de loisir» équivaut pratiquement à «la semaine de travail» ! Les études d'emploi du temps permettent de conclure à une croissance constante du temps libre dans nos sociétés, en raison tout particulièrement de la diminution du temps total consacré au travail et de celle du temps dévolu aux travaux domestiques (spécialement chez les femmes). En d'autres termes, on assiste dans nos sociétés à une redistribution des temps sociaux dont le principal «bénéficiaire» est presque uniquement le temps libre.

Sur le plan économique, il s'agit comme on l'a vu d'un phénomène qui génère sans doute une activité de l'ordre de 15 à 20 milliards de dollars courants, ce qui représente 11 % à 12 % du PIB et environ 20 % du budget des ménages québécois.

Un phénomène de création de structures publiques est aussi observable. Nous avons écrit que le développement du loisir s'accompagne de la mise en place progressive de structures publiques à différents niveaux d'intervention, qu'il n'est pas possible de comprendre le processus de

formation du loisir sans prendre en considération le processus de formation de l'État moderne. L'étude du loisir s'enracine ainsi dans une définition des finalités sociales et culturelles des sociétés modernes et des structures politiques à mettre en place pour les atteindre.

L'étude du loisir nous mène encore au coeur des transformations du travail, de la famille et de l'école. Un autre regard sur ces institutions peut en effet être jeté à l'examen de leurs rapports au loisir, au temps libre et à la culture. Dans le cas du travail, nous avons proposé de dépasser la vision plutôt étroite du travail qu'offre généralement la sociologie du loisir, pour nous interroger sur les transformations des rapports entre les temps, que révèle l'examen des aspirations actuelles en matière de temps de travail parmi la population ouvrière : aspirations à un nouvel équilibre entre le travail, la famille et le loisir ; aspirations à la souplesse des horaires de travail ; fortes tensions dans le cas d'horaires trop contraignants ; visions positives de «l'après-travail».

Dans le cas de la famille, vaste champ trop négligé de la sociologie du loisir (tout comme d'ailleurs la sociologie du loisir et de la culture est négligée dans les études sur la famille), nous avons esquissé une problématique d'étude, laquelle, prenant acte des mutations profondes de la famille moderne, met l'accent sur la diversité des temps familiaux dans leurs rapports au loisir et tient compte tant du rôle de la famille comme agent de socialisation aux modèles culturels que du rôle du loisir comme agent d'intégration ou de division de l'unité familiale.

Pour ce qui est de l'école, la sociologie du loisir se double d'une sociologie de l'éducation. Il n'est plus possible de penser le système scolaire sans tenir compte des activités éducatives, d'information et de formation prenant place dans le temps extra-scolaire. Le loisir déborde largement sur l'école, il véhicule des dimensions éducatives à la fois parallèles et complémentaires.

Dans la même veine, nous avons également traité des médias, notamment en raison de leur importance dans l'utilisation du temps libre. Les médias sont les grands dévoreurs du temps libre. Leur «consommation» ne suppose pas nécessairement un public docile et fidèle, mais bien des lecteurs intéressés, des amateurs de musique ou de cinéma cherchant à échapper aux contraintes de la programmation, des jeunes en quête de sociabilité.

Le champ du loisir constitue ainsi une porte ouverte à l'étude du changement social. En nous appuyant sur les distinctions analytiques que nous avons proposées dans le chapitre d'introduction, nous définirons ainsi le changement social : transformations structurelles affectant de manière durable l'intégration interne soit du système culturel, soit du

système social, ou les deux à la fois. Le changement social renvoie à des changements de structure affectant l'organisation de la société dans son ensemble ou pour une part significative de ses éléments. Le changement social suppose généralement à la fois de nouvelles modalités d'intégration sociale de l'ensemble des éléments fonctionnels et structurels, et une hausse de la capacité d'adaptation d'une société à son environnement. Observé à travers le prisme du loisir moderne, le changement social a généralement pris quatre grandes orientations :

Les changements de valeurs

De nouvelles valeurs ont été introduites dans une société ; elles doivent donc être traduites en normes et modèles d'action ; ce phénomène est tout particulièrement observable dans la montée des valeurs de plaisir, d'individualité et de liberté notamment, dans la place moins centrale qu'occupe le travail ; le système culturel des sociétés modernes a ainsi été profondément modifié. En d'autres termes, pour qu'émerge le loisir il a fallu que soient profondément modifiés le contenu et la structure de notre système de valeurs. Il va de soi que des répercussions profondes se sont produites au plan des comportements (par exemple l'extension des activités sportives, culturelles et sociales) et des rôles sociaux. De plus, si l'intégration interne du système culturel a été affectée de manière durable, ainsi en est-il des rapports du système culturel au système social, ce que l'on peut exprimer par le concept d'institutionnalisation : création d'institutions et d'organisations nouvelles (associations, structures publiques, etc.), réaménagement des villes et des campagnes, etc. Les changements dans le système des valeurs, l'un des vecteurs historiques profonds de la formation du loisir moderne, ont conduit à la mise en place d'institutions et d'organisations nouvelles précisément légitimées par ces nouvelles valeurs.

Différenciation et institutionnalisation

Un autre vecteur de changement social est celui que nous appelons «différenciation et institutionnalisation ». Il s'est opéré en effet une différenciation plus grande entre des éléments structurels ou fonctionnels de la société : on a assisté à la formation progressive de nouvelles catégories d'acteurs sociaux, tels les professionnels du loisir ; à la différenciation des temps sociaux à la suite de l'industrialisation ; à la mise en place de nouvelles institutions. Dans cette perspective, le loisir est tout particulièrement tributaire d'un processus de différenciation par rapport à d'autres institutions sociales dont la famille, le travail, l'école. Le loisir est une

institution sociale nouvelle et autonome ; il est la résultante de l'inscription dans des structures et des organisations — entreprises, associations, équipements culturels, services publics, etc. — de valeurs, de finalités culturelles et de normes sociales qui ont pris corps dans le système culturel de nos sociétés.

Nouvelles modalités d'intégration sociale et culturelle

Un troisième vecteur de changement social est celui des nouvelles modalités d'intégration sociale et culturelle. On observe une nouvelle articulation des foyers servant à l'intégration du système culturel ou du système social. Dans le cas du système culturel, on peut donner l'exemple de l'abandon progressif des valeurs religieuses, appelé aussi processus de sécularisation. Pour ce qui est du loisir, on peut rappeler l'hypothèse d'une «logique sociale» qui lui est propre, et qui fonde la recherche des valeurs d'autonomie, de réalisation personnelle et de créativité. Pour le système social, l'intégration s'est principalement faite par le processus de différenciation structurelle auquel nous venons de faire référence. En d'autres termes, parce que les sociétés contemporaines ont changé avec la différenciation et l'institutionnalisation du loisir moderne, elles ont dû trouver de nouvelles modalités pour maintenir leur stabilité et leur intégration interne ; l'un des processus fondamentaux a été celui des transformations dans la structure interne du système de valeurs, à la fois pour «faire place» aux valeurs dont le loisir est porteur et pour rééquilibrer en quelque sorte la hiérarchie des valeurs sociales. Une autre modalité est celle de l'intégration du loisir à l'économie, à la consommation et dans les comportements quotidiens, ce qui s'est traduit notamment par la place de plus en plus grande du loisir dans l'univers de la consommation ou dans les activités quotidiennes.

Transformations des autres institutions sociales

Un quatrième vecteur de changement social porte non pas sur le loisir lui-même, mais sur les conséquences de son institutionnalisation sur d'autres institutions sociales. Car d'autres institutions ont été mises à profit dans le développement du loisir moderne : le système politique a été investi, au moins minimalement, il a consenti des ressources collectives importantes, et s'est parfois donné une représentation proprement politique des finalités à poursuivre.

Nous avons déjà écrit qu'il n'est pas possible de comprendre le processus de formation du loisir sans prendre en considération le processus

de formation de l'État moderne (PRONOVOST, Gilles, 1983a, p. 226). Le système économique a opéré une affectation très nette de ressources et d'investissements dans le champ du loisir. Le système scolaire ne peut plus négliger l'apport éducatif du loisir, à tel point d'ailleurs qu'il n'est plus possible d'élaborer une politique éducative ou culturelle sans considérer le rôle du loisir dans la formation, l'information et l'autoformation. On ne peut traiter du loisir sans aborder la question des changements familiaux, et ainsi de suite. En d'autres termes, on a assisté à un processus de «débordement» de l'institutionnalisation du loisir, laquelle a provoqué sinon un recentrage, du moins des transformations des autres institutions sociales.

Nous avons proposé d'appeler «problématiques du loisir» des situations historiques relativement spécifiques dans lesquelles on observe une articulation particulière des cinq grands niveaux d'analyse d'une société que nous avons dégagés en introduction, ou encore de certains de leurs éléments (PRONOVOST, Gilles, 1983a) : culture, action sociale, personnalité sociale, acteurs sociaux, système social. L'exemple le plus explicite que l'on puisse donner, dans le cas du Québec, est cette période à dominante cléricale que nous avons connue, que nous avons appelée «la problématique religieuse du loisir » : sur le plan culturel, un système structuré de valeurs spécifiques était proposé ; sur le plan de l'action, des comportements étaient définis comme légitimes ou moralement inacceptables ; au plan des acteurs sociaux, le clergé catholique a été à la fois le définisseur des valeurs religieuses associées au loisir et le principal acteur de la mise en place d'institutions nouvelles (terrains de jeu, mouvements d'encadrement, etc.) ; sur le plan du système social, des institutions nouvelles ont notamment été mises en place, le système politique était écarté, les agents économiques étaient dénoncés, etc.

Après avoir coexisté avec d'autres modalités de structuration, une telle « problématique » a bientôt fait place à une autre, que nous avons appelée «la société libérale de consommation », dont nous espérons avoir décrit l'essentiel des traits dans le présent ouvrage. Le système des valeurs y est tout autre, le champ des activités possibles s'est considérablement élargi, l'institutionnalisation du loisir est importante, la différenciation d'acteurs sociaux spécialisés est manifeste, d'autres institutions et organisations ont été affectées (par exemple les systèmes politique et économique) dans de nouvelles modalités d'intégration de la société québécoise.

Les modalités de changement social sont ainsi très nombreuses ; elles peuvent mettre en oeuvre une multiplicité de composantes à la fois, emprunter diverses directions, mettre en jeu une multiplicité de facteurs,

impliquer une diversité d'acteurs sociaux, supposer des processus de différenciation, de segmentation, d'intégration, de rupture, etc. Ce qui devrait suffire à écarter toute entreprise de prospective à long terme, tant les scénarios, les avenues, les options sont innombrables.

BIBLIOGRAPHIE

- BELL, Daniel (1976), *Vers la société post-industrielle*, Paris, Robert Laffont, 446 p.
- CAPLOW, Theodore, BAHRS, Howard M., MODELL, John et CHADWICK, Bruce A. (1991), *Recent Social Trends in the United States, 1960-1990*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 590 p.
- «Changement social et modes de vie» (1986), *Loisir et société/Society and Leisure*, 9, 2.
- DIRN, Louis (1990), *La société française en tendances*, Paris, PUF, 368 p.
- DUMONT, Fernand (dir.) (1990), *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 358 p.
- FORSÉ, Michel et al. (1993), *Recent Social Trends in France 1960-1990*, Montréal/Kingston, McGill-Queen's University Press, 384 p.
- FORSÉ, Michel et LANGLOIS, Simon (dir.) (1995), *Tendances comparées des sociétés post-industrielles*, Paris, PUF, 270 p.
- GLATZER, Wolfgang et al. (1992), *Recent Social Trends in West Germany, 1960-1990*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 549 p.
- LANGLOIS, Simon et al. (1990), *La société québécoise en tendances 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 667 p.
- LANGLOIS, Simon et al. (1994), *Convergence or Divergence ? Comparing Recent Social Trends in Industrial Societies*, Frankfurt/Montréal, Campus Verlag/McGill-Queen's Univ. Press, 316 p.
- MENDRAS, Henri et FORSÉ, Michel (1983), *Le changement social*, Paris, Armand-Colin, 284 p.
- MOORE, Wilbert E. (1971), *Les changements sociaux*, Gembloux, Belgique, Duculot, 195 p.
- PRONOVOST, Gilles (1983a), *Temps, culture et société*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 333 p.
- PRONOVOST, Gilles (1983b), « Le développement de la pensée scientifique en matière de loisir au Québec : catégories d'analyse et modèles de société », *Loisir et Société/Society and Leisure*, 6, 1, p. 121-140.
- VEAL, A.J. (1987), *Leisure and the Future*, London, Allen and Unwin, 201 p.

Achevé d'imprimer en juin 1997 chez



à Boucherville, Québec

© 1997 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Québec, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca

Tiré de : *Loisir et société*, Gilles Pronovost, ISBN 2-7605-0960-5 • DA960N

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés